This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1207

Soc. 26062 d. 7/16

REVUE

DE

TOULOUSE.

TOULOUSE, IMP. DE A. CHAUVIN,
Rue Mirepoix, 3.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE,

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA.

HUITIÈME ANNÉE. — TOME SEIZIÈME.

TOULOUSE,
AU BUREAU DE LA REVUE, RUE MIREPOIX, 3
CHEZ CHAUVIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

1862.

REVUE
DE
TOULOUSE.

HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE AUX ANTILLES.

I.

UNE RELACHE.

Une forte brise d'est, qui rendait la mer houleuse et fatiguait beaucoup les animaux, nous avait obligés à aller chercher un asile sur les côtes sud de l'île de Vièques.

La goëlette, mouillée dans une baie profonde qui n'a pas encore de nom géographique, reposait tranquillement, appuyée sur une ancre, à l'abri du vent et des lames.

Nous étions là depuis deux jours, et le temps qui paraissait *fait* au large nous menaçait d'une relâche d'une huitaine ou nous la promettait, suivant la manière dont nous saurions occuper nos journées.

La tente avait été faite de l'avant à l'arrière, et les bœufs ruminaient tranquillement à l'ombre, jetant de temps en temps à la terre un mugissement plaintif.

Les matelots dormaient à l'avant; le capitaine, le second et moi, étions tout disposés à en faire autant à l'arrière.

Pourtant, comme il était de bonne heure, comme nous avions passé une nuit tranquille et aussi prolongée que possible et qu'en la prolongeant encore, nous n'eussions fait que céder à l'accablement de la chaleur et de l'oisiveté, le capitaine Ride me dit :

— Déjeunons vite et allons à terre. Je connais près d'ici un Espagnol nommé Ricardo qui nous louera des chevaux; nous irons devant nous, et nous visiterons quelques Viéquois qui seront bien aises de nous voir, car les Viéquois sont presque tous Français et Guadeloupéens. Nous passerons le temps, et nous ferons notre provision de bananes pour la traversée.

Dès que nous eûmes déjeuné, deux hommes s'embarquèrent dans le canot, et, en quelques coups d'avirons, ils nous eurent conduits sur la plage sablonneuse où la lame vient mourir en nappe, et où nous ne pûmes mettre les pieds sans nous les mouiller jusqu'à la cheville. Mais c'était un détail dont nous nous inquiétions peu, sachant que nous avions à passer par des chemins peu macadamisés, et comptant du reste sur le soleil pour nous sécher.

La côte sablonneuse de cette partie de l'île a environ 25 mètres de largeur, et, à cette distance de la mer, le sable blanc du rivage est borné par la terre noire de l'île et les fourrés épais de ses bois.

Nous entrâmes dans un sentier qui avait toute l'apparence du lit d'un torrent, et qui devait en être un aux époques de grandes pluies, et nous nous avançâmes à l'ombre des arbres serrés qui formaient une voûte sur nos têtes, et au-dessus desquels se balançaient de grands lataniers aux troncs frêles.

Nous entendions tout autour de nous roucouler les ramiers et les

tourterelles, sifflotter les grives, murmurer et crier les perroquets ; mais comme nous n'étions chasseur passionné ni l'un ni l'autre, et que nous étions venus à terre sans pensée de destruction, nous fîmes notre route sans troubler les *hôtes de ces bois*, qui paraissaient peu effrayés de notre présence, et semblaient comprendre que nous étions des voyageurs inoffensifs.

Nous arrivâmes dans une clairière ou plutôt dans une *habituée*, — nom que les Français donnent à tout endroit récemment déboisé et défriché, — et nous vîmes devant nous une grande case couverte et palissadée de feuilles de latanier.

— Voici, me dit le capitaine, la demeure de Ricardo. Nous allons savoir s'il a des chevaux à nous louer. Il paraît qu'on est en récolte, j'aperçois le *trapiche* en mouvement. Vous allez voir le moulin à sucre dans son principe, dans son enfance, le moulin primitif. Présentons-nous d'abord, nous verrons ensuite les choses en détail.

Dès que nous parûmes, un homme jeune encore, à la figure ouverte, vint à nous, et, lorsqu'il aperçut le capitaine Ride, un sourire, qui nous fit voir ses dents blanches, me montra qu'il connaissait mon compagnon.

— Ola ! capitan Ride ! dit-il, j'ai vu hier une goëlette mouillée dans la baie et je me suis douté que c'était la vôtre. Je vous remercie d'avoir pensé à venir ici ; soyez le bienvenu ainsi que votre ami. Venez à la case, vous y verrez la femme qui se porte bien et les muchachos aussi, sauf Manuelito qui est malade d'une mauvaise fièvre, je crois, depuis plusieurs jours.

— Vous avez un malade ! répondit le capitaine ; eh bien, j'arrive à propos, voici mon frère qui est médecin et qui vous donnera une consultation.

— Votre frère — médecin ! — Oh ! nous sommes sauvés alors ! dit Ricardo, venez donc à la maison prendre un coup de genièvre ou d'anisado et vous verrez le malade après, s'il vous plaît, señor doctor.

J'acceptai la double qualification que le capitaine m'avait donnée en plaisantant : celle de frère, qui m'assignait un rôle peu difficile à remplir, attendu la nature de mes vieilles relations avec mon brave capitaine ; celle de *doctor*, avec moins d'empressement, bien que je fusse sûr de ne rien prescrire qui pût être nuisible au malade qu'on me présenterait.

Nous suivîmes Ricardo jusqu'à sa demeure.

Les maisons de Vièques sont aussi pittoresques, mais ont un autre caractère que celles de Puerto-Rico.

Comme les palmistes sont plus rares dans cette île et que les lataniers y sont très-abondants, ils y remplissent les fonctions des palmistes à Puerto-Rico. Le latanier est ici un arbre de *première nécessité*, et sert surtout à la construction des cases.

Celle de Ricardo lui devait tout, sauf quelques parties de la charpente construites en bois dur.

Les feuilles de latanier ont la forme d'une grande main étendue, avec une multiplication de doigts écartés. Elles sont fibreuses et résistantes, et lorsqu'elles ont été coupées en bonne saison et séchées à l'ombre, elles durent un temps infini sans s'altérer. On les pose très-rapprochées les unes sur les autres, et on en garnit depuis la base jusqu'au sommet des cases. Ces feuilles ainsi imbriquées et superposées les unes aux autres comme des écailles de serpent très-serrées, produisent un effet tout à fait harmonieux et entièrement original. Elles sont imperméables aux pluies les plus abondantes, et le soleil ne les tord pas lorsqu'elles ont été récoltées et séchées dans de bonnes conditions.

Ricardo me fit voir une pauvre petite fille couchée dans un hamac et atteinte d'une dyssenterie aiguë, que, suivant la coutume espagnole, on entretenait par des aliments, ne voulant pas, comme ils disent, si le malade meurt, avoir le remords de pouvoir se reprocher qu'il ait pu mourir de faim. Je ne me compromis pas beaucoup et ne fis pas grand tort à la science en prescrivant la diète. Mais comme cela ne suffisait pas pour le prestige, je composai une potion que j'ordonnai d'administrer à intervalles déterminés. La Faculté me pardonnerait mon outrecuidance si elle connaissait l'innocuité de ma prescription ; mais comme elle ne s'en préoccupera pas, j'en garde la recette pour d'autres occasions.

— Mais, dit le capitaine Ride, Ricardo, il faut que vous nous louiez des chevaux. Nous voulons aller nous promener dans l'île.

— Vous louer des chevaux ! — j'en ai deux à vous prêter, et je ne vous les donnerai qu'à ce titre, à M. le docteur et à vous ; vous en userez comme vous voudrez et me les rendrez quand il vous plaira.

— Acceptons, me dit le capitaine, nous compenserons ce service

en lui achetant des bananes qu'il nous fera payer le double de leur valeur, et nous n'en serons pas moins les obligés les uns des autres.

— Pendant qu'on va chercher les chevaux au pâturage, venez voir ma sucrerie, dit Ricardo, nous sommes en pleine récolte.

Nous descendîmes, et conduits par notre hôte, nous nous dirigeâmes vers ce qu'il appelait sa *sucrerie*, qui se trouvait à une vingtaine de pas de sa demeure.

Là nous vîmes l'industrie sucrière dans sa première enfance.

Le moulin, que la mécanique a tellement perfectionné qu'elle a réussi à en faire une œuvre d'art, était représenté ici par deux énormes poteaux de bois dur, solidement plantés en terre, et réunis à leur extrémité supérieure par une forte traverse. Ces poteaux pouvaient avoir deux mètres de hauteur.

Au milieu étaient deux cylindres en bois superposés, mus chacun par une manivelle que deux nègres tournaient en sens opposé. Une négresse mettait un à un les bouts de canne entre les deux mâchoires de cette presse primitive, et le jus tombait dans une *batea*, espèce de terrine faite d'un seul morceau de bois creusé. Comme ces cylindres n'épuisaient pas la canne au premier tour, on l'y repassait deux et trois fois, et l'on en tirait enfin la bagasse à peu près sèche. Evidemment un moulin à eau ou à vapeur en eût tiré meilleur parti, mais on faisait comme on pouvait.

Lorsque la batea était remplie, on en versait le contenu dans une grande chaudière de fonte posée sur trois galets, et sous laquelle on entretenait un feu ardent.

Une vieille négresse était chargée de la despumation qui se pratiquait par un moyen aussi primitif que la pression de la canne.

Elle avait pour écumoire une de ces grandes végétations marines qu'on appelle *plumes de la mer*, et qui, lorsqu'elles sont desséchées, forment un treillis serré qui les rend très-propres à l'office qu'on leur faisait remplir.

Cette *pluma del mar* était emmanchée ou plutôt attachée à un long bâton, et la vieille négresse, accroupie devant la chaudière, enlevait gravement l'écume qui montait à la surface en fumant silencieusement son *cachimbo*, sans se préoccuper des allants et des venants.

Ricardo ne fabriquait pas de sucre proprement dit, mais seulement du sirop qu'on versait dans de grandes dames-jeannes, dès

que le jus de la canne avait acquis la consistance convenable, ce que la négresse reconnaissait sans avoir recours à l'aréomètre, et seulement à la forme des gouttes qui tombaient de son écumoire. Elle avait une telle pratique de la chose, que Ricardo nous assura que jamais le sirop cuit par sa vieille esclave, — car elle était esclave, — n'avait fermenté et qu'il était tellement estimé dans l'île qu'il avait peine à pouvoir en réserver assez pour la consommation de sa famille.

Un tas énorme de cannes choisies et coupées d'égale longueur était amassé sous un rancho ouvert à l'air de tous côtés.

Ricardo nous dit que c'était un chargement qu'il devait porter à Saint-Thomas, où il en avait le placement assuré, mais qu'il serait obligé d'en faire du sirop si les vents ne changeaient pas avant deux jours.

Il faisait ainsi un voyage à l'île danoise à l'époque de la récolte de chaque produit de sa terre, et il rapportait l'équivalent de ses denrées en étoffes pour sa famille, en marchandises pouvant se vendre avec bénéfice, ou en beaux doublons avec lesquels il arrondissait son domaine.

— Capitan Ride, dit-il à mon compagnon, l'année prochaine, si vous revenez ici, au lieu de ce moulin à bras, vous y trouverez probablement un moulin à bœufs, et qui sait si, dans deux ou trois ans, il n'y aura pas un moulin à vapeur ?

Il est probable que cette espérance se réalisera, car toutes les habitations de Vièques ont commencé ainsi, et déjà on y voit relativement plus de moulins à vapeur que dans des îles plus anciennement cultivées et habitées depuis plus longtemps.

Il est vrai que la terre y est neuve, productive et reconnaissante des soins qu'on lui donne, et que ceux qui l'exploitent sont des travailleurs infatigables qui ont la volonté ferme et le *labor improbus*.

Les chevaux arrivèrent; on leur posa les banastres sur le dos, Ricardo y mit ses meilleures couvertures, et ne voulut pas nous laisser partir que nous n'eussions pris un verre de *guarape* ou jus de canne, aiguisé d'un peu de genièvre.

Il n'y a que deux bourgs dans l'île de Vièques, celui d'*Isabel segunda* qui en est la capitale, et où séjournent le gouverneur, les autorités et la garnison composée d'une vingtaine de soldats euro-

péens. L'autre est *Mosquitos*, misérable bourgade où il n'y a que quelques *tiendas* de Catalans et des cases de pêcheurs.

Ricardo nous enseigna les routes des deux bourgs; comme nous les connaissions, nous en prîmes une troisième qui devait nous conduire nous ne savions où; mais comme nous cherchions surtout l'inconnu, nous avions l'assurance d'arriver à notre but en la suivant.

Il faut s'attendre à tout quand on s'engage dans un chemin de l'intérieur de Vièques, prévoir les chutes et en prendre son parti à l'avance; mais il faut avoir la plus grande confiance dans sa monture.

Comme nous n'en étions pas à notre premier voyage d'exploration de cette nature, nous nous engageâmes résolûment sous le feuillage épais de la bananière qui s'étendait derrière la case de Ricardo et allait finir à la lisière des grands bois.

Jusque-là, bien que tortueux et détrempé par l'humidité perpétuelle, entretenue par la rosée des nuits et le feuillage épais des bananiers, le sentier avait été praticable.

Mais ce fut autre chose dans le bois.

Là, il faut s'abandonner tout à fait à sa monture, et appeler à son aide tout ce qu'on peut savoir de gymnastique. Ce sont des escaliers de roches à monter et à descendre, des troncs d'arbres à franchir, des étangs de boue à traverser, des fourrés épais d'herbes coupantes à percer.

Les chutes de cheval, généralement peu agréables, sont ici fort à redouter, à cause de la boue dans laquelle elles plongeraient l'infortuné cavalier, des troncs coupés à fleur de terre sur lesquels elles lui briseraient le visage, à cause des ravines profondes dans lesquelles il pourrait rouler sur une pente hérissée de pierres aiguës.

Mais la sûreté du pied des chevaux est telle, et ces animaux intelligents paraissent avoir si bien le sentiment des dangers qu'ils ont à éviter, que toute appréhension disparaît devant l'habileté avec laquelle ils parcourent ce sol dangereux. La confiance que l'on a dans la sûreté de leur pas est si grande, qu'on trouve généralement exagérée la prudence des cavaliers inexpérimentés qui ne s'en reposant pas tout à fait sur leurs montures, aiment mieux franchir à pied les endroits dangereux.

Après une longue traite à travers ces bois; après avoir franchi les

habituées où les grandes feuilles des madères et des seguines cachent traîtreusement aux pieds des voyageurs les racines des arbres rasés; après avoir gravi et descendu vingt mornets boisés, recevant les saluts et les souhaits de bon voyage des hivaros dont les ranchos semblaient pousser partout, nous arrivâmes sur un sommet d'où nous découvrîmes une grande plaine dont l'aspect général sentait autant la civilisation que l'espace que nous venions de parcourir était abrupte et sauvage.

C'était le commencement de la partie régulièrement cultivée de l'île.

De l'endroit où nous sortîmes des bois, nous pûmes voir se développer devant nous d'immenses champs de cannes qui descendaient jusqu'à la mer en pente doucement inclinée, et formaient un grand tapis vert à carreaux plus ou moins nuancés, suivant le degré de maturité de la plante. Quelques touffes d'arbres rompaient la monotonie de ce grand damier presque monochrome, et les sucreries, dont quelques-unes jetaient au vent d'épais nuages de fumée, lui donnaient l'animation et la vie.

Nous nous arrêtâmes un moment pour contempler la vue magnifique qui se développait devant et autour de nous. Derrière, nous avions comme repoussoir le noir foncé des forêts que nous venions de quitter ; à gauche et à droite, le vert léger et acré des mornes en voie de déboisement. A nos pieds, le tapis vert de cannes accentué çà et là de touffes de palmistes, de bambous, de lataniers qui se joignaient aux cheminées blanches ou rouges des sucreries, aux établissements, aux moulins, pour faire les dessins de la tapisserie. Au delà, la mer qui, à cette distance, paraissait calme et unie, blanchissant seulement de temps en temps là où elle brisait sur des récifs ; et, à l'horizon, la côte de Fajardo de Puerto-Rico, se terminant par le Luquillo qui se perdait dans le ciel.

— Vous regarderez cela plus à votre aise une autre fois, me dit mon compagnon; nous n'avons pas de temps à perdre, si vous voulez que je vous présente à un de mes vieux amis qui habite ce quartier, où je me reconnais maintenant.

Nous prîmes un sentier qui se trouvait sur le penchant du morne opposé à celui que nous venions de gravir, et qui longeait l'extrémité supérieure de la plaine de cannes ; mais ce sentier ressemblait peu à ceux que nous avions parcourus pour arriver où nous étions. Le sol en était égal, et il était bordé de chaque côté d'une allée de

palmiers-arecas aux grappes de fruits jaunes, et de grands lataniers qui se suivaient en s'alternant.

Ce sentier finissait à une grande savane, dans laquelle broutaient cinq ou six jeunes chevaux en liberté.

Au milieu de la savane s'élevaient deux cases de grandeurs différentes et construites à une vingtaine de pas l'une de l'autre. Elles étaient séparées par un grand jardin qui faisait l'effet d'un bois épais de rosiers de toutes sortes, au milieu desquels apparaissaient, comme des marbrures, les fleurs blanches des jasmins doubles et des buis du Cap.

— Nous sommes dans le pays de l'hospitalité, me dit le capitaine Ride; on en revendrait ici aux montagnards écossais. Avançons. — Ceci est le séjour d'un de mes amis, qui n'est pas Espagnol, ce qu'a dû vous indiquer déjà l'absence de coqs devant sa porte.

Les deux cases, qui étaient exactement ou à peu près pareilles, différaient seulement par les dimensions. Toutes deux étaient entourées d'une galerie où flottaient de longs rideaux d'étoffe rayée qui permettaient d'y être constamment à l'air et à l'abri du soleil. La plus grande l'était assez pour servir de logement convenable à une famille; l'autre était pour ainsi dire une *case de garçon,* capable de loger une personne à l'aise, mais seule.

Ce fut vers celle-ci que me conduisit mon compagnon. Deux négrillons jouaient sur l'escalier de la porte quand nous arrivâmes. Ils se levèrent, et, nous voyant, ils entrèrent dans la case, sans doute pour donner avis de notre venue.

Une voix partant de l'intérieur nous cria :

— *Apeense*, *señores;* mettez pied à terre, messieurs.

Puis parut le maître de la maison, qui, reconnaissant mon compagnon, lui serra cordialement la main :

— Pardieu! dit-il, je vous prenais pour des Espagnols, et je me trompais bien. Mettez pied à terre et venez vous reposer. Vous devez en avoir besoin si vous avez subi les mauvais chemins, comme les pieds de vos chevaux en portent la trace, et le soleil, comme vous n'avez pu manquer de le faire.

Après nous avoir présenté l'un à l'autre, le capitaine Ride dit à M. P....., notre hôte :

— Comment se porte tout le monde ici, le docteur, sa femme et les enfants ?

— Tout le monde est bien. Vous ne verrez le docteur que si vous nous restez jusqu'à ce soir ; car il fait aujourd'hui une grande tournée sur les habitations. Mais entrez donc, et venez vous rafraîchir.

Ma surprise, qui avait été grande en voyant dans un pays espagnol une demeure d'une apparence extérieure à peu près convenable, augmenta encore quand je vis l'intérieur du petit salon où nous pénétrâmes.

Règle générale, dans une maison espagnole, on ne voit jamais de livres ; et dans celle-ci, ce qui frappa surtout mon regard, fut une bibliothèque composée de quelques rayons, sur lesquels une centaine de volumes étaient rangés dans un désordre qui indiquait qu'ils étaient souvent pris et ouverts.

Aux palissades étaient suspendues, sans grande symétrie, des gravures couvertes d'un simple verre bordé d'une bande de papier, et parmi elles, j'eus l'étonnement et le plaisir d'en reconnaître que j'avais vues et admirées souvent, dans mes heures de jeunesse flâneuse, sur les quais de Paris : des Van Ostade, des Rembrandt plus ou moins authentiques, et cette belle planche d'Albert Durer que Théophile Gautier a si littéralement et si poétiquement décrite, la *Melancholia*.

On y voyait encore le beau paysage aux trois arbres, gravé d'après Rembrandt par Louis Marvy, des paysages et des *cochons* de Jacque ; puis, çà et là, les masques connus de Dante et de Géricault, et des profils de Barbares et de Romains de la colonne Trajane.

Sur une petite étagère, deux œuvres de Houdon, l'*Ecorché* et le beau buste de saint Bruno ; le portrait à l'huile d'un jeune homme à la physionomie sympathique, coiffé d'une casquette de cuir bouilli et laissant échapper, en rêvassant, la fumée qu'il aspirait d'une grosse pipe en racine tortueuse.

Je ne vis d'à peu près médiocre, parmi les œuvres d'art qui couvraient les palissades, qu'une gravure des Rouargue frères, représentant une petite ville, un pont et une large rivière sur le premier plan, une église à clocher pointu dans le lointain ; à gauche, des tours et des arcades en ruines. C'était sans doute un souvenir..... ou un regret. Je ne sais ce que représentait cette gravure ; l'épreuve était avant la lettre.

Le mobilier de la salle consistait en une grande table posée sur des tréteaux, sur laquelle étaient confusément jetés des papiers, des plumes, des crayons, des couleurs, des livres, — de quatre grands fauteuils américains *rockingchairs*, — d'un hamac en corde de maguey, et d'un chevalet sur lequel reposait un panneau de bois avec un paysage ébauché.

Notre hôte était un homme dont l'âge paraissait être de quarante à cinquante ans, — plus près de cinquante que de quarante. — Sa chevelure et sa barbe commençaient à grisonner; sa figure paraissait fatiguée plutôt par le travail et les soucis que par l'âge; elle n'avait, du reste, rien de remarquable qu'une grande expression de bienveillance et de satisfaction de se trouver avec des compatriotes.

Il nous invita à nous asseoir et nous offrit des cigares.

Un négrillon entra, apportant des citrons, *des* verres *propres* et de l'eau fraîche dans une potiche de Saint-Martin.

Je souligne *des* et *propres*, parce que dans une maison espagnole on eût apporté *un* verre d'une propreté douteuse.

M. L..... ouvrit une de ces cannevettes que l'industrie allemande envoie à Saint-Thomas, et dont les douze flacons contenaient douze produits alcooliques différents. Chacun de nous choisit ce qui lui convint pour se *rafraîchir*.

La connaissance ne fut pas longue à faire, patronné comme je l'étais par mon compagnon de voyage. Notre hôte me mit promptement à l'aise et me permit de faire l'inventaire de ses livres, dans lesquels je trouvai beaucoup de poëtes et de prosateurs français, et deux auteurs espagnols seulement, Jose Zorilla et Martinez de la Rosa.

Les livres français sortaient des librairies de Bruxelles de C. Muquardt, de Meline, Cans et Ce, de la Société belge de librairie, etc. Quelques-uns cependant avaient été publiés à Paris, mais c'était le petit nombre.

En en ouvrant quelques-uns au hasard, je pus juger de la différence qu'il y a entre les produits de la librairie interlope et les éditions françaises, et combien les auteurs doivent regretter souvent que les contrefacteurs belges n'aient pas l'attention de leur envoyer leurs épreuves à corriger.

J'exprimai à notre hôte ma surprise de le voir si confortablement

établi dans un pays où le confortable est un mot généralement sans application, où bien des hommes intelligents, amis du bien-être, de la vie aisée et facile, sont condamnés par la nature de leurs occupations à une existence de pionniers, — qui ne connaissent le toit que comme un abri contre la pluie et le mauvais temps, et nullement comme un refuge pour l'esprit et un lieu de repos agréable pour le corps.

— Je me souviens bien, ajoutai-je, avoir entendu dire qu'il y avait dans l'île un habitant menant une autre vie que celle qu'on y mène généralement; mais je m'imaginais que c'était quelque Espagnol ayant de beaux chevaux, de bons coqs, des bœufs bien dressés; je n'avais jamais pensé que sa case fût autre chose qu'un rancho, peut-être plus vaste et mieux construit que les autres, mais nu au dedans comme au dehors. — Vous devez passer, à cause du luxe relatif qui vous entoure, pour un homme fort riche.

— Oui, et surtout pour un fou. — On ne s'explique guère la nature de mes occupations. — Quelques-uns méprisent mon genre de vie; d'autres le dédaignent; le plus grand nombre n'y comprend rien et ne s'en inquiète guère. — Les Espagnols, ici comme à Puerto-Rico, vivent pour vivre, dépensant le moins qu'ils peuvent en travail. — Les Français travaillent beaucoup pour s'en aller au plus vite. Aucun de ceux que j'ai connus n'a réussi à le faire; beaucoup sont morts à la tâche. Tous cependant ont concouru à une œuvre de progrès, qui a été de coloniser et de mettre en rapport un sol inutile jusque-là, et auquel l'avenir promet une grande prospérité.

Je ne me suis rangé ni dans la classe des Espagnols fainéants ni dans celle des Français ardents et chercheurs, ou plutôt, je suis sorti de celle-ci pour me faire une place à ma façon.

Je ne l'ai fait pourtant qu'après m'être mis aux trousses de la fortune sur la route commune. Je l'y ai aperçue quelquefois de loin; je l'ai poursuivie à travers les ronces et les épines, où j'ai laissé bien des lambeaux de ma chair, et elle a disparu à mes yeux chaque fois que j'ai cru l'atteindre.

Bien que j'aime cette belle nature, ce n'est pas par goût que je reste ici; la nécessité seule m'y retient, — une nécessité fille de l'orgueil : je ne voudrais retourner dans cette Europe, que je passe ma vie à regretter et à laquelle j'aspire de tous les désirs de mon

âme, que débarrassé des soucis et des besoins de la vie. C'est pour atteindre ce but que j'ai cherché vainement un filon dans cette Californie épuisée, ou stérile pour moi.

Ce but, je ne l'atteindrai jamais, et je n'en prends mon parti qu'en me livrant aux travaux et aux études que j'aime, dans les heures de liberté que me laisse le travail qui m'apporte le pain de chaque jour.

Je ne vous parlerai pas des ennuis et du vide de la vie coloniale; vous devez les connaître aussi bien que moi; vous devez en souffrir plus que moi, si, au lieu de se passer au milieu des arbres et de la verdure des champs, votre vie s'écoule dans les étouffoirs qu'on appelle, aux Antilles françaises, des villes et des maisons.

En tout temps, quand on a quitté l'Europe jeune, pour aller faire fortune quelque part, en Amérique et ailleurs, on l'a fait avec l'espérance qu'on croit toujours fondée, d'avoir atteint son but au bout de quelques années.

Si l'on faisait la statistique des oiseaux voyageurs qui émigrent ainsi de France chaque année, on verrait combien peu reviennent au nid, et une étude de cette nature donnerait probablement à réfléchir à plus d'un qui se dispose peut-être à faire ses malles.

On aspire tant au bien-être dans la jeunesse! On a tant de séve, tant de vigueur, tant de résistance à opposer aux travaux qu'il faut accomplir pour y atteindre; on a surtout tant de foi dans l'avenir!

Je me rappelle quatre vers que je lisais, il y a deux mois, au bas d'une lithographie de Daumier, exposée dans la librairie de Lindemann, à Saint-Thomas :

> Hélas! combien de nous, dans la verte jeunesse,
> Ont vu devant leur nez passer tous les plaisirs,
> Sans pouvoir de leurs dents, qui s'aiguisaient sans cesse,
> Mordre à l'objet de leurs désirs!

Quel est le jeune Tantale qui ait cru à l'éternité de ce supplice?

J'y crois maintenant. — J'ai passé l'âge du mouvement. — Je touche, hélas, à celui de l'immobilité et de la résistance, et je vois que j'ai épuisé toutes les forces que j'ai perdues, non pas à déblayer, mais à encombrer la route par laquelle il me faudrait passer pour arriver à mon but.

Je vois que je ne l'ai pas atteint, que je ne l'atteindrai jamais, et

pourtant je ne me suis jamais détourné de la ligne *droite* qui devait m'y conduire. Je n'ai jamais fait de pose dans les hôtelleries, que les vices y ont établies de toutes parts pour attirer les voyageurs dont ils semblent avoir prévu tous les penchants et toutes les faiblesses.

J'ai vu sans émotion des tables couvertes d'or et de banknotes. J'ai résisté, — facilement, il est vrai, — faute d'heures oisives, à la fatale influence du rhum. N'ayant jamais compris l'union de l'homme et de la femme qu'avec un accord parfait d'intelligence, d'estime mutuelle et de dévouement, vous comprendrez sans peine que les belles mulâtresses qui creusent la tombe et rivent la chaîne d'un si grand nombre de mes compatriotes, n'aient jamais été pour moi que de splendides créatures que j'ai admirées à distance, comme des œuvres d'art.

— Poursuivi, — depuis le jour où je me suis aperçu avec découragement et où je me suis parfaitement convaincu que jamais je ne trouverais aux colonies la fortune que j'étais venu y chercher, que ce trésor des habiles et des audacieux était à jamais fermé pour moi, et que les efforts les plus opiniâtres ne m'en feraient pas trouver la clef, — poursuivi du désir de regagner le sol natal pour m'y retrouver encore jeune, je n'ai même pas pu réaliser ce rêve qui paraît cependant si réalisable. Le protée des affaires s'est mis en travers de ma route sous toutes sortes de formes; il m'a constamment barré le chemin et m'a amené jusqu'à un âge où je désire toujours, — toujours aussi ardemment, — mais où je n'oserai pas retourner en France.

Mes amis, — ces quelques amis dont l'affection m'a suivi, m'a cherché quand elle me perdait de vue et m'a toujours trouvé partout où m'ont conduit mes pénibles pérégrinations, — ces amis me reconnaîtraient-ils? N'irais-je pas m'exposer à les croiser dans la rue, sans que rien me dise que ce sont eux?

Et c'est si bien eux cependant, dans ces lettres que le steamer anglais m'apporte si rarement, eux, la forme de leur écriture, l'expression de leur pensée, tout comme il y a vingt ans ; — cela n'a pas changé au moins, et je suis sûr de les retrouver de temps en temps tels qu'ils étaient autrefois, et je m'accroche à ce passé que j'entretiens vivant et que je rajeunis de ces vingt années écoulées.

Tout n'est-il pas sujet de crainte et motif d'appréhension dans

les changements que le temps amène dans les hommes et dans les choses ? Oh ! comme je me rappelle souvent ce vers d'Olympio :

Ma maison me regarde et ne me connaît plus !

Notre hôte, comme tous les hommes qu'une idée domine, paraissait se complaire dans la nomenclature des causes et des effets de ses regrets, et j'appréhendais le moment où il en viendrait à nous raconter son histoire *ab ovo*. — J'étais bien décidé à l'interrompre s'il prononçait la phrase sacramentelle de tout narrateur européen aux colonies : « Je m'embarquai au Havre, ou à Bordeaux, ou à Nantes, il y a de cela..... etc., etc. » — Je savais par une expérience souvent répétée où cela conduisait, et je frémissais en pensant que notre hôte avait vingt ans au moins de colonies. — J'aime peu à rester en place lorsque j'ai les champs et la mer dans mon voisinage, et je sentais cela d'un côté, et, de l'autre, une odyssée de vingt ans à voir développer.

Je pris un grand parti ; je me levai pour allumer un cigare au brasero, et, tirant ma montre, je dis au capitaine Ride :

— Pensez-vous que les chemins se seront un peu refaits, et ne croyez-vous pas qu'il serait prudent de nous mettre en route de façon à ce que la nuit ne nous surprenne pas dans les passages dangereux ?

— Certes, dit le capitaine, qui connaissait peut-être par là tout ce que notre hôte avait encore à nous dire, si nous voulons, comme nous en avions l'intention en partant, retourner par l'autre côté du morne pour voir le moulin à vapeur que D.... vient d'établir, nous ferons bien de nous mettre en route. En nous pressant un peu, et en nous arrêtant le moins possible, nous pourrons être chez Ricardo avant la tombée de la nuit.

Notre hôte voulut nous retenir et insista pour nous faire rester jusqu'au lendemain, mais il comprenait que la présence du capitaine était nécessaire à bord de la goëlette pendant la nuit ; il chercha seulement à retarder notre départ en promettant de nous indiquer un chemin moins dangereux, moins accidenté, moins *resvaloso* que celui que nous avions parcouru pour venir.

Comme je jetais rapidement un dernier coup d'œil sur les gravures et sur les titres de ses livres que je cherchai à retenir dans

ma mémoire, afin de pouvoir, à l'occasion, augmenter sa petite bibliothèque de quelques volumes, sans courir le risque de lui envoyer des doubles, il s'approcha de moi et me dit :

— Connaissez-vous l'espagnol ?

— Je le connais peu, mais je l'aime beaucoup. Je l'étudie constamment et le pratique toutes les fois que j'en trouve l'occasion, et je recherche cette occasion partout où je pense la rencontrer.

— Vous le lisez assez couramment pour n'être pas embarrassé devant le *Don Quixote* de Cervantes ou les *Novels ejemplares*, quoique le style en général et beaucoup de mots diffèrent de l'espagnol parlé et écrit actuellement ?

— Je le comprends assez pour me demander comment il y a eu des gens assez osés pour traduire *Don Quixote*, et comment on n'apprend pas l'espagnol exprès pour lire ce chef-d'œuvre.

— Eh bien, alors permettez-moi de vous offrir ceci.

Et il tira sur une étagère un petit volume relié en veau, à tranche rouge.

J'ouvris et je lus : *Hazañas del capitan Daniel,* hauts faits du capitaine Daniel. — Ce titre seul en grosses lettres noires et rouges, et, au bas de la page : *Puerto-Rico, imprenta del gobierno.*

Il prit sur l'étagère un autre livre tellement semblable à celui qu'il m'avait donné que je crus que c'étaient deux volumes d'un même ouvrage. J'ouvris et je vis le même titre et la même mention d'imprimerie sans indication de tome.

— Ce sont, me dit-il, les deux seuls exemplaires qui restent d'un ouvrage publié à Puerto-Rico en 1743. Les Espagnols ne le lurent que lorsqu'il eut été publié, bien que vous voyiez à la fin l'autorisation du capitaine général don Domingo Nanclares qui était censé avoir lu, ainsi que le secretario de gobierno et le président de l'audience royale, avant d'en permettre l'impression et la publication.

Alors, mais trop tard, on trouva que ce livre méritait le feu et l'auteur les galères. Celui-ci s'échappa et s'enfuit je ne sais où. L'autorité fit rechercher les exemplaires de l'œuvre suspecte ; on en brûla tout ce qu'on put en rencontrer. On ne put cependant détruire tout, puisque je suis propriétaire de ces deux exemplaires, les seuls peut-être qui existent, — dont le salut est toute une histoire qu'il serait trop long de vous raconter et que je tiens d'un

vieux hivaro, notre voisin, qui n'a eu que cela à offrir à mon beau-père pour le payer des soins assidus qu'il lui a donnés dans une longue maladie qu'il a faite il y a trois ans.

Il prit un paquet de papiers enveloppés et ficelés soigneusement, et me dit :

— Permettez-moi d'ajouter ceci à mon offrande ; ne brisez pas le cachet maintenant. Vous aurez tout le temps de le faire à bord, ou lorsque vous serez à la Guadeloupe. Si vous le faisiez ici, vous vous croiriez peut-être obligé de me remercier, et c'est surtout ce que je veux éviter.

Il enveloppa ensemble le volume et le paquet de papiers, et, lorsque nous sortîmes, il mit le tout dans une de mes banastres.

Comme nous allions monter à cheval, une jeune femme sortit de la maison voisine, tenant dans ses bras un bel enfant blanc aux yeux bleus.

Le capitaine Ride alla à elle et lui serrant affectueusement la main, lui dit :

— Je ne serais pas parti sans vous voir. Je m'attendais bien à vous trouver parmi les fleurs de votre jardin dont vous êtes certainement la plus fraîche. Quant au docteur, comme il court les champs, je ne le cherche pas, pour être plus sûr de le rencontrer.

M. L..... me présenta à la jeune femme, et me dit en jetant sur elle un regard rempli d'affection.

— Ma belle-sœur, ma sœur, devrais-je dire !

Je compris à l'air bienveillant et satisfait de cette jeune femme, à l'expression du regard qu'elle jeta autour d'elle, à la façon dont chacun la regardait, que c'était un de ces êtres autour desquels tout pivote dans une maison ; qui s'imposent par leur bonté et le besoin qu'on a d'eux ; natures bénies du ciel, qui semblent nées pour le bonheur de ceux qui les entourent, fées dont les mains changent en or tout ce qu'elles touchent.

Nous prîmes congé et nous partîmes.

— Mais, dis-je au capitaine Ride, notre hôte nous a fait voir qu'il n'aime guère les colonies et qu'en revanche il aime beaucoup la France ; ce qui prouve, sous ce rapport-là au moins, *bajo este supuesto*, comme disent les Espagnols, que c'est un homme de goût. Mais il ne m'a pas dit ce qu'il vend et de quoi il vit.

— Vous ne lui en avez guère donné le temps, mais je vais vous le

dire : il vit d'une misérable bicoque de sucrerie qu'il a fondée, sur laquelle il a essayé de greffer des industries accessoires qui l'ont aidé à augmenter un peu son principal, lequel lui fournit juste de quoi faire élever un fils qu'il a en France et vivre comme vous l'avez vu, avec un autre fils qu'il garde auprès de lui jusqu'à ce qu'il puisse l'envoyer en France. C'est un esprit passablement faux sous certains rapports, qui a eu le tort immense de ne pas savoir faire fortune depuis plus de vingt ans qu'il travaille, et qui ne voulant peut-être pas convenir de son incapacité, donne aux colonies la faute de ses insuccès constants. Il n'a pas compris la vie comme il faut qu'elle soit comprise ici. Il s'est imaginé que parce qu'il travaille beaucoup, qu'il ne sacrifie à aucun vice ruineux, il a fait ce qu'il devait faire pour réussir. Et il s'est trompé en cela, car il ne sait pas qu'il a en lui un vice plus ruineux que tous ceux qu'il s'est évertué à éviter. Il eût mieux valu pour lui être joueur, être viveur, être débauché, que d'être artiste comme il a la manie de l'être. Celui qui veut réussir aux colonies ne doit avoir en tête qu'une préoccupation : vendre et acheter et trafiquer de tout. *Le jeu*, *le vin*, *les belles* ne détournent pas de cette voie salutaire ceux qui ont eu l'esprit de s'y engager. Les malheureux qui *sacrifient aux muses*, qu'ils soient peintres, musiciens, ou qu'ils s'imaginent être poëtes, en sont, au contraire, détournés, détournés surtout à cause de la méfiance qu'ils inspirent, parce qu'on ne les considère pas comme des hommes *sérieux*. Voilà par où a péché notre ami qui ne se doute pas que, quoiqu'il ait beaucoup sué, beaucoup travaillé, sa sueur a été improductive, parce qu'il a eu le tort de beaucoup trop *rêver* en travaillant.

Aussi la moralité de sa vie n'est pour personne une justification de son insuccès. On lui eût pardonné facilement d'être immoral, s'il fût devenu riche. On eût dit de lui : C'est un brave garçon. Mais il ne sait pas travailler ; et cette opinion répandue écarte de lui les moyens de travailler fructueusement.

Si les quelques phrases filandreuses qu'il vous a débitées sur ses *souvenirs* et *regrets* vous ont autant ennuyé que les deux gravures d'après Dubufe, sur le même sujet, que nous sommes condamnés à voir chaque fois que nous allons au grand hôtel de Saint-Thomas, — ç'aurait été bien autre chose s'il vous eût développé ses projets sur ses enfants, qu'il se condamnerait, dit-il, à ne jamais revoir, s'il

fallait pour cela les faire revenir aux colonies. — Il faut donc croire qu'il a lui-même quelque espérance d'aller en France. — Enfin, je ne me reproche plus de vous avoir condamné à entendre ce monsieur vous chanter son *Ranz des vaches*. Vous vous en êtes si bien tiré, que je ne me sens pas le courage de vous faire des reproches.

Pendant que mon compagnon parlait, nous marchions toujours, engagés dans un sentier dont le sol n'était pas trop pierreux et assez large pour permettre à nos chevaux d'aller de front.

Nous cheminâmes ainsi pendant une heure environ, presque toujours à l'ombre.

Nous n'avions rencontré personne sur la route ni vu aucune case, bien que des ornières, dont les deux lignes parallèles creusaient profondément la route, indiquassent que nous étions dans un quartier habité et que parcouraient des voitures.

Enfin, nous entendîmes le bruit sourd d'un tambour lointain.

Le capitaine Ride arrêta son cheval et écouta un instant.

Le tambour résonnait bruyamment, et le son s'alternait avec le chant aigu de plusieurs voix de femmes.

— Bon, me dit le capitaine; nous allons nous trouver en pleine Guadeloupe. Vous entendez le tambour? C'est D..... qui fête l'installation de son moulin à vapeur. Tous ses esclaves sont des nègres de la Guadeloupe qu'il a transportés ici sans passe-ports. Les pauvres diables qu'il a endoctrinés savent maintenant que, s'ils avaient refusé de le suivre, ils seraient libres, citoyens français, jouissant de tous les droits civils et politiques. Eh bien, comme il est bon maître, ils ont pris leur parti de la chose, et ne lui ont pas montré de ressentiment du tour qu'il leur a joué. Ils l'ont aidé à défricher la terre où il les a amenés, qui était un hallier impénétrable; ils ont uni leurs efforts pour faire sortir de cette terre abrupte et ignorante de ce qu'elle pouvait produire, une belle sucrerie. Ils l'aideront à faire sa fortune et ne lui en voudront pas si, cette fortune faite, il les revend à un autre, pour aller jouir de la vie en Europe. Quoi qu'en aient dit bien des romanciers, les nègres ont le sentiment de la vengeance peu développé. Il est vrai de dire aussi qu'ils ne brillent pas non plus par l'exagération de celui de la reconnaissance.

Ce tambour que vous entendez est caractéristique; c'est l'instrument des nègres français. — Le voisinage d'une habitation espa-

gnole en fête vous serait révélé par le son des bigüelas et des guiros.

Nous fûmes bientôt à même de voir le musicien de près, car nous arrivâmes sur l'habitation.

L'instrument était un baril à farine. — Pour lui donner sa nouvelle destination, on l'avait défoncé des deux bouts, après avoir bien assuré et assujetti les cercles. Une des extrémités avait été couverte d'une peau de cabri dépouillée de ses poils et tendue au moyen de cordes, comme le sont les peaux des tambours militaires.

Pour jouer de cet instrument, on le couche à terre. L'exécutant se met à cheval dessus, et frappant de la paume des mains et de la pointe des doigts, il produit un son assourdissant lorsqu'il est entendu de près, mais qui ne manque pas d'un certain charme lorsqu'on l'entend de très-loin, surtout lorsqu'il est associé aux voix criardes des négresses et aux cris stridents des négrillons.

Etourdis par cette musique et désirant en jouir dans les conditions qui lui fussent le plus favorables, nous nous hâtâmes de saluer le maître de l'habitation et de nous éloigner. L'heure déjà avancée et l'éloignement de notre goëlette nous servirent de prétexte pour éviter de visiter le nouveau moulin, dont il nous aurait fallu admirer jusqu'au moindre engrenage.

Nous ne pûmes cependant pas éviter l'inévitable *rafraîchissement*, — qu'il est de convenance d'offrir et d'obligation d'accepter. Généralement, aux colonies, sous prétexte de se rafraîchir, on se brûle l'estomac avec du rhum, du genièvre ou tout autre alcool.

L'obscurité nous prit dans les bois, et il faisait nuit noire lorsque nous rentrâmes chez Ricardo. Nous y arrivâmes la vie sauve et les membres entiers. Nous en rendîmes grâces à Dieu et à nos montures, qui avaient été les instruments de sa bonté.

Comme il était tard, nous renvoyâmes au lendemain l'achat des bananes que nous nous proposions de faire à Ricardo, et nous nous rendîmes à bord de la *Georgette*, dont les durs matelas nous semblèrent bien doux.

Lorsque je m'éveillai, le lendemain matin, j'entendis le bruit de la lame courant le long du navire; je sentis le mouvement brusque du tangage et l'inclinaison du roulis presque insensible sur une goëlette *bien appuyée*. J'ouvris les lames de ma cabine. — Nous étions à la voile.

— Mon cher, me dit le capitaine, le vent s'est mis à souffler du nord vers le lever du jour, et j'en ai profité. Il paraît que vous dormiez bien, car l'appareillage ne vous a pas dérangé. Nous prendrons les bananes de Ricardo à un prochain voyage. Quand on rencontre par hasard sur son chemin une brise comme celle-ci, on serait fou de la laisser s'époumonner pour rien. Si cela continue, dans trois jours nous serons à la Guadeloupe, et nous nous contenterons de saluer Saint-Thomas et Spanish-Town en passant.

Le surlendemain, poussés par la même brise et après avoir franchi, sans nous y arrêter, les canaux sinueux des îles Vierges, nous continuions notre route, laissant à notre gauche la carcasse du *Paranata*, étendue presque à sec sur les récifs de l'Anegada, et nous avions le cap sur la pyramide de Saba, qui se dessinait confusément dans la pluie lumineuse que le soleil répandait sur la mer.

Je m'étais retiré dans un coin, où, assis sur un pliant, je prenais ce que je pouvais d'ombre et de fraîcheur.

Je me rappelai alors le paquet dont m'avait fait offrande mon nouvel ami de Vièques.

Je brisai le cachet et trouvai plusieurs mains de papier couvertes d'une écriture fine et lisible.

C'était un recueil que je vais transmettre tel quel aux lecteurs de la *Revue*, et qui avait pour titre :

HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA COLONISATION FRANÇAISE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES, LES TRADITIONS RECUEILLIES DANS LES ANTILLES, etc., etc., etc. (1).

Mathieu GUESDE.

Pointe-à-Pitre, septembre 1861.

(1) Nous reprenons aujourd'hui le cours interrompu, depuis quelques mois, des études sur les mœurs des Antilles, par notre correspondant de la Guadeloupe. Les lecteurs de la *Revue*, qui ont pris un plaisir si vif à la lecture des précédents articles de M. Guesde, ne trouveront pas un intérêt moindre dans l'*Histoire anecdotique de la colonisation*, dont nous donnerons prochainement un premier extrait.

Le Directeur de la REVUE.

POÉSIE.

—

I. — La locomotive.

Quel est ce monstre noir, immobile, hideux,
Accroupi comme un sphynx sombre et mystérieux,
Qui se dessine au loin tel qu'un mammouth informe,
Survivant au déluge avec sa masse énorme;
Et porte sur son col et ses membres trapus
Cette tour que portait l'éléphant de Pyrrhus?
Sous son front luit son œil, dévorante fournaise,
D'où s'échappe parfois une larme de braise.
Il exhale, au milieu de rugissements sourds,
Quelques cris surhumains, râles stridents et courts.
Son haleine à flots noirs sort de sa carapace;
On dirait qu'il médite un crime et qu'il menace.

Aussi pour maintenir le géant au repos,
Des serviteurs nombreux attachent à son dos
Des chars et des fardeaux, des montagnes de pierres,
Des obstacles sans fin et des cités entières,
Ainsi qu'à Gulliver les nains de Lilliput
Liaient dans son sommeil les bras et l'occiput.

Entassez, redoublez..... le monstre débonnaire
Les supporte, impassible, et les regarde faire;

Puis quand pour l'enchaîner l'homme a fait ce qu'il peut,
Il rit, il siffle, il fume, il s'anime, il s'émeut,
Et jetant son panache à la brise avec grâce,
Comme un coin enflammé s'enfonce dans l'espace;
Et ces fardeaux, ces chars, impuissants embarras,
Attachés à ses flancs pour retenir ses pas,
Malgré leur poids, malgré tous leurs efforts rebelles,
Le suivent, étonnés de se trouver des ailes.

Salut! laissez passer machines et wagons!
Qu'ils dévorent la plaine et transpercent les monts,
Qu'ils coupent nos cités, qu'ils enjambent le fleuve,
Que rien ne les arrête en leur sublime épreuve;
Car ils portent le sceau de la divinité,
Et c'est par eux que Dieu bénit l'humanité.

Salut, des temps nouveaux magnifique et sainte arche!
Quel calme tout-puissant dans l'ardeur de ta marche!
Tu supprimes pour nous la distance et le temps.
Par toi plus d'exilés, plus de deuil, plus d'absents;
Tu ne fais qu'un seul tout de nos deux hémisphères;
Des plus lointains Etats du brises les barrières,
Et d'un même intérêt subissant les liens,
Les hommes, grâce à toi, sont tous concitoyens.

Horace, tu plaçais triple airain, triple chêne
Sur le cœur du premier qui fit une carène;
Indigné qu'un vivant descendît chez Pluton,
Tu blâmais en son vol l'orgueil de Phaéton;
Et traitant de forfaits ces audaces sublimes,
Tu voyais Jupiter foudroyer tous ces crimes.
O mon maître, pardon, si je ne te suis pas,
Et déclare divins tous ces grands attentats.

Notre Dieu ne croit plus le progrès sacrilége;
Il ne craint plus qu'au ciel quelque Titan l'assiége;
Il bénit nos efforts et dit au genre humain :
« Cherche la clef de tout, cherche, c'est ton destin.

» Prends la vapeur, les gaz, la chaleur, la lumière,
» Combine, décompose et pétris la matière.
» Le monde est ton chantier, la nature est ton bien ;
» Et moi seul peux créer quelque chose de rien. »

II. — Croquis. — Treizième siècle.
Un soleil couchant.

Le soleil élargi vers l'horizon s'incline ;
Il atteindra bientôt le haut de la colline
Et les sommets aigus des pins pyramidaux.
Tout est morne. Dans l'air nul bruit joyeux ne passe ,
La plaine est sans chaumière, et la forêt sans chasse ;
Rien n'anime l'espace ,
Ni bergers ni troupeaux.

Seul au sommet d'un pic commandant la vallée,
Se dresse un noir château. Sa tête crénelée
Interroge sans fin les sentiers d'alentour.
C'est l'austère manoir d'un baron formidable;
C'est un asile sûr dans ce temps redoutable,
Un fort inexpugnable ,
C'est un nid de vautour.

Partout sur ses sombres murailles
On voit l'appareil des batailles ,
Des archers et des mangonneaux.
On n'entend que le bruit des armes,
Des sons du cor, des cris d'alarmes
Passer à travers les créneaux.

Et pourtant de ce noir repaire,
Une femme, un ange a fait choix
Pendant son séjour sur la terre !
Son front est pur ; sa taille est fière ;

Sa démarche est souple et légère ;
Si son regard paraît sévère,
Il devient bien doux quelquefois,
Et l'on rêve au son de sa voix.

C'est la dame châtelaine,
Suzeraine
Après son époux et Dieu,
Dans ce lieu,
Dont le front porte couronne
De baronne.

La voilà
Qui s'en va
Sous le chaume
Pour verser
Et placer
Comme un baume
Au malheur
La parole
Qui console
Et qui vole
Droit au cœur.

Noble dame,
Qui lirait
En secret
Dans votre âme,
Y verrait
A regret
Qu'elle enferme
Chagrin noir
Sans espoir
Et sans terme ! !

Son cousin,
Un beau page,
Au matin

De son âge,
Près de l'eau
Du ruisseau,
Considère
Les draps fins
Qu'en ses mains
La légère
Lavandière
A pétris
Et blanchis.

Il soupire
En délire,
Languissant,
Et disant :
« Fine toile
» Qui me voile
» Mon étoile
» Chaque soir,
» Que sans trêve
» En mon rêve
» Je soulève
» Pour la voir;
» Toile fine
» Qui dessine
» Ma cousine
» Dans tes plis
» Assouplis,
» Que je meure
» Tout à l'heure
» Si je puis,
» Invisible
» Et sensible,
» Avec toi,
» Sans émoi
» Trop funeste,
» Me glisser
» Pour presser,

» Pour baiser
» Taille preste,
» Col si blanc,
» Sein tremblant
» Et céleste... »

Ainsi qu'un nuage obscur
Du ciel envahit l'azur,
Tout à coup près du beau page
Surgit un moine à l'air dur :
« Enfant, dit-il, à ton âge,
» Ton père, saint personnage,
» Partait en pèlerinage
» Pour conquérir les saints lieux,
» Et toi, tu perds ta jeunesse
» Dans l'amour et la paresse,
» Exhalant avec ivresse
» Tes désirs incestueux.
» Enfant, la vie est austère;
» Songe à Dieu, songe à ton père,
» Brise avec la volupté,
» Car ce linceul éphémère
» Où ton amour ne voit guère
» Qu'un voile pour ta beauté,
» Doit être aussi son suaire
» Dans la sombre éternité. »

A. V.

BEAUX-ARTS.

De la critique dans l'art (1).

DE LA SCULPTURE.

En comparant les procédés si différents de la sculpture et de la peinture, il est facile de déterminer à quel point de vue l'une est inférieure ou supérieure à l'autre. D'abord la sculpture est privée de la couleur, elle est obligée d'accepter celle des matières que lui fournit la nature, soit qu'elle emploie le bois, la pierre, le marbre ou les métaux. La perspective, qui permet au peintre de développer dans un cadre restreint des espaces infinis, n'est d'aucun secours au sculpteur : aussi doit-il renoncer à représenter des scènes tant soit peu complexes et se contenter, même dans des groupes considérables, d'un nombre de personnages fort limité. Enfin l'expression est pour lui d'une difficulté extrême ; elle ne peut lutter avec celle que le peintre est libre d'attribuer à ses figures; car, dès qu'elle dépasse les limites du calme et de la gravité, elle devient pénible, désagréable, et les tours de force, tentés par certains artistes désireux de s'affranchir de cette condition inhérente à la nature même de leur art, ne constituent que des exceptions assez malheureuses.

(1) Voir la première et la seconde partie, t. XV, p. 345 et 406.

La part faite aux désavantages, il reste à considérer par quel côté la sculpture l'emporte sur la peinture. Nous rétablirons ainsi l'équilibre, et l'on verra qu'elles peuvent marcher de front sans être jalouses l'une de l'autre.

La sculpture possède le privilége de rendre la forme même des corps avec leur véritable relief, sous toutes les faces, à tous les points de vue. Le spectateur peut tourner autour d'une statue, la voir de tous les côtés, sous autant d'aspects qu'il lui plaira, de haut, de bas, de près, de loin, sous toutes les lumières imaginables ; ses moyens d'observation, enfin, ne sont et ne peuvent être limités. Un tableau, au contraire, ne peut être vu d'une manière absolue qu'à une seule distance, qu'à une seule hauteur, que d'un seul point ; il condamne l'observateur à une immobilité complète, sous peine de le priver de toute illusion, en ne lui montrant que des lignes fausses et incorrectes.

Ces simples remarques suffisent pour conclure que le but spécial de la sculpture doit être la beauté de la forme dans le calme de l'expression. En effet, l'art antique, art merveilleux s'il en fut jamais, à l'époque de sa plus grande splendeur, alors qu'il produisait ces admirables chefs-d'œuvre enfouis pendant des siècles sous les décombres du vieux monde, pour en sortir à l'heure où le monde nouveau, échappé des langes de la barbarie, devenait capable de comprendre leur beauté révélatrice, l'art antique n'eut d'autre but que d'élever la forme jusqu'à la vérité et la splendeur de l'idéal. Son succès fut complet ; et, devant les marbres de Parthénon, l'art moderne n'est qu'un enfant qui sait à peine bégayer la langue de Phidias. Mais la langue de Phidias doit-elle être absolument la nôtre? Devons-nous être ses élèves ou ses rivaux? Graves questions qu'il faut avoir le courage d'aborder franchement; car elles portent en elles toutes les destinées de l'art.

Phidias n'imitait rien, et nous, nous copions Phidias. Phidias symbolise toute la civilisation païenne à l'apogée de sa puissance et de son extension ; il en est le dernier terme; c'est le plus beau rayon d'un astre près de descendre derrière les vapeurs de l'horizon. Mais nous, hommes d'un monde nouveau, nous, qui commençons à peine à naître à la lumière, après un enfantement qui a duré à lui seul plus longtemps que les temps historiques de la civilisation ancienne, n'avons-nous pas un autre devoir, un autre avenir que de

vouloir être citoyens de Rome ou d'Athènes, que de nous essayer à être païens, quand depuis dix-huit siècles le paganisme n'est plus ?

Phidias eut une conviction, le génie en a toujours une; et plus le génie s'élève vers le sublime, plus la conviction qui lui sert de piédestal est puissante et profonde. Phidias fut sublime; faites comme lui, vous le serez également. Cette conviction, nous ne vous la définirons pas : la lumière ne se définit point; elle étincelle à nos yeux, et nous voyons. Du jour où l'art moderne aura conscience de sa vocation; du jour où il ne marchera plus comme l'enfant dont les jambes chancellent sous le poids de son corps, alors Phidias reparaîtra, plus jeune, plus brillant que lorsqu'il modelait dans l'or et dans l'ivoire la Minerve du Parthénon ; il portera dans son cœur l'embrasement de l'amour, et sa grande âme, illuminée de la beauté suprême, s'épanchera par des chefs-d'œuvre d'une perfection inimaginable.

Telles sont les destinées futures de l'art : mais songeons au présent, c'est le plus sûr moyen de préparer l'avenir. Involontairement nous nous sommes écarté de notre sujet; ébloui par cette grande figure de l'art antique, nous n'avons pas résisté au plaisir de dire comment il avait atteint à une si haute splendeur, mais en même temps nous avons puisé dans cette rapide étude un grand enseignement : c'est que l'art moderne, pour obtenir une gloire pareille, avait à suivre la même marche, et qu'il dépasserait d'autant plus cette gloire que sa conviction était mieux éclairée par la possession d'une vérité plus complète. L'art païen a modelé une forme admirable, l'art moderne ne doit pas la rejeter; mais il doit se rappeler aussi qu'il est destiné à lui inspirer le souffle de la vie, la puissance de la pensée. La civilisation moderne, créée par le spiritualisme chrétien et s'appuyant avant tout sur les sentiments moraux de l'homme, ne peut se contenter de la beauté naturelle; elle ne la repousse pas, mais elle la veut idéalisée et en harmonie avec ses dogmes et ses croyances. La Renaissance, éblouie par l'apparition des chefs-d'œuvre de l'antiquité, se fit spirituellement païenne; elle évoqua toutes les divinités de l'Olympe pour leur rendre dans ses allégories un culte gracieux et élégant, mais qui, ne pouvant être sérieux, ne dépassa pas les bornes d'un divertissement de bon goût. En jouant cette aimable comédie, l'art dédaigna sa

propre personnalité; les traditions furent rompues, le moyen âge s'appela barbarie; on se prit à rire de ces saintes figures qui gardaient les portails de nos églises; et il a fallu plusieurs siècles de révolutions pour rendre à cette humanité oublieuse le sentiment de ses devoirs et de sa vocation.

L'art moderne est donc à créer. Nous sommes persuadé que la sculpture, qui tend vers un but mieux défini que la peinture et qui ne peut s'égarer comme elle, concourrait utilement à trouver la formule de l'art moderne. Les limites étroites en apparence où elle semble renfermée l'obligent à gagner en profondeur ce qu'elle perd en étendue. Par la nature même de ses procédés, plus spécialement dépositaire de la beauté de la forme, qui entre ses mains ne peut être soumise aux caprices de la peinture, rien n'empêcherait qu'elle ne fît de cette forme l'expression sensible des grandes idées sur lesquelles repose l'avenir de notre société.

Nous nous permettons ces réflexions parce qu'à nos yeux elles agrandissent les bornes de l'art et qu'il nous a été pénible, depuis bien des années, de rencontrer, parmi les œuvres de sculpture figurant à nos expositions, un grand nombre d'ouvrages à la vérité remarquablement exécutés, mais assez pauvres de conception et n'indiquant aucune tendance vers un ordre de choses qui eût quelque avenir.

Néanmoins, envisageant la sculpture telle qu'elle est, et non point telle que nous la désirerions, nous sommes le premier à reconnaître les services qu'elle a rendus à l'art par la sagesse et la correction de son exécution. Elle n'a pas soutenu ces théories extravagantes qui toléraient la difformité, et mettaient l'idée avant tout, sans se préoccuper si souvent elle n'était pas par trop bien dissimulée sous l'enveloppe grotesque dont on prétendait l'affubler. Plus réservée, plus austère, la sculpture passait sans s'impressionner devant ces extravagances de mauvais goût; et si parfois elle encourait le reproche de froideur, au moins se montrait-elle toujours pleine de convenance et de dignité. Ne fournirait-elle aux artistes que des modèles, où ils puissent venir puiser un sentiment plus correct de la beauté dans la forme, la sculpture rendrait encore à la cause de l'art un immense service, et mériterait les plus grands encouragements. Mais nous espérons mieux d'elle, et l'avenir, nous en sommes certain, ne trompera pas nos espérances.

DE L'ARCHITECTURE.

La sculpture n'a pas la couleur à sa disposition ; elle ne peut dans de vastes pages, ou s'abandonner aux caprices de l'invention, ou reproduire les scènes de l'histoire; mais elle possède encore la figure humaine comme moyen d'expression ; elle peut en rendre les grands sentiments, en représenter la forme dans toute sa beauté. L'architecture n'a aucun de ces moyens à sa disposition : de grandes masses, des lignes dont elle peut varier l'agencement, sont les seuls éléments qu'elle puisse employer; pourtant, quelque bornés qu'ils paraissent, ils ont suffi au génie de l'homme pour réaliser les merveilles les plus imposantes et les plus durables. L'architecture s'est rendue l'interprète de toutes les civilisations, de toutes les nationalités, de tous les progrès, de toutes les aspirations de l'humanité. Depuis l'immobilité de la théocratique Egypte jusqu'au spiritualisme chrétien, elle a tout dit; depuis la pyramide du Pharaon jusqu'à la cathédrale catholique, elle a écrit l'histoire de l'homme par des monuments que les siècles n'ont pu détruire. La Grèce poétique lui vit élever son Parthénon ; Rome lui fit célébrer sa puissance par ses théâtres, par ses aqueducs, dont les ruines imposantes marquent à tout jamais les places où le colosse romain a posé son pied dominateur.

En rappelant les grandeurs passées de l'architecture, quoique nous soyons seulement fidèle à la vérité, une crainte vient à notre esprit : à notre insu, n'adresserions-nous pas un reproche à l'époque où nous vivons? N'établirions-nous pas, au profit du passé, une comparaison défavorable au présent ? Chaque peuple, chaque siècle eut un style à lui, et il paraîtrait difficile de dire si nous en avons un, et quel il est.

Nous ne rechercherons pas la cause de ce manque d'originalité : en parlant de la sculpture, nous avons traité cette même question, et indiqué la source où, selon nous, toute inspiration devait se puiser. Nous ne concevons pas de génie sans conviction, de quelque ordre qu'elle soit; et sans génie, sans invention, il n'y a pas d'originalité possible. Aussi voit-on de nos jours les organisations les plus favorisées produire des œuvres sans portée et, après quelques succès éphémères, s'éteindre sans réaliser aucune des espérances

que de brillants débuts avaient fait concevoir. Cette influence malheureuse pèse sur l'architecture aussi bien que sur ses deux sœurs, la sculpture et la peinture ; et il est déplorable de voir des hommes capables d'inventions, de conceptions neuves et élevées, se borner à copier tantôt un temple grec, tantôt une église gothique ; comme si le génie humain avait des bornes et qu'arrivé à une certaine limite, il ne lui restât plus qu'à abdiquer pour se réduire au rôle servile d'imitateur.

Mais, dira-t-on, l'occasion manque : tout le monde n'a pas à tracer le plan de vastes édifices ; le plus souvent il faut travailler pour des particuliers, accepter mille exigences : alors à quoi bon et comment faire de l'art ? Sans être sévère, ces excuses sont peu admissibles : d'abord, les ouvrages, même les moins importants, peuvent porter l'empreinte du bon goût : non-seulement ils le peuvent, mais ils le doivent, car, se trouvant plus souvent à la portée du public, ils sont appelés à exercer sur lui une influence directe et de tous les instants. Ensuite, n'y a-t-il pas autant de mérite à faire preuve de talent en construisant de simples maisons de particuliers qu'en élevant des palais somptueux ? Vous vous plaignez du peu de goût du public ; mais où voulez-vous que des hommes dont la vie se passe au milieu des affaires, aillent en recevoir les premières notions ? Ne serait-ce pas à ceux qui ont voyagé, qui ont vécu dans les musées, qui ont fait de l'art l'unique préoccupation de leur vie, de leur bâtir des habitations d'un aspect agréable, de les entourer d'objets propres par leur élégance à faire naître chez eux le besoin et le désir de posséder de belles choses ?

Nous livrons ces pensées aux méditations de tous, et en particulier des artistes. Nous voudrions les voir reprendre courage, et au lieu de se laisser abattre par les difficultés de la lutte, puiser dans le sentiment de leurs devoirs, dans des convictions puissantes et éclairées, cette belle et confiante énergie que les revers ne peuvent affaiblir. D'ailleurs, à la vue de ces associations fondées dans le but de favoriser l'art véritable, et qui réunissent dans leur sein l'élite de notre société, n'est-il pas permis d'espérer de meilleurs jours, un retour vers le bon goût, une appréciation plus juste des services que les arts peuvent rendre à la cause de la civilisation ?

En terminant par l'architecture, nous n'avons pas la prétention d'établir un ordre de hiérarchie : nous savons, au contraire, que

l'art à sa naissance dut se manifester par des œuvres d'architecture. Une fois le premier édifice élevé, la sculpture vint ciseler les frises, fouiller les feuillages des chapiteaux; puis, gagnant en hardiesse, elle eut recours à la figure humaine; elle la représenta dans des bas-reliefs, mais captive et attachée aux blocs de pierre et de marbre où l'enchaînait l'inexpérience des artistes. L'art grec rompit ces entraves : il délia les membres des statues égyptiennes, leur rendit la vie et le mouvement, et produisit ces chefs-d'œuvre d'élégance, objets de notre continuelle admiration. Une fois que l'architecture lui eut préparé un abri, la peinture put prendre naissance : plus délicate que ses deux sœurs, elle ne pouvait braver les injures du temps; mais sa croissance fut rapide; elle les égala bientôt, et l'art, fortifié et embelli par cette triple union, apparut tout d'un coup dans toute sa majesté. Il régna en maître sur les peuples prosternés aux pieds des idoles magnifiques qu'il offrait à leurs adorations; il célébra les victoires des conquérants; et les nations, éblouies par sa beauté, le chargèrent de raconter aux siècles à venir les fastes de leur histoire. Nous voudrions avoir le loisir de décrire sa marche triomphale à travers les temps et les peuples; mais les bornes étroites où nous nous sommes renfermé, nous prescrivent plus de modération. Nous cherchons à être utile, et non pas à satisfaire des goûts personnels.

Pour terminer notre exposé de l'art, nous n'avons plus à cœur que de faire sentir la nécessité d'une étroite fraternité entre l'architecture, la peinture et la sculpture : elles sont les membres d'un seul et même corps, et, pour croître, elles doivent, en s'appuyant l'une sur l'autre, chercher à vivre en parfaite harmonie. A cette seule condition, l'art conservera son ascendant et son autorité. Que deviendrait l'architecture, si la sculpture n'animait, par des bas-reliefs et par des statues, la froideur de ses édifices. Puis ces vestibules, ces salles immenses, avec leurs murailles glaciales et inanimées, n'inspireraient que la fatigue et l'ennui, si la peinture ne les réchauffait par l'harmonie de ses couleurs et n'y parlait à l'esprit en représentant, dans ses compositions variées à l'infini, les brillantes fictions des poëtes, les souvenirs glorieux de l'histoire.

Si les artistes avaient conscience du rôle magnifique qu'ils ont à jouer dans notre société moderne, on ne les verrait pas travailler, chacun de leur côté, dans un isolement égoïste; mais au contraire

s'unir, se rassembler autour de grandes et fécondes idées, et apporter au triomphe d'une même cause le concours des talents si divers dont les a doués la nature. Que de forces perdues, que d'inspirations ignorées trouveraient ainsi leur emploi ! Combien les arts, aujourd'hui si mal connus, en se montrant l'instrument obligé de tout progrès, gagneraient dans l'estime et la confiance du public !

Il faut quelquefois se rendre justice, avouer généreusement ses fautes, et le meilleur moyen de mériter des encouragements sera toujours de savoir les mériter. Les artistes ont des reproches à s'adresser : la division s'est mise dans leur camp ; au lieu de poursuivre l'art véritable, c'est-à-dire l'art utile, l'art indispensable, parce qu'il porte avec lui la lumière dont toutes les sociétés sont avides, on les a vus s'épuiser dans de stériles controverses, se jouer des règles les plus sacrées, et présenter aux yeux du public des œuvres d'aspects si opposés, qu'elles ont jeté la confusion dans les esprits, et fini par rendre l'art méconnaissable. Il y a toute une restauration à opérer, non pas superficielle et s'attaquant seulement à la forme, mais morale, mais réformatrice des idées. A cette seule condition on verra reparaître des hommes de cœur, de beaux caractères, enfin de grands artistes.

Dans ces quelques pages nous avons cherché à faire connaître l'ensemble de l'art. Nous avons cru qu'une simple exposition suffirait pour disposer en sa faveur tous ceux qui aiment encore la vérité et la beauté. Nous savions que l'âme humaine recherche instinctivement tout ce qui porte en soi le cachet du beau, parce qu'elle-même est une émanation, un souffle de la beauté suprême ; nous savions qu'en la menant à la source où elle peut satisfaire cette soif incessante de vérité et de beauté, nous lui rendions une patrie, le milieu véritable où elle jouit de la plénitude de l'existence par l'exercice complet de ses plus nobles facultés.

Au point de vue moral, le goût est le sentiment du vrai et du bien appliqué à l'art, c'est le sentiment du beau. La relation entre le vrai, le beau et le bien est si intime, qu'il faut un certain effort pour les envisager séparément. Le beau est l'expression sensible de la vérité, et le bien son application aux choses de ce monde.

Le but de l'art est de développer le goût du beau chez l'homme et dans la société. Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût : le goût

ne s'apprend pas, ne se calcule pas ; on ne le trouve pas au bout d'une opération algébrique. Le goût est une sublime faculté qu'a l'âme de percevoir la beauté, de s'émouvoir à sa vue. Les arts produisent le beau et le manifestent par des œuvres sensibles ; ils l'offrent aux regards de l'homme, et cette vue a pour résultat de réveiller en lui le sentiment inné de la beauté. Si cette beauté naturelle est l'expression d'une beauté morale, c'est-à-dire d'une vérité, l'art, remplissant son but le plus élevé, aura accru la dignité et la moralité de l'individu : du beau employé comme moyen d'action il l'aura conduit au vrai ; et comme la vérité déposée au cœur de l'homme ne peut rester infructueuse et signale sa présence par la réalisation du bien, il s'ensuivra que l'art aura exercé sur l'âme une triple et bienfaisante influence en l'aidant à concevoir, à sentir, à aimer le vrai, le beau et le bien, sentiments essentiels et constitutifs de toute vie morale.

Ces explications paraîtront arides aux personnes habituées à considérer les arts uniquement comme une distraction agréable. Cependant, à une époque où les idées positives tendent sans cesse à prendre le dessus, et où l'on rejette résolûment tout ce qui ne porte pas avec soi un caractère évident d'utilité, il est nécessaire de prouver combien les arts sont empreints à un haut degré du cachet de l'utile. C'est le moyen de les faire accepter par tous ceux à qui une vie consacrée aux affaires ne laisse pas le loisir de les cultiver, et par suite de les aimer.

La nécessité de développer chez l'homme la vie morale et intelligente ne peut être contestée par personne, et puisque les arts possèdent le privilége de la faire naître et de l'entretenir, il s'ensuit qu'en les encourageant et en leur imprimant une direction éclairée, on exerce, vis-à-vis de la société, une action salutaire et bienfaisante.

Y a-t-il un autre moyen d'atteindre sûrement au même résultat ? L'industrie, par exemple, fournit-elle également un aliment à la moralité de l'homme ? En un mot, le spiritualise-t-elle, ou le matérialise-t-elle ?

L'industrie n'est pas née d'hier, il est facile de l'apprécier et de la juger. Elle s'est présentée à la société comme sa libératrice ; elle permettait à l'homme de le délivrer du joug de la matière en lui rendant la vie plus facile, en lui apportant le bien-être, en augmen-

tant indéfiniment ses forces. Elle n'a jamais parlé de progrès moral. Ses machines ingénieuses causent l'étonnement, la surprise, l'admiration ; mais leur vue ne saurait exciter les nobles mouvements du cœur, lui inspirer des sentiments de dévouement, de générosité. Elle a enfanté l'égoïsme de la spéculation ; elle a divisé la société en deux castes ennemies : la caste de ceux qui travaillent jusqu'à l'abrutissement, la caste de ceux qui jouissent jusqu'à l'enivrement du luxe et de la débauche.

L'industrie ne mérite pourtant aucun blâme; elle était bonne en elle-même, elle constituait un progrès de plus. L'homme seul est coupable; l'homme qui abuse de tout, qui emploie au service du mal les forces merveilleuses que la Providence met à sa disposition, mais dans un but que sa mauvaise foi et son aveuglement lui font sans cesse oublier.

La grande œuvre de notre époque est de moraliser l'industrie, d'empêcher qu'elle n'absorbe toutes les intelligences, en lui opposant un contre-poids capable de rétablir et puis de maintenir l'équilibre. Si elle porte l'esprit vers les choses de la terre, si, à l'exemple de ces peuples qui, quoique vaincus, imposent à leurs vainqueurs leurs mœurs et leurs lois, elle assujettit et enchaîne l'homme à la matière dont il s'est fait le dominateur, il faut donner aux sociétés modernes un élément qui les spiritualise à côté de l'élément qui les matérialise.

Les arts viennent à vous, non point comme ces empiriques qui n'ont pour se faire valoir qu'une parole insolente, ils viennent à vous appuyés de l'autorité de tous les siècles passés; ils vous apportent des remèdes d'une efficacité incontestable; et s'ils s'engagent à guérir votre mal, c'est que, depuis que le monde existe, le mal n'a jamais résisté à leur traitement. Ne rejetez pas leur concours, acceptez-le franchement, sans remettre au lendemain ce qui peut se faire le jour même.

Cette tâche est-elle pénible, est-elle difficile? non certainement : le premier essai vous prouvera qu'elle est facile et qu'il y a du charme à l'accomplir. Il serait bien long d'énumérer les avantages personnels que procure la culture des arts : il suffit d'ailleurs de réfléchir quelques instants, et l'on comprendra de suite le prix de cette agréable étude pour ceux dont tous les moments ne sont pas absorbés par les affaires, et que leur position de fortune rend libres

d'occuper leurs loisirs comme bon leur semble. Grâce à elle, l'ennui et ses dégoûts ne viendront jamais vous visiter ; une constante activité entretiendra dans votre esprit le goût du beau, dans votre cœur le sentiment du bien : en un mot vous vivrez ; car ce n'est pas vivre que d'être à charge aux autres et à soi-même, et de traîner, du matin au soir, une existence inutile et sans but.

Si le bonheur était une chose assurée, peut-être trouverait-on dans sa perpétuelle jouissance l'oubli de soi-même. Tous le cherchent, bien peu le rencontrent ; et, à l'heure des chagrins, de quel côté se tourner, que devenir, si l'on ne sait pas s'arracher à leur étreinte par des occupations attrayantes et capables, en absorbant l'esprit, de procurer le repos du cœur? Dans ces moments de douleur, les arts vous tendront la main ; ils vous conduiront dans un monde meilleur, sous un ciel que les nuages ne savent pas assombrir; vous vous oublierez sous des ombrages qu'aucun hiver ne dépouille de leurs feuilles; et lorsque vous reprendrez le fardeau de la vie réelle, déjà le temps, ce grand consolateur, en émoussant l'aiguillon de la douleur, vous aura rendu la vie possible et supportable.

L'art embellit la vie, il console la douleur, il donne à ceux qui le cultivent un caractère de dignité que l'on ne saurait trouver ailleurs. Le travail ennoblit l'homme aux yeux de ses semblables, le désœuvrement le voue à leur mépris. Le travail est la grande loi imposée à l'humanité tout entière, et refuser de travailler, c'est transgresser cette loi, c'est s'inscrire parmi les violateurs de l'ordre social. Aux uns est attribué le travail du corps, sous le soleil et sous la pluie; aux autres, le travail de l'intelligence, les hautes spéculations de l'esprit, les recherches laborieuses de la science; et de cette union de travail naît la vie même de l'humanité, cette grande vie de progrès qui conduit la société vers sa fin providentielle. N'hésitons pas, ne soyons pas cette mauvaise herbe que le cultivateur arrache pour laisser le bon grain mûrir; mais, pleins d'une juste émulation, soutenus par le sentiment du devoir, levons courageusement la tête, venons dans ce champ où la moisson ne manque jamais à l'ouvrier ; et nous y trouverons, avec la satisfaction de notre conscience, de la lumière pour notre intelligence, des joies pour notre cœur.

Eugène Boilly.

ARCHIVES HISTORIQUES.

Histoire des événements qui se sont passés à Toulouse, le 17 mai 1562.

RELATION CATHOLIQUE.

Briefve narration de la sédition advenue en Tholose 1562, *en may, par les héréticques, et délivrance divinement envoyée aux habitans catholicques de la dite vile des mains et entreprinse des dits héréticques.*

Copie littérale d'un manuscrit du temps, corrigé de la main de l'auteur, qui fait partie des Archives du département de la Haute-Garonne.

Les capitolz de Tholose, esleuz l'an de grâce 1561, en novembre, aiant intelligence avec les héréticques factionaires qui, en ce tems, s'eslevarent en France, appelés hugonaulz, délibérarent avec ceulx de leur secte de toutz estatz, réséans en la dite cité et aux aultres circumvoisines, oster la dite vile de l'obéissance du roy tres chrestien, la subjuguer aux adversaires de Dieu et de la sainte Eglise, et après, cruelement meurtrir ceulx qui ne vouldroint adhérer à leur faulse religion; et pour parvenir à leur exécrable desseing, moiennèrent avec leurs complices obtenir en forme d'édict, faculté d'avoir ministres pour prescher par touttes les viles et lieux de France, selon leur détestable et damnée religion. Et incontinent après la publication d'iceluy, en la court de Parlement du dit Tholose, la dite année 1561, en février, les dits capitoulz receurent

ministres en la dite cité, ausquels la court, par manière de provision, baillia seulement place en ung patu contigu aux fossés de la dite vile, prochain de la porte de Vileneufve. Et combien que par iceluy edict fust prohibé à ceulx de ceste prétendue religion porter armes a leurs presches et conventicules, néantmoings les dits capitoulz permetoint qu'à leurs presches ordinairement y eust cent ou six vingts hommes de leur religion, armés de corceletz, portans harnoys a feu ou aultres harnoys invasibles. Et afin de plus asseurément (comme leur sembloit) conduire à port leur téméraire entreprinse, iceulx capitoulz, soubz prétexte d'éviter esmotion populaire, ordonnarent que les armes des habitans de Tholose seroint portées dans la maison de la dite vile, tachans par ce moyen désarmer les catholicques. Davantage troys moys ou environ devant la sédition advenue, firent secrètement venir plusieurs hereticques estrangiers, les collocant en garnizon ez maisons des habitans de la dite vile leurs confédérés, pour partie d'eulx emploier au besoing à combatre et l'aultre partie delaisser ez dites maisons pour, au tems du conflict, proditoirement endomager les catholicques passans par les rues. Et peu de jours devant descouvrir leur prodition et livrer l'assault, retirarent grand nombre des dits soldats dans la dite maison de la vile, soubz la charge d'un cappitaine de leur secte, appelé cappitaine Saultz, lequel constituarent chief et gouverneur de leur gendarmerie. Et venu l'unziesme de may 1562, se saysirent des collieges Saint Martial, Sainte Catherine et Périgord, et le mesme jour presque touts les capitouls se retirarent dans la dite maison de la vile, exceptés deulx ou troys qui avoint prins les champs pour admener en Tholose quelques compaignies de gens à pied pour ranforcer leur confédérés.

Et le lendemain xij^e de may, estant mardy, environ huict heures du matin, commancarent manifester apertement leur cruele entreprinse, faisant sortir leurs soldats de la dite maison de la vile et les despartant en quatre rues, scavoyr est : au long de la grande rue vers Saint Rome, en la grande rue vers Saint Sernin, en la rue de la Pomme, en la rue de Payrolières, persant les maisons contiguës afin d'aller à couvert de l'une à l'autre.

La court voiant la prodition des capitoulz apertement descouverte et les dangers éminens des ames et corps des catholicques estans dans la dite vile, esleust incontinent huict aultres capitoulz, perso-

nages notables ; et soubdain le commun peuple, la meilleure partie des grands de tous éstatz se voiant estre assallis au desprouveu, dressarent leur cueur a Dieu, et par sa grâce et miséricorde délibérarent soustenir son honneur, la foy de son espouse la saincte esglise catholicque romaine et la coronne de France ; et se mirent en debvoir par touts les lieux ou estoint assalis de résister virilement à ces factionaires et séditieux et les repousser de leur pouvoir.

Et le mercredy et jeudy ensuivans vindrent au secours des catholicques les compaignies des gens à pied de MM. les cappitaines Bezordan, Clermont et Blanhac ; et le mesme jeudy entrarent les compaignies des gens d'ordonnance de M. de Termes, Terride et Forquesvaulx qui, descouvrant par dehors vers Montauban et Castres, empescharent que plusieurs héréticques n'entrassent en Tholose au secours de leurs complices.

Et voyant les dits séditieux que contre leur expectation les catholicques leur resistoint fort et ferme, canonarent au long des dites rues, singulièrement contre l'église de Saint Sernin, cuydans y entrer et s'enrechir après, des vaiseaux pretieulx où reposent les sainctes reliques de plusieurs corps saints ; mais le cappitaine etant dans icele église avec bon nombre de soldatz les repousa rudement ; dont ce voiant les dits hugonaultz forcenetz pillarent juscques au jeudy les églises estans aux endroicts de leurs forces, demolissans et bruslans les sainctes images illec estans, scavoir est : (en) l'église de Sainct Orens, du Taur, des Cordeliers, Jacopins et Beguins, Sainct Quentin, Sainct Rome, Sainct Anthoine, Sainct George ; et espécialement bruslarent les portes des dits convents des Cordeliers et Jacopins et quelques endroicts des édifices d'iceulx, dépopulant de tout ce qu'ils trouvarent dedans.

Et ce pendant les catholicques les repoussoint si virilement qu'ils furent contraincts de reculer vers leur giste et caverne qu'estoit la dite maison de la vile ; dont cognoiscans iceulx factionaires estre frustrés de l'expectation de leur téméraire entreprinse, afin d'evader de nuict demandarent le sapmedy après midy, veilhe de la Pentacouste, trefves juscques au lendemain, lesqueles leur furent accordées par les catholicques, qui attendoint la compaignie de la cavalarie de M. Montluc, qui s'approschoit à grand diligence, et plusieurs aultres cappitaines de gens à pied.

Et les dites treufves acordées, le mesme jour, 16me de may, sur

l'entrée de la nuict, iceulx hugonaultz commancarent de vuider de la dite maison de la vile et s'en fouyrent, sortans de la dite ville par la dite porte de Vilenefve, aux environs de laquelle tenoint partie de leurs forces, de tant qu'estoit prochaine de la dite maison commune; et emportarent plus de cinq cens corceletz et grande quantité d'harquabouzes appartenans à la dite vile; et pour ce que l'on n'avoit souspçon de leur fuyte, ne fust aperceue promptement; mais incontinent l'avoir entendue, la cavalarie sortist dehors, qui en desfeyt partie d'eulx, et par les champs les rusticques en desfirent quelques autres. Si est ce (que) la grande trouppe des dits hugonaultz se retirarent à Montauban et à Castres.

Par ainsin, le jour de la feste de la Pantacouste, 17me de may, les catholicques entrarent dans la maison de la vile délaissée, comme dict a esté, la nuict précédente des hugonaultz, et des capitoulz proditeurs n'en fust treuvé que ung qui fust desauchtoré et après décapité; le Viguier aussi de Tholose, cappitaine Saultz, quelques advocatz, gens de praticque, borgeoys et plusieurs personages estans de cette faction, furent exécutés à mort et les sept capitoulz fugitifs pendus en figure; et en un chascung capitoulat constitué un cappitaine proveu de lieutenant et porte enseignhe, forrier et corporalz nécessaires pour, par dixaines, recouvrer dans la vile mesme sousfisant nombre de soldatz pour faire chascung pour son tronçon de nuict, la sentinele, et le jour en suysvant garder les portes.

Bientost après que l'estat de la vile fust reduict en quelque ordre et asseurance, furent faictes plusieurs processions solemnes pour randre graces à Dieu le créateur, qui, par le mérite de son benoist fils Jésus, nostre rédempteur, et prières de la très heureuse et benoiste Vierge Marie, sa saincte mère, et de tous lez saincts du paradis, singulièrement des benoistz sainctz desquels les corps sacréz reposent en la dite église de Sainct Sernin, tele victoire divine et miraculeuse nous avoir donnée et délivré des cruelz ennemis de son honneur et de la saincte église catholicque.

Et pour renouveler la mémoire de ce grand bénéfice, l'an révolu, scavoyr est l'an 1563, et le 17me de may, en mesme jour que les dits héreticques délaissarent la dite maison de la vile, fut faicte procession solemne, partant de la dite église de Sainct Sernin et s'arrestant au Palaiz de la dite maison ou fust célebrée messe haulte, dict

ung sermon, tendant le tout à randre grâces à Dieu tout puissant de la delivrance et victoire susdites par son ineffable miséricorde concédées; lequel supplierons de tout nostre cueur très humblement qu'il luy plaise de sa bonté inénarrable nous préserver du vice d'ingratitude, et nous maintenir en sa saincte foy et nous donner sa saincte grace, et après ceste mortelle vie, nous faire participans des biens célestes, afin que perpetuelement le puissions louer au nom de son benoist filz Jésus notre rédempteur, qui avec iceluy Père céleste et Saint Esprit, est ung seul et vray Dieu régnant par toutz les siecles des siecles. Ainsin soyt il.

Jésus. Maria. Joseph.

RELATION PROTESTANTE.

Extrait des Mémoires inédits du sieur Jean Gaches (1).

..... La ville de Castres ayant apris que ceux de la religion de la ville de Toulouse s'étoint saisis de l'hotel de ville et autres quartiers, et qu'ils combatoint contre les catholiques, se resolurent d'y envoyer des secours avec les voisins; ce qui fut exécuté, mais inutilement par le traité précipité de ceux de Toulouse, comme il se verra ci-après.

La même conduite de Castres avoit été tenue pour l'avancement de la religion en toutes les autres villes de Languedoc ou il y avoit d'habitans, particulierement à Toulouse ou Nicolas Fouliou, dit La Vallée, Nicolas d'Agen leurs ministres avoint fait des grands progrès par leurs prédications, ayant toujours preché de nuit dans les maisons particulieres, nonobstant la persécution et exécutions qui s'y faisoint toujours.

Mais le nombre fut de beaucoup augmenté par la prédication d'un carme à la Daurade, lequel monté en chaire pour faire le sermon, ayant aperçu vis-à-vis la figure des cinq plaies de notre Seigneur

(1) Mémoires du sieur Jean Gaches, ou sont raportées les choses les plus mémorables arrivées en Languedoc et particulierement a Castres et a ses environs depuis l'année mille cinq cents cinquante cinq.

avec cet écriteau : *Aquestos pagoun tout !* il prit son texte sur ce sujet. En prechant il exalta en telle sorte la satisfaction des pechés par l'efusion du sang du Sauveur, et ravala telement toutes autres satisfactions qu'il fit changer de créance à un nombre trez grand des catholiques assistans. Le carme étant descendu, et se voyant pressé par quelques uns de ceux de l'église, craignant l'inquisition, se sauva par le suport de ceux de la religion qui le firent évader. On estimoit que le nombre alloit à vingt mille de toute qualité, sexe et age; et entre y ceux des plus relevées maisons de la ville qui changèrent, on comptoit celles Du Faur, de Bernai, de Paule, D'Assezat avec bon nombre de conseillers des plus estimés du parlement, auxquels ayant été permis par l'édit de janvier de s'assembler au faubourg et d'y batir un temple, on y precha un tems assez paisiblement; mais il avint en avril, comme on alloit à un enterrement que les catholiques des fauxbourgs St Etienne, St Michel et St Salvadour s'étant atroupés, se jeterent furieusement sur le convoi et après les avoir éparpillés et écartés ils en tuerent quatre ou cinq et les jeterent dans un puits.

Ceux de la religion en ayant porté plainte au parlement, voyant qu'ils éludoint, s'adresserent aux capitouls qui voulurent éteindre les premieres flames de sédition, et y procédant de meilleure foi, pour empecher les désordres et réparer les meurtres commis, en firent punir prévotalement quelques uns des plus mutins, ce qui enflama la populace et la jeta hors des gonds de l'obéissance, en telle sorte qu'ils se résolurent de massacrer ceux de la religion, apuyés par le parlement et les moines qui prechoint sédition et les confesseurs leur conseillant le massacre.

De manière que ceux de la religion, informés de ces malheureux desseins et étant incessament en crainte, s'assemblerent pour aviser à ce qu'ils avoint à faire pour leur conservation. Le plus grand avis l'emporta de se mettre en état de défense, et, voyant le péril éminent, de se metre en sureté : de sorte que passant des paroles aux effets, n'ayant à espérer aucun salut que dans le désespoir, ils se saisirent d'une des portes de la ville apelée de St Orens, de l'hotel de ville et des rues tout à l'entour du college de Périgord, dont ils tirerent trois compagnies d'écoliers conduits par Soupets, Rapin et Saussans. Ceux de la religion sous ces trois capitaines et Saux qui depuis les mit dans le piége lorsqu'il les fit capituler à l'aproche du

secours qui venoit de tous cotés, avoint ocupé un grand quartier de la ville, et sortant des barricades assaillirent le capitaine Bajourdan qui s'oposoit à eux par ordre du parlement, et s'aprochant de toutes parts s'étendoint jusqu'au Basacle, place St George, les Augustins, Cambis et Peiroulieres, avec divers succès. Ce combat dura depuis le mercredi, troisième de mai jusqu'au dix-septième, jour de la Pentecote; et on dit qu'il y mourut trois cents catholiques et vingt-cinq de la religion, avec soixante blessés. Saux, qui avoit le principal commandement, ayant été gagné, les disposa à capituler à condition de se retirer aux villes de leur parti et de laisser toutes les armes dans l'hotel de ville, ce qu'ils exécuterent de bonne foi, quoiqu'ils eussent pressenti qu'on les trahissoit, ce qui leur fit arrêter le dit Saux et mettre dans l'hotel de ville, qu'ils y laisserent à leur départ, qui fut à quatre ou cinq heures du soir du jour de la Pentecote, après avoir fait la cène fort dévotement. Leur sortie se fit en tumulte et désordre parce qu'ils découvrirent, comme ils s'étoient doutez, qu'on leur vouloit manquer de foi; le parlement ayant fait armer le peuple pour leur courir sus, ils firent soner le tocsin durant trois jours et trois nuits contre ces pauvres désarmés qui leur quitoint leurs maisons et leurs biens, leur coururent sus et les firent poursuivre par trois compagnies du Roi de Navarre, de Montluc et de Termes, lesquelles firent grand meurtres d'hommes et de femmes; et les païsans augmentant la tuerie; de sorte qu'il n'en resta que peu, dont les uns se sauverent à Montauban, les autres aux lieux ocupés par ceux de la religion, ou ils furent accueillis le mieux qu'ils purent.

Les catholiques se voyant maitres absolus de la ville abatirent le Temple qui étoit vis-à-vis la porte qu'on apele du depuis du ministre; et après s'apliquerent, quatre jours entiers, à pendre ceux qui restoint dans la ville, piller leurs maisons et les faire mourir de sang froid en les pendant, faisant trancher la tête ou les faisant noyer cruellement, et parmi eux plusieurs catholiques même par haine particuliere ou barbarie; de sorte qu'on en comptoit de cette qualité plus de quatre cens, entre lesquels étoit Madinelli, capitoul catholique, qui fut mené à St George, décapité et sa tête portée à St Cyprien et afichée a une perche. Teronde, avocat, eut le même sort; Fabri audiencier, des Committes, avocat, deux autres apelés de Jordanis, mis sur un charriot. On laissa Fabri pendu au Salin, et

les autres portés à St George. Denos, bourgeois, et le Viguier furent pendus, et leur tête mise sur la porte Matebioü. Le capitaine Saux qui avoit été laissé ataché dans l'hotel de ville, après qu'il eut été découvert, les catholiques pour récompense le firent pendre à St George, et la cruauté fut si horrible qu'un jeune homme d'Albi, collegiat, entrant à cheval par la porte St Michel, quelqu'un ayant crié, *à l'huguenot*, fut descendu et sans autre forme de procès pendu au Salin, quoiqu'il criat toujours qu'il étoit bon catholique, qu'il fit le signe de la croix, et dit incessament : *Jesus Maria !* Il passa le guichet et plusieurs autres exposés à cette populace acharnée à la boucherie par leurs prédicateurs.

On remarque, en ces désordres de Toulouse, que ceux de la religion firent ces fautes d'avoir affoibli leurs forces dans leurs quartiers, en envoyant des soldats pour garder les maisons des principaux d'entr'eux du pillage, et qu'ayant envoyé de tous cotés pour avoir du secours, ils ne furent aucunement soucieux d'aprendre s'ils arrivoint. Ils se laisserent persuader audit de Saux de capituler lorsque le secours étoit à leur porte, le baron d'Arpajon ayant déja passé le Tarn à Rabastens avec douze cens hommes de Rouergue, et ceux de Castres étoint déja à Buzet avec des belles forces ramassées de divers endroits. Ils se laisserent conduire par ce traitre qu'ils firent depuis arreter ayant reconu leur faute.

Le parlement et les catholiques ayant traité ceux de la religion de la sorte, au préjudice de la capitulation et de la foi donée, furent en peine de sortir de la ville les gens de guerre étrangers qu'ils avoint apelés de tous cotés, craignant que la licence de ceux à qui ils avoint laché la bride ne retombat sur eux, et qu'ils ne pillassent leurs maisons comne etant les plus forts. Ils ramassèrent avec peine une somme considérable qu'ils leur distribuerent, et triomphant de cette cruauté et manquement de foi, instituerent une fête à cette célébre journée, en laquelle ils font annuellement une procession presque aussi solennelle que la fête-Dieu.....

BIBLIOGRAPHIE.

Revue de l'année, religieuse, politique, philosophique et littéraire, par une société d'écrivains ecclésiastiques et laïques, sous la direction de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, docteur en théologie. (Deuxième année.) 1 vol. in-12 de 528 pages. Toulouse, chez Privat; Paris, chez Lecoffre. Prix : 3 fr. 50.

Les ouvrages sérieux édités à Toulouse sont rares; et lorsque nous avons la bonne fortune d'en rencontrer un, il faut que nous ne soyons pas libre d'en rendre compte. Les matières politiques et religieuses, — qui sont pour nous du fruit défendu, — tiennent plus de la moitié du livre que nous annonçons; et l'on a beau se promettre de rester sur la réserve, il est bien difficile de se retenir sur une pente glissante. Essayons toutefois.

Une société d'écrivains, la plupart ecclésiastiques, s'est formée, l'année dernière, à Toulouse, dans le but de publier un tableau annuel du mouvement religieux, politique, littéraire et scientifique. Soumis à l'appréciation du haut clergé, la pensée et le plan de cette *Revue* furent approuvés par vingt-deux membres de l'épiscopat. Il semble alors qu'un recueil paraissant sous un tel patronage, devait être accueilli avec la plus grande faveur par tous les écrivains catholiques. Il y eut discord cependant. Une voix, stridente comme un sifflet aigu dans un tonnerre d'applaudissements, troubla le concert d'éloges qui salua la *Revue de l'année* à son apparition. Ce sifflet était parti d'un recueil intitulé : la *Bibliographie catholique*. On n'est jamais trahi que par les siens. Les journaux nous ont mis dans la confidence de cet incident, dont nous n'aurions point parlé, s'il n'en était fait mention aux premières pages de la *Revue* de cette deuxième année. Pour expliquer le motif de cette atta-

que, peut-être convient-il de s'arrêter un moment sur un fait important que M. de Saint-Projet rappelle dans son *Avant-propos*.

Il existe aujourd'hui, en France, au sein du catholicisme, deux *écoles*. L'une, la plus récente, qui ne date que de 1852, et qui a eu pour chef M. Veuillot et le journal l'*Univers*, est persuadée « que les voies ouvertes par l'esprit moderne mènent aux abîmes, que le christianisme s'y affaiblira, et que cet affaiblissement du christianisme sera la ruine de la société; » et alors cette école trouve bon « qu'il y ait un maître pour obliger la liberté révolutionnaire à respecter la religion. »

L'autre école, dite l'école libérale, et qui date de la Restauration, soutient « que nous sommes irrésistiblement engagés dans ces mêmes voies et croit à la possibilité, à l'utilité, à la nécessité d'un rapprochement entre les immuables vérités du catholicisme et les tendances de la société moderne; » et elle a écrit sur son drapeau : « Pas de pouvoir absolu, l'autorité sans arbitraire, la liberté sans désordre, la religion sans contrainte matérielle. »

Les écrivains de la *Revue de l'année* se sont rangés, — à la suite de MM. de Montalembert, de Broglie, de Falloux, — dans la seconde école, qui a pour organe le *Correspondant*. Cette scission, qui tend à pénétrer partout, même au sein des corporations religieuses, a déjà produit de très-fâcheux résultats. Du vivant du Père Lacordaire, elle s'était introduite dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, et l'illustre Dominicain en avait ressenti un profond chagrin, parce qu'il y voyait pour son Ordre un germe de dissolution. Si nous sommes bien informé, la séparation violente qui, trois mois après la mort du Père, s'est faite à Sorèze dans le corps des Dominicains, aurait là une de ses premières causes. Le *moine apostat*, comme les dissidents appellent l'héritier et le directeur actuel de l'Ecole, aurait dit : « Je mourrai avec cette illusion qu'on pouvait adapter les » idées modernes aux antiques croyances du catholicisme. Utopie ou salut, » c'était la foi de mon Père, de mon maître, c'est la mienne ; et ils pour- » ront bien me tuer, mais non pas m'en faire revenir. » Voilà le *credo* contre lequel se serait soulevé le parti contraire. — Nous avions pensé que quelque chose de semblable pouvait bien avoir provoqué les attaques violentes dont la *Revue de l'année* avait été l'objet. M. de Saint-Projet ne veut y voir que le mobile de l'intérêt, que l'inquiétude inspirée par la fondation d'un recueil rival. Nous voulons bien le croire : mais le motif nous paraît bien futile, et nous en supposions un beaucoup plus sérieux. Nous nous bornerons à ces réflexions ; en dire davantage, ce serait entrer dans une discussion qui ne nous est pas permise. Laissons l'*Avant-propos* et abordons le livre.

Nous nous heurtons tout d'abord à une barrière. Religion et Politique;

ce titre, qu'on lit en tête de la première partie, est comme un de ces écriteaux placés à la porte de certains chantiers, et portant cette inscription : « On n'entre pas. » — Passons.

Le titre de la seconde partie, PHILOSOPHIE, nous promet une matière d'un accès moins compromettant. Mais qu'elle tient peu de place ! A peine vingt-cinq pages, tandis que la première partie en embrasse près de deux cents. La *Vie de famille et les moyens d'y revenir*, par Mme de Marcey ; l'*Ouvrière*, par M. Jules Simon ; *de la Famille*, par M. Margerie ; *Mémoires d'un homme du monde*, par M. Rondelet ; quatre ouvrages de morale, voilà tout ce qu'aurait produit d'important le champ de la philosophie en 1861. La gerbe a bien peu rendu. — Le chapitre est de M. l'abbé Barbe, un écrivain au style chaud, coloré, nerveux ; un dialecticien qui vous serre de près une question, la retourne et la martelle, comme un forgeron, le fer. Il établit d'abord les qualités que doit réunir un moraliste « dans l'acception catholique du mot ; » car M. Barbe est tout à fait dans l'esprit du programme de la *Revue de l'année*, « catholique jusqu'à la moelle. » Qu'à cela ne tienne ; nous aimons qu'un écrivain s'affirme, qu'il ne soit point indécis dans ses opinions et vacillant dans ses croyances. Des quatre ouvrages précités, trois ont les sympathies de M. Barbe, parce qu'il y trouve une âme toujours émue, un enthousiasme ardent pour les saintes choses, en un mot parce qu'il y a du cœur. — Mais il y a de la chaleur aussi dans l'œuvre qu'il répudie ; le cœur y est au service d'une noble cause. — C'est vrai, répond M. Barbe ; « mais les autres sont catholiques et M. Simon ne l'est pas ; et, privé de la lumière catholique, il s'est trompé sur l'homme, sur la famille et sur la religion. » Ce jugement est bien absolu ; heureusement on peut en appeler. Pour ne laisser aucun doute sur la conviction qui le fait parler, M. Barbe a écrit un peu plus loin que les moralistes païens, malgré de beaux éclairs de vérité, n'ont rien pu pour la moralisation des hommes ; que les philosophes modernes, même les plus spiritualistes, n'ont réussi à convertir personne. Pourquoi cela ? « Parce que, répond-il, c'étaient des COMÉDIENS DE MORALE. »

Quoi ! Socrate et Platon, Cicéron et Sénèque, des comédiens de morale ! Quoi ! Jules Simon, Paul Janet, — pour ne citer parmi les modernes que les moralistes stigmatisés par M. Barbe, — des comédiens de morale ! Nous ne savons trop dans quelles conditions d'esprit et de cœur il faut être pour penser comme M. Barbe ; nous doutons même que nous y arrivions jamais ; mais, en ce moment, nous sommes à mille lieues de son sentiment.

La troisième partie, l'HISTOIRE, comprend quatre chapitres. Dans le pre-

mier, M. l'abbé Latou rend compte de plusieurs ouvrages sur l'*origine du christianisme dans les Gaules*. Deux opinions divisent les savants sur ce point. L'une la fixe au troisième siècle de l'ère chrétienne; l'autre, au berceau du christianisme. Quelle est l a plus conforme à la vérité de l'histoire ? La première doctrine, qui fut celle des critiques du dix-septième siècle, avait longtemps prévalu. L'autre, qui n'a surgi que depuis quelques années, tend à prendre le dessus. M. Arbellot, dans son *Histoire de saint Martial*, évêque de Limoges, fait remonter la mission du saint apôtre à saint Pierre lui-même. M. Salmon, auteur de l'*Histoire de saint Firmin*, déclare cet évêque disciple et envoyé de saint Pierre; M. Pergot, auteur de la *Vie de saint Front*, évêque de Périgueux, fait remonter à la même époque la mission du saint apôtre. Rien encore de vraiment concluant en faveur de la critique moderne. L'auteur de l'article nous promet de nouvelles lumières dans une monographie sur saint Saturnin qu'il doit publier bientôt. Nous souhaitons qu'il dissipe tous les doutes.

Le deuxième chapitre (*hagiographies*) est tout entier de la plume de M. l'abbé Barbe, et nous a paru un des morceaux les plus achevés du recueil. L'auteur analyse et loue en même temps l'*Histoire de sainte Chantal*, par M. l'abbé Bougaud ; une *Etude sur saint Jean-Chrysostôme*, par M. l'abbé Martin ; la *Vie du curé d'Ars*, par M. l'abbé Monnin, et l'*Histoire de Ribadeneyra*, disciple de saint Ignace, par le R. P. Prat. Mais l'auteur de la *Vie de saint Vincent de Paul*, M. l'abbé Maynard, si dur, dans la *Bibliographie catholique*, envers le directeur de la *Revue de l'année*, est assez malmené à son tour. M. Barbe déclare son livre « une compilation fatigante. » « Avoir sous la main, dit-il, des trésors si précieux, » toucher à de si grandes choses, remuer de si nobles idées et des senti- » ments si héroïques, heurter au sublime à chaque pas, tenir dans sa » main et sous ses yeux les plus beaux éléments et ne pas tirer de son » âme une page émue, éloquente, immortelle, n'être que facile, clair » et correct, c'est fâcheux à constater ! »

M. l'abbé Goux, docteur ès-lettres et en théologie, s'est chargé, cette année, comme il l'avait fait déjà l'année dernière, des travaux relatifs à l'*histoire moderne*. Nous ne relèverons qu'une phrase dans la première partie de l'article de M. Goux. Autrement ce compte-rendu prendrait bientôt les proportions d'un livre, si nous nous arrêtions toutes les fois que nous en trouvons l'occasion. A propos de l'ouvrage sur les *Girondins*, par M. Guadet, neveu du girondin de ce nom, M. Goux a porté ce jugement, que nous venons de lire également dans les *Essais historiques et littéraires* de M. Vitet :

« Tant qu'ils purent espérer de dominer le mouvement, ils le favori- » sèrent *par calcul et par ambition ;* quand ils se virent dépassés, ils » voulurent le comprimer et rester en arrière, mais ils furent entraînés

» malgré eux et broyés. » Nous donnons raison à M. Goux sur tout, hormis sur la pensée qu'il prête aux Girondins dans les deux mots que nous avons soulignés. Les Girondins avaient embrassé le mouvement social de 89 avec l'ardeur, la sincérité et le désintéressement que la jeunesse apporte dans toutes les nobles choses. Il n'y avait ni calcul ni ambition dans leur conduite. M. de Lamartine a dit qu' « ils avaient voulu conquérir et exploiter à eux seuls le pouvoir et la liberté. » Eh ! quels sont les hommes politiques, — M. de Lamartine le premier, — qui n'ont pas l'ambition de faire triompher leur opinion ? La lutte, autrement, n'aurait pas de sens. Les Girondins ont eu cette ambition comme tous les hommes qui, aux différentes époques de l'histoire, ont été mêlés aux affaires de leur pays. Si, comme le dit encore M. Goux, ils doivent un compte sévère à la postérité de la part qu'ils ont prise à quelques-uns des plus regrettables excès de la Révolution, ils sont amnistiés par leur mort. Vous l'avez dit, d'ailleurs ; s'ils se sont mêlés au mouvement, c'est qu'ils avaient espéré de le dominer, — par leur modération, croyons-nous. Mais la modération n'est pas une vertu révolutionnaire, c'est un crime aux yeux des partis. Robespierre les en a accusés et ç'a été leur arrêt de mort. Les Girondins manquaient des passions du temps. « Ils avaient, » a dit un écrivain qui les a bien jugés (Charles Nodier), ils avaient trop » de culture et d'éclat pour des jours d'orages et de ténèbres. Ils n'avaient » pas la foudre de Jupiter, et ils combattaient les Titans. C'était bien » plus, d'ailleurs, qu'Ossa sur Pélion, c'était Vésuve sur Etna, et on » ne ferme pas la bouche des volcans en y jetant des fleurs. »

Si M. Goux n'est pas sympathique aux Girondins et à la révolution de 89, il ne l'est pas davantage au gouvernement impérial, et par suite à son historien, à l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.* Il l'avait bien montré l'année dernière ; il ne s'est point adouci cette année. Ayant à rendre compte du dix-neuvième volume, l'*Histoire des cent jours*, M. Goux s'exprime ainsi : « Fidèle à l'Empereur tombé, M. Thiers ra- » conte la chute du trône constitutionnel et de l'ordre légal, sans leur » donner aucun regret. Tout entier au bonheur de retrouver son héros, » il se dédommage, en retraçant ses rapides succès, d'avoir eu à passer » par l'époque des Bourbons ; et, comme les soldats empressés à quitter » leurs nouveaux maîtres, il retrouve facilement, pour s'en parer, la co- » carde aux couleurs impériales. » Que M. Thiers ait un penchant marqué pour l'homme avec lequel il vit par la pensée depuis plus de trente ans, surtout lorsque cet homme a fait de si grandes choses qu'il a été regardé comme un être surnaturel, il n'y a rien là qui doive surprendre. On s'étonnerait, au contraire, qu'il en fût différemment : l'historien ne serait plus un homme. Cependant l'admiration qu'il éprouve pour son héros ne l'aveugle pas au point de l'empêcher de voir les fautes qu'il a

commises ; il ne manque jamais de les relever et souvent en termes fort sévères. Mais M. Goux lui-même est-il exempt de blâme, et ne pourrait-on pas l'accuser aussi de partialité lorsqu'il ne veut voir dans la restauration de l'Empire que « le résultat d'une révolution militaire, l'œuvre *exclusive* de l'armée, » et qu'il oublie une autre cause que M. Thiers signale pourtant à toutes les pages de son livre : les fautes nombreuses du gouvernement de la Restauration. Pourquoi n'avoir pas le courage de le dire?

Le chapitre sur l'*histoire contemporaine* est consacré à l'ouvrage de M. de Barante sur la *Vie politique de M. Royer-Collard*, et aux troisième et quatrième volumes des *Mémoires de M. Guizot*. L'importance du livre de M. de Barante et la grande et sévère figure de M. Royer-Collard demandaient, ce nous semble, quelque chose de plus que trois pauvres petites pages, en présence surtout des travaux sérieux que M. Léonce de Lavergne et M. Oscar de Vallée ont donnés à la *Revue des Deux-Mondes* et à la *Revue contemporaine*, et dont l'auteur de l'article, écrivain très-distingué, d'ailleurs, M. Octave Depeyre, eût pu tirer un utile parti pour une étude raisonnée du gouvernement constitutionnel de la Restauration.

Nous glisserons aussi sur le chapitre de l'*archéologie*. Depuis que le goût des antiquités nationales s'est éveillé en France, depuis que le désir de rechercher les traces des générations éteintes s'est propagé dans la province, depuis surtout que M. le ministre de l'instruction publique a intéressé toutes les sociétés savantes à un travail d'ensemble, les sociétés archéologiques se sont multipliées à vue d'œil ; et sans vouloir déprécier les découvertes de M. Beudot sur les *sépultures des barbares* et les travaux publiés par M. Cochet dans la *Normandie souterraine*, dont nous entretient M. l'abbé Carrière, il eût été facile à l'auteur, en sa qualité de membre de la Société archéologique du midi de la France, de faire un travail plus complet, s'il eût compulsé les mémoires publiés par les sociétés savantes de l'Aube, de l'Oise, de l'Yonne, de la Moselle, de la Somme, et de cinquante autres départements; car il est des provinces qui possèdent jusqu'à deux et trois associations savantes.

Littérature. Nous mettons ici le pied sur un terrain où nous nous sentons plus à l'aise. Les deux premiers chapitres sont de M. l'abbé Lézat, nouvellement reçu licencié par la Faculté des Lettres de Toulouse, et qui se prépare sans doute, à l'exemple de M. Goux, à soutenir bientôt ses thèses de docteur. M. Lézat a déjà plusieurs des qualités qui font l'écrivain ; nous voudrions pouvoir dire qu'il en a aussi l'esprit de sagesse et de modération. Est-ce possible? Nous en faisons juge le lecteur. Dans le premier chapitre de l'*histoire littéraire*, M. Lézat passe en revue trois ouvrages de MM. Géruzez, Godefroi et Nisard sur l'histoire de la

littérature française. On sait que l'ouvrage de M. Géruzez, après avoir obtenu une première distinction à l'Académie française, a été admis, l'année dernière, à l'honneur de partager le grand prix Gobert. Voici ce que pense M. Lézat de l'ouvrage, de l'auteur et de l'Académie : « On » (l'Académie) a loué son esprit sage et libre. Or, la sagesse de M. Géru- » zez a été de ne se dépouiller d'aucun préjugé et de reproduire sur le » protestantisme, sur le jansénisme et la philosophie du dix-huitième » siècle toutes les opinions qui ont cours à travers le monde qu'il fré- » quente et dans les livres qu'il consulte. Il ne serait pas loin de préférer » la tolérance du chancelier de l'Hôpital à l'éloquence de Bossuet. La » Ligue fut de tout point une chose pitoyable ; Saint-Cyran et Arnauld » n'ont jamais cessé, d'après lui, d'être des catholiques orthodoxes. Il » est fâcheux que Bossuet et Bourdaloue aient pensé de Molière autre- » ment que M. Géruzez, etc. »

Nous admirons autant que M. Lézat l'éloquence de Bossuet, et nous avons passé plus de trente ans de notre vie à faire partager à d'autres notre admiration ; mais nous estimons au moins à l'égal de l'éloquence de Bossuet le grand caractère du chancelier l'Hôpital, qui s'interposait au milieu des partis en armes et leur disait, pour les ramener à la paix et à la concorde : « Ostons ces mots diaboliques, noms de factions et de » séditions, *Luthériens, Huguenots*, *Papistes ;* ne changeons le nom de » chrestiens ! » Bossuet n'a rien dit de plus éloquent. — Où allons-nous, ou plutôt vers quels temps veut-on nous ramener, si la tolérance, cette précieuse conquête de la civilisation, si conforme d'ailleurs à la loi de l'Evangile, « aimez-vous les uns les autres, » n'est plus réputée une vertu ? La société moderne serait-elle donc destinée à repasser par les terribles épreuves du seizième siècle ? — Que trouvez-vous aussi à louer dans la Ligue ? Ses fureurs ? Non. Ses projets ? — car c'est bien d'elle qu'il est permis de dire qu'elle agissait par calcul et par ambition. — Vous savez quels projets dynastiques elle couvrait du manteau de la religion ; et nous ne vous ferons jamais l'injure de croire que vous les approuvez. — Nous laissons et Arnauld et Molière; nous ne pouvons donner ici réplique à tout.

Dans le second chapitre, *critique littéraire*, deux écrivains seuls, MM. de Pontmartin et Victor de Laprade, ont trouvé grâce devant M. Lézat. Toutefois, on a lieu de s'étonner du genre de mérite que l'auteur de l'article trouve principalement à louer en M. de Pontmartin : « Il appartient, dit-il, à la classe des critiques polis; il évite avec le » plus grand soin les formes acerbes et violentes. Dans ses moments de » juste colère, il ne peut se dépouiller d'une certaine urbanité et d'un » certain ton de bonne compagnie. Il prend quelquefois le fouet, jamais » *le bois vert ;* il fustige, mais il n'*éreinte pas.* » M. Lézat doit bien en ra-

battre aujourd'hui, s'il a lu les *Jeudis de Mme Charbonneau*, la satire la plus violente mais la plus loyale, — car M. de Pontmartin marche visière levée, — qui ait été écrite, depuis les Mémoires de Beaumarchais, dans une langue qui a déjà la lettre de Paul-Louis Courrier sur la fameuse tache d'encre du manuscrit de *Daphnis et Chloé*, à la bibliothèque de Florence, l'épître de Félix Pyat à Jules Janin, et un autre écrit que nous n'avons pas le droit de nommer. — Dans ce même chapitre, où MM. Sainte-Beuve, Emile Deschanel et Ernest Bersot sont assez rudement secoués, il nous semble que M. Lézat a tiré sur un des siens, M. Barbey d'Aurévilly, écrivain catholique, qui a des façons étranges d'écrire, et qui se contourne de toutes les manières pour paraître original. Après cela, bien qu'il se dise catholique, M. d'Aurévilly n'a pas, comme M. de Pontmartin, les façons de bonne compagnie; c'est un écrivain mal appris, qui, ainsi qu'il s'en vante lui-même, « fait de la » critique sans mitaines, sans souliers feutrés, sans cache-nez et sans » les trente-six attirails de la prudence, » qui appelle le dix-huitième siècle « un cloaque, » « un crime et une honte de cent ans, » et il en coûte, a dit un critique qui l'a relevé avec dignité, « de tendre la main à un homme qui se plaît dans la haine et dans l'insulte. »

La partie du *roman* est dévolue, comme l'année dernière, à M. Victor Fournel. Et vraiment, nous en sommes ravi. L'auteur a tant de justesse et de pénétration dans l'esprit, tant de bienveillance dans la forme, qu'on serait fâché que la tâche passât en d'autres mains.

Tous les genres, le roman *historique*, le roman *d'intrigue et d'aventure*, le roman *de mœurs et de caractères*, le roman *philosophique*, le roman *économique et social*, le roman *fantastique et fantaisiste*, car le roman se diversifie à l'infini, — c'est toute une flore, — sont passés successivement en revue. Dans un article de vingt-quatre pages, l'auteur a trouvé le moyen de porter un jugement sur plus de trente ouvrages, et de dire, d'un trait de plume, son mot à chaque auteur : M. Jules Janin, « in- » telligence confuse et incomplète, faiseur d'esquisses et de préfaces, » homme tout en éclairs et en soubresauts; un Diderot délayé, adouci, » étendu d'eau, plus honnête et moins philosophe, plus ami de la » phrase et moins des systèmes; » M. Léon Gozlan, « esprit paradoxal, » écrivain laborieusement ingénieux, que son horreur de la banalité » jette dans une recherche continuelle; » George Sand, « femme de » génie, dont l'étonnante fécondité ne se dément pas; encore élève de » Rousseau, mais une élève mise en défiance contre le maître et désar- » mée de ses fougues d'autrefois; écrivain passionné, se complaisant » toujours aux orages du cœur et divinisant l'amour, mais en le domi- » nant par la notion du devoir et en l'inclinant sous la loi. Puisse-t-elle » nous ménager un jour la rare jouissance d'une admiration sans ré-

» serve, et entrer enfin d'elle-même dans le petit groupe des seuls gé-
» nies vraiment supérieurs, de ceux qui séduisent l'esprit sans l'inquié-
» ter, et qui l'élèvent en le charmant! »

L'*année dramatique* est moins bien traitée que le *roman*. M. Henri de Bornier s'était excusé l'année dernière d'avoir été court, et promettait d'être plus complet l'année suivante. Il a été infidèle à sa promesse. L'art dramatique, ce filon littéraire si avidement exploré, méritait, — eût-il peu donné, — qu'on lui consacrât plus de quatre à cinq pages.

Un chapitre sur la *poésie* a été ajouté au recueil de cette année ; il avait été omis dans celui de l'année dernière. Il nous a paru bien maigre. L'auteur, évidemment, n'a eu entre les mains aucun des ouvrages de poésie qui paraissent journellement, et auxquels journaux et *revues* de toute opinion n'ont jamais refusé un moment d'attention.

Suit une appréciation d'ouvrages divers, entre autres : *les Lettres* de Mme Swetchine, publiées par M. de Falloux, et *le Parfum de Rome* de M. Louis Veuillot, — sans doute pour ne point encourir de nouveau le reproche adressé, l'année dernière, de s'être tu sur cet écrivain. L'article signé Mme de Marcey, — un nom qui en cache un autre, dit-on, — est un des plus vigoureux du recueil.

La partie du DROIT, qui avait été confiée à M. Rodière, professeur à notre Faculté de Droit, a été traitée, cette année, par un de ses honorables collègues, M. Bressolles. Après un pieux hommage rendu à la mémoire de deux savants, M. de Savigny, « l'une des plus grandes illus-
» trations de ce siècle dans la science juridique, » et M. Laferrière, qui fut successivement « avocat éloquent, professeur brillant et écouté,
» écrivain et publiciste distingué, fonctionnaire éminent de l'Université
» et membre de l'Institut, » M. Bressolles, abordant l'examen des travaux qui ont paru en 1861, éprouve le même regret que M. Rodière en 1860, de ne pouvoir signaler quelqu'une de ces œuvres qui font époque dans l'histoire de la science. Parmi les ouvrages importants qui ont été continués, M. Bressolles cite, en première ligne, le dix-huitième volume du *Cours sur le Code Napoléon*, par M. Demolombe, doyen de la Faculté de Caen, un des princes de la science moderne, que l'Empereur avait appelé à l'honneur de siéger à la Cour de Cassation, honneur auquel ce jurisconsulte, aussi modeste qu'éminent, s'est dérobé « par amour pour sa ville, » pour ses collègues, ses élèves et ses travaux de prédilection. »

M. Bressolles a consacré un examen particulier aux journaux et recueils judiciaires. Tout en reconnaissant les véritables services qu'ils rendent à la science et à la pratique des affaires en publiant les décisions de la jurisprudence civile et criminelle sur les questions controversées que soulèvent nos lois, M. Bressolles est alarmé de la trop grande publicité donnée

à *certains débats* civils, correctionnels ou criminels, aux détails sur la perpétration des crimes et sur les exécutions capitales; il trouve à cette publicité des inconvénients moraux et sociaux, et il voudrait qu'on y mît une répression.

Parmi les ouvrages plus ou moins étendus et les monographies intéressantes sur diverses branches de la science du droit qui ont paru en 1861, M. Bressolles cite avec éloges les publications de deux professeurs agrégés de notre Faculté, lesquelles ont été en leur temps, dans la *Revue de Toulouse*, l'objet d'une sérieuse attention : *du Formalisme dans le droit romain*, par M. Huc, et *de l'Indication de la loi pénale dans la discussion devant le jury*, par M. Beudant.

Les sciences : Cette partie de la *Revue de l'année* a été traitée par M. le docteur Janot, un des lauréats dans le dernier concours des Jeux Floraux, ce qui atteste, — qualité bien rare, — une égale aptitude pour les sciences et pour les lettres. L'auteur rappelle d'abord les grandes découvertes de ce siècle en physique, en chimie, en médecine, auxquelles il faut ajouter, dit-il, une importante découverte faite en 1861, « l'analyse chimique des corps terrestres, même des astres, par » l'étude des lumières réfractées à travers un prisme. » Mais ému en présence de tant de progrès, M. Janot pense qu'il est impossible d'aller longtemps encore en avant, que la veine des découvertes doit commencer à s'épuiser, et que le dix-neuvième siècle va éprouver un temps d'arrêt.

M. le docteur Janot avait consacré la plus grande partie de sa notice de l'année dernière à la question du vitalisme. Il nous avait paru en adopter le principe; mais sa croyance n'était pas bien ferme sans doute, car il revient encore cette année sur ce grave sujet, à propos de l'ouvrage sur *la Vie*, par M. Tissot, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Dijon. M. Janot est tourmenté par les grandes questions qui ont bouleversé la raison de Pascal; il voudrait pouvoir éclairer « le point » voilé de tant d'ombres redoutables, où se nouent les intimes et pro- » fondes relations de l'âme et du corps. » Il est facile de voir, par les divers ouvrages qu'il a étudiés et dont il rend compte, que c'est là sa grande préoccupation. Il se pose d'abord cette première question : « Est-ce l'âme qui se met en relation directe avec la partie matérielle de » nous-mêmes, ou ce commerce s'établit-il par l'intermédiaire d'un troi- » sième principe, appelé principe vital ? » Il discute les systèmes de MM. Lélut et Tissot, et ne pouvant arriver à une solution qui le satisfasse, il est obligé de s'arrêter et de dire : « Ayons donc le courage de le » reconnaître, la raison humaine ne peut ni tout expliquer ni tout com- » prendre. Il est des barrières contre lesquelles elle vient se briser im-

» puissante. Répétons avec la courageuse abnégation de Pascal : L'homme » ne connaît pas son âme; il ne connaît pas son corps, et il connaît en» core moins l'union de l'une et de l'autre. » Puis, comme toutes les intelligences qu'une idée obsède et que tout y ramène, il étudie l'ouvrage de M. Alfred Maury sur *le Sommeil, les Rêves et le Somnambulisme.* Cet examen ne le satisfait pas encore; il lui laisse néanmoins un certain contentement : « M. Maury, dit-il, a apporté son contingent de *précieuses* » données à la thèse des rapports du physique et du moral de l'homme. » De M. Maury il va à M. Quatrefages; après l'étude des phénomènes intérieurs, il veut interroger les phénomènes extérieurs : « Les diverses » races humaines qui se partagent le globe et qui diffèrent entre elles » par un ensemble de traits physiognomoniques, dérivent-elles d'une » origine commune? Faut-il admettre l'unité ou la multiplicité de l'es» pèce humaine? » Et comme le savant professeur au Muséum conclut scientifiquement en faveur de l'unité de l'espèce, M. Janot, transporté du résultat, s'écrie dans sa joie : « Avec quel art il sait fortifier sa » thèse! » Il passe ensuite à M. Flourens..... Ces perplexités, ces tourments, ces recherches pour arriver à percer le mystère de notre destinée témoignent d'une grande élévation de pensées chez l'auteur de l'article.

Nous retrouvons M. Fournel à l'article BEAUX-ARTS. Nous sommes heureux de cette nouvelle rencontre. Il y a beaucoup à gagner dans le commerce de M. Fournel. Ses notices sont fort instructives. Nous les donnons comme le modèle du genre. En vingt pages, l'auteur trouve le temps de tout dire :

Le Salon de 1861, les principaux genres et les principaux artistes; l'exposition du boulevard des Italiens; la peinture monumentale et décorative, de M. Delacroix à Saint-Sulpice, de M. Hip. Flandrin à Saint-Germain-des-Prés, de M. Cibot à l'église Saint-Leu; le concours de l'Ecole des Beaux-Arts et les envois de Rome; les théâtres de la place du Châtelet, de l'Opéra; la nouvelle église de Saint-Bernard, à La Chapelle; la restauration de Saint-Etienne-du-Mont; la chapelle Russe, rien n'est oublié dans cette revue rétrospective des beaux-arts en 1861. M. Fournel a su y placer quelques mots de regret sur deux sculpteurs morts dans l'année, l'un, jeune encore, M. Diébolt, dont le talent correct et fin avait déjà produit des œuvres remarquables; l'autre arrivé à la vieillesse, M. Abel de Pujol, membre de l'Institut, et l'un des principaux représentants de la plus pure école classique. Passant de la pratique à la théorie, M. Fournel a jugé les principaux ouvrages d'esthétique publiés dans l'année : *l'Art chrétien*, par M. Rio; *les Mélanges d'art et de littérature* de M. de Montalembert; *les Principes de la science du Beau*,

par M. Chaignet; *la Science du Beau*, par M. Ch. Lévêque; *Phidias*, *sa vie et ses œuvres*, par M. de Ronchaud, et l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, par M. Ch. Blanc. « En somme, l'année n'a pas été mauvaise pour l'art, » dit l'auteur en se résumant. C'est vrai; et nous ajouterons que le relevé ne pouvait en être présenté d'une manière plus intéressante.

Le recueil se termine par une appréciation des journaux et des revues périodiques. M. l'abbé Lamazou ne considère les journaux quotidiens qu'au point de vue politique. Ce n'est point notre affaire. *La Revue nationale*, fondée en 1860, est l'objet d'une étude fort étendue de M. Victor d'Adhémar, qui ne s'occupe guère que de questions sociales; il nous est également interdit de marcher sur ce terrain. Une sage appréciation du *Cours familier de littérature* de Lamartine, par M. Eug. Bonnal, un salut amical donné en passant à la *Revue de Toulouse*, quelques mots encore sur plusieurs revues religieuses et théologiques, et la *Revue de l'année* est arrivée au terme de sa course.

Nous nous arrêterons aussi, quoique nous ayons laissé de côté plus d'un tiers de l'ouvrage. Mais pouvions-nous parler sans danger de la *question romaine*, des *mandements épiscopaux*, des discussions du Sénat et du Corps législatif, de la *circulaire du 16 octobre*, des *protestations des conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, etc., etc.? Nous avons dû, comme l'année dernière, rester dans le rôle que nous fait notre position. Sur toutes les autres parties de la *Revue de l'année*, nous avons exprimé franchement notre opinion. Plusieurs articles nous ont pleinement satisfait; d'autres nous ont paru insuffisants, et nous l'avons dit. Nous nous sommes trouvé en discord avec M. Goux sur quelques points d'histoire, nous l'avons dit aussi; avec M. Barbe, sur les moralistes, — ce qui est déjà plus grave, — nous l'avons dit encore. En un mot, nous avons répondu à de la franchise par de la franchise. M. Lézat avait émis sur la tolérance religieuse une opinion qui appartient à un autre temps, et qui, grâce à Dieu, n'est plus dans nos mœurs, et nous avons eu encore le courage de la combattre, parce qu'elle est dangereuse, parce qu'elle est en contradiction avec les principes mêmes de l'école catholique à laquelle la *Revue de l'année* tient à honneur d'appartenir; parce qu'elle est malsonnante dans un livre dont les auteurs donnent un grand exemple de tolérance, et où, à dix endroits différents, se trouve l'éloge de M. Guizot. A part ces réserves, nous estimons la *Revue de l'année* une publication utile, et nous faisons des vœux sincères pour son développement et sa durée.

F. Lacointa.

22 juin 1862.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 10 *avril* 1862 : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

Aux précédentes communications qu'il a déjà présentées au nom de MM. Garrigou, Rames et H. Filhol, M. le docteur Joly en ajoute une autre dans laquelle ces jeunes et zélés naturalistes rendent compte d'une exploration scientifique qu'ils viennent de faire dans les cavernes de *Sabar*, de *Niaux* et de *Lherm* (Ariége).

Les deux premières de ces cavités n'ont rien offert de très-intéressant, du moins au point de vue de la paléontologie. Quant à l'air qu'elles renferment, il est remarquable, ainsi que nous l'avait appris déjà notre confrère M. E. Filhol, en ce qu'il contient moins d'oxygène et beaucoup plus d'acide carbonique que l'air extérieur.

Une nouvelle visite à la caverne de Lherm a procuré à MM. Garrigou, Rames et H. Filhol, les débris d'un animal qu'ils n'y avaient point rencontré jusqu'alors, le *rhinocéros ticherlienus*. Ils ont aussi trouvé dans cette cavité souterraine des os d'ours (*ursus spelæus*) portant des traces non équivoques d'une maladie probablement scrofuleuse; une mâchoire inférieure du même animal, blessée sans doute par un instrument piquant qui l'avait traversée de part en part, avait été atteinte, à la suite de cette blessure, d'une *ostéite* si nettement caractérisée, que la pièce dont il s'agit pourrait servir de type pour démontrer, dans un amphithéâtre de clinique, la marche progressive et les altérations graves résultant d'une ostéite ayant déjà fourni de la suppuration. Mais ce qui donne à cette découverte un intérêt bien plus important encore, c'est qu'elle offre une preuve nouvelle et très-concluante en faveur de l'existence de l'homme à l'époque où vivait l'*ursus spelæus*, c'est-à-dire à une période antérieure à l'époque quaternaire.

Ce mémoire sera joint aux communications précédentes faites par

MM. Garrigou, Rames et H. Filhol, et il est renvoyé à la commission des récompenses.

M. Ducos, appelé par l'ordre du jour, lit la première partie d'un travail intitulé : *Quelques observations sur les théories qui, depuis un demi-siècle, ont envahi la littérature française.*

Après un court tableau de nos récentes et merveilleuses découvertes, l'auteur se demande si la littérature, en présence des progrès de la science, pouvait demeurer stationnaire; il répond négativement; des efforts généreux devaient être tentés, dussent-ils rester impuissants. Mais dans les civilisations avancées, la poésie et les arts plastiques durent atteindre bientôt leur apogée : les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV en ont fourni la preuve. Dans la littérature, le dix-huitième siècle, ébloui de l'éclat du précédent, en conserva la tradition. Les désordres de la Révolution amenèrent une sorte d'interrègne littéraire qui fut interrompu par la publication des œuvres de Châteaubriand et de Mme de Staël. Les nouvelles couleurs empruntées à l'Allemagne et aux forêts vierges de l'Amérique firent éclore le *romantisme*, transformation et mouvement que M. Victor Hugo voulut mettre, dit-on, sous le patronage de l'Académie des Jeux Floraux, et à la tête duquel, sur le refus de cette compagnie, il se plaça lui-même.

Le *romantisme* ne devait pas être le dernier mot de notre littérature. Il se vit bientôt détrôné par le *réalisme* qui vint inaugurer le culte du *grotesque* ou de la *laideur*. A son tour, le *réalisme*, détruit par ses propres excès, a cédé la place à la *raison*, dont le retour a introduit l'*éclectisme*, qui se traduit par l'*école du bon sens*.

Après cet exposé historique de notre littérature, M. Ducos aborde la question qu'il se propose d'examiner et qu'il formule ainsi : *Notre littérature moderne, sous les dénominations de* ROMANTISME, *de* RÉALISME *ou* D'ÉCLECTISME, *a-t-elle découvert, inventé quelque chose, ou ne serait-il pas vrai de dire que tout ce qu'elle prétend avoir découvert ou inventé existait déjà, et avait été pratiqué par nos plus grands maîtres?*

M. Ducos examine d'abord le *romantisme*, lequel, d'après ses adeptes, est l'*affranchissement de toute règle*. Le tort de cette école est d'être allée trop loin, car ses heureuses hardiesses avaient déjà été pratiquées même dans le grand siècle. Notre confrère démontre par des passages tirés des auteurs les plus classiques, de Corneille et de Racine, que les plus grands écarts de l'imagination, que les constructions grammaticales les plus hardies ne leur étaient pas étrangers. Quant à la règle des trois unités, Molière et le classique Laharpe en avaient élargi les limites. Toutefois, il faut être juste envers le *romantisme*, et lui savoir gré de quelques services rendus à la poésie ou à la versification. Il a débarrassé la poésie du langage mythologique qui la rendait païenne, et l'empêchait d'être de

notre siècle ; il nous a rappelés à la vérité du costume et à la richesse de la rime. On pourrait peut-être même lui en disputer l'honneur, puisque ces perfectionnements ont été le résultat naturel du progrès des idées, et qu'ils se seraient accomplis sans l'intervention de la nouvelle école.

En terminant la lecture de cette première partie de son mémoire, M. Ducos annonce que l'examen du *réalisme* et de l'école fantaisiste sera l'objet d'une seconde communication.

M. Molins communique à l'Académie un théorème général relatif aux polygones inscrits dans une section conique.

Ce théorème s'énonce ainsi : « Un polygone quelconque étant inscrit » dans une section conique, si d'un foyer de cette courbe, avec un rayon » égal à la longueur de l'axe qui passe par les foyers, on décrit une cir- » conférence et qu'on mène des tangentes à cette circonférence par les » extrémités des rayons passant aux sommets du polygone, on forme un » nouveau polygone circonscrit à la circonférence et tel que les perpen- » diculaires menées de ses divers sommets sur les côtés correspondants » du premier polygone, concourent en un même point qui est le second » foyer de la courbe. »

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

Séance du 1er mai : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. Izard, instituteur à Villefranche, envoie des manuscrits antiques. — Renvoyé à l'examen de M. Barry.

M. Joly communique à l'Académie une lettre qui lui a été adressée par M. Emile Vaïsse, et dans laquelle notre honorable confrère rend compte d'un fait de *superfétation* qui vient d'être observé chez une jument appartenant à M. de Cheverry, maire de Prunet (Haute-Garonne). Cette jument, saillie d'abord par un baudet, et trois jours après par un cheval, a mis bas le 13 avril 1862, une pouliche d'abord, puis un mulet, tous deux vivants et très-bien conformés.

A propos de cette communication, M. Joly entre dans quelques détails relatifs à la question naguère encore si controversée de la *superfétation*.

Il admet la réalité de ce phénomène non-seulement chez les animaux, mais encore chez l'espèce humaine elle-même

« Les annales de la science, ajoute M. Joly, renferment quelques » exemples de superfétation bien réelle observés dans l'espèce chevaline ; » mais ils sont assez peu nombreux pour que j'aie cru ne pas devoir laisser » passer inaperçu le nouveau cas qui vient de se présenter, et je remercie » sincèrement M. Emile Vaïsse d'avoir bien voulu signaler à mon atten- » tion un fait curieux qui, sans aucun doute, intéressera l'Académie tout » entière. »

M. Molinier fait observer que cette communication offre un grand intérêt sous le rapport légal; il est vrai que la question de primogéniture présente beaucoup moins d'importance depuis la suppression du droit d'aînesse; mais dans bien des cas (le service militaire, par exemple) elle soulevait naguère encore bien des difficultés; aujourd'hui, on est cependant d'accord pour donner la priorité d'âge au premier-né.

M. Emile Vaïsse, appelé par l'ordre du jour, lit à l'Académie une *Etude historique et biographique sur Arnaud Sorbin de Sainte-Foy, chanoine théologal de Toulouse, évêque de Nevers, prédicateur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV.* — 1532-1606.

L'auteur, après avoir expliqué d'abord les causes qui ont rejeté dans l'oubli le nom d'Arnaud Sorbin, un des plus fougueux polémistes du seizième siècle, raconte la naissance et les premières années de ce personnage.

Né à Montech-en-Quercy, d'une famille pauvre, l'homme qui devait diriger la conscience des rois et influer si puissamment sur les événements de son temps, eut l'enfance la plus humble et les commencements les plus laborieux. Jaloux surtout d'apprendre à lire, l'enfant montrait aux âmes charitables un alphabet, en les priant de l'initier à la connaissance des lettres. Il se rendait à pied dans la ville de Montauban, pour y suivre les cours ouverts gratuitement à son activité intellectuelle.

Cet intrépide amour de la science, cette insatiable curiosité d'esprit que Sorbin partagea avec tous les grands penseurs du seizième siècle, conduisirent l'étudiant de Montech à venir compléter ses études à Toulouse et le décidèrent à entrer dans les ordres, où de tout temps les plébéiens ont trouvé une voie facile pour parvenir aux premières dignités de l'Etat et de l'Eglise.

En 1557, Arnaud Sorbin était curé de la paroisse de Sainte-Foy-Peyrolières, au diocèse de Toulouse. Le cardinal d'Este, archevêque d'Auch, ayant ouï parler du mérite oratoire du jeune prêtre, l'appela dans son chapitre pour y tenir l'emploi de théologal. Il était à peine investi de cet office, que le cardinal d'Armagnac, monté en 1562 sur le siége de Toulouse, réclama Sorbin à titre de supérieur ordinaire, et lui conféra, dans le chapitre métropolitain de Saint-Etienne, le même emploi de théologal.

Sorbin, connu déjà par son éloquence et par son zèle contre les calvinistes, prêcha successivement dans les chaires de Toulouse, Narbonne, Lyon et Paris. En 1567, sa réputation comme sermonnaire acquit un tel éclat, que la Reine-Mère, Catherine de Médicis, attira Sorbin à la cour et lui conféra le titre d'ecclésiaste, ou prédicateur du roi.

C'est à partir de ce moment que Sorbin se révèle comme publiciste.

Adversaire déclaré de la Réforme, dévoué en outre à la politique de la cour, Sorbin ne laisse plus passer une année sans manifester par un écrit son intervention active dans la mêlée religieuse et politique.

Dès 1568, le zélé polémiste publie un traité de théologie apologétique, intitulé : *Trace du ministère visible de l'Eglise romaine, prouvée par l'ordre des pasteurs et pères qui ont escrit et presché en icelle, avecque la remarque des algarades que l'hérésie calvinesque luy a données en divers temps.* Ce livre, qui débute par l'exposé historique du dogme et de la tradition catholiques, se termine par des attaques contre le calvinisme, qui, au dire de l'auteur, résume toutes les erreurs professées par les hérésies antérieures. Conçu dans un ton agressif, il rend bien les procédés ordinaires de Sorbin, qui, dans ses sermons, comme dans ses écrits, demeure avant tout l'adversaire implacable des protestants.

L'*Histoire des Albigeois et gestes de noble Simon de Montfort, de Pierre de Vaux-Sernay, rendue du latin en français,* est le second ouvrage sorti de la plume de Sorbin. En traduisant le récit du moine de Vaux-Sernay, le prédicateur du Roi entendait moins propager la connaissance d'événements historiques que faire la guerre aux réformés. Sorbin saisit toutes les analogies qui existent entre l'hérésie albigeoise du douzième siècle et les opinions nouvelles du seizième ; il signale au Roi les moyens énergiques employés par Simon de Montfort pour réprimer le schisme, et propose explicitement au duc d'Anjou, dans sa préface, de marcher sur les traces du pieux héros de la croisade albigeoise.

M. Vaïsse fait successivement passer sous les yeux de l'Académie les titres des principaux écrits ou libelles publiés par Sorbin, lesquels, inspirés par le même esprit et les mêmes ressentiments, ne s'élèvent pas à moins de trente. La prose et les vers tentèrent également la verve infatigable de cet écrivain. Malheureusement, on trouve dans Sorbin plus de fougue que de véritable éloquence. Le style s'abaisse à la violence; quelquefois même il descend jusqu'à l'injure.

Arrivé en l'année 1572, l'auteur ne peut s'empêcher de reconnaître que Sorbin fut un des instigateurs de la sanglante nuit de la Saint-Barthélemy. Les *Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX*, le témoignage de de Thou, les affirmations de deux historiens modernes, MM. Michelet et H. Martin, sembleraient-ils insuffisants pour justifier cette grave imputation, que Sorbin lui-même viendrait la rendre évidente par l'apologie explicite qu'il a faite du massacre, en 1574.

Cette apologie est renfermée dans un pamphlet intitulé : *Le vray resveille matin des calvinistes et publicains françois,* publié en réponse au *Resveille-matin des François et de leurs voisins*, attribué à Théodore de Bèze.

Sorbin glorifie le crime du 24 août, d'abord par deux hymnes en l'hon-

neur de la Saint-Barthélemy, placés parmi les pièces liminaires; puis dans une dissertation savante divisée en quatre chapitres, et qui constitue le corps même du pamphlet.

Sorbin ne fut pas seulement à la mode pour ses écrits; il le fut aussi pour les oraisons funèbres. Il passe pour le prédicateur le plus abondant et le plus fleuri de son temps. La bibliographie compte dix oraisons funèbres conservées jusqu'à nous. Confesseur du roi, il assista Charles IX dans l'agonie de ce monarque, et prononça, outre son éloge public, huit sermons consécutifs sur la *résurrection de la chair.*

En 1578, Sorbin consentit, sur la priere de Henri III, à faire en l'église Saint-Paul l'oraison funèbre de Quelus et de Saint-Mégrin, mignons du Roi. Cet acte de complaisance fut suivi bientôt de sa promotion à la dignité épiscopale.

Devenu évêque de Nevers, Sorbin paraît s'être livré avec assiduité à ses devoirs diocésains. Il n'intervient qu'à de rares intervalles dans les agitations de la Ligue. Son rôle comme écrivain polémiste cesse dès 1578.

Sorbin, comme les principaux chefs de la Ligue, reconnut Henri IV après sa conversion Il jouit de la confiance de ce prince, qui le choisit pour aller à Rome obtenir du pape la levée des dernières interdictions jetées sur le roi de France.

Sorbin mourut le 1er mars 1606, après avoir occupé pendant vingt-huit ans le siége de Nevers.

Arrivé au terme de son étude biographique, M. Vaïsse ajoute, en forme de conclusion, qu'on doit juger Arnaud Sorbin au point de vue du temps où il a vécu et des passions qu'il a partagées. De nos jours, de pareils entraînements ne sont plus à redouter, parce que la loi et les mœurs s'accordent pour reconnaître l'excellence et la nécessité de la liberté de conscience.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain VITRY.

Séance du 8 *mai* : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. Loquin, de Bordeaux, adresse une brochure intitulée : *Notions élémentaires d'harmonie moderne.* — Renvoyé à l'examen de M. Brassinne.

Appelé par l'ordre du travail, M. de Planet lit un mémoire ayant pour titre : *Les chaudières à vapeur examinées au double point de vue de la législation et de la technologie ; sur les explosions des chaudières et sur leurs causes.*

Ce mémoire est divisé en deux parties : Dans la première, l'auteur trace, en traits rapides, l'historique de la vapeur, depuis Héron d'Alexandrie, se livrant à l'aide d'une marmite (lebes) aux soixante-seize récréa-

tions mécaniques décrites dans les *pneumatica spiritalia*, jusqu'à nos jours. Dans cette longue période, comprenant plus de dix-huit siècles, apparaissent les noms d'hommes célèbres dans l'histoire de l'antiquité et dans celle des temps modernes.

M. de Planet rappelle que jusqu'à Papin les travaux de ses devanciers étaient restés stériles, et qu'à lui seul appartient la gloire d'avoir indiqué nettement les effets dynamiques de la vapeur et son action dissolvante à une haute température.

Il rend d'ailleurs hommage au génie de Watt, s'inspirant des idées de Papin et les réalisant. Sous l'influence de ses découvertes, le succès allait grandissant; les machines à vapeur fixes, employées jusqu'alors dans les mines, commencèrent à mettre en mouvement les fabriques. La navigation à vapeur, considérée jusque-là comme une chimère, parut désormais possible; une nouvelle et incalculable puissance se révélait au monde étonné.

L'exemple de l'Angleterre fut imité par la France, et le progrès fut aussi rapide que considérable. Il compare les forces possédées par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis; celles appliquées à la navigation et à la locomotion sur les chemins de fer.

Passant à un autre ordre d'idées, il rappelle que l'ardeur avec laquelle, de 1820 à 1835, les industriels et les gouvernements adoptèrent les machines à vapeur, l'inexpérience de leurs directions, l'ignorance des soins qu'elles exigent, ne tardèrent pas à être suivis d'accidents terribles. Ils furent tels, qu'en France, pays où plus peut-être que partout ailleurs on se préoccupe de la vie de ses semblables, l'autorité dut intervenir et réglementer la construction et l'usage de ces machines à vapeur. Tel fut l'objet de plusieurs ordonnances, et notamment de celle du 22 mai 1843, qui résume toutes celles qui l'avaient précédée et les modifie dans quelques-unes de leurs dispositions.

Mais aujourd'hui que les machines à vapeur sont mieux connues, qu'elles ont subi de nombreux perfectionnements, le moment ne serait-il pas venu de réviser les dispositions des règlements? Telle est, dit M. de Planet, la question sur laquelle M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, appelle l'examen de tous ceux dont les connaissances scientifiques ou leur spécialité peuvent servir à éclairer l'administration.

Avant de se livrer à l'étude de cette question, l'auteur du mémoire jette un coup d'œil rétrospectif sur les nombreux sinistres qui motivèrent à diverses époques la sévérité de la loi.

Au récit des terribles catastrophes arrivées sur les bateaux à vapeur, l'auteur ajoute celui des sinistres survenus sur terre; il cite notamment l'explosion d'une locomotive, il y a à peine quatre années, dans les ate-

liers d'Atlas-Yorks, à MM. Sharp, Stewart et Ce, de Manchester, au moment même où l'on procédait à l'épreuve à chaud de cette machine avant la livraison : explosion qui fit neuf victimes.

L'émotion causée par ce sinistre se produisant dans des circonstances où toutes les précautions avaient été prises, où les garanties paraissaient complètes, fut immense en Angleterre. M. de Planet la raconte : du rapprochement de l'absence de toute espèce de législation sur les machines à vapeur dans ce pays et des mesures protectrices de la sécurité publique imposées en France, il fait jaillir la nécessité de ne procéder dans la voie des réformes qu'avec une extrême prudence, à l'égard d'une question qui n'intéresse pas seulement la liberté du travail, mais encore à un haut degré la sécurité publique.

Vu l'heure avancée, la lecture de la suite de ce mémoire est renvoyée à la prochaine séance.

M. Joly entretient l'Académie du remarquable travail que M. Doyère vient de publier sur l'ensilage des blés.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Sciences et la Faculté des Lettres de Toulouse, à la session d'avril 1862.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES *restreint.*

Du 1er *avril* 1862. — 1° Faire connaître les différents procédés d'aimantation, au moyen des aimants, de la terre et des courants.

2° Décrire l'appareil circulatoire chez les quatre classes de vertébrés établies par Cuvier.

Du 2. — 1° Qu'entend-on par pouvoir réflecteur des corps pour la chaleur? — Faire connaître la méthode au moyen de laquelle Leslie a pu comparer les pouvoirs réflecteurs des corps solides. — Indiquer quelques-uns des résultats auxquels il est parvenu. — Influence du poli des surfaces.

2° Quelles sont les roches qui constituent le terrain dit *primitif?* Donner quelques notions sur leur composition minéralogique, sur leur structure, etc..... et sur les principaux minéraux qui les composent.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET, *en une épreuve.*

Du 3. — 1° Démontrer la formule que donne la surface d'un triangle en fonction de ses trois côtés; 2° un plan étant donné par ses traces sur un plan horizontal et un plan vertical, construire les angles qu'il fait avec chacun de ces derniers plans, ainsi que l'angle des deux traces dans l'espace.

2° Cause et explication du phénomène du tonnerre, — éclairs, — roulement du tonnerre. — Construction et théorie du paratonnerre.

Du 4. — 1° Etablir la mesure de la surface engendrée par une portion du

périmètre d'un polygone régulier tournant autour d'un diamètre du cercle circonscrit ; 2° Comment trouve-t-on sur un plan coté un chemin qui présente partout une même pente ?

2° Lois de la formation des vapeurs dans le vide. — Tension maximum. — Lois du mélange des gaz et des vapeurs.

Du 5. — 1° Démontrer que la tangente en un point quelconque de la parabole fait des angles égaux avec la parallèle à l'axe menée par ce point et avec le rayon vecteur qui joint ce point au foyer. — On en déduira la construction de la tangente menée par un point pris sur la courbe ou par un point extérieur.

2° Exposer la théorie du siphon. — Décrire l'expérience de la congélation de l'eau dans le vide.

Du 7. — 1° Etablir la condition nécessaire pour qu'une fraction ordinaire, réduite en décimales, donne lieu à un nombre limité ou illimité de chiffres décimaux. Dans ce dernier cas, faire voir que le quotient est périodique. — 2° Comment détermine-t-on la distance de deux points inaccessibles, soit par la géométrie pratique, soit par la trigonométrie.

2° Exposer par quel moyen on mesure le nombre de vibrations par seconde correspondant à un son donné. — Méthode par les vibrations des cordes. — Sirène acoustique.

Du 8. — 1° Trois points étant donnés par leurs projections horizontales et verticales, construire par la méthode des rabattements les projections du centre et le rayon du cercle qui passe par ces trois points.

2° Faire connaître les lois des vibrations des cordes. — Usage que l'on en fait pour la détermination des intervalles musicaux de la gamme. — Rapports des sons qui composent l'accord parfait.

Du 9. — 1° Montrer comment un tronc de pyramide à bases polygonales parallèles peut se transformer en un tronc de pyramide équivalent de même hauteur et dont les bases parallèles seraient des triangles équivalents aux bases du premier tronc. — Etablir la mesure du volume de chacun de ces troncs de pyramide.

2° Qu'est-ce qu'une lentille en optique ? — Exposer les propriétés des lentilles : 1° quand le point lumineux est situé sur l'axe ; 2° quand il est situé en dehors, mais très-près de cet axe.

Du 10. — 1° Une droite MN est tracée dans l'intérieur d'un polygone ABCDEF, et l'on joint chacune de ses extrémités à tous les sommets du polygone ; puis, par un point P pris sur la même droite, on mène des parallèles aux droites issues du point M. Ces parallèles rencontrent les droites correspondantes issues du point N en des points a, b, c, d, e, f, qu'on joint deux à deux, de manière à former un nouveau polygone *abcdef*. Faire voir que ce nouveau polygone est semblable au polygone donné ABCDEF. — Application au levé à la planchette par la méthode dite des *intersections*. —

On exposera aussi les méthodes dites par *cheminement* et par *rayonnement*.

2° Mesure des dilatations des liquides et en particulier de l'eau. — Maximum de densité de ce liquide. — Manière d'en démontrer l'existence.

BACCALAURÉAT SCINDÉ (2e partie).

Du 11. — 1° Démontrer que les volumes de deux pyramides semblables sont entre eux comme les cubes des côtés homologues. — On étendra la proposition aux polyèdres semblables.

2° La cote d'un point A d'un terrain est égale à 38^m 74. On s'établit avec un niveau d'eau en un autre point M, en même temps qu'une mire est placée verticalement en A : on observe ainsi une hauteur de mire AA' = 0^m 58. Cela posé, on demande quelle hauteur de mire on observerait du même point M, si le niveau était dirigé vers d'autres points du terrain dont la cote serait de 39 mètres.

Du 12. — 1° Démontrer la formule trigonométrique

$$a^2 = b^2 + c^2 - 2bc\cos A,$$

en commençant par établir le théorème de géométrie sur lequel elle repose, c'est-à-dire le théorème qui donne l'expression du carré d'un côté d'un triangle opposé à un angle aigu ou obtus.

2° Exprimer, à l'aide de la même formule, sin A en fonction de a, b, c, et rendre cette expression calculable par logarithmes.

BACCALAURÉAT SCINDÉ (1re partie).

Du 12. — Donner la description de la balance et faire connaître quelles sont les conditions : 1° pour qu'elle soit exacte ; 2° pour qu'elle soit sensible. — Comment peut-on peser avec une balance fausse ?

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 1er *avril* 1862. — Amico suadebis ut quàm studiosissimè summorum hominum vitas legat quas scripsit Plutarchus, et hujus consilii causas afferes.

Du 2. — Alexander, cum in Sigæo, ad Achillis tumulum adstitisset ; « O fortunate, inquit, adolescens, qui tuæ virtutis Homerum præconem inveneris ! » — Quales et quàm egregios sensus, ingenuus ille invidiæ impetus prodat, tentabis evolvere.

Du 3. — « Discipulus est prioris posterior dies. »

Hanc Publii Syri sententiam, acuto præditam judicio, necnon et concinnâ ornatam brevitate, laxitate quâdam expones.

Du 4. — Carolus quintus suas sibi ipse exsequias celebrat.

Narrabis primò quomodò Carolus quintus ipse sibi, funeri suo superstes,

exsequias celebrare statuerit ; et postquàm omnia supremi muneris singulatim et ex ordine recensueris, de hoc tam singulari consilio disseres et meditaberis, animi impetum secutus.

Du 5. — Sensum evolves quem nescio quis, ad vias ferreas, non multis abhinc annis repertas, alludens, versu hoc gallico, felicissimâ brevitate inclusit :

Maintenant on arrive, on ne voyage plus.

Du 7. — Latinè vertes fabulam Fontanii quæ inscribitur : *Ostrea et litigatores.*

Du 8. — « Vitam in peregrinatione exigentibus hoc evenit ut multa hospitia habeant, nullas amicitias. »

Hanc Senecæ sententiam sic explanabis ut quam vim habeat possit intelligi.

Du 9. — « Cœlum, non animum mutant, qui trans mare currunt. »

Quid versus ille Horatianus moneat satis liquidum est. Peregrinationibus scilicet cœlum tantùm non animum mutari : si quis, verbi gratiâ, ambitionem, amorem, avaritiam, aut aliam animi pestem secum ferat.

Du 10. —

..... Si vis me flere, dolendum est
Primùm ipsi tibi.

Celebratissimum illud Horatii præceptum nonnullâ amplificatione evolves et dilatabis.

Du 11. — Quomodo Zeuxis apud Crotonienses Helenæ simulacrum pinxit.

Quùm præbè sciret Zeuxis naturam nihil omni ex parte perfectum expolire, et vellet tamen Helenam sic pingere ut excellentem muliebris formæ pulchritudinem muta in sese imago contineret, formosissimas quinque ex Crotoniensium virginibus elegit, ut omnia quæ ad venustatem quæreret, aliâ ab aliis petitâ, in unum corpus conferre posset.

Du 12. — Poeta, ineunte vere, arbusculam alloquitur jam pubescere gestientem.

Suadet ne, soli novo atque auris tepentibus nimiùm confisa, gemmas trudere properet, et flores explicare audeat ; monetque ut præposteros Boreæ regressus caveat.

Du 28. — « Non est cicatrix turpis, quam virtus parit. »

Hanc Publii Syri sententiam commodiùs evolves si quod olim Alexander patri Philippo, claudicationem ex vulnere indigniùs ferenti, egregiè dixerit, animo retractes : « Bono animo esto, pater mi, inquit, ac palam progredere, ut ad singulos gressus virtutis tuæ recorderis. »

CHRONIQUE.

—

L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse a tenu sa séance publique annuelle, le 15 juin, sous la présidence de M. Gatien-Arnoult, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres. L'assemblée était nombreuse et relevée encore par la présence des principales autorités et de plusieurs notabilités dans les Sciences et dans les Lettres. La séance a été pleine d'intérêt. Après quelques mots de regret sur trois membres que l'Académie a perdus dans le courant de l'année, MM. Gantier, Laferrière et de Montbel, le Président a entretenu l'auditoire du sujet mis au concours, dans la section des Inscriptions et Belles-Lettres. La question était ainsi posée : *Retracer l'histoire de l'ancienne Université de Toulouse, depuis sa fondation, en 1229, jusqu'à la fin du 18e siècle.* Ce sujet vaste, quoique circonscrit, méritait de fixer l'attention des hommes d'études. Cependant aucun Mémoire n'a été adressé à l'Académie. M. Gatien en a pris occasion de se plaindre de cette indifférence marquée pour les travaux sérieux, et voulant montrer ce qu'on pouvait tirer du sujet, — qui a été remis au concours pour l'année prochaine, — il en a esquissé, à grands traits, les principales dispositions. Déjà, dans une lecture faite à l'Académie en 1857, M. Gatien-Arnoult en avait tracé les premiers linéaments, à propos d'une pièce relative aux commencements de l'Université, d'une lettre-*prospectus*, trouvée dans les œuvres de Jean de Garlande, un des premiers maîtres ès-arts, à Toulouse, et qui a été imprimée dans l'*Histoire littéraire de France*. Espérons qu'ainsi mis sur la voie, les candidats ne manqueront pas au concours de l'année prochaine.

M. Urbain Vitry, Secrétaire perpétuel, a lu ensuite une notice sur M. Gantier, ancien professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Toulouse, membre de l'Académie, mort à l'âge de plus de 82 ans. M. le Secrétaire a raconté toutes les circonstances d'une vie qui a offert cette singularité, que M. Gantier a été corsaire avant d'être un savant, et il a analysé les divers Mémoires présentés à l'Académie, par leur honoré confrère, pendant sa longue carrière.

M. de Planet, chargé du rapport de la commission des médailles d'encouragement dans la classe des Sciences, a entretenu l'assemblée des principaux Mémoires envoyés aux concours. Parmi les plus remarqués et qui ont valu à leurs auteurs les récompenses de l'Académie, M. le rapporteur a cité, en pre-

mière ligne, le Mémoire de M. Giraud-Teulon, D. M. à Paris, sur la *Vision binoculaire*, qui a obtenu la médaille d'or; puis les Mémoires: 1° de M. F. Assiot, chef d'institution à Toulouse, sur *la machine pneumatique et les applications électro-magnétiques;* 2° de M. Barthélemy, professeur au lycée de Toulouse, sur *la structure de la tête des lépidoptères;* 3° de M. le vicomte Desserres, sur les *carrelages en pierre;* 4° de MM. Rames, Garrigou et H. Filhol, fils de M. le Directeur de l'école de médecine, sur des *recherches sur l'homme fossile;* 5° de M. Sancéry, professeur au lycée d'Auch, sur *le calcul des racines des équations.* Ces divers travaux ont mérité aux auteurs précités des médailles de vermeil. Des médailles d'argent ont encore été accordées à MM. Caraven, Farein et de Sambucy-Luzençon pour l'envoi de *fossiles*, et à M. Trutat fils pour une *photographie d'éclipse de soleil.*

Le rapport de la commission de la classe des Inscriptions et Belles-Lettres a été fait par M. Emile Vaïsse. Cette commission a trouvé moins à récompenser que la commission des Sciences. M. le rapporteur a cité plus particulièrement M. Buzairies, D. M. à Limoux, qui a obtenu une médaille de vermeil pour un Mémoire intitulé : *Recherches historiques sur le Comté et sur les Comtes de Rasez;* MM. Delamont, Judan et Saige, gratifiés chacun d'une médaille d'argent : le premier, pour une *Biographie des hommes célèbres du Roussillon;* le second, pour des lots d'objets d'archéologie ; le troisième, M. Saige, pour un Mémoire considérable, intitulé : *De l'Honor, Seigneurie territoriale du Languedoc, et particulièrement de l'Honor des Juifs du XIe au XIVe siècle.* La lecture de ces divers rapports n'a pas cessé un seul instant de captiver l'attention de l'assemblée.

*
* *

Le 29 juin, c'était le tour de la Société d'agriculture du département. La séance a été fort courte et le programme des plus simples : une allocution du président M. de Papus, sur les questions scientifiques qui intéressent le monde agricole, un rapport sur les travaux de l'année par le Secrétaire général M. de Moly, et l'éloge d'un membre de la Société, M. Carayon-Talpayrac, mort le 21 juillet 1861. Le soin de ce pieux devoir avait été confié à M. Caussé, juge au tribunal de première instance. Il ne pouvait être mieux rempli. M. Carayon-Talpayrac avait été pendant dix-sept ans (de 1822 à 1837) directeur de l'hôtel de la monnaie à Toulouse, et, grand propriétaire en même temps, il avait fait faire des progrès importants à l'agriculture dans nos contrées. M. Caussé n'est pas sorti de ce cadre. Il a trouvé dans les qualités de l'administrateur et de l'agronome et surtout dans celles de l'homme privé, si bon, si charitable, de quoi intéresser toute l'assemblée.

*
* *

A Montauban, la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres met plus d'apparat dans ses solennités que les deux Sociétés savantes dont nous

venons de parler. Elle tient sa séance le soir, à 8 heures; elle y convie les dames, et alterne les lectures avec des intermèdes de musique. La réunion annuelle a eu lieu jeudi dernier, 26, sous la présidence de M. Gustave Garrisson, qui a ouvert la séance par un discours sur l'*esprit gaulois* dans la littérature française : travail d'érudition sérieuse, rempli d'observations fines et profondes. C'est principalement dans Montaigne, Molière et Voltaire que M. Garrisson a trouvé la trace de cet esprit. M. A. Débia, Secrétaire perpétuel, a lu ensuite son rapport sur les concours de l'année. Le prix d'agriculture, dont le sujet était la *Culture de la vigne*, a été remporté par M. Laurens, président de la Société d'agriculture de l'Ariége, et le prix de poésie, la *Civilisation en Afrique*, par M. Rolly, notre compatriote. M. Bois a lu la pièce couronnée qui a été fort applaudie. « L'événement de la soirée, dit le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, a été la lecture de M. Emile Vaïsse qui, nommé membre correspondant, a payé sa bienvenue par une excellente étude critique sur la *littérature dramatique contemporaine.* » On a entendu ensuite plusieurs pièces de vers : *Souvenirs et regrets*, par M. Aza Delon; l'*Esclavage*, par M. Lacroix. La séance a été close par M. Tieys, le digne vétéran de l'Académie, dont l'âge ne refroidit pas la verve, et qui a lu, au milieu des sourires approbateurs, une pièce intitulée *le Retour d'Amérique*, histoire d'un Montalbanais revenant, après quarante ans, des Indes occidentales, et admirant les progrès accomplis dans sa ville natale. — Dans l'intervalle des lectures, la Société chorale, dirigée par M. Saintis, a fait entendre plusieurs chœurs, notamment *les Bords du Rhin* et *le Combat naval* qui ont provoqué de bruyants témoignages d'approbation. La séance a été levée à onze heures.

*
* *

M. Dumège (Alexandre-Louis-Charles-André), membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse depuis 1807, de l'Académie des Jeux Floraux depuis 1836, de la Société archéologique du Midi de la France depuis sa fondation en 1831, Inspecteur des antiquités du Musée, Chevalier de la Légion-d'Honneur, est mort à Toulouse le 6 juin 1862. — On a cherché à jeter de l'indécision sur l'époque et le lieu précis de sa naissance. M. Dumège est né à *La Haye*, en Hollande, en 1786, et avait par conséquent, soixante-dix-sept ans, au moment de sa mort. Des personnes prétendent qu'il avait plus d'âge, et des journaux ont avancé à tort que le lieu de sa naissance était un petit bourg du nom de *Lahaie*, situé à cinq lieues de Muret, et dépendant de la commune de Rieumes. Or le village dont on parle s'appelle *Lahage* et non *Lahaie.* — Quoi qu'il en soit, la vie de ce savant distingué a été une vie laborieuse, toute consacrée au culte de l'archéologie et des lettres. Nul, depuis le commencement de ce siècle, n'a laissé plus de marques de son passage à Toulouse; on retrouve ses traces partout. Ce n'est pas à quelques jours de sa mort qu'il est possible de racon-

ter sa vie. Il faudra du temps pour en recueillir tous les souvenirs. Cette tâche est naturellement dévolue aux Sociétés savantes auxquelles il a appartenu. C'est là seulement, et de la bouche de ceux de ses collègues qui l'ont suivi le plus près dans sa longue carrière, qu'on doit attendre le juste tribut d'éloges dû à sa rare intelligence et l'appréciation complète de ses nombreux travaux.

*
* *

M. Ernest Roschach, notre jeune et savant collaborateur à la *Revue de Toulouse*, vient d'être mis en possession par M. le Maire du poste d'Inspecteur des antiquités du Musée, resté libre par la mort de M. Dumège. Ce ne devrait point être à nous de dire combien ce choix est heureux. Le langage de l'amitié est toujours suspect. Nous manquerions cependant à nos devoirs de chroniqueur si nous ne rapportions pas que cette nomination a été accueillie en ville avec la plus grande faveur par toutes les personnes qui connaissent l'aptitude de M. Roschach pour toutes les choses de l'esprit. Car M. Roschach n'est pas seulement un homme d'imagination, un écrivain élégant, un poëte, il apporte encore dans la science de l'archéologie et dans les arts du dessin une merveilleuse facilité. Un des recueils les plus répandus de la capitale, la *Revue contemporaine*, a publié de notre jeune ami un travail fort développé sur le mouvement archéologique de la France en 1860; les lecteurs de la *Revue de Toulouse* n'ont pas oublié son compte-rendu sur *le Dieu Leherenn*, par M. Barry, et, tout récemment encore, sa brillante étude d'art et d'histoire sur *Saint-Sernin*. M. Roschach s'est donc préparé par de solides études et par des travaux spéciaux au poste qu'il est appelé à occuper. Et comme pour justifier par un nouveau titre le choix de M. le Maire, il vient de mettre la dernière main à un livre de 500 pages, dont la *Revue* a déjà donné un avant-goût à ses lecteurs, par quelques extraits qui ont été fort appréciés. Cet ouvrage, intitulé *Foix et Comminges*, itinéraire des *chemins de fer pyrénéens* (ligne de Toulouse à Montréjeau et de Toulouse à Foix), orné de quarante vignettes dessinées par l'auteur lui-même, a été mis en vente, ces jours derniers, chez tous les libraires de la ville.

*
* *

Nous avons reçu de M. Hip. Philibert, — trop tard pour en parler dans cette livraison, — un volume de poésies intitulé : *Iambes d'aujourd'hui*. L'auteur s'était déjà fait connaître à Toulouse par quelques petites pièces de théâtre, justement applaudies, mais qui ne faisaient pas pressentir un poëte, et un poëte de la trempe des Barbier et des Barthélemy; aussi la lecture de son livre nous a-t-elle laissé un long étonnement. Nous reparlerons plus à loisir de cette poésie qui donne le frisson. Les estomacs délicats pourront la rejeter, car elle ne va pas à tous les tempéraments, mais elle sera goûtée, à coup

sûr, par les constitutions robustes qui recherchent les tons chauds et violents et ne reculent pas devant la crudité des mots et des figures.

*
* *

Il y a toujours un vif intérêt à connaître la première impression qu'un esprit distingué reçoit des hommes et des choses à son arrivée dans la capitale. Voici l'extrait d'une lettre qu'un jeune avocat stagiaire, formé dans nos Ecoles, *mens nutrita faustis sub penetralibus*, écrivait, ces jours derniers, à un de ses amis :

« ..... Me voilà donc installé à Paris ; ce qui ne s'est pas fait sans peine. Pour vous donner une idée de la difficulté que l'on éprouve ici à s'asseoir, je vous dirai que je ne suis point encore inscrit au Tableau. Ma demande est cependant entre les mains du Conseil de l'Ordre, et l'on me fait espérer que mon rapporteur s'exécutera tout de suite après les vacances. Je n'ai point, du reste, à me plaindre : X..... a attendu près de deux mois. Il est vrai que j'ai pris l'avance sur la délibération du Conseil ; je vais à l'audience tous les jours, à la Conférence tous les samedis. J'ai entendu à peu près tous les bons avocats du barreau de Paris, voire même M. le procureur général Chaix-d'Est-Ange, dans son réquisitoire de l'affaire Woronzow contre Dolgoroukow..... Mathieu plaidait contre Marie ; l'un et l'autre m'ont fait grand plaisir. La Conférence compte aussi quelques jeunes gens fort distingués. Jules Favre la préside généralement, avec une autorité qui est presque une souveraineté. Oncques ne fut vu, diront plus tard les chroniques, Bâtonnier plus adoré de ses stagiaires. Quand il parle, on ne l'écoute pas, on le dévore des yeux et des oreilles ; on trépigne, on applaudit, on retient ses mots, on les répète, c'est un véritable culte ! Je ne puis comprendre, au reste, d'où cet homme a pu tirer son élocution. Par ce temps de fontaines Saint-Michel et de théâtres-casernes, M. Jules Favre est, sans contredit, le premier monument artistique de notre époque.

» Au quartier latin, réaction ; je veux dire calme plat. On lit *Les misérables*, on relit *Les misérables*, on commente *Les misérables*. C'est à tel point que M. Frank s'est cru obligé d'interrompre son cours de Droit naturel au Collége de France, pour faire une leçon sur *Les misérables*. Le délicat israélite les a jugés avec sévérité selon les uns, avec justice selon d'autres, au nombre desquels je prends la liberté de me compter. Il a critiqué l'œuvre de Victor Hugo avec tout le respect que demande son magnifique talent. « Nous » ne devons pas oublier, a-t-il dit, qu'au fond de son exil, M. Hugo ne vit » que pour la France, n'écrit que pour la France ; c'est pour elle que rever- » dit sa vigoureuse et éblouissante vieillesse. Depuis quarante ans, M. Hugo » a été notre ambassadeur intellectuel auprès de toutes les Cours de l'Eu- » rope....., sans avoir reçu mission du gouvernement..... »

*
* *

Nos sympathies sont acquises d'avance à toute tentative faite en vue de ré-

pandre autour de nous le goût des choses de l'esprit, et les faibles moyens de publicité dont nous disposons n'ont jamais manqué et ne manqueront jamais aux entreprises formées dans ce but. Dernièrement, nous annoncions *le Causeur*, journal des guerillas de la littérature, qui tirent, — et ils ont raison, pourvu qu'ils réussissent à le faire avec adresse, — sur nos ridicules et nos travers. Aujourd'hui nous annonçons un journal des Eaux, *les Pyrénées*. Renseigner, sur tout ce qu'elles ont intérêt à savoir, les personnes qui passent la saison des Eaux dans les diverses stations thermales des Pyrénées, est une idée heureuse, et qui a un but d'utilité incontestable. Nous avons trouvé, dans les numéros qui ont paru, des renseignements précieux ; nous y avons lu des articles fort instructifs et des lettres fort spirituelles. Mais M. Escoffier nous permettra-t-il de lui dire qu'il dévie en ce moment, qu'il déraille ou qu'il dévoie, comme on parle aujourd'hui. Oui, nous avons remarqué avec peine que, depuis quelque temps, il se préoccupait bien moins des Pyrénées que de Toulouse, de ce qui se dit là-bas que de ce qui se dit ici. Quel intérêt les personnes auxquelles il destine sa feuille peuvent-elles prendre à ses démêlés personnels ? Croit-il qu'ici même on en ait souci ? Il se trompe, et nous sommes amené à répéter ce que nous écrivions dans *la Revue*, il y a quelques mois : « Comment des hommes de talent, des écrivains qui ont de la grandeur dans l'âme et de la poésie dans le cœur, peuvent-ils passer leur temps à s'injurier ? A quoi sert d'avoir étudié et appris par cœur les plus grands modèles du goût et de la politesse française, si l'on en tire si peu de fruit ? On perd à ce jeu-là ce qu'on ne retrouve plus, la considération. » Nous engageons donc M. Escoffier, — et nous le prions de ne pas se formaliser d'un conseil que notre âge nous donne le droit de lui adresser, — à regarder un peu moins fixement le clocher de Saint-Sernin et un peu plus les cimes des Pyrénées. Son journal y gagnera dans l'opinion publique, et lui-même aussi dans l'estime de ses amis.

*
* *

Au moment de mettre sous presse la dernière feuille de *la Revue*, nous recevons de M. Bernard Bénezet une protestation contre une erreur commise, dit-il, par M. Jules Buisson, au sujet d'une de ses toiles, dans le compte-rendu de l'Exposition. Nous sommes tout disposé à faire droit à la réclamation de M. Bénezet; mais M. J. Buisson, à qui nous devons naturellement communiquer sa lettre, est absent de Toulouse, et l'obligation où nous sommes de ne pas retarder la publication de *la Revue* nous met dans la nécessité de tout remettre au mois prochain.

F. Lacointa.

1er juillet 1862.

MŒURS PUERTORICAINES.

Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles.

I.

SAINT-CHRISTOPHE.

I.

n quelque endroit que plusieurs hommes se trouvent réunis, si la rencontre n'a pas lieu dans un centre national commun, il est en rare qu'ils soient tous de même provenance.

Les hommes d'aventure surtout, ceux qui se mettent aux trousses de la fortune et la poursuivent au loin, se lancent généralement seuls dans cette voie hasardeuse ; et, s'ils y rencontrent quelquefois des compatriotes, ce n'est que par un grand hasard qu'ils y trouvent des *pays*, des gens nés à l'ombre du même clocher.

C'est ce qui explique comment, des sept personnages que nous allons mettre en scène, six représentaient chacun une des principales divisions de la France, qui, à l'époque de notre récit, n'en comptait pas encore quatre-vingt-six.

Disons d'abord que le lieu où nous les présentons au lecteur pourrait bien avoir quelque charme en peinture ; qu'il eût fourni la matière de magnifiques eaux-fortes ; que sur un théâtre il eût impressionné et intéressé les spectateurs les plus blasés, pendant toute une longue soirée ; surtout s'il s'y était passé une action en harmonie avec sa physionomie. Mais, en réalité, pour ceux surtout qui animaient le tableau, le lieu laissait considérablement à désirer sous toutes sortes de rapports.

C'était un rocher littéralement nu, sur lequel la végétation ne se révélait que par quelques tortueux lichens, serpentant entre les interstices des pierres, par des masses jaunies et rougies par le soleil avant d'avoir été vertes, par des cactus rabrougris, hérissés de longues épines.

Et encore cette végétation ne se présentait-elle que comme une exception dans la partie de la petite île qui n'était pas exposée à la brise. Du côté du vent, ce n'étaient que rochers abruptes qui paraissaient avoir été précipités, entassés au hasard les uns sur les autres, et dans lesquels les vagues de la mer avaient creusé de profondes cavernes où elles s'engouffraient tumultueusement.

L'ensemble de l'île avait, de loin, l'aspect d'un immense rocher, dont le sommet était un grand plateau parallèle à l'horizon.

Une innombrable quantité d'oiseaux de mer voltigeaient au-dessus de ce plateau, l'animaient de leur mouvement et de leur bruit. Leurs cris aigus dominaient le mugissement de la vague se brisant contre les roches, le grondement sourd et continu de la houle du large. Il devait y en avoir une variété infinie, à en juger par les différences de taille, de plumage et de cris.

De temps en temps, il s'en détachait des bandes qui s'élançaient dans le vent et disparaissaient en rasant la cime des vagues. D'au-

tres bandes arrivaient de tous les points de l'horizon et se faisaient place à coups d'ailes sur le plateau où ils s'établissaient, malgré la résistance des premiers occupants. Ceux-ci accueillaient les envahisseurs par mille cris confus, s'élançaient dans l'air, planaient comme un nuage autour du rocher, et, aggresseurs à leur tour, reprenaient la place qui leur avait été enlevée, pour s'en voir de nouveau délogés. C'était un mouvement constant, sans une seconde d'interruption. On eût dit une immense ruche, à l'entour de laquelle se pressaient en foule des abeilles gigantesques.

Cette île, qui n'avait pas de nom alors, a été appelée depuis l'île d'*Aves*, à cause de ses hôtes fidèles, dont les générations s'y sont succédé peut-être depuis le commencement du monde.

Du côté de dessous le vent, le rocher formait une sorte de ravin ou de déchirure qui s'élargissait en descendant au bord de la mer, encadrait à moitié une petite baie sablonneuse, étroite, peu profonde, qui devait sa tranquillité à un banc de récifs à fleur d'eau, dont l'hémicycle formait le cadre en dehors et où les lames venaient se briser en étendant, à chaque retour de la houle, une longue traînée d'écume blanche.

Le premier plan de ce tableau du côté du large, — le *repoussoir* comme dirait un peintre, — était un navire couché sur les brisants, que chaque lame soulevait et laissait retomber bruyamment, et dans lequel la mer pénétrait par les ouvertures qu'y avaient faites les pointes aiguës des récifs. En se rapprochant de l'île, on voyait, balancés par la houle, toutes sortes de débris provenant du navire naufragé, et, sur le rivage, une chaloupe défoncée, échouée sur le sable, et les sept personnages que nous allons présenter au lecteur.

Six de ces personnages étaient un Parisien, un Normand, un Nivernais, un Auvergnat, un Breton et un Provençal.

Maintenant on trouve partout des Français de toute provenance; alors on pouvait toujours rencontrer en mer des Provençaux, des Normands et des Bretons. Le Nivernais, le Parisien et l'Auvergnat étaient des exceptions très-rares au dix-septième siècle, où les populations de l'intérieur se déplaçaient peu, et où les chemins de fer n'avaient pas, comme à présent, mis toutes les villes de France au bord de la mer.

L'Etranger était représenté dans cette réunion par la septième personne, une femme, dont l'origine était facile à deviner pour qui-

conque connaît les types européens. C'était une Italienne au teint brun, aux cheveux noirs. La situation dans laquelle elle se trouvait lui donnait une beauté relative dont elle n'avait sans doute pas le sentiment, car son esprit paraissait entièrement livré aux horreurs de sa position et sous l'influence des idées funestes que devait lui inspirer le milieu terrible dans lequel elle se trouvait. Elle était à peine vêtue ; le linge mouillé qui la couvrait imparfaitement laissait deviner ses belles formes. Elle se tenait debout, appuyée contre un rocher. Ses longs cheveux bruns ruisselaient en ondes épaisses. Un lambeau de toile à voile se drapait gracieusement sur son épaule gauche, et retombait en larges plis sur son bras droit. Elle n'avait certes pas la pensée de poser ainsi ; aucun de ses compagnons ne songeait à la contempler, et cependant, si l'un d'eux eût eu dans l'âme quelque étincelle du feu sacré de l'art, il n'eût pas manqué d'admirer ce beau modèle d'une statue de la Douleur.

Elle regardait sans voir l'horizon encore sombre, le navire brisé sur les rochers, les vagues encore déchaînées et moutonnant au large, et, de temps en temps, une grosse larme, s'échappant de ses yeux, allait se mêler à la vague qui venait mourir à ses pieds.

Chacun de ses compagnons était occupé de sa propre infortune, et elle fût demeurée presque nue sur le rivage, si l'un d'eux, sur lequel l'égoïsme du malheur paraissait exercer moins puissamment son empire, ne lui eût donné le lambeau de toile mouillée dans lequel elle s'enveloppait.

Cette réunion d'éléments hétérogènes était tout ce qui restait d'un assemblage de même nature, mais bien plus nombreux, dont la plus grande partie avait péri sur cette côte qui se montrait relativement hospitalière pour eux. Ils survivaient seuls à soixante de leurs compagnons, qui avaient trouvé la mort dans cette mer maintenant calme, et qui se montrait encore irritée là seulement où les récifs lui présentaient un obstacle qu'elle ne pouvait franchir entièrement que sous l'impulsion de la tempête.

II.

Depuis près de cent ans, les Espagnols étaient en possession des richesses du Nouveau-Monde, dont ils s'étaient assuré la propriété exclusive, et ils avaient fait accepter leur droit par les autres puis-

sances de l'Europe qui ne cherchaient pas à en contester la validité. Propriétaires jaloux, ils ne souffraient personne aux environs de leurs domaines, et tout bâtiment, à quelque distance qu'il se trouvât de leur conquête, leur paraissait suspect, dès qu'il avait le beaupré tourné de leur côté. Sans s'inquiéter de son pavillon, qu'il appartînt à une nation en paix ou non avec l'Espagne, on lui faisait, pour ainsi dire, un procès de tendance, on le chassait s'il était assez bon marcheur pour distancer ses ennemis, ou bien on le détruisait sans lui demander et sans lui donner d'explication.

Cette exclusion avait donné naissance à de nombreuses convoitises, et, sans la participation des gouvernements qui se contentaient de laisser faire, bien des entreprises avaient été formées pour troubler l'Espagne dans la possession de sa riche conquête.

On avait armé des bâtiments, moitié chair, moitié poisson, comme on disait, qui s'étaient mis en mesure de suivre leur route, malgré les obstacles qu'on pouvait leur opposer, prêts à répondre à tout agresseur sur le même ton qu'il lui plaisait de prendre pour les interpeller.

Sous l'apparence bénigne de bâtiments de commerce les plus honnêtes et des mœurs les plus régulières, ils cachaient quelquefois les plus formidables résolutions et les moyens de les exécuter; la griffe la plus meurtrière se dissimulait sous le velours le plus moelleux.

Ainsi commencèrent les flibustiers dont l'histoire ne serait peut-être pas écrite en lettres aussi sanglantes, et qui n'auraient pas laissé après eux d'aussi terribles et d'aussi mystérieuses traditions, si les Espagnols eussent souffert que chacun prît part à cette proie qu'ils étaient impuissants à dévorer seuls.

Dans le mois de mars 1617, le flibot l'*Eléonore* avait été armé à Saint-Malo par un Italien nommé Verina, qu'on soupçonnait de parenté avec le favori Concini ou avec sa femme, dont il avait donné le nom à son bâtiment. Cette opinion paraissait d'autant mieux fondée que Verina avait apporté de Paris, pour les autorités de Saint-Malo, des ordres sous forme de recommandation, au moyen desquels toutes les difficultés qui entravaient alors l'armement d'un navire furent écartées, et qu'on mit à sa disposition tous les moyens de composer son équipage et de choisir ses passagers.

Il commença par s'assurer un équipage de quinze matelots bons marins, et sur la vigueur corporelle et le courage desquels il pou-

vait compter ; puis il s'occupa de ses passagers, qui, sous prétexte de colonisation, devaient s'embarquer avec de tout autres vues que celles qu'on voudrait bien leur supposer.

Il employa tous les moyens de recrutement que Schiller a mis depuis à la disposition de Spiegelberg, et, en peu de temps, son personnel fut au complet.

Certes, si le prix Monthyon eût été inventé à cette époque, aucun des gaillards qui composaient le personnel de l'*Eléonore* n'eût été en mesure d'y prétendre; mais des hommes vertueux eussent été encore bien moins propres à conduire à bonne fin l'entreprise de Verina.

Tous ces efforts cependant furent faits en pure perte, et cette affaire si bien conduite n'eut d'autre résultat que de priver la société d'un certain nombre de ses membres qui, il est vrai, n'en faisaient pas le plus bel ornement.

L'*Eléonore* quitta la France une semaine avant que Vitry ne ramassât son bâton de maréchal dans le sang de Concini. Si Verina eût tardé de quelques jours seulement, son projet se fût vraisemblablement brisé contre les obstacles qu'il avait vus s'écarter complaisamment devant lui, et il eût peut-être été finir plus tard, sur le grabat de quelque hospice, ou sur la paille de quelque cachot, une existence agitée qui trouva son dénouement dans les flots.

Il voulait aller demander aux Espagnols la revanche d'une partie qu'il avait perdue une fois. Verina, excellent marin, courageux et déterminé, était parti l'année d'avant pour ces pays que monopolisait l'Espagne. Aux environs des attérissages des îles Caraïbes, il avait rencontré un vaisseau espagnol auquel il avait livré combat, malgré l'infériorité de ses forces, confiant en lui-même et dans la bravoure de ses compagnons. Par malheur, il s'était attaqué à des gens aussi braves que lui, mais plus nombreux. Son navire avait été détruit, la plupart de ses compagnons avaient été tués, et lui-même ainsi que les survivants, faits prisonniers.

Ramené en Europe, il avait ramé pendant quelques mois sur les galères de Sa Majesté Catholique, d'où son esprit fécond en expédients était parvenu à le tirer.

Rentré en France, il était venu demander au favori, son parent, les moyens de se venger.

Le maréchal d'Ancre mit d'autant plus d'empressement à les lui

fournir que le résultat devait être d'éloigner Verina, qui accepta la condition d'emmener avec lui sa sœur, attachée à la personne d'Eléonore Galigaï, et dont la présence, bien que les relations de sang ne fussent pas avouées, ne laissait pas d'être gênante.

Concini y mit donc toute la bonne volonté désirable, heureux de trouver ce moyen d'éloigner d'une Cour dont il concentrait tout l'éclat, une parenté compromettante.

L'*Eléonore* appareilla le 16 avril 1617, par un temps magnifique. Elle atteignit promptement les vents alisés dont on connaissait déjà la régularité et l'influence favorable pour conduire les navires vers ces contrées occidentales, but de tous les rêves et de toutes les ambitions.

Après trente jours de navigation, on eut connaissance de l'île appelée maintenant Martinique et dont le nom caraïbe était *Madinina*, Verina y avait déjà touché, et il en avait été écarté par la crainte des serpents et surtout par l'assurance qu'elle ne contenait pas des mines d'or. Il la laissa derrière lui et continua à naviguer à l'ouest, mais en ayant soin d'avoir toujours un homme en vigie pour surveiller l'horizon.

Il changea pourtant son allure après deux ou trois jours de marche dans cette direction et se contenta de louvoyer, ne voulant pas s'approcher trop des grandes îles et du continent encore peu connu, dans la crainte d'y rencontrer des ennemis trop nombreux. Il ne voulait que trouver une voile isolée sur l'Océan et lui courir sus sans trop de scrupules sur sa nationalité, persuadé qu'il y aurait dix chances contre une pour qu'elle fût espagnole.

Il y avait une douzaine de jours que durait cette course dans le même rayon, pendant laquelle on n'avait fait qu'entrevoir à l'extrême horizon deux voiles disparues aussitôt que découvertes. Verina, mécontent de cette vaine croisière, qui irritait aussi l'impatience de ses compagnons, avait pris le parti de courir au nord-ouest, certain de trouver des navires aux environs d'Hispaniola, et décidé à tenter même une descente, si la fortune de la mer continuait à se montrer défavorable.

On orienta donc les voiles pour la nouvelle direction du navire; mais à peine les dispositions étaient-elles prises, à peine était-on en route, qu'il s'éleva un de ces rares mais terribles orages de printemps, aussi dévastateurs que ceux de l'hivernage. Peu habitué à la

marche des vents de ces contrées, Verina pensa qu'il pouvait courir devant lui et il ne craignait rien pourvu qu'il eût l'espace de l'Océan devant son beaupré.

Il se trouvait alors par le quinzième degré de latitude nord.

Il essaya d'abord de courir dans l'est, certain, s'il avait le bonheur de repasser les îles, de n'avoir rien à craindre dans la grande mer, que les désagréments d'une course forcée. Mais son essai fut infructueux ; car le vent, qui avait soufflé d'abord de l'est, fit peu à peu le tour du compas, en augmentant de violence avec une effroyable tenacité pendant deux longues journées.

La mer était blanche de l'écume des vagues poussées les unes contre les autres. Le ciel, couleur de plomb rougeâtre, semblait un grand rideau gris, voilant un immense incendie. On n'y voyait courir aucun nuage. Aucun autre bruit ne se faisait entendre que le terrible grondement du vent et les éclats des lames qui se brisaient les unes contre les autres, en jetant d'immenses flocons d'écume que la brise enlevait et dissipait en vapeurs, à mesure qu'ils se formaient.

Le capitaine Verina avait amené tout ce qu'il avait pu de voiles au commencement de l'ouragan. Mais le vent avait brisé leurs amarres et elles flottaient déchiquetées en lanières qui fouettaient les vergues. Il n'en restait pas un lambeau pour aider à la marche du navire, et la pauvre *Eléonore*, balancée dans tous les sens par l'inconstance du vent, obéissait à peine au gouvernail.

Verina s'était mis lui-même à la barre, surveillant les sautes du vent et soutenant le navire qui, sans son habileté et son sang-froid, eût été infailliblement englouti, mais qu'il était obligé de laisser courir où le poussait la tempête.

Il fut pourtant impuissant à préserver l'*Eléonore* du dénouement terrible qui devait terminer cette scène ; une masse noire apparut à l'avant du navire, et, avant qu'on eût pu s'expliquer ce que c'était, un bruit terrible se fit entendre ; le flibot fut précipité sur les récifs, et les grandes lames passèrent par-dessus, entraînant tout ce qui leur faisait obstacle, hommes et choses.

III.

La catastrophe avait eu lieu à la fin du jour. La tempête dura en-

core toute la nuit, et, le matin, comme cela arrive souvent dans ces contrées, le soleil se leva radieux, répandant ses rayons dans un ciel que ne tachait pas le plus léger nuage, et illuminant la pointe des vagues d'une mer encore agitée, mais dont la houle faisait pressentir un de ces calmes profonds qui succèdent ordinairement aux grandes révolutions de la nature.

L'*Eléonore* était couchée sur les récifs, entourée de débris de mâts et de vergues tenus encore par les manœuvres, et, des soixante matelots ou passagers qui composaient au départ de Saint-Malo le personnel du navire, survivaient seuls les sept personnages que nous avons présentés au lecteur, au commencement de ce récit.

Ils étaient assis ou couchés sur la grève, tous plus au moins contusionnés, quelques-uns blessés grièvement.

La femme, immobile et muette, se tenait à l'écart.

Le Parisien, qui s'appelait Durand, était debout, occupé à tordre sa chemise qu'il avait *dessallée*, comme il le disait, avec de l'eau de pluie trouvée dans une des nombreuses anfractuosités des rochers. Ses pieds étaient nus; il était vêtu d'un simple caleçon. Son torse blanc qui faisait contraste avec son visage et ses mains brûlés par le soleil, était bleui et ensanglanté en quelques endroits.

Lui seul conservait son sang-froid et une apparence de gaieté insouciante, pendant que ses compagnons, abattus et silencieux, semblaient en proie à un morne désespoir.

Le spectacle qu'ils avaient devant les yeux était peu propre, du reste, à dissiper leur tristesse, et le lieu où ils se trouvaient réunis n'était pas un sol où pût facilement germer l'espérance.

Ils avaient pour perspective leur navire brisé et étendu sur le flanc, sans qu'il fût possible de songer à le relever jamais de sa couche de récifs, d'où il était destiné à disparaître, lambeau par lambeau, emporté par les vagues. Spectacle plus triste encore, ils voyaient, étendus et brisés sur les pointes des récifs, les cadavres de beaucoup de leurs compagnons, que chaque retour de la houle venait soulever en leur donnant une apparence de mouvement vital.

D'énormes requins circulaient à l'entour, affriandés par cette riche proie que leur avait envoyée la tempête, et se la disputaient en présence des sept malheureux naufragés, témoins forcés de cet horrible festin.

Quelques cadavres que la lame avait poussés presqu'à la grève,

avaient été tirés sur le sable et préservés de l'attaque des monstres. Parmi eux était Verina qui avait lutté contre la mort avec toute l'énergie de sa puissante nature, et qui, brisé sur les rochers, n'avait touché le rivage que pour y rendre le dernier soupir.

Après avoir étendu son linge au soleil, Durand prit par les épaules et amena tout à fait sur le sable le corps de son capitaine dont la lame mourante venait baigner les pieds.

La femme, que nous appellerons Béatrix, et qui était restée jusque-là immobile, absorbée dans sa douleur, s'élança vers le corps du malheureux Verina qu'elle parut reconnaître surtout alors. Elle tomba assise sur le sable, et, attirant sur ses genoux la tête du cadavre :

— Mon frère, mon frère, dit-elle d'une voix entrecoupée par les sanglots, mon pauvre frère !

Et elle pressait sur son sein cette tête immobile, et fixait ses regards sur les yeux ouverts et glauques du mort, dont les longs cheveux noirs inondaient le visage. Des larmes abondantes s'échappaient de ses yeux, et sa bouche semblait ne pouvoir articuler d'autres mots que : mon frère ! mon frère ! qu'elle répétait avec une expression navrante.

Durand, visiblement ému, contemplait ce triste spectacle. Mais, après avoir passé le dos de sa main sur ses yeux, il dit avec cet accent railleur que le Parisien ne perd jamais, même dans ses moments de plus grande émotion et avec cette prononciation caractéristique qu'on a appelée depuis, *accent faubourien* :

— Pauvre malheureux ! c'était bien la peine d'être cousin d'un maréchal de France ! Il n'y avait, au milieu de cette vaste mer, qu'un petit rocher, qu'il eût peut-être cherché vainement pendant un mois avant de le trouver, et c'est justement là-dessus que la fatalité de la tempête vient jeter sa pauvre *Eléonore*, qui avait à son bord un si riche chargement d'espérances et d'aspirations vers la bonne vie ! Où sont les palmiers et les cocotiers qu'on nous promettait, et les bananiers aux fruits savoureux, et tant d'autres dont je ne me rappelle pas les noms ? Où est l'or que nous devions remuer à la pelle ? Où sont les Espagnols et les sauvages qui devaient nous le fournir ? J'aurais dû rester à Paris où j'en trouvais suffisamment sans courir tant de dangers. — Allons, chère enfant, continua-t-il en s'adressant à Béatrix, faites vos adieux à votre frère pendant que je vais battre le

rappel pour rassembler ceux de nos compagnons dont la mer n'a pas voulu et dont les requins voudraient bien, afin de leur donner le repos du sable, à défaut du repos de la terre que nous ne pouvons leur offrir.

Et jetant, en s'éloignant, un regard sur la désolée Béatrix :

— Pauvre femme, dit-il ; belle comme cela, venir s'éteindre sur une île déserte ! Belle comme cela, et avoir quitté Paris ! Il faut qu'Eléonore Galigaï ait été jalouse d'elle.

S'avançant alors vers les autres naufragés que leur malheur paraissait avoir anéantis :

— Eh ! vous autres, leur dit-il, ce n'est pas en restant assis et en regardant vos orteils, comme on prétend que le font les moines dans l'Inde, que vous vous tirerez de ce mauvais pas. Debout ! occupons-nous des morts, — d'abord par devoir et par respect pour eux, — ensuite par respect pour nous-mêmes, parce qu'ils ne tarderaient pas à nous infecter si nous les laissions exposés au soleil. Accomplissons envers eux les derniers devoirs en les inhumant dans un sable que nous rendrons chrétien ; après, nous penserons à nous-mêmes. Allons, debout matelots ! debout Breton ! debout Normand ! Tout le monde sur le pont et à la manœuvre !

Et joignant l'encouragement du geste à celui de la parole, il força ses compagnons désespérés à se lever et à attirer sur le rivage tous les cadavres qui se trouvaient à leur portée. Avec des morceaux de planches, des douvelles de barriques que la mer avait jetés à la côte, ils entreprirent de creuser le sable, le plus loin qu'ils le purent du bord de la mer.

Ce travail leur prit beaucoup de temps, à cause de l'insuffisance de leurs moyens d'exécution ; ils parvinrent cependant à ouvrir une grande excavation au fond de laquelle ils trouvèrent le roc.

Ils commencèrent par dépouiller leurs pauvres compagnons de vêtements inutiles aux morts, mais qui devaient être une ressource pour les survivants, et il les couchèrent côte à côte dans la fosse.

Ce ne fut pas sans peine que Durand décida Béatrix à se séparer des restes de son frère. Cette séparation, rendue navrante par l'abondance d'expression que la nature méridionale de la pauvre femme donnait à sa douleur, ne trouva d'écho sympathique que chez Durand. Les autres, absorbés dans l'inquiétude que leur causait leur

propre situation, y assistèrent sans paraître s'en apercevoir et avec la plus parfaite indifférence.

Enfin on rejeta le sable sur les morts; on le tassa au niveau du sol, et le sarcophage fut recouvert des plus gros fragments de rocher, que les naufragés purent déraciner et transporter. Ils employèrent toute la journée à ce travail funèbre, et, lorsque la nuit succéda au jour, — ce qui arriva presque subitement, car, sous cette latitude, il n'y a pas de crépuscule, — ils durent s'arranger comme ils purent pour passer la nuit dans les anfractuosités du rocher.

Ils n'avaient pris aucune nourriture et avaient seulement bu quelques gorgées d'eau de pluie conservée dans les citernes naturelles des rochers.

La gravité de leur situation, le désespoir leur avaient fait oublier la faim. Seul, Durand y avait pensé, et il s'endormit enveloppé dans la casaque de Verina, qu'il s'était adjugée dans le partage des dépouilles, en rêvant aux moyens de pourvoir à une subsistance au moins problématique.

Lui seul dormit d'un sommeil paisible; habitué à une existence agitée et aventureuse, ses rêves ne furent pas troublés par les regrets de la France et de vains souvenirs des cabarets de Paris. Son esprit actif s'ingéniait même dans le sommeil. Rompu, dès l'enfance, à une vie d'expédients et de hasards, peu de chose l'étonnait, rien ne l'effrayait, et, bien qu'il ne se fût jamais trouvé en face d'une réalité aussi terrible que celle contre laquelle il avait à lutter, il ne se sentait pas abattu et ne perdait pas l'espoir de s'en tirer.

Béatrix, qui devait à la sollicitude du Parisien de pouvoir s'envelopper dans un peu de linge à peu près sec, brisée par la fatigue morale et physique, dormit du sommeil agité de la fièvre.

Les autres naufragés, en proie au plus violent désespoir, recherchèrent vainement le repos; plus d'un passa la nuit à implorer son patron ou à écouter avec anxiété le bruit des vagues qui se brisaient de toutes parts autour d'eux et les airs sinistres et stridents des oiseaux de mer que l'obscurité rassemblait sur la plate-forme de l'île.

IV.

Durand n'était pas un homme pervers: c'était une nature per-

vertie par les nécessités au milieu desquelles il était né, dépravée par les mauvais exemples, par l'ignorance absolue de tout principe de moralité, par les recherches des mille expédients auxquels il avait dû avoir recours pour subvenir à une existence toujours difficile.

Jeté, pour ainsi dire, sur le pavé de Paris dès son enfance, il avait dû demander à la société son pain de chaque jour et souvent entrer en lutte avec elle, pour le lui arracher, lorsqu'elle se montrait sourde à ses sollicitations.

Né avec le sentiment naturel du juste et de l'injuste, il avait dû nécessairement faire taire ce qu'il y avait de bon en lui ou le plier aux exigences de besoins sans cesse renaissants, à la satisfaction desquels il n'était jamais arrivé par les moyens réguliers.

Les relations de la famille lui étaient inconnues; le foyer *paternel*, dont on ne perd jamais le souvenir, que l'enfance ait été heureuse ou malheureuse, n'avait pas existé pour lui; les noms de père, de mère, de frère et de sœur étaient pour lui de vains mots.

Il ne savait pas d'où il était sorti, et lorsque sa mémoire interrogeait les mystères de son obscure enfance, ce n'était que pour s'y voir luttant sans cesse avec la faim, exploité par les forts tant qu'il avait été faible, exploitant à son tour les faibles quand il était devenu fort.

Véritable sauvage, né au coin d'une borne, il avait végété et grandi à la grâce de Dieu dans quelque obscur faubourg de ce grand désert de Paris.

Il avait été bien des fois ramassé dans son enfance par les patrouilles du guet, puis relâché sans qu'aucune âme charitable se préoccupât de son sort.

Plus tard, il s'était vu souvent dans la nécessité de conquérir à la force du poignet les moyens de vivre qu'il implorait de la charité publique dans ses premières années.

Il avait crû ainsi, plante parasite, quelquefois nuisible, jamais utile, sans fleur et sans parfum. N'ayant jamais vu personne s'apitoyer sur ses misères, sans être méchant, il n'avait point de pitié pour les douleurs des autres. Les mauvais traitements avaient tari de bonne heure dans ses yeux la source des larmes, et éteint dans son cœur l'émotion de la pitié, et les plus grandes douleurs dont il pût être témoin n'amenaient sur ses lèvres que l'expression de la raillerie la plus impitoyablement narquoise.

Comment il avait quitté Paris, c'est ce que lui seul eût pu dire, et cela était d'autant plus surprenant qu'il faisait partie de cette population interlope des mauvais faubourgs qui tient si fermement au sol de la capitale, qui a traversé les siècles avec ses traditions malfaisantes, et qui, les jours d'ébullition populaire, semble sortir d'entre les pavés, pour la terreur des bourgeois de tous les temps.

Il est à supposer que quelque démêlé avec la police l'avait obligé à s'éloigner momentanément de son centre et que son humeur vagabonde l'avait engagé dans l'entreprise malheureuse de Verina. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était un des passagers recrutés par celui-ci et que, malgré la pâleur mate de son visage et sa débilité apparente, il n'était ni le moins résolu, ni le moins alerte, ni le moins redoutable de ceux qui s'étaient embarqués sur l'*Eléonore*.

Durand n'éprouvait aucune sympathie pour ses compagnons. Comprenant cependant les causes de l'affaissement dans lequel les jetait le désespoir, il se sentait pris pour eux d'une sorte de commisération instinctive. Il savait que, se voyant sans ressources et ne pouvant en trouver aucune en eux-mêmes, leur effroi de l'avenir devait être sans bornes. Quant à lui, il ne savait pas ce que c'était que le désespoir absolu, et il comptait toujours, dans quelque impasse qu'il se vît engagé, trouver une issue par laquelle il pourrait s'en tirer. L'existence aventureuse qu'il avait menée dès son enfance lui donnait une confiance suprême en lui-même, et il se fût échappé seul du naufragé de l'*Eléonore*, sur une pointe de rocher, qu'il n'eût pas perdu l'espérance. La situation était bien à peu près cela ; seulement sa tranquillité, sa présence d'esprit et son sang-froid étaient en raison des dimensions praticables de la pointe de rocher.

Quelque chose qu'il ne s'expliquait pas, un sentiment inconnu le préoccupait, et s'était, pour ainsi dire, révélé à lui dans ces circonstances peu propres à éveiller d'autre sentiment que celui de l'égoïsme.

Corrompu dès l'enfance, habitué aux mœurs des femmes les plus odieusement faciles, il ne lui était jamais venu à la pensée qu'on pût en respecter aucune.

Il y a, dans toutes les classes de la société, et trop souvent dans celles que l'éducation devrait préserver de ce malheur ou de cette lâcheté, des gens qui méprisent ou affectent de mépriser toutes les

femmes; mais généralement ces gens-là, qu'ils aient la réalité ou seulement la forfanterie du vice, avouent toujours une ou deux femmes qu'ils exceptent de la généralité, — une mère ou une sœur.

Durand n'avait pas cette branche de salut moral, et jamais il n'avait eu à sa disposition le moindre grain d'encens à brûler devant une idole. Il ne croyait à rien de bien et le vice seul était pour lui une réalité.

Il fut donc surpris de se trouver timide vis-à-vis de Béatrix et d'éprouver l'émotion inconnue du respect pour une femme. La douleur, la beauté de la malheureuse avaient produit sur lui une impression dont il ne se rendait pas compte, et le sentiment de la protection s'était présenté à son esprit en la voyant seule au milieu de ces hommes grossiers, privée de son appui naturel, Verina, qui lui avait toujours montré la plus grande déférence.

Un mouvement de banale pitié lui avait fait jeter à la pauvre femme le lambeau de toile dont elle s'était enveloppée. Maintenant, sans se demander pourquoi, il pensait à elle; il s'en préoccupait presque autant que de lui-même, et, s'il se sentait disposé à tenter quelques efforts pour arracher ses compagnons à leur apathie, c'était avec la pensée que ce qui serait fait en commun profiterait à Béatrix aussi bien qu'à lui-même. Il comprenait que, seul, il ne pourrait rien ou pouvait peu de chose, et il désirait la conservation de ses compagnons comme celle d'instruments utiles à son salut particulier.

Et comme, pour les conserver, il lui parut logique de les nourrir, tous les efforts de son esprit inventif se dirigèrent vers les moyens de leur procurer, et, s'il était possible, d'assurer leur subsistance.

Au point du jour, il se leva, et regardant tous ces hommes robustes que la fatigue corporelle et surtout la fatigue morale avaient endormis vers le matin :

— Ces brutes ! se dit-il, en voyant leurs visages contractés par les inquiétudes qui les tourmentaient même dans le sommeil, il n'y en a pas un parmi eux qui ait en lui la moindre ressource. Ils sont tous ou presque tous nés au bord de la mer; ils ont eu à lutter mille fois contre elle; depuis leur enfance, ils la voient sous toutes les faces, et pas un n'a su l'étudier et se familiariser assez avec elle, pour la regarder sans crainte dans les jours de mauvaise humeur. Ce sera un Parisien, qui n'avait jamais lutté que contre le courant

de la Seine, qui leur montrera comment on domine la mer et comment on la franchit malgré elle. Mais, avant tout, il faut leur donner à manger, car si leur esprit m'est inutile pour m'aider à sortir d'ici, j'ai besoin de leurs bras, et, pour les avoir, il faut les nourrir. Tâchons donc de mettre en pratique l'inspiration qui m'est venue cette nuit.

Il s'approcha alors de Béatrix et, voyant qu'elle dormait d'un sommeil pénible et agité, il étendit doucement sur elle la casaque dans laquelle il avait passé la nuit.

V.

Il choisit l'endroit le plus praticable des rochers au-dessus desquels se trouvait la plate-forme de l'île, et, s'accrochant des pieds et des mains, il mit en œuvre les longues études de gymnastique qu'il avait faites sur les monuments de Paris les jours de fête, lorsqu'il était enfant, et peut-être — mais nous n'avons pas à nous expliquer là-dessus — dans des vues moins innocentes plus tard. Il commença une ascension périlleuse avec le sang-froid et l'insouciante audace qui, dans toutes les circonstances de la vie et à toutes les époques, ont signalé le naturel de Paris.

Les rocs madréporiques sur lesquels il avait à grimper, présentaient pour appui, à ses mains et à ses pieds, une foule de petites pointes auxquelles il pouvait s'accrocher. Mais il arrivait que bien que ces rochers eussent la dureté du silex le plus compacte, les fragments auxquels il s'accrochait, percés de mille trous comme une broderie de pierre, ne présentaient pas toujours assez de résistance pour le poids de son corps et se brisaient dans ses mains ou s'écroulaient sous ses pieds. Il lui fallait alors saisir un autre appui et le choisir plus solide, car, lorsqu'il se fut élevé à une certaine hauteur, une chute eût été effroyable. Une mort certaine et affreuse l'attendait sur les mille pointes des madrépores, tranchantes et dentelées à leurs extrémités comme autant de lames ébréchées.

Il parvint cependant au sommet, et son apparition y fut saluée par le plus discordant concert qui eût jamais assourdi une oreille humaine.

Un nuage d'oiseaux de mer s'éleva au-dessus de sa tête, si compacte, si bruyant, d'un aspect si menaçant par sa masse, qu'il pensa

être précipité du haut de la plate-forme dont il atteignait le sommet, et qu'il fut obligé de s'accrocher à la dernière pointe de rocher qui y faisait saillie, pour éviter une chute terrible.

Lorsque le bataillon ailé se fut élevé dans l'air où il continuait ses clameurs, Durand se mit à la poursuite de quelques traînards auxquels il s'empressa de tordre le cou. Puis, il se mit à parcourir la surface plane qu'il avait devant lui, espace relativement immense et sur lequel il eut à exécuter, comme il se le dit à lui-même en se rappelant ses flâneries à Paris, la danse des œufs qu'il avait vu pratiquer tant de fois par les saltimbanques de la place Royale et du Pont-Neuf.

On était justement à l'époque de la ponte des oiseaux de mer, et la plate-forme était littéralement couverte de nids remplis d'œufs de toutes couleurs et de toutes dimensions.

— Il parait que c'est la Pâque de cette île, se dit Durand en voyant la variété de couleur des œufs, mais s'il y a en cela un air de civilisation, il y en a peu dans la confection des nids et on voit bien qu'ils ont été construits par des oiseaux sauvages.

Ces nids, en effet, ressemblaient peu à ceux que les enfants recherchent dans les bois des environs de Paris; ils pouvaient avoir quelque charme pour un naturaliste, mais ils en étaient entièrement dépourvus pour l'homme qui n'y eût cherché que la grâce du contour. C'était une suite de tas à peu près informes, d'herbes marines desséchées, de morceaux de bois et de feuillages rapportés de loin, sans doute, par des oiseaux au vol puissant, mais peu préoccupés, comme il paraissait, de l'agrément de leur demeure et du bien-être intérieur de leur progéniture.

Malgré les airs menaçants des habitants du lieu, qu'il avait délogés et qui ne cessaient de voltiger autour de lui, Durand, qui se sentait en équilibre sur le plateau, se mit à le parcourir avec le plus grand sang-froid, écartant seulement de la main ceux des assaillants qui le menaçaient de trop près. Il eut d'abord le bonheur de s'apercevoir que, s'il était sûr, comme il se le dit, de procurer une omelette à ses compagnons, il pourrait y ajouter un rôti, en découvrant quelques nids dont les hôtes étaient trop jeunes pour avoir pu suivre leurs parents dans leur fuite aérienne.

Bien assuré de cette ressource qui se présentait sous un volume suffisant, il parcourut en flâneur le terrain qu'il venait de conquérir,

et, voulant prendre connaissance entière de son domaine, il s'avança jusqu'au bord de la falaise qui terminait le plateau du côté du vent. Peu accessible au vertige, il put considérer cette belle horreur de la mer brisant sans cesse contre les rochers que ses lames minent peu à peu et où elles finissent par creuser ces cavernes mugissantes dont les voix terribles et mystérieuses ont inspiré aux anciens les poétiques créations des Charybde et des Scylla.

Durand était poëte, comme le sont tous les amateurs de la vie contemplative, mais il était en même temps positif comme tous ceux qui ont eu à lutter contre la nécessité.

Il admirait d'instinct les grandes scènes de la nature, mais son admiration ne faisait pas taire en lui le sentiment de la réalité.

Il admira donc ces formidables roches, dont les masses tumultueusement entassées, les pointes aiguës et s'élançant vers le ciel, les déchirures pareilles à des broderies de pierre, ressemblaient aux tours, aux murailles, aux flèches de monuments engloutis. Il entendit sans frissonner la grande voix de la mer qui les menaçait en les frappant, mais en même temps son regard chercha au large s'il n'y avait pas quelque chose en vue. Il n'y avait rien, rien que les flots bornant l'horizon de tous côtés.

Il revint donc sur ses pas, ramassa soigneusement tout ce qu'il jugea convenable d'emporter de jeunes oiseaux, et, enveloppant quelques œufs dans le nid qui lui parut le plus transportable, il reparut à l'endroit où s'était accomplie son ascension périlleuse et héla ses compagnons qui, n'ayant pas eu connaissance de son départ et de son voyage aérien, se demandaient déjà avec inquiétude ce qu'il était devenu.

Dès qu'ils l'aperçurent, les visages se rassérénèrent, et, habitués presque tous dès l'enfance à se hisser le long des falaises du littoral de la France, à gravir les rochers et les montagnes, à grimper sur les mâts, ils l'eurent bientôt rejoint et se chargèrent de descendre sur la plage les vivres qu'il leur avait amassés et dont ils commençaient à sentir le pressant besoin.

Les allumettes chimiques n'avaient pas encore été inventées, et, l'eussent-elles été, il eût été sans doute assez difficile à nos naufragés d'en trouver en état de produire du feu. Ils ne connaissaient pas le moyen problématique d'enflammer deux morceaux de bois sec en les frottant l'un sur l'autre. Et, l'eussent-ils connu, il leur eût été

très-difficile aussi de trouver deux morceaux de bois sec, attendu, d'abord, que l'île était dépourvue de tout bois tenant par racines et que les débris que les flots leur apportaient de l'*Eléonore* étaient complétement imprégnés de l'eau de mer. Ils durent donc se résigner à manger leurs œufs et leur gibier crus. Ce ne fut pas sans une certaine répugnance et sans que leurs estomacs se montrassent réfractaires à ce genre d'alimentation, qu'ils en vinrent là; mais enfin ils durent s'y résigner.

Les natures robustes et matérielles résistent plus longtemps aux privations que les natures délicates et nerveuses; mais lorsque ces privations ont atteint un certain degré, la prostration est plus grande chez les premières que chez les autres, parce qu'elles ne sont pas préservées du découragement par l'activité de l'esprit. La force morale, dans ce cas, supplée aux forces physiques. Mais aussi, quand leurs appétits physiques sont satisfaits, l'espérance renaît avec les forces nouvelles que le corps a acquises.

C'est ce qui arriva aux naufragés de l'*Eléonore*.

Durand seul, frêle en apparence, délicat et nerveux, ayant un de ces visages pâles qui caractérisent les naturels des bords de la Seine, avait supporté avec courage et les péripéties terribles du naufrage et les privations non moins terribles qui en avaient été la conséquence. Trois jours de jeûne ne l'avaient pas abattu; trois jours de jeûne avaient fait de ses compagnons plus robustes des êtres incapables de l'énergie qu'il avait su déployer, lui qui passait à bord pour un être relativement faible et impropre aux durs travaux de la navigation.

Quand nous disons trois jours de jeûne, nous sommes au-dessous de la vérité, mais nous aimons mieux cela que d'encourir le reproche d'exagération, Leur jeûne avait bien duré trois jours entiers et trois nuits entières; et l'on sait qu'en ce qui concerne l'estomac les nuits sans sommeil peuvent passer pour des jours.

Ce premier repas, pris du bout des dents, leur rendit cependant quelque force, et ils pensèrent à agiter la question de savoir comment ils se tireraient de ce coin de terre abandonné. Une sorte de sécurité leur avait été rendue par l'assurance de ne pas manquer de vivres pendant quelque temps, au moins pendant autant de temps que les oiseaux de mer ne trouveraient pas leur voisinage trop gênant. Mais enfin vivre de chair crue, c'était bien vivre, il est vrai,

mais dans quelles conditions ! — Et quoique leurs palais ne fussent pas des plus délicats, ils sentaient qu'ils se feraient difficilement à l'affreux goût d'huile de poisson qu'avait cette nourriture.

Lors donc qu'ils furent à peu près rassasiés, car les plus affamés ne mangèrent pas beaucoup et ne purent répondre qu'à l'appel le plus impérieux du besoin, chacun pensa à ce qui les préoccupait tous, et tous les regards se tournèrent vers Durand en qui gisaient toutes les ressources, sur lequel reposaient toutes les espérances, et dont on acceptait la supériorité intellectuelle.

S'il n'y eût eu sur l'île qu'une portion minime d'un aliment quelconque, qu'on eût eu à se le disputer, il est certain que la raison du plus fort eût été, comme elle l'a été, et le sera toujours dans certaines circonstances, — la meilleure, — et vraisemblablement Durand, dont toute la force, dont toutes les ressources gisaient dans son énergie intellectuelle, dans son insouciance de Parisien, pour mieux dire, n'en eût pu toucher une bribe. Mais, chacun étant à peu près satisfait, eût fait le sacrifice de son repas du lendemain, sauf à se rétracter, pour conserver la seule tête de l'assemblée. Ce fut donc sur Durand que l'on compta pour décider du parti qu'on prendrait. Personne n'osa donner un avis avant qu'il eût émis le sien.

VI.

Durand, pas plus que ses compagnons, n'avait la pensée de finir ses jours sur cette île déserte. Habitué au mouvement et à l'activité de Paris, il n'avait entrepris un voyage en mer que poussé par l'espérance de récolter de quoi retourner dans sa ville natale, pour y vivre à sa guise, sans avoir à compter sur le hasard qui avait été jusque-là son fournisseur habituel, et sur lequel avaient reposé toutes ses ressources.

Il comprit que plus ils resteraient dans cette situation critique, plus le courage et la force de ses compagnons diminueraient, et qu'il perdrait par là des bras dont il avait besoin. Egoïste comme tous les hommes, s'il travaillait au salut commun, c'était d'abord en vue du sien propre. Aucun autre dévouement que le dévouement le plus personnel ne le guidait, et il n'eût pas fait le moindre effort pour sauver un de ses compagnons s'il n'eût pas dû se sauver lui-même et le premier.

Il n'y avait de moyens de salut pour eux que dans les débris de l'*Eléonore*, qu'il fallait aller chercher à travers une mer calme, il est vrai, mais périlleuse, à cause des terribles ennemis qui la sillonnaient dans tous les sens.

Les requins, alléchés par le plantureux repas qu'ils avaient fait, étaient venus en foule, et se jouaient dans la mer transparente qui les berçait sur sa vague tranquille.

C'eût été un spectacle assez gracieux pour des témoins indifférents que ces immenses squales allant et venant, se jouant entre eux, serpentant sur les lames frappées par le soleil qui les irisait de mille reflets. Mais, pour les sept naufragés, ce tableau n'avait rien que de très-effrayant, et les monstres paraissaient se trouver là si à leur aise, que pas un ne faisait mine de s'éloigner, et que leur nombre au contraire allait toujours croissant. Il fallait cependant aller à l'*Eléonore*, et le faire au milieu de ces redoutables ennemis qu'il n'y avait pas moyen d'écarter.

L'*Eléonore* était toujours couchée au milieu des récifs sur lesquels la vague furieuse l'avait battue, mais elle y était maintenant presque à sec, et en supposant qu'on pût arriver jusqu'à elle, on n'avait rien à craindre des hôtes effrayants de la mer si celle-ci continuait à être tranquille.

Quelques débris avaient été amenés par les flots près du rivage sur lequel on se hâta de les tirer. Ils consistaient en quelques planches, dans les débris d'une chaloupe défoncée et dont les membrures seules étaient à peu près intactes, les bordages et le fond ayant été mis en pièces sur les rochers. Cette embarcation brisée était cependant le seul espoir des naufragés. Ils la halèrent autant qu'ils purent sur le sable, ne sachant pas encore comment ils en tireraient parti, mais comprenant pourtant qu'elle devait être pour eux un moyen de délivrance.

Après le premier repas et les premiers travaux, lorsque le plus impérieux des besoins eût été apaisé et qu'on eût mis la première main à l'œuvre de salut, Durand, assis sur le rivage que la mer caressait maintenant de ses lames molles et onduleuses, appela ses compagnons et leur parla à peu près en ces termes :

— Je suppose que vous n'avez pas plus que moi l'envie de vous faire ermites sur ce rocher. Si vous n'avez pas vu Paris comme moi et comme cette jeune femme, — et il montrait Béatrix qu'il avait

fait asseoir auprès de lui, — si, par conséquent, vous avez ce regret de mourir en vous trouvant ici, vous n'en avez pas moins quelqu'un ou quelque chose qui vous rappelle ailleurs. Moi, je ne regrette que Paris, sans que mes regrets se reportent particulièrement à quelqu'un. J'ai toujours été un des enfants gâtés de la grande ville, et je veux revoir ma mère. Elle m'a souvent fait châtier sévèrement par ses archers; elle a mis quelquefois, entre la liberté et moi, une porte un peu épaisse; mais enfin je crois à son affection, et je veux avoir encore l'occasion de lui montrer la mienne. Pour cela, il faut que nous quittions ce rocher. Je ne vous demanderai pas à toi Nivernais, à toi Breton, à vous tous paysans, enfin, pourquoi vous avez l'air si bêtement tristes. Quand on est né à l'ombre d'un clocher de village, on y a toujours laissé quelque vieille mère, quelque sœur ou quelque *payse*. Je suis sûr que c'est la chanson que vous me chanteriez tous sur des airs différents, aussi je ne vous interroge pas. Je connais vos histoires; je n'ai pas besoin que vous me les racontiez, ce serait du temps perdu. Il faut que nous employions celui que nous avons à trouver les moyens de rejoindre chacun l'objet de nos regrets.

Verina nous avait amenés sous prétexte de fonder une colonie dont il serait le roi, et dont la belle femme que voici serait la reine. Il nous promettait au moins de nous faire faire fortune, et vous savez que nous ne comptions pas demander la nôtre à la terre, toujours longue à se la laisser arracher. Nous étions tous trop impatients pour cela; nous voulions la trouver toute faite sur quelque bâtiment espagnol ou autre.

Toutes nos espérances sont venues se briser sur ce rocher qu'il faut quitter à tout prix. Pour cela, il faut nous livrer au hasard; puisqu'il nous a perdus, il peut bien aussi nous sauver. Mais il faut que nous l'aidions en quelque chose. Je ne vous propose pas de nous sauver à la nage; il y a là des gaillards qui mettraient obstacle à notre salut, et qui sans doute seraient assez curieux de savoir s'il est aussi agréable de manger de l'homme vivant que de l'homme mort; et puis l'haleine nous manquerait, car il y a probablement loin à aller. Il faut que nous trouvions un moyen de transport convenable, et comme il n'existe aucun chantier de construction dans les environs, il faut que nous nous fassions nous-mêmes constructeurs.

— Cela ne m'embarrasserait pas, dit le Breton ; j'ai construit plus d'une barque au pays, et le Normand s'y entend aussi.....

— Et moi, dit le Nivernais, croyez-vous que je n'aie pas vu faire et fait moi-même plus d'une *toue* sur la Loire ?

— Tout cela est très-bien et très-vrai, reprit Durand, et il n'y a aucun de nous qui ne soit en état de donner la main à l'édification d'un pont qui nous conduirait hors de ce lieu désert ; les ouvriers ne manquent pas, ce sont les matériaux qui manquent.

— Il y en a là, dit le Breton en montrant l'*Eléonore*.

— C'est à quoi je n'ai cessé de penser, mais le difficile est d'y arriver.

— Je m'en charge, reprit le Breton, auquel le repas de chair crue avait donné un courage et une résolution que la plus légère diète lui eût fait perdre. Je me charge d'aller à bord de l'*Eléonore*, et de vous envoyer toutes les planches que j'en pourrai détacher et de vous apporter tous les outils que j'y pourrai trouver ; nous verrons après ce qu'il y aura à faire.

Et il s'approcha résolûment du bord de la mer, ôta les quelques vêtements qui le couvraient et se prépara à se jeter à l'eau.

Comme il allait s'y précipiter, deux énormes requins, qui paraissaient deviner son dessein, vinrent accomplir devant lui une évolution qui le fit reculer. Il pâlit et regarda ses compagnons qui avaient déjà fait un mouvement pour l'arrêter. Pourtant il reprit : — J'ai dit que j'irais et j'irai ! Il chercha autour de lui, et ramassa un débris de planche qui pouvait avoir six à huit pieds de long sur deux de large. Il prit un morceau de bois qui pouvait lui servir de rame et d'arme défensive, et, se posant les jambes croisées sur cette sorte de radeau : — Pousse ! dit-il à ses compagnons, qui imprimèrent un mouvement rapide à la planche, la poussant, avec son aventureux navigateur, dans la direction du navire échoué.

La distance du rivage aux récifs où le navire s'était brisé n'était pas grande, et pourtant elle était difficile à parcourir à cause de la nature de l'embarcation sur laquelle se trouvait le Breton, et que la houle repoussait, malgré les efforts qu'il faisait avec son aviron de hasard.

A peine eut-il été éloigné de quelques pieds de la côte, que les requins s'approchèrent de l'audacieux qui venait les braver dans les eaux claires où ils s'ébattaient si à l'aise. Ils se mirent à décrire

autour de lui mille cercles, passant par-dessus la planche, plongeant profondément, reparaissant de tous les côtés, et heurtant de leurs ailerons la frêle embarcation. Tous s'étaient réunis sur ce point, qui était devenu central pour eux, et le malheureux Breton ne voyait autour de lui que les têtes hideuses des monstres qui disparaissaient pour reparaître aussitôt, et dont les évolutions incessantes semblaient multiplier le nombre.

Le pauvre matelot perdit bientôt le sentiment de sa résolution et de l'entreprise qu'il devait accomplir, pour ne songer qu'au danger qui le menaçait. Il n'était qu'à quelques brasses de ses compagnons, qui comprirent à l'altération de son visage les angoisses effroyables auxquelles il était livré. Ils lui crièrent de rester immobile, espérant que la houle ramènerait la planche au rivage. En même temps ils essayaient, mais vainement, d'écarter les redoutables poissons en leur jetant des débris de rocher.

Les requins n'en continuaient pas moins leur ronde infernale, fascinant par leurs constantes évolutions l'infortuné dont toutes les pensées étaient tournées vers le danger qu'il courait. Ses dents claquaient de terreur; ses bras tremblaient, et il abandonna bientôt sa rame qu'il laissa aller pour se cramponner des deux mains à sa planche qui, dans ce moment terrible, lui semblait être une planche de salut. Elle ne le fut pas longtemps.

Un mouvement qu'il fit à l'approche d'un des monstres qui vint le frôler de son aileron lui fit perdre l'équilibre; la planche chavira. Un cri déchirant se fit entendre, et tout disparut dans la profondeur de la mer, homme et requins. Seulement une traînée rouge monta du fond de l'eau, et vint s'épanouir à la surface, pour disparaître bientôt, dissipée par la houle.

— Diable! fit le Parisien, deux bons bras de moins! A moi pourtant maintenant! voyons si je serai plus heureux.

Et il saisit la planche que la vague avait repoussée au rivage; il s'élança dessus avec la prestesse d'un saltimbanque, lui imprima en sautant un mouvement en avant et, aidé de deux morceaux de bois qu'il avait prestement ramassés et qui lui servirent de rames ou de pagayes, il fit des efforts de vigueur et d'adresse tels, que ses compagnons s'étaient à peine rendu compte de son audacieuse entreprise, quand ils le virent debout sur les débris de l'*Eléonore*.

Les requins, occupés à se disputer les restes du Breton, ne trou-

blèrent pas le voyage du Parisien. Et comme il avait prévu, avec la rapidité de coup d'œil d'un grand observateur, que la mort du pauvre matelot laisserait la mer libre au moins pour quelques instants, il accomplit, grâce à son adresse et à sa présence d'esprit et sans courir le moindre danger, cette traversée qui avait été si fatale à son compagnon.

Les autres naufragés étaient restés sur le rivage, terrifiés par la fin terrible du pauvre Breton, non moins terrifiés par l'audace du Parisien qui les hélait de l'endroit où il était à l'abri du danger avant qu'ils eussent pu revenir à eux.

VII.

L'homme fort se montre partout ce qu'il est, et quiconque eût vu Durand sur le pont de l'*Eléonore*, ne se fût jamais douté qu'il avait devant les yeux un de ces Parisiens *de race*, un de ces *pâles voyous*, comme un poëte les a qualifiés plus tard, dont l'enfance s'était passée sur le pavé fangeux et à l'ombre humide des hautes maisons de la grande ville. La *Babylone moderne*, comme on l'appelait déjà dans ce temps, n'avait jamais eu d'enfant plus insouciant, plus sûr de lui-même, plus confiant dans l'avenir.

Au milieu de la mer mugissante qui grondait tout autour de lui et le couvrait quelquefois de son écume, sur le pont du bâtiment naufragé que chaque vague soulevait, il était aussi tranquille et poursuivait son but avec autant de sang-froid que s'il eût été, les mains dans ses poches, arpentant les quais de Paris.

Paresseux, *avec délices*, ainsi que Figaro, quand il pouvait être paresseux, il savait être laborieux, plus laborieux que l'homme rompu au travail depuis l'enfance, quand la nécessité lui en faisait une loi. Le *Time is money* des Américains n'était pas encore inventé; Durand paraissait en avoir la prescience par l'ardeur qu'il mettait à la tâche que le moment présent lui imposait.

La tempête avait fait une partie du travail qu'il devait accomplir; le bâtiment était disloqué. Il eut cependant de grands efforts à faire pour arriver à l'accomplissement de son œuvre, qui était la réunion de quelques planches qui le missent à même de retourner auprès de ses compagnons, et de leur fournir les moyens de venir eux-mêmes sans danger jusqu'au navire naufragé. Il parvint avec quelque peine

à en rassembler trois, dont il forma une sorte de plate-forme de cinq à six pieds de large; il fit un tout au moyen de bois plus étroits qu'il y cloua transversalement. Nous ne dirons pas de quels outils il se servit et comment il se procura des clous; son génie et le navire naufragé y pourvurent. En peu de temps, la besogne fut achevée.

Ses compagnons, qui ne le quittaient pas du regard, suivaient ses mouvements avec l'admiration qu'excitent toujours l'audace et l'esprit d'entreprise mis en application, et surtout avec l'intérêt que donne l'espérance du salut.

Ils le virent enfin sur son embarcation, si prestement et si adroitement improvisée, se diriger vers eux au moyen d'un grand aviron qu'il manœuvrait à l'arrière et auquel il imprimait adroitement le mouvement que les marins appellent la *godille*, et qui communique, lorsqu'il est habilement pratiqué, une force de propulsion très-rapide aux embarcations les plus lourdes. L'hélice, appliquée maintenant aux bateaux à vapeur, n'est que la godille perfectionnée.

Les requins commençaient à reparaître, mais ils ne firent aucune tentative contre un véhicule qu'ils comprenaient d'instinct devoir résister à leurs efforts. Ils se contentèrent de le frôler de leurs puissants ailerons, de le circonscrire dans mille volutes sans arrêter sa marche, sans rien tenter contre Durand qui pouvait impunément les braver.

Lorsqu'il fut à portée du rivage, il lança une corde que ses compagnons saisirent avec empressement, et le radeau fut halé sur le sable.

— Allons, dit le Parisien, en route tous pour l'*Eléonore*, qui nous permettra de l'utiliser en détail, puisqu'elle ne peut plus nous servir à rien en gros. Voici les moyens de nous y transporter et d'en revenir aisément et promptement.

Et il montra plusieurs avirons qu'il avait eu soin de jeter sur son radeau improvisé.

— Quant à vous, continua-t-il en s'adressant à Béatrix, vous voudrez bien rester à terre et nous faire rôtir pour dîner quelques-uns des oiseaux que nous avons dédaignés à déjeuner. Nous allons vous fendre un peu de bois et voilà de quoi faire du feu.

Alors il exhiba, aux regards émerveillés de ses compagnons, une boite de fer blanc dans laquelle se trouvaient une pierre à fusil, un

briquet et de l'amadou. Au moyen d'une hache dont il s'était muni aussi à bord, on réduisit en menus morceaux les fragments de planches les moins imprégnées d'eau de mer, et bientôt un feu clair s'éleva surmonté d'un panache épais de fumée et de vapeur d'eau.

En quelques instants, ils eurent installé, de chaque côté du radeau, des sortes de *tollets* où on appuya les avirons. Durand s'établit à l'arrière pour gouverner et ils se mirent en route, en accompagnant les coups de rame de ce chant cadencé des matelots qui n'a pas de paroles, et qui est de tous les pays et de tous les temps.

Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui se passa à bord de l'*Eléonore*, où ils firent plusieurs voyages ; je dirai seulement qu'ils ne laissèrent sur le récif que ce qu'ils ne purent transporter au rivage.

L'espérance du salut leur donna une force, une adresse, une énergie qu'ils n'eussent sans doute pas eues dans des circonstances ordinaires.

Ils profitèrent ingénieusement des jours et des heures de basse marée, et parvinrent à remettre à peu près en état la chaloupe échouée et défoncée que la tempête avait jetée avec eux sur les rochers. Ils remplacèrent les planches brisées ; arrachèrent, pour les remplacer aussi, celles qui leur parurent d'une solidité douteuse, garnirent les coutures d'étoupe qu'ils n'eurent pas de peine à se procurer, et dont les manœuvres brisées de l'*Eléonore* leur fournirent la matière. Ils dressèrent des mâts, taillèrent et ajustèrent des voiles, frappèrent des poulies pour rendre facile le maniement de leur embarcation.

Comme elle n'était pas assez grande pour être pontée, ils clouèrent, à l'avant et à l'arrière, deux gaillards sous lesquels ils pensaient qu'il leur serait facile de serrer les provisions.

Tout cela se fit en peu de jours. Ils travaillaient avec une ardeur fébrile depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit noire, se donnant à peine le temps de manger. Durand seul en prenait à son aise. Maintenant, qu'il n'était plus une individualité indispensable, que les forces de ses compagnons suppléaient à ses efforts personnels, il se contentait de diriger les travaux, mettant rarement la main à l'œuvre et dormant dans la chaleur du jour.

Ses compagnons en murmuraient bien un peu, mais comprenant pourtant que, sans lui, ils ne pouvaient rien, ils se soumettaient à

être les bras de cette volonté, de cette intelligence qu'ils jalousaient, mais contre lesquelles ils n'osaient pas se révolter.

Dans leur milieu ordinaire, condamné aux mêmes travaux qu'eux, ils l'eussent roué de coups s'il eût laissé peser sur eux la moindre part de sa charge. Ici ils respectaient même ses fantaisies, car lui seul avait l'initiative d'une idée, et ils comprenaient que, s'il venait à leur manquer, tous leurs efforts réunis seraient vains, faute d'une direction que lui seul pouvait leur donner. Ils acceptaient donc sa domination, et, bien qu'elle ne fût pas lourde, puisqu'elle se bornait à la satisfaction de ses habitudes de paresse, ils se promettaient peut-être d'en tirer vengeance plus tard.

VIII.

Ce ne fut qu'au prix des efforts de bien des jours que la chaloupe se trouva mise à flot.

De même qu'ils avaient profité des heures de la marée basse pour faire leurs réparations, les naufragés durent attendre celles de la haute marée pour mettre leur embarcation en état de flotter.

Ce fut un travail long et pénible, et qui ne pouvait être accompli que par des hommes qui voyaient là un suprême moyen de salut.

Le poids énorme de l'embarcation fut longtemps une difficulté infranchissable. Elle avait pénétré dans le sable, dont la houle avait peu à peu augmenté le volume autour d'elle ; dans les heures de marée très-basse, elle paraissait être tout à fait à sec.

Cependant, comme ce sable, amené et amoncelé en couches minces et successives par la vague, était très-ténu et très-mouvant, ils purent, avec beaucoup de peine, il est vrai, mais enfin ils purent dégager le côté de la chaloupe qui était tourné vers la mer. Ils réunirent alors tous leurs efforts, et parvinrent à coucher leur embarcation dans cette sorte de bassin qu'ils avaient creusé avec tant de peine.

Une fois la quille dégagée, ils firent glisser la chaloupe sur le côté, et, lorsqu'elle eut sous elle assez d'eau pour flotter, il ne leur fut pas difficile de la redresser et de la tenir en équilibre en la lestant convenablement.

Ils commencèrent alors leurs préparatifs d'appareillage.

Ceux d'entre les naufragés qui avaient été marins, — le Normand et le Provençal seuls l'étaient d'origine ; l'Auvergnat et le Nivernais

ne l'étaient devenus qu'accidentellement ; quant au Parisien, il ne l'avait jamais été, — ceux donc d'entre les naufragés qui avaient été marins s'était chargés particulièrement du gréement de leur petit navire, et on comprend qu'ils n'avaient épargné ni soins ni peines pour le rendre parfait. Ils avaient trouvé, dans les débris des vagues de l'*Eléonore*, de quoi faire des mâts convenables, et l'étoffe ne leur avait pas manqué pour tailler des voiles. Ils mirent donc la plus grande attention à bien assurer toutes leurs manœuvres, à organiser les voiles de façon à ce qu'on pût les larguer et les amener sans peine, à fixer le gouvernail assez solidement pour qu'il ne fût pas exposé à être démonté. On garnit d'étoupe toutes les coutures des bordages et du fond. Il n'y avait ni goudron ni résine ; on ne pensa donc pas à calfater ; mais on boucha si bien, avec de l'étoupe, les plus petites fissures et on l'y fit entrer si profondément, que l'opération du calfatage eût été vraiment superflue.

On convint qu'on ferait une ascension au plateau pour y faire provision de vivres, une ascension exceptionnelle, bien entendu ; car depuis que le Parisien en avait montré le chemin, chacun y montait avec la plus grande facilité quand le besoin de vivres frais se faisait sentir.

On n'avait pas oublié l'eau. Quoiqu'on en eût une provision plus que suffisante dans les citernes naturelles de l'île, la pensée qu'on n'avait que trop peu de vases pour en emporter, était une grande préoccupation pour les naufragés.

Toutes leurs ressources consistaient dans un baril qu'ils avaient trouvé défoncé sur les rochers, et qu'ils avaient remis en état avec toute l'ingénieuse habileté que fait naître la nécessité, même chez les hommes les plus maladroits. Ce baril, qui pouvait contenir une cinquantaine de litres de liquide, et une outre de peau de chèvre, à peu près de la même dimension, étaient toutes leurs ressources. Ils ne comptaient pas quelques pots plus ou moins cassés qu'ils se proposaient bien néanmoins d'emporter avec eux pleins d'eau, en les arrimant, comme ils le pourraient, dans le canot, mais qui ne pouvaient contenir qu'une très-faible réserve, rendue très-douteuse par la fragilité ou le mauvais état des récipients.

Ils n'avaient pu trouver de vivres à bord de l'*Eléonore ;* tout avait été entraîné et détruit par la mer. Mais dans un coin de la cabine de Verina, le Parisien, à son premier et hasardeux voyage à bord, avait fait une découverte précieuse dont il s'était gardé de faire con-

fidence à ses compagnons. C'était un vase clissé en jonc, qu'il savait contenir ordinairement de l'eau-de-vie que Verina aimait, sans pourtant que ce goût allât jusqu'à l'ivrognerie. Auprès de ce vase, que le capitaine portait ordinairement suspendu à son cou et que la Providence lui avait fait déposer le jour de l'ouragan, auprès de ce vase était une grande cruche en grès, encore à moitié pleine. Comme il n'y avait pas à bord d'autre spiritueux, Durand ne crut pas mal faire en s'adjugeant la bouteille clissée du capitaine qu'il remplit jusqu'au goulot, et le vase précieux, attaché à son épaule par la corde passée en écharpe, se dissimulait sous sa chemise flottante.

Le Parisien ne se fit aucun scrupule de se montrer égoïste ; il se dit qu'il fallait d'abord penser à soi ; penser ensuite aux autres *pour soi*, et ne penser à eux *pour eux* que lorsqu'on pouvait le faire sans se gêner, ou qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement.

C'est pourquoi il avait dissimulé la cruche, qui contenait encore un peu d'eau-de-vie, sous des morceaux de voiles qu'il avait mis sur son radeau, et il tâcha, une fois qu'il fut à terre, de la dérober aux regards de ses compagnons, ce qu'il put faire en la cachant dans le sable.

Lorsque tout se trouva prêt, le gréement de l'embarcation achevé, les deux précieux réceptacles d'eau arrimés soigneusement sous le gaillard d'arrière, on convint, qu'avant de se mettre en route, on ferait un dernier voyage au plateau, afin d'augmenter, jusqu'au moment du départ, la provision d'oiseaux qu'ils avaient commencé à fumer depuis plusieurs jours. Ils en avaient déjà préparé, de cette façon, un assez grand nombre qui paraissaient être dans de bonnes conditions de conservation. Ils les avaient laissés se dessécher au soleil, après que la fumée saline du bois imprégné d'eau de mer eût commencé l'opération.

La dernière chasse qu'ils allaient faire était entreprise en vue de s'assurer des vivres à peu près frais pendant quelques jours, avant d'en venir à attaquer la réserve.

Durand trouva un prétexte pour ne pas faire partie de l'expédition et pour rester sur le rivage à s'occuper, avec Béatrix, de la préparation des oiseaux, pendant que leurs compagnons les prendraient et les leur jetteraient.

Mathieu Guesde,
de la Guadeloupe.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

ÉTUDE HISTORIQUE.

Le Sénat de Rome et le Sénateur romain.

La plupart des auteurs soutiennent qu'après la conquête de l'Italie par les Barbares, le sénat de Rome fut, il est vrai, maintenu par Odoacre et Théodoric, mais aboli par Téjas en 553. Il n'aurait été rétabli qu'en 1142, après six siècles d'interruption. C'est là une grave erreur historique. Le sénat de Rome ne fut jamais anéanti, et des documents authentiques ne laissent aucun doute sur ce point important. Nous nous bornerons à citer cette constitution de Lothaire de l'an 824, qui s'exprime ainsi : « Nous voulons que tout le sénat et le peuple romain soit interrogé pour savoir sous quelle loi il désire vivre (1). » Mais si un sénat s'était maintenu, il est évident que ce n'était plus que l'ombre de l'ancien sénat romain.

La révolution communale du douzième siècle vint changer cet état de choses, et Rome s'érigea de nouveau en république. Un mouvement populaire, dirigé contre le pouvoir temporel du pape, eut pour résultat de reconstituer le sénat d'après le principe électif. Chacun des treize quartiers de la ville nommait annuellement dix électeurs, et ceux-ci, réunis en assemblée électorale, choisissaient les cinquante-six membres dont se composait le sénat, formé principale-

(1) « Volumus etiam ut omnis senatus et populus romanus interrogetur quali vult lege vivere, ut sub ea vivat, etc. » (C. V.) Baluze, II, p. 317. Canciani, vol. V, p. 24. — A populo, senatu populoque romano, et congregatis omnibus quos Pandulphus hujus temporis enumerat cardinalibus, pari voto et desiderio invitus ac renitens Spiritus sancti gratia mediante, electus est pontifex (élection du pape Gélase II en 1118. Labbe, *Concil.*, t. X, col. 812 et 813).

ment de la noblesse, qui s'était mise à la tête du mouvement politique. Sous Luce II, le préfet de la ville dut même céder sa place à un magistrat populaire qui prit le titre de patrice, et ce pape ayant voulu abolir le sénat, fut tué dans une émeute.

Sous le pontificat de Célestin III, l'autorité du sénat fut définitivement reconnue par les papes. Mais chose qui, au premier abord, paraît étrange, les Romains n'eurent pas plus tôt obtenu une charte qui consacrait leurs franchises, qu'ils supprimèrent eux-mêmes l'autorité du sénat, et lui substituèrent un magistrat unique qui prit le nom de *Sénateur*. Cette singulière résolution a besoin, pour être comprise, que nous entrions dans quelques détails historiques.

Pendant la seconde moitié du douzième siècle, un changement radical s'était opéré dans la constitution des villes lombardes. Pour remédier à quelques inconvénients qu'entraînait après lui le gouvernement consulaire, elles introduisirent chez elles la magistrature des podestats municipaux. Ainsi, un podestat vint remplacer, comme dictateur unique, les consuls qui se disputaient constamment le pouvoir; et, pour que l'élection de ce haut fonctionnaire ne fût plus désormais pour la commune une cause continuelle d'intrigues et de cabales, il dut être, en général, étranger à la ville et militaire, afin de contenir d'une main ferme les passions des nobles et des bourgeois. Les Romains suivirent l'exemple de Bologne, de Milan, de Gênes (1); ils nommèrent leur podestat municipal *Sénateur*, l'établirent dans le palais qu'occupait le sénat au Capitole, et l'investirent de tous les pouvoirs qu'avait auparavant ce corps. Sous la conduite de leurs premiers sénateurs, ils s'emparèrent enfin de Tusculum dont ils étaient jaloux, et détruisirent cette ville de fond en comble. Les habitants se rassemblèrent de nouveau sous des cabanes de feuillage, et peu à peu Frascati naquit des cendres de Tusculum.

En 1207, les attributions du sénateur romain furent définitivement fixées. Il était le juge suprême de la ville, réunissant en outre dans ses mains le pouvoir administratif et militaire, de sorte qu'il

(1) Voici les dates de l'établissement de la podestaterie :

Bologne en 1151, Milan en 1186, Gênes en 1190, Rome en 1192, Florence en 1199, etc.

se trouvait être réellement le chef du gouvernement. Vers le milieu du treizième siècle, Rome était devenue le théâtre des plus grands désordres ; car les nobles avaient fortifié leurs demeures, d'où ils sortaient en armes pour piller les marchands, les bourgeois, les paysans. Pour mettre un terme à cette anarchie, les habitants élurent pour sénateur un comte de Bologne nommé Brancaléone d'Andolo, dont la grande sévérité leur était connue. Ce magistrat parvint en effet à rétablir la paix publique, et il ne craignit point de faire pendre aux fenêtres de leurs propres palais plusieurs gentilshommes qui ne voulaient point se soumettre à ses jugements, et il faisait détruire leurs tours et leurs forteresses ; puis il obligea le pape Innocent IV de rentrer à Rome, et voici le curieux récit que fait de cet événement le chroniqueur Mathieu Pâris : « Dans le même temps, dit-il, comme le pape avait séjourné quelques mois à Assise, on lui signifia, par une ambassade solennelle de la part des Romains et du sénateur Brancaléone, l'ordre de rentrer sans retard dans la ville dont il était pasteur et souverain pontife. Les Romains ajoutèrent qu'ils s'étonnaient de le voir errant çà et là comme un vagabond ou un proscrit, abandonnant Rome, son siége pontifical, et le troupeau dont il devait cependant rendre un compte sévère au souverain Juge, pour courir après de l'argent. Le sénateur et les citoyens romains signifièrent aussi au peuple d'Assise la défense de recevoir un pontife qui prenait son nom du siége de Rome et non de Lyon, de Pérouse, ou d'Agnani. Il exigeaient que la ville d'Assise le renvoyât, si elle ne voulait voir son territoire désolé pour jamais. Innocent comprit alors que, s'il ne rentrait à Rome, la ville d'Assise serait détruite par les Romains irrités, comme l'avaient été Ostie, Porto, Tusculum, Alba, la Sabine, et dernièrement encore Tivoli. Il entra donc à Rome, moins de gré que de force, et tout tremblant. Cependant, d'après les ordres du sénateur, il y fut reçu honorablement (1). » Brancaléone mourut regretté de tout le peuple, qui, fatigué de la tyrannie des nobles, les exclut du gouvernement de la ville. Les Romains décidèrent qu'ils nommeraient deux citoyens par chaque quartier pour composer le sénat, dont le Sénateur serait le chef suprême. Cette institution se trouva ainsi superposée au régime ancien, comme cela avait eu lieu dans plusieurs

(1) *Historia major Angliæ.*

cités de l'Italie septentrionale. Nous savons que Charles d'Anjou fut élu un peu plus tard Sénateur, qu'il accepta cette haute magistrature et qu'il la déposa à la demande du pape. Nicolas III prit immédiatement pour lui-même cette dignité, et depuis les souverains pontifes se sont attribué l'élection du Sénateur.

Mais ce n'était pas en faisant la conquête de quelques villes ou bourgs voisins que Rome pouvait continuer de retentir en Europe. C'est en devenant le flambeau des lettres, des sciences et des arts, et le foyer du catholicisme, qu'elle était appelée à répandre sur le monde une lumière plus vive et plus pure. Au quatorzième siècle, un homme étonne ses contemporains, non-seulement par son génie poétique, mais encore par la variété de ses connaissances ; cet homme n'est point né à Rome ni dans son territoire, mais il est italien. Le sénat s'assemble au Capitole, et d'une voix unanime il accorde à Pétrarque, qu'il proclame le premier poëte de l'époque, cette couronne, l'auréole qu'on décernait autrefois aux poëtes pendant les jeux Capitolins. Ce fut en vain que l'Université de Paris et le roi de Naples, Robert, voulurent lui conférer un semblable honneur : Pétrarque préféra le triomphe du Capitole, et le 8 avril 1341, il reçut le laurier sacré des mains du Sénateur Orso d'Anguillare, son protecteur.

Devenu citoyen de la ville éternelle, Pétrarque fut chargé par les Romains d'aller avec Colas de Rienzi, son ami, à Avignon, prier le pape Clément VI de venir résider à Rome. Cette ambassade n'ayant pas eu de succès, Rienzi conçut le projet de faire cesser l'anarchie qui désolait la capitale de l'Italie. Par ses discours éloquents, il fit soulever le peuple, qui le nomma tribun avec un pouvoir dictatorial. Rienzi proclama alors une nouvelle constitution dont il devint le chef, et il gouverna la ville avec l'assemblée générale du peuple, qu'il convoquait en parlement public sur la place du Capitole. Il avait formé le plan de réunir l'Italie en une seule république dont Rome devait être le centre. Mais s'étant bientôt rendu odieux au peuple par son arrogance et sa tyrannie, il fut obligé de fuir de la ville et de se réfugier auprès de l'empereur d'Allemagne, qui le livra au pape. Clément VI allait le faire mourir, lorsqu'il expira lui-même. Alors, par un étrange effet de la vicissitude des choses humaines, ce même Rienzi, à peine sorti de prison, fut envoyé à Rome par Innocent VI avec le magnifique titre

de Sénateur. Il y fut reçu avec enthousiasme, et son premier acte fut de faire traîner à son tribunal le chevalier de Montréal et de faire trancher la tête à ce célèbre chef de brigands. Mais s'étant aliéné de nouveau les esprits, il fut massacré sur la place du Capitole, dans une sédition.

De tout temps, les villes d'Italie ont eu le privilége de conférer certains honneurs et le droit de bourgeoisie à des hommes illustres qu'elles ont voulu agréger à leur citoyens ; un grand nombre d'entre elles ont même conservé la faculté de décerner le patriciat, c'est-à-dire d'agréger les personnages les plus considérables au premier ordre de leurs habitants.

Nous ne pouvons résister au désir de citer ici une inscription célèbre concernant la ville de Véïes, cette antique rivale de Rome. Mais, au premier siècle de notre ère, Véïes (aujourd'hui l'Isola-Farnèse) n'était plus qu'un municipe assez obscur de l'Italie. Voici la traduction de ce document, connu dans la jurisprudence sous le titre de *decretum Veientanum :*

« Les cent membres du municipe de Véïes s'étant réunis à Rome dans le temple de Vénus génératrice, ont décidé, en attendant qu'un décret soit revêtu de la sanction de tous, d'accorder à Caïus Julius Gelotius, affranchi de l'empereur, qui, en tout temps, a rendu des services aux municipes de Véïes, non-seulement par ses conseils, mais encore en y faisant célébrer à ses frais des jeux par son fils, cet honneur bien mérité : qu'il soit compris au nombre des Augustales comme s'il en exerçait les fonctions; qu'il puisse figurer dans tous les spectacles du municipe, y ayant une double place réservée parmi les Augustales, et assister en outre à tous les festins publics au milieu des centumvirs. Enfin, il nous a plu de décider que lui et ses enfants seraient exempts de tout impôt dans le municipe de Véïes (1). » On sait que l'importante corporation des Augustales tenait lieu d'ordre équestre dans les municipes où cet ordre n'était pas constitué, et qu'elle comprenait la seconde classe des citoyens.

(1) Centum viri municipii Augusti Veientis, Romæ in ædem Veneris genetricis *cùm convenissent, placuit* universis dùm decretum conscriberetur interim, ex autoritate omnium, permitti, etc. (voir dans Fabretti, p. 170, le texte de cette inscription en lettres lapidaires).

De nos jours, les municipes italiens continuent à conférer des privilèges et la noblesse par leurs lettres patentes ; et tout récemment encore, Rimini et d'autres villes ont décerné le patriciat au général Garibaldi, qui a accepté cet honneur avec reconnaissance.

Un des premiers actes du pontificat de Pie IX fut de rétablir la municipalité de la ville de Rome sur de larges bases. Il créa un sénat de cent membres, chargés de présenter à son choix une triple liste pour la nomination des conservateurs, au nombre de huit, moitié pour la noblesse, moitié pour la bourgeoisie, lesquels devaient avoir dans leurs attributions tous les détails de l'administration. Mais on s'aperçut bientôt que le nombre des conseillers était trop considérable, et on le réduisit à soixante ; les conservateurs furent aussi réduits à trois.

A la tête de ce conseil se trouve le Sénateur romain, magistrat suprême de la ville, dont les larges attributions sont à peu près restées les mêmes depuis l'an 1207, et l'on sait que le prince Orsini s'est retiré naguère, parce qu'il désirait les conserver intactes. Aussi est-ce bien improprement qu'on traduit le nom de cette charge par le mot de *Maire*.

Ce n'est que dans les grandes circonstances ou pour récompenser des services importants que le sénat de Rome confère le titre de noble et de citoyen romain. Depuis le pontificat de Pie IX jusqu'à la grande solennité de la canonisation des martyrs du Japon, on ne comptait que quatre personnages illustres ayant obtenu cet honneur.

En 1849, les Romains se montrèrent surtout fort reconnaissants envers le général Oudinot qui quittait son commandement. Le Capitole vit alors une imposante cérémonie : le Sénateur et la municipalité reçurent le général dans la galerie des statues, qui était illuminée d'une manière splendide. Au fond de cette vaste salle, un bloc de marbre, destiné à recevoir le portrait en relief du chef de notre armée, portait l'inscription suivante :

« Le 12 des calendes de septembre,
L'an de N. S. 1849,
Et du pontificat de Pie IX le 4e.

» Au palais du Capitole, vingt des administrateurs de la ville étant réunis, il a été parlé de Victor Oudinot, duc de Reggio, lequel, en sa qualité de général de l'armée française d'Italie, venu pour ré-

tablir le pouvoir pontifical et la liberté publique, a conduit son entreprise avec habileté, sagesse et bonheur, et par sa vertu et celle de ses soldats, a su conquérir l'affection des citoyens. En mémoire de quoi, il a été résolu qu'une médaille serait frappée avec l'effigie de ce général, pour attester les sentiments du peuple romain envers l'auteur de la paix, envers celui qui a conservé les vieux monuments (1). »

Puis le Sénateur adressa au général un discours pour le remercier des services rendus à la ville et lui conférer le titre de noble citoyen romain, dont il lui remit le diplôme. M. le comte de Montalembert, qui, par son éloquence parlementaire, fut toujours le défenseur du saint-siége, a été depuis créé noble romain. En 1859, M. le comte de Goyon fut aussi inscrit sur la liste des membres du patriciat de la ville éternelle, et la municipalité fit frapper en outre, en son honneur, une médaille d'or. Enfin, en 1860, le sénat a conféré au général Lamoricière et à ses enfants le même titre, décidant qu'une médaille avec son effigie serait frappée en son honneur, et qu'une inscription attestant les sentiments de la ville de Rome serait placée dans les salles du Capitole.

A l'occasion de la fête de la canonisation des martyrs du Japon, le sénat a eu les mains prodigues : reconnaissant que Rome doit surtout aux papes le renouvellement de sa grandeur ancienne, il a décidé que tous les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques qui assisteraient à cette cérémonie, seraient déclarés nobles citoyens romains. Voici les termes du décret :

« Lorsque le 22 mai on a parlé, dans notre sénat, du jour très-heureux où, sous le pape Pie IX, prince très-prudent, consolateur du peuple chrétien, sont accordés avec une grande solennité les honneurs du ciel aux vingt-six martyrs du Japon et au bienheureux confesseur Michel des Saints; comme encore, lorsqu'on a parlé de

(1) XII. KAL. SEPTEMBR.
AN. MDCCCXLIX. PII. IX. P. M. IV.

In ædibus capitolinis XX viri curatores urbis *cùm convenissent*, verba facta sunt de Victore Oudinotio Rhegii duce, qui, cùm prefectus exercitui Gallorum italico, pontificæ potestatis et publicæ libertatis restituendæ causâ advenisset, strenuè, sapienter, feliciterque rem gessit, suâ, militumque virtute, civium animas sibi devinxit; eâ de re, *placuit* cudi numisma signum ipsius ducis imagine, quod populi romani voluntatem auctoris pacis, servatori veterum monumentorum testaretur.

très-grand concours de cardinaux, patriarches, archevêques et évêques venus à Rome de tous les points du monde, ce sénat a résolu à l'unanimité de créer *nobles citoyens romains ces vaillants défenseurs de la foi qui ont bien mérité de la religion catholique*, et de leur donner les mêmes honneurs dont se glorifiait saint Paul, l'apôtre des Gentils, et pour conserver le souvenir d'un jour si mémorable et de ce décret, on a résolu de placer une inscription en marbre dans les salles du Capitole.

» On a voulu donc vous placer dans l'ordre très-distingué des nobles citoyens romains, et donner des lettres publiques, afin qu'il soit manifesté que V. G..... a reçu la noble bourgeoisie, et qu'elle doit être considérée comme un de ces nobles citoyens romains, et que par conséquent elle a les droits à tous les priviléges, les honneurs et les bénéfices des nobles citoyens de Rome, de sorte que tout ce que jusqu'à présent vous avez fait de remarquable et vous ferez dans l'avenir, sera considéré comme un bien et une gloire pour le siége apostolique et la ville de Rome.

» Donné au Capitole, le 22 mai 2616 de la fondation de Rome, et 1862 de l'incarnation de Jésus-Christ. »

Si le sénat a conféré la noblesse romaine aux dignitaires de l'Eglise, il a désiré donner aussi un témoignage de la reconnaissance publique de la ville aux simples prêtres qui ont imité leur exemple; il leur a décerné le titre glorieux de citoyen romain que portait l'apôtre saint Paul, et leur en a fait remettre de magnifiques diplômes.

En résumé, nous dirons que la municipalité romaine, héritière directe de l'organisation de la cité antique, repose encore sur les bases de l'ancien sénat, et présente comme lui une physionomie aristocratique. Si l'importance politique du sénat moderne a disparu, si même, pour ce qui concerne la ville de Rome, son autorité a considérablement diminué, il conserve néanmoins des vestiges très-réels des anciennes attributions. On sait que le sénat romain était, comme l'aréopage, un corps à la fois politique et religieux, qu'il était l'arbitre de la foi et procédait dans ces matières sous la direction du souverain pontife; et bien, c'est par suite de ces traditions que le sénat moderne vient de conférer des titres et des honneurs à ceux qu'il déclare avoir bien mérité de la religion catholique.

Léon Clos,
Ancien magistrat.

POÉSIE.

L'Anti-Rolla.

Eximiâ veste et victu convivia, ludi,
Pocula crebra, unguenta, coronæ, serta parantur.
Nequicquam, quoniam medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angat:
Aut quod conscius ipse animus se forte remordet,
Desidiosè agere ætatem, lustrisque perire.

(LUCRÈCE.)

I.

L'heure du rendez-vous ne sonne pas encore,
Et Rolla froidement attend dans son fauteuil
Cette nuit de plaisir qui n'aura point d'aurore!
Il semble cependant qu'un chagrin le dévore,
Et que pour lui cette heure est une heure de deuil.
Tandis que de son cœur il cache la souffrance,
Dans la salle voisine, autour d'un punch immense,
Ses amis l'attendaient et riaient aux éclats.
On dit qu'alors Rolla, fatigué de lui-même,
Fatigué de sa vie, en cet instant suprême,
Pleura de repentir et murmura tout bas
Ces plaintes que Musset ne nous rapporte pas :

II.

» Mes amis, laissez-moi! je cherche loin du monde
L'oasis verdoyante et pleine de fraîcheur,
Où je pourrai goûter, dans une paix profonde,
Le doux sommeil du voyageur.

» Mes pieds se sont brisés aux cailloux de vos routes ;
J'ai gravi trop longtemps un pénible sentier ;
Mon esprit s'est perdu dans la nuit de vos doutes ;
O mes amis, je veux prier !

» Quelque chose me dit qu'une ardente prière
Peut seule me donner le repos et l'oubli.
Oh ! que ne suis-je au fond d'un pieux sanctuaire,
Où l'homme vit enseveli !

» Au feu des passions ma jeunesse blasée
Ne croit plus aux plaisirs de ce monde trompeur ;
Mon cœur est vide et sec dans ma poitrine usée !
Où trouverai-je le bonheur ?

» Je l'ai cherché partout, dans les folles orgies,
Dans le calme des nuits où l'on rêve au hasard,
A la pâle clarté des punchs et des bougies
Et dans l'ombre du lupanar.

» Et maintenant, navré d'amertume et de lie,
Je reviens, abattu par l'orage et les vents,
Demandant au ciel bleu, demandant à la vie
Les rêves qu'on fait à vingt ans.

» Et mon cœur, dégoûté de cet amer délire,
Voudrait s'ensevelir dans la nuit des tombeaux ;
O mes amis, cessez vos longs éclats de rire,
Laissez-moi prier en repos !

» Il est pour tous une heure où la prière sainte
S'échappe de nos cœurs : l'homme abreuvé de fiel,
L'enfant dans son berceau, le prêtre dans l'enceinte
Et l'ange qui s'envole au ciel !

» Tout prie et monte à Dieu : la joie et la souffrance.
Et lorsque tout s'incline, et la terre et les cieux,
Je reste seul muet dans un affreux silence,
Et des pleurs coulent de mes yeux.

» Si je ne puis prier, si ma lèvre qui doute
Ne peut pas dire encor : « Seigneur, ayez pitié ! »
Que Dieu reçoive au moins ces pleurs qui, goutte à goutte,
Tombent d'un cœur humilié !

» Et pourtant dans ma nuit j'ai vu luire une étoile,
J'ai vu briller au ciel de divines splendeurs,
Une main inconnue a déchiré le voile
Qui s'étendait sur mes douleurs.

» Et j'ai prié !..... Seigneur, que ma faible prière
M'arrache de l'abîme où je suis descendu ;
Car je veux remonter jusqu'au haut du Calvaire
Où l'Homme-Dieu fut suspendu ! »

III.

Ainsi Rolla priait..... cet enfant de nos villes,
Ce fruit maigre et véreux de la société,
Qui, dans les carrefours de la grande cité,
Ne rechercha jamais que des amours faciles ;
Ce vieillard de vingt ans, sans honte et sans pudeur,
Qui, dans ses jours de joie et dans ses nuits d'ivresse,
Avait tout dévoré, son or et sa jeunesse,
Maintenant, l'œil glacé d'épouvante et d'horreur,
Regardait tristement, dans sa pâle détresse,
Le vide que le mal avait fait dans son cœur.

Quel pouvoir merveilleux, quelle force inconnue
De Rolla faisaient donc courber le front hautain ?
Plus libre que l'oiseau qui vole dans la nue,
Seul maître de sa vie, incapable de frein,
Il vivait sans soucis du jour au lendemain.
Et comme si pour lui sonnait l'heure suprême,
Sur le sol maintenant il tombe à deux genoux,
Pâle et tremblant devant le terrible anathème
Que Dieu du haut du ciel lance dans son courroux.
Avait-il vu briller sur le marbre des salles
Les trois mots chaldéens écrits en traits de feu ?

Ou bien avait-il vu passer des spectres pâles
Au milieu d'un festin, dans l'orgie et le jeu?
Pour incliner ainsi son front dans la poussière,
Frapper son cœur muet et dire en sa prière :
« Pardonnez-moi, Seigneur ! pitié, pitié, mon Dieu ! »

C'est qu'il n'est pas de cime où la foudre ne tombe;
C'est qu'il n'est pas de mers que ne trouble le vent;
C'est que tout grand coupable a peur devant la tombe,
Et qu'au sein des plaisirs on regrette souvent
Le calme d'un cœur pur, le repos du couvent.
C'est qu'il vient un moment où le pécheur redoute
Les remords dévorants qui tourmentent son cœur;
Egaré dans sa nuit, se voyant seul, il doute;
Et fatigué d'aller, il s'étend sur sa route,
Lève les yeux au ciel et prie avec ferveur.

Oh ! tu fis de ton siècle une injuste satire,
Musset, quand tu créas Rolla pour notre affront;
Cet enfant sans amours, sans cœur et sans sourire,
Qui porte avec orgueil le vice sur son front,
C'est un monstre conçu dans un affreux délire,
Et nous n'y croyons pas, car il n'a rien d'humain.
De quoi donc a vécu ce colosse d'airain?
A quel foyer ardent cette pâle statue
Vient-elle réchauffer son âme froide et nue?
Rien de noble et de grand ne fait battre son sein.
Tu traînes ton héros dans la fange du vice,
Tu lui fais un tombeau de boue et d'immondice
Qui s'ouvre sous ses pas au retour d'un festin.
Crois-tu donc qu'à vingt ans on maudisse la vie,
Quand tout nous parle au cœur d'amour, de poésie,
D'espoir et d'avenir, de noble dévouement?
Crois-tu donc, ô Musset, qu'on soit lassé de vivre
Et qu'on brise sa vie aussi facilement
Qu'on brise dans ses mains la coupe où l'on s'enivre?
Non, ton Rolla n'est pas, il n'a jamais vécu;
On ne meurt pas ainsi sans avoir combattu,

Sans avoir éprouvé les forces de son âme,
Sans avoir épuisé cette divine flamme
Aux combats de la vie où s'acquiert la vertu.
O honte de mourir au réveil d'une orgie !
Se tuer dans les bras d'une femme endormie,
Mourir ainsi, mourir est une impiété.
Nul de gaîté de cœur n'ose quitter la vie ;
En face de la mort on tremble, épouvanté,
Car au seuil du tombeau paraît l'éternité.

IV.

Rolla priait, tandis qu'à côté de sa chambre
Ses compagnons joyeux fumaient l'ivoire et l'ambre,
Attendant à loisir l'heure du rendez-vous.
Ils causaient de soupers, de duel, de maîtresse,
Et riaient aux éclats, comme rit la jeunesse.

Et Rolla méditait et priait à genoux.

Mais bientôt ses amis, fatigués de l'attendre,
Frappèrent à sa porte : — « Eh bien, Rolla, viens-tu ? »
— Rolla priait toujours sans pouvoir les entendre. —
« Maria nous attend, c'est l'heure, il faut descendre. »
— Mais Rolla ne dit rien et n'a rien entendu.
Ils entrèrent alors, et, dans sa chambre vide,
Ils virent, — ô moment d'épouvante et d'horreur ! —
Rolla pâle et mourant, et sa lèvre livide,
Où la mort a déjà porté sa main avide,
Laissa tomber ces mots : « Pardonnez-moi, Seigneur ! »

Ed. Sauvinet.

ARCHIVES HISTORIQUES.

Lettres inédites adressées à S. A. R. Mademoiselle Adélaïde d'Orléans, sœur du roi Louis-Philippe, par M. le Prince Talleyrand, ambassadeur de France et ministre plénipotentiaire au Congrès tenu à Londres, en 1830 *et* 1831, *pour le règlement du nouveau royaume de Belgique* (1).

(Extrait d'une liasse de lettres trouvées au palais de Neuilly en 1848.)

Londres, 21 janvier 1831.

Le courrier que j'expédie aujourd'hui à Paris au général Sébastiany porte au Roi une décision beaucoup plus importante que tout ce qui s'est fait à Londres depuis que les Conférences sont ouvertes. Je suis sûr que Mademoiselle le jugera ainsi et qu'elle trouvera que tous les autres partis à prendre relativement à la Belgique deviennent secondaires et moins difficiles, lorsque les forteresses sont mises hors de cause, et elles y sont entièrement par cette neutralité à jamais établie et que nous avons stipulée en imitation de la neutralité helvétique. La Conférence qui l'a déclarée a duré hier depuis deux heures jusqu'à dix heures et demie du soir sans interrup-

(1) Le possesseur de ces lettres s'étant réservé tous ses droits, la reproduction même partielle en est interdite. (*Le Directeur de la* Revue.)

tion. Les discussions ont été vives, mais je n'ai pas cru devoir céder d'une ligne. Peu à peu on est revenu à mon avis, et M. de Bulwer lui-même, après une forte résistance, a fini par laisser insérer une phrase, vague à la vérité, sur la neutralité du Luxembourg, mais qui permettra de traiter plus tard cette grande question à Paris. Il me paraît que la France, voisine ainsi, au nord comme au midi, de deux Etats dont la neutralité invariable est reconnue, se trouvera avec des frontières bien mieux assurées que tout autre Etat continental. Je me plais à espérer que le Roi sera content de notre travail d'hier; il simplifie beaucoup une question qui paraissait à tout le monde hérissée de difficultés. Je ne me dissimule pas que les partisans de la guerre seront mécontents; mais c'est aux besoins réels du pays que l'esprit éclairé et libre du Roi est attaché, et j'ai cherché à le satisfaire. J'oserai dire à Mademoiselle, qui me permet de lui soumettre toutes mes impressions, même celles de ma vanité, que la journée d'hier est une de celles qui me paraît devoir tenir une bonne place dans ma vie. Le Roi a effacé d'un trait de plume une des exigences des étrangers qui blessaient le plus l'orgueil français. J'attends avec impatience une lettre de Mademoiselle qui me dise si j'ai raison d'être content. Je ne le serai que si elle l'est.

TALLEYRAND.

Londres, 24 janvier 1831.

L'arrivée de M. de Flahaut, qui a pu répondre à toutes mes questions et me dire de bonnes paroles sur le Palais-Royal et sur Paris, m'a fait grand plaisir. Il a trouvé nos affaires de Belgique plus avancées qu'il ne le supposait, et il a déjà pu s'assurer que cette neutralité, si péniblement obtenue, apparaissait à tous les bons esprits, au milieu de toutes les discussions actuelles, comme la seule solution du grand problème. Je suis convaincu que l'esprit prompt et délicat de Mademoiselle en aura apprécié tous les avantages. Je crois, en effet, que cette mesure était la seule qui pût nous laisser avec la paix et la seule par laquelle nous désintéressons l'Angleterre, sans établir sa suprématie. Lui abandonner une position matérielle en Belgique, ce serait lui donner au nord un second Gibraltar, et nous nous trouverions un jour quelconque vis-à-vis

d'elle dans une position analogue à celle de la péninsule. Un semblable expédient sacrifierait d'une façon trop dangereuse l'avenir au présent, et nous coûterait un prix qu'on pourrait tout au plus accorder à dix batailles de perdues. La réunion du reste de la Belgique serait un faible équivalent pour ce premier pas sur le continent. Si la France avait le besoin de s'étendre, c'est vers la ligne du Rhin qu'elle devrait porter ses regards; c'est là que ses vrais intérêts l'appellent; c'est là qu'il y a de la vraie puissance et d'utiles frontières à acquérir; mais *aujourd'huy* (1) la paix vaut de beaucoup mieux que tout cela. La Belgique nous apporterait beaucoup plus d'embarras que d'avantages, et les avantages, la neutralité nous les assure presque tous. Je crois donc qu'il est sage de nous en tenir là pour l'instant. L'avenir nous réserve probablement la réunion, et je crois que nous pouvons l'espérer sans la payer aussi cher que le paraîtrait à tout le monde un établissement anglais, petit ou grand, sur le continent. La popularité du moment demande la réunion et rendrait très-indulgent aujourd'huy sur ce qu'elle nous coûterait; mais demain, mais dans vingt ans, mais dans l'histoire, il n'en serait pas ainsi. Le jugement serait sévère. C'est ce que je supplie Mademoiselle de considérer et de soumettre au Roi. Sa véritable gloire et celle de notre belle France ne me permettent pas de comprendre la position actuelle d'une façon différente. Je dis là à Mademoiselle la pensée d'un homme dévoué et qui n'a pas dans ce monde un intérêt plus cher, ni une autre occupation d'esprit.

TALLEYRAND.

Londres, 26 janvier 1831.

Je suis si pénétré de ce que j'écrivais hier à Mademoiselle, que je veux lui dire encore deux mots sur l'effet produit par ce qui se passe à Paris. L'impression que l'on reçoit ici des allées et venues de Paris à Bruxelles et de Bruxelles à Paris n'est pas bonne. Elle inquiète; nous sommes dans un moment où tout s'interprète. Veuillez être persuadée que les affaires s'arrangeront d'autant mieux que l'on ne croira pas qu'il y ait l'ombre d'intrigue chez nous. On

(1) Les mots soulignés le sont dans le texte. (*Le Directeur de la* REVUE.)

sait bien que le gouvernement est droit et marche franchement; mais on lui ôte ce bon caractère par le mouvement que l'on se donne autour de lui et auquel il n'a aucune part. Rien ne contrarie davantage la marche des affaires que l'obligation dans laquelle je suis d'expliquer ou de nier chaque jour les courses continuelles de Bruxelles à Paris et de Paris à Bruxelles. Ce qui n'est qu'un voyage passe bientôt pour une mission. Nous sommes dans une bonne route : la neutralité et un prince de Naples feront l'affaire de la Belgique, et cette solution ne sera pas longtemps sans être obtenue, si les intrigants ne viennent pas contrarier notre marche. Le mouvement pour le Duc de Leuchtemberg, conduit par M. de Bassano et M. Méjan et M. de Hussart, est un avertissement. Les députés belges qui étaient ici sont partis. Ils sont bien endoctrinés; ils voteront bien et se serviront de leur influence pour le prince de Naples. Je vous ennuie de tous mes rabachages, mais j'ai tant d'envie de bien servir le Roi qu'il faut que Mademoiselle me les pardonne.

TALLEYRAND.

Londres, 6 février 1831.

Nous avons reçu ce matin la nouvelle de l'élection du Duc de Nemours. J'espère qu'elle sera suivie d'un prompt refus de la part du Roi, ou bien la bonne intelligence qui existe entre les deux gouvernements sera entièrement rompue. Recommencer une négociation sur ce sujet ne mènerait à rien; même des assurances vagues manqueraient le but, et rien qu'un *refus positif*, fondé sur les déclarations précédentes, pourra rétablir la confiance que les efforts de M. de Bresson, pour assurer l'élection du Duc de Nemours, a ébranlée. Un consentement serait suivi d'une coalition de toutes les autres puissances contre la France, et il y aurait un bon prétexte pour suspecter la bonne foi du gouvernement français. J'espère de tout mon cœur qu'une telle faute ne sera pas commise, et le plus ou moins de fermeté qu'on montrera dans cette occasion *établira* ou *détruira* pour longtemps l'union qu'il est si désirable de resserrer entre les deux pays, et pour laquelle celui-ci est si bien disposé. Lord Lansdowne m'a dit hier au soir que si le refus était péremptoire, une *étroite alliance* serait le résultat infaillible et immédiat,

et qu'il croyait que, dans les circonstances actuelles, cette alliance serait plus utile à la France que de voir le Duc de Nemours placé sur le trône de la Belgique. Montrond, qui connaît assez bien l'état des choses ici, a été envoyé par M. de Talleyrand pour faire ces représentations. J'aurais préféré y aller moi-même ; mais lord Grey m'a trop priée de rester pour que j'aie pu refuser, M. de Talleyrand aussi.

Duchesse DE DINO, née princesse DE COURLANDE.

Londres, 9 février 1831.

Je n'ai pas importuné, ces jours-ci, Mademoiselle de toutes mes tribulations. Je dois le dire, j'ai été d'autant plus peiné que j'ai dû voir un dommage notable dans la marche des affaires. Les défiances sont augmentées, et il faut beaucoup d'efforts et toute la confiance que l'on veut avoir en moi pour que la position de l'ambassadeur de France ne soit pas changée. Mes propres susceptibilités sont bien peu de chose ; mais je suis vivement atteint par ce qui peut nuire au service du Roi. Mademoiselle va en voir la preuve. C'est par le corps diplomatique de Londres que j'ai connu la lettre *affichée* à Bruxelles. Je suis resté fort embarrassé devant un fait aussi positif et qui ôte à mes paroles le crédit dont elles ont tant de besoin dans une semblable position. Tout autre eût sans doute quitté son poste, et les membres de la Conférence, qui craignaient mon départ, m'ont plusieurs fois déclaré que ma retraite serait un signal de rupture. Je suis donc resté, et par le désir de n'entraver par aucune considération personnelle la marche des affaires, et parce que, ambassadeur de Mademoiselle, j'aurais cru lui faire quelque peine en quittant ainsi la place où elle m'avait désiré. Mais je ne saurais y rester utilement si l'on ne trouve pas le moyen de rendre à mes paroles toutes leurs forces, et de donner une sorte de satisfaction aux personnes réunies ici. Il paraît, d'après les journaux, car les dépêches de Paris n'en parlent pas, que M. de Bresson a, sans autorisation, fait placarder la lettre du général Sébastiany. Je demande donc que l'acte imprudent de Bresson soit blâmé, qu'il soit renvoyé à son poste de Londres, et que je sois autorisé à déclarer que l'intention du Cabinet français n'est pas de s'isoler, dans la question belge, de la marche adoptée par les grandes puissances. Je voudrais bien

aussi qu'on lût plus attentivement mes dépêches, pour que l'on ne confondît pas de simples propositions avec des déterminations absolues : cela éviterait de m'écrire que le protocole qui *n'a pas existé* est *entaché de partialité.* Il faut que l'affaire belge reste uniquement confiée à la Conférence, sans quoi nous serons toujours accusés de jouer un double jeu. Le Roi y gagnera de ne plus être importuné par les intrigues des Belges qui se remuent beaucoup fort à Paris. J'ai besoin, pour me rétablir le cœur, de quelques paroles un peu douces de Mademoiselle, après les jours troublés que je viens de passer.

TALLEYRAND.

Londres, 12 février 1831.

Je n'ai point écrit, ces jours-ci, à Mademoiselle, parce que je voulais répondre en connaissance de cause. Mademoiselle a la bonté de me demander un conseil. Il est impossible de répondre catégoriquement sur un état de choses qui non-seulement est fort compliqué, mais qui se modifie d'heure en heure. La hauteur des Anglais, la sensibilité des Belges, l'obstination des Hollandais, l'obligation de négocier avec des personnes qui n'arrivent que péniblement à des concessions opposées à leurs goûts et souvent à leurs intérêts, rendent tout difficile. Souvent il faut reprendre le lendemain ce qui a été décidé la veille; il faut détruire avec de nouveaux raisonnements l'effet d'une lettre de lord Ponsomby, qui ne voit pas toujours de même que M. Bresson, la présence et l'influence du Prince d'Orange, le soutien que lui prête Mme de Lieven, amie particulière de lord Grey. Voilà des obstacles sans cesse renaissants et qui dérangeraient peut-être un zèle et une affection moins sincères et moins vifs que ceux que j'ai dans le cœur, et je ne vois pas dans ce moment-ci qu'il y ait un conseil positif à donner. La marche du Roi a été admirable dans tout ceci. Je demande encore quelques jours d'une conduite aussi mesurée. Je suppose que, dans ce court délai, le gouvernement anglais sera de nouveau détrompé sur les chances du Prince d'Orange en Belgique, et c'est alors que nous pourrons soutenir avec avantage et autorité, soit le Prince de Bavière, soit le Prince de Naples, mais surtout ce dernier. Je demande à Mademoiselle d'avoir un peu de pitié et un peu d'indul-

gence pour quelqu'un dont la vie se passe au milieu des brouillards et des Conférences. Je suis le seul des ministres plénipotentiaires dont la santé n'a pas servi un seul jour de prétexte à la fatigue. J'attends avec une grande impatience des nouvelles de M. le Duc d'Orléans et de la Princesse Clémentine. Les inquiétudes ou les plaisirs du Palais-Royal sont mes joies ou mes peines. Je n'ai plus d'autre intérêt que ceux-là.

J'en viens encore à demander quelques jours de patience dans les affaires si compliquées de la Belgique.

TALLEYRAND.

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Thèses sur la *Génération spontanée* **et sur les** *Oscillaires*, par M. Musset, Docteur ès-Sciences naturelles.

Il y a peu de temps, deux thèses remarquables ont été présentées et soutenues devant la Faculté des Sciences de Bordeaux, pour le Doctorat ès-Sciences naturelles, par M. Musset, l'un des chefs d'institution les plus distingués de Toulouse.

Ces deux travaux excitent un vif intérêt par l'importance des sujets et par la manière dont ils sont traités.

Cependant, nous devons nous borner, dans cette analyse, à examiner la thèse principale, celle qui a pour titre : *Nouvelles recherches expérimentales sur l'Hétérogénie ou génération spontanée.*

Cette grande question de la genèse spontanée a toujours préoccupé les savants et les penseurs.

Dans l'antiquité, on ne doutait pas. Aristote affirmait, sans trouver de contradicteurs, que les anguilles et les muges naissent du limon des eaux, — les chenilles, des fleurs, — les poux, de la substance du corps, etc.

Cette naïve croyance tenait trop du merveilleux pour ne pas être accueillie par l'imagination des poëtes : aussi Virgile fait-il sortir les abeilles des chairs d'un taureau, et, d'après Ovide :

Semina limus habet virides generantia ranas.

La génération spontanée était donc chez les anciens à l'état de dogme incontesté. C'était une vérité pressentie, non démontrée et, par suite, exagérée.

Il en fut de même pendant tout le Moyen âge et la Renaissance, jusqu'à la découverte du microscope. Alors, il y eut division : deux camps se formèrent, poussant chacun les choses à l'excès. Les spontéparistes se virent attaqués par les panspermistes, parmi lesquels figure le savant abbé Spallanzani. L'Hétérogénie fut battue en brèche par l'Homogénie, armée du célèbre axiome lancé par Harvey : *Omne vivum ex ovo.*

Buffon protesta contre cette théorie trop absolue, et riposta par ses *molécules organiques*, autre instrument de guerre, qui, poussé avec hardiesse, amena son inventeur à déclarer la spontéparité le plus fréquent et le plus général de tous les modes de production.

De nos jours la lutte a continué : à l'opinion de Spallanzani se sont rattachés Cuvier, Flourens, Milne Edwards, Ehrenberg, etc.; du côté de Buffon, se sont rangés Treviranus, Oken, Carus, Lamarck, Turpin, Bory de Saint-Vincent, Dugès, Tiedmann, Burdach, Müller, Valentin, Dujardin, Dumas, etc.

Enfin, parmi ceux qui combattent encore, brillent au premier rang M. Pasteur, soutenant la Panspermie, et M. Pouchet, défendant l'Hétérogénie.

Tel était l'état des choses, lorsque M. Musset entra dans la lice. Par une heureuse inspiration, il n'hésita pas à se ranger sous le drapeau de M. Pouchet. D'ailleurs, puissamment soutenu et encouragé par le patronage amical et le savant concours de M. le professeur Joly, il pouvait espérer, comme il le dit lui-même, apporter de nouvelles lumières sur un des problèmes les plus élevés de la philosophie naturelle.

Pour bien saisir la portée des recherches entreprises par M. Musset, il faut prendre pour point de départ les faits généraux qui en sont la base essentielle.

Lorsqu'une substance organique, végétale ou animale, macère dans une certaine quantité d'eau, la surface dû liquide se couvre bientôt d'une pellicule finement granulée. Puis, chaque granulation devient une cellule, qui se met en mouvement, et tous ces petits corps, vus au microscope, sont des *Bactéries*, c'est-à-dire, des êtres primitifs qui progressent et se croisent en tous sens.

Au bout de quelques jours, le mouvement s'arrête, les Bactéries meurent et, de leurs débris, se forme une nouvelle membrane proligère, à granulations, puis à cellules, vrais œufs spontanés, desquels sortent des *Monades*. Ces dernières périssent à leur tour et sont remplacées par des *Kolpodes*, des *Paramécies*, etc., petits êtres encore très-simples, mais un peu supérieurs à ceux qui les ont devancés et qui les précèdent toujours.

Evidemment ces métamorphoses de la matière organique sont limitées : elles n'ont pas la puissance de produire des organismes complexes;

néanmoins, il est admirable de voir cette matière manifester la vie dont elle est douée, plus clairement encore que dans les organismes composés dont elle procède et auxquels fatalement elle doit retourner tôt ou tard. Elle donne naissance à des êtres qui n'ont pas d'ascendants, et elle nous fait assister ainsi au merveilleux spectacle d'une création nouvelle, prolongement éternel de la première genèse.

C'est là ce qu'on nomme *génération spontanée* ou plus justement *Hétérogénie.*

Les adversaires de cette doctrine prétendent que toutes ces productions viennent des germes qui sont dans l'air, dans l'eau ou dans la matière organique qui doit les nourrir.

Avant de réfuter par les faits et par des expériences positives ces assertions de panspermie illimitée, les hétérogénistes opposent des arguments qui ont une grande valeur dans la cause qu'ils soutiennent.

D'abord, quels sont ces germes? Quelle est leur nature? D'où viennent-ils? Quels sont les êtres qui les ont produits? A ces questions, il n'y a pas de réponse et il ne saurait y en avoir.

Ensuite, si ces corpuscules existent réellement, leur nombre doit être nécessairement proportionné aux innombrables productions qui apparaissent; mais alors leur abondance serait telle, d'après le calcul de M. Pouchet, que l'air dans lequel nous vivons aurait presque la densité du fer.

En outre, si l'air est peuplé de ces prétendus germes, on doit pouvoir les constater directement: ils doivent être visibles et facilement reconnaissables au moyen du microscope. Ici encore la théorie des panspermistes est gravement atteinte; elle est en contradiction formelle non plus avec le simple raisonnement, mais aussi avec les plus rigoureuses observations. En effet, les plus forts grossissements, — l'aéroscope de M. Pouchet, — l'étude de l'air dans les villes ou à la campagne, — en pleine mer ou sur les montagnes, — l'examen des poussières qu'il dépose lentement, — celui du mucus nasal ou bronchique, etc., rien ne démontre la présence des germes, tout prouve au contraire que ces myriades d'œufs ou de spores sont illusoires.

Si les germes existaient, on pourrait les voir, puisqu'on a pu reconnaître et nommer tous les grains de poussière qui voltigent dans un rayon de soleil. A Bordeaux, M. Baudrimont, — à Rouen, M. Pouchet, — à Toulouse, M. Musset, etc., partout, les observateurs attentifs et consciencieux ont retrouvé dans l'air à peu près les mêmes corpuscules, c'est-à-dire, de la poussière calcaire ou siliceuse, des parcelles de fumée, des débris d'épiderme végétal ou animal, des fragments de laine ou de soie, de la fécule brute ou panifiée, quelques grains de pollen, etc.

Quant aux œufs d'infusoires et aux spores de champignons, on en a rencontré quelquefois, mais si rarement et en si petite quantité qu'il est impossible de leur attribuer les protoorganismes qui se développent en nombre prodigieux dans les macérations. De plus, comment expliquer l'ordre invariable de leur apparition? Pourquoi les Monades sont-elles toujours précédées par les Bactéries et suivies par les Kolpodes? Sur ce point, comme sur les autres, les partisans des germes atmosphériques sont encore réduits au silence.

Enfin, voulant porter des coups plus décisifs à cette Panspermie chimérique, l'Hétérogénie s'avance de plus en plus dans le domaine des faits irrécusables. Non-seulement elle répète toutes les expériences qu'on lui oppose, mais elle en institue de nouvelles et, de cet ensemble d'observations positives, elle dégage la lumière et la conviction.

Nous devons renoncer à faire connaître dans leurs détails les recherches expérimentales exécutées par M. Musset, mais nous essaierons d'en donner un aperçu.

Rappelons d'abord que les germes invoqués contre la genèse spontanée ne peuvent être que dans l'air, l'eau ou la matière organique employée, ou même dans ces trois substances à la fois. En conséquence, l'expérimentation doit avoir pour but de démontrer que, dans un solutum organique, la vie peut se développer alors mêmes que les germes ont été exclus ou détruits.

Pour ces délicates épreuves, la science possède plusieurs moyens dont l'efficacité ne saurait être mise en doute, savoir : eau distillée ou même eau artificielle ; — eau et matière organique soumises à des températures éminemment *ovicides*, de 150 à 200 degrés; — air artificiel ou remplacé par de l'oxygène; — air extrait de cavités naturelles, par exemple d'une citrouille ou de la vessie natatoire des poissons ; — air filtré à travers des membranes animales; — air calciné, lavé et purifié par des agents chimiques destructeurs de toute molécule vivante, etc. Tous ces procédés ont été habilement appliqués ; et, malgré tant de conditions en apparence défavorables à la vie, des microphytes et des microzoaires se sont constamment développés dans les appareils de M. Musset, comme dans ceux de MM. Pouchet et Mantegazza.

Il importe de remarquer que ces résultats sont en opposition complète avec ceux qui ont été publiés par les adversaire de l'Hétérogénie, notamment par M. Pasteur, invoquant ses propres essais et surtout les expériences célèbres de Schültze, de Schwann, de Hoffmann et de M. Milne Edwards.

Il était donc nécessaire de répéter ces mêmes expériences et d'y apporter les soins les plus minutieux, pour écarter l'erreur et les contestations.

M. Musset a scrupuleusement exécuté cette partie décisive de son travail. Bien plus, tout en se conformant aux conditions prescrites par ses antagonistes, il a su découvrir, et par suite, éviter les causes de leurs insuccès. Eclairé par ses précédentes observations, il a remarqué que le non-développement des microzoaires était dû, dans certains cas, par exemple, dans l'expérience de Schültze, à ce que l'air, passant à travers l'acide sulfurique, entraînait des vapeurs acides, et que cela seul suffisait pour anéantir toute vitalité dans les macérations organiques. Par une légère modification, ces vapeurs furent neutralisées et la vie se manifesta.

Les autres épreuves ont toutes été aussi heureuses : c'est ainsi que dans les solutions bouillies en vases clos (Expériences de M. Milne Edwards, etc.), M. Musset a parfaitement constaté la formation des protoorganismes, et, par cela même, il a prouvé le peu de fondement des opinions contraires jusqu'alors accréditées.

L'expérimentation est donc complétement favorable à l'Hétérogénie : elle démontre d'une manière incontestable que, sans intervention de germes, il y a toujours formation de microphytes et de microzoaires dans les solutions organiques. La genèse de ces petits organismes peut bien être diminuée ou ralentie, mais elle se manifeste toujours, pourvu qu'il y ait assez d'humidité, assez d'air non altéré et aussi assez de chaleur et de lumière.

Ajoutons que, dans ses diverses expériences, M. Musset n'a mis aucune précipitation : pendant plus de deux ans, il leur a consacré cette sage et patiente lenteur qui produit les résultats sérieux et durables; par des procédés ingénieux il a mis successivement en œuvre toutes les ressources que pouvaient lui fournir les sciences physiques et naturelles.

D'après ce qui précède, nous pouvons, avec l'auteur, établir les conclusions suivantes :

Les prétendus germes atmosphériques n'existent pas : on ne les trouve ni dans l'air, ni dans l'eau, ni dans les corps putrescibles; ils ne peuvent donc pas être invoqués pour expliquer la naissance des protoorganismes observés dans les macérations.

Evidemment ces petits êtres ne se forment pas d'eux-mêmes, sans éléments producteurs; dans le monde, rien ne vient de rien, tout effet a sa cause : ici, la force créatrice est évidemment l'*Hétérogénie*.

C'est là un des nombreux modes de la production animale ou végétale, mais seulement pour les êtres les plus inférieurs des deux règnes vivants.

Le phénomène essentiel de l'Hétérogénie, c'est la conversion des molécules organiques en cellules animées, c'est-à-dire, en microphytes et

microzoaires. Cette genèse n'a plus rien d'extraordinaire, lorsqu'au-dessus des infusoires, on voit des végétaux et des animaux se multiplier en se divisant.

Ensuite, par une transition évidente, l'analogie n'est-elle pas continuée par les phénomènes de la parthénogenèse, c'est-à-dire, par ces êtres sexués qui pondent, pendant un certain temps, des œufs féconds, mais non fécondés?

Puis, ne sait-on pas que, chez toutes les femelles, l'ovulation est spontanée? et, si leur œuf ou cellule ne peut pas toujours produire isolément, c'est que, pour les organismes supérieurs, il faut le concours de deux cellules, l'une fécondant l'autre.

Enfin, sans rien exagérer, le rôle créateur de la cellule n'est-il pas incontestable dans le développement de l'embryon, — dans l'accroissement des êtres, leur nutrition et leurs secrétions, — dans la régénération des organes, la réparation des tissus, — et même dans la formation des produits morbides. Toutes ces manifestations de la vie sont par leur nature essentiellement analogues aux phénomènes de l'Hétérogénie. Œuf, graine ou spore, molécule productrice ou réparatrice, tout est *cellule*, c'est-à-dire *molécule organique vivante*, comme le disait Buffon, par un véritable trait de génie.

Il est évident que des êtres très-simples peuvent se former aux dépens d'une matière organique quelconque. Mais ce n'est qu'une mutation de la substance organisée qui, toujours apte à la vie qu'elle conserve, la manifeste de nouveau, dès que les conditions favorables se présentent.

L'individu meurt, mais la matière ne cesse pas de vivre. Elle passe constamment d'un organisme à un autre, sans se détruire, sans être nouvellement créée. Elle ne perd pas la vie, mais elle lui donne une autre forme.

Bien que cette question touche au problème ardu des rapports de la vie avec la matière, elle ne sort pas, en réalité, du domaine de l'histoire naturelle. Certes, si la matière *complétement morte* pouvait, spontanément et sous une forme quelconque, revenir à la vie, on ne saurait plus que penser de la mort et du principe vital. Mais, s'il est reconnu que la vie ne cesse pas, qu'elle n'abandonne pas la matière organisée, tout rentre dans l'ordre, et la spontéparité n'a plus rien de mystérieux.

Ainsi dégagée des subtilités de la métaphysique, l'Hétérogénie est une des belles pages de la Physiologie. C'est un des nombreux moyens de production que développe la nature. Par son admirable simplicité, elle montre que tous les autres modes de génération ne sont que des variétés dont elle est le type et le point de départ. Elle nous explique une foule de phénomènes jusqu'alors inconnus ou mal interprétés. En nous fai-

sant voir que *tout vient de cellule*, elle nous révèle une fois de plus que tout s'enchaîne dans l'unité.

Tels sont, en résumé, les brillants aperçus dévoilés par la thèse que nous venons d'analyser, et qui, entre autres qualités peu ordinaires, se distingue par une forme élégante et concise, une argumentation vive et mesurée, une conviction profonde et une grande largeur de pensée.

En terminant, nous ne craignons pas de dire que, dans cette grave et difficile question de l'Hétérogénie, M. Musset a fait preuve de haute science fécondée par l'esprit philosophique, et que ses travaux le placent honorablement à côté de M. Pouchet, parmi les défenseurs de la genèse spontanée.

A. Lavocat.
Membre de l'Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

II. — **Enfants et Femmes**, par Prosper Delamare. — Paris, Garnier frères. — 1862.

Une femme, un enfant, trésor dont je m'enivre,
L'une par qui l'on vit, l'autre qui fait revivre.
Lamartine.

Ce n'est pas une entreprise sans péril que d'offrir au public un volume de vers sous ce titre doux et charmant, après les tendres poëmes de Mmes Amable Tastu et Desbordes-Valmore, après les admirables inspirations d'Hugo sur ce même motif, après les *Enfantines* d'Elzéar Ortolan. On s'imagine difficilement tout ce qu'il faut d'exquise délicatesse, de grâce légère, de naïveté qui s'ignore, pour traiter de pareils sujets. Les Anciens, nos maîtres en tant de choses, nous ont laissé là-dessus des traits d'un charme inimitable, des tableaux achevés de grâce et de sentiment, qui, mieux que de grandes scènes ou des portraits célèbres, nous sont restés gravés dans la mémoire, parce qu'en même temps, ils se sont imprimés dans le cœur.

La Femme, l'Enfant..... que de poëtes les ont chantés ! Quel riche trésor d'inspiration dans ces deux mots seulement ! Où trouver plus féconde matière à de délicieux croquis, à de ravissants tableaux de genre ? Il en est sorti, chez nous, comme une source de poésies nouvelles occupant le milieu entre la fable et l'élégie intime et tenant de la première par le fond du sujet, de la seconde par la forme et par le sentiment. Il est vrai que dans le livre de M. Delamare on rencontre

des enfants qui ne le sont plus (l'*Invocation*, la *Promenade*) et des femmes qui ne le sont guère dans la noble signification du mot (le *Sérail*, l'*Amazone*, les *Fées du boudoir*, etc.). Plus d'une fois l'auteur s'est laissé entraîner par son imagination fantaisiste en dehors du cadre modeste des vertus du foyer et des fleurs de l'âge innocent :

A tous vents il me plaît d'écrire.

Il en est résulté un volume plus amusant, sans doute, mais moins homogène et surtout moins fait pour ceux-là mêmes auxquels il semble s'adresser. Quelques notes fausses, qui le déparent çà et là, des hardiesses de style, un rhythme et une facture qui tendent trop à l'originalité, étonnent le lecteur et peuvent même lui déplaire; mais des pièces d'un mérite réel plaident bientôt la cause de l'auteur. Ces quelques réserves faites, il ne nous reste qu'à louer. Désarmée par le titre lui-même et par les bonnes choses qui recommandent ce volume, la critique aimera sans doute à le juger avec plus de sympathique indulgence que d'inopportune sévérité. Et vraiment, le livre nouveau de M. Delamare n'aurait pas plus besoin de solliciter l'une que de redouter l'autre, s'il pouvait être dégagé de certains morceaux disparates, ceux dans lesquels l'auteur oublie le titre dont il a fait choix, et sort volontairement du sujet.

On ne s'exerce pas avec un égal bonheur — d'illustres exemples l'ont prouvé — dans le genre pur, idéal, ingénu, et, de la même plume, dans le genre badin, comique ou léger. Ce dernier nous semble avoir été l'écueil de M. Delamare, homme d'esprit cependant, mais qui trouve bien mieux l'intonation juste, harmonique dans les poésies morales, mélancoliques ou sévères, que dans les sujets plaisants ou d'une verve enjouée. Si la plupart de ses pages ne témoignaient d'une touche si sûre, on croirait lire les essais d'un poëte qui se cherche encore; et cependant notre auteur possède la couleur élégiaque à un remarquable degré. C'est ce qui fait le principal mérite de ses pièces les plus importantes : *Ciel et Mer*, *Esprit et Matière*, *Lettres d'une Mère*, *l'Aveugle*, *l'Une et l'Autre*, *le Chant du Soir*, *la Forêt Vierge*, *Deux Étoiles*, *la Providence du Ménestrel*. Là se trouve, et aussi dans quelques tableaux ingénieux comme *l'Ange et l'Amour*, *le Cousin Paul*, *l'Amour Vannier* et autres, la partie vivante, ailée de ces poëmes; là se rencontre l'or pur qui fera la fortune de ce livre charmant.

Félix Frezières.

III. — Les Iambes d'aujourd'hui, par Hip. Philibert. 1 vol. in-12; chez tous les libraires de Toulouse; prix : 3 fr.

La lecture de ce livre nous a laissé un long étonnement, disions-nous, le mois dernier. Cet étonnement dure encore. C'est que si le travail enfante des prodiges, encore faut-il, croyions-nous, qu'il y mette le temps. Or, M. Philibert ne s'était guère fait connaître jusqu'ici en poésie que par une pièce de vers, *Progrès et Martyre*, que nous nous rappelions avoir entendue il y a trois ans, sur la scène du théâtre des Variétés; et ce coup d'essai, qui n'était pas un coup de maître, nous avait fait augurer médiocrement de l'avenir poétique de M. Philibert; et voilà qu'il nous surprend, à l'improviste, par un volume de poésies qui laissent bien loin l'essai de 1859. Il serait possible cependant que nous nous fussions mépris sur le début de l'auteur; sa première pièce valait probablement mieux que nous ne le pensons; l'acteur nous l'aura gâtée; et si, pour bien juger, il est préférable de lire soi-même que d'entendre lire, nous venons de nous donner cet avantage avec M. Philibert; nous avons lu son recueil plusieurs fois, sans être distrait, et nous allons faire, en quelques mots et avec une entière franchise, la part de ce que nous croyons être les qualités et les défauts.

Le titre, d'abord, ne nous revient pas : *Iambes* d'aujourd'hui. Pourquoi ne pas dire : *Nouveaux Iambes*, comme on dit en latin, *novissima carmina?* Mais cette expression ne rendait probablement pas la pensée de l'auteur qui, par *Iambes d'aujourd'hui*, a entendu dire sans doute : *Iambes*, c'est-à-dire, *vers satiriques sur les mœurs d'aujourd'hui*. Si c'est la pensée de l'auteur, le titre nous paraît trop elliptique pour être bien compris.

Ce qui ressort plus évidemment de l'étiquette, c'est que l'œuvre qu'elle couvre est une inspiration des *Iambes* de Barbier. M. Philibert ne renie point sa parenté avec l'auteur de *la Curée;* il lui dédie son ouvrage, et il avoue qu'après avoir cherché partout une arme pour frapper, il n'en a pas trouvé de plus impitoyable que l'*Iambe*, « la longue faux à deux tranchants, » dont Barbier s'est servi.

..... La liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain,
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
Qui met du blanc et du carmin;
C'est une forte femme aux puissantes mamelles,
A la voix rauque, aux durs appas, etc.....

Ces vers, qui sont restés dans bien des mémoires, M. Philibert les a

retenus aussi; et, à force de se les redire et de s'y complaire, il a voulu en composer sur le même mode. Or, le ton étant donné, est-il si difficile de prendre le diapason? Nous ne le pensons pas. Mais ce n'est pas seulement la note que M. Philibert a prise à l'auteur des *Iambes*, il lui a emprunté aussi la matière de ses chants et jusqu'au fond des idées. Comme Barbier, M. Philibert a le coup de griffe brutal, et abuse des tons crus. Mais les sujets qu'il affectionne sont aussi ceux de son maître; c'est Paris surtout, « cet avaleur d'impuretés, » et, dans Paris, « les gens de grandes tailles, » « les corps velus, » l'ouvrier:

Salut à l'ouvrier, à ce géant colosse
Qui tous les jours courbe les reins.....
. . . . . .
J'aime parfois, la nuit, à courir les tavernes.....

C'est très-bien; nous aussi nous tenons en grande estime le travailleur, mais nous n'irons pas le visiter, la nuit, dans les tavernes; ce n'est pas plus là sa place que la nôtre. Et parce qu'il a vu, dans un cabaret, des ouvriers donner un sou à un petit auvergnat qui les a amusés avec sa marmotte, M. Philibert se croit en droit d'entonner un dithyrambe en leur honneur, et de leur délivrer un brevet de toutes les qualités et de toutes les vertus. N'est-ce pas gâter par des exagérations les meilleures inspirations?

H. Philibert est doué d'un tempérament nerveux; il a, comme un de ses maîtres de l'antiquité, Archiloque, *plurimùm sanguinis et nervorum.* Il le dit lui-même dans des vers brûlants et sur un ton qui fera connaître celui du recueil.

Enfant des chauds soleils, tout plein du sang des vignes,
La vie afflue à mes poumons,
Et, par un jour d'été, les puissances malignes
Ont mis dans mon cœur des démons.
Je me sens fort des reins; dans ma poitrine libre
Courent les séves du printemps;
Mon luth, vierge de honte, avec audace vibre
Aux pleins accords de mes vingt ans.

Sans connaître à fond tous les secrets de l'art d'écrire, M. Philibert a du style, comme on le voit. C'est même le principal mérite de son livre, qui est plus remarquable, selon nous, par la hardiesse de la métaphore que par la nouveauté de la pensée. Il a épuisé dans les vocabulaires tous les termes violents; aussi manque-t-il souvent aux bienséances. On voit encore qu'il a beaucoup lu les modernes, Barbier, Barthélemy, Beaude-

laire surtout, et pas assez les anciens de qui il aurait appris la mesure qu'il n'a pas. En résumé, il y a en M. Philibert l'étoffe d'un grand poëte, s'il parvient à régler sa fougue.

Nous allons citer une des pièces du recueil, *Paris-Jongleur*, — non la plus belle au dire des partisans de l'auteur, mais celle qui nous revient le mieux, parce qu'il y a moins de ce qu'ils admirent dans les autres.

F. Lacointa.

PARIS-JONGLEUR.

I.

En plein soleil j'ai vu, sur un beau champ de foire,
Un paillasse bariolé,
A la voix rauque, au ton pompeux, déclamatoire,
Aussi faux qu'un grelot fêlé;
Colosse musculeux dont est brisé le moule,
fièrement drapé d'oripeaux,
Gigantesque pantin, amuseur de la foule,
Le seul grand roi des grands tréteaux!
Son grand orchestre appelle avec d'aigres fanfares
Tous les badauds des alentours,
Et le pitre bavard, lançant des mots bizarres,
Annonce en riant ses beaux tours.
La foule émerveillée alors hurle de joie,
Mais lui, l'impassible pantin,
Secoue en grimaçant ses vieux haillons de soie,
Manteau de boue et de satin!
Puis, clignant son œil roux, pour faire sa recette,
Il se transforme en indigent,
Et dans ses doigts crasseux il étreint la cassette
Où l'idiot met son argent!

II.

Ce hardi baladin, ce faiseur de grimaces
Qui sait, en rampant, l'éhonté,
Faire un sillon d'argent, comme font les limaces
Sur l'or fin des sables d'été,
C'est Paris, le Scapin aux mille fourberies,
Le Mascarille-Triboulet,
Qui cache sous sa bosse et ruse et tromperies,
Et fait du maître son valet!

C'est lui, le charlatan, le marchand de poupées,
Dont le ventre est rempli de son,
Lui qui vend à prix d'or des guenilles râpées,
Et qui trafique du poison;
C'est Paris, le colosse à l'épaule robuste,
L'Hercule titré du foirail,
Qui pour deux ronds de cuivre étale son gros buste,
Ainsi qu'au marché le bétail.
Son théâtre de roi, fait de pierre et de planches,
Se remplit au gré du hâbleur;
Alors, plus de bouffon; bien posé sur ses banches,
Commence Paris-le-Jongleur!

III.

Voyez, il a jeté la rayonnante loque
Dont se parait sa vanité;
Le voilà tel qu'il est : ses membres qu'il disloque
Craquent en pleine nudité!
Il est fort! il est beau! c'est un splendide torse,
De gros muscles tout bosselé;
Ses jarrets sont nerveux, ses bras gonflés de force;
Son front, le soleil l'a brûlé!
Et les poids les plus lourds, qu'il se torde ou se cambre,
Ne sauraient le faire incliner,
Comme ces chênes durs que les vents de décembre
Voudraient en vain déraciner;
Il jongle, regardez, avec du fer, des pierres,
Avec du bronze, avec du plomb;
Prenant comme hochets ces forces meurtrières,
Le géant garde son aplomb;
Toujours un souffle égal soulève sa poitrine,
Rien n'atteste le moindre effort,
Il jongle sans pâlir et sans courber l'échine,
Il jonglerait avec la mort!

IV.

Oh! quand tu m'apparais, rayonnant et splendide,
Dans tes gigantesques travaux,
Quand tes bras créateurs font palpiter le vide
En lançant des mondes nouveaux,
Magnifique jongleur, alors, Paris, je t'aime,
Et sur ton front de souverain

J'aime à voir scintiller ton riche diadème,
Tout fait de pierres et d'airain !
Et puis, lion poilu, lorsque rongeant les grilles
Où t'enfermait l'arrêt de mort,
Tu t'en vas fièrement rugir sur les Bastilles
Et montrer ta gueule qui mord ;
Peuple, quand te ruant hors de tes sombres bouges,
Contre une injuste royauté,
Tu jongles sans pâlir avec les boulets rouges
Pour le pain et ta liberté ;
Lorsqu'à tes frères morts tu dresses des colonnes,
Et que plus libre tu bondis
Sur le pavé boueux tout jonché de couronnes,
Paris-Jongleur, je t'applaudis !

V,

Mais quand plein d'impudence, au front de la morale
Tu viens cracher avec orgueil ;
Quand, le doute glissant sur ta lèvre infernale,
Tu ris des larmes et du deuil ;
Quand tu te fais marchand, le soir, au coin des bornes,
Étalant, ignoble vendeur,
Des mannequins de chairs roulant de grands yeux mornes
Gonflés d'audace et d'impudeur,
Poitrinaires d'amour dont l'orgie et le vice
Rongent chaque nuit les poumons,
Et qui s'en vont, levant leurs jupes sur la cuisse,
Vendre leurs charmes de démons ;
Lorsque je vois partout prostituer la scène,
Que les grands hommes sont vaincus,
Et qu'on nous rend la farce et la chanson obscène
Pour amasser quelques écus,
Alors, Paris, je hais ta liberté cynique
Et tes sourires d'enjôleur ;
En vain tu fais briller ta soyeuse tunique,
Je te siffle, Paris-Jongleur !

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 15 *mai* 1862 : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

Les membres du bureau du Congrès scientifique italien invitent l'Académie à prendre part aux travaux de la dixième session qui sera tenue à Sienne, le 14 septembre prochain.

M. de Planet continue la lecture de son mémoire sur les chaudières à vapeur; il signale, d'après la circulaire ministérielle du 25 mars 1861, parmi les prescriptions légales qui ont donné lieu à de plus fréquentes réclamations : 1° les mesures relatives aux conditions d'emplacement des générateurs de première catégorie; 2° les prescriptions se rapportant au taux des épreuves pour les chaudières, les cylindres et autres pièces contenant de la vapeur; 3° celles qui concernent les épaisseurs à donner aux chaudières en tôle de fer ou de cuivre ou aux chaudières fabriquées avec de la tôle d'acier, telle que l'emploient actuellement plusieurs constructeurs.

L'auteur se livre à un examen approfondi de ces diverses questions; il les envisage au point de vue de l'art technologique et au point de vue de la sécurité publique. Son opinion est appuyée par des exemples nombreux et des faits tirés de la pratique, soit en France, soit à l'étranger; enfin les divers articles de l'ordonnance du 22 mai 1843, qui se rattachent aux points qui précèdent, sont l'objet de sa part d'une étude qui l'amène à conclure :

1° Que le mur de défense de 1 mètre d'épaisseur prescrit par l'art. 36 peut être supprimé, à la condition de ne pas diriger le grand axe des chaudières vers les maisons voisines, la voie publique ou les cheminées, car c'est dans la direction de cet axe qu'ont généralement lieu les explosions;

2° Que l'obligation imposée par l'art. 50 aux propriétaires de locomobiles doit être modifiée en ce sens que l'autorisation du maire de la com-

mune, nécessaire pour faire fonctionner ces machines à moins de 100 mètres de distance des habitations, puisse être remplacée par un permis de circulation indéfini, délivré par le préfet du département d'élection et valable pour tous les autres;

3° Que l'art. 51, relatif à l'obligation d'entretenir en bon état les locomobiles, soit sévèrement mis à exécution;

4° Que l'emploi du manomètre-Bourdon soit imposé à toutes les machines à vapeur locomobiles; que la juxtà-position des deux soupapes réglementaires, tolérée jusqu'ici, devienne facultative pour ces sortes de machines; que la réunion des deux soupapes en une seule de surface annulaire de recouvrement, double, doit être interdite; que le chargement des soupapes de sûreté, au moyen de leviers et de poids, imposé par l'art. 23, s'effectue par ces mêmes machines au moyen de ressorts disposés de manière à faire connaître en kilogrammes ou en fractions décimales la pression qu'ils exerceront sur les soupapes;

5° Que les épreuves exigées par l'art 17 pour les cylindres des machines à vapeur, et les enveloppes en fonte de ces cylindres peuvent être supprimées sans inconvénient;

6° Que le taux des épreuves par la pompe de pression, fixé pour les chaudières cylindriques à fond hémisphérique établies à demeure, au triple de la pression effective, et pour les chaudières tubulaires des locomotives et des locomobiles, au double de cette même pression, doit être maintenu, et cette mesure appliquée à toutes les machines sans distinction de provenance;

7° Que les épaisseurs de tôle des chaudières en fer, déterminées par la formule imposée par l'art. 18, ne peuvent être diminuées, et que dans le cas où des circonstances impérieuses obligeraient à faire fléchir le règlement, la diminution ne porte que sur tout ou partie du nombre fixe 3 de la formule;

8° Enfin, que l'épaisseur des chaudières faites en tôle d'acier, peut être fixée à la moitié de celles faites en tôle de fer, et qu'elles doivent être soumises, comme ces dernières, aux épreuves réglementaires.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

Séance du 22 mai : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. de Clausade, appelé par son tour de lecture, communique à l'Académie un mémoire intitulé : *De l'instruction primaire dans le département du Tarn.* Il fait un résumé historique de la législation française en matière d'instruction primaire depuis la constitution de 1791 jusqu'à la loi du 15 mars 1850. Il étudie ensuite cette instruction dans le département

du Tarn avant la loi de 1816, qui l'organise définitivement et lui donne une impulsion décisive. Pour en faire connaître l'importance et les progrès à chaque période historique, M. de Clausade remonte au delà de la constitution de 1791, qui avait considéré la première l'enseignement des enfants du peuple comme une dette de l'Etat, et il prouve, par des documents qui remontent au treizième siècle, que les communes comprises aujourd'hui dans le Tarn s'imposaient des sacrifices pour mettre l'enseignement élémentaire à la portée du plus grand nombre. Ainsi, dans la ville d'Albi, le maître des écoles ne devait recevoir aucun salaire des petits enfants de la ville et de la juridiction qui n'étaient pas *gramaciers*, c'est-à-dire qui n'apprenaient pas la grammaire grecque ou latine. La gratuité de l'enseignement pour les enfants du consulat d'Albi était dû en retour de la concession gratuite de l'établissement scolaire et d'un monopole créé en faveur du régent principal des écoles.

La disparition des congrégations religieuses pendant la révolution française nuisit beaucoup à l'enseignement élémentaire et habituellement gratuit des enfants pauvres. Grâce à la loi de 1816, les écoles devinrent moins rares que sous le régime précédent. Elles étaient en progrès sensible en 1828, et cette progression fut constante jusqu'à l'époque où la loi du 28 juin 1833 vint lui donner une impulsion plus forte. L'accroissement du nombre des élèves fréquentant les écoles fut énorme de 1835 à 1840, et beaucoup moins sensible de 1840 à 1845. Dans l'année scolaire 1847-48, au lieu d'une augmentation dans le nombre des élèves, on signala une diminution, tandis que le nombre des instituteurs s'était accru. Ce résultat provenait de l'espoir donné aux familles de la gratuité absolue dans un prochain délai, et à certaines imprudences administratives qui devaient éloigner beaucoup d'enfants de l'école communale.

Après la révolution de Février et la suppression de toutes les barrières électorales, l'enseignement primaire devait recevoir une organisation nouvelle. Le pouvoir convia les départements à émettre leurs vœux sur la future loi organique. M. de Clausade fait connaître sommairement quelques-uns des vœux formulés dans le Tarn, et il expose la situation de l'instruction primaire dans ce département à l'époque où la loi du 15 mars 1850 allait y être mise en pratique.

La continuation de cette lecture est renvoyée à la séance suivante.

M. Tillol, appelé également par l'ordre du travail, communique à l'Académie quelques extraits d'un ouvrage inédit sur des applications de géométrie analytique à deux et à trois dimensions. Il présente une démonstration directe du théorème énoncé par M. Chasles dans son mémoire sur *deux principes généraux*, et relatif au produit des segments

qu'une surface du 2e degré détermine sur une transversale passant par un point fixe. M. Tillol étend le théorème aux surfaces dépourvues de centre. Sa communication comprend aussi une démonstration nouvelle de quelques autres théorèmes énoncés dans le même mémoire.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain VITRY.

Séance du 28 mai : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. de Clausade continue la lecture de son travail sur l'instruction primaire dans le département du Tarn. La première partie exposait l'histoire et la statistique de l'enseignement avant la loi du 25 mars 1850. C'est à partir de l'exécution de cette loi qu'elles sont étudiées l'une et l'autre dans la suite du mémoire. La nouvelle législation était à peine en vigueur, qu'on reconnut dans le Tarn la nécessité de modifier plusieurs de ses dispositions, notamment celle qui établissait pour les instituteurs l'égalité des traitements. Il était peu de communes où le produit de la rétribution scolaire dépassât le minimum fixé par la loi. Les postes étant égaux, les écoles les moins peuplées devenaient les plus enviables.

La multiplication des écoles avait favorisé une progression continue dans le nombre total des enfants qui les fréquentaient, lorsqu'un mouvement rétrograde se manifesta tout à coup pendant l'année scolaire 1854-55 par une diminution de plus de mille élèves. En 1860, on comptait un établissement d'instruction primaire pour cinq cent vingt-neuf habitants, et malgré les ressources nouvelles offertes à la population, le nombre des élèves avait jusqu'à cette époque continué à décroître.

On voulut se rendre compte des causes qui avaient arrêté la marche progressive de l'instruction primaire dans un département qui ne cessait de s'imposer en sa faveur des sacrifices toujours plus considérables.

Au nombre des documents recueillis à cette occasion, figure une enquête très-curieuse faite en 1855 par les inspecteurs primaires, sur le personnel des instituteurs du Tarn, considérés sous le rapport intellectuel. L'auteur du mémoire est amené à comparer l'école normale primaire d'Albi avec l'école normale des filles, établie au couvent du Bon-Sauveur de la même ville. Du tableau des admissions au brevet de capacité obtenus par les élèves boursiers de ces deux établissements, il semble résulter que l'instruction primaire, qu'on sait être beaucoup moins répandue chez les filles que chez les garçons du département, y atteint pour les premières un niveau plus élevé que pour les seconds.

La situation de l'instruction primaire, constatée selon l'usage par le relevé numérique des élèves admis annuellement dans les écoles publiques et libres, n'offre que des données fort incertaines. L'auteur du mémoire fait connaître la marche progressive de l'instruction primaire dans le département du Tarn à l'aide des tableaux de recrutement, qui, depuis 1827, portent dans des colonnes spéciales, remplies à l'époque du tirage au sort, le nombre des jeunes gens de chaque canton qui savent lire, qui savent lire et écrire, et qui ne savent ni lire ni écrire. A l'aide de ce tableau synoptique, divisé par périodes décennales, il est facile de s'assurer à première vue dans quelles proportions l'instruction primaire a progressé dans chaque canton et dans chaque département.

Tout en rendant justice à l'intelligence avec laquelle cette statistique a été dressée, un membre demande pourtant quelles sont les conséquences que l'auteur croit pouvoir en déduire, et si, par exemple, il n'aurait point l'intention d'en tirer quelques arguments contre l'instruction primaire.

M. de Clausade répond que, loin d'être hostile à cet enseignement, il en a été toujours le partisan, et que ce sentiment l'a guidé dans les documents qu'il vient de soumettre à l'Académie, afin de rechercher les causes qui entravent le développement de cette institution et d'aviser aux moyens d'y remédier.

M. Vitry, appelé par l'ordre du travail, lit une notice historique sur M. Gantier, ancien membre résidant de l'Académie, chevalier de la Légion-d'Honneur et ancien professeur à l'Ecole d'artillerie de Toulouse.

La classe des Inscriptions et Belles-Lettres propose pour sujet du prix de l'année 1865 la question suivante :

« Retracer l'histoire des institutions municipales de la ville de Tou-
» louse, depuis l'établissement du pouvoir des comtes jusqu'à la révolu-
» tion française. »

« Les concurrents devront surtout s'attacher à apprécier les caractères du capitoulat et à déterminer les restrictions et les accroissements qu'a subis cette magistrature sous différents règnes. »

Cette question est adoptée par l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur en chef de la *Revue de Toulouse.*

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Veuillez me permettre de protester contre une erreur commise par M. Buisson au sujet d'une de mes toiles, dans sa revue de l'Exposition.

La critique a des droits que j'ai appris de bonne heure à respecter; mais l'artiste a aussi les siens, et, quand ses intentions sont méconnues, quand une fausse interprétation de son œuvre est de nature à porter la plus légère atteinte à sa considération, il peut et doit réclamer.

Il s'agit d'une esquisse intitulée : *Plaintes à la Porte* (Théocrite). M. Bénezet, dit M. Buisson à ce sujet, nous a « égarés bien loin de sainte Scholastique..... à la suite de Théocrite, à la porte d'un mauvais lieu. »

Je ne comprends pas ce qui, dans ma composition, a pu autoriser l'expression dont se sert M. Buisson. Je me figure que c'est le plaisir de l'antithèse qui a pu seul le porter à se servir d'une qualification que rien ne justifie dans cette toile.

Mon esquisse, puisque je suis contraint d'expliquer ma pensée, a eu pour but de rappeler ce genre d'élégie que les anciens nommaient *Plaintes à la Porte*, ces sortes de monologues plaintifs, dont nous trouvons des exemples non-seulement dans Théocrite, mais aussi dans les poëtes élégiaques latins. C'est en vain que l'on chercherait dans le bucolique grec l'idylle que j'ai voulu peindre. Il n'y en a aucune qui se trouve dans les conditions de ma composition. J'ai donné une lyre à mon personnage principal pour en faire une création impersonnelle et allégorique. Si je l'ai placé devant une porte, si j'ai peint dans l'intérieur une femme qui demeure insensible aux plaintes du poëte, c'est pour expliquer la scène, lui donner un certain intérêt et rappeler, comme je l'ai dit, la dénomination de *Plaintes à la Porte* donnée à ces sortes de compositions poétiques.

Pour appuyer son observation, M. Buisson me fait donner, avec intention, à la femme à qui s'adressent les plaintes, un profil de Bouc. Evidemment le

critique a plus lu Théocrite qu'il n'a étudié la plastique. Avec un peu moins d'érudition et un peu plus d'études artistiques, il aurait pu trouver dans ma jeune grecque quelques réminiscences de l'Ariadne antique.

Que M. Buisson et ses lecteurs veuillent bien en être convaincus, mes pinceaux ne seront jamais au service d'une pensée inavouable.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer l'expression de ma considération la plus distinguée,

Bernard BÉNEZET.

Réponse de M. J. Buisson :

MONSIEUR,

Après la lecture de votre lettre, il y aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître tout simplement que je me suis trompé en prenant pour une courtisane, et pour la maison d'une courtisane, la femme et la maison qui jettent votre jeune poëte en un si vif désespoir. Induit en erreur par des souvenirs classiques trop imparfaits, inhabile à retrouver dans Théocrite la donnée précise de votre toile, ignorant absolument qu'il ait existé jamais dans la poésie élégiaque grecque ou latine un *genre particulier* d'élégies appelées *Plaintes à la Porte*, j'ai cru à une de ces supercheries que des artistes en renom, MM. Gérôme et Clésinger, par exemple, se sont permises récemment. Je regrette sincèrement mon erreur, renonçant de bon cœur à plaider les circonstances atténuantes qui pourraient ressortir de l'œuvre elle-même, et me réservant seulement le bénéfice de celles que m'offre le caractère même du sujet. Tous ceux qui sont familiarisés avec les libertés grandes de la civilisation, des lettres et des arts antiques, et qui savent la place que prenaient dans les mœurs païennes les courtisanes aimées des poëtes, m'excuseront aisément. Vous vous êtes trop scandalisé, Monsieur : au point de vue qui a inspiré les *Funérailles de sainte Scholastique* et l'*Apothéose de sainte Germaine*, il est permis d'appeler un mauvais lieu le palais même d'Aspasie.

Les artistes me pardonneront bien plus aisément encore de n'avoir pas su retrouver, dans le profil de votre femme accroupie, le type de l'Ariadne.

Tout au plus avez-vous emprunté à la tête antique ce développement extraordinaire des muscles sourciliers à leur jonction au-dessus du nez, détail caractéristique commun à beaucoup de figures grecques, et qui est bien loin, par parenthèse, de spiritualiser le masque humain. Où retrouver, d'ailleurs, la largeur de plans et la grâce pénétrée du buste connu dans l'histoire de l'art sous le nom de la maîtresse abandonnée de Thésée, qui excita la pitié et l'amour de Bacchus ? — Si vous consentiez, Monsieur, à le regarder à nouveau avec moi, il est probable que nous tomberions d'accord sur l'art infini avec lequel le sculpteur grec a dissimulé, par l'arrangement de la chevelure,

ce galbe moutonné et cette apparence stupide que l'exagération de la cloison du nez et l'allongement du crâne donneraient à la tête d'Ariadne vue et rendue en caricature. Cette riche chevelure, en effet, divisée sur le front, s'élève à droite et à gauche en deux mamelons charmants, couronnés de lierre ou de pampre, et rend au front cette hauteur intelligente qui caractérise la race caucasique.

Quoi qu'il en soit de ces longs détails, j'avais été frappé surtout devant vos œuvres, et j'ai tenu à mettre en saillie, dans l'examen que j'en ai fait, cette extraordinaire multitude de directions et d'idées que signale, non pas seulement l'opposition des sujets, mais l'opposition même des systèmes appliqués, à un si mince intervalle de temps, à l'interprétation des formes et de la figure humaine.

L'esprit de ma revue se résumait d'ailleurs dans ces lignes : « Je voudrais » être des amis de M. Bénezet pour le conjurer de ne pas laisser perdre, » dans ce désordre d'imitation et de voyages par tout pays, des dons rares » et précieux. » Rapprochées de l'article que je publiais l'an dernier dans le *Journal de Toulouse*, et sur votre exposition, et sur la série de vos études de l'Ecole des Beaux-Arts (que j'étais allé rechercher avec une curiosité que n'excitent point d'ordinaire à ce degré des travaux d'élève), elles vous donneront la mesure de l'importance que j'attache au développement de votre talent et des incontestables ressources dont vous êtes doté.

Encore un mot, Monsieur :

Quand un artiste traite un critique d'érudit, on sait ce que cela veut dire. Les peintres, en effet, estiment, dans leurs ateliers, les critiques ou les érudits, en fait de peinture, juste autant que les architectes. Permettez-moi de m'étonner qu'une erreur sur Théocrite me vaille ce reproche d'érudition. En relisant avec plus d'attention l'article entier de la *Revue de Toulouse*, et la phrase même qui a provoqué votre remarque, peut-être changerez-vous d'opinion sur la direction de mes études.

Si je parle des arts du dessin avec quelque assurance, c'est après avoir étudié des mois et des années une grande partie des Musées et des Galeries de l'Europe. Et vous reviendriez probablement de l'impression où vous êtes, Monsieur, en trouvant à côté de mon cabinet un atelier où gisent, éparses et abandonnées, dans des essais de peinture, de gravure à l'eau forte ou de sculpture, les preuves d'études spéciales et d'une vocation manifeste, — aujourd'hui quasi-désertée avec une faiblesse qui fera le regret de toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec des sentiments de considération très-distinguée,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Jules Buisson.

Labastide-d'Anjou, 20 juillet 1862.

REVUE MUSICALE.

Sommaire : Concours du Conservatoire. — Sonatines de M. J. Conte. — Pianos de M. Martin. — Mort d'Eller.

Tous les ans, les concours du Conservatoire de musique ont le mérite de réveiller à Toulouse l'intérêt public; et, bravant des chaleurs caniculaires, la foule se presse dans la salle des *Illustres* pour applaudir aux premiers succès des talents artistiques nouvellement éclos et recevoir leurs premières espérances. Quant à nous, nous assistons toujours avec un vif plaisir à ces joûtes paisibles et pures du plus aimable des arts, certain d'avance d'y éprouver de bien douces sensations. Nous devons dire néanmoins que, cette année, ce n'est pas sans quelque appréhension que nous nous sommes rendu à la séance. Le dernier concert donné par les élèves du Conservatoire nous avait laissé une impression quelque peu fâcheuse; les classes de chant particulièrement avaient été malheureuses dans l'interprétation des morceaux portés sur le programme, et nous redoutions de nouvelles chutes. Mais, par bonheur, nos craintes étaient vaines, et elles se sont bien vite dissipées. Les élèves chanteurs ont, dans le concours du 19 juillet, brillamment pris leur revanche; aussi le jury ne s'est pas montré avare de récompenses.

Les prix ont été décernés de la manière suivante :

Classe des hommes : 1er prix, M. Taillefer; 2e prix, M. Pons; 2e second prix, M. Sol; accessit, M. Blaviel. — Classe des demoiselles : 1er prix à l'unanimité, Mlle Lannes; 2e prix partagé entre Mlle Daran et Mlle Douau; accessits, Mlle Coquet et Mlle Guérin.

M. Taillefer, le premier prix de la classe des hommes, a chanté le grand air de la *Juive : Dieu m'éclaire*. Nous nous associons complétement aux applaudissements obtenus par cet élève; nous ferons seulement nos réserves pour le récitatif du commencement, auquel il n'a donné ni couleur ni passion. Il n'est pas pourtant que ce récitatif, dû à la plume de celui dont la France déplore la mort récente, ne soit digne d'inspirer une véritable émotion; mais M. Taillefer s'est relevé dans l'*andante* et surtout dans le finale, qu'il a dit avec entrain et énergie. Quoique M. Taillefer ait chanté un air de

fort ténor, il nous semble que sa voix serait mieux classée dans les *ténorinos;* elle ne nous paraît pas avoir la puissance, l'ampleur nécessaires pour aborder les rôles des grands opéras. Rude et sèche, elle n'est pas faite pour traduire les mouvements des grandes situations dramatiques; elle sera plus à l'aise dans les rôles de l'opéra comique, et, à ce point de vue, elle a des qualités précieuses : elle porte, elle vibre, elle domine, et ne manque pas d'une certaine facilité.

M. Pons, dans un air de *Sémiramis* (Rossini), nous a fait entendre une basse puissante, sonore et pleine. Un pareil organe vous étonne chez un jeune homme de vingt ans. Toutefois, en l'écoutant, nous ne pouvions nous défaire de certaines craintes; nous redoutons qu'il ne subisse la loi de tout développement prématuré, et qu'il ne faiblisse avant le terme. Un certain chevrotement, qu'il est impossible à M. Pons de maîtriser, semble justifier nos craintes à cet égard. Que ce jeune élève prenne toutes les précautions possibles; il serait vraiment déplorable de perdre par sa faute un instrument si remarquable.

Nous avons à noter encore, dans la classe de M. Boulo, les voix de MM. Roudil et Blaviel. Nous ne doutons pas que, par les soins éclairés de leur habile professeur, ces deux élèves ne fassent l'avenir de notre Conservatoire.

Dans la classe des femmes, le jury a décerné le premier prix à l'unanimité à Mlle Lannes; c'était toute justice. Cette élève a chanté en véritable artiste l'air de l'opéra de Marianni, *I Capuletti*. Grande correction de style, sentiment profond, pureté de vocalise, rien n'a manqué dans cette exécution. Mlle Lannes est naturellement désignée à la libéralité du Conseil municipal; il ne faudrait pas qu'une question d'argent empêchât cette élève de poursuivre une carrière dans laquelle elle est appelée à obtenir de brillants succès.

Mlle Daran, l'émule de Mlle Lannes, possède une voix de *soprano* d'une pureté ravissante. Elle a chanté l'air d'*Haydée* (Auber) avec facilité et correction, mais, hélas! avec une absence presque absolue de sentiment et d'intention dramatique. Nous ferons le même reproche à Mlle Guérin, douée d'une voix de *contralto* d'une étendue, d'une égalité, d'une puissance qui étonnent, mais privée de cette vive flamme qui fait l'artiste. Que ces élèves nous pardonnent la franchise de notre critique! L'intérêt que nous leur portons, et dont elles sont dignes, nous commande de parler en toute sincérité. Nous n'adresserons pas les mêmes reproches à Mlle Douau : grâce, vivacité d'esprit, physionomie lutine, elle possède toutes les qualités qui ont immortalisé Dugazon; elle a dit un air du *Cheval de Bronze* (Auber) avec un brio, une grâce qui lui ont mérité les sympathies générales. Qu'elle persévère dans le genre pour lequel elle semble être créée, elle ne peut manquer de s'y faire distinguer; mais surtout qu'elle se garde de vouloir aborder les grands

rôles; sa voix légère y pourrait faire naufrage. Mieux vaut être le premier dans son village que le second à Rome.

La séance du concours a été un jour de malheur pour Mlle Coquet et Mlle Gaujaringues : l'une était indisposée, elle devait d'ailleurs se trouver très-mal à l'aise dans l'interprétation de l'air de *Galathée*, qui réclame une puissance, une énergie que l'organe de Mlle Coquet ne possède pas; et l'autre était entièrement paralysée par la peur, *vox faucibus hœsit*. Malgré cela, nous avons pu constater chez l'une et l'autre de ces élèves des qualités sérieuses qui nous font espérer un jour de revanche.

En somme, nous devons de grands éloges à Mme Hébert-Massy ; sa classe nous a paru supérieure à celle de l'année dernière ; nous avons été heureux de rencontrer chez toutes ses élèves une émission plus pure et plus franche, un goût plus parfait, un style plus élevé. — Il y a véritablement un progrès bien sensible.

Nous n'avons pu assister au concours de la classe de piano. Dès lors, nous n'en dirons rien, et nous parlerons des classes de violon et de violoncelle.

Dans le concours de violon, le jury a décerné les récompenses de la manière suivante :

Division inférieure : 1er et 2e prix réservés ; 1er accessit, M. Espa ; 2e accessit, M. Bonnemaison. — Division supérieure : 1er prix réservé ; 2e prix, M. Blès et M. Ravel. — M. Ravel ne peut manquer dans l'avenir de faire honneur à M. Guiraud, l'excellent professeur de notre Conservatoire. Archet vigoureux, sentiment artistique, pureté de style, ce jeune élève a relativement toutes les qualités qui font le violoniste de concert. — Nous devons une mention particulière à M. Boyer, dont le jury s'est plu à reconnaître les progrès accomplis. M. Boyer possède déjà son instrument; il a joué avec une grande correction un concerto d'Habeneck.

Dans la division inférieure de la classe de violoncelle, le premier prix a été décerné à M. Périlhès; dans la division supérieure, le premier prix ayant été réservé, le second prix a été donné à M. Gélis. — Le jury a adressé des éloges à M. Barbot, qui a joué hors concours, comme premier prix de l'année dernière, un concerto de Servais. Ces éloges n'avaient rien d'exagéré. Le talent de ce jeune violoncelliste est déjà bien remarquable. Il a fort heureusement surmonté les écueils et les difficultés dont est hérissé le concerto du grand maître. Le jeu de M. Barbot est tout à la fois léger et plein de vigueur; le trait est correct et sans confusion ; les sons, dont il parcourt toute l'échelle, sont purs et d'une justesse irréprochable. Toutes ces qualités, dont la nature s'est plu à gratifier cet élève, l'obligent; il ne peut les laisser sans culture ; il faut qu'il les fortifie par un travail sérieux. S'il nous était permis de lui donner des conseils, nous lui dirions : Quittez Toulouse, courez à Bruxelles, allez demander au professeur du Conservatoire de cette ville, à

Servais, dont vous interprétez déjà les œuvres, le fini d'exécution qui vous manque, les secrets de mécanisme que vous ignorez. — Et, par là, nous ne voulons pas faire injure au mérite réel du professeur de notre Conservatoire, M. Garreau ; nous rendons un trop grand hommage au talent des élèves de violoncelle pour que nous n'estimions pas grandement le professeur.

Nous en avons fini avec le compte-rendu que nous devions aux lecteurs de la *Revue* sur les concours du Conservatoire ; et si nous avons eu beaucoup de bien à en dire, nous serons dans la justice et dans la vérité en faisant remonter une bonne part des succès à l'habile direction de M. Mériel. Puisque nous parlons de notre Ecole de musique, on me permettra de dire un mot de certaines publications musicales dues à la plume élégante d'un des anciens élèves de cette Ecole, M. Jean Conte, premier prix de l'Institut. M. Jean Conte a eu l'heureuse pensée de combler une lacune regrettable qui existait dans les œuvres pour le violon. Sans doute, la musique pour le violon est riche en *concertos*, en fantaisies ; il suffit de citer les noms de Viotti, Rode, Bériot, et tutti quanti, pour rappeler à l'esprit la collection la plus brillante des œuvres musicales ; mais toutes ces productions ne sont pas faites pour les élèves ; elles réclament une connaissance assez étendue de l'instrument ; et alors, que donner aux élèves ? Grand embarras des professeurs, qui sont obligés de se rabattre sur des œuvres privées de tout élément artistique. M. J. Conte a voulu combler la lacune ; et faisant pour le violon ce que Haydn, Mozart, Ries n'avaient pas dédaigné de faire pour le piano, il a créé des *Sonatines*, dont l'exécution facile est mise à la portée des commençants. Ces productions répondent à toutes les exigences qu'on est en droit de réclamer d'une œuvre vraiment artistique. Nous les recommandons dès lors à tous les professeurs et à tous les élèves. Elles viennent de paraître chez M. Martin, marchand de musique.

Nous ne pouvons laisser passer le nom de M. Martin sans rappeler le titre honorifique dont il vient d'être gratifié par le jury de l'Exposition universelle de Londres. — C'est une idée grande et féconde en résultats de toute espèce d'avoir imaginé de rassembler, de tous les points du globe, les produits industriels, artistiques et agricoles de tous les peuples, et de les avoir placés face à face dans un pacifique champ de bataille ; notre siècle seul pouvait la réaliser avec ses prodigieux moyens de communication, devant lesquels il n'existe ni mers, ni montagnes, ni distances. Il y avait à ce rendez-vous général beaucoup d'appelés, mais relativement peu d'élus. C'était un honneur que d'être admis à présenter son nom au grand Palais de l'Exposition ; mais y être récompensé était encore une gloire bien plus grande ; car le jury s'est montré avare de faveurs, sans doute afin d'en rehausser le prix. Quoi qu'il en soit, notre compatriote, M. Martin, a obtenu la médaille d'honneur. — Le jury a voulu reconnaître le mérite indiscutable de ses pianos, en même

temps que leur bon marché, qui les rend accessibles à toutes les bourses. *Good workmanship and cheapness of piano*, excellence des produits de la manufacture combinée avec le bon marché ; c'est ainsi que s'exprime la décision du jury. Voilà donc la maison Martin placée dorénavant, par droit de glorieuse conquête, au premier rang, à côté des grandes maisons Broadwood (Angleterre), Sternberg (Belgique), Plumer (Autriche), Pleyel-Wolff, Kriegelstein (Paris). — Ce succès ne nous surprend pas. Déjà depuis longtemps nous avons acquis la certitude de l'excellence des instruments sortis de cette maison, et nous étions d'avance convaincu qu'admise à l'exposition, elle y ferait bonne figure.

La manufacture de M. Martin a une importance considérable. — Ses vastes ateliers de la rue Caraman et de la rue de la Pomme sont combinés de manière à produire tous les détails divers et infinis réclamés pour la construction de cet instrument compliqué qui s'appelle *piano*. — Dans les séchoirs, on aperçoit du bois de toute espèce soumis aux dures épreuves de la température ; plus loin, on confectionne les pièces qui composent le mécanisme intérieur. Ici, on fabrique les caisses, on plaque le meuble ; là, on dispose la table d'harmonie ; dans un autre atelier, on file les cordes et on les place. — Autant d'œuvres diverses, autant de spécialités. — Les cordes posées, c'est le tour des finisseurs, pour la pose du clavier et des pédales ; et enfin des égaliseurs, qui sont chargés de donner au piano cette égalité de son qui est une des principales qualités et l'une des plus difficiles à acquérir.

Nous ne pouvons terminer cette revue sans verser une larme sur une tombe fraîchement fermée. Eller est mort à Pau le 12 juillet, à peine âgé de quarante ans. — Déjà, depuis longtemps, la mort cruelle l'avait marqué de son doigt, et ses amis nombreux voyaient de jour en jour le grand artiste dépérir sous l'étreinte d'une affection de poitrine. Ah ! tu vivrais encore, Eller, sans la flamme brûlante qui dévorait ton âme, sans ta passion violente pour le plus beau des arts ; c'est la muse implacable qui t'a porté au tombeau. Ne savais-tu donc pas, imprudent, que se livrer à elle, c'est faire un marché sans retour ? Que ne la repoussais-tu ? Tu vivrais goûtant les doux attraits d'amitiés sans nombre que ton noble cœur avait su t'acquérir !..... Eller n'était pas un artiste ordinaire ; déjà, dans cette *Revue*, il nous avait été donné d'apprécier le talent original et vigoureux de ce violoniste remarquable (livraison du 1er août 1859). Né à Gratz (basse Styrie), il avait quitté jeune encore sa patrie, pour aller donner des concerts dans les principales capitales de l'Europe. Après avoir visité l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la France et l'Espagne, il se rendit à Lisbonne, où il reçut à la Cour un accueil des plus flatteurs ; il eut l'honneur de faire de la musique avec le roi et la reine, et de donner des leçons aux princes Don Pédro et Don Luis, qui n'ont jamais oublié leur maître. Il y a quelques mois, Don Luis lui envoyait la décoration

de chevalier du Christ de Portugal. — Cependant, sa santé s'affaiblissant de jour en jour, il dut fuir le climat pernicieux du Portugal pour demander au climat tempéré du midi de la France un soulagement à son mal. Il vint à Pau, et s'y fixa. Pendant son séjour, il fit des voyages fréquents à Toulouse. C'est ainsi qu'il nous a été donné d'apprécier le beau talent d'Eller et de connaître les belles qualités de son cœur. — Il a laissé des compositions musicales estimées et jouées par les grands maîtres.

En terminant notre revue, nous annonçons le succès obtenu par Mlle Labéda au concert de la distribution des prix des Ecoles des arts. Elle a joué un air varié de Herz, sur des motifs du *Pré aux Clercs*, en grand artiste. Pureté de style, légèreté, vigueur, elle possède toutes les qualités brillantes de l'école de Herz, qu'elle représente dignement. Mlle Labéda abandonne une position brillante dans la capitale pour se fixer à Toulouse. — Nous devons être heureux et fiers de cette détermination généreuse qui la fait nôtre définitivement, et qui nous permettra de jouir d'une manière plus complète de son beau talent

J. Bibent.

CHRONIQUE.

—

Indépendamment de la lettre que nous avons insérée plus haut, à propos du compte-rendu de l'Exposition de l'*Union artistique* par M. J. Buisson, nous avons reçu de M. Laborie un factum de douze pages que nous renonçons à publier. M. Laborie est poursuivi depuis longtemps par une idée fixe. Il voit partout l'influence d'un pouvoir occulte, sans lequel rien ne se fait à Toulouse, et dont nous subissons tous la loi sans nous en apercevoir. Ce pouvoir occulte, cette coterie, cette *loge maçonnique*, ainsi qu'il l'appelle, et dont il désigne fort clairement le siége, aurait des ramifications souterraines; elle pratiquerait des mines sourdes, en vue de saper toutes les institutions nouvelles fondées en dehors d'elle, tous les projets conçus sans sa participation et son concours. A l'entendre, ce serait le mauvais génie de Toulouse. Il y a trois ans, il dénonçait cette puissance malfaisante dans des lettres anonymes adressées au journal l'*Union des artistes;* l'année dernière, il revenait à la charge dans un pamphlet signé *Lucien Pancroke*, et répandu en ville avec profusion. Aujourd'hui, il renouvelle encore ses attaques et nous demande la

publicité de la *Revue*. Dans ce nouvel écrit, il plaint M. J. Buisson, dont il loue d'ailleurs « le goût, l'intelligence et la haute portée d'esprit, » d'être venu, lui, « étranger aux intrigues et aux coteries locales, » se jeter étourdiment, tête baissée et sans s'en douter, en plein milieu de la coterie, de s'être laissé circonvenir par cette enchanteresse, et de n'avoir dit que ce qu'elle a bien voulu lui permettre de dire. M. Laborie prétend que rien ne se fait librement à l'*Union artistique*, que le comité est miné sourdement, que la commission des achats pour la loterie, et les personnes mêmes qui ont eu l'idée d'acheter pour leur propre compte ont obéi *involontairement* à des instructions secrètes ; en un mot, que le marché n'était pas libre. On comprend que tout ceci n'est pas sérieux, et que la *Revue* ne peut se faire l'organe d'allégations aussi peu fondées. Il n'y a qu'à en rire. M. Laborie cite souvent l'homme *aux rubans verts* du *Misanthrope;* nous dirons à M. Laborie, à l'homme *aux lunettes vertes*, qu'il voit le monde et la société avec des verres qui le trompent, et qui évidemment lui faussent le jugement.

*
* *

Notre compte-rendu de la *Revue de l'année*, par M. Duilhé de Saint-Projet, nous a aussi attiré de divers côtés des observations, les unes hostiles, les autres sympathiques, — celles principalement de M. Géruzez, qui avait été mis en cause. Nous avions l'intention d'y répondre ; mais le temps nous a manqué. L'occasion se représentera sans doute plus tard ; au besoin, nous la ferons naître. En attendant, que nos honorables contradicteurs sachent bien que la *Revue* leur est ouverte, et qu'en tout temps et à toute heure, ils y trouveront bon accueil.

*
* *

Les bas-reliefs du concours de sculpture à notre Ecole des Beaux-Arts, pour le grand prix municipal, sont restés exposés pendant quelques jours dans la grande salle du Musée. Les concurrents étaient au nombre de quatre. Voici le sujet qu'ils avaient à traiter : Ulysse, de retour à Ithaque, après de longs voyages, trouve son palais occupé par une foule de prétendants à la main de Pénélope. Il les immole tous à sa fureur. Un seul, Médon, s'est caché dans une peau de bœuf, mais il est découvert. Le moment choisi est celui où Médon, sortant de sa retraite, se jette aux genoux de Télémaque, qui, reconnaissant en lui l'ami de son enfance, arrête le bras de son père et lui demande sa grâce. L'avis du jury, conforme à celui du public, a été unanime pour décerner le grand prix municipal à l'œuvre du plus jeune des concurrents, à M. Henri Cassagne, qui n'avait pas craint d'entrer en lice avec les élèves du brillant concours de 1859. « M. Cassagne saura, a dit M. le rapporteur de la commission, soutenir à Paris le rang distingué conquis par

MM. Fallières et Barthélemy, grands prix de Rome et anciens élèves de notre Ecole des Beaux-Arts. »

Le concours de peinture n'a pas donné des résultats aussi satisfaisants. Le sujet, emprunté également à Homère, est le moment où Ulysse, s'apercevant que Circé vient de faire sur lui l'épreuve de ses breuvages empoisonnés, entre en fureur et veut la percer de son épée. La commission a décerné le prix à M. Laborde, le seul des trois concurrents qui ait su comprendre et traduire, quoique imparfaitement, l'inspiration d'Homère.

⁂

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Arts s'est faite, le 27 juillet, dans la grande salle du Musée, sous la présidence de M. le comte de Campaigno, maire, en présence des plus hauts fonctionnaires de la ville, et devant une foule dont l'ardeur, ce jour-là, ne connaît point d'obstacle, tant est grand l'intérêt que présente cette séance variée par des intermèdes de chant, de musique et de déclamation. Nulle autre solennité n'excite une pareille curiosité. M. le Maire a pris la parole avant la remise des couronnes. Après quelques réflexions sur l'étude des beaux-arts, auxquels les Romains, a-t-il dit, attachaient bien moins de prix que les Grecs, M. de Campaigno a rappelé les nombreux sacrifices que la ville s'impose depuis longtemps pour en développer le sentiment et l'amour dans les jeunes générations; il a énuméré les institutions utiles fondées en vue d'entretenir ce goût, telles que l'*Union artistique*, la *Société des concerts* et les diverses *Sociétés chorales;* puis, — chose triste à rappeler, — il a reproché avec amertume aux lauréats leur peu de reconnaissance envers l'administration qui les soutient ici et à Paris, envers la ville qui les a vus naître et qu'ils semblent prendre à tâche d'oublier bien vite dès qu'ils ont quitté ses murs. Pourquoi faut-il que ce reproche soit fondé? — Un cœur sec ne sera jamais un vrai cœur d'artiste. — M. le Maire a donné, en terminant, un souvenir à M. Griffoul-Dorval, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, et à M. Dumège, inspecteur des antiquités du Musée, morts tous deux dans le cours de l'année, et dont la mémoire est entourée de sincères regrets. On a entendu encore un court rapport de M. Mériel, l'habile directeur du Conservatoire de musique, sur les travaux de l'année, et la lecture du rapport de M. Aug. d'Aldéguier, président du bureau des arts, sur les divers concours de fin d'année, et il a été procédé ensuite à la distribution des prix et des couronnes.

⁂

La mort fait depuis quelque temps des vides nombreux dans les rangs de l'Académie des Jeux Floraux. Après M. Dumège, et à un court intervalle, elle vient de frapper M. le vicomte de Mac-Carthy, qui est décédé le jeudi, 3 juillet, à l'âge de soixante-dix-sept ans. M. de Mac-Carthy, né à Dublin,

était frère du prédicateur de ce nom qui s'est fait, en France, une grande réputation dans la chaire. Il résidait à Toulouse depuis sa jeunesse, et était entré en 1845 à l'Académie des Jeux Floraux. M. Mac-Carthy était en même temps membre de l'Académie royale d'Irlande.

⁂

L'un des membres les plus éminents de la Faculté des Sciences de Montpellier, dont il était professeur depuis un demi-siècle, M. Marcel de Serres, est décédé dans cette ville, mardi 22 juillet. Marcel de Serres, auquel on doit plusieurs ouvrages scientifiques justement estimés, publiait naguère encore une troisième édition de sa *Cosmogonie de Moïse*, dont la *Revue* a donné un compte-rendu dans sa livraison du mois d'août 1861 (t. XIV, p. 133).

⁂

S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique vient de nommer notre collaborateur, M. Ed. de Barthélemy, membre titulaire du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes. M. de Barthélemy a publié dernièrement une curieuse édition des *Œuvres de Mathurin Régnier*, avec 32 pièces inédites et une introduction fort intéressante.

⁂

Les examens de la licence ès-sciences et de la licence ès-lettres, qui ont eu lieu à Toulouse dans la dernière quinzaine de juillet, ont donné les résultats suivants :

Licence ès-sciences mathématiques : trois candidats se sont présentés et tous trois ont été reçus :

MM. Martineau (Henri-Louis-Eugène), né à Luçon (Vendée).
Rousselot (Louis-Alphonse), né à Colmar (Haut-Rhin).
Saleta (Denis), né à Prades (Pyrénées-Orientales).

Licence ès-sciences physiques : trois candidats, un seul reçu, avec *trois boules blanches* et la mention *très-bien* :

M. Rouquet (Pierre-Victor), né à Saverdun (Ariége).

Licence ès-lettres : quatre candidats, un seul reçu :

M. Fabre (Jean-Henri), né à Villefranche (Aveyron).

F. Lacointa.

1er août 1862.

HISTOIRE ANECDOTIQUE

De la colonisation française aux Antilles.

(*Suite*) (1).

IX.

Dès le matin, le Nivernais, le Normand, l'Auvergnat et le Provençal, éveillés de bonne heure par la pensée du départ prochain, commencèrent leur ascension.

Durand se trouva seul avec Béatrix sur le rivage. Il attendait ce moment depuis longtemps et n'avait rien fait d'ostensible pour l'amener, dans la crainte d'exciter les soupçons de ses compagnons.

Dès qu'il se fut bien assuré que sa voix ne pouvait arriver jusqu'à eux et qu'il les eut vus disparaître sur le plateau, il s'approcha de Béatrix à laquelle il n'avait jusque-là adressé que de rares et banales paroles, comme les autres naufragés avaient pu le faire.

— Vous n'avez pas été sans remarquer, lui dit-il, la ponctualité avec laquelle les quatre gaillards qui occasionnent, en ce moment, un si grand remue-ménage au camp des oiseaux de mer, exécutent tous les ordres que je leur donne. Vous n'avez pas été non plus sans comprendre la cause de cette obéissance absolue : c'est que ces quatre hommes ont besoin de moi. Ils me considèrent comme indispensable à leur salut, parce que moi seul ai conservé du sang-froid

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

dans notre malheur. Indispensable est un mot que je ne connais pas; mais enfin puisqu'ils y croient, eux, il faut leur laisser leur foi et en user tant qu'elle nous profitera. Si je n'étais pas avec eux et qu'ils fussent livrés à eux-mêmes, quelque épais que soient leurs crânes, il y germerait une idée qui les mènerait sinon à leur salut, du moins à trouver quelque chose qui pourrait les y conduire. Mais, comme je pense pour eux, ils me laissent faire, sans se douter qu'ils ont en eux les mêmes ressources que moi. Laissons-les donc croire que je leur suis *indispensable*, et jouissons des priviléges que me donne cette bonne opinion tant qu'elle durera. Mais il faut prévoir le moment où ils ne l'auront plus et où chacun devra penser à soi. Quand ce moment sera arrivé, — et qui sait s'il n'est pas très-proche? car nous allons nous engager sur une route bien vague et inconnue à tous ;..... — si donc il doit arriver bientôt, on ne peut guère prévoir quel en sera le résultat. Vous êtes une femme, hors d'état de lutter; moi, je pourrai bien résister un peu, quoique je ne signifie pas grand'chose auprès de ces quatre colosses, s'il s'agit d'en venir à l'essai des forces. Il est à craindre que la bonne intelligence ne règne pas toujours dans le petit espace que nous allons occuper en quittant cette terre relativement immense. Supposons à l'avance qu'une collision ait lieu : ces quatre brutes seront contre moi, parce qu'elles ne croiront plus en moi. Décidez à l'avance du parti que vous prendrez. Voulez-vous être avec moi ou avec eux ?

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— Je veux dire que, depuis que nous sommes sur cette île déserte, les longs jours que nous y avons passés se sont écoulés d'abord pour eux et pour vous dans le désespoir; ensuite, et à cause de ma présence d'esprit, — je puis le dire sans trop d'amour-propre, — ce désespoir s'est changé en une sorte d'espérance qui paraît, pour eux au moins, devenir une réalité, maintenant que nous avons trouvé les moyens de quitter le refuge que le hasard nous a donné. Mais quelle sera la fin de cela ? — Ici nous avons assez d'espace pour nous retourner; nous avons un plancher solide sous les pieds; les vivres ne nous manquent pas. Ce ne sont certes pas des vivres de choix, mais ils sont suffisants pour nous empêcher de mourir de faim. Nous pouvons boire tant que nous avons soif; les anfractuosités de rocher sont des citernes intarissables.

Nous avons l'esprit tranquille. Mais, une fois embarqués, nous allons nous trouver réunis dans un espace insuffisant pour nous mettre à l'aise. Et où irons-nous ? Trouverons-nous une terre, sans moyen de nous diriger ? Cette espérance, sur laquelle chacun s'appuie, ne sera-t-elle pas une déception, et ne sommes-nous pas destinés à mourir de faim à peu de distance d'un rivage que nous ne verrons pas ?

— Si vous avez aussi mauvaise opinion de notre voyage, comment osez-vous l'entreprendre ?

— Parce que nos appréhensions ne se réaliseront peut-être pas ; qu'il faut savoir risquer quelque chose, même sa vie, pour éviter une vilaine mort, et que nous ne pouvons pas rester éternellement sur cet îlot désert. Supposons que nous n'ayons pas les moyens d'en sortir, eh bien, la nourriture précaire que nous y trouvons finirait par nous manquer, car ces braves et peu savoureux oiseaux de mer auxquels nos compagnons donnent la chasse, se fatigueraient d'être mangés et iraient chercher ailleurs un gîte moins dangereux. Il faut donc sortir d'ici, quelque risque que nous ayons à courir en le faisant.

— Mais pourquoi, au moment de partir, me faire voir des dangers que j'ignorais et m'en donner la crainte, lorsque je n'en avais même pas la pensée.

— Parce qu'il faut que, comme moi, vous sachiez ce que vous faites et dans quelle entreprise vous vous engagez. Parce qu'il faut, qu'à un moment donné, vous vous joigniez à moi, envers et contre nos compagnons. Si nous devons former nécessairement deux partis, je tiens à être du plus fort, et je n'ai besoin que de votre alliance pour cela. Je crains le moment où ces quatre brutes ne croiront plus en moi, — et il arrivera, lorsqu'ils auront faim et que je ne pourrai plus leur donner à manger, — lorsqu'ils auront soif et que ne pourrai plus leur donner à boire. Je ne sais pas contre quoi je me mets en garde, contre quel danger je me prémunis, mais je crois qu'il faut que vous et moi, qui serons les plus faibles, nous nous unissions pour faire tête aux plus forts, dans le cas où il y aurait lutte. Et puis, que vous dirai-je encore ? — moi qui n'ai jamais aimé personne, qui n'ai jamais été utile à autrui que lorsque la conséquence des services que j'étais censé rendre aux autres, devait être mon utilité personnelle, moi qui n'ai jamais travaillé qu'en

vue de la satisfaction de mes goûts, de mes besoins, de mes fantaisies, je me sens porté vers vous par un sentiment de protection désintéressée. Je crains ces quatre misérables encore plus pour vous que pour moi. Ils sont trop absorbés par la peur pour avoir pu s'apercevoir, se douter seulement que vous êtes belle; moi, je l'avais remarqué à bord; je n'ai pas cessé de le voir, même dans les terribles moments que la tempête nous a fait passer; je ne vous l'ai pas dit, mais vous avez dû voir que je m'occupais de vous.

— Je l'ai vu, et si j'eusse eu besoin de protection, si j'eusse eu à invoquer un secours, j'aurais pensé à vous, et je n'aurais pas cherché d'autre bras que le vôtre pour me protéger et me défendre.

— Eh bien, alors nous nous entendons; je ne vous questionnerai pas sur vos antécédents, je craindrais trop que vous eussiez la même curiosité pour les miens. Je ne sais pas si toute l'eau qui m'a couvert pendant ce maudit naufrage serait suffisante pour laver mon passé; supposons-le et n'en parlons pas! Ne voyons que le présent et l'avenir. Il faut que nous nous entr'aidions sans affectation, sans laisser voir que nous sommes d'accord. Voici de quoi me défendre en cas d'attaque.

Et il lui montra un coutelas dans sa gaîne, qu'il portait attaché à sa ceinture sous son caleçon; puis, donnant à Béatrix un autre couteau qu'il tenait aussi caché sous ses vêtements :

— Prenez celui-ci pour vous, ajouta-t-il, c'est tout ce que j'ai trouvé d'armes à bord, et je les dois à votre frère qui les avait, heureusement pour nous, solidement suspendues aux palissades de sa cabine. Que nos compagnons ne se doutent pas que nous avons ces moyens de nous défendre en cas d'attaque! S'ils ont des bras forts, nous aurons, nous, des griffes solides au bout des nôtres. Voici, continua Durand, en entr'ouvrant sa chemise et laissant voir la première bouteille, une réserve de spiritueux qui ne servira qu'à nous, et voilà leur part.

Et il montra le goulot de la cruche enfoncée dans le sable.

— Je ne vous cacherai pas que je ne la leur ai mise en réserve que faute de moyens de pouvoir la garder tout entière pour nous. Mais enfin ils croiront, pour la dernière fois peut-être, que je suis un homme de génie et que je pense à tout et pour tous. Je leur ai réservé cette surprise pour leur donner ce que j'appellerais le coup de l'étrier, si notre véhicule était de toute autre nature. Ils n'en auront pas pour

longtemps, mais ils ne songeront qu'aux douceurs d'un moment d'ivresse sans s'inquiéter de l'avenir. Cette imprévoyance nous sera peut-être utile. Mais occupons-nous de notre affaire, voici les volatiles qui commencent à pleuvoir.

Il échangea avec Béatrix une poignée de main qui scella l'union qu'ils venaient de contracter, et ils se mirent au travail.

X.

Une pensée, qu'on aurait pu croire inspirée par l'humanité, mais qui n'avait d'autre mobile que la crainte de voir ses compagnons s'abandonner à l'ivresse et rendre par là le départ difficile ou impossible, modifia les intentions de Durand. Il avait voulu d'abord leur livrer la cruche d'eau-de-vie, afin de profiter de l'affaissement que ne manquerait pas de produire en eux l'abus qu'ils feraient certainement du précieux liquide dont ils étaient privés depuis longtemps, pour faire une réserve de vivres ; mais il pensa qu'il lui serait difficile de dérober cette réserve aux regards, dans un espace aussi restreint que l'était leur barque ; il réussit seulement à cacher la cruche sous une couche épaisse d'oiseaux fumés qu'il avait encore recouverts d'une voile, afin de les préserver des ardeurs du soleil et de l'eau de mer que les lames pouvaient jeter à bord.

Il remit à plus tard à décider l'usage qu'il en ferait ou l'utilité qu'il pourrait en tirer.

Tant qu'on n'avait fait que penser au départ et préparer les moyens de l'effectuer, l'occupation de chaque instant, l'étourdissement de l'espérance avaient fait taire les appréhensions. Elles se présentèrent en foule lorsqu'il s'agit de s'embarquer.

S'embarquer, sans savoir où on irait, sans une boussole pour se diriger ; aller à la recherche de terres inconnues dont on ne pouvait même approximativement apprécier la distance, près desquelles on pouvait passer sans les apercevoir ; se livrer à l'immensité de l'Océan sans savoir de quel côté on trouverait ses bornes !

Les malheureux comptaient bien quelquefois sur le hasard qui pouvait les conduire à une plage hospitalière ou les mettre sur la route d'un navire : mais telle chose qui, d'un côté, se présentait comme une espérance, était une terrible appréhension vue sur l'autre face. Si l'on rencontrait un navire et qu'il fût espagnol, on sa-

vait qu'il n'y avait pas de pitié à attendre et qu'on serait sacrifié sans miséricorde. — Si on atteignait une terre, on se demandait quels habitants on y rencontrerait, et s'ils ne seraient pas aussi redoutables pour eux que les requins l'avaient été pour le pauvre Breton.

Ce fut donc presque avec un sentiment de regret que les six naufragés quittèrent le sol désolé où reposaient les restes de leurs compagnons. Ils sentaient que, s'ils étaient restés là, ils y seraient infailliblement morts les uns après les autres en peu de temps, et pourtant, comme ils y avaient vécu pendant un certain nombre de jours, comme ils y avaient trouvé l'abri et la nourriture, ils jetèrent à l'îlot désert un regard de reconnaissance.

Ils appareillèrent un matin. La brise n'était pas encore levée; ils durent franchir les récifs à la rame. Ils avaient choisi ce moment parce que, ne sachant pas à quelle distance les brisants s'étendaient au large, ils préféraient en sortir sans avoir recours à la voile qui aurait rendu leurs manœuvres difficiles s'ils avaient été obligés de circuler dans des canaux de madrépores aux méandres inconnus. Cependant les mâts étaient dressés et les voiles attachées, et prêtes à être larguées lorsqu'on aurait à recourir au vent.

Ils eurent à peine franchi la barre de récifs sur laquelle était couchée l'*Eléonore*, qu'ils se virent en pleine mer, la longue houle du large n'indiquant la présence d'aucun brisant.

Ils éventèrent leurs voiles et mirent le cap à peu près au nord-ouest. Ce n'était pas qu'ils pensassent trouver plus facilement ce qu'ils cherchaient dans cette direction que dans une autre, mais uniquement parce que le vent d'est qui soufflait leur permettait d'y marcher aussi rapidement que cela était possible à leur embarcation de hasard.

Au moment du départ et comme par une prévision désespérée, ils avaient ramassé tout ce qu'ils avaient pu trouver d'oiseaux, sans se donner la peine de les fumer.

Leur chaloupe chargée ainsi, ressemblait assez aux pirogues des chasseurs de nos jours à la Guadeloupe, lorsqu'ils reviennent des bassins et que les *vols* de pluviers ont *donné*.

XI.

Ils eurent en vue, toute la journée, l'île qu'ils venaient de quit-

ter; il semblait que leur misérable embarcation ne pouvait s'en éloigner : la brise était faible et les courants étaient contraires.

Lorsque la nuit vint, elle ne leur apparut plus cependant que comme un nuage épais à l'est, et le lendemain, — je ne dirai pas quand ils s'éveillèrent, car aucun d'eux ne dormit, excepté peut-être Durand, — le lendemain, ils virent le soleil se lever à l'horizon sans qu'aucune terre fût en vue.

Ils jetèrent dans toutes les directions des regards inquiets; ils ne virent rien, plus rien autour d'eux. Ils savaient bien, quand ils s'étaient embarqués, que cela devait arriver; ils n'ignoraient pas qu'ils se trouveraient abandonnés dans le désert de l'Océan. Mais ils ne prévoyaient pas alors l'impression que leur causerait cette immense solitude.

Ils étaient tous silencieux. Aucun d'eux ne salua le lever du jour par une prière. Durand ne croyait à rien; ses compagnons ne savaient prier que devant des images et l'immensité de la création n'éveillait pas dans ces esprits étroits la pensée du Créateur.

La brise était faible; le ciel, pur de tous côtés, ne laissait voir que quelques nuages violets à l'horizon; la mer à peine ridée ne soulevait que sa large houle sur laquelle glissait l'embarcation.

Le soleil lançait ses rayons ardents sur les naufragés. Ils pensaient, mais trop tard, qu'ils auraient pu ajouter à leur gréement une sorte de tente. Ils essayèrent bien d'en ajuster une avec les morceaux de voiles sur lesquels ils étaient couchés, mais ils ne purent parvenir à la dresser, et ils essayèrent de s'envelopper de cette tente. — Ils évitèrent un inconvénient pour tomber dans un autre non moins grand; ce tissu épais et serré concentrait la chaleur et les étouffait; et ils étaient obligés, pour respirer, de se livrer de nouveau au soleil qui les dévorait. — Il n'y avait pas moyen de se mettre à l'ombre des voiles, les mouvements du canot les remettant constamment en regard des rayons homicides qu'ils cherchaient à éviter. Enfin, dit le naïf chroniqueur chez qui nous avons puisé les matériaux de ce récit, comme les enfants de Niobé, ils se sentaient mourir sous les flèches ardentes du *Dieu du jour*.

Pendant ces deux premières journées, ils mangèrent à peine, et, du reste, la nature de leurs aliments ne les invitait guère à y faire honneur.

Ils s'étaient, dès le départ, organisés par *quarts* pour tenir la

barre et gouverner la chaloupe. Il est bien entendu que la mesure de ces quarts devait être approximative; car aucun d'eux ne possédait d'instrument qui pût en déterminer la durée.

Pour la seconde fois le soleil se couchait radieux. Ils eurent une de ces magnifiques nuits étoilées, aussi claires qu'un beau crépuscule d'Europe. Leur barque, poussée par une brise fraîche, traçait dans la mer un sillon lumineux. La voie lactée étendait au-dessus d'eux sa prairie constellée. Les étoiles brillantes se détachaient tellement du fond obscur et cependant transparent du ciel, qu'on eût cru qu'elles s'étaient rapprochées de la terre. De légers éclairs, de ceux qu'on appelle *éclairs de chaleur*, et qui brillent après les chaudes journées des tropiques, éclairaient de temps en temps l'horizon d'une lueur qui n'avait rien de menaçant. Des poissons de toutes tailles et que l'obscurité ne permettait pas de voir, décrivaient autour de la barque mille cercles phosphorescents, qu'on aurait pu prendre pour des serpents lumineux.

Il ne vint pas à la pensée des six naufragés d'admirer ces splendeurs de la nature. Ceux qui ne parvinrent pas à dormir et à oublier ainsi la réalité terrible de leur position, étaient peu disposés à se livrer à une admiration artistique, et la plus horrible nuit de tempête leur eût paru, si elle se fût passée sur une terre habitée et connue, mille fois plus belle que cette belle nuit tropicale.

Le matin, ils furent frappés par une odeur infecte qu'exhalait leur amas de gibier et ils s'aperçurent avec terreur que les oiseaux qu'ils avaient embarqués, sans avoir eu la précaution de les fumer, étaient dans un état complet de putréfaction. La chaleur des jours précédents, jointe à la fraîcheur et à l'humidité des nuits, avait produit ce résultat. Ceux mêmes de ces oiseaux qui avaient été disposés par la fumée à une conservation plus longue, commençaient à se ressentir du voisinage dangereux des autres.

Les naufragés se hâtèrent de jeter à la mer tout ce qui était dans un état de putréfaction trop avancée et firent leur premier repas du jour avec ce qu'ils trouvèrent de bon dans les oiseaux qui n'étaient qu'attaqués.

Ils rangèrent les autres dans les coins ombragés du canot, les abritant avec une toile qui les protégeait contre le soleil sans les toucher.

Cette recherche et ce rangement amenèrent, dit notre chroniqueur

créole, la première épreuve, la première appréhension sérieuse de Durand.

Béatrix lui toucha l'épaule et lui fit voir l'Auvergnat qui venait de découvrir la cruche d'eau-de-vie.

— Voici le pot aux roses découvert, lui dit Durand, nous allons voir ce qu'il en adviendra. En attendant, restez auprès de moi.

Il s'assit sur le gaillard d'arrière, et prit, sans affectation, la barre des mains du Provençal qui gouvernait alors. Béatrix s'appuya sur le bordage, trempant ses mains brûlées dans l'eau relativement fraîche de la mer.

Pendant ce temps, l'Auvergnat, avec un tremblement de joie, avait flairé la cruche qu'il venait de déboucher. Il ne s'était pas mépris à un parfum qu'il connaissait bien, et sans se donner le temps de bénir la Providence qui lui envoyait cette manne céleste, il avait porté le goulot à sa bouche et buvait à longs traits.

Le Nivernais, qui se trouvait auprès de lui, et dont l'odorat était frappé par les émanations alcooliques, lui arracha le vase précieux qu'il n'eut pas sans peine, et, après avoir bu avidement quelques gorgées du breuvage incendiaire, il se vit disputer sa conquête par le Provençal qui ne tarda pas à s'en rendre maître.

Celui-ci buvait tout à son aise, lorsque le Normand, qui ne s'était aperçu de rien, — car tout cela s'était passé en moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour le dire, — le Normand, qui était à l'avent et tournait le dos aux lutteurs, aperçut le Provençal qui buvait avec tout l'abandon d'un possesseur tranquille et légitime. Il s'élança en mettant le pied sur l'Auvergnat qui était déjà étendu sur un banc, dans le premier étourdissement de l'ivresse, mais il arriva trop tard. Il arracha la cruche des mains du Provençal qui la lui abandonna en ricanant : elle était vide. Furieux, il frappa le Provençal au visage, le renversa ; puis, comme poussé par une inspiration soudaine, il arracha un des tolets du canot qui était taillé en pointe à son extrémité inférieure, et, d'un coup violent, il éventra l'outre dont il se mit à recevoir l'eau dans la cruche vide qu'il avait arrachée au Provençal. Il se mit à boire, dès qu'elle fut à moitié pleine, sans s'inquiéter, dans sa fureur, de l'eau qui continuait à couler. Il n'eut qu'un léger sentiment de la saveur de l'eau-de-vie, mais il but à son aise et tant qu'il voulut, ce qui n'était encore arrivé à personne jusque-là. Dans sa colère imprévoyante, il aurait

laissé perdre toute l'eau de l'outre, si Durand n'y eût mis ordre en la changeant de position, et en mettant en haut la blessure que le Normand lui avait faite. Il se perdit cependant plus de la moitié du contenu.

Le chroniqueur dit que Durand, moins prodigue mais aussi sensuel que le Normand, profita de la blessure faite à l'outre pour satisfaire sa soif et celle de Béatrix, et pour cacher, sous le fond du banc de l'arrière, deux ou trois des vases qui avaient été vidés et qu'il remplit de nouveau. Il dit qu'il le fit sans intention de donner le secret de la cachette à ses compagnons qui, du reste, jouissaient dès ce moment du calme profond de l'ivresse. Peut-être cherchait-il à son profit une compensation à leur bonheur momentané, qu'il n'avait eu ni le pouvoir ni la pensée de partager.

XII.

Une autre journée semblable aux trois journées précédentes allait commencer. Le soleil se levait rayonnant; pas un nuage ne se montrait au ciel. L'horizon était pur, la mer belle, la brise faible mais constante.

Durand avait passé la nuit à la barre; Béatrix, accroupie auprès de lui, avait dormi la tête sur ses genoux.

Les trois naufragés, qui avaient été assez heureux pour se partager la cruche d'eau-de-vie, avaient dormi d'un sommeil de plomb et ils s'éveillaient la tête lourde, les idées encore embrouillées, la langue épaisse, la bouche pâteuse.

Le Normand était resté accroupi au pied du mât de l'arrière, immobile et muet; plusieurs fois, pendant la nuit, il était allé à l'outre où il avait puisé à grands traits. Durand avait en vain essayé de l'inviter à la prévoyance. Le matelot se vengeait en se donnant cette satisfaction pendant le sommeil de ses compagnons, de la satisfaction dont il avait été privé et qu'il leur enviait.

Nous devons dire, pour rester dans le vrai, que Durand ne se montra pas plus scrupuleux que le Normand, et qu'il abusa peut-être un peu, pour lui et pour Béatrix, de la facilité qu'il avait à disposer de l'outre. Mais il craignait que le Normand, dont il devinait la colère, ne voulût se venger tout à fait, en privant ses compagnons de la ressource du contenu de ce réceptacle précieux, et il

aimait mieux en boire sa part, voire même avec excès, que de la perdre. C'était au moins une suprême satisfaction qu'il s'accordait et qu'il procurait à sa compagne.

Heureusement le Normand n'avait pas poussé sa vengeance jusqu'au bout. Il s'endormit le matin, et quand les autres s'éveillèrent, leur première pensée fut de chercher à boire, et Durand leur abandonna l'outre dont ils se partagèrent les restes.

Il ne restait plus que la petite barrique qui n'avait pas encore été entamée.

Ils eurent à subir encore une de ces terribles journées de soleil, comme il en règne quelquefois pendant des mois entiers sous ces latitudes.

Vers le soir, nos voyageurs étaient tellement exténués, qu'ils eussent préféré avoir à lutter contre une tempête que contre ce soleil pénétrant dont ils ne pouvaient éviter les atteintes.

Les parties de leurs corps que leurs vêtements ne protégeaient pas, leurs mains, leurs pieds étaient rouges et endoloris, fendillés et sanguinolents. Leurs visages excoriés étaient couverts de larges taches rouges et de bouffissures douloureuses.

La nuit leur apportait cependant un peu de soulagement. L'abaissement de la température, quand venait l'obscurité, diminuait leurs souffrances. Ils éprouvaient une sorte de bien-être, lorsque l'atmosphère refroidie avait rafraichi la surface de la mer, à en prendre l'eau à pleines mains, à baigner leurs visages brûlés, malgré la cuisson que leur occasionnait cette eau salée en touchant aux endroits fendillés par le soleil.

Pendant ces quelques jours, leur faim avait été facilement satisfaite. La répugnance que leur inspirait la nourriture fétide à laquelle ils étaient condamnés, n'avait pas encore été entièrement surmontée. La chaleur qui les dévorait semblait ne leur avoir laissé qu'un seul besoin : la soif.

La faim ne se montrait pas encore impérieuse. Cependant leurs ressources diminuaient. Ils en absorbaient peu chaque jour, il est vrai ; mais la putréfaction faisait de grands ravages dans leurs provisions.

A l'aube du cinquième jour ils firent un triage, et leur horreur pour cette infection était telle, qu'ils jetèrent presque avec indifférence à la mer tout ce qui leur parut même légèrement avarié, pen-

sant qu'en isolant radicalement ce qu'il y avait de bon de ce qui était gâté, ils auraient plus de chances de conserver leurs ressources.

Durand voulut s'opposer à ce sacrifice :

— Vous ne comprenez donc pas, dit-il à ces imprudents, qu'ici où nous sommes, il n'y a pas de chair pourrie qui ne doive nous paraître précieuse. Nous ne devons rien perdre, mais utiliser tout. Qui sait combien de temps nous avons à rester encore en mer? Il fait un affreux beau temps qui nous rôtit. J'aimerais mieux le vent et la tempête, pourvu que cela nous poussât quelque part, que cette brise molle qui ne nous mène à rien. Nous avons une éternité à passer ici, si cela continue; et pendant cette éternité, il faudra se nourrir, fût-ce avec de la viande pourrie, et vous êtes assez imprudents, assez imprévoyants pour jeter aux poissons ce qui serait peut-être pour vous une réserve précieuse.

— Peut-être avez-vous raison, reprit le Nivernais pensif; je ne vois rien autour de nous, — rien, aussi loin que peut s'étendre la vue, — rien que la mer, — toujours la mer! et le ciel qui a l'air de se baigner dedans..... Mais ce qui est fait est fait!

— Et malheureusement fait! dit Durand.

— Malheureusement! c'est possible et vrai, dit le Normand; mais quelque malheureusement que cela soit, je ne m'en repens pas trop, parce que je ne puis avoir faim devant des oiseaux qui, ne valant pas le diable quand ils sont sains, valent encore moins lorsqu'ils sont gâtés. Mais si quelqu'un ici a plus d'appétit que moi, je lui abandonnerais volontiers ma part de vivres en bon état contre sa part d'eau.

Durand fit un geste, comme s'il allait accepter; mais il se ravisa.

— Et comment ferions-nous pour troquer, puisque nous mangeons tous au même plat et buvons au même pot? Bah! restons comme nous sommes, et surtout soyez plus prévoyants à l'avenir. Avant que le soleil soit trop haut, faisons l'inventaire de notre garde-manger, afin que nous sachions pour combien de temps nous avons encore de vivres.

Ils tirèrent leurs provisions et les étalèrent sur le banc de l'arrière du canot. Les malheureux avaient été encore plus imprudents qu'ils ne le pensaient. Ils avaient jeté à la mer, sans trop d'examen, tout ce qui leur avait paru gâté; et de l'énorme masse d'oiseaux

qu'ils avaient entassés au départ, il en restait tout au plus une soixantaine.

— Je propose, dit Durand, que chacun paie sa faute ou ait le bénéfice de sa prévoyance et de son abstinence. Faisons six parts de ces oiseaux, et que chacun ait la sienne. De cette façon, on s'arrangera comme on l'entendra, et tant mieux pour celui qui sera le plus ménager de ses vivres.

La proposition fut acceptée; on divisa le maigre gibier en autant de parts qu'il y avait de personnes dans le canot; chacun prit la sienne et la serra à sa guise; puis, comme le soleil devenait ardent, on chercha un abri sous les toiles.

Durand était à la barre, la tête et les mains enveloppées dans des morceaux de voiles.

Le Normand se glissa auprès de lui :

— Parisien, lui dit-il, voulez-vous me donner votre eau? je vous abandonne mon gibier. Je souffre de la soif plus que vous, plus que nos camarades. Une gorgée d'eau vous suffit, quand il m'en faudrait un pot. Je meurs, je meurs de soif. Prenez mon gibier, je ne tiens pas à manger, et donnez-moi votre eau.

— Et moi, pensez-vous donc que je n'aie pas soif?

— Pas autant que moi! La moitié de mon gibier pour la moitié de votre part d'eau; voyons?

— Je n'ai pas de part : l'eau n'est pas partagée, et puis je ne veux pas; non!

— Eh bien, la moitié de votre eau pour tout mon gibier!

Durand hésita un moment à répondre. Il regarda Béatrix, qui pouvait avoir faim; il pensa à sa réserve d'eau-de-vie précieusement conservée; enfin, il dit en faisant un geste de refus absolu :

— Non! non! non!

Le Normand n'insista pas; il porta ses mains à son front en soupirant douloureusement et alla se blottir sous les voiles.

XIII.

Huit jours encore s'étaient écoulés. La brise, qui avait soufflé pendant les cinq premiers, avait cessé de se faire sentir le sixième La mer était unie et réfléchissait, comme un immense miroir, le soleil ardent dont les rayons montaient à l'horizon.

La surface de l'Océan n'était remuée que par la grande ondulation de la houle sur laquelle se balançait la petite barque des naufragés de l'*Eléonore*.

Un silence de mort y régnait ; on eût dit un catafalque flottant.

Une des voiles avait été amenée, soit parce qu'elle gênait, soit, — ce qui est plus vraisemblable, — parce que la drisse s'était brisée ; l'autre pendait le long du mât. L'embarcation, immobile, suivait le mouvement de la houle qui la soulevait sur son dos ou la plongeait dans son sillon.

Il n'y avait plus de vivres à bord ; toutes les ressources avaient été épuisées. Il ne restait plus rien de l'eau de la barrique, dont on s'était disputé les douvelles pour en extraire jusqu'à la dernière goutte.

Durand était assis à l'arrière, tenant sur ses genoux la tête de Béatrix immobile.

Ses compagnons étaient étendus au fond de la barque ou assis, la tête appuyée sur le bordage. Il semblait que le soleil n'eût plus d'action sur eux, tant ils le regardaient avec fixité.

Leurs visages tuméfiés étaient irisés de cicatrices d'un rouge livide, irritées et avivées par l'eau de mer. Leurs yeux étaient entourés d'un cercle bleuâtre, au milieu duquel ils brillaient comme des charbons ardents. Leurs fronts étaient couverts de rides profondes qui se perdaient dans le côté des joues. Leurs lèvres, d'une couleur ardoisée, étaient collées sur les dents qu'elles semblaient ne pouvoir recouvrir, ce qui donnait à leurs traits une expression de gaieté funèbre. Leurs mains n'avaient plus de peau ou avaient une peau tuméfiée, excoriée, livide. Ils étaient hideux à voir et ressemblaient à des lépreux.

De temps en temps, une tête se soulevait, jetait de tous les côtés un regard vague et désespéré, puis retombait.

Leurs voix rauques et éteintes prononçaient sourdement les mots de soif et de faim.

Quelquefois ils se levaient debout, comme si tout à coup ils eussent aperçu quelque chose à l'horizon ; puis ils retombaient affaissés au fond du canot.

Il n'y avait toujours rien, rien autour d'eux, rien que la mer et le ciel ! Et pas une ride sur la mer ! pas un nuage au ciel !

Et chacun d'eux ne pensait qu'à lui-même, et, dans les mouve-

ments qu'il faisait, foulait aux pieds ses compagnons sans s'inquiéter de leurs plaintes.

Durand seul n'était pas encore arrivé à cette phase d'égoïsme absolu. Les soins dont il avait entouré sa compagne dès le commencement de cette odyssée fatale ne s'étaient jamais démentis.

Il est vrai qu'il avait pu lui verser sur les lèvres quelques gouttes de la liqueur qu'il tenait serrée, et qu'il l'avait soutenue et s'était soutenu lui-même au moyen de cette ressource précieuse. Mais il n'avait pas songé à en faire profiter ses compagnons. Si son égoïsme n'était pas absolu, il se renfermait au moins étroitement dans sa double sollicitude pour lui-même et pour Béatrix.

Il ne dormaient plus. Ils avaient horreur les uns des autres. La fétidité de leur haleine leur ôtait la ressource de rester cachés sous les toiles lorsque le soleil les dévorait.

Ils avaient essayé de boire de l'eau de mer; mais leur estomac l'avait repoussée avec horreur. Ils aspiraient l'air embrasé, pensant y trouver quelque fraîcheur, et leur bouche desséchée se fendillait et augmentait la somme de leurs souffrances. Ils collaient, le matin, leurs lèvres arides sur les ferrements du canot, que la fraîcheur de la nuit avait refroidis.

Mais rien ne parvenait à leur procurer même un léger soulagement ; et si, brisés par la fatigue, ils parvenaient à sommeiller un instant, c'était pour être en proie à d'affreux cauchemars qui les réveillaient en leur faisant voir la réalité plus affreuse encore.

Béatrix ne donnait signe de vie que par une respiration qui ressemblait à un râle.

Durand, que son énergie avait soutenu plus longtemps que les autres, devait aussi sa force momentanée à la réserve qu'il avait faite, et dont il avait usé avec circonspection. Mais quelques gouttes d'alcool n'étaient pas de la nourriture, et il sentait que sa compagne allait mourir.

Lui-même avait déjà quelques signes avant-coureurs des hallucinations qu'entraîne une diète trop prolongée, et il s'était senti plusieurs fois l'envie de se jeter sur ses compagnons, sans autre pensée que de les frapper.

L'Auvergnat, le plus robuste de tous, avait paru le plus affaissé pendant les premiers jours qu'ils passèrent sans prendre de nourriture. Son affaissement s'était changé ensuite en une agitation fé-

brile qui ne lui permettait pas de rester en place. Un rugissement rauque s'exhalait de sa poitrine. Il piétinait sur ses compagnons avec une sorte de rage. Il allait et venait, s'accrochant aux deux mâts alternativement et faisant pencher la barque, comme s'il eût voulu la faire chavirer. Dans une de ces évolutions qu'il accomplissait presque machinalement et sous la pression du délire de la fièvre, il écrasa la main tuméfiée du Nivernais. Celui-ci poussa un cri douloureux et le mordit cruellement à la jambe.

Comme s'il eût cherché ce prétexte de s'attaquer personnellement à quelqu'un, l'Auvergnat, qui semblait être devenu une bête féroce, se jeta sur celui qui l'avait mordu et le frappa avec une force qu'on n'eût pas attendue de ce corps exténué et réduit à l'état de squelette.

Ils luttèrent quelques instants, et comme ils se trouvaient du côté du bordage du canot, au moment où la houle le faisait pencher, le Nivernais s'accrocha d'une main au mât et de l'autre poussa son ennemi, qui alla rouler dans la mer, où il disparut pour reparaître à quelques brasses plus loin.

Il fit quelques efforts pour nager, mais ses forces étaient épuisées.

Ses compagnons, tirés un moment de leur stupeur par cette lutte, le regardèrent disparaître en riant silencieusement; puis le calme se rétablit.

Les physiologistes ont observé qu'une privation de nourriture prolongée était presque toujours suivie d'une période d'agitation, d'hallucinations, d'*égoïsme*, de fureur, à laquelle succédaient, dans un temps plus ou moins long, la stupeur, l'abattement et la mort.

Mais ces effets ne sont pas constants, ne se présentent pas toujours dans les mêmes conditions. Il y a des circonstances individuelles qui les déplacent, qui accélèrent ou retardent le moment des crises.

Le malheureux Auvergnat était mort avant l'heure, et si ses compagnons eussent eu la force d'avoir un désir, une aspiration, ils auraient envié son sort, lorsqu'ils virent la mer se refermer sur lui et reprendre son calme implacable.

XIV.

La brise s'est levée de nouveau, soufflant toujours de l'est, mais pas un nuage n'est venu troubler la funèbre sérénité du ciel.

Durand, accroupi sur le banc d'arrière du canot, l'aisselle appuyée sur la barre dont il tient l'extrémité à la main, dirige machinalement l'embarcation.

Il a compris d'instinct qu'il ne devait pas la laisser au hasard du vent et de la mer, et que, puisqu'elle pouvait être dirigée, il fallait la diriger.

Il n'avait pas essayé de gréer la voile amenée ; mais celle qui était restée attachée au mât suffisait pour que l'embarcation fît un peu de chemin et fût appuyée. Du reste, il eût tenté de le faire que c'eût été vainement, car ses forces l'auraient trahi ; il en avait à peine assez pour résister aux mouvements du gouvernail, et ses camarades étaient hors d'état de venir à son aide.

Béatrix est étendue à demi au fond du canot, le corps péniblement plié en deux, et la tête appuyée sur le banc qu'occupe Durand. Ses longs cheveux noirs, qui voilent son visage, tombent en désordre autour d'elle. Ses mains maigres et tremblantes les écartent de temps en temps par un mouvement machinal. Ses yeux sont égarés et semblent ne pas voir. Sa bouche fait entendre le bruit d'une mastication à vide. Quelquefois elle se soulève à demi, et poussant de petits cris aigus, comme si chaque mouvement, quelque léger qu'il fût, lui causait des douleurs aiguës, elle s'accroche de ses mains crispées aux vêtements de Durand.

Celui-ci, avec toute la sollicitude d'une mère pour son enfant, murmure quelques paroles d'espérance aux oreilles de la malheureuse.

Il tourne le visage amaigri de sa compagne du côté où souffle le vent. Il appuie sa tête sur le banc, où il a formé, avec un amas de morceaux de voiles, un oreiller relativement moelleux ; puis il retombe dans son immobilité, sans que son regard quitte cependant la pauvre femme dont il épie avec angoisse la respiration haletante et précipitée.

Le Normand est assis au pied du mât de l'arrière, les genoux serrés entre ses deux mains croisées, l'œil hagard et errant au-

tour de lui, indifférent au soleil qui continue son œuvre de destruction.

Ses lèvres grises, sèches, sont collées sur ses dents, que sa maigreur fait paraître démesurément longues. La tuméfaction de son visage a disparu. La peau de ses joues, desséchée et raccornie comme un cuir qui a été exposé à une flamme ardente, est appliquée sur ses pommettes. Ses yeux, qui semblent vouloir s'échapper de leur orbite, sont injectés de sang. Un rictus convulsif soulève de temps en temps les extrémités de sa bouche. Il est là, sous le soleil qui le dévore, sans qu'il paraisse avoir la conscience du supplice auquel il se soumet passivement.

Les autres sont étendus comme des corps morts.

De temps en temps, une tête have se soulève, jette autour d'elle un regard désespéré et retombe.

L'abstinence forcée et prolongée produit sur Durand le même effet que l'ivresse. Par instants il sort de son immobilité, — nous pourrions dire contemplative; — sans la préoccupation qui le domine, il se laisserait aller à sa nature loquace, et les tiraillements de son estomac se traduiraient en paroles.

Il voyait tout tourner autour de lui, et cette mer immense et impitoyable qui environnait de toutes parts la misérable embarcation, lui faisait l'effet d'un grand linceul dont chaque vague était un pli qui s'élevait pour l'envelopper.

Il était effrayé quelquefois des yeux hagards de ses compagnons, et le regard fixe du Normand l'épouvantait particulièrement. Et pourtant il le regardait lui-même machinalement et comme forcément; il l'interpellait, et d'une voix si faible, qu'il s'entendait à peine lui-même. Et cette voix, qui n'était plus qu'une sorte de sifflement, mais qui avait conservé l'accentuation propre au faubourien de Paris, aurait eu quelque chose d'effrayant si on eût pu l'entendre; car il semblait qu'il s'y ajoutait une sorte d'affectation de *crânerie canaille*.

Il lui venait à la bouche quelques-uns de ces grossiers bons mots en faveur sur les quais de Paris, et cela montait comme l'écume de son esprit. Cependant l'expression obscène s'arrêtait sur ses lèvres lorsque son regard tombait sur sa compagne, hors d'état de l'entendre.

Il faut bien dire aussi que ses hallucinations étaient peut-être

occasionnées par la petite quantité d'alcool qu'il avait prise de temps en temps, et dont l'effet était plus puissant sur son estomac vide qu'il ne l'eût été dans toute autre circonstance. Durand avait, comme on dit, *bonne tête ;* au cabaret, il buvait *sec*. Mais alors, et quand on lui reconnaissait cette vertu relative, il n'était pas soumis aux effets d'une diète de plusieurs jours.

Il n'usait cependant de sa ressource précieuse qu'avec la plus scrupuleuse économie. Il était obligé de le faire avec prudence, s'il voulait en conserver la disposition exclusive; et comme il n'en était pas encore venu à ne penser qu'à lui-même, comme un autre sentiment dominait en lui l'égoïsme impitoyable de l'affamé, il était encore en état de se priver de boire plutôt que d'imposer cette privation à sa compagne.

Le Parisien s'occupait seul de la marche de l'embarcation, et il le faisait, comme nous l'avons dit, machinalement. Ses compagnons, anéantis, avaient perdu le sentiment de leur position. Aucun d'eux n'eût été en état de lui prêter assistance si le mauvais temps fût survenu, et il lui fallait un grand effort de volonté pour se tenir à la barre malgré sa faiblesse.

Si le vent eût changé, si un grain fût venu souffler et enfler la voile outre mesure, il est vraisemblable que son sang-froid ne l'eût pas tiré d'embarras, et que lui et ses compagnons eussent été au fond des abîmes, où les avaient précédés les autres matelots de l'*Eléonore*.

Il est probable que lui seul eût lutté, mais vainement, car la mesure de ses forces était bien réduite, tandis que les malheureux qui l'entouraient se fussent laissé ensevelir passivement dans les eaux, à en juger par leur immobilité et leur insensibilité apparente.

Mais cette navigation tranquille, calme, suivie comme la fatalité, se prolonge sans interruption, et lui, marin inexpérimenté, peut diriger en plein Océan une méchante barque, à laquelle il eût hésité à se confier sur l'eau tranquille d'un rade sûre.

Il n'a pas eu un instant de lutte à soutenir contre les éléments.

Le vent souffle toujours de l'est. La barque marche en traçant son sillon sur les eaux. Le Parisien, immobile, continue sa tâche de timonnier.

Un cri de Béatrix l'arrache à son immobilité. La malheureuse,

en proie au délire, articule d'une voix faible des paroles sans suite. Durand comprend que cette exaltation factice est le résultat d'une faiblesse arrivée à ses dernières limites. Déjà, plusieurs fois, il avait tiré la pauvre femme de cet état terrible et lui avait fait goûter les douceurs d'un sommeil tranquille en lui versant quelques gouttes d'eau-de-vie sur les lèvres. Il voudrait lui procurer encore ce bien-être momentané. Mais le regard fixe et ardent du Normand le fait frissonner et l'arrête. Il lui semble que son compagnon devine ses intentions, lit dans son esprit, et que ses yeux soupçonneux ne le quittent pas et suivent tous ses mouvements.

Béatrix se débat; ses cris deviennent aigus et de plus en plus douloureux; elle ouvre au vent sa bouche desséchée, aspirant la brise; une écume blanchâtre, coagulée et comme pétrifiée, couvre ses lèvres. Durand s'arrache les cheveux, et son regard va sans cesse du visage impitoyable du Normand à sa compagne expirante.

XV.

Enfin, il sembla à Durand que les yeux dont la terrible fixité le paralysaient s'étaient fermés. Le Normand paraissait dormir. Il tira avec précaution de sa chemise, où il le tenait caché, le flacon précieux déjà à moitié vide. Il en versa d'une main tremblante quelques gouttes sur les lèvres de Béatrix. Il allait le porter aux siennes, quand le Normand se dressa, comme mu par un ressort, et, s'élançant sur lui avec un ricanement féroce, saisit le flacon au moment où le Parisien l'approchait de ses lèvres avides, et brisa le cordon qui le tenait suspendu à son cou. Le flacon glissa des mains du ravisseur, et ils se ruèrent dessus comme deux bêtes féroces.

Le Normand, saisi aux cheveux par Durand, étendit la main vers l'objet de sa convoitise. Le Parisien enfonça ses ongles dans le visage de son antagoniste, qui le mordit à la main et poussa un rugissement de bête sauvage en sentant sur sa langue la saveur du sang.

Ils luttèrent dans cet étroit espace de quelques pieds, tombant et roulant sur leurs compagnons qui paraissaient insensibles.

La pauvre Béatrix, qu'ils foulaient aux pieds, poussait seule des cris de douleur.

Acculé sur le banc de l'arrière, Durand était renversé sur la

barre du gouvernail, lorsqu'une fatale inspiration lui rappela l'arme qu'il avait cachée et dont le manche lui lacérait la poitrine. Il tira son coutelas et en enfonça la pointe dans l'œil droit du Normand. Le malheureux poussa un cri terrible et tomba. Durand ne pensa d'abord qu'à chercher son flacon; mais il vit avec désespoir qu'il s'était vidé dans la lutte ; il y restait à peine quelques gouttes de liqueur.

Cependant, l'excitation que lui avait causée cette lutte, le mouvement qu'il s'était donné après plusieurs jours d'immobilité presque complète, avaient imprimé à la circulation une activité momentanée qui augmenta les tiraillements de son estomac et excita outre mesure le besoin qu'il ressentait de boire et de manger.

Après avoir fouillé vainement, après s'être vengé sur le cadavre de la perte qu'il venait de faire, une pensée qui ne pouvait venir qu'à un homme réduit à la plus affreuse extrémité, fit refluer ce qui lui restait de sang de son cœur à son visage; ses yeux s'injectèrent, et il regarda le cadavre étendu devant lui avec l'expression de la plus hideuse convoitise.

Nous devons dire pour sa justification, s'il est permis de chercher à justifier une action pareille, qu'il hésita longtemps. Mais enfin, les murmures de son estomac devinrent tels; le besoin, en présence d'un moyen de le satisfaire, quelque affreux qu'il fût, devint si impérieux, qu'il saisit son coutelas et se jeta sur le cadavre du Normand. Sa main tremblait tellement, que l'arme glissa sur la peau et ne l'entama pas.

Enfin, il fit un grand effort : une plaie pantelante s'ouvrit au bras de la victime, et le malheureux Durand se précipita dessus et se mit à aspirer, avec le sentiment d'une satisfaction affreuse mais réelle, le sang rare mais encore chaud que contenaient les veines du cadavre.

Pendant ce temps, la barque, qui n'était pas gouvernée, avait dévié; la voile avait masqué et battait tantôt à droite, tantôt à gauche; mais comme il ventait très-peu, il n'était survenu rien de fâcheux.

Durand reprit la barre et l'amarra pour remettre le canot en route. Nous disons *en route,* bien qu'il ne sût pas où il allait; mais enfin, il orienta la voile de façon à ce que la barque continuât à marcher.

Cet affreux repas lui avait rendu quelques forces, et ce ne fut point par un sentiment d'humanité qu'il pensa à ses compagnons, dont l'immobilité n'avait pas cessé. Ce fut par l'idée instinctive d'établir une complicité entre eux et lui pour l'acte affreux que la nécessité venait de lui faire commettre.

Il hésita devant la pensée de faire partager cette complicité à Béatrix, que les quelques gouttes d'alcool qu'il avait pu lui verser dans la bouche avaient endormie d'un sommeil semblable à la mort. Il la laissa dormir sans se demander si ce sommeil n'était pas la mort même.

Il avait repris son calme et son sang-froid, et ce fut avec la plus grande tranquillité qu'il détacha du cadavre autant de morceaux de chair qu'il avait de compagnons.

Il alla à eux, et, les secouant pour les tirer de la stupeur mortelle dans laquelle ils étaient plongés, il les appela et leur dit :

— Eh ! Nivernais ! eh ! Provençal ! voici des vivres !

Et il mettait dans la main de chacun un morceau de cette affreuse nourriture.

L'instinct de la conservation réveilla ces misérables, et ils saisirent avec avidité ce qui leur était offert, sans donner la moindre attention au spectacle qu'ils avaient sous les yeux.

Leurs mâchoires fatiguées n'avaient pas la force de déchirer cette chair crue, et comme le sentiment de la soif était ce qui les dominait surtout, ils se mirent à sucer avec avidité ces lambeaux pantelants, tièdes encore de la chaleur vitale.

Ils se mirent ensuite à les déchiqueter par bribes, et l'expression d'une satisfaction profonde animait leurs visages terreux, sur lesquels la souffrance et le désespoir avaient creusé des rides profondes.

Cet horrible repas les ranima un peu, et, chose affreuse à dire, quand ils purent avoir le sentiment de ce qui venait de se passer, ils n'en eurent pas horreur. Ils s'applaudirent intérieurement de ce que la fatalité eût sacrifié le Normand au salut de ses compagnons, et une prévoyance qu'expliquent seules les misères qu'ils avaient souffertes les porta à garantir des rayons du soleil le corps de la victime du Parisien.

Béatrix avait été associée la dernière à cet odieux repas.

La parole leur revint avec les forces, et leurs voix, qui étaient

restées muettes pendant plusieurs jours, recommencèrent à se faire entendre. Mais elles étaient si faibles, que chacun d'eux fut effrayé en s'entendant parler.

Leur effroi s'augmenta à la vue de leurs joues creuses, de leurs membres décharnés, lorsqu'ils purent y jeter les yeux et constater les ravages de la famine. Ces quatre spectres se regardaient et ne se reconnaissaient pas !

XVI.

Nous jetterons un voile sur ce qui se passa après ce que nous venons de raconter; il est de ces choses tellement odieuses qu'on doit en taire ou en laisser supposer les détails que la plume, du reste, serait impuissante à décrire.

Nous ferons franchir quelques jours au lecteur; nous le transporterons, toujours sur la mer, il est vrai, mais dans le voisinage d'une terre qui étend, un peu au-dessus du niveau de l'Océan, et élève en pente douce vers le ciel la plus luxuriante verdure.

Le rivage est couvert d'une forêt épaisse de mangliers, qui s'ouvre en quelques endroits pour entourer d'un sombre hémicycle des baies sablonneuses que la mer couvre de ses longues lames grises et de son écume blanche.

Au-dessus de cette masse de vert sombre, s'élèvent les troncs majestueux des grands palmistes ou des lataniers longs et déliés qui se balancent dans l'air et semblent des géants regardant ce qui se passe à leurs pieds dans l'obscurité de la forêt.

Le centre est occupé par des montagnes dont la plus haute s'élève à l'est et semble dominer et commander les autres, qui s'étendent vers l'ouest, en ayant l'air de s'abaisser graduellement devant elle, comme font les esclaves rassemblés devant une habitation, lorsque le maître paraît sur le seuil.

Cette comparaison est du chroniqueur espagnol, et elle eût été plus juste il y a soixante ans qu'aujourd'hui.

Le soleil a passé de l'autre côté de leur ligne brisée. Ses rayons en couronnent les sommets étagés et dorent de mille reflets les arbres gigantesques qui les couvrent.

La mer est toujours calme. Malgré le désir que nous en aurions eu, elle ne nous a pas fourni l'occasion de décrire la moindre ten-

dance à la tempête, depuis celle qui a jeté l'*Eléonore* sur les récifs de l'île d'*Aves*.

Une grande barque qui ressemble à un immense myriapode, s'avance silencieusement sur l'eau tranquille. Elle est montée par de nombreux et étranges navigateurs, assis sur deux rangs et en occupant toute la longueur. Ils frappent l'eau en cadence et sans précipitation, avec de larges pagayes. L'un d'eux, debout à l'arrière, gouverne au moyen d'une pagaye plus large et plus ornée que celle des rameurs.

Ils sont tous ornés d'une plume attachée au sommet de la tête. Leurs corps sont entièrement nus, leurs visages sont teints en rouge foncé, et sur ce fond sont tracées, en noir et en blanc, mille figures bizarres dont on ne voit le commencement ni la fin nulle part. Ce sont des serpents qui circulent autour de leurs bras et dont les têtes vont s'aplatir sur leurs poitrines, des broderies étranges qui, par mille cercles entremêlés, exagèrent les saillies des muscles, creusent les yeux, font ressortir les pommettes des joues et prêtent à ceux qu'elles couvrent de leurs lignes bizarres un aspect terrible qu'ils n'auraient pas sans ce travestissement.

De larges colliers de coquillages et de dents d'animaux pendent à leur cou.

Celui qui est au gouvernail porte sur sa tête des plumes plus nombreuses que ses compagnons. Les dessins dont son corps rouge est couvert sont plus multipliés et plus hideux, plus recherchés dans l'étrangeté de leurs contours. Un os taillé traverse le cartilage de son nez. A chacune de ses oreilles, dont le pavillon est démesurément ouvert par en bas, pend une grappe de coquillages : ce sont les insignes de sa grandeur et de sa dignité, — c'est un Chef.

Cette étrange embarcation traîne derrière elle, au bout d'une longue corde, une grande chaloupe désemparée à laquelle elle donne la remorque.

C'est la barque des naufragés de l'*Eléonore*. Les malheureux que nous y avons laissés vivent encore; ils vivent avec toutes les apparences de la mort et de la plus horrible souffrance longuement endurée.

Durand et Béatrix sont toujours à l'arrière dont ils ont conservé la possession. Le Nivernais se tord, mordant les voiles sur lesquelles il est couché. Le Provençal est assis, la tête renversée sur le bordage

du canot ; les cheveux pendent en dehors, et le râle qui s'exhale de sa poitrine indique seul qu'il respire encore.

Tous quatre sont dans un état de maigreur effroyable. Ils ont les yeux ouverts et ne paraissent pas voir, et leurs mains décharnées font sans cesse ce mouvement caractéristique que l'on remarque chez les moribonds et que les médecins ont désigné par le mot de *carpologie*, mouvement qui consiste à attirer sur soi quelque chose que l'on ne voit pas ou à chercher dans l'air quelque objet imaginaire. Tous quatre sont à l'agonie.

La chaloupe a toujours ses deux mâts, dont l'un est dépouillé de sa voile. L'autre voile, dont la drisse est brisée, fait rouler l'embarcation à chaque retour de la houle et fouette le visage des malheureux qui ne paraissent pas s'en apercevoir, chaque fois que s'élève le moindre souffle de vent.

Les toiles sur lesquelles ils sont étendus, sont tachées de sang, et çà et là se voient des ossements sur lesquels leurs dents ont laissé des traces visibles, et qu'ils reprennent et portent machinalement à leurs bouches, en faisant des efforts infructueux pour les entamer.

Ils ont été rencontrés en mer par la pirogue de guerre qui les remorque, car c'est une pirogue de guerre revenant d'une expédition dans une île voisine, avec des trophées et des dépouilles.

XVII.

La pirogue s'avançait vers une baie plus large et plus fermée que les autres et qui eût pu faire, non un port, mais ce qu'on appelle une belle *rade foraine*.

Les mangliers avaient été coupés sur le devant et quelques cases, couvertes et garnies de feuilles de palmiste, de cocotier et de latanier, se profilaient en gris sur la bordure sombre que formaient les arbres derrière elles. Quelques sentiers, conduisant dans l'intérieur, entr'ouvraient çà et là ce rideau sombre.

Des bananiers croissaient autour de ces cases et le vert tendre de leur feuillage tranchait sur le vert sombre du fond. Des cocotiers balançaient leurs grands bras découpés profondément et leurs troncs se penchaient uniformément du côté où soufflait la brise, comme s'ils eussent voulu lui faire résistance.

Lorsque la pirogue fut arrivée à une centaine de pas du rivage, un des rameurs de l'avant quitta sa pagaye, et, se levant debout, se mit à corner trois fois dans un grand coquillage dont le pavillon était tourné du côté de la mer.

Les échos en répétèrent le bruit sourd et prolongé, et, après quelques instants, on vit sortir plusieurs hommes des cases bâties au fond de la baie. D'autres parurent aussi à l'entrée des sentiers qui s'ouvraient dans les mangles. Ils étaient nus comme les guerriers de la pirogue, teints en rouge comme eux, mais sans ornements.

Lorsque la pirogue toucha le fond, les nouveaux venus entrèrent dans l'eau et, se joignant aux pagayeurs qui y étaient descendus, ils se rangèrent en nombre égal de chaque côté, et réunissant leurs efforts, commencèrent à haler l'immense embarcation.

On avait détaché la corde de touée de la chaloupe, et un homme la tenait pour que le courant ne l'emportât pas.

Leurs forces combinées eussent réussi plus difficilement à remuer une masse aussi longue s'ils n'eussent tiré parti de la houle. Chaque fois que son ondulation soulevait la pirogue, ils faisaient un effort simultané et l'avançaient vers le rivage qu'elle atteignit enfin. Là ils mirent sous la quille des pièces de bois rondes et la firent courir jusqu'à une vingtaine de pas au delà de la vague mourante, assez loin pour qu'elle fût hors de l'atteinte de la mer, et, par surcroît de précaution, l'attachèrent à un énorme poteau planté dans le sable. Plusieurs autres pirogues de dimensions moindres étaient couchées sur la rive et amarrées de la même manière.

Toutes ces embarcations étaient composées d'un seul tronc d'arbre creusé. Leur construction avait dû demander des efforts et une patience inimaginables.

Les hommes rouges halèrent ensuite la chaloupe que les nouveaux venus regardaient avec curiosité. Ils se mirent deux pour enlever chacun des voyageurs qu'ils portèrent à terre. Ils échouèrent l'embarcation de la même façon que la leur, mais avec plus de peine, car, bien que moins longue de moitié que leur pirogue, elle était beaucoup plus pesante.

Le chef, qui était resté sur le rivage, appuyé sur une longue lance de bambou armée d'une énorme arête de poisson, pendant que tout cela s'accomplissait, dit quelques paroles que se répètèrent ceux qui

étaient venus à l'appel de la troupe. Ils prirent les naufragés qui avaient été déposés sur le sable et les transportèrent dans une grande case où ils furent étendus sur des nattes.

La trompe sonna de nouveau, et des femmes, qui attendaient sans doute ce signal, parurent à l'entrée de tous les sentiers aboutissant à la plage.

Elles étaient aussi peu vêtues que les hommes, seulement elles n'avaient aucunes peintures sur le corps.

Ces femmes étaient généralement belles, et les formes de celles qui étaient jeunes avaient des proportions qu'un statuaire eût admirées. Leur peau était d'un rouge de bronze florentin clair; on les eût prises, lorsqu'elles étaient dans l'immobilité, pour de belles statues de cuivre. Leurs chevelures, droites, longues, sans aucune ondulation, leur couvraient le dos. Leurs bras ronds, aux poignets minces et déliés, étaient entourés de bracelets en coquillages et en graines rouges; leurs seins peu développés étaient fermes et droits. Quelques-unes portaient au-dessous du genoux, dont la rotule paraissait ne pas exister, tant l'attache en était fine et délicate, une sorte de jambière en coton qui descendait jusqu'à la cheville et paraissait avoir été tissée sur la jambe même, pour y rester à demeure.

Le chef parla, et quelques-unes des moins jeunes entrèrent dans la case où avaient été déposés les naufragés.

XVIII.

Quelques jours de repos rendirent la santé aux naufragés que les femmes sauvages soignèrent avec un admirable instinct, ne les laissant pas s'abandonner à l'ardeur féroce qu'ils montraient pour les vivres inconnus qu'on leur servait.

Il est vrai qu'ils passèrent quelques mauvaises nuits, et que plus d'une fois ils s'éveillèrent en sursaut, au bruit de la vague ou du vent qui soufflait dans les grandes feuilles des cocotiers, se demandant avec terreur s'ils n'étaient pas encore à bord de la chaloupe.

Le souvenir du Normand troubla plus d'une fois leur repos, mais ils s'habituèrent si bien à regarder en face l'action que la nécessité leur avait fait commettre, qu'ils parvinrent à décliner vis-à-vis d'eux-mêmes toute responsabilité morale et à se trouver très-excusables.

Du reste, leurs âmes étaient suffisamment bronzées pour qu'une mauvaise action de plus ou de moins, quelle qu'eût été la cause qui l'eût fait commettre, ne leur donnât pas de trop longs et trop cuisants remords.

Leurs hôtes avaient pour eux une considération qui se manifestait par les soins et les prévenances dont ils étaient entourés.

On leur avait donné pour demeure la case la plus spacieuse après celle du Chef, et, chaque jour, les fruits, les racines, le gibier y abondaient. C'était une douce et sensible compensation à l'abstinence forcée à laquelle ils avaient été condamnés pendant leur triste navigation sur la chaloupe.

Les Sauvages regardaient avec un étonnement admiratif les peaux blanches et les barbes noires des Européens. Ils y portaient la main avec une sorte de crainte, et ils paraissaient surtout émerveillés des cheveux doux et bouclés des étrangers, si différents de leur chevelure épaisse, rude et droite.

Du reste, ils semblaient pénétrés des intentions les plus bienveillantes, et on eût cru parfois, à l'expression de leurs regards, que leur admiration allait jusqu'à leur faire adorer ces hommes blancs, qu'ils avaient si miraculeusement sauvés de la mort.

Avec la santé et la tranquillité d'esprit, se réveilla le naturel frondeur et *parisien* de Durand.

Un jour, il dit à ses compagnons :

— Ces braves Sauvages nous prennent tout à fait au sérieux. Il faut leur montrer qu'ils ne se trompent pas, et que nous valons au moins ce que nous paraissons être. Une petite cérémonie à laquelle nous donnerions une couleur de solennité ne ferait pas de mal, et, comme ils ne doivent pas être forts sur cet article et qu'ils ont les meilleures dispositions à croire en nous, il ne nous sera pas difficile de les affermir dans leur foi. Qui sait si l'un de nous se sera pas un jour roi de cette île enchantée ? Et dans ce cas, les autres, naturellement, seraient ses ministres. — Et il y a, dit-il en regardant Béatrix, de quoi fonder une dynastie qui pourrait se dire, à bon droit, d'une race supérieure à celle du commun des martyrs de ce pays. C'est un avantage qu'elle aurait sur les rois des nations plus civilisées. Le privilége ne pourrait pas être mis en doute. Mais il ne s'agit pas de cela pour l'instant. Il s'agit de se bien mettre dans les papiers de nos amis les Sauvages. Ils paraissent passablement séduits par

nos physionomies, ce qui montre au moins qu'ils ne sont pas difficiles. Il s'agit de les subjuguer tout à fait, et je crois que ce ne sera pas la mer à boire : je m'en charge.

Il organisa une sorte de cérémonie à laquelle il chercha à donner quelque chose d'imposant, et qui ne fut que ridicule. Mais elle atteignit le but qu'il se proposait relativement aux Sauvages. Ces hommes primitifs en étaient arrivés à ce point d'être en extase devant les mouvements les plus familiers des hommes blancs. Qu'on juge de ce que ce dut être quand ils les virent se livrer à une sorte de cérémonial dans lequel tout fut exagéré, gestes, costumes et chants !

Nous ne décrirons pas cette cérémonie que détaille tout au long le chroniqueur espagnol, et qui était inspirée par quelques souvenirs des farces de tréteaux de la foire Saint-Germain. Le Parisien en eut tout l'honneur, et poussa le grotesque et le ridicule jusqu'à leurs limites extrêmes.

Quand il eut fini :

— Il en arrivera ce qu'il pourra, dit-il, et, en attendant que je sois roi, je prends possession de cette île au nom de Sa Majesté très-chrétienne, et j'appelle ma conquête l'*île Béatrix*.

Disant cela, il planta en terre une perche de bambou à laquelle il avait attaché, en guise de drapeau blanc, un morceau de toile à voile.

Les Sauvages le regardaient faire sans rien comprendre à son action. Il ne s'en inquiéta guère, et dit à ses compagnons :

— Ces messieurs et ces dames n'ont pas trop l'air de se douter de ce que je fais là. Je ne le leur expliquerai pas aujourd'hui, attendu qu'ils ne me comprendraient pas ; j'attendrai pour cela qu'ils aient appris suffisamment de français. Mais ce sont de braves gens qui nous ont sauvé la vie, et nous leur devons toutes sortes d'égards. Je me charge de les civiliser, et j'y réussirai si leur goût pour nous, qu'ils nous montrent de tant de manières, n'en vient pas à leur donner l'envie de nous manger. Dans l'état où nous sommes, nous ne devons guère tenter leur appétit; c'est ce qui me rassure pour l'instant. — Ils paraissent avoir peu de tailleurs et de couturières, à en juger par la simplicité de leur costume. Nous leur en servirons ; c'est par là que nous commencerons à les initier aux douceurs de la civilisation. — Je crois, hélas ! que nous devons renoncer à revoir

Paris. C'est un parti à prendre. Nous tâcherons au moins d'y suppléer en francisant nos nouveaux amis. Nous ne croyons pas à grand' chose, continua-t-il ; mais dans tous les pays du monde il est bon, pour en faire accroire au peuple, d'avoir l'air de posséder une foi quelconque. Quant à moi, vous savez que je ne crois à rien.

Le Nivernais et l'Auvergnat protestèrent ; Béatrix fit le signe de la croix.

— C'est bien ! c'est bien ! reprit le Parisien. Je sais à quoi m'en tenir sur tout cela. Nous devons croire au moins à la Providence ou au hasard heureux qui a mis ces braves gens sur notre chemin. Faisons donc un petit bout de prière, cela fera bien sur l'esprit de ces excellents Sauvages ; et puis nous avons bien, au bout du compte, quelque chose à nous faire pardonner, quoique la *faim*, — et c'était notre cas, — justifie, dit-on, les moyens.

Après cet affreux calembour, il s'agenouilla. Ses compagnons en firent autant. Béatrix, d'une voix claire, se mit à prononcer une prière d'action de grâces à laquelle s'associèrent le Nivernais et le Provençal, qui ne partageaient vraiment pas l'indifférence profonde de leur compagnon.

Durand ne prit part à cette cérémonie que par des gestes exagérés, *posant* tout à fait pour les Sauvages que ce spectacle intéressait au dernier point et qui demeuraient à distance, silencieux et attentifs.

Cette île avait été découverte par Christophe-Colomb, à son second voyage en 1493. Il l'avait nommée Saint-Christophe. Il n'y avait pas fondé d'établissement ni laissé aucun souvenir. Le nom caraïbe de cette terre était *Liamaiga*.

La chronique espagnole d'où nous avons tiré les détails de cette histoire que nous avons beaucoup, mais peut-être insuffisamment abrégée, dit que Saint-Christophe fut la première des îles caraïbes où s'établirent les Européens, et que les premiers colons français qui s'y fixèrent furent le parisien Durand, à qui elle ne donne pas de prénom, *sa femme* Béatrix Verina, *natural de Italia*, un nivernais nommé Charles Duranger, et le provençal Jean-Marie Cassoute.

Mathieu Guesde,
de la Guadeloupe.

LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Guillaume le Taciturne.

I.

Guillaume de Nassau paraît pour la première fois, dans l'histoire, à la cérémonie de l'abdication de Charles-Quint, à Bruxelles : l'empereur entra dans la salle des Etats, appuyé d'un côté sur une béquille, de l'autre sur l'épaule de Guillaume. C'était alors, d'après les contemporains, un beau jeune homme de vingt-deux ans, à la taille élancée : sa physionomie avait un aspect plutôt méridional ; ses traits bruns, réguliers, fortement dessinés, étaient presque espagnols ; la tête petite et bien posée sur les épaules ; les cheveux bruns, ainsi que la moustache et la barbe en pointe ; le front élevé, large et déjà profondément creusé par des rides prématurées. Le prince était alors, malgré son jeune âge, commandant en chef de l'armée commise à la garde des frontières de France. Singulier spectacle que celui de Charles-Quint quittant les honneurs de ce monde en s'appuyant sur celui qui devait enlever à son fils la plus belle province septentrionale de sa monarchie ! Guillaume était fils de Guillaume de Nassau, dit le Riche, et de Julienne de Stalberg ; ses ancêtres avaient ceint la couronne impériale, régné en Nassau, en

Gueldre, et une branche de leur race était devenue, par alliance avec la maison de Châlons, souveraine de cette principauté d'Orange, si délicieusement située entre la Provence et le Dauphiné. Guillaume en hérita à l'âge de onze ans. Se trouvant enrichi d'une façon aussi inespérée, il fut envoyé à Bruxelles pour y recevoir une brillante éducation, c'est-à-dire une éducation de grand seigneur, le préparant à cette vie d'aventures militaires, d'ambassades, de vice-royautés, de luxe et de magnificence, qui semblait désormais sa destinée. Page de l'empereur, il se concilia de bonne heure son affection la plus intime et fut initié par lui à toutes ses affaires d'Etat, ce qui ne devait pas peu lui servir dans l'avenir. Il semblait qu'aux yeux de ce prince, l'intelligence et la discrétion de son page fussent à la hauteur de tous les secrets, de quelque importance qu'ils pussent être. Les facultés du jeune homme prenaient ainsi une vivacité, une profondeur extraordinaires, en même temps qu'un développement remarquable. Il était derrière le rideau de ce grand théâtre où quotidiennement se déroulaient les grands drames de la politique. Les machines et les masques qui servent à produire les grandes illusions de l'histoire lui étaient choses connues. Il ne pouvait espérer une aussi excellente école pour le préparer aux grandes mais tristes destinées qui lui étaient réservées. On sait que, de bonne heure, Charles-Quint confia à son jeune ami les plus hautes dignités militaires, que ce fut sur lui qu'il s'appuya quand il vint notifier à l'Europe cette grande résolution qui devait avoir une si immense influence sur son avenir; ce fut encore le prince qui porta à Augsbourg, à Ferdinand, les insignes impériaux du monarque volontairement découronné. Ces devoirs accomplis, les relations de Guillaume avec Charles-Quint cessèrent, et celles avec Philippe II commencèrent : elles devaient être très-différentes.

C'est à l'armée que nous le retrouvons ensuite, au moment où la guerre se ralluma en Picardie : il fut le négociateur secret de l'arrangement préliminaire qui aboutit à la paix d'avril 1559, et nous savons avec quelle ardeur Philippe II souhaitait l'heureuse issue de ces négociations, lui qui disait au prince : « que le plus grand service que celui-ci pût lui rendre en ce monde était de faire la paix, qu'il voulait l'obtenir à tout prix, tellement il souhaitait retourner en Espagne. » Guillaume fit preuve, dans ces circonstances difficiles, de la plus grande habileté et fut choisi par Henri II comme

otage : c'est à son séjour à la cour de France, assure-t-on, qu'il dut la révélation de sa destinée. Il chassait un jour dans la forêt de Vincennes, quand le roi, poursuivi par son idée d'arrêter l'hérésie dans ses Etats, se mit à l'entretenir de ce projet en grand détail, convaincu que causant avec un compagnon du duc d'Albe, un plénipotentiaire du roi d'Espagne, il servait utilement une cause qu'il regardait comme devant tout dominer dans la politique présente. Guillaume écouta ces révélations en silence; mais ayant obtenu à quelques jours de là l'autorisation de retourner dans les Pays-Bas, il s'employa aussitôt à obtenir le renvoi de l'armée espagnole, dont il partageait le commandement avec le comte d'Egmont, et qui lui semblait avec raison devoir être le principal agent de l'extermination projetée.

A ce moment, Guillaume d'Orange était encore catholique, mais si peu, qu'il penchait ouvertement vers l'indépendance de l'hérésie et y voyait d'ailleurs le moyen d'affranchir un pays qu'il aimait et qui, comme on disait déjà, souffrait sous un joug étranger : il n'était, écrit-il dans son apologie, « qu'esmeu de pitié et de compassion envers tant de gens de bien voués ainsi à l'occision. » A ce moment d'ailleurs, il n'était pas encore l'homme à l'aspect austère et religieux, sans grande conviction, qui devait plus tard devenir l'un des plus fermes appuis de la Réforme. Jeune, brillant, riche, fastueux, il aimait la vie joyeuse, brillante, magnifique; le palais Nassau était ouvert à tous à Bruxelles; sa maison était montée comme celle d'un souverain, sa table jouissait d'une réputation européenne, et Van der Haer nous raconte qu'en un seul jour on congédia, chez le prince, vingt-huit maîtres-queux pour diminuer les frais de son intérieur. Sa vie n'était pas moins somptueuse à la campagne : il aimait la chasse! Jamais il ne regardait à ses dépenses, et sa fortune ne tarda pas à s'en ressentir; ce qui lui faisait écrire à son frère Louis : « Me samble que nous venons de race de estre un peu mauvais mesnaigiers en nostre jeune temps, mais, quand nous serons vieux, serommes meilleurs comme feu monsieur nostre père : *sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum.* »

Tel était, au commencement de 1560, Guillaume d'Orange : un grand seigneur dans la plus large acception de ce mot, jeune, généreux, magnifique, très-influent, très-aimé, et passablement endetté. Comme chef militaire, il s'était brillamment acquitté des plus

importantes missions ; comme diplomate, il avait avec non moins d'éclat fait ses preuves : doué d'un esprit large et souple, d'une grande connaissance des hommes, éloquent, bon écrivain, instruit de la façon la plus sérieuse et la plus variée, il était bien l'homme qui devait prendre la direction de la révolution des Pays-Bas et arriver à se créer un royaume !

Demeuré veuf en 1558, avec deux enfants, de la comtesse d'Egmont, il se remaria, en 1561, avec la princesse Anne de Saxe, nièce de l'électeur Auguste, l'un des principaux princes réformés ; mais ce mariage souleva des difficultés qui durèrent plus d'une année, à cause des religions différentes que professaient les deux fiancés : la cérémonie eut lieu à Leipsick, et des fêtes d'une somptuosité fabuleuse furent célébrées à cette occasion. Guillaume d'Orange, de ce jour, quoique conservant encore sa foi, nominalement au moins, prenait définitivement sa place dans le parti protestant ; de ce jour aussi il entrait en lutte avec le Cardinal de Granvelle, ministre dirigeant à Bruxelles, son ami d'enfance, mais dont les excès de pouvoir irritaient sa susceptibilité nationale ; c'était d'ailleurs flatter l'opinion publique qu'agir ainsi, car le Cardinal s'était attiré une animadversion universelle.

II.

Guillaume d'Orange commença sa vie publique en demandant au roi, d'accord avec les comtes d'Egmont et de Horn, le rappel du Cardinal ; il répondit au refus qui lui fut signifié en cessant de siéger au conseil d'Etat, et en s'opposant par tous les moyens à la persécution que l'autorité espagnole allait si maladroitement organiser, et qui devait inonder les Pays-Bas de sang. Chaque jour il semblait que le prince s'assombrissait en présence des graves événements qui se préparaient, de la responsabilité qui bientôt allait lui incomber. Les contemporains remarquent que déjà, bien qu'il eût à peine atteint sa trentième année, ce n'était plus ce grand seigneur brillant et joyeux que nous dépeignions tout à l'heure ; ses joues se creusaient, son corps s'amaigrissait, le sommeil le fuyait. « J'entends que le prince d'Orange est fort morne, écrivait Morillon à Granvelle, *quod etiam legitur in facie et a multis notatur*. Aulcungs des siens disent qu'il ne peult dormir. » Il est permis de croire, en

effet, que dès ce moment sa résolution était prise. Mis de côté, à l'occasion de la ligue du Compromis qu'il désapprouva hautement, il provoqua la réunion de nombreux gentilhommes à Bréda, et commença à laisser ouvertement voir ses sympathies pour le luthéranisme; il eut à calmer des insurrections à Anvers, à Utrecht, à Amsterdam, cherchant partout à établir la liberté religieuse; il tenta même un dernier rapprochement entre le gouvernement espagnol et les réformés; mais cet essai fut vain, et il est permis de croire qu'il ne désirait pas en voir la réalisation. Et d'ailleurs, en présence de l'insurrection latente déjà, Philippe II pouvait-il encore tout conjurer? Il pouvait convoquer les Etats généraux que la nation tout entière réclamait, abolir l'inquisition, renoncer à la persécution, et proclamer la liberté religieuse. Mais nous ne savons que trop comment il est impossible de contester la révolution; Guillaume essaya, dit-on, d'obtenir ces résultats, et il en donna la preuve en réprimant l'insurrection dans les villes que je viens de nommer. C'est avec l'assentiment de la duchesse-régente qu'il établit à Anvers une paix religieuse temporaire. Mais était-ce bien franchement qu'il voulait remettre de l'ordre dans ce chaos, ne s'épargnant jamais, risquant même sa vie, comme ce jour où, se jetant au milieu d'un rassemblement tumultueux, armé de la hallebarde d'un de ses gardes, il avait frappé plusieurs perturbateurs et dissipé à lui seul une émeute dangereuse? D'ailleurs, son attitude était-elle de nature à calmer les esprits? Cependant il lui fallait se rendre dans son gouvernement de Hollande, où des désordres graves inquiétaient les populations. La régente Marguerite n'avait que des éloges pour tout ce qu'il faisait, et elle lui communiquait des paroles « non moins amiables de la part du bénin et débonnaire Philippe II; » bientôt il apprit l'envoi des troupes en Hollande, dans son gouvernement, pour protéger quelques places. Il en prit prétexte pour arriver à la réalisation de ses plans ambitieux. Il considéra cette mesure comme une insulte, comme une mise en demeure de pourvoir à sa sûreté personnelle et d'en finir avec ces ménagements et ces atermoiements inutiles. C'est de ce moment précis que les historiens, — et parmi les plus récents M. Lothrop-Motley, — font dater la résolution prise par le prince d'en finir avec un gouvernement qui ne lui semblait plus destiné qu'à faire le malheur de son pays. C'est alors qu'il s'aboucha avec le comte d'Egmont, pour

lui démontrer que catholiques et protestants seraient également écrasés par la répression que préparait l'Espagne; qu'il lui déclara ne pas vouloir demeurer dans les Pays-Bas pour assister à leur ruine, ou tomber victime passive des vengeances qu'il prévoyait; mais que s'il pouvait compter sur son concours et sur celui du comte de Horn, avec l'assentiment des Etats généraux, il était tout prêt à risquer une résistance désespérée (1566). Ce fut, répétons-le franchement, le prétexte que le prince attendait depuis longtemps.

Guillaume d'Orange, une fois résolu et convaincu « qu'il ne fallait pas se laisser couper l'herbe sous le pied, » entra franchement dans la voie de la résistance. L'occasion de signifier nettement son hostilité ne se fit pas attendre : le roi exigea de tous ses fonctionnaires des Pays-Bas un nouveau serment; le prince le refusa, déclarant qu'il en avait assez prêté, et qu'il était, comme toujours, prêt à faire tout ce qui pourrait servir le *véritable intérêt* du roi, — ces choses-là se disent toujours. — La duchesse essaya de le faire revenir sur une détermination qui le rendait nécessairement démissionnaire de toutes ses charges, mais il n'y consentit pas, et bientôt nous le voyons cité devant le conseil de sang, dont il refuse de reconnaître la compétence, et donner des ordres enfin pour se constituer une armée, suprême moyen qu'exigeait de lui la nomination du duc d'Albe au commandement des troupes chargées d'envahir les Pays-Bas. Guillaume devenait désormais le héros de l'indépendance; là, malheureusement aussi, le chef de l'insurrection, et il allait, pendant près de vingt ans, soutenir une lutte terrible, acharnée, mais qui devait avoir pour résultat l'indépendance des provinces qui l'acclamaient déjà. On comprend que nous résumerons brièvement, sans les approuver, les nombreux et émouvants événements qui remplissent cette longue période et qui appartiennent réellement à l'histoire générale ; nous nous sommes proposé, dans cette étude, d'examiner surtout Guillaume le Taciturne, et nous ne voulons pas abandonner ce plan pour nous jeter dans une voie déplacée pour un article nécessairement restreint.

III.

Il restait encore un acte bien triste à accomplir à Guillaume d'Orange : répudier définitivement la religion catholique pour se

vouer tout entier à la réforme ; l'ambition fait faire de laides choses. Il fit donc profession luthérienne, au commencement de l'année 1567, ce qui ne l'empêcha pas de conserver toutes ses idées de tolérance, et d'avoir pour première règle la plus grande liberté religieuse ; puis, le 31 août 1568, il lança sa déclaration pour requérir les habitants des Pays-Bas de se grouper autour de lui, afin de repousser les Espagnols. Sa première campagne fut malheureuse : il vit ses éloquents appels émouvoir assez faiblement des populations accablées par la terreur ; ses troupes mêmes, à peine entrées en Brabant, se mutinèrent, et, forcé de passer la frontière de France, le prince dut licencier sa petite armée. Il se rendit alors en Allemagne, et, sans se décourager, se mit à chercher de tous côtés des secours en hommes et en argent, entretenant autant que possible l'insurrection en Hollande, organisant les Gueux de la mer. Un moment cependant il put croire tout perdu. Sa position, en effet, aurait paru désespérée au plus téméraire : non-seulement les fonds lui manquaient, mais il était poursuivi par les réclamations de ses officiers et de ses soldats licenciés. Pauvre, dépouillé, simple ombre menaçante sans corps et sans pouvoir, il n'inspirait que de la pitié à Granvelle, qui disait de lui : « *Vana sine viribus ira.* » Tous l'avaient abandonné, « lui avaient échappé comme une vapeur. » Il était bien près du succès cependant.

Le prince d'Orange allait avoir encore de tristes épreuves à subir, avant d'atteindre l'établissement de cette indépendance politique et religieuse qu'il rêvait pour les Provinces-Unies. Pendant que ses efforts n'obtenaient que de désastreux résultats pour lui et pour les forces dont il disposait, l'insurrection s'était répandue dans tous les Pays-Bas, et les Espagnols en avaient été récemment expulsés avec violence ; chaque province se constituait en république indépendante, dont tous les magistrats, choisis par la voie de l'élection, eurent à prêter serment au roi d'Espagne et à son stathouder le prince d'Orange ; c'est désormais comme représentant légal du souverain dans les Pays-Bas que Guillaume va diriger le mouvement. Il accepta ce rôle, et pendant qu'il était en Allemagne, occupé à rassembler une nouvelle armée, il écrivait à toutes les villes récemment affranchies pour les adjurer de s'unir étroitement entre elles pour le succès de l'œuvre commune : l'indépendance ; puis il se fit représenter par Marnix de Sainte-Aldégonde aux Etats réunis à

Dortrecht, le 15 juillet 1572. Les pouvoirs les plus larges lui furent accordés; mais il ne voulut pas abuser de la situation et fixa lui-même le frein qui devait tempérer cette espèce de dictature, déclarant « ne vouloir rien faire ni ordonner sans l'avis des Etats, par la raison qu'ils connaissaient mieux les affaires et les dispositions des habitants. » Peu de temps après, il entrait dans les provinces avec des troupes et s'emparait de Ruremonde : ce fut son seul succès. Harcelé par les Espagnols, mal soutenu par ses soldats, surpris une nuit par Frédéric de Tolède et forcé de se retirer sur Péronne, il vit ses troupes se mutiner et fut obligé de les licencier encore une fois. Il revint alors seul en Hollande, affligé par la pénible situation des places de Harlem et d'Alkmaar, serrées de près par les ennemis; attristé par ces déboires, ces échecs répétés, mais nullement découragé et intrépidement dévoué à la cause qu'il croyait invincible. « Le Dieu des armées, aimait-il à dire, nous lèvera des soldats pour combattre nos ennemis et les siens. » La seule concession qu'il fit aux embarras de la situation fut de conclure un traité avec le roi de France. La délivrance de Leyde suivit de près cet événement, et Guillaume se décida enfin sans restriction à accepter le gouvernement des Pays-Bas. Les Etats étaient pressants à cet égard, et l'Union, en effet, ne pouvait subsister, en présence des graves complications qui assombrissaient le plus prochain horizon, que guidée par une main ferme et respectée. Le prince comprit que c'était son plus strict devoir, et il accepta, le 11 juillet 1575, le pouvoir souverain, en exigeant seulement qu'on effaçât dans la constitution l'article qui supprimait l'exercice de la religion catholique. Fervent défenseur de l'indépendance religieuse, il ne consentit qu'à la proscription « des religions en désaccord avec l'Evangile. »

C'est vers cette époque que le prince divorça avec sa femme, Anne de Saxe, devenue folle après avoir mené la vie la plus désordonnée, et qu'il épousa Charlotte de Bourbon, fille du duc de Montpensier, qui avait abandonné le couvent dont elle était abbesse pour embrasser la religion réformée. Au commencement, cette union souleva une universelle réprobation ; elle augmentait les embarras qui pouvaient naître du côté de la France, et, à ce seul point de vue, elle était aussi impolitique que possible. Dans les provinces, l'influence du prince heureusement ne fut nullement atteinte ; ses pouvoirs même furent considérablement accrus par la nouvelle Union signée

à Delft le 25 avril 1576, et qui lui attribuèrent toute l'initiative, toute l'omnipotence du souverain en Hollande et en Zélande. Guillaume touchait à son but ; il ne tenait qu'à lui de transformer en royauté permanente les pouvoirs illimités qui lui étaient conférés *ad interim ;* il lui importait beaucoup d'être appelé stathouder ou gardien, prince ou roi. Il se disait le père de sa patrie et son champion. Le peuple tout entier, du plus haut jusqu'au plus bas de l'échelle sociale, le nommait le Père, « *Vader Willem,* — quelque chose d'équivalent sans doute au *galantuomo* italien. — Pour arriver à l'accomplissement de sa tâche, il lui restait, en effet, à décider les Etats généraux à s'abandonner à lui comme venaient de faire les deux provinces de Hollande et de Zélande, et à constituer une union complète de laquelle seulement pouvait naître l'indépendance. L'arrivée de don Juan d'Autriche, ses idées généreuses, libérales même, son édit perpétuel, vinrent singulièrement entraver les projets du prince d'Orange, qui ne voyait dans ces promesses qu'un atermoiement habile pour diviser son parti.

C'est alors que Guillaume, pour répondre aux accusations lancées incessamment contre lui, publia son apologie, qui eut dans le pays un immense effet. Presque aussitôt, il fut appelé par les Etats généraux réunis à Bruxelles, et il entra dans cette ville le 23 septembre 1577, au milieu d'un immense concours de peuple ; il réussit à faire rompre les négociations entamées avec don Juan, et se vit élu ruwaert de Brabant, suprême dignité de ce duché. Comprenant dès lors que l'avenir des Pays-Bas reposait sur la complète indépendance de toutes les provinces qui les composaient, il ne songea plus qu'à trouver le moyen de concilier les protestants du nord avec les catholiques du midi. Il accepta, dans cette pensée, la lieutenance générale sous l'archiduc Mathias ; mais il ne tarda pas à reconnaître l'impossibilité de voir réaliser ses espérances sous le régime étranger, quelles qu'en seraient les concessions réciproques, et, après avoir fait signer l'Union d'Utrecht, véritable base de la république des Provinces-Unies, il publia une nouvelle apologie en réponse au cardinal de Granvelle, qui venait de faire mettre sa tête à prix. S'effaçant toujours en apparence et cherchant à affranchir son pays sans se donner la charge de la souveraineté, qu'il refusa pour toutes les provinces, mais qu'il dut prendre pour la Hollande et la Zélande, il ne songea plus qu'à rendre praticable l'avénement du duc

d'Anjou au gouvernement de la république, auquel il arrivait inévitablement ensuite. Mais ce fut pour lui un triste réveil quand il découvrit, sans pouvoir en douter, les intrigues du duc avec les Espagnols. Ses jours alors étaient comptés. Les assassins avaient multiplié leurs tentatives depuis la mise à prix de Granvelle. Une première fois, le 18 mars 1582, comme il sortait de table avec ses officiers, à l'abbaye de Saint-Michel, le prince reçut une balle presque à bout portant, et sa seule parole alors fut pour s'écrier qu'il pardonnait à son meurtrier. Un miracle véritable opéra sa guérison; mais l'inquiétude avait tué la femme du prince, qui mourait trois jours après le service d'action de grâces solennellement célébré dans la cathédrale d'Anvers.

Cette tentative se renouvela plusieurs fois jusqu'au 10 juillet 1584. Ce jour-là, vers midi, Guillaume descendait dans sa salle à manger, donnant le bras à sa femme; — il venait de se remarier avec Louise de Coligny, fille de l'amiral et veuve de Téligny; — il était vêtu comme à son ordinaire : il portait un chapeau de feutre mou de couleur sombre et à larges bords; une haute fraise lui entourait le cou, d'où pendait une de ces médailles des Gueux où on lisait la devise « fidèle au roy jusqu'à la besace; » un grand surtout de drap gris, recouvrant un pourpoint de cuir, avec un haut de chausses à larges plis, complétait son costume. Gérard, l'assassin stipendié, l'arrêta pour le prier de lui accorder un passe-port : le prince l'écouta et fit préparer la pièce demandée, puis il se mit à table. A deux heures on quitta la salle, et au moment où il franchissait la seconde marche du petit escalier qui conduisait à ses appartements, il reçut trois balles : l'une le traversa et alla rebondir contre la muraille. Guillaume se sentant blessé, s'écria en français : « Mon Dieu, ayez pitié de mon âme! ayez pitié de ce pauvre peuple! » Quelques minutes après il expirait dans les bras de sa femme et de sa sœur.

La douleur du peuple fut immense; mais au moins le prince ne mourait pas avant d'avoir à peu près établi son œuvre : sa vie avait donné l'existence à un Etat nouveau; sa mort prématurée en fixa les limites et arrêta la fusion qu'il voulait établir entre les provinces catholiques et les provinces protestantes. Sept d'entre elles étaient désormais indépendantes, on pouvait le dire, bien qu'il fallût encore une guerre de deux générations pour forcer l'Espagne à reconnaître

le nouveau gouvernement; mais avant la fin de cette période, les Provinces-Unies n'en étaient pas moins devenues la première puissance maritime et un des premiers Etats du monde. La république hollandaise exista de fait, dès que la déchéance de Philippe II eut été proclamée en 1581, et avec elle la liberté civile et religieuse. Guillaume le Taciturne avait attaché son nom à l'un des plus importants événements politiques du quinzième siècle; il laissait aussi la réputation d'un des hommes les plus habiles de son temps. Sa constance sous le poids écrasant de la lutte la plus terrible et la plus inégale qui ait jamais été engagée provoquait l'étonnement. Le roi de l'Océan « tranquille au milieu des ondes en fureur, » était l'emblème qu'on avait adopté pour résumer son caractère dans une des devises usitées à cette époque.

« Depuis le jour, — a dit son récent historien, beaucoup trop élogieux, selon nous, — où, otage du roi de France, le Taciturne découvrait le plan qu'avait formé Philippe II pour implanter l'inquisition dans les Pays-Bas, jusqu'au dernier moment de sa vie, il ne varia pas un seul instant dans sa conduite : maintenir les anciennes libertés de sa patrie, et l'affranchir au besoin, fut la tâche à laquelle, dès l'âge de vingt-trois ans, il consacra sa vie. Et il l'accomplit simplement, sans emphase, sans cette mise en scène trop souvent prodiguée sur le théâtre du monde; il l'accomplit à travers les labeurs, les périls, les sacrifices les plus grands qu'un homme puisse affronter ou subir. Prince de haute naissance, riche comme un souverain, il renonça à tout, se soumit quelquefois aux rudes épreuves. Et il n'agit point ainsi par coup de tête; la retraite lui fut toujours possible. A de nombreuses reprises, on lui offrit avec instance le pardon, bien plus encore, d'éclatantes faveurs, mais il refusa toujours. A l'arrivée de don Juan, aux négociations de Bréda, aux conférences de Cologne, on le voit écarter les offres les plus séduisantes, avec fermeté et simplicité, et cependant il avait tellement sacrifié sa fortune aux intérêts de la cause, que ses héritiers hésitèrent à accepter sa succession, de peur de s'endetter. Guillaume ne se démentit pas un instant de sa vie, et il expira en exhalant un mot qui peut résumer sa longue et vaillante existence : « Mon Dieu, ayez pitié de ce pauvre peuple ! » Ce jugement ne saurait être approuvé par nous; toutefois nous reconnaîtrons volontiers que Guillaume ne fut pas un homme ordinaire.

Doué des qualités les plus variées, né pour la plus grande gloire, comme l'a dit Bentivoglio, le Taciturne eut au moins les vertus du capitaine et du prince. « Il passa en souriant, a écrit M. Motley, portant sur ses épaules le fardeau des douleurs d'un peuple. Aussi ce peuple ne fut-il jamais ingrat ; il pensa toujours avec affection à ce père, *Vader Willem*, comme il l'appelait. Tous les nuages qu'avait pu amonceler la fausse ligne de conduite de Guillaume n'étaient point parvenus à éteindre aux yeux de la nation l'éclat de la grande âme, vers laquelle, aux jours de calamités sombres, ses yeux cherchaient la lumière. Pendant toute sa vie il fut l'étoile polaire de toute une brave nation, et quand il mourut, les petits enfants pleuraient dans les rues. Le Taciturne inaugura dignement cette grande maison qui fonda la monarchie néerlandaise, et qui a réalisé sa fière devise empruntée à la conclusion de l'apologie de Guillaume : « Embrassons ensemble la défense de ce bon peuple, et ce qui sera par vous résolu pour le bien de vous, vos femmes et vos enfants, toutes choses saintes et sacrées, *je le maintiendrai.* »

E. DE BARTHÉLEMY.

LITTÉRATURE.

Etude sur la littérature dramatique contemporaine,

Lue à la séance publique de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne, le 26 juin 1862.

Les belles-lettres, que les anciens appelaient *humaniores litteræ*, ont pour mission de former les âmes et de développer les caractères. Ce serait se méprendre sur le but de la littérature, que de ne lui prêter d'autre signification que celle d'un art ingénieux, d'autre utilité que celle d'un agréable délassement. Cette application de l'esprit humain entre bien plus avant dans nos besoins sociaux, et l'on ne relève pas trop son importance en la signalant comme un élément nécessaire des sociétés civilisées. Les Vandales, les Goths, les Huns ne connurent point l'influence féconde de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de toutes ces formes de l'art qui attestent l'origine divine de l'homme, et auxquelles le génie plastique des Grecs avait donné le doux nom de Muses. Aussi, ces peuples sont passés comme un torrent sur l'Europe romaine. Ils n'ont laissé parmi nous qu'un souvenir confus. Leur histoire se résume en un mot, ou plutôt en un stigmate : Barbares.

Les nations de souche latine, au contraire, héritières plus prochaines de Rome et d'Athènes, gardiennes de la tradition classique,

se sont enorgueillies de cultiver les lettres, d'honorer les arts, de poursuivre enfin cet idéal dont l'incomplète possession et l'incessante recherche font à la fois la gloire et le tourment de l'humanité. Aussi ces peuples sont-ils depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation. L'alliance du génie antique et du sentiment chrétien les a rendus les véritables guides du monde moderne.

Faudrait-il un autre exemple pour prouver le rôle que jouent les belles-lettres dans les destinées des peuples; faudrait-il une nouvelle preuve de l'influence de la littérature sur les Etats politiques, qu'on les trouverait dans ce contraste : d'une part, le peuple athénien, qui sans territoire pour ainsi dire, sans population, arrive par le seul effet de ses titres littéraires à l'immortalité, alors que les empires sans bornes de Perse et d'Assyrie n'ont laissé que le renom fastueux de leur puissance, ou, pis encore, le bruit retentissant de leur chute.

La littérature est donc pour les nations le meilleur gage d'immortalité. Son rôle fut en tout temps d'adoucir les mœurs, de façonner les esprits, de « faire des hommes, » suivant une expression aussi brève qu'énergique. Une dans son principe, vouée à l'étude de l'être moral, elle se décompose en plusieurs genres et reçoit, suivant l'aptitude de chacun, différentes applications.

L'éloquence parle à la raison et au cœur des hommes. Souvent, par des surprises que l'art seul sait trouver, elle arrache à l'émotion des sentences que la réflexion ne ratifierait pas. Quand la justice n'en souffre point, ces résultats sont les plus beaux triomphes de l'art oratoire.

La poésie, dans ses divers modes, exprime tous les sentiments du cœur humain. Héroïque avec l'épopée, elle chante les origines des peuples et les grands faits de l'histoire; lyrique avec l'ode, elle amplifie les vérités éternelles, et s'élançant vers les cieux, elle semble porter aux pieds de la Divinité l'hommage de nos joies, de nos douleurs et de nos triomphes; plaintive avec l'élégie, elle exhale l'écho des douleurs terrestres et prête à nos tristesses le charme mélodieux du rhythme. La poésie est un instrument accessible à tous les modes. L'harmonie des accords dépend seulement de l'inspiration de l'artiste.

L'art dramatique, à son tour, s'éloignant du domaine purement spéculatif, étudie l'âme aux prises avec la passion. Il se plaît à mon-

trer les émotions, les ressentiments, les joies, les colères de l'homme en lutte avec les accidents ordinaires de la vie. Les vices, les défauts, les travers attirent son regard satirique. Lorsque dans un mot, dans un geste, dans une grimace, il rencontre une occasion de rire, il les note au passage et les retient pour les donner en spectacle. Son succès est complet quand à l'observation satirique du travers, quand au rire se mêle la leçon morale; lorsque, enfin, suivant l'adage classique, il corrige les mœurs en riant, *castigat ridendo mores.*

De toutes ces formes littéraires, j'en détacherai une, la comédie, qui a toujours eu en France le mérite de plaire et de se faire aimer. Le théâtre est vraiment notre divertissement national. Nous laissons aux Anglais les courses équestres, aux Espagnols les jeux sanglants du Cirque : ces spectacles qui charment le petit nombre et non la foule, ne se sont pas acclimatés parmi nous. Ce qui est bien français, c'est le goût du théâtre. Aussi nous a-t-il semblé qu'il n'était point inopportun de jeter un coup d'œil sur la scène française, de compter ses richesses et ses misères, d'examiner surtout quels sont les caractères, les principes et les tendances de la comédie moderne. Pour cette tâche, qui demanderait une main plus sûre, je sollicite d'avance l'indulgence de mon auditoire et je supplie surtout la Société académique de Tarn-et-Garonne, qui m'a fait l'honneur de m'ouvrir ses rangs, de voir dans cet essai un faible témoignage de ma sincère gratitude et de ma respectueuse déférence.

Messieurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que date la mode de médire de son temps. Il y a dix-neuf siècles que le chantre de l'*Art poétique* signalait ce travers comme un des attributs de la vieillesse. Horace dit du vieillard :

> Difficilis, querulus, laudator temporis acti
> Se puero, castigator censorque minorum.

En se perpétuant jusqu'à nous, cette habitude morose n'a rien perdu de sa vivacité. Les hommes, qui supportent si bien qu'on loue leurs œuvres, tolèrent avec plus de complaisance encore qu'on déprécie leur temps, comme si en rabaissant le mérite de l'un on faisait ressortir davantage la valeur des autres. Ces petites machinations, auxquelles la vanité n'est pas toujours étrangère; ces in-

justices devenues banales à force de se répéter, n'ont pas manqué à notre siècle. Que de fois a-t-on dit : « Le goût se perd, les mœurs se dépravent, la société décline ! » En nous restreignant à notre sujet, combien de fois avons-nous entendu répéter ces phrases désespérées : « La littérature se meurt ! La comédie est morte ! »

Ces exclamations, qui affectent la forme d'un arrêt, ont cela de commode qu'elles dispensent les esprits superficiels de réfléchir, d'examiner et de juger. Ce sont des formules toutes faites, mises à la portée des paresseux ou des indifférents. Cependant, lorsque d'un propos en l'air on veut passer à une détermination réfléchie ; lorsqu'on veut sonder le mérite de ces sentences., et que, par suite, on applique son attention aux pièces du procès ; quand, en un mot, on se met à étudier sincèrement, sans parti pris, les productions du théâtre contemporain, on arrive avec étonnement à cette conclusion, qu'à l'exception de Molière et de Beaumarchais, dont la place est marquée à part dans notre panthéon littéraire, nos auteurs comiques ne le cèdent point peut-être à ceux qui les ont précédés sur la scène française.

Cette opinion peut sembler hardie ; elle heurte le sentiment du plus grand nombre : c'est pour cela qu'elle a besoin d'être soutenue par des raisons plus solides et des exemples plus probants.

Avant tout, il faut comparer le milieu dans lequel sont jetés les auteurs, juger la société qu'ils ont été appelés à peindre. Le contraste de deux siècles pourra peut-être expliquer le ton si divers de la muse comique à des périodes différentes.

Au dix-septième siècle, entre la Fronde et la Régence, s'ouvre une ère de paix, d'ordre et d'harmonie qu'il n'est pas donné à tous les âges de voir se reproduire. Instruit au gouvernement personnel par les exemples de Richelieu et de Mazarin, Louis XIV semble imposer à la France la triple étiquette des lois, des mœurs et des formes littéraires. La discipline ne règne pas moins dans les idées que dans les faits. La France entière se règle sur le ton de Saint-Germain et de Versailles. L'âge, le tempérament, les passions du roi créent deux périodes bien distinctes dans le grand règne : la première, qui commence avec Mlle de Lavallière pour finir avec Mlle de Fontanges, est celle qu'on peut appeler la période galante et glorieuse : c'est l'âge qui vit briller Turenne et Colbert ; où l'on jouait *Tartufe* par permission expresse du roi ; où Racine, encore livré à ses har-

diesses profanes, redisait dans des vers inimitables les plaintes d'Hermione et de Phèdre; où la Hollande, la Franche-Comté reconnaissaient l'ascendant des armes françaises.

La seconde période, plus sombre, plus triste, commence avec l'année 1685 pour finir au 1er septembre 1715, jour où le brillant Louis s'en alla, au milieu de l'indifférence, Saint-Simon dit au milieu des malédictions publiques, rejoindre ses aïeux dans les caveaux de Saint-Denis. Ce dernier acte du grand règne est marqué par des faits politiques à jamais regrettables. La révocation de l'édit de Nantes, l'anéantissement des libertés municipales, l'oppression fiscale, l'épuisement du pays, la défaite des armées, tels sont les traits principaux d'une époque où pesa sur les destinées de la France l'influence de Villeroy, de La Chaise, de Mme de Maintenon, en un mot des conseillers passionnés ou incapables : c'est là la période de déclin. A chacun de ces âges correspondent dans la nation des mœurs et des habitudes nouvelles. La France, copiant docilement les goûts de son maître, se montre jeune, intrépide, galante, de 1660 à 1685. On marche à la guerre et à l'amour d'un pas également ferme et résolu. L'héroïsme et la galanterie, associés en une juste mesure, redonnent aux mœurs du temps le ton chevaleresque d'autrefois. Le chevalier se retrouve sous l'habit brodé du courtisan.

A partir de 1685, au contraire, l'horizon s'assombrit. Ce spectacle magnifique perd de son éclat. On obtient moins les faveurs par les bons services que par les bons offices. La cour devient enfin telle que, dans un style sobre, serré, obscur et impitoyable, nous l'a montrée le duc de Saint-Simon.

Molière, écrivant dans la première période du grand règne, protégé par la faveur constante de Louis, sollicité même secrètement à peindre les ridicules de la cour, put choisir à l'aise parmi tous les personnages qui gravitaient, dans les salons de Saint-Germain, autour du Roi-Soleil. Sa verve satirique trouva à s'exercer sans contrainte, et l'on sait l'hécatombe qu'il a faite des beaux esprits précieux et des courtisans ridicules. Ses types, pris non-seulement à la cour mais à la ville, représentent avec une exactitude qu'il est facile de vérifier dans les mémoires contemporains, les mœurs de toutes les classes. Ses gentilshommes, ses grandes dames, ses bourgeois, ses médecins sont, avec une franchise de langage et une sin-

cérité de ton rarement dépassés, les personnages mêmes qui se mouvaient dans la société du dix-septième siècle. Chacun a son accent et rend bien, dans les lignes de sa personne et les traits de sa physionomie, l'un des acteurs de la comédie sociale de l'époque. En outre, comme Molière travaillait dans le domaine de l'abstraction, ses conceptions sont des types éternels. Les noms des personnages de Molière ont acquis droit de cité dans la langue. On dira longtemps un Harpagon, un Tartufe, un Alceste, pour signifier un avare, un hypocrite ou un misanthrope.

Mais autres temps, autres mœurs! La sottise, le vice sont éternels assurément. Ces tristes attributs de la race humaine dureront, hélas! autant qu'elle. Seulement, le principe restant, la modalité change. En d'autres termes, il est permis de dire qu'au dix-neuvième siècle on est autrement sot et vicieux qu'au dix-septième. Le milieu social, si profondément modifié, suffirait seul pour donner aux travers humains un autre aspect, aux produits de l'orgueil ou de la sottise une nouvelle enveloppe.

Combien, en effet, nous ressemblons peu à nos aïeux du dix-septième siècle! Fils d'une époque tourmentée, que l'instabilité lasse sans la satisfaire; issus d'une génération inquiète, dont la condition fut la lutte et la vie un combat; destinés à bâtir sur un fond d'idées encore débattues, nous différons des sereines et placides figures du dix-septième, autant que la tempête diffère du calme, autant que l'action diffère du repos. Jadis l'unité du dogme politique laissait à l'esprit la pleine possession de lui-même et ne lui créait aucune préoccupation extérieure. Non contestée, l'idée monarchique et religieuse formait un horizon bien défini. On n'entrevoyait rien au delà d'un dogme révélé, rien au delà d'un roi, dispensateur suprême des bienfaits et des faveurs. Aujourd'hui, les principes qui font la base des sociétés sont eux-mêmes livrés aux controverses. La divergence des opinions, jadis circonscrite sur le terrain littéraire et philosophique, éclate dans le champ de la politique. La crise sociale, dont la révolution de 1789 marqua le premier symptôme, n'a point encore produit ses derniers effets. Il reste dans les esprits une certaine inquiétude, dans les rangs une certaine confusion. Sous l'action bienfaisante des lois nouvelles, des catégories se sont élevées à l'égalité civile sans s'élever du même coup à l'égalité sociale. Tout en se montrant uniformément soumise au niveau des

lois, la société de nos jours ne renferme pas moins des distinctions, disons des supériorités, qui flattent certains préjugés et désolent certaines convoitises. Les mœurs n'ont pas marché si vite que la législation, en un mot; et malgré bien des efforts, il reste encore des lignes de démarcation, des nuances hiérarchiques entre les divers groupes sociaux.

C'est le trait original de notre siècle, c'est celui qu'avec un bonheur inégal ont essayé de rendre les principaux auteurs du théâtre contemporain. Ne pouvant les nommer tous, nous nous contenterons d'en citer l'élite, convaincu qu'en jugeant les modèles nous jugeons aussi implicitement les imitateurs.

Depuis 1848, époque où paraît définitivement expirer au milieu des agitations politiques le dernier souffle du romantisme, la comédie moderne semble avoir embrassé résolûment le parti de l'observation morale. MM. Francis Ponsard et Emile Augier avaient précédemment rompu, par une initiative hardie, avec la tradition romantique, toute puissante depuis 1828. L'école du bon sens, dont le public les désignait comme les chefs, fut moins une révolution littéraire que la manifestation éloquente de la lassitude causée par les drames chevelus et les héros de cape et d'épée. Une mode s'use vite en France, et l'on ne doit pas s'étonner qu'après vingt ans de succès le public ait senti le besoin de mettre à la réforme les personnages ampoulés du répertoire romantique. Quoique *Lucrèce* ne fût pas le *Cid*, et bien que M. Ponsard ne soit pas Corneille, l'on se surprit à applaudir la première et à vanter le second avec un entrain dont l'indifférence littéraire nous avait depuis quelque temps déshabitués.

M. Emile Augier, venant après *Lucrèce*, débuta par une imitation de l'antique, la *Ciguë*, qui permit aux critiques clairvoyants de prédire une brillante carrière au nouveau poëte. Le *Joueur de flûte*, emprunté à la même source, donna un essor nouveau à la réputation du jeune maître. Mais c'est à partir de *Gabrielle* et surtout du *Gendre de M. Poirier*, que M. Augier s'est attaché à peindre les mœurs de notre société, et que par là il exprime bien les tendances du théâtre contemporain. La poésie dans le mariage, ou plutôt dans le ménage, tel est l'élément nouveau qu'il introduit, avec *Gabrielle*, sur la scène. Quant au *Gendre de M. Poirier*, cet ouvrage, fruit de l'association de deux esprits distingués, s'engage

dans un ordre d'idées qui demande à être défini. — Ici, en effet, se montre l'influence que la littérature d'imagination a exercée de nos jours sur l'art dramatique.

On ne saurait nier que le roman n'ait pris dans la littérature du dix-neuvième siècle une importance exceptionnelle. Ce genre, destiné à scruter plus profondément les replis du cœur humain, à analyser les passions, à développer les sentiments, s'est élevé, grâce au talent des écrivains qui l'ont employé, à une haute fortune littéraire. Le roman, en effet, bien mieux que le théâtre, se prête aux caprices de l'invention. La pensée n'est point gênée ici comme sur la scène par les règles d'une poétique officielle, et les fictions, restreintes ou agrandies, peuvent se développer au gré de l'auteur. La contrainte à laquelle sont obligés de se soumettre en une certaine mesure les dramaturges les plus indisciplinés, fait place à la liberté la plus entière. Plus d'unité de temps ou de lieu ; plus de rencontres forcées entre personnages qui n'ont rien à se dire ; plus de dialogues obligés ; plus de confidences invraisemblables. Dans le roman, l'inventeur groupe les faits, réunit les acteurs, varie la scène selon ses besoins, ou plutôt suivant les besoins de son récit. Il n'est pas surprenant que ces libertés aient attiré l'humeur aventureuse de nos littérateurs. Presque tous ont fait du roman. Excités par l'exemple de Bernardin de Saint-Pierre et de Châteaubriand, encouragés par le succès de *Paul et Virginie* et d'*Atala*, que d'esprits, depuis le commencement du siècle, ont tenté par cette voie l'assaut de la fortune et de la renommée ! que d'intelligences se sont jetées vers les libres horizons de la fantaisie romanesque ! Beaucoup, le plus grand nombre, ont échoué dans l'entreprise. Mais quelques-uns y ont conquis une réputation méritée.

Parmi ces derniers se distingue un écrivain doux, tendre, sympathique, dont la muse n'a jamais dit qu'un refrain, mais qui l'a dit avec un accent particulier, je veux parler de M. Jules Sandeau. Dans *Madeleine*, dans Mlle de *Kérouare*, dans la *Maison de Penarvan*, et bien d'autres compositions populaires, M. Sandeau s'applique surtout à exprimer un contraste. Sentant, comme nous le disions plus haut, que les révolutions en tranchant législativement beaucoup de questions en avaient laissé un plus grand nombre de socialement indécises, Jules Sandeau oppose avec un rare bonheur le gentilhomme au bourgeois, le fils des croisés au fils de 89. Il

accuse avec infiniment d'à-propos un antagonisme d'opinions, de goûts, d'intérêts que, malgré leurs prudentes dispositions, les lois n'ont pu encore concilier.

Ce thème, développé avec une exquise distinction dans les romans de M. Jules Sandeau, était un champ tout nouveau pour la comédie moderne. Mlle *de la Seiglière* marqua d'une date éclatante l'avénement de cette idée au théâtre. Le vieux marquis, pénétré de tous les préjugés de caste, armé de toutes les rancunes contre l'esprit moderne, révélait bien une des faces du redoutable problème social. Dans le *Gendre de M. Poirier*, où nous ramène, après un détour, l'ordre d'idées que nous traitons, M. Sandeau aidant son inexpérience scénique du talent déjà consommé de M. Emile Augier, parvint à donner à sa pensée un relief bien plus accentué. Ici l'intérêt est sans cesse entretenu par le contraste du bonhomme Poirier et de son noble gendre, le marquis de Presle ; mais ce perpétuel antagonisme, quelque exact qu'il soit, fatiguerait bientôt, si les auteurs, par une heureuse inspiration dont la critique leur doit tenir compte, n'eussent placé entre le gendre et le beau-père, entre le noble et le roturier ; un ange de médiation, l'épouse de l'un, la fille de l'autre, Hélène, qui noble par le cœur, plébéienne par la naissance, se pose avec son dévouement entre les deux castes comme le signe de la future réconciliation.

Le *Gendre de M. Poirier* est, en omettant la *Pierre de Touche* dont l'insuccès prouve la faillibilité des meilleurs esprits, le seul ouvrage dramatique que J. Sandeau ait fait en collaboration. Mais, en lui restituant comme de droit Mlle *de la Seiglière*, qui, extrait du roman de ce nom, fut simplement arrangé pour la scène par une main étrangère, on peut dire que dans ces deux compositions l'auteur exprime le côté le plus élevé et le plus caractéristique de la comédie moderne. Il crée un genre en quelque sorte, dont, après lui, plusieurs auteurs, tels que MM. Legouvé, Octave Feuillet et notamment M. Emile Augier, devaient exploiter les diverses ramifications.

La comédie sociale était donc trouvée avec Mlle *de la Seiglière*. Dans le *Mariage d'Olympe*, dans les *Lionnes pauvres*, dans *Ceinture dorée*, dans les *Effrontés*, M. Emile Augier, grâce à la justesse de son observation et à son habileté de main, nous a prouvé tout le parti qu'on pouvait tirer de cette mine féconde. Pour intéresser au

théâtre, il suffit d'être vrai; il suffit de présenter au public, en l'accommodant au cadre de la scène, le reflet de la réalité. Or, quoi de plus tristement vrai dans la société moderne, que le désir insatiable de parvenir, l'orgueil démesuré de paraître? quoi de plus réel que le conflit des ambitions, le choc des haines, la compétition des égoïsmes? Le bourgeois parvenu élevant ses prétentions au niveau des prétentions aristocratiques, est-il moins justiciable de la comédie que le gentilhomme souillant son blason dans des spéculations équivoques? Et puis, entre tous les sujets offerts à l'impitoyable fouet du poëte satirique, s'élèvent les deux grandes préoccupations des temps modernes, l'Argent et la Courtisane.

Il est certain qu'à tous les âges on s'est enquis des moyens de s'enrichir, qu'à toutes les périodes de l'humanité le culte du Veau-d'Or a compté un nombre d'adorateurs plus ou moins discrets. Mais à nulle époque, ces appétits ne se sont montrés avec une ardeur moins déguisée qu'aujourd'hui. L'*obscena pecunia* sollicite toutes les poursuites, excite toutes les convoitises. S'enrichir par tous les moyens et surtout par les moyens rapides, tel est le mobile des ambitions, l'aiguillon des intelligences. D'autre part, la courtisane, symbole attrayant de la vie irrégulière, n'a jamais usurpé dans la société une place plus considérable que de nos jours. La comédie ne pouvait dédaigner ces côtés vraiment saisissants de nos mœurs. Elle s'en est emparée souvent avec bonheur.

Dans l'*Honneur et l'argent*, M. Ponsard, dont le propre est plutôt de formuler en beaux vers les aphorismes de la morale que de créer des horizons nouveaux, a présenté sous une forme poétique la vieille antithèse du bien et de l'utile. La *Bourse* fut la démonstration du même sujet, dégagé davantage de l'abstraction et calqué de plus près sur une des fonctions de l'activité moderne. Mais l'*Honneur et l'argent*, mais la *Bourse*, malgré le talent de versification dont l'auteur fait preuve, ne brillent point par cette rigueur d'observation, cette vivacité de trait, cette originalité saisissante, cette causticité à l'emporte-pièce, et surtout par l'actualité qui éclatent dans *Ceinture dorée*, dans le *Mariage d'Olympe*, dans les *Effrontés*, et généralement dans tout le répertoire d'Emile Augier. Je ne sais si je me trompe, mais si je prends le mot poëte dans son sens étymologique de créateur, l'auteur de la *Ciguë* et de la *Jeunesse* occupera dans la postérité un rang supérieur au chantre de *Lucrèce* et d'*Agnè*

de Méranie. J'ajouterai que si le mérite de la comédie consiste surtout dans la vérité des portraits, Emile Augier maintiendra encore sous ce nouvel aspect sa supériorité. Quand je regarde autour de moi, en effet, je me retrouve bien plutôt le contemporain des Poirier, des Mme Huguet (la *Jeunesse*), des Giboyer (les *Effrontés*), que des George (l'*Honneur et l'argent*) et des Desroche (la *Bourse*).

Ces deux écrivains néanmoins resteront à la tête de la littérature dramatique contemporaine, parce que tous les deux ils ont la qualité qui rend les œuvres durables, je veux dire le style. Certains savent créer une fable, conduire une action, dénouer un imbroglio, esquisser même un caractère, intéresser en somme leur auditoire, conquérir la réputation et la fortune, témoin M. Scribe, et plus près encore de nous M. Léon Laya; mais ces hommes, doués d'adresse autant que de mérite, ne savent pas ou plutôt ne peuvent pas imprimer à leurs conceptions le cachet souverain du style, seul gage de durée pour les travaux de l'esprit. Essayez de faire une citation de ces auteurs, vous arriverez difficilement à trouver un passage où la pensée soit, pour ainsi dire, coulée en bronze. Tout est vague, indécis, indéterminé. La phrase, sans cesse embarrassée dans ces points dont la littérature dramatique abuse tant, laisse l'idée en l'air et la conclusion en suspens. Ce sont des ébauches de style, ce n'est pas le style. Prenez au contraire Molière et Beaumarchais, prenez après eux Ponsard et Emile Augier, et vous trouverez la tirade qui modèle dans le vif de l'alexandrin des pensées ou des sentiments destinés à vivre.

Après MM. Sandeau, Ponsard et Emile Augier, qui ont su, le premier donner un thème nouveau à la comédie moderne, le second revêtir du manteau de la poésie de saines vérités morales, le troisième transporter vivants sur la scène les caractères et les mœurs de notre milieu social, je placerai un esprit délicat qui, proche parent d'Alfred de Musset, n'est devenu, comme ce dernier, auteur dramatique qu'après coup et par aventure. M. Octave Feuillet, à l'exemple du chantre de *Rolla*, écrivit en effet ses *Scènes* et *Comédies* pour le livre et non pour le théâtre. Peut-être est-ce à cette circonstance qui, en dégageant l'auteur des préoccupations de la scène, lui laisse plus de latitude à façonner ses conceptions, qu'on doit le parfum poétique dont sont pénétrés *Dalila*, *Rédemption*, et, dans un autre genre, la *Crise*, la *Fée* et le *Village*. Ce répertoire

touche à deux ordres d'idées. D'une part, Octave Feuillet aborde les horizons rosés de la fantaisie dans *Rédemption* et *Dalila*. Il s'agit en effet ici de la courtisane, de ce type qui, avec l'argent, forme la préoccupation dominante du théâtre moderne. Le poëte met en scène la femme libre. Comédienne sous les traits de Madeleine, princesse sous le masque de Léonora Falconnieri, l'héroïne n'est pas moins dans tous les cas de la famille de celles qui délaissent les austères sentiers du devoir pour les chemins fleuris de la fantaisie. Il met à côté de ces créatures charmantes et perverses des personnages pleins d'une exquise originalité. Ici le violoncelliste Sertorius, la douce Marthe ; en face d'eux, la railleuse figure de Carnioli, le dilettante forcené à la parole sarcastique ; au-dessus d'eux le musicien Roswein, le génie indécis, l'âme inquiète qui, placée entre l'amour et la gloire, succombe avant d'avoir répondu à l'appel de l'une ou de l'autre. Image trop fidèle de notre infirme et fragile nature !

Rédemption, où nous voyons la créature ramenée par l'amour au Créateur, est, comme *Dalila*, d'une école tout opposée au *Village* et à la *Fée*. L'auteur tourne dans ces dernières pièces à l'églogue bourgeoise, presque à la berquinade. Il se plaît à chanter les joies de la vie rurale. Là encore il élève son sujet par la sincérité de son accent et la pénétration de son regard. Sous une apparente naïveté de manière, du reste, M. Feuillet est un roué du métier. L'habileté qu'il a mise jadis à charpenter un drame d'imbroglio, *Echec* et *Mat*, et plus récemment à découper pour la scène son *Roman d'un jeune homme pauvre*, atteste que le comble de l'art consiste précisément à paraître en manquer. Esprit charmant, écrivain agréable, intelligence élevée, et surtout cœur poétique, Octave Feuillet, dont les œuvres plaisent également dans le livre et sur le théâtre, qui a su intéresser à son talent les hommes, et, mieux encore, les femmes, restera comme l'expression exacte du genre tempéré en littérature.

En abordant les noms de MM. Dumas fils et Barrière, il faut bien accuser une décadence de manière, et prononcer le vilain nom de Réalisme. Ce mot, ou plutôt cette chose, est d'origine récente. Jusqu'ici les écrivains et les artistes s'étaient appliqués à interpréter et non à copier servilement la nature dans leurs écrits ou dans leurs tableaux. Le beau ou tout au moins le vrai apparaissaient comme un

but assez noble à leurs recherches. Les admirateurs posthumes de Balzac, sentant le besoin d'étayer leur infirmité sur un nom imposant, inventèrent la noble doctrine du réalisme, dont ils se plurent à faire remonter la responsabilité jusqu'à l'auteur du *Père Goriot*. Les arts et le roman comptèrent des sectateurs du nouveau culte. Le théâtre lui-même ne résista pas à l'audace des novateurs. MM. Alexandre Dumas fils, Barrière, et plus récemment M. Victorien Sardou, ont arboré sur la scène le drapeau que MM. Courbet et Champfleury avaient promené dans les rangs des peintres et des romanciers.

Une doctrine, pour aussi équivoque qu'elle soit, a toujours la chance de conquérir des adeptes quand ceux qui la professent font preuve de talent. Or, cette qualité, il faut le reconnaître, ne manque ni à Alexandre Dumas, ni à Barrière, ni à Victorien Sardou. Ces jeunes et vaillants esprits ne sondent pas précisément le domaine de l'âme; ils n'auscultent pas la constitution morale de l'homme; ils ne fouillent pas dans le marbre de Paros un caractère; mais ils excellent à peindre les excentricités de l'homme physique, à observer les grimaces du masque humain, à recueillir les cris de la bête. Les *Faux-Bonshommes*, le *Demi-Monde*, *Nos Intimes*, s'offrent à nous, non comme les portraits calmes et sévères de nos contemporains, mais comme d'excellentes épreuves photographiques. La conformité matérielle de l'original est implacablement rendue. Mais, ô Van-Dick! ô Léonard! ô Ingres! où sont cette analogie morale, cette ressemblance idéale, cette saillie de l'âme qui font de vos portraits d'immortels poëmes?

Non, non, Messieurs, l'art s'abaisse en se rapprochant trop de la nature physique. L'artiste, pour répondre à sa mission, doit dépasser l'enveloppe charnelle; il doit fouiller les mystères du moi, y rechercher l'étincelle divine que Dieu a mise dans chacun de nous comme une promesse d'immortalité. Callot, Goya me font rire un instant; mais Corrège, mais Raphaël me font rêver : ce qui vaut bien mieux pour l'accomplissement de ma double destinée terrestre et surnaturelle.

En résumé, Messieurs, la littérature dramatique contemporaine, dont je n'ai fait, dans cette incomplète étude, que nommer les principaux représentants, possède une qualité précieuse : elle est bien le reflet de notre société. Dans un milieu où tout, presque tout du

moins est mis en question, elle pose avec une brutale franchise les redoutables problèmes sociaux. C'est une littérature, — passez-moi le mot, — de révolution. Le talent, certes, ne manque pas aux auteurs, et ce qui leur manque moins encore, c'est le tempérament. Mais mêlés eux-mêmes aux controverses contemporaines, sollicités par les tendances contraires, ils expriment par leur indiscipline même, par la confusion de leurs principes, les maux qui travaillent la société.

En opposant le bourgeois au noble, une caste à une autre, MM. Sandeau, Augier, Legouvé, révèlent que l'œuvre de 89 n'est point parachevée, et qu'il reste au sein du dix-neuvième siècle de redoutables antagonismes.

En dévoilant sans ménagement, je dirai sans pudeur, les plaies faites au dogme du devoir par l'argent et par la courtisane, MM. Dumas, Barrière, Sardou accusent les deux causes qui compromettent le plus peut-être les mœurs publiques et privées d'une nation.

En regardant enfin de trop près le côté physique de l'homme et en négligeant le côté moral, ces mêmes écrivains s'engagent sur la pente qui, du réalisme, conduit fatalement au matérialisme.

Sans nier le mérite de nos contemporains, on se sent autorisé à leur crier : *Sursum corda !* élevez vos cœurs ! élevez vos regards ! La matière est faillible et périssable. Abordez courageusement les régions sereines du monde moral. Là, vous travaillerez sur l'airain indestructible ; vous pourrez vous écrier, comme le grand poëte qui m'a fourni une pensée au commencement de cette étude, et qui m'inspire encore en finissant :

> Exegi monumentum ære perennius,
>
> . . . . . .
>
> Non omnis moriar, multaque pars mei
> Vitabit libitinam (1).

Sur cette seule base, en effet, s'élèvent les édifices qui durent et se fondent les réputations qui ne passent pas.

Emile Vaïsse.

(1) Hor., *Odes*, lib. III, 30.

ENSEIGNEMENT.

—

Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de Toulouse par M. H. Reynald, chargé de l'enseignement littéraire dans la section des sciences.

JEUNES ÉLÈVES,

Après une année consacrée au travail, vous allez recevoir la récompense de vos efforts et prendre un peu de repos. Jouissez-en comme d'un bien légitimement acquis. Le loisir, d'ailleurs, n'est pas l'oisiveté, et l'esprit qui se recueille, ramené en lui-même, féconde par la méditation les germes qu'il a reçus; les grains de blé ont besoin de dormir quelque temps dans les sillons, avant de se relever en épis qui dorent la plaine. Reposez-vous donc, pour revenir bientôt avec plus d'ardeur et de maturité à ces études, un moment interrompues, jamais abandonnées. Il en est une que je voudrais vous recommander plus particulièrement aujourd'hui, c'est l'étude de la langue française. Je crains qu'elle ne tienne pas toujours dans vos préoccupations habituelles la place à laquelle elle doit prétendre. Non que je veuille vous accuser d'un dédain que nos mœurs ne tolèrent plus; s'il a jamais été de mode d'affecter l'ignorance des règles du langage, les temps sont bien changés; les gentilshommes ne se croient plus dispensés de savoir écrire, et vous rougiriez tous d'altérer sciemment le sens ou la forme d'un mot, la construction d'une phrase.

Tout le monde aujourd'hui reconnaît la nécessité *de parler et d'écrire correctement*, comme le dit la grammaire,

> La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois
> Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

Vous êtes seulement, sur cette obligation, dans une sécurité que je voudrais essayer de troubler un peu. La langue française, vous ne le soupçonnez peut-être pas, est celle qui présente les plus grandes difficultés. Malheureusement habitués à la parler dès l'enfance, vous la traitez avec une familiarité qui n'est sans péril ni pour elle ni pour vous. Vous croyez connaître un mot, parce que vous vous en êtes souvent servi, et vous l'employez de confiance sans en avoir étudié ni le sens ni peut-être l'orthographe. Erreur d'autant plus funeste que, n'étant retenus par aucun scrupule, vous risquez fort, pour vous être trompés une fois, de vous tromper toujours. Ce danger s'aggrave d'ailleurs pour vous d'une difficulté particulière au Midi de la France. Dans nos provinces a fleuri jadis une langue qui n'était pas sans gloire, quand la Provence, l'Italie, l'Angleterre même répétaient avec admiration les chants de nos troubadours. Réduite aujourd'hui à n'être plus qu'un idiome grossier, cette langue dégénérée subsiste toujours cependant auprès du français en ennemie vaincue mais redoutable. Apprises en même temps, mêlées sans cesse par l'usage, ces deux langues sont trop souvent rapprochées pour ne pas se confondre quelquefois, et, continuellement altérée par des phrases vicieuses, des expressions barbares, la langue française a quelque peine à repousser

> Ces *monstres* qu'en son sein elle n'a point portés.

Il y a là un danger permanent d'invasion contre lequel nous devons toujours être en garde. Le patois tend à disparaître; tâchons qu'il ne se retrouve pas dans le français.

Défiez-vous donc de vous-mêmes le plus qu'il vous sera possible. Savoir qu'on ne sait rien, est, dit-on, le commencement de la sagesse, vous ne sauriez être trop sages. Ne rougissez, contre l'ignorance, d'aucune précaution, si humble qu'elle vous paraisse. Vous vous êtes sans doute égayés plus d'une fois aux dépens du bourgeois gentilhomme de Molière, quand, après avoir entendu l'énumération de toutes les sciences que veut lui enseigner son maître de philosophie, logique, morale, physique, etc., M. Jourdain se décide à apprendre l'orthographe. Eh bien, il ne faudrait pas trop rire de M. Jourdain : quand on ne sait pas l'orthographe, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de l'apprendre.

L'étude des mots n'est pas aussi ingrate que vous pourriez le supposer. Dans une langue comme la nôtre qui, recherchant par-dessus tout la précision et la clarté, attache à chaque terme un sens parfaitement déterminé, il n'y a pas pour l'intelligence d'exercice plus salutaire : examiner les mots en eux-mêmes, se rendre un compte exact des idées qu'ils représentent, remonter, quand on le peut, à l'origine de ceux que nous ont légués Rome ou la Grèce, suivre la filiation de tous les mots d'une même famille, et marquer les rapports qui les unissent en même temps que les nuances qui les séparent, n'est-ce pas discipliner sa pensée, lui imposer l'habitude de ne concevoir que des idées nettes, obtenir enfin que la parole soit toujours précédée par la réflexion ? Croyez-moi, ce n'est pas un médiocre avantage que de savoir ce qu'on va dire et même ce qu'on a dit.

Les mots ont aussi leur histoire qui renferme souvent de précieuses leçons. Lorsque chez un peuple, le mot qui distinguait la valeur militaire ne sert plus qu'à louer le talent d'un artiste, ce changement est l'indice d'une révolution morale que le philosophe a le droit de signaler. Souvent un mot qui disparaît, c'est un abus qui s'en va ; un mot nouveau, au contraire, annonce l'avénement d'une idée nouvelle. L'homme héroïque qui a créé le mot *patriotisme* méritait bien de donner l'indépendance à son pays ; et quand Beaumarchais, insulté par le président du parlement, pour demander vengeance de cet affront, s'appuie de son titre de *citoyen*, l'apparition de ce mot si longtemps oublié ne vous dit-elle pas que la Révolution française n'est pas loin.

Les destinées des langues sont étroitement liées à celles des nations. Elles marquent la naissance de chaque peuple et reproduisent dans leurs transformations successives toutes les vicissitudes de son histoire. La France ne date pas de l'invasion de Clovis, mais du serment de Charles le Chauve, c'est-à-dire du jour où, en face de l'Allemagne, elle parla une langue nouvelle qui la séparait de la grande famille germanique. Et, depuis cette époque, la physionomie de chaque siècle ne se réfléchit-elle pas dans cette langue, se dégageant lentement des débris du latin, comme la France avait peine à sortir de l'empire romain ? D'une simplicité un peu rude, mais énergique, pour chanter les exploits des chevaliers, elle reproduit tour à tour dans les romans allégoriques les subtilités de la scolastique, et dans les contes la naïveté un peu triviale et la verve piquante de l'esprit gaulois. Un moment menacée d'être submergée sous les flots d'une invasion pédantesque, elle garde au seizième siècle une allure libre et indécise, tandis que la France, entraînée en sens divers, se cherche pour ainsi dire elle-même, et laisse flotter un peu au hasard son langage comme sa pensée.

Parvenue, sous Louis XIV, à ce point de perfection qui est, dans l'art, comme la maturité dans la nature, se développant avec une dignité et une magnificence sans égale, elle devient légère, courte, armée en guerre avec Voltaire et Montesquieu, et se prête, non sans répugnance, aux éloquentes déclamations de Rousseau. Aujourd'hui même, envahie de toutes parts par des mots empruntés soit aux sciences spéciales, soit aux nations étrangères, la langue française n'offre-t-elle pas une image exacte de cette société composée d'éléments divers, qui n'est étrangère à rien, cherche à relier entre elles toutes les sciences, à rapprocher tous les peuples, et présente tous les caractères d'une époque de transition? Cependant, au milieu de ces variations, qui ne reconnaît dans la marche méthodique de notre langue, dans son amour de la clarté et dans sa régularité inflexible, la puissante unité de l'esprit français, imposant au langage ses habitudes de netteté et de précision, poussant le goût de l'ordre jusqu'à la défiance de la liberté, ennemi surtout de l'exagération, et voulant dire les grandes choses, comme on sait les faire dans notre pays, naturellement?

Vous le voyez, jeunes élèves, nous ne séparons pas le corps de l'âme, l'étude des mots de celle des pensées. Pour nous, apprendre une langue, c'est observer le génie même d'un peuple, approfondir les idées qu'il a mises en lumière, s'approprier l'œuvre d'une longue suite de générations. » J'ai trois âmes, disait avec raison le vieil Ennius, car je sais trois langues » : c'est donc votre âme même qui doit se former et s'agrandir au spectacle de la France, telle qu'elle s'est peinte dans sa langue et dans sa littérature. Votre patrie sera en effet pour vous le plus salutaire et le plus fécond des enseignements. Fille de l'antiquité, elle a de bonne heure ambitionné la double gloire des armes et des lettres, et la renommée de son génie n'a pas tardé à s'étendre plus loin que sa puissance. Au moyen âge, la France était encore resserrée dans des limites bien étroites, et déja sa voix était, dans les occasions solennelles, la voix même de l'Europe. C'est un Français qui, à Clermont, décida par son éloquence la première croisade ; c'est entre deux Français, Abélard et saint Bernard, que fut agité le plus grand problème de la scolastique. L'autorité des universités françaises était invoquée dans les débats les plus importants, et papes ou souverains, il n'est personne qui n'ambitionnât leur suffrage. Ces souvenirs doivent vous être chers, car dès cette époque la gloire de Toulouse avait commencé. Son Université déjà florissante était une des plus célèbres par le nombre de ses élèves et l'éclat de son enseignement. Notre ville a de bonne heure donné à la science des apôtres et des martyrs.

Ce dévouement aux études élevées ne pouvait pas demeurer stérile.

Aussi, à peine entrée en commerce avec l'antiquité par la Renaissance, notre littérature ne cesse plus de produire des écrivains de génie, jusqu'à ce que, par un effort continu de plusieurs générations, elle arrive enfin à cette merveilleuse époque qui s'appelle le siècle de Louis XIV. Mise alors en pleine possession d'elle-même par le génie de Richelieu et de Louis le Grand, la France joint au sentiment de son unité morale la conscience de l'admiration qu'elle inspire à toute l'Europe. Des idées, à la fois simples et grandes, une langue nourrie de la moelle de l'antiquité et tempérée par la sobriété de l'esprit français, tel est le fond de cette littérature qui, associée à l'éclat d'un grand règne, reproduit dans une majesté pleine d'harmonie les pompes d'une monarchie victorieuse et les grâces de la société la plus polie de l'univers. Dans cette période, qui de Corneille et Descartes se prolonge jusqu'à La Bruyère et Massillon, aucun genre de gloire ne manque à la France. Contemporains des Condé et des Turenne, les Pascal, les Racine, les Bossuet forment un illustre cortége à cet heureux monarque, qui prend le soleil pour emblème, comprenant que la double couronne placée sur son front par le génie des arts et le génie de la victoire efface la splendeur de toutes les autres, comme le soleil éteint de sa lumière la clarté des étoiles.

La nature parut alors se reposer. *Tout a été dit*, s'écriait La Bruyère avec un désespoir d'ailleurs peu sincère, car il place ces mots à la première page de son livre, qu'il composait sans doute parce qu'il croyait qu'il y avait encore quelque chose à dire. Le dix-huitième siècle en effet ne fut pas réduit au silence. Voltaire, Montesquieu, Rousseau et Buffon agrandirent encore le patrimoine littéraire de la France, et ils n'ont pas enlevé toutes les couronnes à leurs successeurs. Ce siècle est à peine à la moitié de sa course, et pourtant que de noms n'aurait-il pas à citer depuis Châteaubriand et Mme de Staël jusqu'à Victor Hugo et Lamartine. Philosophie, histoire, peinture de la nature, analyse des passions, notre époque a tout approfondi, tout renouvelé, et de cette société fatiguée, la poésie lyrique s'est élancée vers le ciel plus éclatante et plus émue que jamais.

Savez-vous pourquoi, jeunes élèves, seule de toutes les nations de l'Europe, la France compte quatre grands siècles de littérature, et renouvelle toujours, sans les épuiser, les richesses de son génie? C'est qu'occupée sans cesse de grandes pensées, elle songe moins à elle-même qu'à l'intérêt général de la civilisation, et les causes qu'elle défend ne l'intéressent jamais seule. Quand Montaigne et Rabelais, secouant le joug de la scolastique, demandent qu'on revienne à la nature et opposent à des idées fausses un doute qui n'est que le commencement de la sagesse, ne sont-ils pas les interprètes du sentiment de toute l'Europe?

Au dix-septième siècle, ce caractère éclate avec la même grandeur dans Descartes qui affirme les droits de la raison, et dans Bossuet, le dernier des Pères de l'Eglise, aussi éloquent champion du catholicisme que ferme défenseur des libertés gallicanes. Les héros de Corneille et de Racine, les personnages même de Molière sont-ils des Français? Non, certes! ils n'appartiennent à aucun pays, à aucune époque particulière; ce sont des types éternels, empruntés aux passions avec leurs caractères les plus généraux, également chers à l'admiration de toutes les nations et de toutes les époques, car ils représentent l'homme même. Les écrivains du dix-huitième siècle, quand ils rêvaient pour la société des formes et des lois nouvelles, ne pensaient pas seulement à la France; ils s'étaient donné pour mission de retrouver les titres du genre humain, et la révolution préparée par leurs œuvres a également prétendu à la gloire d'affranchir, non la France, mais l'humanité. Aussi, de même que, parmi les souverains, le grand roi c'était Louis XIV, dans toute l'Europe, la révolution, qu'on la maudisse ou qu'on la glorifie, c'est la révolution française.

Ainsi s'explique non-seulement la fécondité de notre littérature, mais son influence partout également reconnue. La langue française a été de tout temps, après la décadence du latin, le langue universelle. Dès le treizième siècle, un célèbre italien, Brunetto Latini, le précepteur de Dante, composait son *Trésor de sapience* en notre langue, *parce que*, disait-il, *la parleure en est la plus délitable.* Il y a cent ans environ, une Académie choisissait pour sujet de concours la question suivante : *de l'Universalité de la langue française.* C'était l'Académie de Berlin, et nous devons presque regretter que le prix ait été remporté par un Français, le spirituel Rivarol. Enfin, dans notre siècle, un des plus ardents adversaires de la France nouvelle, Joseph de Maistre, a emprunté notre langue pour nous attaquer, rendant ainsi un hommage involontaire à la puissance qu'il voulait combattre.

Nous éprouvons toujours, jeunes élèves, un vif plaisir à vous rappeler la grandeur de la France; vous montrer les richesses de l'héritage que vous êtes destinés à recueillir, n'est-ce pas exciter dans vos cœurs l'ardeur de bien faire? Montesquieu remerciait Dieu tous les jours de l'avoir fait naître homme et français; vous êtes plus heureux que lui; les réformes que ce grand homme avait à peine osé réclamer, sont aujourd'hui réalisées. Avec 1789, sont tombées les barrières qui auraient pu vous arrêter : toutes les espérances vous sont permises, et les plus hautes sont celles qui conviennent le mieux à la jeunesse, car elle porte en elle une grâce qui excuse toutes les témérités; c'est le charme de votre âge;

Sa bienvenue au jour *lui* rit dans tous les yeux,

et chacun vous désire le bonheur qu'il a pu jadis rêver pour lui-même. Mais quelles que puissent être vos prétentions, ne séparez jamais dans vos calculs le progrès de la peine. Prenez pour emblèmes des victoires de la vie ces couronnes destinées à récompenser le travail et la persévérance, ou plutôt jetez les yeux sur les hommes qui nous prêtent leur concours pour augmenter la solennité de cette fête. En l'absence si regrettée du digne chef de notre Académie, c'est le premier magistrat du département qui a voulu présider cette fête de la jeunesse ; autour de lui se presse tout ce que cette cité possède de plus considérable : savants éclairés, administrateurs dévoués, magistrats intègres et éloquents, tous sont venus pour saluer en vous le printemps de l'année, et accueillir la France de demain Ils vous montreront par leur exemple que la fortune choisit plus souvent qu'elle ne prend au hasard ; ils vous apprendront surtout comment on l'oblige à choisir. Convaincus que la première nécessité de la vie est le travail, entrez avec confiance dans la carrière. Je ne vous garantis pas le succès; l'homme est exposé à bien des hasards, et naguère vous avez avez vous-mêmes vu de bien près quels coups terribles peuvent briser la vie la mieux remplie, anéantir les plus légitimes espérances. Mais vous aurez fait votre devoir; et, pour l'homme sur la terre, c'est avoir accompli sa destinée.

Discours de M. Boselli, préfet du département.

Jeunes élèves,

Je viens présider cette cérémonie en vertu de la délégation bienveillante de M. le Ministre de l'instruction publique; il a voulu choisir sans doute celui qui vous portait le plus d'affection, celui qui portait le plus d'intérêt à ce Lycée dont les murs vont bientôt s'agrandir, s'embellir, pour vous recevoir plus nombreux encore. (1).

Vous aviez l'habitude d'entendre la parole éloquente du Recteur de notre Académie; je ne pourrais vous la faire oublier, je viens seulement vous apporter quelques conseils d'ami. N'attendez pas de moi des compliments; on donne des conseils au départ, la louange au retour,

(1) La ville vient d'acquérir, pour l'adjoindre au Lycée, le grand hôtel *Ménard*, qui confine le Lycée et la caserne des *Jacobins*. (*Le Directeur de la* Revue.)

s'il y a lieu, et vous commencez votre voyage. Parlons un peu de votre avenir, source inépuisable de vos rêves, objet constant de nos préoccupations.

Dans le monde où vous allez entrer, vous entendrez souvent les louanges du passé, vous les avez trouvées aussi dans les auteurs qui sont entre vos mains, je viens vous demander, moi, d'aimer le présent et d'avoir confiance dans l'avenir.

Il ne manque pas d'esprits chagrins qui, après avoir poursuivi le succès, désertent la lutte, et obéissant à l'instinct de celui qui a éprouvé un échec, cherchent, pour le rendre moins pénible, à le faire partager : ce sont eux qui propagent le découragement, ce sont eux qui, comme les fuyards criant dans une déroute que tout est perdu, s'en vont annonçant partout la décadence de l'humanité : « La poésie est morte, disent-ils, les dieux s'en vont ! »

N'en croyez rien, jeunes élèves. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on fait aux dépens des contemporains l'éloge du passé ; un de vos poëtes préférés disait, il y a dix-huit siècles :

> Ætas parentum pejor avis tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem.

Le passé ! il a toujours eu ses admirateurs, tous ceux d'abord qui ont quitté depuis longtemps les rivages de la jeunesse, tous les vaincus, tous les blessés de la vie publique et privée. Il ne peut d'ailleurs abuser du culte qu'on lui rend ; divinité muette et insensible, s'il ne protége pas beaucoup ses adorateurs, ils n'ont pas à compter avec lui ; il n'exige d'eux ni la sincérité dans les hommages ni la fidélité dans les épreuves.

Reconnaissons enfin que le passé a ce charme d'ensemble et d'harmonie de toutes les choses vues à distance, dont les détails disparaissent, dont les grands traits seuls subsistent. Ceux-là me comprendront qui ont étudié l'histoire, non pas seulement dans ses graves et solennels récits, mais dans les chroniques, les mémoires où l'on trouve la vie réelle avec ses vulgarités nécessaires. Que de fois alors on regrette les chères idoles dont on voit la taille diminuer, la poésie disparaître à mesure qu'on écarte d'une main curieuse les voiles où le temps les a cachées.

Il y a soixante-dix ans environ, une grande révolution a partagé en deux l'histoire de France. Il n'est guère de souvenirs qui remontent au delà dans notre pays, excepté chez les classes lettrées, et l'on peut dire que pour l'ensemble de la nation, non-seulement l'histoire, mais la

légende même s'arrête aux grandes guerres de la république et du premier empire. Vous êtes de ce côté-ci de la révolution : la génération à laquelle vous appartenez a depuis longtemps abjuré ce dieu à double visage de l'antiquité qui regardait à la fois le passé et l'avenir. Oui, vous appartenez au monde nouveau et Dieu vous garde de vous en plaindre. Vous y trouverez la grandeur et la gloire, vous y trouverez la fortune, le succès sous mille formes diverses, et la part de bonheur que la Providence concède à l'homme en ce monde.

Faut-il vous rappeler les merveilles de notre époque? Dans les lettres, dans les arts, le talent à tous les degrés, souvent le génie; les triomphes répétés de maîtres illustres déjà, que la foule applaudit et que l'Empire honore des distinctions les plus hautes, à l'égal de ses plus grands, de ses plus éprouvés serviteurs dans la politique ou dans la guerre. Faut-il vous rappeler les sciences prodiguant les découvertes et les offrant à tous; le commerce ne connaissant plus d'autres limites que celles du monde; l'industrie arrivant de progrès en progrès jusqu'à la grandeur?

Il semble enfin qu'un nouveau jour rayonne aujourd'hui sur la vie des peuples, que cette vie soit pour tous plus douce, plus facile ; on y sent mieux la sûreté du bonheur et des intérêts de tous.

C'est là le présent : et le souverain qui gouverne aujourd'hui la France n'aura pas laissé passer une idée utile sans l'appliquer; un progrès possible sans le réaliser; un succès, une gloire, une grandeur sans la donner à notre pays.

Dans nos villes et dans nos campagnes, quand notre drapeau, porté par de valeureux soldats, passe devant la foule, elle le suit curieuse et charmée. Faites comme elle, jeunes élèves ; ce drapeau, c'est celui de la France nouvelle ; honorez les souvenirs de la France d'autrefois, de celle de nos pères. Ils ont creusé un large sillon où vous trouverez, à chaque pas, des restes dignes de vos respects ; mais ils ont suivi leur voie et, qu'on ne l'oublie pas, ce n'était pas la voie de ceux qui les avaient précédés. Suivez la vôtre aujourd'hui fermement, virilement et prenez le chemin qui conduit à l'avenir ; soyez les acteurs, non pas les spectateurs, des grandes choses qui doivent s'accomplir : c'est là qu'est le devoir ; c'est là qu'est l'emploi, le développement de toutes les facultés que Dieu vous a données ; c'est là aussi que vous trouverez la poésie.

C'est qu'il y a deux poésies, celle que l'on écrit et celle que l'on fait. Dieu me garde d'amoindrir ceux qui parlent le magnifique langage des vers, ceux qui abandonnent aux rois la couronne d'or et portent la couronne de lumière, ainsi que l'a dit un de nos poëtes. Mais le génie de l'homme se repose et ne se révèle que par intervalles : il n'a écrit

l'Iliade qu'une fois. Nous attendrons les chantres à venir, et quels poëmes nous leur préparons !

Il y a des gens qui ont vu trois grandes nations se prendre corps à corps, pendant deux ans, au milieu des neiges de la Crimée, qui ont vu nos bataillons heurter et se faire ouvrir les portes si longtemps closes de l'empire chinois, qui les ont vus conquérir en quelques semaines la moitié de l'Italie, et qui n'ont pas voulu voir que nos soldats portaient avec eux la poésie dans tous les plis de leurs manteaux. Pour eux, la poésie est seulement dans ces luttes antiques où quelques poignées d'hommes combattaient pour des intérêts de bourgades voisines et rivales, tandis que nous portons jusqu'au bout du monde, avec la civilisation chrétienne, les symboles de notre force et de notre honneur, abritant la justice et le droit.

Et, pour parler aussi des travaux de la paix, quand la pensée parcourra sur un fil étroit le tour du monde en quelques secondes, n'y aura-t-il là aucune poésie; n'est-elle pas déjà dans la rapidité que la vapeur prête à nos guerres, à nos entreprises, même à nos plaisirs ?

Je vous disais tout à l'heure et je ne veux pas nier tout ce que le temps et la distance ajoutent à la poésie; elle est mal à l'aise dans les détails de la vie privée, elle redoute la curiosité inquiète, souvent mal-veillante des contemporains ; *Major e longinquo reverentia;* mais un jour viendra, cet avenir qui donne la dernière consécration à tout ce qui fu grand et beau dans ce monde; et il répandra la poésie à pleines mains sur la merveilleuse fortune de l'Empereur et de la belle souveraine qu partage son trône.

Jeunes élèves, vous avez la plus belle patrie qui soit au monde. Depuis les plages verdoyantes de la Manche jusqu'à nos contrées qu'éclaire que réchauffe le soleil de Rome et d'Athènes, la France produit ave abondance tout ce qui captive les yeux, tout ce qui charme les sens Elle produit des hommes qui enseignent l'univers dans les arts, dan les sciences, dans les lettres, dans la guerre. Le nom de notre nation sous Napoléon III, est une protection et un honneur. Les peuples étrangers nous aiment ou nous envient, mais tous nous respectent. Leur souverains, leurs plus illustres citoyens accourent à l'envi, après le combats, admirer chez nous les merveilles de la paix ; et l'on viendra vous dire : la poésie est morte, les dieux s'en vont !

Vous répondrez, en plaçant la main sur vos jeunes cœurs pleins de nobles aspirations et de dévouements près d'éclore, vous répondrez : « Non, les dieux ne sont pas partis ! »

Discours prononcé par M. Ozenne, adjoint au Maire, à la distribution des prix aux élèves des Ecoles communales.

Mes jeunes amis,

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte une fois encore de me trouver au milieu de vous en présence de vos familles justement fières de vos succès, si désireuses d'entendre proclamer vos noms parmi les vainqueurs. Disposé à vous adresser des avis si bien accueillis les années précédentes, je puis craindre l'écueil de l'orateur qui, en se répétant, fatigue son auditoire; mais ayez patience et courage, je vous récompenserai de votre attention en tâchant d'être bref. Je n'ai pas peut-être l'autorité suffisante pour vous donner des conseils précieux; mais je considère comme une obligation pour les hommes qui ont l'expérience de la vie, de vous parler, dans les occasions solennelles, de morale, de sagesse et de raison.

Assez de paroles frivoles, inutiles ou dangereuses ont frappé vos oreilles et bien souvent vous ont enlevé ce parfum d'innocence et de vertu qui fait briller sur vos fronts l'auréole de la divinité, dont vous êtes le plus gracieux ouvrage. Soyez toujours attentifs aux bons exemples et aux leçons que vous recevez; fortifiez votre esprit et votre cœur par des lectures saines et bien choisies; repoussez loin de vous tout mauvais livre qui, sous une apparence trompeuse, flatterait, en les éveillant, quelques-uns de ces goûts et de ces instincts mauvais qui sommeillent en nous; prenez pour guide votre conscience, et méfiez-vous de ces faux amis qui vous apportent le trouble et la rougeur au front.

Quelques-uns de vous, par leur âge et le degré de leur instruction, vont quitter les bancs de nos écoles; je voudrais m'adresser plus particulièrement à eux et leur dire un des grands sujets de préoccupation et de souci que leur avenir fait naître en mon esprit.

Un des malheurs de notre temps c'est l'éloignement que chacun éprouve pour le métier de son père, ce sont ces idées de funeste ambition que trop souvent vos parents eux-mêmes font naître en vous et qui vous portent à franchir le cercle tracé par la Providence à votre destinée.

En vivant sous leurs yeux et dans leur atelier, vous feriez plus vite l'apprentissage d'une profession qui vous serait enseignée avec patience et tendresse, au lieu de l'être avec indifférence par des étrangers. Ce que l'homme y puiserait en modestie et en simplicité, ce que la famille y trouverait de jouissance et de bonheur, ce que la société y gagnerait sous le rapport du bien-être et des bonnes mœurs est incalculable.

Laissez-moi donc recommander à vos parents encore plus qu'à vous-mêmes d'apporter toute leur attention et toute leur prudence à vous guider dans le choix d'un état. Qu'ils se gardent ainsi que vous de se laisser séduire par la pompe de certains mots et l'éclat de certaines professions.

Toulouse a raison d'être fière de l'esprit de ses habitants, mais cette supériorité d'intelligence peut souvent être un écueil pour bien des familles. C'est un abîme caché sous les fleurs.

J'aime et j'admire cet empressement de la jeunesse à se rendre en foule à notre Ecole des arts. Les leçons qu'elle y reçoit, données par les hommes distingués qui la dirigent, sont un sujet de joie et d'orgueil pour tous; mais je voudrais, pour que l'œuvre fût complète, pouvoir lire sur le fronton de l'édifice ce titre que j'ambitionne pour elle :

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS.

Je suis amené à ce courant de réflexions, parce que je serais heureux de voir vos premiers pas dans la vie recevoir cette direction sage et sérieuse qui a quelquefois manqué à beaucoup de vos aînés.

Il est des entraînements dont je voudrais vous garantir.

L'art que j'admire doit avoir ses disciples fervents et convaincus ; il donne aux empires ce cachet de magnificence qui fait la gloire des nations. Il n'y a pas eu de grand siècle dans l'histoire du monde sans que l'éclat n'en rayonnât autant par la plume et le pinceau, que par l'épée des conquérants.

Ayons donc le culte du beau, qui est, comme on l'a si bien dit, la splendeur du vrai Admirons Phidias et Praxitèle, ainsi que Raphaël et Michel-Ange; mais ne faisons pas de rêves impossibles et rappelons-nous combien de malheureux sont restés sur les marches du temple sans pouvoir pénétrer dans le sanctuaire.

Que de stérilité dans le champ préparé ! que de regrets et que de larmes pour avoir poursuivi des chimères !

L'art, c'est le ciel de la vie : il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Peut-être trouvera-t-on étrange que je professe ici une pareille doctrine. Je répondrai qu'il est du devoir des hommes qui ont le périlleux honneur de parler à leurs concitoyens, de faire entendre quelques-unes de ces vérités qu'ils croient utile de répandre. D'ailleurs, qui sait si, parmi vous, il n'en est pas plusieurs qui, grâce à ces études humblement commencées ici, et continuées plus tard avec courage, ne deviendront pas vainqueurs à leur tour dans les luttes de l'industrie et ne feront pas

ainsi un jour l'honneur de leur pays, en contribuant à la gloire de la France par les travaux de la paix comme d'autres par ceux de la guerre. La France est grande par ses soldats, elle est en voie de le devenir par ses ouvriers. L'industrie est une puissance tout aussi bien que les armes, elle est une des forces vives des nations.

Que ceux donc qui comme vous travaillent dans l'atelier, ne négligent rien de ce qui peut les rendre forts; qu'ils persévèrent en même temps dans des habitudes de tempérance, de bon ordre et d'humanité, et ils auront bien mérité de leurs familles et de leur patrie. Car, ne nous le dissimulons pas, nous avons beaucoup d'artistes et pas assez d'artisans, et une société serait bien près de sa ruine si elle ne comptait que des poëtes, des peintres, des sculpteurs et des musiciens.

Ne croyez pas cependant que je veuille arrêter l'essor de ces esprits ardents que je salue au passage; seulement, je voudrais calmer cette fièvre enivrante qui nous fait oublier que le génie n'est pas accordé à tout le monde et que le soleil, vu de trop près, nous aveugle en nous éblouissant.

Aimez Dieu, la France et l'Empereur, demandez au travail le pain et la joie de chaque jour, et quelque modeste que soit la carrière à parcourir, il en rejaillira toujours sur vous assez d'éclat si vous prenez pour guide la vertu et le devoir.

Je me suis laissé entraîner par mon sujet et j'ai peut-être dépassé les limites que je m'étais tracées, mais pourrais-je oublier vos instituteurs?

Je ne saurais payer un trop large tribut de louanges au zèle qu'ils déploient et à leur infatigable dévouement. Je sais bien que nous sommes d'un pays où ce mérite n'est pas rare, et que les hommes grandissent et s'élèvent à la hauteur du mandat qu'ils acceptent.

Ce sont ces hommes modestes qui préparent l'avenir, ce grand mystère des destinées humaines, et leur principale récompense est dans l'estime publique, dont je suis heureux d'être l'interprète.

Je rends donc justice à tous vos maîtres; mais qu'il me soit permis de faire une part spéciale pour la directrice de l'école des filles. Je ne serai que l'écho affaibli des sentiments de toutes les mères en payant un juste tribut d'hommages à Mme Bélard qui a trouvé le secret d'élargir son cœur pour qu'une tendresse infinie pût y contenir.

Qu'il me soit permis de dire un dernier mot en faveur de celui que j'appellerai le vétéran de nos écoles; malgré sa verte vieillesse, l'âge de la retraite a sonné pour lui Que nos regrets et la reconnaissance des nombreux élèves qu'il a formés, soient pour M. Labéda la juste récompense des longs et utiles services qu'il a rendus dans l'enseignement public.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 12 juin 1862 : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. Joly met sous les yeux de l'Académie un œuf de poule monstrueux, qui lui a été adressé par M. E. de Massio, docteur-médecin à Trèbes (Aude). Cet œuf singulier se compose de deux coques de grosseur à peu près égale, à demi solidifiées et réunies entre elles par un tube de communication de 1 centimètre de longueur sur un diamètre de 6 millimètres environ. L'une de ces coques enveloppait le jaune, entouré lui-même d'une petite quantité d'albumen (*blanc de l'œuf*). L'autre renfermait uniquement de l'albumen, sans aucune trace de vitellus (jaune).

M. Joly cherche à expliquer le mode de production de cet œuf, double en apparence, simple en réalité. Il remercie M. le docteur E. de Massio d'avoir bien voulu enrichir de ce curieux échantillon les collections zoologiques de la Faculté des Sciences de Toulouse.

M. Gaussail donne lecture d'un mémoire faisant suite à ses études sur les travaux de François Bayle, dont il a déjà fait connaître le vaste enseignement.

Dans la partie des *Institutions* qui fait l'objet de cette nouvelle étude, Bayle décrit les phénomènes de la génération.

M. Gaussail cite de nombreux passages qui prouvent que les descriptions de cet auteur laissent peu de chose à désirer, malgré le progrès fait par la science depuis l'époque déjà éloignée où ces *Institutions* ont été publiées.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain VITRY.

Séance du 19 juin : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

Lagarde, conducteur des ponts et chaussées et entrepreneur de tra-
publics, adresse une lettre de laquelle il résulterait que les fossiles
ıt motivé la médaille d'argent décernée par l'Académie, ont été
llis par les ouvriers employés par lui à Pinsaguel; qu'il les a fait
ıorter à son domicile où M. Farenc les avait pris pour les présenter
m de M. Lagarde.
conséquence de cette lettre, M. le Secrétaire perpétuel est invité à
connaître au réclamant que la question soulevée par lui est toute
ınelle; que l'Académie ne peut et doit récompenser que ceux qui
lressent les communications; enfin qu'elle n'a pas qualité pour
·cher les abus de confiance qui pourraient être commis à ce sujet.
dre du jour indique la nomination des membres du bureau et des
issions pour l'année 1863. Le scrutin, fait conformément à l'art. 17
atuts et des règlements, a donné successivement les résultats sui-
:
sident, M. Gatien-Arnoult.
ecteur, M. Barry.
rétaire adjoint, M. Clos.
ıité d'impression : MM. Filhol, Joly, Baudouin.
ıité économique : MM. Laroque, Baillet, Ducos.
ı termes de l'art. 20 des règlements, M. le Président désigne M. Mo-
pour remplir les fonctions d'économe.
Noguès, membre correspondant de l'Académie, ex-professeur à
ı de Sorèze, et remplissant actuellement les mêmes fonctions à
ı Saint-Thomas-d'Aquin à Oullins, envoie un mémoire sur les
jurassiques du Languedoc pyrénéo-méditerranéen, comparés à ceux du
et de Paris.
lecture de ce mémoire est renvoyée à l'une des prochaines séances.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry

Séance du 26 juin : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

Laroque communique à l'Académie un mémoire intitulé :
ıwelles expériences sur le mouvement gyratoire d'une masse liquide qui
le par un orifice pratiqué en mince paroi au centre du fond circulaire et
ntal d'un vase ayant la forme d'un cylindre droit.
Magnus, professeur à l'université de Berlin, a prétendu que pen-
l'écoulement d'un liquide par un orifice pratiqué en mince paroi

plane et horizontale, il se manifeste, peu de temps après que l'écoulement a commencé et sous l'influence de causes inévitables, un mouvement gyratoire qui part de l'orifice, s'élève progressivement jusqu'à la surface et se propage dans toute la masse liquide. Enfin, par suite de ce mouvement gyratoire, on voit se développer ordinairement au bout de quelque temps une dépression en forme d'entonnoir qui ne se montre d'abord qu'à la surface, mais qui descend bientôt jusqu'à l'orifice.

M. Laroque établit dans son mémoire, par des expériences nombreuses et variées, que le mouvement gyratoire observé par M. Magnus existait avant l'écoulement, et n'est pas par conséquent produit par des causes inévitables. Cependant, il constate par ses expériences que, dans le cas même où la masse liquide est parfaitement tranquille à l'origine de l'écoulement, il se développe dans cette masse un mouvement de rotation. Ce mouvement ne se propage qu'à une très-petite distance autour de l'axe de l'orifice ; il n'est jamais accompagné d'une dépression, il ne se manifeste, quelles que soient la forme et les dimensions de l'orifice, qu'après réduction de la charge au dessous de 0^m 1, et non peu d'instants après que l'écoulement a commencé. Quant à la charge à partir de laquelle la rotation devient insensible, elle paraît dépendre, 1° de la forme et de l'inclinaison du fond qui n'est jamais parfaitement plan et horizontal, 2° des obstacles qui peuvent exister près de l'orifice, 3° d'un mouvement communiqué au liquide par une cause extérieure.

M. Gaussail résume verbalement les propositions et les développements qui terminaient la communication qu'il a faite à l'Académie, dans une de ses dernières séances.

Les appréciations et les conclusions de M. Gaussail sont celles qu'il a déjà énoncées dans l'examen analytique de la dissertation de F. Bayle à laquelle se réfère cette note; avec cette différence toutefois que le temps, la marche de la science, des études sérieuses et prolongées, permirent au professeur de l'ancienne université de Toulouse, de rectifier ou de compléter quelques-unes des opinions par lui précédemment émises, et de les appuyer sur les bases solides de l'observation et de la constatation directes.

M. Gaussail fait connaître ensuite à l'Académie le sujet d'une autre *note complémentaire* et de sa *Première étude* sur F. Bayle. Il s'agit d'expériences entreprises par notre compatriote sur le mécanisme du vomissement. Ces expériences, qui ont fourni à l'illustre Haller une appréciation concise mais on ne peut plus élogieuse, peuvent se résumer ainsi : F. Bayle fait avaler du sublimé corrosif à des chiens, après avoir préalablement divisé les muscles abdominaux : le vomissement ne se produit pas. Les muscles divisés sont réunis par la suture : le vomissement a lieu. Dans une de

ces expériences, F. Bayle, au lieu de réunir complétement les muscles, laisse un petit espace libre; il y introduit son doigt indicateur, et il constate ainsi que les parois de l'estomac ne se contractent que très-faiblement dans l'acte du vomissement.

M. Gaussail fait remarquer que de nos jours, ces expériences ont été reprises, confirmées et complétées par Magendie.

« Quoi qu'il en soit, dit-il en terminant, ses expériences comme celles » de F. Bayle, ont démontré le concours actif des muscles abdominaux » dans l'acte du vomissement, et la portée bien significative du rappro- » chement que je viens de faire entre le physiologiste du dix-septième » siècle et le physiologiste de notre époque, sera, je n'en doute pas, » comprise et appréciée par l'Académie. »

M. Filhol fait part à l'Académie de la suite de ses recherches sur les matières colorantes végétales.

Il résulte des expériences de M. Filhol que plusieurs fleurs blanches prennent rapidement la teinte des feuilles mortes, lorsqu'on favorise l'introduction de l'air dans les sucs qui baignent leurs cellules.

En traitant les fleurs par de l'éther et les abandonnant ensuite à l'air, on les voit aussi se colorer très-rapidement en brun plus ou moins foncé, toujours en absorbant de l'oxygène. L'éther agit en dissolvant le vernis que forment, à la surface des pétales, la cire végétale ou les corps gras et permettant la pénétration de l'air dans les cellules.

Les feuilles vertes prennent la couleur des feuilles mortes en très-peu de temps, sous les mêmes influences que les fleurs. L'addition de quelques traces d'ammoniaque à l'éther qu'on fait agir sur les feuilles, accélère l'oxydation des sucs et la transformation des feuilles vertes en feuilles mortes.

Si l'on fait chauffer brusquement des feuilles ou des fleurs, les sucs se dilatent rapidement, les tissus se déchirent, l'air agit sur les sucs et la couleur brune apparaît. Une dessiccation lente a pour effet au contraire de conserver les couleurs des feuilles et des fleurs parce que l'eau s'évapore avec lenteur à la surface des feuilles ou des fleurs, sans que les principes immédiats qu'elle tient en dissolution soient mis en communication directe avec l'air.

M. Filhol a constaté que la coloration rouge qui succède chez certains végétaux à la coloration jaune, dépend aussi de l'oxydation des matières contenues dans ces feuilles; il a pu transformer des feuilles jaunes en feuilles rouges et ramener ces dernières à l'état de feuilles jaunes, avec une extrême facilité.

Il résulte des faits qui précèdent que la couleur rouge des feuilles d'automne est due, au moins dans un grand nombre de cas, à une matière

différente de celle qui colore en rouge les jeunes pousses de plusieurs végétaux. Cette dernière prendrait une teinte bleue ou verte en présence de l'ammoniaque.

M. Filhol termine sa communication en faisant remarquer qu'on pourra tirer parti de ces observations pour les plantes des herbiers et pour conserver les plantes médicinales. Il met sous les yeux des membres de l'Académie des feuilles et des fleurs qui ont subi les transformations qu'il vient de décrire.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

LICENCE ET BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES ET ÈS-LETTRES.

SESSION DE JUILLET ET AOUT 1862.

Sujets donnés en composition aux examens de la licence ès-sciences et de la licence ès-lettres devant les Facultés de Toulouse, à la session de juillet 1862.

LICENCE ÈS-SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Le 16 *juillet* 1862. 3 candidats : 3 admis.

Epreuve écrite.

Calcul différentiel et intégral.

1° Etablir les conditions des contacts des divers ordres entre les courbes et les surfaces.

2° Déterminer les trajectoires orthogonales d'une série de paraboles ayant même axe et même foyer.

Mécanique.

Mouvement d'un point pesant assujetti à rester sur la surface d'un paraboloïde de révolution dont l'axe est vertical, et représentée par l'équation $x^2 + y^2 = 2\,az$.

Séparation des variables. Recherche des relations qui doivent lier les constantes pour que l'on puisse obtenir les intégrales sous forme finie.

Examen du cas où le mobile part du sommet du paraboloïde avec une vitesse horizontale donnée.

Epreuve pratique (1re partie).

Calculer les longueurs des axes d'une ellipse, connaissant celles de deux diamètres conjugués avec l'angle compris entre ces diamètres.

Les données sont :

Longueurs des demi-diamètres. $\begin{cases} a' = 5^m\ 972 \\ b' = 3\ \ 806 \end{cases}$

Angle compris. . . . . $y = 48^\circ\ 27'\ 50''$

LICENCE ÈS-SCIENCES PHYSIQUES.

16 *juillet*. 3 candidats : 2 ajournés, 1 admis.

Epreuve écrite.

Coloration des lames cristallisées : Arago. — Mode d'observation. — Lois expérimentales. — Principes sur lesquels se fonde la théorie de ces phénomènes. — Anneaux colorés produits par les lames cristallisées. — Cristaux à un axe, cristaux à deux axes. — Détermination de l'angle des axes.

LICENCE ÈS-LETTRES.

4 candidats : 3 ajournés, 1 admis.

Dissertation latine : « Quæ maximè floruit in Galliâ, seculo decimo octavo, philosophiam summatim exponite et perpendite. »

Dissertation française : « Comment le théâtre français imitait-il l'antiquité avant Corneille ? — Quels auteurs préféra notre grand poëte, et quel fut le caractère particulier de son imitation ? »

Vers latins : « Longinquam militiam effusè laudabis, quam Gallia rectè et honestè, patriæ scilicet atque humanitatis studio, adversùs Mexicanos suscepit, et nunc, quoniam res hactenùs non benè cessit, vires novas submittens, piâ ultionis cupiditate, strenuè persequitur et certè absolvet. »

Thème grec : « Alexandre ne laissa pas seulement aux peuples vaincus leurs mœurs, il leur laissa encore leurs lois civiles, et souvent même les rois et les gouverneurs qu'il avait trouvés. Il mettait les Macédoniens à la tête des troupes, et les gens du pays à la tête du gouvernement ; aimant mieux courir le risque de quelque infidélité particulière (ce qui lui arriva quelquefois) que l'une révolte générale. Il respecta les traditions anciennes et tous les monuments de la gloire et de la vanité des peuples. Les rois de Perse avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Egyptiens ; il les rétablit. Peu de nations se soumirent à lui sur les autels desquelles il ne fit des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation et le premier citoyen de chaque ville. »

(Montesquieu, *Esprit des Lois.*)

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES : *Session de juillet et août 1862.*

Toulouse, du 21 juillet (Baccalauréat complet). 6 candidats : 3 ajournés, 3 admis.

Composition scientifique.

Mathématiques.

1° Faire connaître la méthode abrégée pour déterminer le produit de deux nombres décimaux, à une unité près, d'un ordre décimal donné.

2° Description du graphomètre. — Faire connaître le degré d'approximation qu'il donne à l'aide du vernier. — Application au levé des plans par la méthode dite du cheminement. — Pourquoi ne mesure-t-on que des angles horizontaux? Vérifications des résultats des opérations.

Physique.

Exposer la théorie de l'électricité dissimulée ou du condensateur. — Manières de le décharger.

Version latine.

Paul Emile, de retour à Rome, rend compte aux Romains de son expédition contre le roi Persée.

Profectus ex Italiâ, classem à Brundusio sole orto solvi; nonâ horâ cum omnibus meis navibus Corcyram tenui. Indè quinto die Delphis Apollini pro me exercitibusque et classibus lustrandis sacrificavi. A Delphis quinto die in castra perveni; ubi, exercitu accepto, mutatis quibusdam, quæ magna impedimenta victoriæ erant, progressus, quià inexpugnabilia castra hostium erant, neque cogi pugnare poterat rex, inter præsidia ejus saltum ad Petram evasi, et, ad pugnam rege coacto, acie vici; Macedoniam in potestatem populi romani redegi, et, quod bellum per quadriennium quatuor ante me consules ità gesserunt, ut semper successori traderent gravius, id ego quindecim diebus profeci. Aliarum deindè secundarum rerum velut proventus secutus : civitates omnes Macedoniæ se dediderunt : gaza regia in potestatem venit; rex ipse, tradentibus propè ipsis diis, in templo Samothracum cum liberis est captus. Mihi quoque ipsi nimia jam fortuna mea videri, eoque suspecta esse. Maris pericula timere cœpi, in tantâ pecuniâ regiâ in Italiam trajiciendâ, et victore exercitu transportando.

Tite-Live, lib. XLV, cap. 40.

— *Du 22 juillet.* 5 candidats : 4 ajournés, 1 admis.

Composition scientifique.

Mathématiques.

1° Résoudre un triangle dans lequel on connaît un angle et les deux côtés qui le comprennent.

2° Par trois points donnés sur un terrain faire passer une circonférence, lors même qu'on ne peut pas approcher du centre.

Physique.

1° Décrire le phénomène de l'ébullition. — Quelle est la force élastique de la vapeur formée pendant l'ébullition? — Circonstances qui modifient la température de l'ébullition.

2° Un cylindre ayant pour base une surface de 1 décimètre carré, pour hauteur 3 décimètres et pour poids 1,500 grammes, flotte verticalement dans de l'eau à 4°. On demande de quelle quantité il s'enfonce.

Version latine.

Les Marseillais prétendent rester neutres entre César et Pompée.

Massilienses portas Cæsari clauserant : Albicos, barbaros homines, qui in eorum fide antiquitùs erant, montesque suprà Massiliam incolebant, ad se vocaverant; frumentum ex finitimis regionibus atque ex omnibus castellis in urbem convexerant; armorum officinas in urbe instituerant; muros, classem, portasque refecerant. — Evocat ad se Cæsar Massiliensium quindecim primos; cum his agit, ne initium inferendi belli à Massiliensibus oriatur : « Debere » eos Italiæ totius auctoritatem sequi, potiùsquàm unius hominis voluntati » obtemperare ». Reliqua, quæ ad eorum sanandas mentes pertinere arbitrabatur, commemorat. Cujus orationem domum legati referunt, atque ex autoritate hæc Cæsari renuntiant : « Intelligere se divisum esse populum romanum » in partes duas; neque sui judicii, neque suarum esse virium decernere » utra pars justiorem habeat causam; principes verò esse earum partium Cn. » Pompeium et C. Cæsarem patronos civitatis; quarè paribus eorum benefi- » ciis parem se quoque voluntatem tribuere debere, et neutrum eorum contra » alterum juvare aut urbe aut portubus recipere ».

Cæsar, *de Bello civili*, lib. I.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Toulouse, du 26 juillet. 12 candidats : 3 ajournés, 9 admis

Composition latine.

Locum habet Seneca in quo de nobilitate disserens, sic incipit : « Si quid est in philosophiâ boni, hoc est quod stemma non inspicit ». Hanc tibi sententiam habebis et nonnullâ amplificatione evolves.

Version latine.

Caton se console de la mort de son fils par la pensée que l'âme est immortelle.

O præclarum diem, cùm ad illud divinum animorum concilium cœtumque proficiscar, cùmque ex hâc turbâ et colluvione discedam! Proficiscar enim ad Catonem meum, quo nemo vir melior natus est, nemo pietate præstantior; cujus à me corpus crematum est, quòd contrà decuit ab illo meum: animus verò non me deserens, sed respectans, in ea profectò loca discessit, quò mihi ipsi cernebat esse veniendum : quem ego meum casum fortiter ferre visus sum, non quòd animo æquo ferrem, sed me ipse consolabar, existimans non longinquum inter nos digressum et discessum fore. His mihi rebus levis est senectus, nec solùm non molesta, sed etiam jucunda. Quòd si in hoc erro, quòd animos hominum immortales esse credam, libenter erro: nec mihi hunc errorem, quo delector, dùm vivo, extorqueri volo. Sin mortuus nihil sentiam, ut quidam minuti philosophi censent, non vereor ne hunc errorem meum philosophi mortui irrideant. Quòd si non sumus immortales futuri, tamen extingui homini suo tempore optabile est : nam habet natura, ut aliarum omnium rerum, sic vivendi modum. Cicéron.

— *Du 28 juillet.* 17 candidats : 7 ajournés, 10 admis.

Composition latine.

Epistola ad expeditionis Mexicanæ ducem.

Veteranus miles, auditâ clade apud Mexicanos acceptâ, nova offeret stipendia; ardebit adscribi subsidiis quæ nunc nostris Gallia, omni impensâ atque operâ, mittere properat.

Version latine.

L'agriculture honorée par les anciens Romains, abandonnée par leurs descendants.

Sæpè mecum retractans ac recogitans, quàm turpi consensu deserta exoleverit disciplina ruris, vereor ne flagitiosa et quodammodò pudenda aut inhonesta videatur ingenuis. Verùm, cùm plurimis monumentis scriptorum admonear, apud antiquos nostros fuisse gloriæ curam rusticationis, ex quâ Quintius Cincinnatus obsessi consulis et exercitûs liberator, ab aratro vocatus ad dictaturam venerit, ac rursùs, fascibus depositis, quos festinantiùs victo reddiderat, quàm sumpserat imperator, ad eosdem juvencos, et quatuor jugerum avitum hærediolum redierit; itemque C. Fabricius et Curius Dentatus, alter Pyrrho finibus Italiæ pulso, domitis alter Sabinis, accepta quæ viritim dividebantur captivi agri septem jugera, non minùs industriè coluerit, quàm fortiter armis quæsierat; et, ne singulos intempestivè persequar, cùm to alios romani generis intuear memorabiles duces, hoc semper duplici studi floruisse, vel defendendi, vel colendi patrios quæsitosve fines, intelligo luxuriæ, et deliciis nostris pristinum morem, virilemque vitam displicuisse.

Columelle.

CHRONIQUE.

—

Toulouse a eu, cette année, sa bonne part dans la répartition des distinctions honorifiques décernées à l'occasion de la fête du 15 août. Le maire, M. le comte de Campaigno, a été récompensé de cinq années de services administratifs par la croix d'Officier de la Légion-d'Honneur. Dans la magistrature, où ces distinctions sont d'autant plus remarquées qu'elles sont distribuées avec plus de parcimonie, la croix de Chevalier a été accordée à un des membres les plus distingués du parquet de la Cour, à M. Tourné, avocat général. Dans l'enseignement, elles ont été répandues avec plus de libéralité. Nous signalerons d'abord celle qui, après de longs et honorables services, a été décernée à M. le Dr Desbarreaux-Bernard. La justice, l'amitié et la reconnaissance nous en font un devoir. Nous sommes en droit de dire que nulle récompense n'a été accueillie avec plus de faveur par l'opinion publique, parce que l'homme qu'elle est venue chercher ne compte parmi ses concitoyens que des amis. Pour la *Revue de Toulouse*, qui a reçu parfois la communication des travaux de l'excellent bibliophile, la joie générale se double d'un sentiment d'orgueil domestique. Notre recueil prend sa part de ce succès. La décoration accordée au Dr Bernard, après avoir porté la satisfaction dans notre cœur, donne un air de fête de famille à la *Revue*. Cette distinction, du reste, que notre amitié souhaitait depuis longtemps, est justifiée par les titres les mieux établis. Professeur de Clinique à l'Ecole de Médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre du Conseil municipal, associé et bibliothécaire de l'Académie des Sciences, membre de la Société de Médecine, de la Société Archéologique, le Dr Desbarreaux-Bernard joint à tous ces titres ceux qu'on ne rencontre que chez les gens d'esprit et de goût. Bibliophile hors ligne, il a composé sa bibliothèque avec un si rare discernement, qu'elle a acquis une réputation en quelque sorte européenne. Ecrivain spirituel, ses trop rares articles sont avidement recherchés par les recueil scientifiques et littéraires. C'est faire injure à la mémoire de nos lecteurs que de rappeler ici l'*Eloge du Dr Viguerie*, l'*Etude sur Rousseau* (de Toulouse), et surtout cette aimable et savante étude sur les *Lanternistes*, qui déguise sa profonde érudi-

tion sous une si brillante couche d'esprit gaulois. — Si nous voulions, après avoir énuméré les titres publics du professeur et de l'écrivain, signaler ceux de l'homme privé, nous serions embarrassé peut-être pour rendre toute la vivacité de nos sentiments. Si les cœurs honnêtes, bons et dévoués méritaient les distinctions, depuis longtemps l'étoile de la Légion-d'Honneur aurait dû briller sur la poitrine de notre ami et collaborateur. Il n'est guère possible de rencontrer dans les relations de la vie plus de fidélité à ses affections, plus de sensibilité, nous dirons plus de tendresse. C'est le tempérament de la bonté. Aussi les amis, les clients (ce qui ne fait qu'un), les élèves, tout le public enfin a-t-il applaudi à cette distinction qui vient donner une éclatante sanction à une carrière de travail et de dévouement.

M. Lavocat, professeur à l'Ecole vétérinaire , membre de l'Académie des Sciences, a reçu également la croix de la Légion-d'Honneur. Professeur distingué, signalé par le mérite de son enseignement et par ses travaux d'anatomie comparée, M. Lavocat a obtenu le juste prix d'un savoir dès longtemps reconnu. Nous aimons à nous souvenir aussi que M. Lavocat a récemment communiqué à la *Revue* une savante et lucide analyse des thèses de M. Ch. Musset sur l'*Hétérogénie* et sur les *Oscillaires*.

Signalons encore parmi les croix distribuées dans l'Académie de Toulouse celle qui est échue à M. Dufour, professeur de Droit commercial à la Faculté de Droit, maître érudit qui donne les meilleures leçons sous une forme incisive et originale; celle qui a récompensé les longs services de M. l'abbé Martin Saint-Germain, aumônier du Lycée; celle enfin qui est allée trouver dans son modeste emploi de principal, M. Roux, introducteur de l'enseignement professionnel au collége de Castres.

Le contingent des décorations affecté à l'Académie de Toulouse paraît relativement assez fourni. Et néanmoins, s'il eût été possible d'élargir le cercle des libéralités, que de talents eussent été dignes de fixer l'attention ! Que de savants dans nos Ecoles et nos Facultés attendent encore une récompense méritée, sinon acquise ! Espérons de la clairvoyance de M. le Ministre et de la persistance de M. le Recteur, une prochaine promotion qui, en rendant justice à des mérites trop longtemps délaissés, répondra à une aspiration légitime de l'opinion publique.

*
* *

La première quinzaine du mois d'août a été remplie par les distributions de prix aux élèves des lycées et des colléges. Nous avons reçu de divers points de l'Académie des comptes-rendus de la plupart de ces fêtes des écoles. Dans l'impossibilité de les publier tous, nous nous sommes borné à reproduire les discours qui ont été prononcés au lycée de Toulouse. A faire une préférence, elle était due au premier et au plus important de nos établissements d'instruc-

tion publique. M. le professeur H. Reynald avait été chargé du discours d'usage. Si, dans ces sortes de solennités, le principal embarras est le choix du sujet, l'orateur, à notre sens, s'est très-heureusement tiré de la difficulté, et nous ne voyons pas trop quel autre sujet que celui qu'il a choisi pouvait mieux convenir à la circonstance. Quelques personnes trouveront peut-être que recommander à des élèves l'étude de la langue française est un texte bien vulgaire, c'est possible ; si vulgaire même, ajouterons-nous, que l'idée en aurait pu venir à tout le monde; mais tout le monde assurément ne s'y serait point arrêté ; beaucoup l'auraient rejetée comme trop simple et trop banale. — Qui croit avoir besoin d'étudier sa langue? — M. Raynald a éprouvé moins de scrupules, ou plutôt il a eu la visée plus juste ; il a pris prétexte des conseils à donner à des élèves pour faire la leçon à tout son auditoire. Dans une ville et dans une contrée où le patois fait une si rude concurrence au français, où « apprises en même temps, mêlées sans cesse par l'usage, ces deux langues sont trop souvent rapprochées pour ne pas se confondre quelquefois, » revendiquer les droits de la langue nationale, prémunir ses auditeurs contre les empiétements d'une langue dégénérée, « qui subsiste toujours en ennemie vaincue mais redoutable, » n'y a-t-il pas beaucoup d'à-propos et même un peu de malice dans le choix d'un tel sujet? M. H. Reynald s'est montré fin, spirituel, incisif; il a joint de plus l'exemple au précepte, car son discours peut passer pour un parfait modèle de goût, d'élégance et de correction.

*
* *

Après le tour du maître est venu celui du magistrat; après la leçon de français, la leçon de politique. L'une et l'autre étaient de circonstance. M. le Préfet avait été délégué par M. le Ministre de l'instruction publique pour présider la séance en l'absence de M. le Recteur. Le discours de M. Boselli peut se résumer en ces mots : « Aimez le présent, ayez confiance en l'avenir. » — Il est des esprits chagrins qui, ne trouvant rien de bien que dans le passé, sont toujours portés à dénigrer le temps présent. M. le Préfet ne tourne pas le dos au passé, il ne lui jette point la pierre ; bien au contraire, il le respecte et l'honore ; mais il recommande aussi d'aimer le présent. Il n'y a point antagonisme obligé, et ces deux sentiments peuvent fort bien aller ensemble. M. le Préfet pense sur ce point ce que pense l'auteur d'un ouvrage qui vient de faire beaucoup de bruit : « Bovines nous appartient comme Marengo; les fleurs de » lis sont à nous comme les N ; c'est notre patrimoine. A quoi bon l'amoindrir ? » Il ne faut pas plus renier la patrie dans le passé que dans le présent. Pour- » quoi ne pas vouloir toute l'histoire? Pourquoi ne pas aimer toute la France? » D'accord sur ce point, nous demanderons ensuite s'il est bien nécessaire de revenir sans cesse en arrière des destinées accomplies et de chercher dans

le passé des termes de comparaison. Tout regrettable qu'il est aux yeux de quelques personnes, le passé est le passé, et le gouvernement actuel est un gouvernement d'avenir. Telle est la pensée de M. le Préfet. — En moins de soixante ans, la France a essayé de tous les systèmes politiques, depuis la monarchie du droit divin jusqu'à la démocratie pure, et tous se sont brisés dans ses mains comme jouets d'enfant? N'est-il pas temps de s'arrêter? L'inconstance sera-t-elle toujours la règle de notre conduite? Faut-il courir encore les aventures et donner à l'Europe une nouvelle occasion de dire : « Mais que veulent-ils donc? » Eh ! que ferait pour le bonheur de la France un anneau de plus ajouté à la chaîne déjà si longue des révolutions? Une révolution n'a plus aujourd'hui sa raison d'être ; aucune ne nous paraît plus possible; une peut-être, mais celle-là n'entrera jamais dans la pensée d'un homme raisonnable. L'historien anglais Macaulay a dit de la révolution de 1688 : « Elle a été notre dernière révolution. » Si la reconnaissance de l'Angleterre fait remonter à Guillaume d'Orange « l'autorité respectée des lois, la sécurité des propriétés, le calme des rues et le bonheur des familles, » la France n'est-elle pas redevable du même bienfait au prince qui la gouverne après l'avoir sauvée, et ce prince n'a-t-il pas les mêmes titres que Guillaume d'Orange à la reconnaissance de son pays? — Nous craindrions, en nous laissant aller au cours de nos réflexions, d'entrer dans le champ de la politique; nous préférons renvoyer nos lecteurs au discours qui nous les suggère et que nous avons publié plus haut. Quoiqu'il soit déjà connu par la publicité que lui ont donnée les feuilles publiques, une nouvelle lecture en fera mieux saisir la beauté du langage et l'élévation des idées.

*
* *

A la distribution des prix aux élèves des Ecoles communales, le président-né de cette fête annuelle, M. Ozenne, a obtenu le succès qu'il obtient tous les ans. Et cependant, le langage à tenir à de jeunes enfants est, peut-être, plus difficile à trouver que celui qui s'adresse aux élèves de nos colléges. Ni trop haut ni trop bas, le ton doit rester dans un milieu qu'il n'est pas toujours aisé de rencontrer; et c'est parce qu'elles ne s'écartent jamais d'une sage mesure que les allocutions de M. Ozenne ont le don de plaire à tout le monde. Nous nous permettrons néanmoins une observation sur un point du discours prononcé cette année par l'honorable magistrat. Parmi plusieurs idées saines et justes, il en est une que nous acceptons moins volontiers que les autres, c'est la recommandation faite aux parents de ne pas rechercher pour leurs enfants une position éclatante, et aux enfants de ne pas se laisser enivrer par les fumées de l'ambition, de rester ouvriers puisqu'ils sont nés ouvriers, et de se borner à exercer la profession de leur père. Si M. Ozenne a principalement en vue d'attaquer une maladie funeste qui fait à Toulouse

plus de victimes qu'ailleurs, l'engouement pour la vie d'artiste qui, sur quelques vagues promesses de talent, arrache une jeune fille, un ouvrier à leur état manuel pour venir frapper à la porte du Conservatoire, éblouis par des illusions qui se changent le plus souvent en déceptions, nous sommes entièrement de son avis; que si, au contraire, il a voulu blâmer l'ouvrier du désir légitime d'aspirer aux professions libérales et lui imposer l'obligation de rester ouvrier comme son père, cette déclaration serait contraire au principe qui sert de base à l'organisation de la société moderne, et dont M. Ozenne est lui-même la consécration évidente. Nous faisons sans doute confusion sur un point où il n'y en a pas, et où il ne peut y en avoir dans l'esprit de l'orateur.

*
* *

Faculté des lettres de Toulouse. — La session d'examens pour le baccalauréat ès-lettres, ouverte le 26 juillet, close le 29 août, a donné les résultats suivants dans les quatre centres d'examens, de Toulouse, Rodez, Cahors et Tarbes. 408 candidats (61 *de plus qu'à la session correspondante de l'année dernière*), 162 éliminés à l'épreuve écrite, 51 ajournés après l'examen oral, 195 admis avec les mentions suivantes : 2 *très-bien*, 9 *bien*, 40 *assez-bien*, 144 *passablement*. — 5 candidats étaient bacheliers ès-sciences, 2 ont été ajournés et 3 admis.

(Voici les résultats obtenus à la Faculté des Lettres de Paris : 905 *candidats*, 434 *éliminés à l'épreuve écrite*, 60 *ajournés après l'examen oral*, 411 *admis avec les mentions suivantes* : 4 *très-bien*, 27 *bien*, 51 *assez-bien*, 329 *passablement*. — 27 *candidats étaient bacheliers ès-sciences*, 18 *ont été ajournés et* 17 *admis*).

Ont été admis avec la mention *très-bien :*

MM. Bouty (Edmond-Marie-Léopold), élève du lycée de Rodez;
Gausserand (Jules-Camille), id. du collége de Gaillac.

Avec la mention *bien :*

MM. Arnauné (Marie-Philippe-Etienne), élève du petit séminaire de Toulouse;
Candellé (Jean-Pierre-Marie-Henri), id. du petit séminaire d'Auch;
Coulanghon (Jean-François-Marie), id. du petit séminaire de Brive;
Deljougla (Léon-Henri), id. de l'institution Villars;
Fournier (Eugène-Léon), id. du collége de Montauban;
Grenier de Las Coumètes (Joseph-Auguste), id. du lycée de Tarbes;
De Lassalle (Marie-Jules-Marc-Georges), id. de l'école Sainte-Marie;
Massenat-Déroche (Antoine), id. du collége de Brive;
Valentin (Marie-Joseph-Louis), id. du petit séminaire de Toulouse.

Faculté des Sciences de Toulouse. — Résultats des examens :

Baccalauréat complet, *en une épreuve*, 157 candidats (1 de moins qu'à la session correspondante de l'année dernière), 78 éliminés à l'épreuve écrite, 13 ajournés après l'examen oral, 66 admis avec les mentions suivantes : 2 *très-bien*, 7 *bien*, 12 *assez-bien*, 45 *passablement*. — 42 candidats étaient bacheliers ès-lettres, 22 ont été admis et 20 ajournés.

Baccalauréat scindé (2e partie), 47 candidats (14 de moins qu'à la session correspondante de l'année dernière), 21 éliminés à l'épreuve écrite, 7 ajournés après l'examen oral, 19 admis avec les mentions suivantes : 1 *très-bien*, 1 *bien*, 3 *assez-bien*, 14 *passablement*. — 2 étaient bacheliers ès-lettres et ont été admis.

Baccalauréat scindé (1re partie), 62 candidats (8 de plus que l'année dernière), 14 ajournés, 48 déclarés aptes à subir les épreuves de la 2e partie de l'examen.

Baccalauréat restreint, institué en faveur des étudiants en médecine *seuls* : le diplôme de bachelier ès-lettres est exigé de tous les candidats. 30 candidats (14 de plus que l'année dernière), 11 éliminés à l'épreuve écrite, 4 ajournés après l'examen oral, 15 admis avec les mentions suivantes : 3 *bien*, 8 *assez-bien*, 4 *passablement*.

Ont été admis avec la mention *très-bien* :

MM. Besse (Jean-Pierre), élève du lycée de Cahors ;
Eymond (Louis-Numa), id. du collége de Castres ;
Souques (Victor-Marius-Louis), id. du lycée de Toulouse.

Avec la mention *bien* :

MM. de Bazillac (Pierre-Etienne-Edgard), élève du lycée de Tarbes ;
Blagé (Jean-Antoine-Ernest), id. du lycée de Toulouse ;
Boncompain (Eugène-Pierre-Alexandre-Jules), id. de l'institution Musset
Chaume (Jean), id. de l'institution Faget ;
Granet (Victor-Marie-Désiré-Robert), id. du lycée de Toulouse ;
Laporte (Gustave-Marie-Etienne), id. de l'institution Assiot ;
Mathieu (Jean-Paul-Isidore-Virgile), id. du lycée de Toulouse ;
Maurel (Maxime-Edouard-Bertrand), id. du lycée de Toulouse ;
Noguès (Auguste-Richard-Louis), id. du lycée de Toulouse ;
Ramonet (François-Marie-Auguste), id. du lycée de Tarbes ;
Rossignol (Paul-Antoine), études domestiques.

F. LACOINTA.

1er Septembre 1862.

POÉSIE.

—

A M. Reboul, de Nîmes.

C'est moi, Reboul, c'est moi qui frappe à votre porte ;
Vous ignorez mon nom ; ouvrez toujours, n'importe.
Pauvre, je viens à vous pour demander du pain :
Mais non pas de ce pain qui nourrit le vulgaire ;
Ami, de celui-là l'homme ne manque guère :
C'est d'un autre aliment que le poëte a faim.

C'est de ce pain qui rend notre âme forte et libre,
Qui fait qu'au fond du cœur la corde aimante vibre,
Que l'homme est plus soumis et plus audacieux ;
De ce pain dont jamais on ne se rassasie,
Dont les divins parfums qu'on nomme poésie,
Donnent à notre voix quelques notes des cieux.

C'est de ce pain doré, dont la pâte est pétrie
Par les Muses pour ceux qu'adopte la patrie,
Pour ceux qu'elle présente en disant : « Les voici ! »
De ce pain dont le suc plus doux qu'un lait de mère,
Nourrit Châteaubriand comme il nourrit Homère ;
Et de ce pain, Reboul, vous en avez aussi.

Boulanger par hasard, poëte par nature,
Chez vous l'âme et le corps trouvent leur nourriture ;
Après une pratique, il vient un courtisan.
Pourquoi comme les rois le soir êtes-vous triste ?
Pourquoi ? — C'est que le soir vous devenez artiste ;
Le jour vous êtes gai, vous êtes artisan.

O maître, ouvrez-moi donc ; nommez-moi votre frère ;
Et m'élevant alors jusque dans votre sphère,
Vous m'apprendrez l'accord sonore et triomphant
Qui dans le monde au loin porta votre génie,
Et fit monter si haut, d'un souffle d'harmonie,
Le boulanger de Nîme avec *l'Ange et l'Enfant.*

L'Ange et l'Enfant, si sainte et si touchante histoire,
Qui dit qu'un séraphin, mystère doux à croire,
Descend sur un berceau comme sur un autel,
Qui des mères peut-être adoucit la souffrance,
Qui nous fit dans la mort trouver une espérance,
Et qui du premier coup vous rendit immortel.

Mais si le sort vous place au front une couronne,
Si la Muse vous met près d'elle sur son trône,
Aux mœurs de votre état restez fidèle encor :
C'est mal de renier l'écusson de famille,
Soit qu'il porte deux pains en croix sous une grille,
Ou bien un champ d'azur et trois fleurs de lys d'or.

Voilà vingt-cinq ans et plus que ces vers ont été composés, et on les croirait nés d'hier, tant ils ont gardé d'éclat et de fraîcheur. C'est le privilége des belles choses de l'esprit de ne jamais vieillir. *Debemur morti nos nostraque*, nous sommes destinés à mourir, nous et tout ce qui est à nous. L'auteur de la pièce rapportée plus haut, M. le comte Jules de Rességuier, vient de payer sa première part du tribut ; il est mort, plein de jours, le 7 septembre, à l'âge de 75 ans. Mais l'autre part lui survit, et, si elle n'échappe pas à la loi commune

du moins, elle durera longtemps. La mort fait une exception pour les œuvres des poëtes, des vrais poëtes surtout; et M. de Rességuier en était un. Ces êtres ressemblent si peu aux autres êtres, leur nature a quelque chose de si éthéré, leur langage, de si divin, qu'elle leur doit bien quelque ménagement. Ils sont si rares d'ailleurs, — à Toulouse principalement! Ceux qui sont encore imbus de cet ancien préjugé que le Midi a une grande supériorité sur le Nord, dans l'ordre physique et moral; qu'au Midi appartiennent les poëtes, les orateurs, les musiciens, c'est-à-dire l'esprit, la passion, l'imagination, et que le Nord est déshérité dans les choses et dans les hommes, seraient fort embarrassés, dans le cas présent, pour justifier, en faveur de Toulouse, cette singulière prétention. Quand on a nommé Campistron et Baour-Lormian, on est bien près d'avoir épuisé la liste de nos poëtes; il faut s'arrêter et chercher longtemps avant d'en trouver quelque autre. Aussi affirmons-nous sans crainte qu'en perdant M. de Rességuier, Toulouse a perdu le seul poëte qu'elle eût jamais produit.

Cette vérité n'a pas encore été dite et nous craignons bien qu'on n'en soit pas assez pénétré. Ce qui nous le fait croire, c'est le silence de la presse. — Nous ne doutons pas que, dans son malheur, la famille n'ait reçu de toutes parts des témoignages de la plus vive sympathie : mais, en dehors des parents et des amis, il y a le sentiment public auquel on doit satisfaction ; et cette satisfaction, il l'attend encore; car une annonce sèche et froide ne saurait lui suffire. — Lorsque le grand Corneille mourut, le journal de la Cour se borna à cet avis inconvenant : « Le bonhomme Corneille est mort hier, à Paris, rue d'Argenteuil, où il demeurait. » M. de Rességuier n'est point Corneille assurément, mais il est un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à Toulouse; et lorsque nous voyons tous les jours prodiguer l'éloge à une foule de gens, qui n'en sont guère dignes, on est en droit de s'étonner du peu de bruit qui s'est fait autour du cercueil d'un homme aussi distingué. Aucune voix ne s'est élevée pour le louer. On se repose sans doute de ce soin sur les Sociétés savantes. Un éloge académique est certainement une bien belle chose; mais il est trop tardif et trop solennel, et le plus beau ne vaudra jamais quelques lignes, écrites d'une main émue, sous le coup d'une douleur récente. Pourquoi donc ce silence ? Est-ce parce que, depuis un grand nombre d'années, M. de

Rességuier faisait peu parler de lui ? Il est vrai qu'il vivait dans la retraite, qu'il n'en sortait que rarement, et sur les pressantes sollicitations de ses amis, pour faire à l'Académie des Jeux floraux quelques lectures, qui illuminaient, comme des éclairs, les programmes de ses séances. Mais son passé est assez glorieux pour qu'il soit présent encore à bien des mémoires.

M. de Rességuier avait commencé de se faire connaître vers les premières années de la Restauration. Il a été à Paris un des membres les plus marquants de la *Société des Bonnes Lettres*. Son nom a brillé, à côté des noms les plus éclatants, dans le groupe littéraire auquel on doit le réveil de la poésie, Charles Nodier, Lamartine, Victor Hugo, les deux Deschamps, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Barbier, Briseux, Alex. Guiraud, Soumet, etc. Les revues du temps sont remplies de ses poésies, qui, plus tard, ont été recueillies en volumes. Le plus récent, que nous avons sous les yeux, *les Prismes poétiques*, remonte à 1838. Nous venons de le parcourir en entier, et il nous a laissé dans l'enchantement. Quelle richesse d'imagination ! quelle solidité de jugement ! quelle sérénité, la sérénité d'une belle âme ! quel feu ! quelle grâce ! quelle effusion ! quel cœur ! oh ! oui, quel cœur ! il déborde dans toutes les parties de l'ouvrage, dans les pièces principalement où l'auteur parle de sa mère, de son père, de son frère, de sa femme, de ses enfants ; et il en parle toujours. Il a le culte du foyer domestique. La famille et la religion ont été ses deux sources d'inspiration. Il tient de l'une ses élans d'amour, de l'autre ses traits de flamme. Comme écrivain, il en a toutes les qualités. On reconnaît à sa précision qu'il a beaucoup vécu dans la société des hommes ; on voit aussi à sa souplesse, à sa grâce, à son élégance continue, qu'il n'a pas moins gagné dans la société des femmes. — M. de Rességuier n'a rien publié depuis vingt-quatre ans, sauf les pièces qui figurent au recueil des Jeux floraux. Mais s'il n'a rien publié, il n'en faut pas conclure qu'il n'ait rien produit. L'âme d'un poëte est comme la flamme, elle ne connaît pas le repos. Nous savons qu'il laisse de nombreux manuscrits ; et nous le savons pour les avoir vus et touchés. M. de Rességuier honorait d'une bienveillance particulière la *Revue de Toulouse* et son directeur. Il nous est arrivé plusieurs fois de passer des heures entières en tête-à-tête avec l'aimable poëte. Ces jours-là, il n'y était pour personne. Restés seuls, l'étiquette était mise de côté. Renversé dans son fauteuil, une

cigarette roulée entre ses doigts, il se livrait avec abandon au cours de ses pensées. Il nous parlait de sa jeunesse, des hommes qu'il connaissait ou qu'il avait connus dans les lettres, dans les arts, dans la politique. — Il avait des amis dans tous les partis. Esprit conciliant, jamais la divergence d'opinion ne l'avait éloigné d'une personne, pourvu qu'elle fût honnête. « Je ne mets pas, disait-il, de cocarde à mon amitié. » — Il nous contait aussi des anecdotes charmantes dont sa mémoire était remplie, et qu'il rendait piquantes par sa manière de les dire. Puis, au plus fort de l'épanchement, il se levait, s'appuyait sur notre bras, allait vers un petit coffre placé dans un coin de sa chambre, l'ouvrait avec précaution et en tirait plusieurs cahiers. C'étaient ses poésies, proprement transcrites, mises au net, et prêtes pour l'impression. Il nous les donnait à lire ou il les lisait lui-même, et il retrouvait alors le feu de sa jeunesse. Nous n'avons jamais mieux compris le bonheur que pendant ces heures si courtes, dont le souvenir durera autant que nous, en voyant le ravissement de ce vieillard et la joie sereine que les lettres répandaient sur son âme. Ah! l'on a bien raison de dire que les lettres ne sont pas seulement la nourriture de l'esprit, et qu'elles en sont aussi la joie! — Quand le moment de se séparer était venu, — pour lui il n'en était jamais temps; — quand il fallait remettre les manuscrits à leur place, il nous disait avec l'abandon d'un riche qui ne compte pas: « Prenez tout ce qu'il vous plaira. » C'est ainsi que la *Revue* a eu l'heureuse fortune de publier quelques-unes des pièces inédites que renferme le précieux coffret.

Il ne nous est pas permis de soulever le voile qui couvre ses derniers moments; mais nous pouvons bien dire qu'il a été bon et ferme dans sa mort comme il l'avait été dans sa vie. Au reste, avait-il besoin de faire un long retour sur lui-même le poëte qui n'avait jamais écrit un vers licencieux, rimé une épigramme, signé une lettre injurieuse, et dont tout le talent enfin était une grande bienveillance, une grande honnêteté et une grande pureté? — La mort ne l'a pas surpris; il s'y préparait depuis longtemps; et quand elle est venue, il l'a reçue en chrétien résigné, dont la dernière pensée a été encore pour les siens, gardant ainsi, jusque dans le moment suprême, la constante préoccupation de sa vie.

Il y a peu de mois, à l'occasion de la cinquantième année de son mariage, M. de Rességuier avait composé et fait imprimer une déli-

cieuse pièce de vers, dernière effusion de ce cœur aimant et bon. Ne la destinant qu'aux membres de sa famille et aux amis du foyer, il n'en avait fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Par une faveur inespérée, nons avions obtenu qu'elle paraîtrait dans la *Revue*, accompagnée d'une réponse, également en vers, qu'un de ses plus vieux amis, M. Emile Deschamps, lui avait adressée de Versailles. Le départ pour son domaine de Sauveterre avait retardé l'effet de sa promesse; la mort vient de la briser. Nous y suppléons par d'autres pièces que nous empruntons au volume des *Prismes poétiques*. Sous le titre de *Les Coins du feu*, nous avons trouvé au cœur du volume un groupe de cinq ou six pièces où nous avons cru mieux distinguer l'homme avec ses goûts et ses sentiments, et nous en avons détaché les trois suivantes : *Une Nuit d'hiver*, *Une Soirée*, *Ma Chambre*.

F. LACOINTA.

20 septembre 1862.

I. — Une nuit d'hiver.

J'aime les soirs d'hiver à Paris, les nuits folles,
Les apprêts sérieux pour les projets frivoles,
Les invitations courant de tous côtés,
Les costumes de bal sur les meubles jetés,
Les hôtels assiégés où la nuit n'a point d'ombre,
Où dans les grands salons l'espace manque au nombre,
Où l'heure de se voir se passe à se chercher,
Où la danse qui vole à peine peut marcher,
Et sur les jeunes fronts que la foule environne,
Ne peut sauver les fleurs d'une seule couronne;
De mille lampes d'or le feu vif et changeant,
Le doux bruit des cristaux sur les plateaux d'argent,
Les fifres, le trombone, harmonieux tonnerre,
Prêtant à nos plaisirs tout l'élan de la guerre,
Ce bruit qui vous enivre et qui vous étourdit,
Ces accords sous lesquels le cœur tremble et bondit,
Tout ce luxe enchanté de parures de femmes;
La gaze d'or qui brille en volant sous les flammes,

Ces nœuds voluptueux d'écharpes, de rubans,
Le saphir attachant l'aigrette des turbans,
Et la tresse flottante autour des cous d'ivoire,
Humide de parfums, retombant blonde ou noire.
J'aime dans nos salons ces fortunés hasards
Qui nous font rencontrer un des princes des arts;
A surprendre une voix qui touche et ravit l'âme;
Comme un autre, en passant, dire: « Bonjour, madame. »
J'aime un front inspiré, modeste et souriant,
« Comment vous portez-vous? » dit par Châteaubriand;
Et sans gloire, inconnu près de ceux qu'on renomme,
A me trouver moi-même à côté d'un grand homme.

Il est minuit, c'est l'heure; et l'on vient m'avertir
Que les chevaux sont prêts, qu'il est temps de partir.
— Il est temps de rester, de rester dans ma chambre,
Sous la douce chaleur du foyer de décembre,
Le coude sur la table et le front dans la main.
Aujourd'hui le repos, la paresse. — A demain
Le monde qui m'appelle en ses routes fleuries;
A demain les plaisirs; ce soir les rêveries,
Les plumes, les crayons, les travaux commencés,
Et la prose et les chants, et les vers cadencés;
Ce soir un monde fait tout à ma fantaisie,
Un monde tout d'amour et tout de poésie;
Lire et relire encor, dans le livre enflammé,
La page sympathique et le portrait aimé;
Laisser aller son âme au hasard, indécise,
Comme un esquif flottant au souffle de la brise;
Descendre dans son cœur plus avant qu'il ne faut,
Se sentir seul au point de se parler tout haut;
De commencer des mots qu'un long soupir achève,
De prononcer un nom que l'on ne dit qu'en rêve.
Alors, glissant sur nous avec légèreté,
L'heure insensiblement fuit dans l'éternité.
Vers des êtres absents quand l'âme est élancée,
Nul objet ne distrait de leur douce pensée.
Tout repose, tout dort; un laquais importun

Ne peut subitement vous annoncer quelqu'un.
Dans le calme profond de ce profond silence,
Comme un songe flottant chaque objet se balance;
Un fantastique jour luit dans l'appartement;
Et le regard séduit aperçoit vaguement,
Dans les dessins changeants de la tapisserie,
Le profil vaporeux d'un image chérie.
Elle semble venir, et puis me dire : « Adieu! »
Et je m'écrie alors, je m'écrie : « O mon Dieu!
» Avec ses longs espoirs, ses craintes infinies,
» Avec sa folle joie, avec ses insomnies,
» Avec ses mouvements qui font battre le cœur,
» Si l'amour suffisait pour donner le bonheur,
» Qu'elle serait heureuse! oh! jamais une amante,
» Au bras d'un jeune époux une épouse charmante,
» Oh! jamais une mère, une fille, une sœur,
» N'auraient goûté la vie avec tant de douceur;
» Car des plus tendres soins mon amour l'environne,
» Comme sur ses cheveux se presse sa couronne,
» Comme l'anneau gravé qu'elle porte à sa main,
» Les longs nœuds de fourrure amassés sur son sein,
» Comme dans nos hivers sous des flocons de neige,
» Le manteau qui s'attache à son corps, la protége,
» Et lui fait retrouver la tiédeur des beaux jours,
» Sous l'onduleux abri de marte et de velours... »
Et puis ma voix se tait, et se tait pour entendre
Une autre voix du cœur plus secrète et plus tendre,
Des choses dont le ciel envierait les couleurs,
Plus douces que les vers, plus pures que les fleurs,
Un sentiment qu'un rien ou dissipe ou ramène,
Et comme inaccessible à la parole humaine.
— Tout à coup, dans la rue, un murmure, des cris,
Et de longs roulements font retentir Paris.
Les femmes s'allongeant dans le fond des voitures,
Froissent sous les manteaux leurs frêles garnitures;
Les nœuds de leurs cheveux semblent se détacher.
C'est le bal qui revient, et qui va se coucher...
Quoi, déjà! quoi, sitôt leur joie est satisfaite!

Elle n'a donc duré qu'un seul instant, la fête!
Mais ce bruissement, au son des flots pareil,
Qui s'étend dans la ville au loin, c'est le réveil.
Ce feu qui fait pâlir mon flambeau, c'est l'aurore.
Leurs plaisirs sont finis... les miens durent encore !

II. — La Soirée.

Il est des soirs du monde où la vie est bénie,
Des soirs où tout est fleur, poésie, harmonie,
Quelques soirs, dans l'hiver, vaporeux et si doux,
Qu'un matin de printemps en deviendrait jaloux.
C'est dans le cercle étroit de nos amis d'élite,
Près du flambeau qui tremble et du cœur qui palpite,
Et de la table où sont la navette, le dé,
Et les livres épars sur le tapis brodé.

Là toute âme est poëte, inspirée; un artiste
Jette sur nos pensers quelque chose de triste.
On goûte de ses chants l'ineffable saveur;
Et les femmes alors penchent leur front rêveur;
Chacune croit aimer. — Dans ces saintes veillées
On voit sur de beaux yeux des paupières mouillées;
Et l'on entend parler, sur un ton différent,
La langue de l'amour, que la femme comprend,
La langue du devoir éloquente et profonde,
Et la langue des pleurs... celle de tout le monde.

Oui, les plaisirs nombreux et les amis comptés;
Oui, les secrets tout haut sans effort racontés,
La note grave au fond de nos chansons frivoles,
De l'amour, de l'amour dans toutes les paroles.
Mais loin de moi la foule et son rire moqueur,
Et sa voix qui n'a pas un écho dans mon cœur;
Son épais tourbillon ternirait de sa fange
La robe d'une vierge et les ailes d'un ange.

Puisque de ce grand monde où vous passez vos nuits
Vous revenez toujours avec quelques ennuis ;
Puisque de vos amours jamais l'heure n'y sonne,
Puisqu'il n'a contenté jamais vous ni personne,
Pourquoi venir me dire et me redire encor
De quitter mon beau rêve et mon beau livre d'or,
Et le calumet blanc qui sur ma lèvre fume,
Et ce salon chéri qu'un seul bouquet parfume ?

Oh ! ne me parlez pas de cela désormais ;
Pas à présent, plus tard... et, s'il se peut, jamais !
Quand je n'aimerai plus sous l'ombre des grands arbres
A lire les vertus des aïeux sur les marbres,
A voir tous mes enfants en cercle se ployer,
Pour écouter la bible autour de mon foyer ;

Quand je n'aimerai plus nos firmaments d'étoiles,
Le sombre azur des mers avec ses blanches voiles,
L'Écosse et son ciel noir, la Grèce et son ciel bleu ;
Naple et sa rive en fleurs, et sa montagne en feu ;

Quand je n'aimerai plus à voir pendant matines,
Le soleil enflammer l'or des vitres sixtines,
Et la lune, à travers les branches du bouleau,
Comme un cygne endormi briller au fond de l'eau ;

Quand je n'aimerai plus sous les balcons d'Espagne
Ces amoureuses voix que le luth accompagne,
Carlos faisant tonner sous le glaive du Cid,
Les tocsins de Valence et de Valladolid ;

Quand je n'aimerai plus la France, et ses annales
Où, sur des feuillets d'or, malgré nos saturnales,
Apparaissent, couverts de palmes et de croix,
Nos poëtes, nos preux, nos martyrs et nos rois ;

Quand je n'aimerai plus ma Toulouse chrétienne,
Près de notre maison ma tour de Saint-Étienne,
Mon bon frère accourant au-devant de mes pas,
Ces amis, comme ailleurs on n'en retrouve pas ;

Quand je n'aimerai plus la femme sainte et blanche
Qui sur mon front malade avec amour se penche ;
Les mots écrits par elle et si souvent relus,
Ses chants, ses pleurs... enfin quand je n'aimerai plus.

Je vous promets alors d'aimer toutes vos joies,
De quitter mon chemin et de suivre vos voies...
Mais c'est peut-être à tort que je vous le promets ;
Car j'ai dit : « Non, plus tard, et, s'il se peut, jamais ! »

III. — Ma Chambre.

Qu'est-ce donc à présent ce qu'on nomme une fête ?
— C'est un tumulte, un bruit à vous fendre la tête.
C'est un lustre au plafond comme un soleil aux cieux,
Et des milliers d'éclairs à vous crever les yeux ;
Ce sont mille propos, et pas une pensée,
C'est l'heure du bonheur en tourments dépensée.

Oh ! que chez moi je trouve un bien-être plus sûr !
Le portrait de ma mère incliné sur le mur
Me tient sous son regard ; et cette image aimée
Protége mes loisirs dans ma chambre fermée.
Mes secrets douloureux j'aime à les lui donner,
J'aime ce souvenir qui semble pardonner.
J'aime mes arts à moi : musique, poésie,
Mon chapelet de Rome et mes coussins d'Asie.
Rêvant alors de tout, et de moi-même un peu,
Je pense à ma famille, à mes amis, à Dieu.
Ce bonheur par degrés s'éteint comme une flamme,
Mais il laisse longtemps un rayon dans mon âme.

— Demandez à demain ; il vous le dira, lui,
Ce qui vous restera des fêtes d'aujourd'hui !

Le comte Jules de Rességuier.

HISTOIRE LOCALE.

Notes pour servir à l'histoire de l'administration de la ville de Toulouse pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, d'après les documents inédits et originaux de l'époque.

CHAPITRE PREMIER.

Administration de la ville de Toulouse ; capitoulat. — Election des magistrats municipaux. — Leurs fonctions et leurs attributions. — Conseil de bourgeoisie. — Conseil général.

Toulouse, cette ancienne et respectable cité (comme dit, en termes pompeux, un mémoire imprimé en 1766), célèbre longtemps avant la fondation de Rome, tour à tour capitale d'une peuplade fameuse, colonie romaine, deux fois résidence royale, apanage des comtes, Toulouse enfin, jouissait de certains priviléges qu'elle tenait à honneur de conserver intacts.

Parmi ces priviléges, un des plus précieux était celui d'avoir une magistrature locale d'élection et gérant les affaires du pays.

L'origine du *capitoulat* est entourée d'impénétrables obscurités, et plusieurs versions contradictoires nous ont été transmises sur le sens du mot *capitoul* ainsi que sur la valeur et l'importance des fonctions attachées à ce titre si vivement ambitionné par nos aïeux.

Le nombre des capitouls a subi, on le sait, de sensibles et fréquentes variations. Disons seulement, sans trop nous égarer dans le passé, qu'à partir du seizième siècle, et après un changement radical, ce nombre demeura fixé à *huit*.

Voici comment, d'après un arrêt du 10 novembre 1687, on procédait à l'élection des capitouls.

Les huit magistrats en fonctions présentaient quarante-huit sujets, *réduits* à vingt-quatre dans une assemblée tenue le 26 novembre. Cette assemblée était composée de M. le sénéchal, du premier officier de ce siége, des officiers du parquet, du maître particulier des eaux et forêts, du juge des ports, ponts et passages, et de trente électeurs, tous éligibles au capitoulat et parmi lesquels devaient se trouver au moins douze anciens capitouls.

Le sénéchal envoyait ensuite la liste de réduction au roi, et Sa Majesté choisissait parmi les vingt-quatre *élus* les huit capitouls définitivement *appelés*.

Sur ces huit magistrats, il y en avait un qui occupait nécessairement le premier rang; on l'appelait le chef du consistoire. — C'était toujours un avocat, ancien capitoul. Au nombre des huit devait encore se trouver un second avocat; les six derniers étaient pris indifféremment dans la robe, l'épée, le commerce ou d'autres états honorables.

Les capitouls exerçaient la justice criminelle concurremment avec le sénéchal.

Quant à la police, elle était patrimoniale à la ville. Le roi le décida ainsi formellement dans une déclaration solennelle de l'année 1700.

Les capitouls étaient aussi les seuls juges, en première instance, de la voirie et des impositions; ils exerçaient enfin une justice civile sommaire, qui consistait à faire payer les petites dettes, les gages des domestiques, des gens de métier, les salaires des ouvriers, etc., etc..... — La police judiciaire actuelle répond assez exactement à cette *justice sommaire* qui appartenait aux capitouls.

La multitude et la variété des matières qui incombaient aux capitouls, avaient nécessité une division du travail. Le chef du consistoire et l'avocat le plus ancien parmi les capitouls se chargeaient d'administrer la justice; deux capitouls prenaient soin de la police; deux autres veillaient aux réparations des édifices publics, des caser-

nes, etc., à la discipline du guet; les deux derniers concouraient à l'administration des hôpitaux.

Pourtant cette distribution du travail n'était pas exclusive.

Les capitouls tenaient assemblée tous les jours, le matin et le soir, à l'Hôtel-de-Ville, où ils jugeaient ce qu'on appelait le *sommaire*, c'est-à-dire les petites affaires civiles et les querelles légères entre les gens du peuple. Ils jugeaient aussi les procès du grand et du petit criminel, de la police et de la voirie, sur le rapport de quatre assesseurs, spécialement chargés d'instruire les affaires criminelles.

Quant à l'administration économique, les capitouls ne pouvaient disposer d'une somme excédant 100 liv. sans y être autorisés par une délibération du CONSEIL DE BOURGEOISIE.

Le *conseil* de bourgeoisie était à proprement parler le conseil de ville; il délibérait sur tous les points de l'administration.

Ce *conseil* était composé de M. le premier président, de trois conseillers de grand'chambre, de MM. les avocats et procureurs généraux, du sénéchal, du juge-mage, des capitouls et des anciens capitouls.

Lorsque les capitouls voulaient convoquer un *conseil*, ils délibéraient entre eux avec le syndic de la ville (qui était toujours un avocat), sur les points à porter au *conseil*. Deux capitouls allaient les communiquer, la veille de la séance, à M. le premier président; puis, le jour même, ils venaient en faire la lecture devant la grand'chambre assemblée. Là on désignait les commissaires du parlement qui devaient assister au conseil.

Dans les affaires dont la solution nécessitait certaines connaissances spéciales — dans les procès, par exemple — on faisait appel au conseil appelé de *robe longue* et composé de six *fameux* (*sic*) avocats, anciens capitouls. — Ils recevaient annuellement un modique présent de cire évalué à la somme de 24 liv. pour chacun d'eux.

Il n'y avait pas d'honoraires pour l'assistance au conseil ou aux commissions.

Outre les conseils de bourgeoisie, il y avait, chaque année, trois CONSEILS GÉNÉRAUX, qui se tenaient publiquement dans le grand consistoire et où assistaient M. le premier président, trois conseillers de grand'chambre, les avocats et procureurs généraux, le

sénéchal, le juge-mage, le lieutenant criminel, les capitouls et anciens capitouls, le syndic de la ville, un grand vicaire de Mgr l'archevêque, un grand vicaire de l'abbé de Saint-Sernin, un député de chacun des deux chapitres de Saint-Etienne et de Saint-Sernin, le recteur de l'Université et trente-deux notables de la ville.

Dans le premier de ces conseils généraux on nommait huit commissaires, choisis parmi les anciens capitouls, et ayant pour mission de vérifier les comptes du trésorier de la ville; dans le second conseil on procédait à l'élection de deux députés aux Etats de la province; dans le troisième, le chef du consistoire rendait compte de l'administration des capitouls, dans un discours rigoureusement transcrit sur le *registre des annales de la ville de Toulouse*.

Nous venons d'indiquer, sommairement et à titre de préface, la composition et les attributions de l'administration municipale au dernier siècle; maintenant voyons-la à l'œuvre et interrogeons des faits.

CHAPITRE II.

Plaintes et griefs contre l'administration de la ville. — Trop d'anoblis. — Réformation du conseil de bourgeoisie. — Recette et dépense de la ville. — La police mal faite par les capitouls. — Pourquoi ils ne devraient pas exercer la justice criminelle. — Réponse aux griefs.

A-t-il jamais été donné à l'homme d'atteindre la perfection? — Dans l'accomplissement de tous ses actes, n'a-t-il pas toujours rencontré des opposants et des contradicteurs, sinon des ennemis et des envieux?.....

Le capitoulat, magistrature fortement établie, fut, pendant près d'un siècle, à tort ou à raison, l'objet de maintes attaques. On signala des abus et des vices qu'il importait de faire disparaître dans l'intérêt commun.

Les mémoires, les factums surgirent de tous côtés; — certains trop violents pour être sincères; d'autres, il faut le dire, empreints de bonne foi et de justice.

La municipalité de la ville de Toulouse était attaquée dans ses priviléges relatifs au capitoulat, et dans son administration économique et judiciaire.

On sait que l'un des principaux priviléges, appartenant à la ville,

était celui de conférer la noblesse à ses magistrats. De là une foule d'objections et de plaintes. — Il y a une trop grande quantité d'anoblis, disait-on ; ceux-ci sont exempts des tailles, et les charges retombent sur les roturiers et le peuple. Les capitouls anoblis sont le plus souvent étrangers à la ville et nuisent à ses intérêts. Les habitants qui se mettent sur les rangs pour briguer les fonctions municipales, sont des négociants ou des gens de robe ; mais ni les uns ni les autres n'ont d'ordinaire une fortune très-considérable, et, éblouis par l'éclat de leur nouvelle dignité, ils délaissent les moyens utiles qui leur procuraient auparavant un modeste et honnête bien-être..... (1).

On demandait aussi la réformation du conseil de bourgeoisie, basée sur le peu d'intérêt qu'avaient les conseillers opinants à ce qu'une affaire fût votée dans un sens ou dans un autre, puisqu'ils ne payaient aucune charge réelle ou personnelle. Liés entre eux par les mêmes droits et les mêmes prérogatives, ils ne pouvaient, on le comprend facilement, rencontrer de contradicteurs dans le conseil, et l'intérêt général du peuple était en souffrance.

Il avait été un temps où lorsqu'une affaire, concernant la communauté des habitants, devait être traitée, les capitouls appelaient au conseil de ville des gens de tous les états et en tel nombre qu'ils jugeaient convenable ; les intérêts de chaque classe de citoyens étaient ainsi largement représentés et sauvegardés.

On se plaignait encore de ce que de nombreux abus s'étaient introduits dans l'administration du budget municipal.

La recette de la ville consistait dans le produit du bail de ses biens patrimoniaux, des droits d'octroi, etc., et dans la somme des impositions réparties sur chacun des habitants.

La dépense comprenait le paiement : 1° des impositions, par le trésorier de la ville, à la caisse générale de la province ; 2° des intérêts des sommes dues par la ville ; 3° des dépenses ordinaires, des constructions et réparations des édifices publics, etc.

On trouvait alors les dépenses faites par la ville beaucoup trop

(1) (1247) Une charte de Raymond VII, comte de Toulouse, semblait avoir prévu ces difficultés, lorsqu'elle édictait que la moitié des capitouls serait prise parmi les citoyens du premier ordre, et l'autre moitié parmi les citoyens de l'ordre moyen..... « Quorum medietas sit majorum et alia medietas mediorum. »

considérables ; — les ouvrages étaient très-défectueux et payés très-cher. La mise en adjudication des grands travaux n'était pas suffisamment surveillée et réglementée (Mémoire manuscrit de M. Raynal. 1775).

La question des dépenses revenait souvent et était l'objet d'attaques sans cesse renouvelées.

Nous trouvons dans un *mémoire* de M. Landais, écuyer, et portant la même date que le précédent, les détails qu'on va lire :

La ville de Toulouse paye 80,000 liv. d'intérêts ; elle fait un fonds de 20,000 liv. pour subvenir aux réparations imprévues ; un autre de 12,000 liv. pour l'entretien des lanternes et l'enlèvement des boues ; elle donne 10,000 liv. à l'Hôtel-Dieu et 4000 liv. à l'hôpital général ; elle fait une pension annuelle au collége de l'Esquille, dirigé par la congrégation de la doctrine chrétienne, et au collége royal des Jésuites. — Le guet occasionne une dépense de 12,000 liv.

Ces dépenses, d'après l'auteur du mémoire, n'étaient pas bien réglées. Les unes devaient être augmentées, les autres diminuées, quelques-unes enfin entièrement supprimées.

On lit, dans le même *mémoire*, que les capitouls étaient dans l'usage de recevoir, tous les ans, en entrant en fonctions, une somme de 600 liv. pour le paiement d'une robe consulaire et pour subvenir aux frais d'une chaise à porteurs.

Cette libéralité était jugée inutile et même dangereuse, car elle ne faisait qu'accroître la négligence de MM. les capitouls pour la propreté et l'entretien des rues ; — c'est toujours l'auteur du mémoire qui parle. Ce n'est pas tout : les magistrats municipaux avaient à leur solde des musiciens qui les accompagnaient dans leur marche ; ils leur donnaient 600 liv. par an, somme qui pourrait bien être économisée. Ils consommaient, en outre, une quantité de poudre incalculable pour faire annoncer au peuple leur sortie de l'Hôtel-de-Ville par des décharges de mousqueterie bruyantes et répétées.

Les plaintes et les griefs ne se terminent pas là. — On disait encore : La ville est mal éclairée — (lorsque la lune envoyait ses pâles rayons, la rouge clarté des lanternes était supprimée) ; les tombereaux pour ramasser les boues sont insuffisants ; les abords de l'Esplanade sont impraticables ; les promenades sont en mauvais état ; il n'y a pas de bancs pour s'asseoir ; les égouts de la ville sont presque tous engorgés ; il n'y a que deux fontaines (celle

de la place Saint-Etienne avait coûté plus de 50,000 liv.); pourquoi ne pas faire une fontaine dans l'ovale de l'Esplanade? (la source était sur une éminence, au delà du canal; elle se nommait *La Béarnaise*); le port Garaud demande des réparations; le pavé de la ville est très-mauvais, etc.

A tous ces griefs, on répondait par des arguments qui n'étaient pas sans valeur. (*Mémoire* de M. Carrière, avocat, ancien capitoul, 1766.) Les embellissements de la ville ne sont pas aussi délaissés qu'on veut bien le dire, car, depuis l'année 1750, il en a été fait pour une somme de 800,000 liv. environ. On pourrait citer la façade de l'Hôtel-de-Ville, l'Esplanade, le Jardin public, la place Mage, la place de la Monnaie, etc.....

En 1750, les Etats du Languedoc ayant témoigné le désir de vouloir donner à la ville une statue équestre du roi, pour être mise sur la place Royale, à condition que la ville ferait construire trois façades semblables à celle de l'Hôtel-de-Ville, l'offre fut acceptée; mais les Etats ne donnèrent pas suite à leur projet.

La question des fontaines a toujours vivement préoccupé MM. les capitouls; mais ils ont rencontré mille obstacles dans l'exécution de leur plan. La dépense devait s'élever au chiffre énorme de 500,000 liv. et les revenus de la ville n'étaient pas suffisants.

Ainsi parlaient les défenseurs de l'administration.

On accusait encore les capitouls de ne pas travailler à l'extinction de la mendicité.

Nous trouvons une réponse péremptoire dans un mémoire manuscrit du temps. (*Mémoire* de M. Castillon.)

— Sans doute, disait l'auteur de ce nouveau *mémoire*, la mendicité est un mal auquel il faut porter un remède sûr et prompt; mais deux causes s'opposent à la guérison complète de ce mal. D'abord, l'absence de revenus suffisants pour occuper les pauvres à des travaux publics; puis (seconde cause plus fâcheuse et plus difficile à vaincre que la première), la charité mal entendue des moines et du peuple. Plus de quarante maisons religieuses alimentent chaque jour ce penchant incorrigible à la paresse et à la mendicité. A une heure donnée, tous les mendiants se portent aux couvents, où ils trouvent infailliblement un repas qu'ils ne sont pas obligés de gagner par le travail. Le peuple, de son côté, défend cet usage, et si les capitouls font saisir un vagabond ou un

mendiant, le peuple les arrache des mains des gardes. (*Nil novum sub sole.*)

Un autre grief consistait à dire que les capitouls exerçaient à tort la justice criminelle concurremment avec le sénéchal: « les capitouls, institués spécialement pour avoir soin des édifices publics, pour veiller à la sûreté des citoyens, n'auraient jamais dû partager avec les officiers du sénéchal le privilége de juger, en premier ressort, les affaires criminelles, leurs fonctions étant de sauvegarder et non pas de juger les citoyens..... »

Pourtant, en 1776, le sieur Lagane, procureur du roi en la ville et sénéchaussée de Toulouse, tenait un langage bien différent, lorsqu'il écrivait à l'intendant du Languedoc.

« Je puis assurer que c'est un bien réel dans l'essence du corps municipal que la justice criminelle et la police y soient attachées, parce que le capitoulat, composé d'ordinaire de quelques avocats célèbres, a des assesseurs expérimentés et un parquet zélé; qu'il a, en sa main, des sommes considérables pour l'exercice de la justice, ainsi qu'une nombreuse main-forte; et si l'on attribuait, comme on le dit, la plénitude de cette juridiction à la sénéchaussée, à laquelle ces ressources manquent, *on ne verrait que trouble et confusion dans la ville.....* »

Ce langage diffère singulièrement du précédent et il a pour lui les plus sérieuses apparences de la vérité.

On voit, d'après le simple énoncé qui précède, combien les appréciations et les jugements, sur un même objet, étaient opposés les uns aux autres. Comment, au milieu de cette diversité d'opinions, distinguer la vérité? En présence de dires si contradictoires, le doute n'entre-t-il pas infailliblement dans les esprits !..... Nous ne croyons pas cependant qu'il faille se laisser aller à une incrédulité peut-être encore plus fatale que l'erreur. Si des écrivains partiaux et exaltés ont altéré la vérité d'un fait, ont noirci à plaisir le caractère d'un personnage, il faut néanmoins accepter leur version sous bénéfice de contrôle et d'inventaire; en la comparant à d'autres versions, en s'efforçant de découvrir le but cherché par le narrateur, ses instincts, ses tendances, on finira par reconnaître où est le bien et où est le mal. La vérité deviendra évidente alors par la comparaison des allégations diverses; et du mal lui-même on fera sortir un grand bien et une éclatante lumière.

CHAPITRE III.

Une lettre à M. de Malesherbes. — Arrêt du conseil du roi (novembre 1775). — Mémoire de M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, sur le capitoulat et l'administration de la ville de Toulouse (1776).

Il est un fait incontestable, c'est que, comme dans toutes les œuvres humaines, il s'était glissé, dans l'administration de la ville de Toulouse, des abus plus ou moins graves qui commandaient des réformes.

Dans une lettre à M. de Malesherbes (du 26 novembre 1775) l'intendant du Languedoc disait au ministre que l'administration de la ville de Toulouse était sans contredit « la moins réglée de toutes celles de la province. » Il fallait aviser.

Un arrêt du conseil d'Etat du roi, daté du même mois de novembre, portait ces mots :

« Le roi voulant se faire rendre compte de l'administration municipale de la ville de Toulouse, et désirant qu'il ne soit rien changé à la forme actuelle de ladite administration jusqu'à ce qu'elle ait fait connaître ses intentions à ce sujet, Sa Majesté, en son conseil, a ordonné et ordonne qu'il sera sursis à toute élection et nomination de nouveaux capitouls de la ville, enjoignant aux capitouls actuellement en place d'en continuer les fonctions jusqu'à nouvel ordre de sa part..... »

L'année suivante, 1776, M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, fit un mémoire détaillé sur le capitoulat et l'administration de la ville de Toulouse, et l'adressa au roi. Nous prenons la substance de ce mémoire :

Le privilége qui appartient à la ville de conférer la noblesse ne saurait être détruit; on devrait seulement réduire l'exercice de ce privilége.

Les capitouls sont chargés des affaires criminelles ; elles sont ordinairement bien jugées par eux, et il en coûte deux tiers en moins aux parties que lorsque ces mêmes affaires sont portées au sénéchal.

Les capitouls exercent aussi la police. C'est pourquoi le roi a excepté la ville de Toulouse de la création des lieutenants généraux procureurs du roi et autres officiers de police (1700).

Sur tous ces chefs, certains *mémoires* ont émis des opinions que l'intendant ne peut admettre sans réserves.

Ainsi, à propos de la justice criminelle, on prétend que les capitouls doivent cesser de lutter avec le sénéchal, qui est beaucoup plus compétent; que l'exercice de cette juridiction détourne les capitouls de leurs devoirs réels et entraîne la ville à de fortes dépenses; que cette justice ne peut appartenir aux capitouls comme étant une concession des anciens comtes, parce que le comté ayant été réuni à la couronne, les priviléges de ce comté ont dû prendre fin.

D'autre part, on soutient que les anciens priviléges de la ville ont été sans cesse confirmés par la royauté; que la justice criminelle est patrimoniale à la ville; et que toujours le sénéchal a fait de vains efforts pour l'en dépouiller.

L'intendant ajoutait que M. de Malesherbes était d'ailleurs disposé à ôter aux capitouls la connaissance des affaires criminelles, en leur laissant toutes les autres attributions.

L'administration économique donnait lieu plus particulièrement à des griefs contre le corps municipal. On a lu déjà plus haut quels étaient ces griefs.

L'intendant rappelle que les capitouls n'agissent jamais seuls et que le conseil de bourgeoisie doit autoriser toutes les dépenses. Si on signale des faits repréhensibles, des abus énormes dans le maniement des deniers, ne faut-il pas aussi, dans ces attaques, faire la part des haines, des jalousies et des passions ?.....

On représente encore dans les *mémoires* que le conseil de bourgeoisie ne saurait subsister tel qu'il est. Chaque citoyen devrait y être appelé à son tour et non pas telle classe à l'exclusion de telle autre.

L'intendant rapporte textuellement le mémoire de 1766, relativement aux conseils généraux, et les observations de M. Raynal, citées plus haut.

Enfin, répondant aux plaintes portées contre les officiers et suppôts de l'Hôtel-de-Ville, l'intendant disait : qu'il existait quatre assesseurs avocats pour faire les rapports aux capitouls dans les affaires contentieuses et instruire les procès criminels (à 500 liv. d'appointement chacun);

Que la ville avait, en outre, un syndic chargé de veiller à ses intérêts et à l'exécution de ses droits et priviléges; six greffiers (le pre-

mier était secrétaire des capitouls et chargé des affaires de la police; le deuxième avait dans ses attributions le cadastre, la voirie et les impositions, et les quatre autres préparaient les procédures criminelles).

La ville avait enfin un receveur et un trésorier, un architecte à ses gages et l'entretien d'une compagnie du guet (1).

CHAPITRE IV.

Une délibération du conseil de bourgeoisie (janvier 1776).

Nous venons de résumer le mémoire de l'intendant qui reconnaissait, dans l'administration, des abus réels à corriger, mais ne voulait pas admettre toutes les plaintes dirigées contre elle.

De son côté, l'administration, si fortement attaquée, défendit son honneur et son dévouement désintéressé.

Le 18 janvier 1776, le conseil de bourgeoisie fut assemblé dans le petit consistoire, au Capitole.

Etaient présents et opinants: Messire de Senaux, chevalier, conseiller du roi, président à mortier du parlement; MM. de Lamothe, Reynal, Novital, conseillers députés du parlement; Lartigue, jugemage; Leymeries, Moncassin, Desazars, Lafue, Vaquié, Daunassans, Crozes, Berdoulat, Chauliac, Chiral, Boyer, Bousquet, Gary, Chavardès, Garipuy, Raynal, Darailh, Teynier, Dupuy, Trubelle, Laburthe, Desparvés, Cahuzac, Saremejane, Gounon, Veyron, Carbonel, Bellegarde, anciens capitouls.

Nous aimons à citer ces noms qui vivent encore dans notre pays.

M. Brassalières, chef du consistoire, dit que ce conseil avait pour but la lecture du *mémoire* dressé par la commission pour justifier, aux yeux du roi, l'administration de la ville.

Après avoir donné lecture de deux lettres écrites à MM. les capitouls par Mgr de Malesherbes, qui les invitait à faire leurs observations sur la susdite administration, la discussion fut ouverte,

(1) Il n'est pas bien sûr que cette compagnie du guet fût suffisante pour maintenir la sûreté publique, mais la ville de Toulouse avait constamment joui du privilége de ne pas recevoir de troupes, jusqu'à l'année 1748, si ce n'est lors d'une légère émeute occasionnée par la cherté des grains.

et on reconnut, en premier lieu, que le mémoire, présenté à Sa Majesté en 1766, et déjà cité plus haut, était parfaitement exact et qu'il y avait lieu de le remettre sous ses yeux.

On délibéra : de représenter à Sa Majesté que c'était un des priviléges anciens de la ville de changer annuellement les huit capitouls ; de supplier Sa Majesté : de toujours fixer à huit le nombre des capitouls ; de les conserver dans les honneurs et prérogatives attachés à leurs fonctions ; d'ordonner que les nominations comprendraient, chaque année, quatre anciens capitouls, et quatre autres choisis indistinctement parmi la noblesse, les avocats, les négociants et tous autres notables habitants de la ville payant au moins 30 liv. de capitation.

Il fut délibéré : de supplier Sa Majesté d'accorder à la ville la nomination annuelle des huit capitouls ; de révoquer l'arrêt du conseil de 1687 (10 novembre) portant que la nomination *sera faite par Sa Majesté sur une liste de présentation de vingt-quatre sujets ;*

De représenter au roi que le conseil de ville, composé dans la forme exposée dans le mémoire de 1766 (voir le chap. Ier), renfermait des membres très-dignes d'y être admis ;

De supplier Sa Majesté d'ordonner que le conseil de ville pourrait statuer définitivement sur les dépenses au-dessous de 2,500 liv., pourvu que leur totalité ne dépassât pas annuellement la somme de 20,000 liv., et que les autres dépenses plus considérables ne pourraient être faites qu'après avoir été autorisées par l'intendant.....

A la suite de cette importante délibération, les capitouls adressèrent au roi une addition au *mémoire de* 1766 et firent à Sa Majesté leurs très-humbles et très-respectueuses représentations au sujet du maintien de l'administration municipale actuelle.

Nous résumons ce document.

— C'est sous les yeux et l'autorité du parlement que subsiste l'administration municipale, et le parlement n'a cessé de l'entourer de sympathies et d'hommages.

L'exercice de la police est un attribut inséparable de l'autorité municipale, depuis les temps les plus reculés. Quelques calamités que la ville ait endurées, les capitouls ont toujours fait régner une bonne police et entretenu les citoyens dans la plus scrupuleuse fidélité envers le souverain.

L'ordonnance de Moulins (art. 71) disait : « Ordonnons que les

capitouls et administrateurs des villes qui ont eu et qui ont l'exercice des causes civiles et criminelles et de la police, continueront seulement *l'exercice du criminel* et *de la police.* »

L'exercice de la police et de la justice criminelle n'est-il pas bien organisé et très-utile à la ville ? — les résultats le prouvent assez. Quant à l'expérience des capitouls, peut-on la mettre en doute ? — ils sont en grande partie gradués, et il y a quatre avocats assesseurs qui dirigent les procédures. Les crimes pourraient-ils être mieux recherchés et poursuivis qu'ils ne le sont ? — à la moindre nouvelle de bruits, de rixes, de délits, les capitouls se transportent sur les lieux ; ils s'enquièrent et parviennent, quasi dans le moment, à mieux connaître la vérité qu'on ne pourrait le faire au moyen d'une procédure suivie.

Pour l'administration des revenus, confiée au conseil de ville, il ne peut pas exister de fraudes et d'abus. D'abord, on fait choix des plus notables et des plus méritants pour être capitouls ; rien ne se délibère qu'en présence du parlement, des gens du roi, du juge-mage ; les comptes sont clôturés par des commissaires non suspects et sont annuellement envoyés à l'intendant.

Voici à titre de preuve un aperçu de l'administration financière de la ville :.....

En 1741, elle payait 55,939 liv. d'intérêts ;

En 1766, ils étaient réduits à 45,994 liv. ; ce qui prouve que dans l'intervalle elle avait payé des capitaux pour une somme de 158,900 liv.

En 1746, elle paya au roi 220,000 liv. pour l'abonnement des tailles.

En 1752, elle employa 313,426 liv. pour acheter du blé pendant la disette.

Depuis l'année 1750, la ville a fait des embellissements pour plus de 800,000 liv.

En 1764, elle donna aux hôpitaux 12,000 liv. en secours extraordinaire.

En 1766, il a été contracté un emprunt de 800,000 liv.

A ces dépenses (nous ne les énumérons pas toutes) avait présidé l'économie la plus sage.

Finalement, Sa Majesté était suppliée de maintenir la bonne harmonie de l'administration municipale de la ville de Toulouse.

Ce *mémoire* précéda un arrêt du conseil d'Etat, portant la date de 1778.

CHAPITRE V.

Trois arrêts du conseil d'Etat (1778, 1780, 1783).

« Le roi s'étant fait rendre compte de l'état actuel de l'administration de la ville de Toulouse, et ayant fait examiner les différents *mémoires*, tant sur les abus qui se sont introduits dans ladite administration que sur les moyens d'y remédier, Sa Majesté a reconnu que le bien de son service, et plus encore l'avantage des habitants de ladite ville, exigeaient un nouveau règlement.

» Le roi, en son conseil, a ordonné et ordonne ce qui suit :

» L'administration municipale de la ville de Toulouse sera composée du corps municipal, d'un conseil politique ordinaire, d'un conseil général et de quatre commissions, savoir : une pour les affaires contentieuses, une pour les affaires économiques, une pour l'assiette des impositions, une enfin pour l'audition des comptes du trésorier ;

» Le corps municipal sera composé d'un chef du consistoire, de huit capitouls, d'un syndic, d'un trésorier, d'un receveur des impositions et d'un greffier. Ces quatre derniers n'auront pas voix délibérative au conseil ;

» Le chef du consistoire sera toujours un ancien capitoul, choisi parmi les avocats. Les capitouls seront pris dans les trois classes des habitants de la ville, savoir : *deux* dans la classe des gentilshommes ou nobles, *deux* parmi les anciens capitouls et *quatre* parmi les autres notables citoyens ;

» Nul ne pourra à l'avenir être nommé capitoul s'il n'est pas né dans la ville de Toulouse ou s'il n'y a pas un domicile réel et effectif, au moins depuis dix ans sans interruption ;

» Le roi se réserve la nomination du chef du consistoire, et voulant prévenir les difficultés qui pourraient s'élever à l'occasion de la prochaine élection des huit capitouls, il a jugé à propos de les nommer lui-même *pour cette fois seulement.*

» A l'avenir les capitouls seront élus par le conseil général ;

» La durée du capitoulat sera de deux années ;

» La députation de la ville aux Etats de la Province sera toujours remplie par deux capitouls, l'un de la seconde classe, l'autre de la troisième;

» Sa Majesté confirme en faveur des capitouls de la troisième classe *la noblesse acquise par le capitoulat.*

» Le conseil politique ordinaire sera composé du premier président et de deux conseillers du parlement, du procureur général et d'un avocat général, du juge-mage, du chef du consistoire, des huit capitouls et de trente-deux conseillers électifs qui seront choisis dans les trois classes, savoir : *huit* gentilshommes, *huit* anciens capitouls et *seize* citoyens notables, pris parmi les avocats ou gradués en droit et en médecine, les procureurs, les notaires, les chirurgiens, les négociants et les bourgeois;

» Les conseillers politiques électifs seront nommés par le conseil général, sur la présentation des capitouls;

» Le conseil politique ordinaire s'assemblera toutes les fois que le corps municipal le jugera nécessaire; il y sera délibéré sur toutes les affaires relatives à l'administration municipale;

» Le conseil général sera composé de tous les membres du conseil politique ordinaire, et en outre de deux autres officiers du parlement, députés par cette compagnie, du lieutenant criminel de la sénéchaussée, du recteur de l'université, d'un vicaire général de l'archevêque, d'un autre vicaire général du chapitre de Saint-Sernin, d'un chanoine député par l'archevêque et le chapitre et de seize députés électifs, pris dans les trois classes;

» Le conseil général s'assemblera pour l'audition des comptes du trésorier; pour entendre, à la fin de chaque année, le compte-rendu par le chef du consistoire; pour la nomination des capitouls, des conseillers politiques, des membres des différentes commissions, etc....;

» Les commissions prépareront les affaires qui devront être portées au conseil ordinaire;

» Toutes les adjudications d'ouvrages ou autres dépenses extraordinaires, de quelque nature qu'elles soient, lorsqu'elles excéderont la somme de 100 liv., seront délibérées par le conseil ordinaire, sur le compte qui en sera rendu par la commission des affaires économiques, et ladite délibération ne pourra être exécutée, sous aucun prétexte, qu'elle n'ait été préalablement autorisée par l'inten-

dant. A l'égard des dépenses qui ne dépasseront pas 100 liv., elles ne pourront être faites avant d'avoir été délibérées par la commission des affaires économiques ;

» Le chef du consistoire sera spécialement chargé de ce qui regarde la police ;

» Fait au conseil du roi, tenu à Versailles le 26 juin 1778. »

L'arrêt était explicite ; il aurait dû, ce semble, satisfaire tous les intérêts ; il n'en fut rien cependant, et de nombreux factums surgirent encore.

Le 8 janvier 1780, cet arrêt fut suivi d'un second, dans lequel il est dit que : eu égard aux divers mémoires et aux nouvelles observations présentés, Sa Majesté reconnaissait que le plus grand bien de l'administration de la ville exigeait qu'il fût apporté quelque changement au premier arrêt.

C'est ainsi que le roi supprimait la place de chef du consistoire.

L'arrêt de 1780 établissait encore ce qui suit :

« Le corps municipal ne sera plus composé à l'avenir que de huit capitouls, d'un syndic, d'un trésorier, d'un receveur des impositions et d'un greffier ; — le premier capitoul de la seconde classe sera toujours le premier de justice, et Sa Majesté s'en réserve la nomination ; — les capitouls de la troisième classe qui décéderont pendant les deux ans de leur exercice auront acquis la noblesse et la transmettront à leurs descendants ; — le procureur général et tous les avocats généraux du parlement seront au nombre des membres qui composent le conseil ordinaire et le conseil général ; — le sénéchal recevra le serment des capitouls ; — seront les apothicaires compris au nombre des citoyens notables ; — nul gentilhomme ou noble et nul ancien capitoul ne pourront être élus au capitoulat qu'ils n'aient été, au moins pendant deux ans, membres du conseil ordinaire, et nul autre citoyen ne pourra être élu capitoul s'il n'a été, au moins pendant quatre ans, membre dudit conseil. »

Enfin, le nombre des assesseurs sera fixé à trois.

Le 25 octobre 1783, un troisième arrêt du conseil d'Etat vint encore s'ajouter aux deux premiers.

Dans ce troisième arrêt, le roi disait que s'étant fait rendre compte des différents *mémoires* donnés tant par les capitouls de la ville de Toulouse que par les négociants de la même ville, il a reconnu que, quoique les arrêts de son conseil des 26 juin 1778 et

8 janvier 1780, donnés pour établir un nouvel ordre dans l'administration municipale de la ville de Toulouse, dussent ne rien laisser à désirer sur tous les points, on s'écartait néanmoins dans la pratique de ces règlements et de leur véritable esprit.

C'est pourquoi Sa Majesté a ordonné et ordonne, entre autres dispositions, que :

« ..... Le conseil politique de la ville sera composé comme il est dit dans l'arrêt de 1778;

» Les seize citoyens notables seront choisis, savoir : un parmi les officiers de la sénéchaussée et des autres siéges, un parmi les membres de l'université, deux parmi les avocats, un parmi les médecins, deux parmi les procureurs, un parmi les notaires, quatre parmi les négociants, trois parmi les bourgeois, un parmi les chirurgiens et apothicaires;

» Le premier capitoul de la première classe présidera à toutes les assemblées tant du corps municipal que des conseils politiques ordinaires.

» La durée du capitoulat sera de quatre années. »

CHAPITRE VI.

Nouvelles plaintes; nouveaux mémoires. — Prétentions du parlement. — Son influence sur l'administration municipale. — Mémoire de M. de Saint-Priest au roi. — Réponse aux remontrances du parlement.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre chacun de ces arrêts, on vit naître encore de nouveaux *mémoires*, et, cette fois, la rumeur fut grande au sein même du corps municipal et du parlement.

Le parlement faisait de l'omnipotence à l'égard de l'administration municipale; il imposait une sorte de joug auquel le conseil de bourgeoisie avait vainement cherché à se soustraire ; en un mot, le parlement se sentait fort et abusait de sa puissance.

Le 28 mai 1783, M. de Saint-Priest écrivait à M. Amelot : « J'éprouve, par moi-même, combien vous devez être fatigué d'être obligé de revenir aussi souvent sur le même objet, et je suis bien éloigné de pouvoir me flatter que, quand même vous adopteriez les changements qui me paraissent nécessaires, vous parveniez à mettre

fin aux difficultés et aux représentations continuelles qui se succèdent. *La très-grande influence qu'a le parlement* dans l'administration municipale est la pierre d'achoppement. Il serait bien difficile de réduire à *un rôle purement honorifique*, dans les conseils de ville, l'assistance des officiers de cette cour, quoique *rien ne fût ni plus convenable ni plus juste*..... Ne vous paraît-il pas inouï, monsieur, qu'on ne puisse tenir de conseil sans que deux capitouls se transportent au palais pour en demander, en quelque façon, l'agrément à la grand'chambre?..... »

Ailleurs, l'intendant du Languedoc reconnaît la fâcheuse prépondérance du parlement ; il signale au roi cet abus ; mais il craint qu'on ne puisse arriver à y remédier *sans de grands inconvénients*, *et peut-être même sans des troubles déplorables.*

Il propose à Sa Majesté de fixer le nombre des sujets à élire dans chaque classe ; — la classe des négociants et des bourgeois étant plus nombreuse que celle des avocats et des procureurs, les premiers devaient avoir un plus grand nombre de représentants dans les conseils.

L'arrêt du conseil de 1783 semblait, à cet égard, avoir terminé toute discussion.

Pourtant le parlement protesta, et il fit des remontrances au sujet de l'arrêt du conseil du roi.

M. de Saint-Priest jugea à propos de répondre, en examinant chacun des arguments présentés par la cour.

Le parlement, disait l'intendant du Languedoc, s'élève contre les variations et l'inconstance des règlements qui ont été donnés, depuis cinq ans, pour l'administration de la ville de Toulouse ; il sollicite Sa Majesté de lui procurer *enfin un état de stabilité*, en faisant observer que la puissance exécutive et la puissance législative devraient concourir pour lui assurer cet avantage.

— Le parlement, répondait l'intendant, se méprend lorsqu'il accuse de variation les différents *arrêts* donnés depuis 1778. Les abus qui s'étaient glissés dans l'administration exigeaient des changements..... il était nécessaire de satisfaire les vœux de tous et de ménager les intérêts divers ; on ne pouvait attendre d'un premier règlement qu'il établit l'administration sur des bases certaines et définitives ; le temps et l'expérience devaient nécessairement apporter des développements nouveaux.

Le parlement se méprend encore lorsqu'il réclame la nécessité de *lettres patentes*, enregistrées par lui. N'a-t-il pas exécuté, pendant cinq ans, les *arrêts* de 1778 et 1780 sans élever une pareille prétention ? En matière de simple administration, le souverain n'a jamais fait usage de lettres patentes.

Le parlement soutient encore qu'il n'y a pas nécessité d'appeler au conseil politique des citoyens *de tous les ordres ;* qu'il importe principalement de faire choix de ceux qui, par leurs lumières, leurs talents et surtout l'intérêt attaché à la propriété, doivent se préoccuper de la bonne et sage distribution des revenus publics ; il conclut que l'ordre des avocats est le plus capable de remplir ces fonctions.

Il est évident que le parlement songe à introduire dans le conseil le plus grand nombre d'hommes qui lui soient dévoués. — Mais cette prétention est contraire aux principes de l'équité et de la justice, une classe ne pouvant dominer au préjudice de toutes les autres.

Fixer à quatre années la durée du capitoulat, c'est, d'après le parlement, obliger les avocats et les négociants d'abandonner pendant un trop long temps leurs affaires pour gérer celles de la ville.

— Le parlement a-t-il bien réfléchi?.... L'expérience d'une longue suite d'années a prouvé que le vrai moyen de procurer aux villes et aux communautés de la province une administration éclairée et utile était de prolonger le plus de temps possible le service des officiers municipaux.

La ville de Toulouse est la plus importante des villes de la province par le nombre de ses habitants, les revenus considérables dont elle jouit, les travaux de tout genre dont elle est chargée et comme ville et comme diocèse. De quelle utilité pouvait être un citoyen à sa ville natale, s'il n'était appelé à lui rendre que des services momentanés, et s'il quittait une administration aussi compliquée, au moment où il commençait à être instruit des affaires?.....

L'intendant, comme on le voit, avait excellente réponse à toutes les remontrances.

Le parlement réclame, pour ses officiers, la présidence des conseils, en s'appuyant sur des lettres patentes de Charles IX (8 février et 1er août 1566).

Mais que dit le roi, en 1566, à la suite d'une contestation intervenue entre le parlement et les capitouls ? « ..... A l'avenir, entre le nombre de quarante bourgeois qui, suivant l'ancienne coutume, doivent assister en toutes assemblées générales de la maison commune de Toulouse, y *assisteront* aucuns des présidents et conseillers qui seront députés par le parlement. »

Comme on le voit, il n'est pas question de *présidence*, mais seulement d'*assistance*. Bien mieux, un nouveau règlement de la même année, confirmant le premier, porte explicitement : « Sa Majesté ordonne qu'ez assemblées générales qui se feroient en corps de ville, en la grande salle de la maison commune, les présidents, maîtres des requêtes et conseillers au parlement auront leur séance au lieu accoutumé ; mais les propositions seront faites, les opinions recueillies par *celuy des capitouls qui présidera l'assemblée.....* »

Enfin, le parlement a la prétention de subordonner à sa volonté la réunion des conseils.

Sans doute, il n'est rien de plus juste que le parlement ait une part à l'administration de la ville, mais c'est en leur qualité de citoyens notables que les membres de cette compagnie doivent participer aux affaires municipales. L'arrêt du conseil d'Etat n'a entendu les priver d'aucune de leurs prérogatives, mais, d'un autre côté, il ne leur a octroyé aucun privilége nouveau (1). L'arrêt

(1) L'intendant du Languedoc demandait que l'on réduisît le cérémonial auquel les capitouls étaient soumis envers le parlement.

Ce cérémonial était excessif. Nous citons un exemple, d'après un *mémoire* du temps, relatif à la tenue des conseils de bourgeoisie.

« Deux capitouls, en chaperon, se transportent chez le premier président, qui les prend dans son carrosse ; le président se place sur le derrière de la voiture, tandis que les capitouls sont assis sur le devant.

» Dans la première cour du Capitole et sur le seuil de la porte intérieure, deux autres capitouls reçoivent le président et les deux conseillers qui le suivent dans un autre carrosse. Les deux capitouls qui descendent du carrosse se joignent aux deux autres, et la marche se fait jusqu'à la porte du grand consistoire. Là se trouve le premier capitoul gentilhomme, qui reçoit le président du parlement et le conduit cérémonieusement dans le petit consistoire, où se tiennent les conseils politiques. Le premier président s'assied sur le haut siége du tribunal, à l'angle, sur un carreau de velours. A ses côtés, à droite et à gauche, se placent les deux conseillers du parlement qui l'assistent. Viennent après, à la droite, le procureur général et les trois avocats généraux ; à la gau-

du conseil d'Etat de 1783 et les remontrances du parlement qui le suivirent occasionnèrent un grand émoi dans le conseil de ville.

Le 26 décembre (1783) les capitouls assemblés prirent la délibération suivante :

« ..... D'après les difficultés qui se sont élevées sur l'exécution de l'*arrêt du conseil;* considérant que l'arrêt, rendu par le parlement le 9 décembre courant, contient des dispositions contraires audit arrêt du conseil du roi, et qu'il porte qu'il sera fait des remontrances à Sa Majesté tant sur la forme que sur le contenu dudit arrêt, nous avons délibéré de contremander le conseil général qui avait été convoqué pour demain aux fins de procéder aux élections, et que ledit conseil ne sera convoqué que lorsque les intentions du roi nous seront connues. »

Avec de pareilles entraves, comment l'administration municipale aurait-elle pu fonctionner utilement et faire tout le bien qu'elle était certainement désireuse d'accomplir?

che, le sénéchal, le juge-mage, et 4 capitouls. En bas, sur des chaises, qui sont rangées en cercle sur le parquet, se placent les conseillers politiques et le syndic.

» Chacun ayant pris sa place, on donne lecture du cahier des points à délibérer; on présente un rapport sur chaque point et les conseillers politiques donnent leur avis successivement. »

Pour tenir un conseil de ville, il fallait que les capitouls fissent sept petits voyages : deux pour aller et revenir de l'hôtel du premier président, deux pour aller et revenir du palais où on lisait les points de la délibération devant la grand'chambre assemblée; deux pour aller chercher le président du conseil et le ramener chez lui; un septième enfin pour revenir à l'hôtel de ville, après quoi il leur était permis de rentrer chez eux.

La veille des conseils, deux capitouls allaient chez le premier président du parlement pour lui lire les points à délibérer et demander l'heure à laquelle ils devaient se présenter le lendemain au palais.

Le lendemain, les capitouls se rendaient au palais à l'heure convenue; ils se faisaient annoncer à la grand'chambre par le greffier, se plaçaient à la barre, et celui qui était désigné pour porter la parole disait : « *Messieurs, nous avons délibéré un conseil politique..... et nous prions la cour d'y assister par ses commissaires.* » Les capitouls se retiraient alors et ils attendaient qu'on vînt leur annoncer l'heure à laquelle ils devaient venir prendre le premier président; etc.....

CHAPITRE VII.

L'horizon s'éclaircit.

pendant les remontrances du parlement arrivaient à la cour, et
· mai 1784 M. le baron de Breteuil écrivait à l'intendant de la
ince :
'ai, Monsieur, rendu compte au conseil des remontrances
arlement sur l'arrêt du 25 octobre, concernant l'administration
icipale de Toulouse, et des observations que vous m'avez fait
neur de m'envoyer. Ce qui a surtout frappé Sa Majesté c'est
rès *trois arrêts*, déjà rendus pour régler cette municipa-
il soit encore question d'en rendre un quatrième, sans avoir
e l'assurance que ce soit le dernier..... Sa Majesté veut donner
ernier règlement par lequel tout sera terminé sans retour; elle
charge de vous procurer toutes les instructions nécessaires
parvenir à ce but. Je conçois que cet ouvrage pourra être long
nible, mais l'objet en est intéressant, et je connais assez votre
our ne pas douter que vous ne vous portiez avec empresse-
à remplir les vues de Sa Majesté ; elle a provisoirement pro-
é sur quelques points, dont la décision lui a paru nécessaire
que les affaires de la ville reprissent leur cours..... »

fait est que, depuis l'arrêt du 25 octobre, les affaires de la
étaient fort compromises par moment, malgré les décisions du
malgré les lettres de M. le baron de Breteuil et les exhortations
ées de l'intendant à ne pas se décourager en face des obstacles.
16 mai 1784, le conseil général fut convoqué en exécution
rdres de Sa Majesté, communiqués par M. de Breteuil. — Les
elles élections n'eurent pas lieu.

Nous nous étions proposé, disent les capitouls, de mettre dans
affaire la plus grande modération ; nous taisons les inculpa-
, les sarcasmes qu'on nous prodigua pendant ce conseil, tenu
ublic, les portes ouvertes suivant l'usage. On nous imputa d'a-
suspendu la tenue des conseils et de sacrifier les intérêts de la
, bien qu'on sût que le parlement nous avait lié les mains. On
it encore mieux que les intérêts de la ville n'avaient eu rien à
frir de ce retard, puisque, à aucune époque, toutes les branches

de l'administration n'avaient jamais eu autant d'activité que pendant la vacance des conseils, par l'ordre que nous avions établi de regler et arrêter, à la fin de chaque année, toutes les opérations à exécuter dans le cours de l'année suivante, après avoir fait autoriser ce tableau par M. l'intendant..... »

Le retard apporté dans les élections mécontenta le roi qui fit écrire, à ce sujet, aux capitouls et leur ordonna d'assembler un nouveau conseil général pour remplacer ceux des membres de l'administration municipale qui avaient déjà, depuis longtemps, fini leur exercice.

Enfin, au mois de juillet 1784, la nouvelle administration municipale fut organisée suivant les derniers arrêts du conseil d'Etat, et cette organisation, en donnant, autant que possible, satisfaction à tous les intérêts, vint, pour quelque temps, opposer une barrière aux récriminations, aux plaintes et aux exigences innombrables, sans cesse renaissantes, et dont nous avons essayé de donner une idée au lecteur, en citant de nombreux exemples.

EPILOGUE.

L'administration municipale était-elle définitivement réglée, ou devait-elle encore subir des changements?..... Il exista toujours des ennemis et des adversaires prêts à critiquer ses faits et gestes; mais il fut désormais plus facile de les désarmer ou de leur imposer silence.

A partir de l'année 1784, les capitouls décidèrent qu'ils feraient imprimer le *tableau de leur administration* et le soumettraient à l'intendant de la province.

C'était répondre, par des faits, aux reproches qui, depuis tant d'années, planaient sur la tête des magistrats de la cité.

Nous verrons, en consultant ces *tableaux de l'administration municipale*, de quelle façon ces magistrats élus défendaient leur cause et comment ils comprenaient et géraient les affaires de l'une des villes les plus importantes du Midi.

Eugène LAPIERRE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

Administration de la ville de Toulouse, en 1784, organisée d'après les derniers Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

CORPS MUNICIPAL. — M. le marquis de Gramont, capitoul gentilhomme; — M. le marquis de Belesta, capitoul gentilhomme; — M. Gary, avocat, capitoul, 1er de justice; — M. Chauliac, écuyer, capitoul; — M. Combes, procureur au parlement, capitoul; — M. Sancéné, écuyer, conseiller du roi, juge-garde de la monnaie, capitoul; — M. Bauvine-Morel, avocat, procureur au parlement, capitoul; M. Dubernard, professeur de médecine, capitoul; — M. Dupuy, écuyer, avocat, syndic de la ville; — M. Prévost, avocat, ancien capitoul, trésorier; — M. de Laporte, ancien capitoul, receveur des impositions.

CONSEIL POLITIQUE; conseillers politiques électifs. — 1re classe : MM. Fauré de Montauriol, Davisard-Saubens, de Saint-Félix Daymé, de Malart, le marquis de Gavarret, le comte de Bournazel, le chevalier Dupuy Saint-Amans, le chevalier de Cambon, gentilshommes.

2me classe : MM. Albaret, avocat, Bellegarde, conseiller au sénéchal, Gounon-Loubens, Chavardès, Lagane, procureur du roi de la ville et sénéchaussée, Mascart, avocat, Berdoulat, Teynier, anciens capitouls.

3me classe : MM. Besaucelle, avocat au parlement; Bellomayre, id.; Bernadou, conseiller au présidial; Figuières, avocat, procureur au parlement; Bourguet, procureur au parlement; Roques, bourgeois; Pratviel, receveur des épices du parlement; Arrazat, professeur en médecine; de Peyré, médecin; Biros, notaire; Meyran, négociant; Caulet, id.; Cazes aîné, négociant; Esquirol, négociant; Pin, bourgeois, directeur du canal royal; Lahens, apothicaire.

CONSEIL GÉNÉRAL. 1re classe : MM. le baron de Puget, le marquis de Latrenne, le marquis de Thésan, de Guibert Renery père, gentilshommes.

2me classe : MM. Bousquet, procureur au parlement, Gouasé, professeur en droit, Cassaigne, procureur au parlement, Gounon, anciens capitouls.

3me classe : MM. Moysset, conseiller au présidial; Gontault, avocat au parlement; Ducassé, docteur en médecine; Dumas, avocat et procureur au parlement; Douziech père, bourgeois; Bosc, professeur en chirurgie; Francès aîné, négociant; Calmels, négociant.

No 2.

Lettres patentes du roi Louis XVme, maintenant les capitouls de Toulouse, leurs enfants et toute leur postérité dans leur état et qualité de nobles de race et d'extraction et faisant défenses de les y troubler et de les comprendre dans aucun rôle de taxe, pour raison de ce (1772).

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers, les gens tenans notre cour de parlement à Toulouse, Salut :

Nos chers et bien amés les capitouls de la ville de Toulouse nous ont fait exposer que cette ville a, de temps immémorial et bien avant la réunion de ce Comté à notre Couronne, le droit de communiquer à ses magistrats, par l'exercice des charges de capitouls, la noblesse exempte de toutes taxes et confirmation; que ce droit lui est propre et particulier; qu'elle ne le tenoit que d'elle-même et non par concession d'aucun souverain, qu'elle s'y est conservée non-seulement pendant qu'elle a été capitale des Gots (*sic*), mais même sous la domination des Rois d'Aquitaine et des Comtes, et surtout depuis la réunion à notre Couronne, en exécution du traité de Paris de l'an 1228; que tous les Rois nos prédécesseurs ont reconnu ce droit à la ville de Toulouse et l'y ont gardé; que les lettres patentes de Charles VII, en 1422, portent que, depuis la fondation de la ville de Toulouse, la noblesse étoit acquise aux capitouls et à leurs descendans; que le Roi Louis XI, dans un acte de l'an 1463, les qualifie *nobles et puissans;* que les lettres patentes de François Ier, en 1514, et celles du Roi Henri II, en 1547 et 1552, déclarent la *noblesse* des capitouls semblable à celle d'*extraction* et de *parenté*, et avoir les mêmes avantages; que celles de Henri IV, de l'année 1609, et celles de Louis XIII, de 1610, et un arrêt du Conseil contradictoirement rendu, en 1641, contre le Sénéchal et le Juge-mage, déclarent les capitouls chefs des nobles;

Que lorsque Louis XIV, en 1659, fit son entrée dans cette ville, il les maintint dans les mêmes droits et en jura l'observation, à l'exemple de ses prédécesseurs; que c'est par ces motifs que les capitouls ne furent pas compris dans l'édit de 1667 qui confirmoit, moyennant finance, la noblesse des Maire et Echevins des autres villes, et que, par un arrêt du 19 avril 1669, il auroit été fait défenses au préposé pour la recherche de la noblesse, de les troubler dans leurs droits; que c'est sur ces titres et nombre d'autres semblables, qui ont été produits en différentes occasions par les capitouls, que sont fondés les édits de 1692, 1706 et 1707 qui les ont maintenus et leurs descendants dans leur noblesse de race et d'extraction, sans qu'ils puissent y

être troublés en quelque sorte et manière que ce soit, ni tenus de payer, à raison de ce, aucune finance, tant pour le passé que pour l'avenir;

Que c'est sur ces mêmes titres et par ces mêmes considérations de justice, que dans notre réponse du 17 juillet 1717, au quatorzième article du cahier qui nous fut présenté lors de notre avénement à la Couronne par les députés de ladite ville de Toulouse, nous aurions maintenu les capitouls de ladite ville et leurs descendans dans leur noblesse; que par arrêt dudit jour, 17 juillet 1717, et par nos lettres patentes du mois de septembre suivant, ils ont été reçus opposans à un précédent arrêt, du 21 mai 1715, dans lequel ils avoient été compris par erreur, et en conséquence maintenus dans le droit de noblesse et dans toutes les prérogatives, prééminences, et les autres avantages dont jouissent les nobles d'extraction et de parenté, ce qui a encore été réitéré de la manière la plus expresse, par un dernier arrêt de notre Conseil, du 25 mars 1727, par lequel nous avons déclaré n'avoir entendu comprendre les capitouls et leurs descendans dans la déclaration du 27 septembre 1723 et dans l'arrêt du Conseil du 1er juillet 1725, ayant révoqué à cet effet les rolles dans lesquels les capitouls, leurs enfans et descendans auroient pu être compris en exécution desdites déclarations et arrêts, lesquels demeureroient nuls et comme non avenus à leur égard, et fait défense au préposé audit recouvrement, ses procureurs et commis, de faire, pour l'exécution desdits rolles, aucunes poursuites contre les capitouls, leurs enfans et descendans *pour raison de noblesse*; qu'enfin ces magistrats sont non-seulement officiers municipaux, mais que leurs qualités s'étendent jusqu'à celles de juges et chefs de nobles, convoquant le ban et l'arrière ban, le conduisant et le commandant à la guerre toutes les fois que le besoin de l'Etat l'exige;

Qu'ayant été informé que, depuis un certain nombre d'années, quelques-unes des élections des capitouls, qui devroient n'avoir lieu qu'en faveur de personnes originaires ou domiciliées dans cette ville, et dans le ressort du parlement qui y est établi, pour pouvoir en remplir les fonctions, étoient tombées au contraire sur des particuliers qui n'y avoient qu'un domicile fictif; nous aurions considéré que si, d'un côté, il est juste de maintenir dans tout son lustre et dans toute sa pureté, la dignité de capitoul en faveur de ceux qui sont en état, par leur naissance ou par leur résidence habituelle à Toulouse et dans le ressort du parlement de ladite ville, d'en remplir les devoirs, étoit également juste que ceux qui avoient participé à cette dignité par une faveur particulière et sans en soutenir les charges, supportassent, pour leur part, une taxe qui a été imposée sur tous les ennoblis depuis notre avénement à la Couronne.

A quoi ayant égard, nous aurions, par arrêt de notre Conseil du 30 septembre dernier, statué sur le contenu en l'exposé ci-dessus, pour l'exécution

duquel nous aurions ordonné que nos lettres patentes nécessaires seroient expédiées.

A CES CAUSES, de l'avis de notre Conseil..... Nous avons ordonné, et de notre grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, ordonnons, par ces présentes signées de notre main, que les édits des mois de septembre 1692, septembre 1706, janvier 1707, les arrêts de notre Conseil et lettres patentes des 17 juillet et septembre 1717 et 25 mars 1727, et autres précédemments rendus sur le même sujet, seront exécutés selon leur forme et teneur. Nous avons, au surplus, de nos mêmes graces, pouvoir et autorité que dessus, déclaré et déclarons n'avoir entendu comprendre, dans notre édit du mois d'avril 1771, les capitouls originaires de ladite ville de Toulouse et du ressort du parlement de ladite ville, ou ceux qui y avoient, au temps de leur élection, et y ont continué leur résidence actuelle et habituelle, leurs enfans et descendans, lequel édit sera et demeurera nul et comme non avenu à leur égard;

En conséquence nous avons maintenu et *maintenons, par ces dites présentes, lesdits capitouls originaires de Toulouse ou domiciliés en cette ville et dans le ressort de notre parlement, lors et après leur élection, leurs enfans et postérité nés et à naitre en légitime mariage, dans leur état et qualité de nobles de race et d'extraction;* faisons défenses de les y troubler et de les comprendre dans aucun rolle de taxe, recherche ou autrement pour raison de ce;

Nous avons pareillement maintenu et *maintenons dans leur noblesse de race et d'extraction les capitouls non originaires, ni domiciliés réellement et de fait lors de leur élection, et depuis, dans la ville de Toulouse et dans le ressort du parlement, qui y est établi, leurs descendans et nés à naitre en légitime mariage, en satisfaisant par eux audit édit du mois d'avril 1771, lequel sera, à leur égard seulement, exécuté suivant sa forme et teneur.....*

Si vous mandons que ces présentes vous fassiez régistrer, et de leur contenu jouir et user lesdits capitouls de notre ville de Toulouse, leurs descendans et postérité, nés et à naitre en légitime mariage, pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechemens, et ce nonobstant toutes choses à ce contraires; *car tel est notre plaisir.* Donné à Versailles, le 22me jour, l'an de grace 1772 et de notre règne le 58me. Signé LOUIS. Par le Roi : Phelypeaux.

ARCHIVES HISTORIQUES.

Lettres inédites adressées à S. A. R. Mademoiselle Adélaïde d'Orléans, sœur du roi Louis-Philippe, par M. le Prince Talleyrand, ambassadeur de France et ministre plénipotentiaire au Congrès tenu à Londres, en 1830 *et* 1831, *pour le règlement du nouveau royaume de Belgique.*

(2e extrait d'une liasse de lettres trouvées au palais de Neuilly en 1848.) (1)

Londres, 2 octobre 1830.

Mademoiselle m'a ordonné de lui écrire, j'obéis. Ma traversée a été mauvaise; mais, deux heures après, je n'y pensais plus. Londres, au premier aspect, m'a paru beaucoup plus beau que je ne l'avais laissé. Il y a des quartiers absolument neufs. Mademoiselle ne le reconnaîtrait pas. La population en est augmentée. Il y a aujourd'hui quinze cent mille âmes, si l'on peut désigner par âmes les égoïstes qui l'habitent. J'y ai trouvé, à mon grand étonnement, le 24 septembre, un assez beau soleil. Les ministres en avaient profité pour aller à la campagne. Je voudrais bien que les nôtres et surtout le roi pussent quelquefois en faire autant. — Charles X doit quitter

(1) Voir le premier extrait dans l'avant-dernière livraison. — Ces premières lettres ont trait à l'élection du duc de Nemours. L'intérêt qu'elles ont excité nous a engagé à remonter à l'origine même des Conférences de Londres, et à suivre le fil des négociations depuis le premier jour jusqu'à l'avénement du prince Léopold au trône de Belgique. C'est le sujet des lettres que nous donnons aujourd'hui. Bien qu'elles aient un caractère confidentiel, nous ne nous sommes pas fait scrupule de les publier, parce qu'il ne s'y rencontre pas une phrase, pas un mot qui puissent jeter la moindre défaveur sur le ministre qui les a écrites, et sur la personne auguste à qui elles étaient adressées (Le Directeur de la *Revue*).

le bord de la mer ; il a accepté la superbe maison de lord Arundel, qui est à cinquante milles environ dans les terres. Le gouvernement anglais lui avait mentionné qu'en résidant si près de la mer, il donnait prétexte à beaucoup d'intrigants de s'établir, par des passages répétés, comme chargés de commissions qu'ils n'avaient jamais reçues. C'est du duc de Wellington que je tiens ce petit détail. Le gouvernement anglais est sur cette question très-loyal. Charles X a écrit à Vienne pour demander à résider dans les Etats héréditaires. On ne connaît pas encore la réponse qui lui a été faite. Je crois aujourd'hui le duc très-convaincu que le mouvement français de la fin de juillet n'a été conduit par personne ; que l'indignation a été le lien général ; qu'il n'y a pas eu une seule intrigue ; que M. le duc d'Orléans a été forcé d'accepter la lieutenance générale du royaume, et, plus tard, la couronne ; qu'en l'acceptant, il a rempli un devoir, et qu'en remplissant un devoir, il a rendu un service essentiel à toute l'Europe.

. . . . . .

TALLEYRAND.

Londres, le 7 octobre 1830.

Mademoiselle doit, je pense, être frappée de l'amélioration de notre position : car les nouvelles de France me paraissent telles que nous pouvions le souhaiter pour l'intérieur, et l'état du dehors, que je puis juger ici, me semble dans la route qui doit convenir au roi, il s'améliore chaque jour. Son ambassadeur jouit ici d'une considération que n'avaient pas ceux de Charles X ; les prévenances pour notre ambassade arrivent de partout. Les dires qui circulent si abondamment à Londres sur les plus petites comme sur les plus grandes choses, depuis les clubs jusqu'aux salons, sont de nature à nous prouver que nous avons pris la vraie route des affaires et de la société. La question de la Belgique est dans la voie où elle doit être pour éviter la guerre. Chaque jour amène un progrès en ce sens. Mais si l'on voulait forcer, par une hâte importune, la marche du cabinet anglais, si on ne laissait pas le temps émousser ce qui est un peu anguleux, on ferait, je le crois, moins bonne besogne. Je trouve, à cet égard, les affaires étrangères un peu trop pressées. Voilà toutes les reconnaissances que le temps et la réflexion ont fait

arriver. La Prusse et l'Autriche se placent sous l'influence et l'impression anglaises dans toutes les complications belges, et cette influence-là sera favorable à la conservation de la paix. Je regarde cela comme un bienfait du temps. Il fallait lui laisser faire tout son effet, permettre aux esprits de revenir de leur première surprise; il fallait que quelques préventions s'effaçassent, et surtout il fallait laisser à notre gouvernement le temps de rassurer par ses actes le dehors qui était si disposé à nous croire voisins de l'anarchie. Il n'y a pas de démarche qui n'eût été factieuse, si elle eût été faite à travers l'effervescence des clubs. Maintenant les choses sont placées où elles doivent l'être, et je crois qu'ici nous avons fait ce qu'il y avait de plus commode pour le gouvernement français, en faisant arriver de Londres l'intelligence. L'initiative de notre part me paraissait devoir nous mettre moins à l'aise, et je regrette qu'on en ait jugé autrement à Paris. J'ai trouvé un peu de jeunesse dans la démarche qui a été faite directement par M. Molé vis-à-vis du duc de Wellington et que je n'ai connue que par lui. Il s'est par là exposé à trouver prise depuis deux jours la détermination qui en était l'objet. Du reste, c'est fait, et il ne faut jamais revenir sur ce qui est fait. — Ma présentation a eu lieu hier : j'ai eu tout sujet d'en être satisfait. Le discours que Mademoiselle connaissait a été fort approuvé, même dans l'intérieur du Roi. Je crois que l'impression en plaira à Paris. Parlant au nom de notre Roi et de la France, je me suis retrouvé avec ma voix de l'Assemblée constituante. — Mademoiselle me permettra de la quitter pour le soleil qui est si rare ici et dont je vais jouir quelques moments.

TALLEYRAND.

J'envoie pour Mademoiselle toute seule la copie d'une lettre que j'écris aujourd'hui à M. Molé; c'est une lettre toute particulière qui tient à ce que j'ai cru utile de faire finir quelques dispositions à aigreur que je veux toujours éviter.

Copie de la lettre de M. le prince Talleyrand à M. Molé.

Londres, le 8 octobre 1830.

Nous nous connaissons, nous nous aimons, nous voulons les mêmes choses, nous les comprenons de même, nous les voulons de

la même façon ; notre point de départ est semblable, notre but aussi ; pourquoi sur la route ne nous entendons-nous pas? Il y a là quelque chose que je ne comprends pas bien, et qui sera, je l'espère, fort passager. Notre correspondance n'est ni amicale ni ministérielle. Il me semble cependant qu'entre nous deux il doit en être autrement, et je viens avec tout mon vieil intérêt vous le demander. Une confiance moins parfaite, une entente moins intime pourraient nuire, entraver, faire avorter les affaires, et j'en serais malheureux ; notre amitié en souffrirait et j'en serais très-fâché. Si ma façon de comprendre les affaires est passée de mode, il est plus simple de me le dire tout naturellement. Soyons donc bien ouverts l'un à l'autre. Nous ne ferons bien que si nous traitons avec cette facilité qui naît de la confiance. Vous me trouverez disant tout, excepté ce qui me paraît sans importance aucune : c'est ainsi que je faisais avec l'Empereur et même avec Louis XVIII. Je sais que la France actuelle n'est plus à cette vieille tradition, qu'elle est dans ce qu'on appelle le mouvement ; mais moi qui suis ici sur le sol de la vieille Europe, je sens qu'il faut laisser au temps tous ses droits, et que de nous presser est trop hors des habitudes anglaises pour ne pas nous ôter un peu de l'espèce de poids qu'il faut donner à toutes nos démarches. Le gouvernement anglais est et sera, soyez-en sûr, très-bien pour nous.

Mille amitiés,

TALLEYRAND.

Londres, le 15 octobre 1830.

..... Les ministres étrangers sont toujours dans les mêmes rapports avec nous aux Conférences. Ce que le duc de Wellington propose est toujours adopté par eux. Je crois qu'il est fort important pour nous que nous le conservions à la tête des affaires, au moins jusqu'à ce que le sort de la Belgique soit décidé ; car nous ne pouvons pas nous dissimuler que la Russie cherche à contrarier toutes nos démarches vis-à-vis des Cours sur lesquelles elle a de l'influence..... M. de Lieven arrive ici sous peu de jours. Mme de Lieven, éloignée du duc depuis le ministère de M. Canning, cherche à se rapprocher de lui. La majorité ou la minorité dans la séance où l'on ira aux voix sur la proposition de M. Brougham (la réforme parlementaire), me paraît d'une grande importance. Vous en serez

instruite immédiatement après la séance ; mais probablement Rothschild aura déjà son courrier. Le ministère anglais est toujours instruit par lui dix ou douze heures avant l'arrivée des dépêches de lord Stuart, et cela ne peut pas être autrement. Les bateaux sur lesquels s'embarquent les courriers de la maison Rothschild sont à leur maison, ne prennent pas de passagers et ne perdent pas de temps.

J'ai lu et relu l'exposé de la question belge tracé par une main auguste, et je suis frappé de la haute raison et de la connaissance du pays dont il est empreint. — Voici, autant que les renseignements que j'ai recueillis de tous côtés me permettent de l'établir, la situation du pays et des partis. Le Congrès belge est l'expression vraie du vœu national. La majorité y est incontestablement monarchique. Les premières opérations et le choix de son président l'indiquent suffisamment. Le parti républicain et le parti de la réunion à la France y sont représentés dans des proportions à peu près égales. Si le parti monarchique était unanime sur le choix du prince, l'avantage lui resterait sans doute; mais il se divisera sur cette question qui, pour un grand nombre, pour le clergé par exemple, passe avant même le principe et la forme du gouvernement. Ainsi, il y a dans le parti monarchique une fraction plus opposée peut-être à la personne du prince d'Orange et à la maison de Nassau en général, qu'à l'établissement même de la république : c'est l'écueil à craindre. Si un accord préalable, si des concessions mutuelles et des sacrifices de prévention aux principes ne précèdent pas la discussion et n'impriment pas dans le Congrès au parti monarchique une action uniforme, les partis opposés se fortifieront de ses divisions, et, en se réunissant, reprendront peut-être l'avantage. La république sera le premier effort tenté par eux, l'union à la France le second, si le premier échoue. En admettant l'unité du parti monarchique, il y aurait encore un autre danger. La tactique des opposants sera, surtout si le prince d'Orange est élu, d'attaquer le Congrès dans sa formation même; ils contesteront son droit et tâcheront d'invalider ses décisions, en provoquant le peuple contre elles; mais on viendra à bout de ce genre de difficultés. La fraction pour le prince d'Orange dans le parti monarchique, opposée aux autres fractions, est certainement la plus nombreuse et la plus forte; elle est plus forte et plus nombreuse, si l'on excepte le choix de Mgr le duc de

Nemours, qui rallierait très-probablement le plus grand nombre, c'est positif. Mais les puissances seraient inabordables. Le prince d'Orange a certainement perdu lors du bombardement d'Anvers; il serait mieux posé si d'Anvers il était venu droit à Bruxelles. Il sera certainement difficile, mais pas impossible de lui faire reprendre tout ce qu'il a perdu. Des insinuations faites par les puissances avec ménagements pourraient avoir beaucoup d'effet. M. de Mesnard n'est pas un chef de parti, c'est un instrument du parti-prêtre surtout; ni lui, ni M. d'Outremont, ni M. d'Hogevorst n'ont de chances sérieuses. Le duc de Leuchtenberg n'a de parti que parce que son nom se rattache aux souvenirs de l'Empire et aux sympathies françaises : sans appui des puissances, ce n'est rien. L'archiduc Charles est porté, au défaut de M. de Mesnard, par le parti-prêtre. Cette subdivision des partis monarchique-catholique est sans force, laissée à elle-même. Elle pourrait sans aucun doute décider la question, si elle secondait le parti du prince d'Orange, mais elle voudrait un changement de religion; je crois que cela serait une condition absolue. Quant aux princes de Naples, de Bavière ou de Saxe, leur nom ne s'est pas présenté aux Belges; ils n'ont pas de parti et pourront difficilement en avoir un. — De tout cela il faut conclure que la situation est très-compliquée, et il n'est pas douteux que le prince d'Orange ne fût la plus heureuse solution. — Mademoiselle me dira bientôt que j'écris trop.

TALLEYRAND.

Londres, 19 octobre 1830.

Mademoiselle trouvera peut-être que je tiens un peu trop l'engagement de lui écrire qu'elle m'a ordonné de prendre avec elle. Cependant je crois qu'elle sera bien aise de connaître l'opinion de l'Angleterre sur le procès des anciens ministres. Si le courrier anglais d'hier 18 tombe sous ses yeux, je la prie d'y lire un long article qui est l'expression exacte de la manière dont cette lourde et pénible question est jugée ici. En général, en Angleterre, soit qu'elle soit prise dans les salons, soit qu'elle soit prise dans les gazettes, l'indulgence ne domine pas à ce sujet. La raison qui oblige Charles X d'aller en Ecosse achève de le déconsidérer, et M. d'Haussez, assistant aux courses de Newmarket n'est pas une des inconvenances les moins remarquées. On pourrait en trouver aussi un peu au sé-

jour de Mme le duchesse de Berry à Londres, où elle était hier au soir chez M. le comte de Ludolf. Ce matin, elle courait les rues. Alfred de Damas, les Bouillé, et Mme de Mesnard se promenaient ce matin à Hyde-Park. On dit qu'elle arrange quelque départ pour la Vendée. Le langage du duc de Wellington sur tout cela est excellent. Je remarque que, de jour en jour, on s'intéresse davantage au bon ordre et à la stabilité de la France et que l'on s'attache de plus en plus à la personne du Roi. On le trouve habile; et les personnes influentes que l'on avait d'abord supposées être peu bienveillantes, comprennent maintenant tous les avantages que le Roi porte à la paix de l'Europe, et même elles le disent. Depuis le départ de M. de La Rochefoucauld par lequel j'ai écrit à M. Molé une dépêche qui mérite l'attention du Roi, j'ai eu la visite du duc de Wellington. Il venait insister encore sur ses motifs pour trouver les conférences sur les affaires de la Belgique mieux établies à Londres qu'à Paris. Il est revenu sur la nécessité de faire vite, et il a ajouté que l'on ne pouvait faire vite et bien qu'ici. Il a fait valoir l'insuffisance des légations qui se trouvent à Paris, et a donné tout l'avantage à celles qui sont à Londres. Il a fait valoir comme dernière considération la difficulté qu'il y aurait à discuter et à se décider avec calme et dignité en présence de beaucoup de passions et de beaucoup d'exigences que le procès va mettre en mouvement. — Voilà toute ma gazette du jour; il faut bien la finir pour ne pas abuser trop.

TALLEYRAND.

Londres, 25 octobre 1830.

Mademoiselle veut savoir un peu en détails les plus petits faits qui naturellement ne trouvent pas leur place dans une dépêche. Je lui dirai donc que Mme la duchesse de Berry, toujours attendant les effets qui lui viennent de France, passera encore quinze jours chez M. de Ludolf, qui invite du monde chez lui pour la voir, Charles X lui ayant défendu d'accepter les invitations que quelques personnes pourraient lui faire. — La princessse Esterhâzy a fait demander à la voir, comme nièce de l'Empereur d'Autriche. M. de Ludolf lui a répondu que la marquise de Rosay la recevrait hier, à midi. — Mme la duchesse de Berry, malgré son incognito, la reçut debout, au milieu de son salon, entourée de trois ou quatre personnes de sa

suite. L'audience a été de deux minutes, les paroles courtes et sèches ; pas un mot d'obligeance, pas même suffisamment de politesse. Du reste, la manière dont elle était tenue, et qui était plus que négligée, n'exigeait pas une réception aussi solennelle. La princesse Esterházy, parente ici de la famille royale et peu habituée à de pareilles façons, en a été choquée. Elle l'a dit hier à Mme de Dino. Je croirais que cela fera désirer à la reine d'accueillir avec sa grâce accoutumée la princesse Esterházy, qui doit passer quarante-huit heures à Paris, en allant le mois prochain à Vienne. Mme de Dino l'a fortement engagée à ne pas quitter Paris, même quand elle n'y serait que quelques heures, sans aller faire sa cour au Palais-Royal. Mais comme elle sera une simple voyageuse, la demande de voir la Reine et Mademoiselle sera probablement faite par Mme Dolomieu ou Mme de Montjoye. — M. de Ludolf a prié hier à dîner le duc de Wellington. Il y avait à ce dîner le duc de Devonshire et un autre anglais dont j'ai oublié le nom. Le duc m'a dit que la duchesse de Berry était engraissée et qu'elle ne montrait aucune tristesse. Elle parlait beaucoup des effets qu'elle attendait. A ce dîner étaient Mme de Mesnard, M. de Brissac, Mme de Bouillé, Mme de Gontaud et la petite demoiselle. — Mme de Gontaud a envoyé à mon neveu Louis de faire passer par un de nos courriers une lettre pour M. de Bauffremont. Louis, comme de raison, l'a refusé. — Le courrier qui est porteur de cette lettre doit remettre à M. Molé une dépêche que je supplie le Roi de lire avec la plus grande attention. — Mme la duchesse de Berry a loué à Edimbourg une petite maison près, mais séparée de Charles X. — Il nous revient de toutes parts que les prêtres intriguent beaucoup dans la Vendée. — Je sais que Mademoiselle excusera toutes les rapsodies de cette lettre en faveur du sentiment qui l'a dictée.

TALLEYRAND.

Londres, 29 octobre 1830.

Mademoiselle a eu la bonté de m'écrire une longue et excellente lettre dont je la remercie de tout mon cœur. Je retrouve toujours en elle cette nature si distinguée qui fait que, dans tout le cours de sa vie, elle aura pour dévouées toutes les personnes qui ont eu le bonheur de l'approcher. Mademoiselle me permet de tout lui dire, et elle ne m'y autoriserait pas que je crois encore que je le lui dirais.

Je réponds à sa lettre du 25. Le gouvernement anglais dans aucune des conversations que j'ai pu avoir avec ses ministres ne m'a montré une opinion faite sur la situation actuelle des affaires de la Belgique et encore moins sur sa situation future, et cela, parce qu'il n'en a pas. Il vit, sous ce rapport, au jour le jour, et même encore, les conférences commencées, ce qui arrivera de Belgique modifiera son opinion. C'est comme cela que ce genre d'affaires paraît devoir se traiter. Il est possible que je ne l'aie pas répété assez en parlant des conversations que j'ai pu avoir avec les ministres anglais; je prie Mademoiselle de s'en prendre à un principe que m'a donné l'Empereur Napoléon, et dont je me suis bien trouvé pendant quinze ans. Il désignait comme inférieurs les ambassadeurs *à conversation* (c'est ainsi qu'il les nommait), parce que leurs conversations, disait-il, sont plus ou moins fabriquées par le désir de plaire à leur gouvernement, et cela ne vaut et n'apprend rien. Il ne prisait que ceux qui ne transmettaient à leur gouvernement que l'impression générale qu'ils avaient reçue et à laquelle il croyait plus ou moins selon l'intelligence qu'il supposait à celui qui écrivait. Mademoiselle ne peut trop engager son auguste frère à faire surveiller les messages continuels de quelques maisons du faubourg Saint-Germain avec Edimbourg. . . . . .

TALLEYRAND.

Londres, le 7 novembre 1830.

Je ne sais encore le changement de notre ministère que par ce que les journaux en disent. Mademoiselle pourra juger avec quelle impatience j'attends les premières communications officielles qui doivent m'être faites à cet égard ; non pas que je puisse supposer que l'on veuille donner une autre direction à une négociation entamée avec avantage, et dont le premier acte a été de proposer un armistice utile à la cause de l'humanité, à la cause de l'ordre, et dans lequel la France tient avec l'Angleterre le premier rang, tandis que la Russie, la Prusse et l'Autriche n'y paraissent que d'une manière secondaire ; mais parce qu'il est nécessaire aux affaires du Roi que les doutes qu'un changement quelconque a pu donner ici sur notre modération, soient dissipés. J'espère que le Roi aura vu avec plaisir que la proposition d'armistice rédigée et signée dans notre

troisième Conférence ait été portée à Bruxelles par un français et un anglais. C'est M. Bresson qui a été choisi par les cinq membres présents à la Conférence, et M. Cartwrigths, ministre à Francfort, a été adjoint à cette mission. Ainsi l'affaire est, comme le Roi l'a toujours voulu, entre l'Angleterre et la France. Ces messieurs sont partis cette nuit pour Bruxelles. Le prince d'Orange est ici triste et embarrassé, assez mal avec son père et demandant de la bienveillance à tout le monde. L'envoyé belge qui est ici n'est pas, dans son opinion, hostile pour lui, quoiqu'il soit venu sonder le terrain pour le duc de Leuchtenberg, dont personne ne s'arrangerait. — Le pouvoir, quand il a atteint un certain degré, finit par enivrer. C'est ce qui arrive au duc de Wellington qui vient de faire une grosse faute. L'état de crise dans lequel se trouve l'Europe inquiétait la haute opposition anglaise, et elle avait résolu, la veille du discours du Roi, de ne pas attaquer trop vivement le ministère du duc. Mais celui-ci, dans les débats, s'est exprimé dans des termes si absolus sur la résolution de ne céder sur aucun point dans la question de la réforme parlementaire, qu'il a heurté de front des gens qui voulaient rester calmes pendant toute cette session. Si l'opposition s'est ranimée, les fonds ont baissé, et la majorité devient douteuse. Le 16, on jugera de l'état des choses par la manière dont sera reçue ou repoussée la motion de M. de Brougham qui traitera à fond la question de la réforme. Toutes mes liaisons personnelles pourraient me faire désirer que M. Brougham eût du succès, mais je dois vous dire qu'aujourd'hui, dans les intérêts de la France et du Roi, je désire que le duc reste à la tête des affaires. Je suis sûr que j'obtiendrais plus de lui que d'un autre. Il a une action forte sur tous les cabinets; il a la puissance de les contenir, et nous avons besoin de quelqu'un de fort à qui nous puissions nous adresser. Je ne connais que lui qui soit dans une position à pouvoir refuser la guerre à tous les cabinets qui voudraient la faire. Son opinion est positive; il veut la paix, et il veut que la France soit puissante. J'ai à peine de la place pour mettre la date. Je voudrais bien cependant parler de mon respect et de mon dévouement à Mademoiselle.

TALLEYRAND.

Londres, 8 novembre 1830, sept heures.

Ma dernière lettre à Mademoiselle et mes dernières dépêches on

dû la préparer à des idées de changement dans le ministère anglais. D'heure en heure, depuis la fameuse phrase du duc de Wellington contre toute réforme parlementaire, les changements deviennent plus probables. Aus intrigues de la société il se joint depuis hier des commencements de mouvement dans la cité de Londres, des menaces dans le peuple et une sorte de fureur contre le duc. Tout cela devait éclater demain 9, à la fête de l'hôtel de ville. On a pris d'abord toutes les précautions que la police peut fournir, mais elles ont paru insuffisantes; et, ce matin, une lettre de M. Peel, ministre de l'intérieur, annonce au public que le Roi et la Reine n'assisteront point à la fête, pour ne pas donner, par leur présence, prétexte au peuple de se réunir en grand nombre. Les grandes réunions populaires peuvent porter à des excès fâcheux. On se demande maintenant si la fête de l'installation du lord-maire aura lieu ou non, si les membres s'y rendront, ce que doit faire le corps diplomatique. Mon avis personnel est qu'il doit y aller. La matinée se passe à aller aux nouvelles, et, ce soir, nous avons une réunion diplomatique pour y prendre nos dernières mesures. Dans ce moment, il y a des rassemblements dans la cité, et l'inquiétude est générale. J'enverrai probablement dans la journée de demain Louis en courrier extraordinaire à Paris: il apportera peut-être la nouvelle d'un changement dans le cabinet de Londres. Le duc de Wellington est dans la position de se retirer devant le principe qu'il soutient de la non-réforme parlementaire ou de se retirer devant un mouvement populaire. Il a vingt-quatre heures pour se décider. C'est là l'opinion des hommes éclairés. Il est certain que si la fête a lieu, malgré l'absence du Roi, et que les mînistres actuels n'y aillent pas, ils témoignent de la crainte personnelle. S'ils y vont, il y a un danger réel pour eux. Les choses en sont au point que l'on voudrait que les ministres actuels donnassent leur démission aujourd'hui, et qu'il y eût demain un nouveau cabinet, et ensuite que la fête eût lieu dans deux jours. Ma lettre est écrite à sept heures du soir; c'est le plus tard possible pour qu'elle parte aujourd'hui. Le prince d'Orange, après avoir été dîner chez le Roi, est venu me faire le premier une visite. Il est mal avec son père, pas assez bien avec la Belgique, à laquelle cependant il est prêt à faire toutes les concessions qu'elle voudra. Je voudrais bien savoir quelles sont les idées du Roi sur ce grand

héritage. Il n'y a rien d'arrêté dans aucun cabinet. — Le peuple de Londres en mouvement est beaucoup plus dégoûtant que ceux que j'ai vus dans plusieurs pays. L'ivresse de bière est hideuse.

TALLEYRAND.

Sept heures un quart.

Le dîner du lord-maire est remis indéfiniment.

Londres, 10 novembre 1830.

Londres est assez calme aujourd'hui. Il y a encore, de loin en loin, quelques groupes dans la Cité, mais l'effervescence tombe. Le duc était ce matin au levé du Roi; il était fort tranquille, et a répondu, comme je le voulais, à la demande que je lui faisais de reprendre nos conférences interrompues depuis quelques jours. Je crois que demain il nous proposera de nous réunir à deux heures. Lorsqu'on apprit avant-hier qu'il n'y aurait pas de dîner dans la Cité, le marquis de Wellesly dit tout haut dans la Chambre des Pairs : *This is the boldest act of cowardise I ever heard off*. Mademoiselle trouvera que c'est plus spirituel que fraternel. Il n'y aura rien de remarquable sur les affaires ministérielles avant le 16. Tous les moyens de l'opposition sont en mouvement. Le duc a de la confiance dans sa propre position. Il croit qu'il aura la majorité contre la motion de M. Brougham. . . . . .

TALLEYRAND.

Londres, le 18 décembre 1830.

MADAME,

Je me suis acquittée avec tout le zèle possible des ordres de Votre Altesse Royale; et, malgré les sévères investigations de la douane, j'ai eu l'honneur de remettre au prince Léopold les lettres et paquets qui m'avaient été confiés. Le prince a dîné hier chez M. de Talleyrand, et il n'a cessé de me parler, avec tout l'attachement possible, de la France, du Roi, de Madame, de la Reine, et, si j'osais, j'ajouterais de madame la princesse Louise. — Il me semble que je trouve quelque chose dans l'atmosphère de la Conférence

qui indique que je n'ai pas tout à fait tort de rapprocher le nom de notre jeune princesse de celui du prince Léopold ! . . . . .

. . . . . .

Duchesse DE DINO,
née princesse DE COURLANDE.

Londres, 13 février 1831.

Je conçois bien que les lenteurs de la Conférence de Londres déplaisent à Mademoiselle. J'ose dire que je n'en suis pas moins contrarié, quoique je ne sois pas obsédé, comme l'est le Roi, de toutes les importunités et de tout le mouvement des faiseurs politiques toujours si pressés chez nous et qui gênent tant nos ministres. Le cabinet anglais n'est jamais pressé de rien, parce qu'il n'a point à satisfaire des impatiences aussi importunes. A Paris, on ne songe qu'à pousser le gouvernement, et ici on ne songe qu'à retenir. Ce qui entrave beaucoup aussi notre marche et nous fait employer un temps considérable en explications de toute nature, ce sont les communications indiscrètes faites et publiées par les Belges. Il faut interpréter toutes les conversations plus ou moins exactes qu'ils livrent au public et réparer le moins mal possible les fautes que ces débutants en politique font chaque chaque jour. Le ministère anglais désire que la question belge soit terminée avant le 3 mars. Le Roi aura vu dans le protocole du 9 que, malgré les obstacles, nous arrivons à quelque résultat. Il n'y a point de Conférence aujourd'hui. Je vais à Brighton faire ma cour au Roi, et prendre de l'air. Mademoiselle recevra avec sa bonté accoutumée l'hommage respectueux de son vieux serviteur.

TALLEYRAND.

Londres, 20 février 1831.

S'occuper du *Times* ce serait aujourd'hui peine perdue; mes efforts, il y a quelques semaines, ont été inutiles. Les ministères y ont échoué pour eux-mêmes. Ce serait de l'argent perdu. Mais le *Globe*, à ce que j'espère, remplira notre but. C'est le journal le mieux écrit, et il commence à avoir de la vogue. Je suis en négociations avec lui. . . . . .

TALLEYRAND.

Ici trouvent leur place les lettres en date des 21, 24, 26 janvier, 6, 9 et 12 février 1831, concernant l'élection du duc de Nemours, qui ont paru dans l'avant-dernière livraison de la *Revue*.

Londres, 23 février 1831.

Le courrier que j'envoie ce soir à Paris y porte un protocole que je prie Mademoiselle de se faire montrer et de lire avec intérêt. Il serait parti, il y a deux jours, si les bruits sinistres qui se sont répandus à la lecture des courriers que j'attendais ne m'eussent engagé à suspendre ma correspondance. J'ai enfin reçu des nouvelles de Paris, et je m'empresse de porter à la connaissance du Roi l'espèce de déclaration que la Conférence a cru nécessaire de publier. Les principes qui y sont établis sont les seuls qui peuvent conserver la paix, maintenir le bon ordre et protéger la civilisation. Mademoiselle ne trouvera dans ce protocole aucune relation nouvelle; il ne contient que le résumé de ce qui a été fait jusqu'ici, et que l'énoncé des principes fondamentaux et conservateurs d'après lesquels nous avons agi. Je me flatte que le Roi sera satisfait de l'esprit qui nous a dirigés. J'ose assurer que ce n'est qu'en restant étroitement unis aux principes qui ont guidé les membres de la Conférence que nous pouvons non-seulement terminer l'affaire de la Belgique qui touche à sa fin, mais encore empêcher la vieille Europe de croûler de toutes parts, et d'engloutir les trônes, les rois, les institutions et les libertés. Je ne parlerai pas à Mademoiselle des tristes pensées qui m'ont préoccupé depuis quelques jours; je ne veux me livrer à aucun découragement, et de quelque couleur qu'on peigne au dehors l'état de la France, je me repose sur la haute sagesse du Roi pour faire triompher la sainte cause de la liberté, pure de toutes les taches dont on cherche à la souiller.

. . . . . .

TALLEYRAND.

Londres, le 3 mars 1831.

Mademoiselle doit trouver que nous sommes arrivés au point désirable vis-à-vis de toutes les puissances; car elles comprennent aujourd'hui que, pour leur propre repos, il est nécessaire que celui du Roi ne soit plus troublé. Bien loin, par conséquent, de désirer ce qui pourrait ébranler son gouvernement, elles en sont à s'in-

quiéter de tout ce qui dans les mouvements de Paris, des départements et de la Chambre indique des dispositions au désordre. Aucune des puissances ne songe plus à troubler la paix ; toutes en désirent la conservation, et, si elle n'est pas préservée, ce sera l'esprit inquiet et envahissant qui se montre en France qui en sera cause. Cet esprit imprévoyant est toujours prêt à sacrifier les besoins réels du pays à des rêves de gloire et d'agrandissement. On oublie ou l'on ne sait pas en France que de mettre tout en question chez les autres c'est finir par mettre tout en question chez soi. Le trône du Roi Louis-Philippe est vieux aujourd'hui comme celui de Saint-Louis : avec la guerre, il naît d'hier. Cette guerre, vous m'avez ordonné de faire tout pour l'éviter ; vous avez désiré que je rendisse les dispositions des différentes Cours amicales pour la nôtre, j'y suis parvenu complétement, et j'espère que Mademoiselle que j'ai toujours eue en vue dans tout ce que je faisais, est satisfaite.

Je ne puis m'empêcher de remarquer que je n'ai point encore de réponse au protocole du 19, qui renferme tous les principes que l'on aime à voir sur un nouveau trône. Le corps diplomatique à Londres et Rothschild ont depuis plus de quarante-huit heures connaissance de l'arrivée de cette pièce à Paris. Nos journaux en parlent, ils en altèrent l'esprit, ils en changent les expressions. Sa publication exacte devient de plus en plus nécessaire. Il est utile au service du Roi que le pays sache à quel point, dans cette pièce, notre Cour est placée en première ligne ; et, quand je parle d'un traité, c'est de celui de 1814. La France, par ce traité, restait grande et forte. C'est donc faussement qu'on cite celui de 1815 comme point de départ. Je me suis retiré devant la tache qu'en 1815 on a imprimée au pays, et je crois avoir une aussi large part d'orgueil national que qui que ce soit. — M. de Mesnard est ici. Londres est rempli d'hommes qui vont et viennent d'Angleterre dans le midi de la France ou dans la Vendée. Je crois que vous devez surmonter tonte délicatesse et demander que Charles X et sa famille quittent l'Angleterre. Je préférerais qu'ils fussent en Styrie. — Mademoiselle voudra bien recevoir avec bonté l'hommage respectueux de son vieux serviteur.

TALLEYRAND.

Londres, 5 avril 1831.

..... Je ne voudrais pas fatiguer Mademoiselle d'une longue argumentation, mais j'oserai lui dire que nous sommes arrivés au point où il nous faut la paix assurée dans peu de temps, ou bien nous serons entraînés par le mauvais esprit d'un petit nombre d'intrigants audacieux à une guerre dont les chances me font trembler pour les objets de mon plus ancien et de mon plus tendre dévouement. La paix nous sera acquise par une déclaration bien faite par la France aux Belges; on y reconnaîtrait ses anciennes limites, sauf à convenir de quelques échanges et de la démolition des places. Il est essentiel que cette déclaration soit faite officiellement et à Bruxelles et à la Conférence; et cela est d'autant plus nécessaire que toutes les informations reçues par le ministère anglais portent qu'on est tout près de céder à Bruxelles aux décisions de la Conférence, lorsqu'on y saura que la France est d'accord avec les puissances sur ce qui la regarde. Je retarde par tout moyen une explosion du côté de la Confédération germanique; mais les jours sont comptés et les retards qui viendraient de Paris pourraient être d'un grand danger. Je supplie Mademoiselle de porter toute son attention sur l'importance dont il est que les affaires de la Belgique se terminent; et je le lui demande avec une conviction prise dans une préoccupation continuelle et dans un dévouement complet.

TALLEYRAND.

Londres, 9 juin 1831.

Je n'ai point écrit à Mademoiselle depuis bien longtemps, parce que cela m'a été impossible. Je suis sûr que, dans sa bonté, Mademoiselle elle-même me l'aurait défendu. Depuis un mois mes yeux sont tellement affaiblis que je suis arrivé à deux numéros de lunettes plus forts que ceux dont je me suis servi depuis des années. Cependant j'espère qu'en ménageant mes yeux, ils me conduiront jusqu'à la fin des affaires de la Belgique. Elles auraient été terminées dans les premiers jours de juin, je n'en fais nul doute, si, d'une part, les Belges n'étaient pas encouragés dans leurs folles prétentions par le parti anarchique français qui s'est réfugié en Belgique; si, de l'autre, lord Ponsomby n'avait pas fait de fausses démarches; et si enfin le général Belliard avait suivi plus littéralement les instruc-

tions de son gouvernement. Mais il faut toujours éviter les récriminations et prendre les choses où elles sont. La députation belge arrive demain. Sera-t-elle munie de pouvoirs suffisants pour adoucir la rigueur des conditions imposées au nouveau Roi, et faciliter au prince Léopold l'acceptation de cette pesante couronne? La question tout entière est là aujourd'hui. Aussitôt qu'elle sera éclaircie, j'en rendrai compte à Mademoiselle. Nous sommes arrivés à la semaine décisive. — On vient de me dire que la députation est arrivée, et que le prince Léopold ne la recevrait que samedi ou dimanche. Le Parlement va s'ouvrir. Le ministère désirerait bien que les affaires de la Belgique fussent terminées et pussent tenir une place dans le discours du Roi. L'irritation des partis est extrême. Il y a de grands désordres dans le comté d'York et dans celui de Northumberland, et, de plus, la situation de l'Irlande devient chaque jour plus critique. Dans la situation actuelle de l'Europe, nos élections deviennent une affaire générale. On ne se trouve pas ici dans une réunion que ce ne soit la première question qu'on fasse : « Vos élections seront bonnes, j'espère. » C'est la phrase générale. — Les voyages du Roi me paraissent d'une grande utilité; ils calment les esprits et rallient les plus animés autour de son gouvernement. — Le beau portrait du Roi vient de m'arriver. Je crois que c'est le premier qu'il donne; j'en suis et bien fier et bien reconnaissant. J'aime à en remercier Mademoiselle. Je suis ici dans tous les embarras d'un déménagement. Je ne pouvais plus tenir dans la maison que j'occupais, et qui, de plus, est en vente. Le portrait du Roi paraîtra dans ma nouvelle maison. — J'ai l'honneur d'envoyer à Mademoiselle une lettre du prince Léopold. — Mademoiselle voudra bien agréer avec sa bonté ordinaire l'hommage de son plus vieux serviteur.

TALLEYRAND.

Londres, 18 juin 1831.

..... Nos affaires belges prennent une forme plus régulière. La Conférence a chargé deux de ses membres d'examiner avec soin le projet d'arrangement que les Belges proposent. On a pris cette forme parce que les Belges n'étant pas encore reconnus, on était obligé de prendre avec eux une forme qui ne fût pas tout à fait officielle. Si le résultat est bon, c'est tout ce qu'il faut. Un rapport sera fait à la

Conférence par les deux membres qui auront vu les députés belges, et elle prendra un parti. Mon opinion encore aujourd'hui, malgré les mouvements que se donne la légation hollandaise, est que nous arriverons à quelque moyen de conciliation. Il faut employer dans la rédaction des mots qui n'aient pas un sens absolu. D'ici à trois ou quatre jours, je serai en état d'envoyer au département un rapport sur les difficultés qu'à chaque heure on rencontre, et sur les solutions qu'on est parvenu à obtenir. Sept procureurs sont des diplomates insupportables. Je crois que cette disposition d'esprit se gagne. Après chaque Conférence je deviens si ennuyé et si ennuyeux, que je n'ose pas écrire. — Mademoiselle recevra avec bonté l'hommage de mon respect.

TALLEYRAND.

Londres, 27 juin 1831, 1 heure du matin.

Voici enfin l'affaire si difficile, si compliquée de la Belgique dans la route qui peut seule la terminer sans guerre. J'envoie à Mademoiselle le discours du prince Léopold et la lettre que je lui ai écrite au moment où je l'ai reçue. Quoiqu'il y ait une phrase où la France est indiquée et qui commence par ces mots : *Ce n'est qu'ainsi que le Congrès me donnera*, etc., je ne trouve pas qu'elle doive satisfaire le Roi et la France. J'ai cru convenable de m'en expliquer avec lui, et j'envoie à Mademoiselle la copie de ma lettre. Du reste, tous les articles adoptés par la Conférence sont plutôt favorables à la Belgique. La paix est assurée si tous les efforts appellent ou forcent la ratification du Congrès. Les Belges qui sont ici croient qu'on aura une bonne majorité. Je n'écris qu'au département et à Mademoiselle, parce qu'il faut que le secret soit gardé profondément pendant 4 ou 5 jours. C'est de Bruxelles qu'il faut apprendre la nouvelle, et j'écris à Mademoiselle qui recevra avec bonté mon compliment sur le point où nous sommes arrivés, et qui voudra bien agréer l'hommage de mon bien tendre respect.

TALLEYRAND.

Malboroug-House, le 26 juin 1831.

Discours prononcé par le prince Léopold aux députés belges.

« Messieurs,

» Je suis profondément sensible au vœu dont le Congrès belge vous a constitués les interprètes.

» Cette marque de confiance m'est d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait pas été recherchée par moi.

» Les destinées de la vie humaine n'offrent pas de tâche plus noble et plus utile que celle d'être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation et à consolider ses libertés.

» Une mission d'une si haute importance peut seule me décider à sortir d'une position indépendante et à me séparer d'un pays auquel j'étais attaché par les liens et les souvenirs les plus sacrés, et qui m'a donné tant de témoignages de bienveillance et de sympathie. J'accepte donc, Messieurs, l'offre que vous me faites. Bien entendu que ce sera au Congrès des représentants de la nation à adopter les mesures qui seules peuvent constituer le nouvel Etat, et, par là, lui assurer la reconnaissance des Etats européens.

» Ce n'est qu'ainsi que le Congrès me donnera la facilité de me dévouer tout entier à la Belgique et de consacrer à son bien-être et à sa prospérité, les relations que j'ai formées dans les pays dont l'amitié lui est essentielle, et de lui assurer, autant qu'il dépendra de mon concours, une existence indépendante et heureuse. »

Copie de la lettre écrite par le prince Talleyrand au prince Léopold.

Londres, le 27 juin 1831, 1 heure du matin.

MONSEIGNEUR,

Je viens de lire à l'instant la réponse de V. A. R. adressée ce soir aux députés belges. Je vais l'expédier à Paris. Mon gouvernement sera sans doute charmé de la conclusion d'une affaire aussi difficile et aussi compliquée ; mais je regrette vivement que notre ministère ne trouve pas dans votre discours ce qu'il faut pour diminuer les préventions du public français. J'avais supplié V. A. R. de ne pas se montrer uniquement attachée à l'Angleterre dans la réponse qu'elle devait faire aux Belges, et je vois avec beaucoup de peine, dans votre intérêt même, Monseigneur, que vous ayez omis au dernier moment la phrase conciliante, utile et prudente, que vous aviez permis à l'ambassadeur de France de vous remettre par écrit, que je lui ai rappelée hier au soir, et que vous m'aviez promis d'y insé-

rer. Quand il s'agit de faciliter le présent et d'assurer l'avenir, il faut éviter avec soin de blesser et les vanités et les préjugés.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

De V. A. R.,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé : Le Prince Talleyrand.

Copie de la lettre du prince Léopold.

Malborough House, 27 juin 1831.

Mon cher Prince,

Ce que j'ai dit par rapport à l'Angleterre, est simplement la relation d'un fait historique *passé*. J'avais bien désiré dire quelque chose de plus positif sur la France, mais j'ai mis les mots que vos collègues disaient venir de vous dans le projet de la Conférence. Mais sentant la nécessité de faire quelque chose de plus, après mon discours, j'ai invité toute la députation à s'exprimer en mon nom officiellement et fortement, dans le Congrès, sur une chose qui m'était d'une grande importance : « que je savais que quelques journaux signalaient le présent arrangement comme hostile à la France; » que rien ne pouvait être plus faux; que des relations très-intimes avec la famille régnante actuellement en France avaient » existé depuis de longues années; qu'il n'y avait que peu de pays » que je connusse mieux que la France, y ayant beaucoup habité » depuis ma jeunesse, et que, loin d'être hostile contre elle, je la » considérais une alliée aussi importante qu'utile à la Belgique. »

Ceci ne peut manquer d'être connu amplement quand ils seront arrivés, et d'être imprimé de suite. Je pense que vous devriez communiquer ce que je viens de vous dire à votre gouvernement auquel je suis sincèrement reconnaissant pour toutes les marques de confiance et de bienveillance dont il m'a honoré.

Je dois ajouter que les députés m'ont prié de donner quelques mots d'explication au Régent; qu'il était indispensable de dire au Congrès que son adoption des articles me suffisait à moi, pour l'empêcher de croire que mon acceptation véritable serait soumise à l'adhésion de la Hollande.

Agréez l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus sincères.

Signé : LÉOPOLD.

Londres, 27 juin 1831.

Après avoir ennuyé Mademoiselle des copies de ma correspondance nocturne, par le courrier d'aujourd'hui, je dois encore lui communiquer la réponse du prince Léopold que je reçois à l'instant. Quoiqu'elle ne satisfasse pas toutes nos exigences françaises, et que les conversations ne remplissent que très-faiblement ce qui aurait été bien plus utile à dire officiellement, cependant il faut se tenir pour satisfait, parce que le contraire serait maintenant sans but. Toujours est-il bon que ma lettre d'hier ait provoqué l'explication écrite du prince, qui tient un peu de l'excuse. Il cherche à se justifier sur ce que d'autres membres de la Conférence ont pu lui dire. Il eût été plus simple et plus droit de s'arrêter à la phrase, écrite de ma main, que je lui avais laissée. A présent, espérons que les Belges, si portés à l'indiscrétion, n'oublieront pas les assurances de dévouement que le prince leur a faites pour la France. Je suis bien aise de voir les choses où elles en sont; quoiqu'elles ne soient pas encore complétement terminées, nous ne pouvons pas nous dissimuler que nous avons fait de grands pas depuis huit jours, et cela sans même aucune démonstration guerrière. C'était un problème difficile à résoudre et qui nous a fait passer tant d'heures, de jours et de nuits, qu'il serait cruel de penser que cette pénible création ne s'accomplisse pas à la satisfaction générale. Nous voilà avec quelques jours de repos, et je vais aller respirer du véritable air. Il n'est pas difficile d'en trouver de plus léger que celui du Foreign Office. — Je remercie Mademoiselle de la lettre si bonne et si détaillée que je dois à sa bonté. Le cœur maternel de la Reine a dû jouir pleinement du voyage de M. le duc de Joinville. Je souhaite toute espèce de bonheur à elle et à Mademoiselle que j'aime et que je respecte depuis son entrée à Bellechasse.

TALLEYRAND.

Mademoiselle se souviendra que les premières nouvelles de tout ce que j'ai écrit ces jours-ci doivent venir de Bruxelles. — Wessemberg va rendre plus facile le Roi des Pays Bas; c'est une terrible tâche que nous lui donnons là.

BIBLIOGRAPHIE.

Le vingtième volume de l'Histoire du Consulat et de l'Empire,
Par M. Thiers.

Pour si petite que soit la place qu'occupe la presse de province dans les préoccupations du public, un recueil, accoutumé à suivre le mouvement des idées, ne saurait laisser passer inaperçu l'achèvement du plus important ouvrage historique de notre temps. Avec le tome XXe, récemment publié, M. Thiers a mis la dernière pierre à l'édifice qui lui assure un nom respecté de la postérité. Il n'a pas fallu moins de vingt ans à l'historien pour mener à son terme cette imposante entreprise. C'est bien le moins que le public paie par une attention prolongée le résultat de tant de veilles et le fruit de tant de recherches.

La presse parisienne n'a pas manqué à ce devoir d'examen et de critique. Tous les organes de publicité ont consacré de sérieux articles au compte-rendu de cet ouvrage, qui, par l'accumulation des événements retracés et l'intérêt du drame militaire, prend la figure d'une épopée nationale. Après le jugement de nos aînés, notre parole ne peut avoir qu'une influence secondaire. A défaut d'une autorité que ne sauraient communiquer à nos arrêts ni la voix de celui qui les porte ni le tribunal d'où ils émanent, nous laisserons du moins à nos impressions toute leur franchise. C'est à ce seul titre qu'elles devront trouver grâce auprès du lecteur.

Dans ce tome vingtième, que la France, que l'Europe attendaient avec tant d'impatience, M. Thiers nous semble avoir condensé toutes ses

qualités et tous ses défauts. Déjà deux fois, dans ce même recueil, nous avons proclamé les mérites de clarté, d'abondance, d'exacte information qui distinguent l'illustre narrateur. Assurément, après Macaulay, seul historien auquel il convienne de comparer l'auteur du *Consulat et de l'Empire*, nul n'a composé un récit avec un plus ample approvisionnement de documents et de preuves. Le *Moniteur* n'est ni plus exact ni plus complet; et le tissu des faits se suit jour par jour, heure par heure, dans ce remarquable ouvrage. Sous ce rapport, la perfection a été atteinte du premier coup. — La postérité trouvera, dans le livre de M. Thiers, l'Empire, sans qu'une roue, sans qu'un ressort manque à cette lourde et redoutable machine. Habile rajusteur, l'ouvrier a remis chaque chose à sa place, de façon à déjouer dans l'avenir toute tentative de démolition. Pour l'exactitude et la solidité, l'œuvre reste inattaquable, et l'on ne saurait trop rendre hommage à la prudence calculée de l'architecte.

Mais, comme il arrive souvent dans les entreprises les mieux combinées, l'excès du bien conduit au mal, et l'homme le plus avisé a grand'peine à se défendre, non-seulement contre ses défauts, mais encore contre ses qualités. Personne ne pourrait contester qu'en cherchant à être complet, M. Thiers ne soit prolixe, qu'en voulant être exact il ne devienne verbeux. Plus que tout autre, cet ouvrage, malgré les qualités éminentes dont il brille, vous fait sentir la vérité de cet adage :

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Assurément, il importe au lecteur de connaître, non-seulement le résultat d'une bataille, mais encore la manœuvre décisive qui a amené la victoire. La France applaudit avec transport à l'intervention héroïque de Desaix sur le champ de bataille de Marengo et à la résistance acharnée de Masséna sous les murs de Gênes. Ces faits de guerre sont partie intégrante du patrimoine national, et l'historien serait coupable de les négliger. Mais de là à compter les marches, à dénombrer les bataillons, décrire les moindres plis de terrain, à commenter les ordres, à suivre ans leurs moindres détails les évolutions prescrites par l'état-major, y a la distance qui sépare un récit intéressant d'une narration oiseuse. ie Vauban ou Jomini, écrivains spéciaux, consignent ces menus rengnements pour les cours de l'Ecole militaire, je le comprends; mais un historien, comptant pour lecteurs tous les hommes éclairés d'Eu- e, s'acharne ainsi après la description de la moindre manœuvre au ue de perdre de vue l'intérêt supérieur de son livre, je ne l'admets . M. Thiers a cédé évidemment ici à son goût pour l'art militaire. Ses

propres entraînements lui ont fait oublier les proportions de son œuvre et les justes exigences du lecteur.

Combien notre observation s'appliquerait avec plus d'à-propos aux négociations diplomatiques, aux séances des conseils, aux intrigues des Cours européennes, et à toute la partie civile du récit. La guerre du moins, avec son bruit, son éclat, son appareil dramatique, tient en éveil l'attention; mais en vérité, la diplomatie, faite d'adresse, de ruse et de finesse, n'intéresse que par ses résultats; et malgré mon désir de tout savoir, je franchis en courant ces pages éternelles où M. Thiers analyse, discute, commente les instructions données par Napoléon à MM. de Talleyrand, de Champagny et de Caulaincourt.

A ces défauts, qui, je le répète, ne sont que l'excès du bien, s'en joint un plus grave, d'un ordre bien plus élevé, et qui celui-là seul pourra empêcher M. Thiers de prendre place à côté des grands historiens Ce défaut, sur lequel il faut s'expliquer, éclate plus que partout ailleurs dans le vingtième volume du *Consulat et de l'Empire*. Doué d'un talent hors ligne pour dérouler la trame matérielle de l'histoire, M. Thiers faiblit visiblement quand il faut tirer les déductions morales et demander aux faits leur expression philosophique. Sa vue se borne, dans ces occasions décisives, à quelques idées courtes dont un style énergique ne rehausse pas toujours la vulgarité. Ainsi, qui croirait qu'en terminant ce chapitre de Waterloo, où palpitent tour à tour d'espérance et de deuil toutes les fibres nationales, le narrateur ne trouve d'autre conclusion que celle-ci :

« L'esprit gouverne, et la matière est gouvernée; quiconque observe » le monde et le voit tel qu'il est, n'y peut découvrir autre chose. »

En vérité, ce n'est pas par cette sentence, banale et fadement exprimée, que Tacite ou Bossuet, que même Mézeray ou Saint-Simon eussent achevé la page la plus dramatique du plus dramatique des récits.

En outre, quoiqu'il parle à cette place même des causes morales et qu'il leur impute une part dans les désastres de l'Empire, M. Thiers, plus politique que philosophe, ne tient pas un compte suffisant des causes morales. Ainsi, le clairvoyant historien, ayant à retracer la période des Cent-jours, ne pouvait laisser dans l'ombre le sentiment d'inquiétude que produisit dans la société civile le retour de l'île d'Elbe. Les Bourbons avaient commis assez de fautes pour que leur second exil apportât au cœur des Français un mouvement de satisfaction. Mais cette première impression effacée, un redoutable problème se présentait à tous. Que dira l'Europe? Que feront les Puissances devant la résurrection du glorieux proscrit? — Cette interrogation, à laquelle une déclaration de guerre à outrance répondit bientôt, faisait le tourment de tous

les esprits et l'inquiétude de toutes les situations. Les paroles de Napoléon, qui s'avançait avec des assurances de paix pour l'extérieur, des promesses de liberté pour l'intérieur, étaient impuissantes à calmer toutes ces alarmes. A part l'armée, toujours idolâtre de son général, la France n'entrevoyait qu'épreuves et désastres dans les suites d'un événement que son exécution merveilleuse et son appareil légendaire avaient fait d'abord saluer d'acclamations enthousiastes. Ayant abusé de tout, de la victoire et des lois, l'Empereur pouvait bien parler encore au cœur des Français, parce qu'en somme la gloire exerce sur eux un prestige incomparable ; il ne pouvait plus parler à leur esprit. Le grand capitaine restait ; le monarque, l'héritier de Charlemagne était mort. Pas un homme politique, même parmi ceux qui, comme Carnot, Lafayette et Benjamin Constant, se vouèrent à la défense du régime nouveau, ne crut à un Napoléon pacifique, libéral et constitutionnel. Dix années de gouvernement à outrance avaient appris aux plus fidèles tout ce qu'on peut attendre d'un génie enivré de sa toute-puissance.

La France donc ne croyait plus à l'Empire en 1815. *L'acte additionnel*, concédé de mauvaise grâce, reçu avec une médiocre confiance, servit tout au plus à déguiser officiellement le malentendu. Mais restait l'élément militaire, qui, raisonnant moins ses impressions, qui, jaloux uniquement de venger les injures de 1814, ne demandait qu'à marcher à la suite de son chef vers de nouveaux combats. Napoléon comprit cette situation ; il devina que la victoire seule pouvait lui rendre l'ascendant que ses excès de pouvoir lui avaient fait perdre. C'est pour reconquérir tout à la fois la prépondérance civile et militaire qu'il courut aux champs de la Belgique.

Waterloo fut la partie suprême. Il la perdit. M. Thiers raconte comment, et il le fait avec sa merveilleuse clarté d'exposition. La partie stratégique du récit nous paraît un des meilleurs morceaux échappés à la plume de l'historien. Cette bataille, un peu confuse, par cela surtout que l'armée française eut à tenir tête à deux adversaires, aux Anglais en face, aux Prussiens à droite, se dégage peu à peu du récit, et, à la fin du chapitre, le lecteur attentif ne doit plus garder aucun trouble dans son esprit.

Mais tout en conservant sa supériorité dans ce genre de descriptions, l'auteur nous semble céder à ses prédilections, peut-être à ses illusions, quand il représente la victoire toujours prête à venir se ranger sous nos drapeaux, et quand il attribue à l'absence de Grouchy seulement l'immensité du désastre; quand enfin il vient jeter dans la balance ce mot *fatalité* qu'on n'est pas accoutumé à trouver sous la plume d'écrivains de la valeur de M. Thiers. Suivre cette version, céder à ces tendances,

c'est accepter le Waterloo légendaire que les récentes publications de M. Quinet sur la campagne de 1815 semblaient avoir définitivement réfuté.

Supposez, en effet, Grouchy présent; supposez même Napoléon vainqueur au 18 juin. La victoire sera un succès sanglant, chèrement acheté, comme celui de Ligny. Il faudra recommencer la lutte le lendemain avec des soldats épuisés contre des bataillons qui se renouvellent. Qu'on se souvienne, en effet, que la coalition n'avait pas le tiers de ses forces en ligne à Waterloo; que trois cent mille Autrichiens ou Russes couvraient la frontière de l'est, et que la France, appauvrie par vingt ans de guerre, n'avait plus assez de sang pour payer ses victoires futures. Le souvenir de 1814 peut apprendre ce qu'eût été une campagne prolongée en 1815.

Non, hélas! la fortune de la France ne dépendait pas de Waterloo. La bataille gagnée eût ajouté à notre fonds de gloire nationale; elle n'eût peut-être ajouté que quelques mois d'existence à l'Empire de 1815. Ces *causes morales*, ces principes latents que M. Thiers subordonne trop à ses visées militaires, s'opposaient à la durée possible d'un régime qui était à la fois une menace pour l'Europe et un danger pour la France. Napoléon avait guerroyé si injustement en Espagne et en Russie, il avait gouverné si violemment en Italie et en France, que l'évidence même ne l'eût pas fait accepter pour un souverain pacifique et constitutionnel. L'homme de Bayonne et du 18 brumaire dut subir le poids de ses fautes. Waterloo fut le dénouement brusque et à jamais lamentable d'une situation qui se serait traînée, mais qui n'aurait pas duré. Ce fut l'accident tragique qui précipita la crise; ce ne fut pas la cause qui tua l'Empire des Cent-jours. Ce dernier était rendu d'avance impossible par l'ambition insatiable du triomphateur adulé de Tilsitt.

On aurait des idées sans fin à exprimer sur ce triste deuil de Waterloo, sujet, depuis deux ans, de tant de controverses. Il nous suffira de nous résumer en disant que M. Thiers s'y montre comme toujours démonstrateur technique de la bataille, juste appréciateur des mouvements, complet enfin sous le rapport matériel, mais qu'il nous paraît moins heureux dans l'estimation du côté moral. Pour lui, l'attaque prématurée de Ney sur le plateau du mont Saint-Jean, le retard de Grouchy sont toujours les fautes qui ont entraîné la fortune de Napoléon. L'Empire, à ses yeux, semble dépendre d'une manœuvre. L'Empereur demeure, en outre, pour son historiographe, le capitaine impeccable de 1796. La campagne des quatre jours est pour le moins égale à celle de Marengo et d'Austerlitz.

Sans insister sur cette ténacité dans la croyance au génie de Napo-

léon, nous rappellerons que M. Thiers, justement suspect d'engouement pour son héros, a trouvé d'avance un contradicteur dans le colonel Charras, dont M. Quinet a utilisé les remarquables recherches l'année dernière. Nos lecteurs peuvent eux-mêmes se constituer les arbitres d'un débat dont l'exposition nous entraînerait trop loin.

Il est un autre chapitre du vingtième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* qu'il nous paraît juste de louer sans réserve; c'est le soixante-deuxième et dernier. *Sainte-Hélène*, — tel est le titre expressif de ce tragique épilogue, — intéresse, touche, émeut jusqu'aux larmes. Une part de ce succès revient au sujet lui-même, je le sais. Comment supporter le tableau de cette longue agonie sans ressentir en soi toutes les voix de l'indignation et de la pitié! — Mais c'est déjà un grand mérite que de raconter simplement cette catastrophe. La chute est si profonde, le thème si éloquent, la leçon si grande, qu'un mot de trop peut vous jeter dans la déclamation.

M. Thiers est juste, exact et sévère à propos. Le gouvernement anglais et ses agents ne sont pas malmenés au nom des passions chauvines de 1821; ils sont réprimandés et flétris au nom des principes de justice, d'humanité et de vraie politique.

Les révélations nouvelles abondent sur la vie de l'illustre proscrit, sur les divisions intestines qui n'épargnèrent pas, hélas! les compagnons du nouveau Prométhée, et même sur les emportements où se laissa aller quelquefois Napoléon envers ses gardiens. La maladie et la mort du héros, sobrement décrites, ajoutent à l'effet irrésistible de cette fin. — Nous ne dirons rien de la conclusion du livre, où M. Thiers apprécie le caractère de l'homme auquel il a consacré vingt ans de sa vie et où il le compare aux grands capitaines de tous les âges. Reproduite par les journaux, cette péroraison n'a pas semblé résumer avec assez de vigueur une œuvre de si longue haleine. Le parallèle entre les grands hommes est un devoir de rhétorique que la plume de M. Thiers n'a pas eu l'habileté de rajeunir. A choisir entre deux impressions, nous aimons mieux rester sur celle que nous communiquent la vie et le trépas de Napoléon sur le plateau désolé de Longwood. Ce spectacle est à lui seul un enseignement.

Emile Vaïsse.

Septembre 1862.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 3 juillet 1862 : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. le Président dépose sur le bureau une médaille dont M. le baron Larrey, associé correspondant, fait hommage à l'Académie; elle représente son père, qui était aussi membre correspondant de l'Académie.

M. Barry commence la lecture d'un travail physiologique qu'il continuera dans une prochaine séance.

M. Noulet informe l'Académie que M. Frédéric Troyes, de Toulouse, actuellement à Foix, et qui l'avait accompagné il y a quelques mois à la caverne de l'Herm, vient de fouiller avec beaucoup de soin la grotte dite *du Portel*, dans la commune de Loubens (Ariége), à environ 11 kilom. de Foix. Cette grotte, que les habitants seuls de la localité visitaient, n'avait pas été encore scientifiquement explorée. Sous ce rapport les résultats obtenus par M. Troyes n'offriront pas un moindre intérêt que les recherches récentes faites dans plusieurs autres cavernes de l'Ariége. En attendant que M. Troyes adresse à l'Académie un travail complet sur les fouilles qu'il vient de pratiquer, il a chargé M. Noulet de présenter le résumé des faits les plus saillants qu'il a observés.

La grotte du Portel est creusée dans un calcaire de la formation *nummulitique* (éocène inférieur), à un peu plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle n'offre actuellement qu'une seule entrée, fort étroite, vers l'extrémité du bois de la Peyrade, non loin du hameau du Portel. L'accès des galeries est difficile, par suite de deux étranglements que présente le couloir qui les précède. Après un escarpement que l'on descend au moyen d'une échelle, on rencontre deux passages tellement rétrécis qu'il faut se résigner à les traverser à reculons et en rampant sur le ventre, les bras étendus en avant. Ce sont là, du reste, les seuls obstacles à vaincre. On ne peut se défendre de cette pénible réflexion qu'il suffirait du moindre éboulement pour se trouver enseveli vivant dans ce souterrain.

La cavité est formée d'une galerie principale, d'une longueur de 240 mètres, présentant, après les deux passages difficiles qui ont été signa-

lés, deux boyaux, l'un à droite, l'autre à gauche. Vers la moitié de son étendue, la galerie prend plus de développement et offre comme une salle d'où partent à droite deux nouveaux boyaux. Elle se termine en se bifurquant. Les parois et les voûtes sont tantôt recouvertes de stalagtites et tantôt nues; le sol est aussi nu ou recouvert d'un dépôt terreux que surmonte parfois une croûte stalagmitique variant d'épaisseur.

Depuis le 11 mai dernier, M. Troyes a fait opérer plusieurs fouilles dans chacune des parties de la grotte; elles ont donné les résultats suivants :

Quelques rares débris de poteries grossières, anciennes ou récentes, ont été trouvés à la superficie du sol. Il en a été de même de quelques os de *chien* et de *brebis*.

La couche terreuse a fourni un grand nombre d'ossements dispersés sans aucun ordre, les uns entiers, les autres présentant des cassures nettes. Ils appartiennent aux espèces dont suit l'énumération :

L'ours des cavernes, représenté par trois formes distinctes : deux très-grandes, de la taille au moins d'un cheval, la troisième plus petite, mais bien différente de l'ours vivant actuellement et d'ailleurs d'une taille plus forte que celui-ci.

Plusieurs espèces du genre *chien ;* le *loup*, un *chien* intermédiaire par sa taille entre le loup et le renard; le *renard;* des *hyènes* représentées par de nombreux coprolithes ; le *cochon domestique ;* un grand *bœuf;* le *renne*, et un ruminant plus petit que ces deux derniers, probablement du genre *antilope*, présentant une colonnette entre les deux croissants des dernières molaires.

La fouille que M. Troyes dirigea sous les yeux de M. Noulet, le 23 juin dernier, procura trois pierres façonnées par l'homme, qui sont présentées à l'Académie. L'une constitue une hache en calcaire, grossièrement taillée; la seconde est une lame à grosses dents, en fer de lance, offrant une face plane et une face à trois plans, résultat obtenu par cassure, aux dépens d'un fragment de quartzite; enfin une autre lance beaucoup plus mince, taillée dans le même genre, passée à l'état de silex nectique; elles furent retirées de la couche ossifère.

Aucun débris humain n'a encore été rencontré par M. Troyes.

On doit conclure de la présence des objets grossièrement façonnés et non polis, tout à fait semblables à ceux que les archéologues rapportent à *l'âge de pierre*, que la caverne du Portel fut fréquentée par l'homme, dès la période la plus ancienne de l'histoire du genre humain.

M. Noulet demande ensuite à retirer le paquet cacheté déposé par lui le 5 juin dernier; il est fait droit à cette demande.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

PHYSIOLOGIE.

La voix humaine.

Quelque surprenant que cela puisse paraître à certaines personnes, la physiologie n'a pas encore dit son dernier mot sur le phénomène de la phonation ; aussi, ce qu'on peut dire de mieux à cet égard, jusqu'à ce que la science ait prononcé en dernier ressort, c'est que l'organe vocal est essentiellement phonique, et que la sonorité est en lui comme les esprits vitaux sont dans le sang.

L'appareil de la phonation se compose de trois parties principales, savoir : les poumons qui en sont la base, le larynx qui renferme les cordes vocales, et la bouche où retentit le son. Mais, avant d'aller plus loin, apportons la lumière sur un point où la perspicacité des artistes est ordinairement en défaut.

Beaucoup de chanteurs s'imaginent que l'œsophage et le tube vocal ne forment qu'un seul et même conduit, tandis que ces deux organes sont parfaitement distincts. L'œsophage, par où passent les aliments, et le larynx, par où circule l'air atmosphérique que nous respirons, n'ont absolument rien de commun. L'œsophage est situé derrière le larynx, tandis que celui-ci, qui fait partie de l'arbre aérien, se trouve placé en avant du cou, sur le parcours des voies respiratoires.

Ce point étant désormais parfaitement éclairci, reprenons le cours de nos investigations.

Les poumons sont à la voix humaine ce que le soufflet est à l'orgue, et l'air qui passe à travers le larynx est le véhicule du son. Sans air, point de bruit. Si l'air atmosphérique est raréfié, le son diminue d'intensité ; s'il vient à manquer tout à fait, l'on n'entend plus rien. Dans les régions alpestres, à la cime des plus hautes montagnes, l'atmosphère étant très-légère, la voix est sans portée, l'écho reste muet. On distingue dans le *son-sensation* trois qualités, savoir : l'*intensité*, la *hauteur* et le *timbre*. L'*intensité* s'obtient par une forte impulsion de la respiration ; la *hauteur* par la tension des cordes vocales ; le *timbre* résulte d'éléments divers qui échappent à l'analyse, et l'on peut avancer, sans trop de hardiesse, qu'il n'y a pas deux individus sur la terre dont le timbre de la voix soit identique, pas plus qu'on ne trouve deux

visages parfaitement semblables. Autant d'individus, autant de timbres particuliers (voir pour plus de détails le chapitre intitulé *la voix sombrée*). (1).

Le larynx se compose de pièces cartilagineuses reliées entre elles par des ligaments. Ces pièces, qui sont mobiles, peuvent être mues par des muscles ; ces muscles sont animés par des nerfs.

Les cordes vocales, placées dans l'intérieur du larynx, où elles adhèrent et font saillie, se divisent en cordes vocales supérieures et cordes vocales inférieures ; celles-ci sont seules affectées à l'acte de la phonation, et l'espace qui les sépare l'une de l'autre constitue la *glotte*.

Lorsqu'on pratique une ouverture à la trachée-artère au-dessous du larynx, l'aphonie se produit aussitôt ; si, au contraire, on pratique une incision au-dessus de la saillie, vulgairement appelée pomme d'Adam, la voix subsiste encore.

C'est la tension des cordes vocales et le raccourcissement progressif du larynx qui produisent la série des divers tons de la gamme ascendante, et non point, comme on l'a cru longtemps, les modifications apportées à la force du courant d'air. L'on doit pouvoir donner un son élevé avec une faible impulsion, et un son grave avec une forte poussée.

La glotte est l'organe essentiel de la phonation. L'air chassé des poumons agite les lèvres inférieures de la glotte et les fait vibrer. Les dimensions de la glotte varient selon l'âge, le sexe et les divers genres de voix. Son développement s'effectue à l'époque de la puberté, tandis qu'en vieillissant elle revient sur elle-même.

L'épiglotte, chez l'homme du moins, prend part à la production du son, mais ses principales fonctions consistent à fermer hermétiquement l'orifice du larynx au moment de la déglutition, et à se relever presque aussitôt pour donner passage à la respiration momentanément interrompue. Le rossignol n'a point d'épiglotte.

Lorsqu'un atome d'aliment ou une parcelle de liquide s'introduit accidentellement dans le larynx et obstrue la voix laryngienne, il en résulte des suffocations plus ou moins considérables. Ces sortes d'accidents, qui sont assez fréquents, n'arrivent que lorsque l'épiglotte, qui agit à la manière d'un couvercle, ne ferme pas hermétiquement l'orifice du tube vocal.

La bouche et la langue jouent un rôle assez important : de l'ouverture plus ou moins grande de la bouche et de la position de la langue, dépendent, la plupart du temps, une bonne où une mauvaise émission de la voix.

« Le problème de la phonation, dit M. Béclard, est donc très-compliqué, et il est impossible de ne pas remarquer que les expériences qui ont été faites sur le larynx humain laissent toujours après elles quelque chose d'indéterminé,

(1) Ce chapitre paraîtra dans la prochaine livraison.

attendu que l'on n'a jamais pu obtenir sur le cadavre que la tension *passive* des cordes vocales. »

En effet, qui est-ce qui expliquera, par exemple, pourquoi telle voix vous séduit, vous émeut et vous plonge dans une véritable extase, tandis que telle autre, non moins belle (déduction faite du mérite de l'exécutant), vous laisse froid et n'a point d'action sur vos sens ? Les chanteurs eux-mêmes ne le savent pas. Tout cela est un mystère dont nous ressentons les effets sans qu'il nous soit possible d'en déduire les causes.

La voix humaine occupe le premier rang dans le domaine multiforme des instruments de musique, et cette prééminence se manifeste non-seulement par l'ampleur et la beauté du son, la richesse et la variété du timbre, mais encore, et surtout, parce que l'organe vocal est muni d'un second appareil qui lui est propre, et dont il a le monopole exclusif, c'est-à-dire la voix articulée, en d'autres termes, la parole, cet agent puissant d'intellectuelle communication.

Le don de la parole n'est pas le seul privilége que la nature ait octroyé à la voix humaine. Compagne inséparable de l'homme, instrument vivant et unique en son espèce, puisqu'elle tient de l'instrumentiste et qu'elle est aussi l'instrument, la voix peut être sollicitée à volonté, et par conséquent amenée à se faire entendre en tous lieux et à toute heure de la journée, tandis que les autres membres de la grande famille symphonique ne peuvent se produire ni dans les mêmes conditions, ni aussi facilement, témoin l'orgue, qui à l'inconvénient de ne pouvoir se déplacer joint le désavantage de ne pouvoir se manifester sans le secours de deux auxiliaires, l'organiste et le souffleur.

Ce qui prouve d'ailleurs que la voix humaine occupe la première place dans la hiérarchie instrumentale, c'est que les plus habiles virtuoses, quel que soit l'instrument dont ils jouent, s'efforcent *tous* d'imiter le timbre de l'organe vocal.

La voix humaine est en communication directe avec tout l'organisme, et une solidarité étroite existe entre elle et l'âme ; aussi se prête-t-elle admirablement à l'interprétation de tous les sentiments : elle exprime avec un égal succès la colère, la tendresse, la douleur, la folle gaieté, etc.

La voix peut plus encore. A un moment donné, par la seule force de la volonté de l'exécutant, il s'opère dans la qualité du son comme une sorte de transsubstantiation musicale, si l'on veut bien nous permettre de donner de l'élasticité au véritable sens de ce mot ; l'âme passe dans l'organe, elle s'y insinue victorieusement et lui communique le feu sacré, foyer ardent d'où jaillit l'étincelle qui, comme par un fil électrique, va enflammer les spectateurs, et, s'emparant du système nerveux, exalte la foule jusqu'à la volupté, jusqu'à l'extase, jusqu'à la frénésie !

Auguste LAGET,
Artiste du théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

ENSEIGNEMENT.

—

Sujets donnés en composition aux examens du baccalauréat ès-sciences et du baccalauréat ès-lettres devant les Facultés de Toulouse, à la session de juillet et août 1862.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES RESTREINT.

Toulouse, du 12 août 1862. 10 candidats : 4 ajournés, 6 admis.

(Le grade de bachelier ès-lettres est exigé de tous les candidats au baccalauréat ès-sciences *restreint*).

Compositions scientifiques.

1° Exposer par quel moyen on mesure le nombre de vibrations par seconde, correspondant à un son donné. — Méthode par les vibrations des cordes. — Sirène acoustique.

2° Une sirène a fonctionné pendant 10 secondes; le plateau a 25 trous, la 1re roue du compteur a 100 dents, et l'aiguille de cette roue, après avoir fait 3 tours, a parcouru en sus 20 divisions. — On demande combien de vibrations par seconde contient le son produit.

3° Donner la description du pistil et des diverses modifications que cet organe peut présenter.

Du 13 août. 10 candidats · 7 ajournés, 3 admis.

1° Exposer les méthodes générales que l'on emploie pour mesurer les dilatations linéaires des solides. — Quelles sont les lois générales que l'on a observées en rassemblant un grand nombre de résultats? — Application au pendule compensateur.

2° Organisation générale des oiseaux. — On décrira surtout leur squelette et leur appareil digestif.

Du 14 août. 8 candidats : 3 ajournés, 5 admis.

1° Exposer la théorie de la pompe aspirante. — Quel effort faut-il exercer pour soulever le piston, quand la pompe est amorcée, abstraction faite des résistances passives?

2° La répulsion d'un corps électrisé sur le disque de clinquant de la balance Coulomb est représentée par un angle de torsion de 60°, pour une dis-

tance marquée par un arc de 42°. On demande qu'elle sera la répulsion quand la distance sera de 21°, la charge électrique du corps étant diminués de moitié ainsi que celle du disque de clinquant.

3° De l'accroissement des tiges ligneuses des dicotylédones ; théories qui on été émises sur les causes de leur accroissement en diamètre.

Rodez, 18 août. 1 candidat : 1 ajourné.

1° Expérience d'Œrstedt. — Comment aimante-t-on au moyen des courants ?

2° Calculer au bout de quel temps un corps tombant librement aurait acquis une vitesse de 980 mètres. Quel espace ce corps aurait-il parcouru au bout de ce temps ?

3° Organisation générale des oiseaux. — On décrira surtout leur squelette et leur appareil digestif.

Cahors, 21 août. 1 candidat : 1 admis.

1° Décrire l'hygromètre à cheveu et faire connaître la manière de le graduer.

2° Description et théorie de l'électrophore.

3° Division des mammifères en ordres. — Caractères généraux de chacun de ces ordres. — Quelques exemples à l'appui.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET

Rodez, 18 août. 18 candidats : 9 ajournés, 9 admis.

Composition scientifique.

1° On donne un polygone ABCDE, dans le plan duquel on a tracé une droite finie MN ; de chaque extrémité de cette droite on fait partir des droites aboutissant aux sommets du polygone, et d'un point m, situé sur la droite MN, on mène des parallèles aux droites issues du point m. Ces parallèles rencontrent respectivement les droites du point N en des points a, b, c, d, e, qu'on joint deux à deux, ce qui donne un nouveau polygone *abcdé*. — Faire voir que ce polygone est semblable au polygone ABCDE. — Application au levé à la planchette par la méthode dite des *intersections*.

2° Comment varie l'intensité de la lumière avec la distance ? — Application au photomètre de Rumfort et usage de cet appareil.

3° Un aérostat, rempli de gaz hydrogène, a 10 mètres cubes de capacité. Quel poids pourra-t-il soulever, en y comprenant le poids même de l'appareil ? — On prendra pour le poids d'un litre d'air 1 gr 3, et pour celui d'un litre d'hydrogène 0 gr 09.

Version latine.

Mithridate, roi de Pont, voulant profiter des discordes civiles des Romains, ose concevoir le projet de porter ses armes jusqu'à Rome même.

Mithridates, elatus animis ingentibus, Asiæ totius, et, si posset, Europæ cupidate flagrabat. Spem ac fiduciam dabant nostra vitia. Quippè quùm civilibus bellis disjungeremur, invitabat occasio, nudumque imperii latus ostendebant procul Marius, Sylla, Sertorius. — Inter hæc reipublicæ vulnera et hos tumultus, repentè, quasi captato tempore, in lassos simul atque districtos subitus turbo pontici belli ab ultimâ veluti speculâ septemtrionis erupit. Primus statim impetus belli Bithyniam rapuit. Asia deindè pari terrore correpta est. Nec cunctanter ad regem ab urbibus nostris populisque descitum est. Aderat, instabat, sævitiâ quasi virtute utebatur. Nam quid atrocius uno ejus edicto, quùm omnes, qui in Asiâ forent, romanæ civitatis homines interfici jussit? Tùm quidem domus, templa et aræ, humana omnia atque divina violata sunt. Sed hic terror Asiæ Europam quoque regi aperiebat. Itaque missis Archelao Neoptolemoque præfectis, exceptâ Rhodo quæ pro nobis firmiùs stetit ceteris, Cyclades, Delos, Eubæa, et ipsum Græciæ decus, Athenæ, tenebantur. Italiam jam, ipsamque urbem Romam regius terror afflabat (FLORUS, lib. III, § 5).

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES SCINDÉ (2e partie).

Du 7 août. 14 candidats : 9 ajournés, 5 admis.

Composition scientifique.

1° Etant données les projections de trois points de l'espace sur un plan horizontal et sur un plan vertical, construire, par la méthode des rabattements, le rayon du cercle qui passe par ces trois points, ainsi que les projections du centre de ce cercle.

2° Réduire à sa forme la plus simple l'expression suivante :

$$\sqrt{(1-a)^2(1-a^2)^2 + a^2(1-a)^2(1-a^2) - 2a(1-a)^3}$$

Version latine.

L'inaction d'Annibal, après la bataille de Cannes, lui fait perdre les fruits de sa victoire.

Annibali victori quùm ceteri circumfusi gratularentur, suaderentque ut, tanto perfunctus bello, diei quod reliquum esset, noctisque insequentis, quietem et ipse sibi sumeret, et fessis daret militibus; Maharbal, præfectus equitum, minimè cessandum ratus : « Imò, ut quid hâc pugnâ sit actum, scias, die quinto, inquit, victor in Capitolio epulaberis. Sequere. Cum equite, ut priùs te venisse quàm venturum sciant, præcedam. » Annibali nimis læta res est visa, majorque, quàm ut eam statim capere animo posset. Itaque « voluntatem se laudare Maharbalis, ait : ad consilium pensandum temporis opus esse. » Tum Maharbal : « Non omnia nimirùm eidem dii dedere. Vincere scis, Annibal; victoriâ uti nescis. » Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse Urbi atque imperio. Nec tamen hæc clades defectionesque sociorum moverunt, ut pacis unquàm mentio apud Romanos fieret, neque antè consulis

Romam adventum, nec postquàm is rediit renovavitque memoriam acceptæ cladis. Quo in tempore ipso, adeò magno animo civitas fuit, ut consuli, ex tantâ clade, cujus ipse maxima causa fuisset, redeunti, et obviàm itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, et gratiæ actæ, quòd de republicâ non desperâsset. Tite-Live, lib. XXII, cap. 61.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Toulouse, le 8 août. 21 candidats : 14 ajournés, 7 admis.

Composition latine.

Discipulum tibi finges, fluminis amatorem, qui, scolâ elapsus ut lavatum iret, in eo est ut mediis undis pereat. Quod cùm animadvertit unus è studiorum consortibus, audacter se in flumen conjicit, et omni, suprà fidem, ope atque operâ, amicum præstat incolumen. — Varias quæ solent in tali re fortunas et vices evenire, expressis ad vivum imaginibus describes.

Version latine.

Les premiers humains.

Terra fertilior erat illaborata, et in usus populorum non diripientium larga. Quidquid natura protulerat, id non minùs invenisse, quàm inventum monstrare alteri, voluptas erat; nec ulli aut superare poterat, aut deesse : inter concordes dividebatur. Nondùm valentior imposuerat infirmiori manum; nondùm avarus, abscondendo quod sibi jaceret, alium necessariis quoque excluserat : par erat alterius, ac suî, cura. Arma cessabant, incruentæque humano sanguine manus odium omne in feras verterant. Illi, quos aliquod nemus densum à sole protexerat, qui adversùs sævitiam hiemis aut imbris vili receptaculo tuti sub fronde vivebant, placidas transigebant sine suspirio noctes. Sollicitudo nos in nostrâ purpurâ versat et acerrimis excitat stimulis; at quàm mollem somnum illis dura tellus dabat ! Non impendebant cælata laquearia, sed in aperto jacentes sidera superlabebantur et insigne spectaculum noctium, mundus in præceps agebatur, silentio tantum opus ducens. Tàm interdiu illis quàm noctu, patebant prospectus hujus pulcherrimæ domûs; libebat intueri signa, ex mediâ cœli parte vergentia, rursùs ex occulto alia surgentia. Quidni juvaret vagari inter tàm latè sparsa miracula ? At vos ad omnem tectorum pavetis sonum, et, inter picturas vestras si quid increpuit, fugitis attoniti..... Sénèque, *Ad Lucilium epistola* 90.

CHRONIQUE THÉATRALE.

Il y a bien longtemps que la *Revue* n'a parlé théâtre; c'est que nous venons de traverser une saison pendant laquelle il y a bien peu de chose à en dire. Dès que l'été arrive, l'opéra prend ses vacances; et, pour Toulouse, sans l'opéra, le théâtre est à peu près comme s'il n'existait pas. Ce n'est point avec quelques vaudevilles plus ou moins gais, plus ou moins égrillards, que la direction peut se flatter d'attirer la foule et de lui faire braver les ardeurs des jours caniculaires. Les quatre mois d'été sont donc quatre mois calamiteux; et, pour s'en sortir sans trop de pertes, la direction en est réduite, — qu'on nous pardonne la vulgarité de l'expression, — à tirer le diable par la queue, c'est-à-dire à recourir aux expédients. Elle s'y est bien vue forcée par suite du rejet ou de la défection de plusieurs des sujets qu'elle avait engagés. Le répertoire ne pouvant plus marcher faute d'interprètes, elle a fait venir des acteurs en *représentation* : M. Dumaine d'abord, du théâtre de la Porte Saint-Martin, l'acteur aux forts biceps, comme le qualifie un critique des grandes *Revues* : homme superbe, en vérité, et doué d'un organe splendide. Avec lui et pour lui la direction a monté les drames les plus courus et a repris la pièce à grand succès, d'il y a deux ans : *Les pirates de la Savane*.

A Dumaine a succédé Brasseur, un des meilleurs grimes du théâtre du Palais-Royal, un farceur qui a fait rire le public à lui dilater la rate. La direction a dû faire quelques bonnes recettes avec ces deux acteurs de passage, car la salle était presque toujours pleine. Mais on n'a pas ces messieurs sans de grands sacrifices; et, le partage fait, la part du directeur a été sans doute fort légère. Brasseur parti, est venu Ligier, que Toulouse a, dans ce moment, la bonne fortune de posséder; et les mâles accents de la tragédie ont pris la place des grelots de la folie. Ainsi, en moins de six semaines, nous aurons parcouru toute l'échelle dramatique. C'est évidemment là le fait d'une direction intelligente, et le public en doit des remercîments à l'ordonnateur de ses plaisirs, à M. Lafeuillade. — Ligier n'était pas venu à Toulouse depuis six ans; et voici ce que nous écrivions dans la *Revue*, au mois de novembre 1856, après les représentations des *Enfants d'Edouard*, de *Louis XI* et de *Tartuffe* : « Lorsque nos chanteurs de grand opéra sont sans souffle et sans voix au bout de quatre à cinq ans, on est étonné de trouver en Ligier, après trente-cinq ans, la même puissance de moyens qu'il avait à ses débuts. Quel organe! quelle force! Mettez donc cette poitrine de fer au régime du petit lait, etc..... » (Il venait de jouer dans la même soirée *Tartuffe* et

Othello). Eh bien, ce que nous disions alors, nous le répéterons aujourd'hui. Ligier est resté le même. Les six années écoulées n'ont pas fait la moindre brèche à sa voix. Elle ne chevrote point; il n'est ni cassé ni lourd; il est l'homme de ses rôles, il est Louis XI, Glocester, et l'on ne souhaite pas qu'il paraisse plus jeune. Mais malgré, ou plutôt à cause de la sympathie que nous ressentons pour ce vieil athlète, nous dirons que la comédie nous semble moins dans ses moyens que la tragédie. La tragédie, quoi qu'on fasse, aura toujours le ton solennel et déclamatoire, et la voix de Ligier est merveilleusement propre à ce genre. La comédie, au contraire, dont le ton est celui de la vie commune, exige une trop grande variété d'inflexions pour que l'organe si puissant de M. Ligier se plie jamais à tous ses modes. C'était frappant dans *Tartuffe;* l'inflexion de la voix revenait trop souvent la même à la fin des phrases.

Puisque nous avons été amené à parler de *Tartuffe*, nous aurions de sévères reproches à adresser à la plupart des acteurs qui ont joué dans la pièce. Henri ne savait pas son rôle, un rôle que nous lui avons vu jouer déjà. Ainsi il n'a pas pour lui l'excuse d'avoir été pressé. Dans la scène des deux beaux frères au premier acte, scène capitale de la pièce, il s'est permis d'en retrancher plus d'un tiers. Mme Féraudy n'a pas compris le rôle d'Elmire, rôle difficile, que Mlle Mars jouait dans la perfection. Mme Féraudy est fort excusable de n'avoir pas vu Mlle Mars et de ne pouvoir se modeler sur elle; et nous ne songeons pas à lui en faire un crime; mais il y a des traditions et elle aurait dû chercher à les connaître. Mme Dalis, à qui certes on ne saurait refuser une grande intelligence, n'a pas mieux rendu le rôle de Dorine. Avoir le visage toujours en feu, crier, gesticuler, tempêter, c'est mal saisir l'esprit du rôle. Ce que nous pardonnons moins encore à Mme Dalis ce sont les mutilations nombreuses qu'elle a fait subir aux vers de Molière. Pour changer de ton, nous dirons que M. Maxime et sa femme ont joué fort gentiment les rôles de Valère et de Marianne; que Mme Prévost découpe très-bien le vers, phrase à merveille, et qu'elle s'est montrée excellente comédienne dans le rôle de Mme Pernelle. Nous dirons encore que M. Breton, à qui la mémoire fait souvent défaut, n'a pas bronché une seule fois, qu'il n'a commis aucune irrévérence envers le génie de Molière (excepté cependant lorsqu'il baise le bas du manteau de Tartuffe), et qu'il a conservé au personnage d'Orgon sa véritable physionomie. M. Breton a été formé à bonne école, on le voit. Un acteur, par exemple, qui n'a jamais mis le pied dans aucune, c'est bien celui qui, dans les *Enfants d'Edouard*, remplissait le rôle de Buckingham..... Mais chut. Le théâtre du Capitole a rouvert ses portes, les musiciens sont à leurs places; le chef d'orchestre tient son archet levé, prêt à donner le signal..... L'opéra a la parole, tout doit se taire.

F. L.

1er Octobre 1862.

NOTES SUR LA CÉRAMIQUE.

Faïences et Porcelaines.

L'emploi des vases exécutés avec de l'argile cuite, ou bien avec de l'argile crue, fabriqués à l'aide d'un tour, ou bien façonnés tout simplement à la main, remonte aux époques les plus reculées.

On découvre chaque jour des vases de ce genre, dans les ruines des constructions les plus anciennes. Les Israélites, pendant leur captivité à Babylone, étaient employés à la fabrication des briques, pour la cuisson desquelles on leur marchandait la paille et les roseaux. Ces briques, recouvertes d'inscriptions cunéiformes, sont parvenues jusqu'à nous. Jérémie fait allusion à la fabrication des vases d'argile, lorsqu'il dit : *Sicut lutum in manu figuli.*

Des vases en terre grossière, analogues aux poteries gauloises, mais qui appartiennent à la période anté-historique, ont été découverts dans les cavernes du midi de la France. Ils étaient confondus avec des instruments en silex et des ossements d'animaux, disparus depuis longtemps de nos contrées, notamment le Renne.

Cette dernière observation, publiée il y a plus de vingt ans, et ue les travaux récents de M. Boucher de Perthes sont venues conrmer, constate que la découverte des poteries est contemporaine › l'enfance de l'humanité.

Les vases de terre cuite sont nus, ou bien recouverts d'un vernis

à base d'oxyde de plomb ou d'oxyde d'étain, qui a reçu le nom d'émail. On a trouvé des vases émaillés dans les ruines des monuments les plus anciens de l'Assyrie et de la Perse, à Ninive, à Tyr, à Babylone et dans le célèbre palais de Khorsabad, qui fut construit par le roi Sargon, sept siècles avant l'ère chrétienne. On découvre également des poteries recouvertes d'un vernis plombifère ou stannifère, dans les ruines des monuments égyptiens, étrusques, grecs ou romains. Le secret de ces vernis métalliques a été plusieurs fois perdu et retrouvé, et l'on a fait successivement honneur de cette découverte aux dominateurs arabes de l'Espagne, au Florentin Lucca della Robia et à Bernard de Palissy.

Chaque peuple a donné aux vases dont il s'est servi, soit pour les usages domestiques, soit pour les usages religieux, des formes et des ornements d'un goût particulier qui correspondent à son état de civilisation. L'étude de la céramique offre donc un résumé de l'histoire des beaux-arts. Je dois ajouter que cette étude constitue, en outre, une branche très-curieuse de l'archéologie, puisque les vases offrent souvent des peintures représentant des portraits, des armoiries, des monuments, des scènes de mœurs, des reproductions de gravures et de tableaux entièrement perdus, ainsi que des satires politiques et des légendes religieuses. Il ne faut donc pas être surpris de la faveur qui s'attache aujourd'hui, non-seulement à l'étude des vases antiques et des majoliques italiennes, mais encore aux produits céramiques de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Espagne et de l'Angleterre.

Mon but étant de faire connaître plus particulièrement les faïences et les porcelaines des trois derniers siècles, je dois me borner à dire seulement quelques mots des produits céramiques des époques les plus reculées, et à signaler surtout le tombeau lydien du musée Campana, en terre cuite peinte, trouvé à Cervétri, et qui date de cinq ou six siècles avant la fondation de Rome. Les deux figures de grandeur naturelle qui le décorent, rappellent le style des monuments asiatiques et phrygiens.

Les vases grecs et étrusques se font remarquer par la pureté de leur galbe, par leur légèreté, par l'élégance et la variété de leurs formes, par la beauté des dessins qui les ornent. Ils peuvent être divisés en trois classes :

1° Les vases primitifs ou archaïques, en terre noire, dépourvus

de peintures et d'inscriptions, fabriqués à Vulci et à Chiusi, et dont l'analogie avec les poteries mexicaines, de Ninive, et de la Phénicie, ne saurait être méconnue ;

2° Les vases de la colonie corinthienne qui vint s'établir dans l'Etrurie méridionale, vases qui correspondent à l'apogée de l'art grec, et dont les belles peintures, noires sur fond rouge, représentent les cycles complets des légendes argonautiques, troyennes, thébaines, orestides, héracléennes, etc.;

3° Les vases de la décadence, aux formes bizarres, surchargés de figures et d'ornements en relief de mauvais goût, et qui font involontairement songer aux alcarazas de Malaga et des îles Baléares.

Les poteries rouges de l'époque romaine, dont les fragments sont si communs et qui offrent, sur tous les points de l'Europe, une analogie frappante, sont recouvertes d'un vernis lustré (engobe), très-brillant, extrêmement mince, dont la composition est inconnue, et qui a résisté, pendant plus de quinze cents ans, à toutes les influences des agents atmosphériques. Les estampilles de fabrique que l'on observe sur les vases de cette espèce indiquent l'existence de plusieurs milliers d'usines. Celles de Sagonte (aujourd'hui Murviedro), près Valence, occupaient à elles seules plus de 1200 ouvriers. M. Canavy imite aujourd'hui, avec les argiles rouges de Cusset, ce genre de poteries. Les deux vases d'apparat, d'un mètre de hauteur, qu'il a eu l'honneur d'offrir à l'Empereur, pendant son séjour à Vichy, doivent être considérés comme un des ouvrages les plus notables de la céramique moderne.

Les poteries des anciens peuples se réduisent, comme on le voit, à un petit nombre d'espèces, mais à partir du quinzième siècle, et jusqu'au dix-huitième, l'art céramique prend un grand développement ; les produits de cette époque sont variés à l'infini, et les centres de fabrication très-nombreux. La facilité des communications et les relations commerciales qui s'étendent et se multiplient chaque jour ont fait connaître, depuis peu d'années, des ouvrages dont on ne soupçonnait même pas l'existence.

On nomme *faïences* les terres cuites émaillées opaques. L'émail qui les recouvre est plus dur que celui des *porcelaines tendres*, mais plus mou que celui des *porcelaines dures*. Leur nom dérive de la petite ville de *Faenza* où on les fabriqua pour la première fois.

Les *terres vernissées* sont des poteries peintes à froid et enduites d'un vernis tendre, ou couverte, recuit au petit feu.

La *terre de pipe* est une espèce de terre vernissée, mais plus légère, et dont la qualité, pour les usages domestiques, est inférieure à celle des faïences.

Les *grès* ou *grès-cérames* se distinguent par leur densité et leur sonorité. Ils sont opaques, et le grain de la pâte est très-fin et très-serré.

Les principaux caractères des porcelaines consistent dans la blancheur, la dureté et surtout la translucidité.

Indépendamment de ces cinq genres de produits céramiques, on fabrique, depuis le commencement de ce siècle, à l'aide de plusieurs espèces de marnes, d'argiles et de grès, de diverses substances minérales et de glaçures ou vernis particuliers, plusieurs espèces de poteries qui ont reçu différents noms ; nous citerons plus particulièrement la *porcelaine opaque* ou *demi-porcelaine*, le *paros*, les *cailloutages*, *l'ironstone*, le *cream-color*, et le *pearl-work* des Anglais.

Au commencement du dix-huitième siècle, les érudits et les amateurs ne connaissaient que très-imparfaitement l'histoire de la céramique : les majoliques italiennes, les faïences de L. della Robbia, de Bernard Palissy, hispano-moresques et hispano-arabes ; les porcelaines de l'extrême Orient, de la Hollande et de l'Allemagne, étaient peu connues, et, dans tous les cas, fort dédaignées. On n'avait en aucune manière étudié les poteries mérovingiennes, carlovingiennes et du moyen âge. Il en était de même des faïences dites d'Henri II et des produits céramiques d'Apt, de Montpellier, d'Avignon, de Marseille, de Gênes, de Milan, de Venise, de la Sicile, de Nevers, de Strasbourg, de Moustier, de Saint-Cloud et du Straffordshire. Les produits merveilleux des fabriques de Delft et de Rouen, que l'on n'a jamais surpassés, ne figuraient dans aucune collection.

Nul ne se doutait, à cette époque, qu'il avait existé dans nos provinces méridionales des légions d'ouvriers d'un grand mérite, de véritables artistes dont les ouvrages rivalisent avec ceux des manufactures les plus célèbres. Il suffira de citer la vaisselle de la veuve Perrin, de Marseille, dont les dessins ont été exécutés du premier jet, avec une extrême hardiesse ; celle de Montpellier, dont

les ornements, plus purs mais plus timides, ne font que suivre une esquisse préalablement tracée à la pointe sèche; les ateliers d'Avignon, dont les pièces d'apparat, presque toujours monochromes, se distinguent par la sévérité de leur galbe.

La détermination des vases de faïence est entourée de mille difficultés. Présentez à trois collectionneurs des plats recouverts d'un émail blanc, parfaitement glacé, décorés de fleurs pourpres à feuillages d'un beau vert d'émeraude, l'un dira qu'ils sont de Rouen, l'autre de Nevers, le troisième affirmera qu'ils sortent des fabriques de Marseille. Les amateurs distinguent cependant assez facilement les produits de certaines manufactures; mais il faut que ces produits présentent un ensemble de caractères particuliers, car il existe des pièces que personne ne peut encore déterminer d'une manière certaine.

Si toutes les usines avaient marqué leurs produits, le classement des faïences serait chose facile; mais il n'en a pas été ainsi : la plupart des vases sont muets comme le sphynx antique, aucun signe particulier ne les distingue. C'est par l'étude des formes, la nature de la terre, la composition et l'épaisseur de l'émail, l'emploi de certaines couleurs et leurs diverses nuances, le degré de cuisson, le style des ornements, etc., etc., que l'on peut arriver à la détermination certaine de quelques faïences, et les faire ainsi servir de types. On comprend donc facilement combien les erreurs doivent être fréquentes, si l'on veut bien surtout tenir compte des fausses marques et des imitations, circonstances qui compliquent singulièrement la question. Toutes les fabriques ont eu, d'ailleurs, leur début, leur apogée et leur décadence; elles ont livré au commerce des produits de tout genre; elles ont successivement adopté et rejeté tel et tel genre, afin de se conformer aux caprices de la mode; elles ont plusieurs fois modifié leurs procédés; elles ont confectionné des pièces de luxe et de la camelotte; elles ont travaillé pour les princes et pour les plus humbles ménages. — Je dois ajouter que les dates, qui sont quelquefois gravées sur les vases, peuvent elles-mêmes induire en erreur, parce qu'elles ont été gravées dans le moule, et que ces moules ayant pu servir pendant de longues années, le même millésime peut se rencontrer sur des vases de diverses époques. Pareille chose est arrivée pour certaines monnaies; c'est ainsi que l'on a

frappé des décimes de Louis XVI longtemps après la mort de ce prince.

Les études céramiques sont, comme on le voit, entourées de mille difficultés. Il est aussi difficile de déterminer la provenance d'une assiette ou d'un plat, que de dire à quel maître appartient un tableau dépourvu de signature ou dont la signature est fausse. Mais ces difficultés ne doivent pas arrêter les véritables amateurs ; elles doivent, au contraire, servir de stimulant à leur zèle.

Les bornes de ce travail ne me permettant pas de donner en détail les marques, et de désigner les caractères à l'aide desquels on peut reconnaître les diverses espèces de faïence, ces marques et ces caractères se trouvant d'ailleurs indiqués dans le petit manuel que vient de publier M. Auguste Demmin, je me bornerai à quelques généralités, et à dire quelques mots des produits qui sont les plus dignes de fixer l'attention des gens du monde et des collectionneurs. C'est à l'extrême obligeance du savant conservateur du musée céramique de Sèvres que je suis redevable d'une bonne partie des notes suivantes; je ne prends donc à ma charge que les erreurs et les hérésies qu'elles pourront renfermer.

Les faïences les plus belles et les plus estimées sont celles de *Delft*, entre La Haye et Rotterdam. Elles surpassent celles des fabriques italiennes les plus renommées, parce que le ton de ces dernières est, en général, assez monotone, et qu'elles ont d'ailleurs été peintes sur l'émail, après sa cuisson, comme cela se pratique pour les porcelaines. Les produits de cette manufacture se font remarquer par l'élégance des formes, la légèreté de la pâte, la beauté de l'émail, la variété et l'éclat des couleurs, comme aussi par l'emploi des dorures et par des reflets métalliques et nacrés. A l'exemple de presque toutes les fabriques de faïence et de porcelaine, celles de Delft imitèrent d'abord les ornements des porcelaines du Japon, de la Chine et de la Perse (1518); mais elles adoptèrent plus tard un style original, et livrèrent au commerce des potiches de plus d'un mètre de hauteur et des plaques-tableaux de très-grande dimension, représentant des marines, des paysages et des kermesses avec des milliers de figures. Dans le dix-huitième siècle, Delft avait encore 43 manufactures et occupait 8,000 ouvriers. Cette ville envoyait ses produits en France, en Angleterre, en Suède et jusque dans les Indes. Le vieux Delft a centuplé de

valeur, et il s'en est expédié depuis vingt ans plus de 3,000 caisses.

Comme presque tous les artistes des écoles de Nuremberg, de Rouen, de Moustier et de Lille, ceux de Delft peignirent directement *sur le cru*, c'est-à-dire sur l'induit d'émail avant sa vitrification. Ce genre de peinture nécessite une main très-exercée et une grande habileté, parce que les couleurs étant embues immédiatement, les retouches sont impossibles, et l'artiste doit ainsi dessiner du premier jet. Par ce procédé, l'émail et la peinture ne subissent qu'une seule cuisson au grand feu ; les dessins n'ont pas la sécheresse de ceux que l'on exécute sur les porcelaines, ils sont plus hardis, plus gras.

Les fabriques de Rouen commencèrent à travailler vers le milieu du seizième siècle: elles rivalisèrent avec celles de Delft. Nous devons mentionner ensuite, par ordre de mérite, Nevers, dont les premiers ouvrages offrent une extrême analogie avec ceux des mafactures italiennes, Moustier, Strasbourg, Niederwiller, Beauvais, Lille, Lunéville, et la fabrique hollandaise d'Overton, qui ne travailla que dix ans, et dont les produits, offrant des groupes d'oiseaux moulés sur nature, sont presque introuvables.

Les principaux centres de fabrication des faïences sont, après ceux que j'ai déjà mentionnés : Cologne, Schelestadt, Baireuth, Hoshst, Schaffhouse et Louisbourg dans le Wurtemberg. Nous avons en France : Saint-Cloud, Quimper, Senceny, Lille, Bordeaux, Lunéville, Sèvres, Epernay et Rubelles, qui inventa les émaux ombrants, et dont les plaques lithophaniques peuvent donner une idée exacte. On signale en Italie : Gênes, Milan, Venise, Florence, Chaffaggio et Candiana, qui imitèrent le persan; plusieurs villes de la Sicile, Florence, et la pléiade de fabriques qui se groupèrent autour d'Urbino et de Faenza, fabriques dont nous dirons quelques mots en particulier.

L'artiste le plus éminent et le véritable fondateur de l'école florentine est Lucca della Robbia, qui florissait de 1430 à 1435, et dont les neveux et les élèves, Octavien et Augustin del Doccio, continuèrent les travaux.

M. Davillier, dont le nom est une autorité, et qui doit publier prochainement une monographie des faïences du Midi, nous a signalé récemment une fabrique dont les produits, ayant pour marque une croix, avaient été jusqu'à ce jour attribués à Marseille,

et que l'on rencontre en grande abondance dans la Provence et le Languedoc. Nous voulons parler de Varrages, dans le département du Var. Cette usine imita et fit une rude concurrence aux produits de Moustier, mais sa platerie de table et de cuisine fut toujours très-médiocre; on la reconnaît à ses arabesques grossières, exécutées sur un poncis, et dont le bleu baveux a souvent déteint sur la glaçure. Varrages a aussi fabriqué des plats et des assiettes décorés de chinoiseries d'un beau vert d'émeraude; des vases de tout genre avec bouquets de fleurs pourpres sur émail blanc, et de la vaisselle très-commune avec fleurs, animaux et personnages baroques des comédies de l'époque (Scaramouche, Scapin, Fracasse), d'une exécution détestable, et dont la couleur, jaune ou verte, est toujours terne. Presque tous les ménages du midi de la France ont encore de la vaisselle de ce genre et s'en servent chaque jour.

Tout le monde connaît les rustiques figurines de Bernard Palissy; tout le monde a, du moins, entendu parler de ces beaux plats émaillés, multicolores, ornés de coquillages, de crabes, d'écrevisses, d'insectes, de lézards, de couleuvres et de poissons en haut relief, qui vivent et frétillent dans des océans en miniature, ou bien reposent sur des couches de feuilles de bruyère et de glaïeul. Le prix de ces plats étant très-élevé, les marchands de bric à brac demandaient à grands cris qu'on leur livrât des imitations qui pussent être vendues comme pièces de bon aloi. Leur vœu a été satisfait; plusieurs industriels sont parvenus à imiter les rustiques figurines avec une perfection déplorable à un certain point de vue, puisque l'on vend chaque jour, comme des Palissy, et pour des sommes énormes, des imitations récentes que l'on pourrait acheter de première main, pour 50 ou 40 fr.

Il suffit de posséder les notions les plus élémentaires sur la moralité commerciale pour blâmer ce genre de négoce; mais les casuistes seuls pourraient dire quelle pénalité devrait être infligée aux industriels qui fabriquent de faux Palissy, qui les vendent comme faux et à des prix modérés, c'est vrai, mais qui savent parfaitement que leurs ouvrages sont destinés à tromper le public, et qui évitent de les signer afin de favoriser la fraude. J'ai visité depuis peu de temps plusieurs usines de ce genre, et il me serait difficile de donner une idée de la quantité de produits qu'elles expédient chaque jour dans toutes les directions. Les beaux ouvrages de

M. Pull, de Vaugirard, et ceux de M. Charles Davisseau, de Tours, font une très-honorable exception à ce genre de commerce. Ce dernier, surtout, est un artiste éminent, d'une extrême modestie, connu, on peut le dire, de tous les artistes de l'Europe, et dont les rares et magnifiques ouvrages ne se trouvent que dans les collections publiques et princières. Les compositions de M. Davisseau ne peuvent être confondues avec celles de Palissy; elles sont toutes signées, et il fait tous ses efforts pour leur donner un caractère original, afin qu'elles ne puissent point servir à tromper le public. Leur prix très-élevé est d'ailleurs une garantie contre la fraude.

Je dois encore citer parmi les imitateurs de Palissy, MM. Barbiset, de Paris; Landais, de Tours; Lesma frères, de Limoges, et Minton, dont les usines sont situées dans le Staffordshire.

Obra dorata. — On trouve en Espagne, en Sicile, en Italie, dans le Levant, et dans les provinces méridionales de la France, des plats, des bassins, des assiettes et des vases sphériques, à col étranglé, dont le goulot large et surélevé est accompagné de deux petites anses. Ces vases, les plus anciens surtout, offrent des dessins de style arabe et moresque, largement exécutés, à reflets métalliques cuivreux ou dorés. Les recherches de M. Davillier ont démontré qu'ils ont été fabriqués en Espagne. Les Morisques, persécutés par Ferdinand le Catholique, et chassés de la Péninsule en 1610, transportèrent en Italie le secret de cette fabrication.

C'est dans les premières années du huitième siècle que les Arabes d'origine asiatique introduisirent en Espagne l'usage des faïences émaillées. Les pièces de cette époque sont d'une extrême rareté, et consistent surtout en carreaux (azulejos), qui étaient employés pour les revêtements extérieurs et intérieurs des palais et des mosquées. Ces faïences sont désignées sous le nom d'hispano-arabes, pour les différencier de celles qui furent exécutées plus tard, depuis le treizième jusqu'aux premières années du dix-septième, sous le règne des Almohades, dynastie des princes mores, et qui ont reçu le nom d'hispano-moresques. Le célèbre vase de l'Alhambra, monument le plus curieux de la céramique orientale, appartient à cette dernière classe. Il conviendrait d'ajouter à ces deux divisions un troisième groupe, que l'on pourrait nommer *hispanique*, et qui comprendrait les faïences exécutées depuis l'expulsion des Morisques jusqu'à nos jours. *obra dorata* de cette époque n'a plus, en effet, de caractère mores-

que ; on n'y observe que des blasons , des sujets ou emblèmes religieux , des légendes amoureuses et de grands ramages de fleurs , de feuillages et d'animaux fantastiques.

Les faïences hispano-moresques et hispaniques figurent sur les *bodegones* ou tableaux de nature morte des vieux peintres espagnols.

La ville de Malaga paraît avoir servi de berceau à la fabrication de ces vases. Valence vint ensuite, et les produits des manufactures de cette ville offrent presque toujours, comme le fait remarquer M. Davillier, l'aigle de saint Jean, emblème de la ville, ou bien des oiseaux qui doivent être considérés comme la dégénérescence de ce type.

En continuant à examiner l'ordre chronologique des villes qui ont successivement fabriqué les faïences qui nous occupent, on trouve Majorque, Murcie, Murviedro, Tolède, Xative, Jaen, Talavero, Téruel et Barcelone. Les produits de la capitale de la Catalogne se distinguent par l'emploi des émaux de couleur bleue et de couleur verte. Il existe encore à Manises, près de Valence , un industriel qui fabrique des vases à reflets métalliques rouges : c'est le dernier représentant de cette industrie. Un fait digne de remarque, c'est que la *terraillo* la plus commune, exécutée par les potiers du département des Pyrénées-Orientales, conserve encore une réminiscence des décorations moresques, et que l'aigle de Valence y est toujours représenté par un oiseau de style caraïbe le plus fantastique et le plus naïvement archaïque.

On rencontre, en Sicile surtout , des faïences très-belles, très-précieuses , recouvertes d'un émail bleu lapis , avec ornements vermiculés, à reflets dorés, dont la parenté avec l'*obra dorata* ne saurait être méconnue , et que l'on nomme *siculo-moresques*.

Nous devons enfin mentionner, pour terminer cette série, des vases en terre rouge, très-singuliers , entièrement fermés par un diaphragme percé à jour, et qui ne laissent sortir le liquide que très-lentement, afin de pouvoir se désaltérer sans avaler une trop grande quantité d'eau à la fois. Le musée de Narbonne possède un vase en terre rouge de ce genre, qui porte une estampille arabe.

Majoliques. — Le mot majolique, dont on se sert en Italie pour désigner les faïences en général, tire son étymologie de la plus grande des îles Baléares. Cette île portait, dans le douzième siècle, le nom d'*Isola majolica*. Le dictionnaire de la Crusca définit ainsi le

mot majolique : « Faïence ainsi nommée de l'île de Majorque, où l'on commença à la fabriquer. » Il est donc évident que les Italiens reçurent des Mores d'Espagne, et dans les dernières années du quinzième siècle, l'art de fabriquer des faïences émaillées. Cette belle industrie prit d'abord naissance à Catta-Girone, près de Syracuse, et se propagea avec une extrême rapidité à Faenza, Pesaro, Urbino, Forli, Castel-Durante, Rimini, Bologne, Citta di Castello, Ravenne, Savone, Gubbio, Venise, Gênes, Deruta, etc.

Les majoliques italiennes atteignirent, pendant les quatorzième et dix-septième siècles, dans ces divers centres industriels, un degré de splendeur qui n'a été surpassé que par les vieilles faïences néerlandaises, celles de Delft surtout, et dont on ne peut se faire une idée exacte qu'en visitant les grandes collections publiques de l'Europe.

Les artistes italiens qui se sont le plus illustrés comme peintres céramistes sont : L. della Robbia, maëstro Giorgio Andreoli et son fils Censio, Battisla, Franco, Flaminio, Francesco, Xanto, Gileo, Prestino, Patanazzo, Pichi, Guido, Merlino, Rombariotti et Horace Fontana, qui peignit presque tous les vases de l'hôpital de Lorette.

Les 650 majoliques qui composent la riche collection du musée Campana peuvent donner une idée exacte des progrès et de la décadence de cette classe de faïences. Les sujets qui les décorent sont tirés de la Bible, de l'Evangile, de la mythologie, mais on y observe aussi des sujets guerriers, domestiques et allégoriques, des blasons et la reproduction fidèle des dessins et des tableaux des grands maîtres du seizième siècle, de Raphaël surtout. Je me borne à citer une tasse d'accouchée avec cette légende : *Per la Madalena Moglie di Bartolomeo*, 1554; un plat à reflets offrant le portrait de deux amants, avec l'inscription : *Margarita diva mia bella ;* un plat avec les armes de Léon X; la grande coquille représentant Neptune; le beau plat d'apparat qui figura au banquet offert au peuple romain en 1514; la Cène, d'après Raphaël ; et les chevaliers portant des bannières, d'après Mantegua.

Les produits de Pesaro se distinguent par leur éclatant reflet métallique; Urbino, par la belle composition de ses arabesques; Faenza, par l'éclat merveilleux de son émail et par la variété de ses productions; Venise, par ses couleurs ternes, par son dessin correct mais un peu froid; Savones et Gênes, par leur belle couleur bleue ; Gubbio, par le beau rouge métallique dont le secret est perdu.

Les personnes qui recueillent des majoliques doivent se tenir en garde contre les imitations modernes du marquis de Giguori, de Doccia, près Florence, qui est parvenu à imiter les reflets métalliques.

On ignore l'origine des *faïences* ou plutôt des *terres de pipe dites d'Henri II*, mais on les attribue en général à Ascanio et à Girolamo della Robbia, élèves de Benvenuto Cellini. L'émail blanc qui les recouvre a un ton légèrement ambré ; elles sont ornées de dessins noirs et quelquefois de figures en relief du plus beau style florentin. On n'en connaît que quarante-cinq pièces, qui ont toutes été vendues à des prix très-élevés, de 5 à 10,000 fr. Celle du musée de Sèvres, un simple couvercle de sucrier, qui avait coûté 1,000 écus, fut brisée par M. Riocreux en essayant de l'entamer avec une lime, afin d'obtenir un peu de poussière destinée à une analyse chimique. Cette circonstance servit, du reste, à constater que les dessins noirs avaient été incrustés dans la pâte, à l'aide d'un procédé analogue à celui que l'on pratique pour exécuter les niellures.

Les marques de fabrique des faïences d'Henri II consistent en salamandres, écus de France, croissants entrelacés de Diane de Poitiers, monogrammes du Christ et armes de Montmorency-Laval : M. Théodore Deek les imite parfaitement.

Une charte de la bibliothèque impériale constate l'existence d'une fabrique de faïences à Lyon, sous François Ier et Henri II, mais les produits de cette usine ne sont pas connus.

Malgré l'opinion généralement adoptée, relativement à la supériorité des *grès des Flandres*, ceux de l'Allemagne, de Nieuwit surtout, entre Cologne et Mayence, méritent d'occuper le premier rang. L'émail est tantôt bistre, ou bistre grumelé, tantôt grisâtre ou bleu avec des clous guillochés et des rosaces à jour. Les grès-cérames, dorés et argentés, que l'on trouve maintenant en si grande quantité dans le commerce, proviennent du Staffordshire.

Il n'a été question, dans les notes précédentes, que des anciennes productions céramiques et des faïences qui trouvent leur place dans les collections des amateurs, je crois cependant devoir citer quelques usines modernes, à cause de leur importance ou de la supériorité de leurs produits. Voici les principales :

M. Vieillard, à Bordeaux, occupe 800 ouvriers et fabrique pour 600,000 fr. de porcelaine dure et 1 milion de faïences (cailloutages).

Il exécute des plats ovales de grande dimension, peints en bleu, sous couverte, et parfaitement réussis.

MM. J. Wedgwood et fils (Royaume-Uni). Cette usine date de 1768, et occupe 400 ouvriers. Les grès-cérames blancs (Paros) et bleus, avec ornements d'applique en relief, constituent une spécialité de cette maison, qui fabrique en outre des *cream color* d'un prix modéré, et des *pearl work* d'un incontestable mérite.

M. Utzchneider et Ce, de Sarreguemines, occupent 1100 ouvriers, et fabriquent pour 1,500,000 fr. de grès, de porcelaines tendres et de poteries pour usages domestiques. Leurs vases d'apparat, imitant le porphyre, ont été très-remarqués à la dernière exposition de Londres.

MM. Lebœuf, Millet et Ce, de Creil et de Montereau : pièces marbrées, imitées des Anglais, décorations imprimées sous couverte, faïence particulière désignée sous le nom de *flora*.

MM. Villeroy et Boch, de Metlachen, en Prusse, fabriquent 200,000 douzaines d'assiettes par an. Celles en terre de pipe se vendent 1 fr. 20 les douze; les cailloutages de bonne qualité, 2 fr. 40.

M. H. Fouques, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) : poteries de diverses natures, porcelaine dure, ateliers de décoration. Cette fabrique, très-recommandable, occupe 900 personnes.

C'est aux Anglais que nous sommes redevables de presque toutes les inventions qui ont été réalisées dans la céramique, depuis le commencement du siècle; mais en ce moment, nous marchons leurs égaux. Il devient évident, lorsque l'on examine les améliorations introduites chaque jour dans cette branche de l'industrie, que les poteries à émail plombifère, à la litharge surtout, tendent à disparaître. Il en est de même des cailloutages à vernis stannifère. Cette vaisselle est peu à peu remplacée par des poteries de bonne qualité à émail dur, résistant, supportant bien le feu, et ne se laissant pas pénétrer par les liquides, même après un long usage.

PORCELAINES.

La porcelaine (en chinois *tse-ki*) se fabrique avec une espèce de terre blanche, infusible, provenant de la décomposition des roches feldspathiques et que l'on nomme kaolin. Ses caractères sont la blancheur, la dureté et la translucidité. On fait entrer quelquefois dans

sa composition de la craie, du gypse, des os calcinés et du feldspath quartzeux.

Il est facile, en examinant la tranche d'un fragment de porcelaine, de reconnaître deux parties distinctes : 1° une partie centrale légèrement opaque (biscuit) ; 2° une glaçure, vernis ou enduit extérieur, qui est vitreux, brillant et translucide.

On a fabriqué de tout temps et on fabrique encore aujourd'hui, avec le biscuit, des figurines d'un blanc mat, légèrement translucides, que l'on désigne sous le nom de *biscuit de Sèvres*. Certaines fabriques recouvrent ces figurines d'un vernis ou glaçure, orné de couleurs, mais elles rentrent alors dans la classe des porcelaines (fabrique de Meissen, près Dresde).

On distingue deux espèces de porcelaines : celles que l'on nomme *pâtes dures* sont recouvertes d'un vernis très-dur, cuit au grand feu, et qui ne se laisse pas entamer par une pointe d'acier. Le vernis de celles que l'on nomme *pâtes tendres* est cuit, au contraire, à une basse température, et se laisse rayer par la pointe d'un couteau. Les pâtes tendres sont, en outre, douces au toucher et d'un blanc mat analogue à la crème de lait. Les pâtes dures offrent toujours, dans le pied, ou partie inférieure, une zone ou cercle en saillie plus ou moins rugueuse, dépourvue de vernis, tandis que les pâtes tendres sont entièrement recouvertes par la glaçure. Ce dernier caractère est quelquefois assez difficile à reconnaître, parce que les parties rugueuses peuvent avoir été usées et polies à la meule. Les pâtes dures sont, comme on le voit, supérieures aux pâtes tendres ; la rareté de ces dernières est la seule cause de leur valeur.

Quelques usines livrent au commerce, sous le nom de demi-porcelaine, ou *porcelaine opaque*, des vases de faïence recouverts d'un vernis très-dur ; mais cette désignation est ridicule, puisque le principal caractère de la porcelaine réside dans la translucidité. Celles que l'on désigne sous le nom de *porcelaines anglaises* sont composées de kaolin, de feldspath, de cendres d'os, avec vernis plombifère.

La porcelaine prend, pendant la cuisson, un retrait qui varie d'un huitième à un dixième ; la pâte qui la constitue étant courte ou peu ductile, les meilleurs ouvriers ne peuvent faire que 60 assiettes environ par jour, tandis qu'ils peuvent fabriquer 500 assiettes de faïence.

Il existe des porcelaines dont la pâte est colorée de diverses manières, mais elles rentrent alors dans la classe des grès-cérames. On colore quelquefois aussi toute la glaçure.

On nomme porcelaines *tressaillées*, *truitées* ou *craquelées*, celles dont l'émail offre des fissures polyédriques, d'une certaine régularité, imitant les écailles des poissons. Ce défaut dont on a fait une qualité très-estimée, se produit pendant la cuisson lorsque le vernis extérieur n'est pas en rapport de contraction avec la pâte. Les Chinois exécutent des vases craquelés très-beaux et qu'il est fort difficile d'imiter, parce que la beauté du craquelage dépend d'un coup de feu particulier, c'est-à-dire d'un tour de main.

La glaçure, couverte de vernis, s'obtient par immersion, en trempant la pâte, qui a déjà subi une légère cuisson (*cuit au dégourdi*), dans une bouillie composée avec de la poudre d'émail délayée dans de l'eau. Les pièces, recouvertes ainsi de leur glaçure vitreuse, sont soumises au feu de bois, à une température très-élevée. Quelques usines emploient cependant la houille pour cette opération (Meissen entre autres).

On peint en général les porcelaines *sur l'émail* cuit ou vitrifié. Il en existe cependant dont les ornements ont été exécutés *sous l'émail*, c'est-à-dire directement sur la pâte légèrement chauffée et avant l'application du vernis. Les principales couleurs sont composées d'oxydes métalliques et de fondants vitrifiables (oxydes de chrome, de fer, d'urane, de manganèse, de zinc, d'antimoine, de cobalt, de cuivre, d'étain, d'iridium ; chromates de fer, de baryte et de plomb; chlorure d'argent; pourpre de Cassius; terre d'ombre et de Sienne; ocre rouge et ocre jaune). Ces substances sont délayées avec de l'eau gommée, avec de l'eau sucrée, ou bien encore avec de l'essence grasse, afin que la peinture puisse adhérer sur la surface lisse de l'émail. Les Chinois ont, non-seulement exécuté des peintures sous émail et sur émail avant sa cuisson, mais leurs plus belles pièces sont le résultat d'un seule et même opération; la pâte, l'émail et la peinture n'ont passé au four qu'une seule fois. Ce procédé, qui donne de très-beaux produits, est tout à fait inconnu en Europe. Nos peintures ont, en général, plus de finesse que celles des Chinois; mais elles sont plus sèches parce qu'elles ne pénètrent pas dans l'émail; elles sont plus timidement exécutées, elles ont moins d'entrain, d'éclat, de crânerie, comme disent les artistes.

Les peintures exécutées sur l'émail cru nécessitent, d'ailleurs, une grande habileté de main, parce que les retouches sont impossibles.

La porcelaine a été inventée dans l'extrême Orient. M. Champollion jeune en a trouvé à Thèbes, dans des tombes qui remontent à la dix-huitième dynastie pharaonique. Ces vases précieux offrent des inscriptions chinoises, et sont conservées dans les galeries du Louvre et du musée de Londres. M. Stanislas Julien affirme que l'on a fabriqué des porcelaines 2700 ans avant J.-C., sous le règne de l'empereur Hoang-ti. Tout fait présumer que les célèbres vases murrhins, si estimés des anciens, étaient en porcelaine. Quoi qu'il en soit, ce fut un ambassadeur de Venise à la cour de Perse (1474), qui signala le premier ce produit céramique. Les navigateurs portugais l'introduisirent en Europe en 1515. Cinq ans après, les Hollandais se livrèrent à ce commerce, et, depuis cette époque, leurs navires en ont transporté d'énormes quantités; ils ont même conservé jusqu'à ce jour le monopole de ce trafic, et jouissent seuls de ce privilége.

Tout fait présumer que les Chinois sont les véritables inventeurs de la porcelaine; ils connaissent encore une foule de procédés, de secrets et de tours de main que nous ignorons. Tout le monde connaît le caprice charmant qui préside à la décoration florale de leurs vases. La fabrique de Sèvres a pu seule surpasser l'éclat royal de leurs dorures; rien n'égale la variété, la transparente fraîcheur et le ton suave de leurs émaux, la bizarrerie fantastique de leurs dragons et de leurs chimères; la béatitude et la joviale bonhomie de leurs magots, la haute fantaisie de leurs paysages, la pétulance et la hardiesse de leurs compositions, l'adorable naïveté de leurs figurines et de leurs scènes domestiques. Il est d'usage, en Chine, dans un grand nombre de fabriques, de n'employer que des pâtes préparées depuis un siècle. Chaque génération confectionne ainsi, à l'avance les matières qui doivent servir aux générations suivantes. Les collectionneurs du Céleste-Empire apprécient beaucoup plus que nous les ouvrages de leurs anciens artistes. Ils n'hésitent pas à payer jusqu'à 10,000 fr. certaines pièces devenues très-rares. On achète maintenant en Europe, et pour eux, les *vieux Chines;* il paraît même que l'on en fabrique chaque jour à Pékin, comme en France.

Les Chinois connaissent l'emploi des émaux ombrants, les moulages en creux, et les procédés à l'aide desquels on obtient des tasses aussi minces que des coquilles d'œufs. Les produits de leurs usines sont extrêmement variés; ils fabriquent des vases monochromes et des plats dont l'émail extérieur est blanc, dont la pâte intérieure, élégamment découpée à jour, est bleue, et qui offrent ainsi, à cause de leur transparence, des combinaisons merveilleuses et imprévues de lumière et d'ombre azurée. Signalons encore leurs tasses que l'on peut remplir d'un liquide bouillant et tenir dans les mains sans se brûler, parce qu'elles sont entourées d'un réseau de porcelaine qui intercepte la chaleur; leurs plats entièrement blancs, et leurs œufs également en porcelaine, offrant une ouverture dans la partie supérieure, et dans lesquels on croit voir nager des poissons et surgir de petites figures lorsqu'on les remplit d'eau; leurs grands vases, composés de plusieurs pièces, qui s'ajustent avec autant de précision que si elles avaient été exécutées avec un métal; enfin leurs monuments, leurs tours et leurs portes de ville en porcelaine.

Les vieilles porcelaines chinoises les plus estimées sont celles qui ont été fabriquées sous les empereurs Yao et Chun, et celles dites des six marques. Le principal centre de fabrication est King-te-Tehing : on y compte plus de cinq cents fours et plus d'un million d'ouvriers.

C'est dans le Céleste-Empire, et 1200 ans avant J.-C., que les Japonais allèrent apprendre la fabrication des porcelaines, mais ils ne tardèrent pas à dépasser leurs maîtres. Les usines de la Perse vinrent ensuite.

Il est très-difficile de distinguer plusieurs espèces de porcelaines chinoises de celles du Japon. Ces dernières sont en général d'un blanc plus pur, la glaçure est plus translucide, les couleurs ont encore plus d'éclat et de relief, leurs dessins offrent une imitation plus fidèle de la nature. Les artistes de cette contrée sont passés maîtres pour tout ce qui est relatif au moulage, au tournage et au garnissage. Ils font des vases irréprochables de deux mètres de hauteur. Nous n'avons pas encore pu imiter leur vert céladon, leur jaune orange, leur rouge groseille, et surtout l'éclat et l'intensité de ton de leur couleur noire. En revanche, nous avons le bleu grand feu et autres nuances qu'ils ignorent. Les porcelaines du Japon les

plus estimées ont pour marque trois, six ou huit points rouges, placés dans la partie inférieure des vases.

La fabrique impériale de Meissein, sur l'Elbe, près Dresde, est la mère et la souche de toutes les fabriques de porcelaine dure de l'Europe. Cette usine a fabriqué des animaux de grandeur naturelle (ours, paons, etc.), et des plaques-tableaux de très-grande dimension. On la cite surtout pour son beau vert de chrome, son bleu de cobalt et son noir d'urane, couleurs qu'elle place directement sur le biscuit, cuit au dégourdi, et par conséquent *sous le vernis*. Les produits les plus connus de Meissen, et que l'on désigne particulièrement sous le nom de *porcelaine de Saxe*, consistent en vases complétement recouverts de petites fleurs en relief et en figurines, dans le style de Watteau, d'une adorable mignardise. Ces figurines décorent aujourd'hui toutes les étagères, mais on les a imitées de tout temps et on les imite encore chaque jour. On en fabrique surtout à Limoges, mais elles n'ont aucun éclat et les couleurs sont extrêmement ternes. Celles qui proviennent des usines du département de la Seine se rapprochent assez des modèles pour pouvoir tromper beaucoup de collectionneurs. On en saisit dernièrement à Paris une grande quantité, qui furent plus tard vendues en province. La marque de Meissen (deux épées en croix) a été souvent contrefaite, et notamment dans l'usine de M. Locré, de Paris, qui fut fermée en 1793, et, de nos jours, par M. Jacob Petit. La fabrique de ce dernier artiste, fondée en 1834, est une de celles qui produisent les œuvres d'art les plus remarquables; mais on regrette beaucoup la suppression de sa marque (J P). M. Jacob Petit a exposé, il y a quelques mois, des figurines de femmes, en biscuit, dont les robes sont recouvertes de dentelles de porcelaine, d'une finesse, d'une ténuité et d'une élégance merveilleuses. Ces dentelles de pierre s'obtiennent en trempant de véritables dentelles dans une bouillie très-claire d'émail et les soumettant ensuite à la cuisson.

En procédant par ordre chronologique, nous trouvons, immédiatement après Meissen, l'usine encore peu connue dite des Médicis, dont les vases, bien que d'une exécution très-médiocre, atteignent cependant des prix très-élevés à cause de leur extrême rareté. La fabrique de pâte tendre, fondée à Florence en 1581, et qui avait adopté pour marque le dôme de la cathédrale, ne travailla

que plus tard. Vinrent ensuite, pour la France : Lille, 1708 ; Sceaux, 1751 ; Strasbourg, 1754 ; Chantilly, Arras, Clignancourt et Bourg-la-Reine.

Les fabriques de la Hollande, comme presque toutes les fabriques de l'Europe, imitèrent d'abord avec beaucoup de succès les vases du Japon, de la Perse et de la Chine ; voici les principales : Weesp (de 1754 à 1761), pâte dure très-belle, très-blanche, d'une transparence parfaite ; Avnheim, fondée en 1772, et qui ne travailla que deux ans ; La Haye (1775), dont l'existence fut également très-courte, et qui avait pour marque une cigogne ; Loosdrecht, près d'Amsterdam (1772), dont les ouvrages, connus des collectionneurs sous le nom de porcelaine de Moll, rivalisent avec les précédents ; Ouder-Amstel et Niewer-Amstel, qui éteignit ses fourneaux en 1810. Ces quatre dernières fabriques travaillèrent l'une après l'autre, et héritèrent l'une de l'autre. C'est dans le but d'imiter, autant que possible, les porcelaines chinoises, et pour donner le change sur la provenance de leurs produits, que les Hollandais firent acheter en Chine de la porcelaine blanche qu'ils recouvrirent ensuite de peintures dans leurs ateliers.

On cite en Angleterre les pâtes tendres de Worcester Chelsea, près Londres, Derby et Shropshire ; en Belgique, Tournay et Bruxelles ; en Suisse, Zurich et Nyon ; en Espagne, Buen-Retiro ; en Portugal, Vista Alegre ; en Russie, Moscou et Saint-Pétersbourg ; en Italie, Venise, Milan, Turin et Florence. Nous pourrions encore mentionner les usines de la Bavière, du Hanovre, de la Hesse, de la Bohême ; mais la liste précédente étant déjà très-fastidieuse, je me bornerai à citer, par ordre de mérite, et comme intéressant très-particulièrement les collectionnaires, le Berlin royal, pâte dure, 1740 ; Viennois impérial, 1720 ; Frankendal électoral, dans le Palatinat ; Louis, bourg royal, dans le Wurtemberg ; enfin les pièces capitales et d'apparat de la famille Ginori, de Doccia, près Florence, qui a imité de tout temps et imite encore aujourd'hui les chinoiseries, les majoliques, etc., et qui fabrique en ce moment une espèce de porcelaine hybride ou bâtarde, à vernis stannifère.

Une place d'honneur devait être réservée dans ce travail à une des gloires de la France, à la manufacture impériale de Sèvres, dont les directeurs constituent une véritable dynastie de savants, et qui fut fondée en 1740. Une grande partie des notes précédentes

s'appliquent à toutes les fabriques de porcelaines, je me bornerai à donner quelques indications et à mentionner seulement les améliorations et les découvertes qui ont été faites à Sèvres depuis peu d'années.

De 1740 à 1765 cette usine ne produisit que des pâtes tendres (*vieux Sèvres*). Depuis 1768 jusqu'en 1802, elle exécuta tantôt des pâtes tendres, tantôt des pâtes dures. Vers 1750, les pièces étaient façonnées par moulage et tournassées à sec. Les procédés de fabrication étaient, du reste, à cette époque très-compliqués; chaque pièce passait cinq fois au four. Depuis 1804, les pâtes tendres avaient été abandonnées, mais on vient de reprendre cette fabrication.

Les marques des porcelaines de Sèvres ont varié à l'infini; elle n'offre une garantie sérieuse qu'à partir de 1833. Toutes les marques antérieures ont été contrefaites. On a même profité des véritables marques qui se trouvent sur la porcelaine blanche pour décorer ces porcelaines et faire croire ainsi que les peintures avaient été exécutées à Sèvres. C'est dans le but d'arrêter cette fraude que la marque des porcelaines blanches de rebut est traversée et pour ainsi dire effacée à l'aide d'un coup de roulette. Il est donc évident que si l'on rencontre des porcelaines peintes, présentant la *marque du blanc*, les peintures n'ont pas été exécutées à Sèvres. La manufacture de Meissen emploie la même précaution pour éviter la contrefaçon de ses produits.

La marque de Sèvres n'offre un véritable caractère d'authenticité que lorsqu'elle est en creux, ou bien cuite au grand feu. Les connaisseurs tiennent compte, sans doute, des marques antérieures à 1833; mais ils ont recours, pour déterminer les produits de cette manufacture, à un grand nombre d'autres caractères : couleurs, émail, dorure, style, etc.

Les découvertes et les améliorations les plus capitales réalisées à Sèvres depuis quelques années, consistent surtout dans les procédés de coulage qui permettent d'obtenir des vases d'une extrême ténuité; dans l'introduction des matières colorantes dans la pâte et la coloration des glaçures; dans l'exécution des émaux de grande dimension sur fer, sur platine, sur or, et sur cuivre; enfin, Sèvres a enrichi sa palette du céladon bleuâtre, d'un jaune particulier, d'un gris perle et d'un brun d'urane.

L'étude des porcelaines modernes nous entraînerait beaucoup trop

loin ; nous citerons cependant, par ordre de mérite et d'importance : la manufacture royale de Berlin ; celle de M. Bapterosse, de Briare, qui occupe 900 personnes et fabrique pour plus d'un million de boutons de porcelaine ; celle de M. Gille, de Paris, qui exécute de grandes figures, des cheminées, des animaux et des cariatides ; de M. Vieillard, de Bordeaux, dont les matières premières, provenant des Pyrénées, alimentent quatre fours de six mètres de diamètre ; enfin les deux usines de la Haute-Garonne, Toulouse et Valentine.

TOURNAL.

Narbonne, octobre 1862.

POÉSIE.

Traduction du premier acte de l'*Heautontimorumenos* de Térence.

SCÈNE I.

CHRÉMÈS, MÉNÉDÈME.

CHRÉMÈS.

Bien que nous ayons fait depuis peu connaissance,
Je vous dois sans façon dire ce que je pense,
Car de dissimuler je ne connais point l'art.
L'amitié qui nous lie, ouvrage du hasard,
Amitié qui naquit de notre voisinage,
Et que motive bien notre égalité d'âge,
D'ouvrir mon cœur me fait une nécessité.
Vous n'avez nul souci de votre dignité.
A cet âge où déjà commence la vieillesse,
Alors que vous devriez jouir de la richesse,
Aspirer au repos, à la joie, au bonheur,
On vous voit, méprisant le froid et la chaleur,
Travailler jour et nuit comme un valet servile.
En cela le plaisir n'est pas votre mobile,

J'en suis sûr. Croyez-moi, sans suer dans vos champs,
Vous auriez plus de gain à surveiller vos gens.

MÉNÉDÈME.

Avez-vous donc si peu de travail et d'affaires
Qu'il vous faille occuper de choses étrangères?
Comme ils voudront, laissez les autres s'arranger.

CHRÉMÈS.

Je suis homme, et partant rien ne m'est étranger
De ce qui touche près à la nature humaine.
La discussion peut en faire son domaine.
Je discute des faits; j'ai ce droit, j'en jouis,
Et ne vous force point à suivre mes avis.

MÉNÉDÈME.

Soit. J'entends faire ainsi. Vivez à votre guise
Pour vous; ne craignez point que je m'en formalise.

CHRÉMÈS.

Quoi! vous avez besoin de tant vous tourmenter!

MÉNÉDÈME.

Oui.

CHRÉMÈS.

Vraiment! Quelle faute a pu vous mériter
Ce châtiment, chez vous tout à fait volontaire?
Pourquoi contre vous-même êtes-vous si sévère?

MÉNÉDÈME.

Hélas!

CHRÉMÈS.

De ce chagrin dites-moi le sujet.
Sans crainte vous pouvez divulguer ce secret.
Parlez. Pour vous aider, faut-il un sacrifice?
Ma bourse et mes conseils sont à votre service.

MÉNÉDÈME.

Vous voulez le savoir?

CHRÉMÈS.

Oui, j'en serais content.

MÉNÉDÈME.

Allons.

CHRÉMÈS.

Mais, s'il vous plaît, quittez auparavant
Ces outils de labour.

MÉNÉDÈME.

Laissez-moi, je vous prie;
A la peine, au travail j'ai condamné ma vie.

CHRÉMÈS.

Et vous avez eu tort.

MÉNÉDÈME.

Je l'ai bien mérité,
Et je n'ai pas pour moi trop de sévérité.
J'ai, que dis-je? j'avais un enfant; car j'ignore
Ce qu'il est devenu, si même il vit encore.
Il s'éprit d'une fille. Oh! maudit soit le jour
Où je voulus d'un fils contrarier l'amour!
Pour le guérir, je crus devoir être sévère.
Insensé! je ne fis qu'aigrir son caractère.
Je le réprimandai chaque jour sans façon,
Et je ne fis qu'accroître ainsi sa passion.
« Malheureux! lui disais-je, espères-tu sans cesse
» Pouvoir de cette sorte employer ta jeunesse?
» C'est assez m'offenser de tes emportements;
» Je prétends mettre un terme à ces déréglements,
» Dont la source, je vois, réside en ta paresse.
» A ton âge, j'avais beaucoup plus de sagesse;

» A ton âge, j'étais parti pour l'étranger,
» Sous nos brillants drapeaux je courus me ranger;
» J'acquis de la fortune et même de la gloire;
» Tu n'as pas d'amour-propre, oui, je dois bien le croire. »
Que dirai-je? Je fis tant pendant quelques jours,
Que le pauvre garçon, lassé de mes discours,
Et de ces durs affronts l'âme tout alarmée,
Etouffa son amour et partit pour l'armée.
Il partit désolé sans vouloir m'avertir.
C'est en Asie, au loin, qu'il est allé servir.

CHRÉMÈS.

Je vous blâme tous deux en cette circonstance.
Votre fils néanmoins, malgré cette imprudence,
A fait preuve d'un cœur sensible et généreux.

MÉNÉDÈME.

Depuis trois mois, hélas! je suis bien malheureux.
Quand on m'eut annoncé la nouvelle fatale,
J'entrai chez moi le cœur abattu, le teint pâle.
Mes esclaves, mes gens, de ma douleur témoins,
Accourent près de moi, me prodiguent leurs soins.
Inutiles efforts! J'eus horreur de moi-même.
« Quoi! disais-je, tandis que tout le monde m'aime,
» Ici, qu'il m'est permis de goûter le plaisir,
» Mon fils, ce pauvre enfant que j'ai forcé de fuir,
» Court peut-être au hasard et vit dans la misère,
» Victime des rigueurs injustes de son père.
» Pourrais-je vivre heureux pendant qu'il est absent?
» Cela ne sera point, et je fais le serment
» D'expier tous mes torts par une pénitence. »
Je restreignis mon luxe ainsi que ma dépense;
Vases, bijoux, tableaux, inutile ornement,
Tout cela fut vendu. Je vécus sobrement,
Et ne voulus avoir que le strict nécessaire.
Je pus, à cette époque, acquérir cette terre
Où vous devez me voir occupé tout le jour.
Je prétends vivre ainsi jusques à son retour.

CHRÉMÈS.

Certes, si vous eussiez connu son caractère,
Si le fils eût connu la tendresse du père,
Et si vous eussiez pu vous juger entre vous,
L'un eût été plus sage et l'autre bien plus doux.
Vous avez cru devoir user de violence;
Votre fils, à son tour, manqua de confiance;
De ce qui s'est passé voilà tout le secret.

MÉNÉDÈME.

Croyez-le, mon ami, j'en ai bien du regret.

CHRÉMÈS.

Il reviendra bientôt sain et sauf, je l'espère;
Il reviendra sécher les larmes de son père.

MÉNÉDÈME.

Ah! Chrémès, plaise aux dieux!

CHRÉMÈS.

Vos pleurs sont superflus.
Je célèbre aujourd'hui la fête de Bacchus;
Permettez qu'à venir chez moi je vous convie.

MÉNÉDÈME.

Je ne puis, laissez-moi.

CHRÉMÈS.

Pourquoi? Je vous en prie,
Vous pouvez sans remords céder à mon désir.

MÉNÉDÈME.

Je ne dois pas goûter un instant de plaisir.
Puis-je oublier mon fils plongé dans la misère?

CHRÉMÈS.

(Ménédème sort.)

Je n'insisterai pas. Adieu donc..... Pauvre père!

Ses paroles m'ont mis les larmes dans les yeux.
Mais pourquoi m'arrêter et que fais-je en ces lieux?
Mes invités chez moi, je pense, vont se rendre;
Allons à mon logis moi-même les attendre.
Mais qu'entends-je? La porte a tourné sur ses gonds;
Quelqu'un sort de chez moi. Qui? Silence! écoutons.

SCÈNE II.

CLITIPHON, CHRÉMÈS.

CLITIPHON, à la cantonnade.

Prenez, je vous en prie, un peu de patience;
Je puis vous l'assurer en toute confiance,
Votre amante, en ces lieux, doit venir aujourd'hui
Calmer votre chagrin ainsi que votre ennui.

CHRÉMÈS.

Avec qui parle-t-il?

CLITIPHON.

Voici venir mon père.
(S'avançant vers lui.)
Cher père, qu'en ces lieux vous venez à propos;
J'avais précisément à vous dire deux mots.

CHRÉMÈS.

Parle.

CLITIPHON.

Connaissez-vous le voisin Ménédème?

CHRÉMÈS.

Certes, j'ai cet honneur; c'est un vieillard que j'aime,
Un père malheureux.

CLITIPHON.

Connaissez-vous aussi
Son fils?

CHRÉMÈS.

Son fils est loin.

CLITIPHON.

Eh non, il est ici.

CHRÉMÈS.

Juste ciel ! que dis-tu ?

CLITIPHON.

C'est mon ami d'enfance ;
En moi seul il a mis toute sa confiance ;
Il arrivait, j'ai pris sur moi de l'inviter.

CHRÉMÈS.

Certes, tu ne devais nullement hésiter.
Moi, je cours de ce pas inviter Ménédème.
Il reverra son fils ; c'est son bonheur suprême.

CLITIPHON.

Gardez-vous de cela, mon cher père.

CHRÉMÈS.

Pourquoi ?

CLITIPHON.

Ce pauvre Clinias a bien assez d'émoi.
Il ignore l'accueil que lui ferait son père,
Et redoute sa vue ainsi que sa colère.
Par les soucis enfin son cœur est envahi :
Il craint que sa maîtresse aussi ne l'ait trahi.
Vous ne l'ignorez pas, cette femme qu'il aime
Fut cause de l'exil qu'il s'imposa lui-même.

CHRÉMÈS.

Je le sais.

CLITIPHON.

N'écoutant que la voix de son cœur,
Il m'a fait dépêcher vers elle un serviteur.

CHRÉMÈS.

Quels sont ses sentiments et que dit-il, en somme ?

CLITIPHON.

Il dit à tout venant qu'il n'existe pas d'homme
Plus malheureux que lui.

CHRÉMÈS.

Je crois, en vérité,
Que Clinias se plaint à tort de ce côté ;
N'a-t-il pas des parents, des amis, la richesse,
Et par-dessus cela la santé, la jeunesse ?
Mais ces biens sont des maux pour un esprit léger,
Qui, trop insouciant, ne sait s'en arranger.

CLITIPHON.

Avouez que son père est un vieillard morose
Qui ne peut pardonner la plus petite chose.
Je crains fort sa colère à l'égard de son fils.

CHRÉMÈS, à part.

Si je voulais, bientôt il changerait d'avis.
Laissons à Clinias son erreur sur le compte
Du vieillard ; laissons-lui pour quelque temps sa honte.

A CLITIPHON, sévèrement.

Et quand cela serait, Clitiphon, pensez-vous
Qu'un fils doive à son père imposer tous ses goûts ?
J'admets que Ménédème ait été trop sévère ;
N'était-ce pas au fils à supporter le père ?
Les parents sont-ils donc sévères par plaisir ?
Eh ! non, mille fois non ! c'est leur profond désir
De vous voir vertueux et leur sollicitude

Pour vous, qui sans raison font votre inquiétude.
Quand un fils aux plaisirs, aux femmes s'abandonne,
Si le père sévit, c'est son cœur qui l'ordonne;
Et j'affirme pour moi qu'il doit agir ainsi ;
Je répète, il le doit.

CLITIPHON, froidement.

Moi, je le pense aussi.

CHRÉMÈS.

Pour toi, mets à profit ces paroles du sage :
« *De la perte d'autrui fais ton apprentissage.* »
Mais adieu. J'ai besoin de rentrer au logis.
Ne t'écarte pas trop de ces lieux, mon cher fils.
Mes invités chez moi réclament ma présence.
Et je ne voudrais point lasser leur patience.

SCÈNE III.

CLITIPHON, seul.

Que les pères sont durs envers les jeunes gens !
Ils sont, en vérité, beaucoup trop exigeants.
Ils voudraient que l'on fût vieux même dès l'enfance,
Et qu'à notre âge on eût leur vieille expérience.
Insensés ! comparer le jeune homme au vieillard !
N'auraient-ils pas été tous jeunes, par hasard ?
Si le sort veut qu'un fils me doive sa naissance,
Combien pour cet enfant j'aurai de l'indulgence !
Je saurai pardonner et rarement punir,
Car je veux que lui-même apprenne à se guérir.
Je me garderai bien d'agir comme mon père
Qui m'allègue toujours la conduite étrangère
Et qui, lorsqu'il a bu, sait si bien raconter
Ses exploits d'autréfois qu'il se plait à vanter.
Il me cite parfois adage sur adage :
« *De la perte d'autrui fais ton apprentissage,* »
Me dit-il. Par les dieux ! ne finira-t-il pas
Un jour de débiter ces contes, ce fatras?

Par ma foi ! les discours de Bacchis ma maîtresse
Produisent dans mon cœur beaucoup plus de tristesse.
« Clitiphon, mon ami, me dit-elle parfois,
Avec son doux sourire et sa charmante voix,
Faites-moi ce cadeau, déliez votre bourse. »
Que répondre à cela quand on est sans ressource ?
Ah ! je suis, je l'avoue, un bien triste amoureux.
Clinias, d'un côté, sans doute est malheureux ;
Mais enfin sa maîtresse est douce, réservée,
Et dans la modestie elle fut élevée.
La mienne est noble, fière, elle mène grand train.
D'entretenir ses goûts je n'ai pas le moyen,
Je n'ose le lui dire et je ne sais que faire.
Mon père heureusement ignore cette affaire.

ANDRÉ,
Etudiant en médecine

HISTOIRE ANECDOTIQUE

De la colonisation française aux Antilles.

LE TRÉSOR.

La première connaissance que je fis en arrivant à la Guadeloupe fut le *gereur* d'une habitation, sur laquelle m'avait conduit le hasard d'une promenade pédestre, prolongée au delà des mesures qu'on est dans l'habitude de donner aux colonies à ce genre d'exercice.

Gereur est une locution qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire, mais qui a droit de nationalité aux Antilles; c'est l'équivalent de gérant ou directeur d'une exploitation sucrière.

Donc mon vieux gereur, qui s'appelait Elzear Marcorèle, était un Provençal de bonne souche, auquel vingt ans de séjour aux colonies n'avaient pas fait perdre une finale de son accent. Vous l'eussiez cru débarqué de la veille, lorsque racontant quelque histoire qui remontait aux premiers temps de son séjour à la Guadeloupe, il entrait en matière par ce millésime pittoresque : « C'était en *mileu vui cent dizeu septeu.....* »

Nous nous étions rencontrés, lui à cheval, moi à pied, dans une allée de champ de cannes. Lui visitant ses plantations; moi, c'était un dimanche, flânant, à la recherche des beautés de la nature, faute de pouvoir mieux employer son temps.

Dans un pays où l'on rencontre peu de blancs dans la campagne, surtout aux heures du soleil, il reconnut facilement que j'étais un Européen récemment débarqué, et crut que je venais de quelque habitation voisine. Mais il fut bien étonné lorsque je lui appris que, parti le matin de la Basse-Terre, j'avais fait une vingtaine de kilomètres à l'aventure, et sans aller nulle autre part que là où me conduisaient le hasard et la fantaisie.

— Vous ne connaissez pas encore le soleil de ce pays, me dit-il; vous êtes bien ce que j'étais moi-même lorsque j'y débarquai, et ce n'est pas hier; c'était en *mileu vui cent*..... etc. On ne se doute pas de ce qu'il y a de fièvres continues dans tous les atomes brillants qui miroitent parmi les rayons de ce beau soleil, dans les vapeurs blanches au milieu desquelles s'ébattent les moustiques et les maringouins des palétuviers. On ne doute de rien, ou plutôt on ne se doute de rien, et un beau jour on se lève avec un petit mal de tête, et crac on tombe, pour lutter pendant trois ou quatre jours contre la fièvre jaune qui vous tue, ou, si vous êtes le plus fort, vous éreinte si bien, que vous avez un mois de convalescence à faire pour chaque jour de maladie que vous avez subi.

Malgré ma résistance, il m'emmena chez lui, m'obligea à boire un coup de rhum au lieu du verre d'eau que je lui demandais, et se refusa à me laisser partir le soir. Je dus me résigner à accepter son hospitalité bienveillante, et le lendemain, malgré mes protestations, malgré le goût que je prétendais avoir pour la promenade pédestre, il me fallut monter sur un petit cheval créole qu'il me prêta, avec un négrillon qui devait m'accompagner et ramener ma monture.

C'était en 1844. Je vivais d'un emploi bien humble qu'on m'avait procuré à la Direction de l'Intérieur, où un travail de *belle main* me valait 150 fr. à la fin de chaque mois. Triste réalisation des rêves dorés qui m'avaient fait traverser l'Océan !

Je sortais de mon bureau à quatre heures, et l'hospitalité franche de Marcorèle, à qui j'avais plu dès notre première rencontre, — et il me l'avait dit ce jour-là même, — avaient donné un but à mes promenades, qui généralement n'en avaient pas.

Il fallut bien qu'il consentît à me voir venir souvent à pied, puisque mes visites étaient presque toujours inattendues; mais le samedi soir, je ne manquais jamais de voir le négrillon et le petit

cheval créole m'attendant à la porte de mon logement, et je partais pour passer la journée du dimanche avec mon nouvel, et, je puis dire, mon seul ami.

L'habitation qu'il gérait était dans la partie de dessous le vent de la Guadeloupe proprement dite.

On parcourait, pour y arriver, un paysage magnifique, dominé à droite par les belles montagnes qui partagent l'île en deux, et ayant à gauche la grande mer pour horizon. On traversait la rivière des Pères-Blancs et la belle habitation qui en porte le nom, et sur laquelle se voient encore des vestiges de constructions faites par le Père Labat, ce valeureux Dominicain dont la robe blanche a si souvent fait reculer les Anglais et servi de point de mire à leurs canons.

Le petit cheval créole me plaisait assez, j'en conviens, et j'aimais son allure qui n'exigeait aucune science d'équitation, n'excitait aucune appréhension, n'exposait à aucun danger. Mais j'aimais auss la promenade à pied, qui prenait plus de temps, il est vrai, mais qui me permettait d'entrer dans les sentiers de traverse, de suivre les sinuosités des rivières que je rencontrais et d'en remonter le cours, sur les énormes galets autour desquels les eaux serpentaient comme de monstrueux reptiles.

L'habitation que gérait Marcorèle était dans une situation magnifique. Le logement en était vaste et avait dû être occupé par des propriétaires qui s'y étaient entourés de toutes les recherches du bien-être. Un beau jardin, où quelques fleurs rares apparaissaient au milieu des légumes qu'y avait fait planter mon ami, plus positif que les occupants antérieurs, s'étendait derrière la maison. Plusieurs bassins, ombragés par d'énormes touffes de bambous, recevaient et reversaient successivement, les uns dans les autres, l'eau qui venait de la montagne et qui s'écoulait jusqu'à la mer après avoir passé sur un aqueduc, qui la conduisait à la roue du moulin, qu'elle faisait tourner en temps de récolte.

Les établissements de la sucrerie étaient vastes et en bon état. Les cases à nègres, disposées sur quatre rangs, étaient divisées en trois larges rues, dont celle du milieu avait des dimensions doubles des deux autres.

On les avait groupées à 200 mètres environ de la maison principale qui les dominait, et d'où on pouvait voir tout ce qui s'y pas-

sait. Elles étaient construites en bon bois du Nord, couvertes en herbes coupantes et entourées de jardins où se voyaient peu de fleurs, mais en revanche beaucoup de gros troncs et de grandes feuilles de bananiers, sur lesquels les ignames accrochaient leurs tiges frêles et répandaient leur feuillage abondant.

Devant la maison, une grande galerie couverte, soutenue par des colonnes de bois tourné, préservait du soleil pendant la journée, et, le soir, mettait à l'abri de l'humidité du serein.

C'était là qu'on mettait le couvert et que nous dînions longuement et tranquillement, pendant que deux négrillons à peu près nus agitaient au-dessus de la table deux branches chargées de feuilles, pour écarter les mouches.

C'était là que nous passions de bonnes soirées en prenant notre café, fumant de grands *bouts* à nègres, auxquels j'avais eu quelque peine à me faire et que j'avais fini par préférer aux cigares. C'était là que nous causions, que nous devisions du passé, Marcorèle au moins, car pour moi le passé n'avait pas des annales bien longues; que nous parlions de l'avenir, du mien surtout, car pour mon ami la page blanche de son avenir était bien facile à remplir : travailler deux ans encore et se retirer au pays.

Marcorèle n'avait reçu aucune instruction, mais il avait l'imagination active des Méridionaux, l'expression pittoresque qui donne de l'intérêt à certaines choses qui, exprimées autrement, n'en auraient eu aucun. Il avait surtout un bon sens pratique fort remarquable. Il était très-observateur. Extrêmement loquace de son naturel, il savait se dominer assez pour ne l'être que quand il le voulait bien. Aussi était-il considéré aux environs comme un homme très-judicieux, et une réserve, en opposition avec sa nature expansive et qui était le résultat de sa volonté, avait-elle écarté de lui la familiarité quelquefois exagérée qu'on voit régner entre les *gereurs*, surtout entre ceux que leur accent méridional dénonce comme des *charabias*.

Avec moi, il était tout cœur, tout lui-même, et il se rattrapait, disait-il, du silence forcé auquel il se condamnait pour se préserver des importuns.

Nous avons passé bien des longues soirées ensemble, à causer pour parler, devisant de mille et mille choses sans but, sans portée, sans intérêt réel, et cela parce que nous avions du plaisir à

nous entendre l'un l'autre. Aussi nos longues conversations nous conduisaient-elles quelquefois vers une heure très-avancée de la nuit, ce qui n'empêchait pas que nous nous séparions toujours à regret.

— Mon pauvre Louis, me disait-il une fois, je regrette de vous voir engagé dans l'impasse où vous vous êtes mis. A quoi vous conduira le travail que vous faites dans votre bureau ? A gagner dans dix ans le double de ce que cela vous rapporte aujourd'hui. J'aimerais mieux vous voir sans emploi que de vous voir avec un emploi qui ne vous donnera que le bien strict nécessaire, sans que votre intelligence puisse vous servir à rien pour avancer.

— Mais je dois m'estimer très-heureux pourtant de l'avoir, ce mince emploi ; car sans cela, que deviendrais-je ? Si je borne mes besoins aux ressources que j'ai pour les satisfaire, je suis assez riche.

— Cela vous semble ainsi, parce que vous n'avez que vingt ans. Mais dans dix ans, lorsque au lieu de 150 fr. vous en gagnerez 300, vos ressources auront doublé, c'est vrai, mais vos besoins auront plus que doublé, et vous serez encore plus pauvre que maintenant. Les privations que vous pouvez vous imposer, à présent que vous avez en vous tout le ressort de la jeunesse et de la santé, vous ne pourrez plus les supporter lorsque le climat vous aura abattu, énervé, et vous imposera la nécessité d'une nourriture abondante, choisie et partant coûteuse. On ne vient pas aux Antilles, comme l'a dit je ne sais plus qui, pour changer d'air. Si on y vient pour n'y faire que ce qu'on aurait fait en France, on a tort d'y venir. Il faut faire ici quelque chose qui vous mette à même d'en sortir au plus vite. Il faut trouver un filon à exploiter, et ce n'est pas dans un bureau que vous le rencontrerez. Il faut trouver dans un travail ou une industrie quelconque la cloche que vous pourrez fondre un jour, à moins que vous ne soyez assez heureux pour trouver un trésor.

Je n'aimais pas ce genre de conversation. Je sentais aussi bien et mieux, hélas ! que personne, le tort que j'avais eu de venir aux Antilles ; mais le reproche que je m'en faisais moi-même tous les jours m'était désagréable de la part des autres, même de mes meilleurs amis.

J'arrêtai donc Marcorèle au mot de trésor, et lui dis en riant :

— Eh ! pourquoi n'en trouverais-je pas un ? Cependant je n'y crois guère. J'ai bien des fois, depuis le peu de temps que je suis ici, entendu parler de chercheurs de trésors. Je sais que bien des somnambules ont eu à répondre à des questions fort intéressées qu'on leur faisait à ce sujet. Je sais que bien des terres ont été remuées sans rien révéler, que bien des trous ont été creusés, dans lesquels on a enfoui, en travail et en sueur, des sommes dont on n'a jamais trouvé l'équivalent. Bien des roches ont été interrogées par la pioche et par la pince sans faire de réponse. Enfin, je vous avouerai que si je ne conservais pas un vague espoir, j'en serais venu, sinon à ne pas croire aux trésors cachés, au moins à croire qu'ils sont si bien cachés qu'on ne saurait les retrouver.

— Vous avez tort ; on les retrouve quelquefois.

— En savez-vous quelque chose ?

— Parfaitement, et tellement, que moi qui vous parle, j'en ai trouvé un.

— Oui, dans votre intelligence et votre travail ; on sait cela.

— Non pas, non pas ; je vous parle d'un vrai trésor enfoui en terre, que j'ai vu, que j'ai touché de mes mains, mais.....

— Mais ?.....

— Mais dont je n'ai pas profité.

— Contez-moi donc cela.

— Volontiers, bien qu'il m'en coûte. Je ne sais pourquoi ce souvenir ne m'est pas agréable. Et cependant il ne pourrait tout au plus s'y rattacher pour moi qu'un regret, que je ne devrais même plus avoir. Enfin, je vais vous raconter la chose.

Il était huit heures du soir environ. Nous venions d'achever notre dîner. La lune éclairait splendidement le paysage qui se développait devant nous et chargeait de noir les ombres parties des grands arbres. La mer semblait une immense feuille d'argent mat ; un calme profond régnait tout autour de nous. Un *bamboula*, où s'étaient réunis les nègres de l'habitation et ceux des habitations voisines, et qui avait pour théâtre la savane qui s'étendait devant les cases à nègres, nous envoyait les sons monotones du tambour et les cris stridents et alternatifs des négresses, répétant un refrain en chœur.

Marcorèle commença ainsi :

— Je n'étais pas riche quand je suis arrivé aux Antilles, et j'ai bien souvent été mis à la diète sans ordonnance du médecin.

Je n'étais pas plus riche que vous, et, comme vous, j'y étais venu, croyant qu'il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser des gourdes et des doublons.

J'étais victime d'une erreur qui perdra bien du monde encore. Un de mes pays avait fait fortune ici ou à la Martinique, et était venu se retirer à Aubagne, où il vit encore. Tout le monde savait que cet homme était parti une vingtaine d'années auparavant, n'ayant pas même de quoi payer son passage sur un navire où on l'avait reçu par charité, pour ainsi dire, et parce qu'il avait offert de s'acquitter en travail. On le voyait revenir avec une fortune suffisante pour finir ses jours dans le bien-être et laisser de quoi vivre à deux neveux et à une nièce. On ne pensa pas à d'autres qui étaient partis en même temps et qui ne sont pas revenus. On ne voyait que le succès; on se disait : Il faut aller comme lui faire fortune aux Antilles.

C'est ce qui me fit partir. J'ai été heureux, c'est vrai. Mais dix du même village que moi, partis la même année, sont morts de la fièvre jaune. Il en reste encore six qui vivent comme ils peuvent, ici et à la Martinique, et que la misère rive irrémédiablement aux colonies.

Eh bien, dans deux ans, lorsque je retournerai à Aubagne, on aura oublié les dix morts et les six misérables exilés; on ne verra que moi, on doublera, triplera ou multipliera à l'infini les 100 ou 150,000 fr. laborieusement gagnés que j'aurai rapportés, et une nouvelle fournée s'organisera, et de nouvelles victimes seront sacrifiées sur l'autel ardent du soleil des Antilles. On se sera dit : « Elzear Marcorèle, qui n'est pas un aigle, a gagné une *grosse fortune* aux colonies; il n'y a pas de raison pour que nous n'allions pas faire comme lui. » Et c'est ainsi que cela marche, et c'est ainsi que se renouvelle et que se renouvellera longtemps encore la population européenne des Antilles.

Eh! donc, quand j'arrivai, j'avais la poche peu garnie; mais, en revanche, je jouissais d'un magnifique appétit qui m'a bien souvent induit en tentation et m'a causé bien des déboires. Je n'étais pas non plus de la première jeunesse. J'avais trente ans passés, et conséquemment, j'étais moins confiant dans l'avenir qu'on ne l'est lorsqu'on débute dans la vie, par un coup de tête, à dix-huit ou vingt ans.

Je n'avais pas comme vous, et je m'en félicite, la ressource de pouvoir entrer dans un bureau.

Je n'avais que mes bras et ma volonté; mais je ne connaissais personne, et, quoi qu'on en dise, il est bien difficile de se recommander soi-même, surtout dans un pays où l'on doit soupçonner celui qui se présente sans caution, d'avoir oublié tout ou partie de son honneur et de sa probité de l'autre côté de l'Océan.

A l'âge que j'avais et quand on est comme moi issu de paysans, on se livre peu au hasard; aussi débarquai-je avec le parti pris de ne dépenser que le moins que je pourrais.

Prévoyant, dès le principe, que j'aurais de la peine à me trouver un emploi, je ne pris gîte que quelques nuits dans une maison garnie de la Pointe-à-Pitre.

Quand j'eus exploré la ville, ce qui n'était pas long à faire, et que j'eus vu où se trouvait ce que je cherchais, le bon marché, je me logeai dans une petite maison du quartier de *la Source*.

Vous connaissez ce quartier, et vous savez s'il faut être misérable et à quelle extrémité il faut être réduit pour oser risquer sa vie dans ce milieu infect.

Une vieille négresse m'hébergeait, moyennant 10 centimes que je lui donnais chaque matin. Elle m'hébergeait! — c'est-à-dire qu'elle me donnait un abri et le droit de dire que j'avais un domicile.

Sa case était une de ces hideuses demeures, construites de pièces et de morceaux, à l'extrémité du faubourg par lequel on va à Sainte-Anne. Cette case était partagée en deux par une cloison en planches de caisses. J'avais, pour la nuit, la disposition de 6 pieds carrés pour me coucher, sans autre matelas que des planches pourries, ma veste pour toute couverture, mon petit paquet de hardes pour oreiller.

La nuit, j'entendais à travers les planches du parquet, sur lesquelles j'étais étendu, les crabes et les rats se livrer bataille dans l'eau croupissante dont je n'étais séparé que par une distance de quelques centimètres, et je sentais, en frissonnant, les ravets, les cancrelats, les mille-pieds parcourir mon corps dans tous les sens.

Je m'éveillais le matin les yeux bouffis, la figure décomposée, la poitrine malade, par suite de l'air vicié que j'avais respiré toute la

nuit. Mais levé de bonne heure, je courais au lavoir des soldats, qui est à quelques pas de là ; je me baignais dans l'eau qui n'avait pas encore été remuée, je m'y reposais une heure, et je me sentais remis des fatigues que m'occasionnaient ces nuits affreuses.

Puis je m'occupais, dans le jour, de l'affaire véritablement sérieuse pour moi. J'étais parvenu à savoir les noms des négociants qui s'occupaient surtout de la commission des habitations sucreries, et j'espérais arriver à en obtenir un emploi, quelque infime et peu rétribué qu'il fût. Je ne demandais qu'à pouvoir, comme on dit, mettre le pied à l'étrier ; une fois là, j'étais sûr de moi.

Je sentais que le travail des champs était la seule voie dans laquelle je pusse m'engager, la seule voie qui dût me conduire au salut et où il me fût permis de marcher d'un pied ferme et assuré.

J'aurais pu être employé et gagner 1200 fr. par an, dans la police ou dans la douane ; mais je voyais une impasse dans chacun de ces emplois, et je craignais de m'y engager.

J'allais chez les négociants dont je viens de vous parler. Je les abordais de l'air le plus respectueux, sans bassesse ; je restais peu de temps avec eux, celui de leur adresser ma demande. Les premières fois, on me questionna, on voulut savoir si j'avais des certificats, si je connaissais quelqu'un où on pourrait prendre des renseignements. Je n'avais rien à répondre à cela, puisque je ne connaissais personne ; mais j'habituais les gens à connaître ma figure, et j'évitais de la rendre importune.

Je ne flânais jamais par les rues ; je ne voulais pas avoir l'air d'un promeneur inoccupé. Je ne me montrais que dans les magasins et un instant. J'avais fini par capter la bienveillance de ceux que je courtisais avec tant d'assiduité. Mais cela m'avait pris du temps, et mes ressources diminuaient.

J'en étais arrivé, pour vivre, aux expédients les plus impossibles. Il ne me restait que bien peu d'argent ; aussi vous ne pourriez guère vous imaginer avec quelle parcimonie je l'employais.

Vous ne savez pas ce que c'est que la misère absolue, la misère qui vous fait voir le dénûment et la faim dans un temps donné et fatal. J'avais cette perspective devant moi, avec une nature orgueilleuse que je n'aurais jamais pu plier à l'emprunt. Je demandais du travail avec instance, avec persistance, mais je serais mort dans un coin plutôt que de mendier un secours.

Je menais une singulière vie, allez! — Et maintenant, quand je regarde ma table, sur laquelle il y a toujours de quoi manger, et souvent plus qu'il n'en faut, je me rappelle ce temps de disette et je bénis la Providence.

Malheureusement, ou heureusement, pour mieux dire, car je dois peut-être à cela d'avoir conservé ma bonne santé, dans les circonstances fâcheuses où je me trouvais, cette époque où mon estomac avait de si rudes assauts à soutenir n'était pas la saison des fruits, de sorte que je courais vainement la campagne, cherchant, parmi les arbres sauvages, s'il y en avait un qui portât quelque chose que je pusse mettre sous ma dent.

Je me demandais alors où était cette nature si fertile, si abondante des Antilles. Je me rappelais ce que j'avais entendu dire de leur climat, où le passage d'une saison à l'autre est insensible, où la vie s'écoule entre un été et une automne perpétuels, pendant lesquels la nature n'est occupée qu'à produire, et avec tant de célérité, qu'il semble qu'elle n'ait pas le temps de s'occuper de germination et de floraison.

De quelles bonnes plaisanteries on nous gratifie en Europe. La nature se repose partout; seulement, ici, elle le fait dans un lit bien bassiné, pendant qu'en Europe elle grelotte; voilà toute la différence.

Enfin, je ne trouvais rien dans la campagne, que quelques goyaves vertes, plus propres à provoquer l'appétit qu'à le satisfaire, et quelques fruits suspects auxquels je n'osais me fier.

Pendant un certain temps, je m'étais nourri convenablement, parce que je comprenais bien qu'il n'y a pas de bonne santé sans bonne nourriture. Je mangeais chez un mulâtre cuisinier, qui, moyennant 1 fr. 50 c. par jour, me fournissait un plat assorti, c'est-à-dire un peu de viande, de morue et de pois à chaque repas. J'achetais une bouteille de vin qui me coûtait 50 centimes et que je consommais, — en deux jours d'abord, — puis en quatre, quand je vis les fonds baisser.

Mais il arriva un moment où il fallut quitter ma cuisine et vivre comme je pourrais.

J'aurais dû commencer par vous dire que deux ou trois jours après mon arrivée à la Pointe, — comme je marchais tranquillement le long des quais, — en arrivant à l'encoignure de la rue

d'Arbaud, je vis une vieille négresse qui me fit un grand salut et s'inclina en me disant d'une voix doucereuse : — Bonjour, maître.

Je continuais mon chemin après avoir répondu à son salut, bien qu'il me semblât étrange d'être interpellé par cette qualification de maître, moi qui en cherchais un. Bref, je reprenais ma route, lorsque, retournant la tête machinalement, je vis qu'elle recommençait son salut, et je m'aperçus qu'elle avait les deux avant-bras coupés, et qu'au lieu de mains, elle n'avait que deux moignons.

Bien que cette femme fût proprement vêtue, et plus proprement que ne le sont généralement les nègresses qu'on rencontre dans les rues, je supposai que sa politesse était intéressée. Mon cœur se serra à la vue d'une mutilation aussi affreuse ; je me retournai vivement, tirai de ma poche une des rares pièces de 5 fr. qui s'y trouvaient et la déposai sur son avant-bras, à la jointure de la saignée, qui se referma sur mon offrande comme la main la mieux constituée. Elle s'inclina de nouveau, et d'une voix plus doucereuse encore que la première fois, me dit : — Merci, maître !

Je ne sais pourquoi la figure de cette vieille femme m'avait frappé, je devrais dire plutôt l'expression de ses yeux ou sa physionomie ; car pour l'Européen qui arrive aux colonies, comme vous le savez aussi bien que moi, tous les nègres se ressemblent, et il passe assez longtemps sans pouvoir les distinguer les uns des autres. Son souvenir me revenait sans rien qui dût l'évoquer. Je voyais toujours ces deux moignons et cet avant-bras se refermant. Elle me semblait complète ainsi, et malgré la compassion qu'elle m'inspirait, je ne pouvais me la figurer autrement qu'elle n'était et ajouter, par la pensée, des mains à ces deux bras qui me semblaient en manquer naturellement.

De temps en temps, quand je passais par les rues, je l'apercevais de loin, et toujours son regard croisait le mien ; elle me souriait avec bienveillance, et d'aussi loin qu'elle me reconnaissait, elle s'inclinait, et il me semblait entendre sa voix doucereuse et calme me dire : — Bonjour, maître !

Je ne faisais cependant que l'apercevoir, et il semblait qu'une sorte de magnétisme s'exerçât d'elle à moi ; car je me souviens d'avoir bien souvent tourné tout d'un coup les yeux dans une direction, sans raison de le faire, et d'y avoir rencontré son regard et son salut.

Enfin, je crus tenir la fortune, c'est-à-dire une misérable place d'économe d'habitation. Je sortais du magasin dont le patron m'avait donné cette espérance. J'avais l'esprit léger, le cœur satisfait.

La promesse qui m'avait été faite me paraissait sincère, et elle l'était en effet; pour la première fois, depuis mon arrivée, je me sentais heureux. Comme je sortais en saluant, je me heurtai en me retournant contre ma vieille connaissance, et avant qu'elle eût le temps d'achever une révérence commencée et de me dire sa formule de salut, j'avais mis sur son bras trois pièces d'un franc que j'avais dans ma poche.

J'étais si heureux que je donnais deux jours d'existence.

Si j'évitai le salut par la brusquerie avec laquelle je fis mon offrande, je n'échappai pas au remercîment et à la qualification qui en était la finale.

On m'avait donné, sans le vouloir, une fausse espérance. L'emploi sur lequel je croyais devoir compter avait été repris par celui qui l'occupait, et qui avait donné sa démission à la suite d'un malentendu promptement expliqué. Il me fallut continuer à attendre et à espérer.

Espérer! — oui, espérer, — car l'espoir ne me quittait pas, et j'avais, malgré mes mécomptes, une foi entière dans la bienveillance qu'on me montrait.

Seulement, on ne savait et on ne pouvait pas deviner ma détresse.

Cette détresse ne tarda pas à atteindre des proportions effrayantes.

Il me fallut prévoir pour combien de temps j'avais encore de quoi faire face à ma nourriture, et je voyais mes jours de subsistance réduits de façon à me faire tourner la tête.

Plusieurs fois alors, il me passa par l'esprit l'idée de ces emplois auxquels je pouvais aspirer avec certitude de les obtenir. Mais la police et la douane, malgré l'existence qu'elles m'assuraient, me causaient une répulsion telle, que je m'empressais d'écarter ces pensées, et je courais chez ceux que je considérais comme mes protecteurs.

J'en étais venu à subvenir à ma vie en ne dépensant que 20 centimes par jour, pour ménager autant que possible et faire, aussi longtemps que je le pourrais, *feu qui durât.*

J'allais timidement acheter pour deux sous de pain chez un bou-

langer, et je prenais du pain de la veille que l'on vendait à meilleur marché que le pain frais; puis, plus honteusement encore, j'allais acheter deux morceaux de morue dans un de ces restaurants en plein vent, où des négresses préparent cet aliment peu substantiel, mais très-coriace; des pois, qui protestent toujours contre la cuisson; du calalou et du riz, à l'usage des nègres ou des malheureux comme moi qui n'ont pas de cuisinière chez eux. Et je ne pouvais étancher la soif dévorante que me causait cette nourriture incendiaire et peu restaurante, qu'avec de mauvaise eau saumâtre qu'il me fallait chercher en dehors de la ville.

J'en ai souffert de dures, allez !

Un jour, comme j'allais m'arrêter devant ma marchande de friture, j'entendis derrière moi la voix de ma vieille connaissance, qui, d'un accent plus doucereux que de coutume et presque lamentable, m'adressait le bonjour accoutumé.

Je ne m'arrêtai pas; je déposai les deux sous qui devaient constituer mon dîner sur l'avant-bras de la pauvre mutilée, et, sans amertume dans le cœur, je courus dans la campagne et je dévorai mon morceau de pain sec.

J'avais eu le temps de remarquer que ma vieille amie me suivait d'un regard plus doux et plus bienveillant que de coutume.

Je ne vous détaillerai pas mes misères jour par jour; mais enfin arriva celui où je trouvai le fond de ma bourse.

Je n'avais plus qu'un sou ! C'était le dernier repas que j'avais à faire. Je marchais la tête basse, cherchant les moyens de multiplier le produit de cette ressource suprême, lorsque en sortant de la boulangerie où je venais de déposer mes derniers 5 centimes, je me trouvai face à face avec cette femme à laquelle il me semblait que je ne pouvais rien refuser.

Sa vue, cette fois, je l'avoue, me donna le frisson.

Je fouillai dans ma poche par un mouvement machinal. Elle était vide; je ne le savais que trop ! Je lui donnai mon morceau de pain et je m'enfuis comme un fou. Je ne devais pas dîner ce jour-là, et cependant je sentais mon estomac qui me faisait de bien vives instances pour protester contre cette abstinence forcée.

J'avais encore une nuit à coucher sous un toit, au moins; mon loyer était payé depuis le matin. Je courus la campagne. J'allai jusqu'au fort Fleur-d'Epée, sans penser que cet exercice ne pouvait

qu'augmenter ma faim. Je voyais des soldats et des matelots dans les quelques cabarets qu'on trouve sur la route. J'étais certain que si je m'étais approché de leurs tables et leur eusse exposé ma détresse, aucun d'eux n'y eût été sourd. Mais pour rien au monde je n'aurais osé le faire !

Je revins tard, et comme j'allais me glisser dans mon taudis, pour tâcher de trouver dans le sommeil l'oubli de mes misères, je vis une femme accroupie à ma porte. Je crus que c'était mon hôtesse; mais en entendant une voix presque plaintive me dire : — Bonsoir, maître ! — je reconnus mon erreur.

Il me passa par l'esprit un amer regret, une sorte de remords, comme si j'avais à me reprocher quelque chose, et je lui dis, d'une voix qui ne devait pas être très-assurée :

— Pardon, ma bonne, mais, hélas ! je n'ai plus rien.

— *Moin save* — je le sais — me répondit-elle, mais je veux faire votre fortune.

Je ne sais ce qui me passa par la tête, quand j'entendis cette malheureuse, dont la mutilation la mettait dans l'impossibilité absolue de pourvoir à sa propre subsistance et la rendait, pour ainsi dire, tributaire de l'assistance des autres, me promettre de m'enrichir. J'eus une sorte d'éblouissement Je me rappelai les contes au moyen desquels on allongeait les soirées d'hiver dans mon enfance. Je crus un moment que j'allais voir une bonne fée se changer en une belle princesse étincelante de perles et de diamants. Si je pensai au palais qui allait prendre la place de mon affreuse cassine, j'avoue que mes aspirations ne manquèrent pas de se diriger vers la table splendidement servie, qui apparait immanquablement dans ces circonstances.

Je restai immobile un moment, attendant le coup de baguette et le changement à vue.

Mais rien ne bougea. Seulement, comme mon hôtesse arrivait clopin clopant, traînant à ses pieds de vieux souliers de soldat, ma vieille amie se leva et me répéta en s'en allant : Je veux faire votre fortune, je vous reverrai demain.

— Tiens, me dit mon hôtesse, vous connaissez cette vieille gueuse, cette vieille *sorcieuse !* Belle connaissance que vous avez là !

Je ne dormis guère, cette nuit-là. Les tiraillements de mon estomac et les inquiétudes terribles qui me torturaient me tinrent

éveillé, et j'entendis, pendant bien des heures, toutes les bêtes immondes qui clapotaient dans l'eau fangeuse, au-dessus de laquelle j'étais tristement étendu.

Je me levai de bonne heure. Comme je n'avais rien à donner à mon hôtesse pour m'assurer le logement pendant la nuit suivante, je pris mon petit paquet et me disposai à sortir de ce lieu infect pour n'y plus rentrer.

Comme j'ouvrais doucement la porte, je la sentis en même temps poussée du dehors, et je me trouvai face à face avec ma vieille manchote.

— Venez, me dit-elle.

Je la suivis machinalement, ne m'expliquant pas la sorte de domination qu'elle exerçait sur moi. Je ne pensais pas à lui résister; je n'avais pas de raison pour le faire. Qu'avais-je à craindre? Pas d'être volé, bien sûr!

Aussi je marchai derrière elle.

Elle allait, allait rapidement, et ses deux moignons, qu'elle balançait alternativement en marchant, produisaient le plus singulier effet.

Nous passâmes devant le carénage qui n'était pas encore bordé par la belle route qu'on y voit maintenant, et nous dûmes sauter de roche en roche pour arriver en chemin sec, car la marée était haute.

Nous nous engageâmes à gauche, au pied du fort l'*Union*, dans un petit sentier bordé d'acacias dont les épines me déchiraient le visage et les mains. Nous marchions à travers des halliers épais, dans lesquels mon guide paraissait connaître un sentier invisible, et je suivais, mesurant mes pas sur la rapidité de sa marche.

Je ne saurais vous dire tous les sentiers que nous gravîmes au milieu des ronces, des pierres, des épines, des troncs d'arbres, des feuilles aiguës de caratas, que sais-je?..... J'étais toujours tenté de prendre ma compagne pour un être surnaturel, ne sachant pas, comme je le sais maintenant, avec quelle rapidité les nègres, même les plus réfractaires au travail, parcourent à pied de grandes distances par des chemins impraticables pour nous autres.

Quant à moi, j'étais brisé de fatigue. J'allais, comme une machine montée, me heurtant aux pierres, déchiré par les ronces, la tête en feu. Il me semblait que, si quelque obstacle m'eût renversé, je me serais trouvé dans l'impossibilité de me relever.

Enfin, nous arrivâmes devant une case délabrée située sur le penchant Est d'un morne d'où on apercevait la mer, et la partie du littoral située auprès du fort *Fleur-d'Epée*, et qu'on appelle la *Grande Baie*.

Ma compagne poussa la porte ; j'entrai, et me laissai tomber sur un amas de feuilles de maïs desséchées et de petit baume, étendues sur des planches et formant une sorte de lit.

— Tenez, me dit la vieille, en me présentant entre ses deux moignons une tasse dans laquelle il y avait quelques bananes rôties et un morceau de poisson, et une calebasse d'eau. Mangez, buvez et reposez-vous, je viendrai vous chercher plus tard.

Mais malgré ma diète forcée des jours précédents, et surtout peut-être à cause de cette diète, ma fatigue avait pris des proportions telles, que je ne me sentais plus qu'un besoin : m'étendre et dormir. Je n'eus la force ni d'essayer de boire ni d'accomplir l'effort que je voulais faire pour manger. Je me laissai aller au bien-être d'alonger mes membres sur cette bonne paille bien sèche et qui sentait bon, et je m'endormis.

Lorsque je m'éveillai, le jour commençait à baisser; j'avais dormi neuf heures de suite. Le soleil se couchait, et les montagnes de la Guadeloupe que je voyais alors du côté opposé à celui où nous les voyons maintenant, se découpaient sur un ciel tout éclatant d'or et de lumière.

Ma vieille compagne était auprès de moi. Sur une chaise qu'elle avait approchée se trouvait un verre et une assiette où mes yeux virent, avec une satisfaction que vous pouvez vous figurer, un pain à la croûte dorée et quelques tranches de poisson rôti.

Je me jetai sur cette manne céleste avec la voracité d'une bête fauve.

La pauvre vieille me regardait faire en souriant doucement et elle m'apporta quelques fruits, agréable supplément à mon repas.

Enfin je poussai ce soupir de plénitude si agréable à exhaler après un bon repas. Et je devais à ma bienfaitrice ce remercîment le plus expressif qu'elle pût recevoir. Il y avait longtemps que je n'avais satisfait mon appétit avec un plus véritable sentiment de bonheur.

Elle avait tout prévu, car lorsqu'elle s'aperçut que j'avais achevé de manger, elle m'offrit un *bout !* Un bout, à moi qui depuis bien

des semaines n'avais pas fumé par économie, et Dieu sait si j'avais souffert de cette privation !

— Cher, me dit-elle, avec cette accentuation câline, qui est naturelle aux négresses, et dont elle exagérait encore l'expression, vous aviez bien faim, n'est-ce pas ? Vous ne pouviez guère vous attendre que ce serait à moi que vous devriez de la satisfaire. Mais vous avez été bon, bien bon pour moi. Je vous avais deviné dès la première fois que je vous ai rencontré dans la rue. *Toute moune connaît moune à li*, chacun connaît son monde.

Je ne compris qu'à peine ce proverbe nègre, dont je ne connus bien que plus tard la signification, mais il me resta cependant gravé dans la mémoire.

— Je suis bien heureuse, reprit ma vieille amie, que vous me deviez cela, parce que vous vous êtes privé pour moi. Mais je vous ai dit que je vous rendrais riche et je tiendrai ma parole. Ne croyez pas que je vous ai dit là des mots en l'air ; je vous ai parlé sérieusement. Vous en aurez bientôt la preuve.

Il y a longtemps que j'ai cette fortune, je ne puis pas dire entre les mains, continua-t-elle en riant et montrant ses moignons, mais enfin, que je la possède, sans pouvoir en disposer. J'attendais celui que je voulais en faire profiter, et celui-là, c'est vous. Votre visage m'a plu, vous avez été bon et charitable pour moi sans me connaître, vous ne m'abandonnerez pas dans l'opulence que vous me devrez, vous m'assurerez au moins une bonne existence jusqu'à la fin de mes vieux jours, qui n'est pas bien loin, et après vous me ferez faire un enterrement convenable.

Je ne suis pas jeune, comme vous pouvez le voir, mais je suis encore plus vieille que vous ne le supposez, sans doute. A l'époque de l'émigration des blancs, j'étais déjà infirme comme vous me voyez. J'avais quatorze ans, lorsque j'ai été privée de mes deux mains. J'étais alors une jeune négresse pimpante et gaie, trop gaie, hélas ! et trop imprudente ! Un jour de roulaison, comme je servais le moulin et que j'y mettais des cannes en causant et riant avec mes compagnes, sans regarder ce que je faisais, — ce qui était une grande imprudence, — une de mes mains fut prise entre les cylindres du moulin. Je portai machinalement l'autre pour la dégager, et toutes les deux furent broyées. Heureusement que le maître était là, car aucun des nègres n'eût eu sa présence d'esprit. Il leva la

soupape de l'eau et le moulin s'arrêta. J'eus la vie sauvée, mais je perdis mes deux mains. Une double amputation ne me laissa que ces deux moignons. Comme je n'étais plus bonne à rien sur l'habitation, je vins ici où demeurait ordinairement mon maître et sa famille ; il n'allait sur l'habitation qu'à l'époque de la récolte. Il avait un bon gereur qui la conduisait très-bien.

Ici s'élevait une belle maison où rien ne manquait, car mes maîtres étaient riches et, de cette belle maison, il ne reste que des ruines, envahies par les halliers qui couvrent ce morne.

Il arriva, comme vous le savez, une époque où les nègres se révoltèrent, et où la liberté fut proclamée. Mes maîtres, qui étaient des nobles, furent menacés dans leur vie et dans leurs biens, et il vint un moment où il fallut absolument songer à fuir, car le danger devenait trop pressant. Mais il n'y avait pas moyen de le faire en emportant tout ce qu'ils possédaient. Mon maître et ses deux fils, qui étaient déjà des hommes, passèrent plusieurs nuits à creuser, dans un endroit que je connais bien, un grand trou. Ils y firent descendre une grosse jarre dans laquelle on mit tout ce que la famille possédait en or, en argent, en bijoux, en choses précieuses. Ils ne gardèrent que ce qu'ils supposaient devoir leur être utile pour gagner un pays tranquille. J'étais de la maison ; on avait en moi la plus grande confiance. J'assistai et j'aidai comme je pus au transport de tous ces objets précieux. Je les vis entasser dans la jarre dont on couvrit l'ouverture avec une platine à manioc, sur laquelle on empila de grosses pierres, et on recouvrit le tout de pieds de petit baume qu'on était allé chercher plus loin, et qu'on avait rapportés avec leurs racines entourées de terre, de sorte qu'ils ne se flétrirent pas et qu'ils paraissaient être nés là. On y transporta des lianes avec la même précaution et, le lendemain, en voyant cet endroit si fourré, on ne se serait jamais douté que la terre y avait été même remuée, d'autant plus qu'on avait eu soin de porter au loin toute celle qui avait été tirée du trou. Peu de jours après, la maison fut brûlée, et nous ne parvînmes à nous échapper qu'après nous être tenus cachés quelque temps dans une case abandonnée et oubliée dans les grands fonds. Une barque anglaise vint nous prendre à la Grande-Baie, et nous pûmes arriver à la Dominique.

La famille de mon maître se composait de lui, de sa femme et de ses deux fils. Ils devaient se retirer en Angleterre, pour attendre

que les événements leur permissent de revenir à la Guadeloupe.

Mon maître était un vieillard robuste et sanguin. Les inquiétudes, les chagrins, les colères auxquelles il se livrait avec excès, altérèrent sa santé ; il fut frappé d'apoplexie, et mourut avant de quitter la Dominique. Ma maîtresse, ses deux fils et moi nous fûmes transportés en Angleterre. Les deux jeunes gens furent tués dans les guerres qui se faisaient à cette époque, et je restai seule avec ma maîtresse qui s'était fixée aux environs de Londres, où elle ne tarda pas à mourir.

J'ai pu obtenir, par la protection de quelques personnes charitables, d'être ramenée à la Guadeloupe, et j'y suis depuis bien des années, possédant un trésor, dont je crois pouvoir disposer, puisque toute la famille de mes maîtres est éteinte, mais dont je ne puis pas disposer, faute de pouvoir en prendre possession moi-même, faute de trouver à qui confier mon secret.

La vieille négresse me fit cette longue narration avec volubilité, et, bien que je ne fusse pas le moins du monde familiarisé avec le langage créole, l'intérêt du récit sembla m'avoir ouvert l'intelligence, et je compris tout.

Cette pensée d'un trésor, dont je pouvais m'approprier une partie sans engager ma conscience, me causa une sorte d'enivrement, et j'écartai facilement quelques scrupules qui se présentaient à propos des droits de l'Etat. Je me demandais cependant avec inquiétude si toute la famille des propriétaires était bien éteinte, et si, en devenant riche de cette façon, ce ne serait pas au détriment de quelque légitime possesseur inconnu.

Je dis quelques mots de cela à ma complice, qui m'affirma que je n'avais rien à craindre sous ce rapport. Elle connaissait la filiation de ses maîtres, et la famille s'était bien éteinte avec eux. La meilleure preuve qu'il y en eût, c'est que personne ne s'était présenté pour réclamer l'habitation qu'ils avaient possédée, l'habitation sur laquelle elle avait été privée de ses deux mains, et que ceux qui l'avaient acquise à bas prix, pendant la Révolution, la possédaient et l'exploitaient sans jamais avoir été troublés dans leur possession.

La vieille négresse me fit voir une houe, une pioche et un levier en fer qu'elle tenait cachés dans un coin de sa case.

— Il y a des années que j'ai tout cela ici, me dit-elle, et ces ou-

tils ont eu le temps de se rouiller depuis que j'attends l'occasion de les utiliser.

La nuit était tombée ; il faisait une obscurité profonde, j'étais impatient de partir.

— Attendons encore, me dit ma compagne; il y a quelquefois des maraudeurs, des nègres qui vont aux crabes. Il faut être bien sûr que personne ne puisse nous voir. Du reste, je ne risque pas de me tromper. Je connais bien l'endroit. J'irais les yeux fermés ; je puis donc vous y conduire par une nuit noire. Il n'y a pas de jour que je n'aie fait visite à cet endroit, et, comme il y a longtemps que je suis ici, je l'ai vu assez souvent pour ne pas m'y tromper.

Je passai deux heures encore assis devant la case. J'avais la tête en feu. Je fumais avec une ardeur fiévreuse ; je ne m'apercevais pas que je me desséchais la gorge, et je ne pensais pas à satisfaire une soif qui me faisait horriblement souffrir sans que je me rendisse compte de la sensation douloureuse que j'éprouvais.

Enfin elle me dit : — Allons !

Je me levai comme mû par un ressort et mis sur mon épaule la houe, la pioche et le levier, qui, bien que très-lourds, me paraissaient ne pas peser plus que des plumes.

La vieille négresse marchait devant moi. Nous ne fîmes guère plus d'une cinquantaine de pas au milieu des halliers. Elle s'arrêta, et, me montrant une touffe inextricable de petits baumes entrelacés de lianes de toutes sortes, elle me dit en me montrant la terre avec ses deux moignons qui tremblaient : C'est ici !

Elle s'aperçut alors que les outils que nous avions apportés ne suffisaient pas. Les tiges des petits baumes étaient grosses et n'auraient pu être arrachées avec la main. Elle se glissa comme une couleuvre entre les halliers, et revint un instant après avec un coutelas d'habitation.

Je taillai sur son indication, et j'eus bientôt déblayé environ 2 mètres carrés.

— Maintenant, me dit-elle, prenez la houe et ôtez la terre, il n'y en a pas beaucoup.

Je trouvai bientôt des pierres que j'arrachai avec mes mains. Le bruit de la pioche me faisait peur. Je les jetai à droite et à gauche et, après une demi-heure de travail, je vis devant moi, je vis ! — car mes yeux s'étaient habitués à l'obscurité et puis il faisait une

nuit splendidement étoilée, — je vis, mais surtout je sentis une grande surface plane de 1 mètre de diamètre environ. C'était la platine à manioc.

Je la soulevai avec la pince de fer, et la jarre nous présenta son ouverture.

J'y introduisis mes mains tremblantes, et je sentis des boîtes en bois que l'humidité avait fait tomber en pourriture et dont les planches, se laissant facilement arracher, me permirent de toucher des objets en métal que je reconnus être des pièces d'argenterie. Mes mains avides, pénétrant plus avant, sentirent des pièces de monnaie et des bijoux.

Mon émotion était si grande que je restai comme abasourdi, je crus que j'allais m'évanouir.

Je ne pouvais plus mettre en doute la réalité de ce que maniaient mes doigts tremblants. C'étaient bien des métaux précieux; je le sentais aux pièces que je touchais et que j'arrachais avec peine des boîtes où elles étaient entassées. C'étaient bien des monnaies d'or et d'argent que cet amas dans lequel mes mains se baignaient avec délices, et d'où ne s'exhalait pas l'odeur nauséabonde du cuivre qui se reconnaît si facilement.

La nuit était profonde, mais, grâce aux myriades de lumières qui constellaient le firmament, j'en étais venu à y voir aussi distinctement que par le plus beau clair de lune.

Je tirai deux ou trois pièces d'argenterie que je débarrassai des papiers moisis qui les enveloppaient, et la lueur des étoiles vint se refléter sur les angles et les facettes dont l'enveloppe avait conservé le poli et qui scintillaient comme des diamants.

J'étais pris de vertige et j'avais des envies de crier.

Je ne pensais plus à ma complice; j'arrachais de mes mains tremblantes tout ce qui me faisait obstacle pour arriver aux pièces d'or et d'argent, et j'en remplissais mes deux mains, et je les laissais retomber, comme on laisse tomber en l'air le grain qu'on veut débarrasser de sa poussière.

Je ne savais plus ce que je faisais, mais je sais que j'admirais, avec une véritable joie d'enfant, ces belles pièces dont mes yeux voyaient distinctement le blanc et le jaune scintiller et tomber en pluie serrée.

J'ai eu là un moment de véritable bonheur, mais d'un bonheur

dont l'impression m'est restée comme celle d'une chose à laquelle rien ne ressemble dans les autres satisfactions de la vie.

Cela ne dura pas longtemps. J'ai peut-être été victime de mon imprudence ; mais il n'y avait pas de frein que je pusse mettre à ma joie, je n'ai pu en retenir l'expression. Elle a été sans doute brutale et bruyante. Je n'ai plus de tout cela qu'un souvenir confus. La seule chose dont je me souvienne bien, ce sont ces belles pièces d'or et d'argent, ces choses précieuses dont il semble que mes mains ressentent encore l'impression.

Un léger bruit se fit entendre, au milieu du bruit terrible de mon ivresse. Quelque léger qu'il fût, je l'entendis et je me tus. Un frisson me parcourut comme une étincelle électrique, de la plante des pieds à la pointe des cheveux. Je levai la tête.

Je n'eus que le temps d'entrevoir trois ou quatre nègres presque entièrement nus qui m'entouraient. Ma vieille compagne était entre les mains de deux autres, qui lui tenaient les mains sur la bouche, et contre lesquels elle se défendait vainement avec ses deux bras mutilés.

Je reçus un grand coup qui me fit croire un instant que toutes les étoiles du ciel se rassemblaient pour me tomber sur la tête, et je m'évanouis.....

Quand je revins à moi, je me trouvai couché sur le lit de feuilles de maïs où j'avais si bien reposé quelques jours auparavant, car j'appris que j'avais passé cinquante ou soixante heures sans connaissance.

Mon crâne était fendu, et je pourrais vous montrer la cicatrice du coup que j'avais reçu, mais que le bon Dieu me permet de cacher sous l'abondante toison dont il a couvert ma tête.

La vieille mutilée était auprès de moi et se désolait. Elle m'apprit que c'étaient six nègres marrons, réfugiés depuis longtemps dans le voisinage, qui avaient fait le coup. Le hasard seul, et peut-être aussi l'imprudente exagération de ma joie, les avaient conduits où nous étions. Ils allaient à la maraude, s'étaient arrêtés à distance pour suivre nos mouvements, dès qu'ils nous avaient aperçus, et nous avaient surpris, sans que nous eussions pu nous douter de leur dangereuse présence.

Voilà comme quoi j'ai manqué un trésor et perdu l'occasion d'être très-riche sans grande peine.

Je suis entré dans de grands, dans de trop grands détails, peut-être, pour en venir à l'histoire de mon trésor ; aussi je m'en tiendrai là, et ne vous dirai pas aujourd'hui comment et après quelles nouvelles misères je parvins enfin à trouver un emploi.

Je vous dirai seulement que, dès que je l'ai pu, je suis venu à l'aide de ma vieille amie, qui s'appelait Bibiane, et qui est morte l'année dernière sur cette habitation, où je lui avais donné un bon logement, et où je pourvoyais largement à tous ses besoins.

Elle me payait bien cela en affection et en dévouement.

Devenue aveugle dans les derniers temps de sa vie, elle pouvait à peine marcher, et, avec cela, elle était sourde au point que personne ne réussissait à s'en faire entendre.

Eh bien, elle, qui passait des journées assise, immobile, devant sa case, ne paraissant jamais s'apercevoir si quelqu'un allait ou venait devant elle, elle me devinait si bien, que, lorsqu'il m'arrivait de passer par là, avertie de ma présence, par un je ne sais quoi assez difficile à expliquer, elle ne manquait jamais de se lever de sa chaise, de faire une révérence profonde, et de me dire, de sa voix chevrotante et toujours doucereuse : Bonjour, maître !

Mathieu Guesde.

Pointe-à-Pitre, mars 1862.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

A propos des poëtes toulousains.

(*Réponse à une lettre adressée au Directeur de la* REVUE) (1).

I.

Est-ce donc une bien grande énormité d'avoir dit qu' « à Toulouse les » poëtes étaient rares ; qu'après avoir cité Campistron et Baour-Lormian, » on était bien près d'en avoir épuisé la liste, et qu'il fallait chercher » longtemps avant d'en trouver quelque autre ? » (2)

S'il est une assertion qui nous paraissait évidente, incontestable, c'était celle-là ; et cependant, elle a été relevée. On nous écrit que nous sommes « injuste. »

Injuste ! Et envers qui ? — « Envers Toulouse. » — Envers Toulouse, bon Dieu ! c'est la première fois qu'on nous fait un pareil reproche, et nous avons été bien souvent en butte à un reproche tout opposé.

Eh bien, n'en déplaise à notre honorable contradicteur, nous maintenons notre assertion, même après avoir lu ses moyens de défense. Oui, les poëtes sont rares, et à Toulouse plus qu'ailleurs. Qu'on nous signale

(1) Nous ne publions pas cette lettre, quoique très-bienveillante, parce qu'elle ne porte pas de signature.

(2) Voir à la livraison précédente la notice sur M. le comte Jules de Rességuier.

un nom, un seul, qui, au premier appel, vous revienne en mémoire, et nous nous avouons vaincu !

— « Mais Goudouli, le poëte populaire par excellence, le renieriez-vous, par hasard ? »

— Non certes ; et la preuve, c'est que l'appréciation la plus judicieuse et la plus complète de la vie et des ouvrages du grand poëte toulousain est partie de la *Revue de Toulouse* (1) ; et ce qu'elle pensait en 1856, *la Revue* le pense encore aujourd'hui. Seulement, Goudouli a écrit en patois, et nous n'avons entendu parler que des poëtes qui ont écrit en français.

— « Et le P. Vanière ? »

— Il a écrit en latin. — Vous faites confusion, d'ailleurs ; l'auteur du *Prædium rusticum* était de Bézlers ou des environs.

Ce n'est pas la seule erreur qu'ait commise notre correspondant. Il fait entrer bien des fleurs étrangères dans la couronne poétique qu'il place sur le front de Toulouse ; en d'autres termes, il grossit par des adjonctions prises au dehors le contingent des poëtes que Toulouse a produits. Il revendique comme nôtres des auteurs qui ne nous appartiennent pas : par exemple, Dalayrac, de Muret ; Soumet, de Castelnaudary ; Alex. Guiraud, de Limoux ; Frédéric Soulié, de Pamiers ; etc.

A s'en tenir aux poëtes nés à Toulouse, sans rechercher s'ils sont toulousains pur sang ou originaires d'ailleurs, nous croyons, après mûr examen, qu'il n'y a pas plus de cinq ou six noms à ajouter aux deux déjà cités :

Un disciple de Malherbe, de Maynard (1582-1646), qui passa sa vie à poursuivre les grandeurs, et qui n'ayant réussi à rien, s'en revint finir ses jours dans la retraite, à Toulouse ;

Le collaborateur de l'abbé Brueys, Palaprat (1650-1721), qui ressuscita sur le théâtre la vieille et excellente farce de *l'Avocat patelin*, et composa — toujours en société de l'abbé Brueys, — *le Grondeur*, *le Muet*, et beaucoup d'autres pièces.

On rapporte, à propos du *Grondeur* qu'étant un jour avec Palaprat dans une compagnie où l'on vint à parler de cette comédie et à en faire l'éloge, Brueys repartit vivement : « *Lé Grondur*, c'est uné vonné piécé ! » Lé prémier até est écélent, il est tout dé moi ! Lé ségond, coussi » coussi ; Palaprat y a trabaillé. Pour lé troisiémé, il ne baut pas lé » diavlé, c'est ce varvouilleur qui l'a fait. — Lé couqui ! reprit Palaprat, » il mé prouillé tout lé jour dé cétté façon, et mon chien dé tendré pour » lui m'empéché dé mé fâcher ! »

(1) *Goudouli*, par M. le Dr Noulet, t. III de la *Revue*.

M. le Dr Desbarreaux-Bernard, un de ces esprits curieux et chercheurs, qui se plaisent aux exhumations des écrivains oubliés comme d'autres à la découverte d'inscriptions oblitérées, a composé avec un culte attendri la monographie de deux poëtes de Toulouse, qui, grâce à son dévouement, ont été tirés de l'oubli auquel ils semblaient condamnés. La piété fait de ces miracles Ces auteurs sont Guyon Guérin de Bouscal et Pierre Rousseau.

Le premier, qui vivait dans la première moitié du dix-septième siècle, fut tout ensemble poëte et comédien. Il débuta, en 1634, — deux ans avant l'apparition du *Cid* et la naissance de Boileau, — par une tragi-comédie, intitulé *Doranise*, qu'il dédia à Mlle Marguerite de Rohan. En treize ans, de 1634 à 1647, il composa treize autres pièces.

Le second de ces auteurs, Pierre Rousseau (1716-1785) a plus d'importance que le premier. Il a écrit un grand nombre de pièces de théâtre, dont quelques-unes ont été représentées avec succès : *la Coquette sans le savoir*, petit opéra en un acte, composé en collaboration avec Favart (1744); *la Rivale suivante*, et *l'Année merveilleuse* (1747); *la Ruse inutile*, dont Fréron fit un grand éloge dans l'*Année littéraire*; *la Mort de Bucéphale*, pièce souvent jouée et réimprimée, dans laquelle l'auteur fit acte de courage en tournant en ridicule le ton boursoufflé fort de mode alors au théâtre.

Un écrivain, supérieur aux poëtes que nous venons de citer, fut Cailhava (1731-1813). La *Biographie toulousaine* le fait naître à Toulouse; d'aucuns prétendent qu'il était de Carcassonne. Cailhava commença sa réputation par la comédie du *Tuteur dupé* et l'affermit avec *les Ménechmes grecs*, tentative hardie après Regnard, et que le succès justifia.

Le nom de Baurans était oublié, lorsqu'il a été remis en lumière ces jours derniers à propos de la reprise, à l'Opéra-Comique, de la *Servante maîtresse*, de Pergolèse. Le célèbre compositeur italien avait écrit en 1730 la partition de la *Serva padrona* pour le théâtre de Santo-Bartolomeo, à Naples. Apporté en France en 1752 par une troupe italienne, et traduit en français par Baurans, avocat à Toulouse, ce chef-d'œuvre de mélodie, de grâce et d'expression obtint un succès prodigieux. « La sensation » qu'il produisit, dit Geoffroy, tenait du délire. Les Français éprouvè- » rent alors le même ravissement qu'un aveugle de naissance auquel un » artiste habile rend tout à coup la lumière. » Baurans, introducteur en France et vulgarisateur de la musique italienne, méritait ce souvenir.

Nous citerons encore parmi les poëtes toulousains, en y mettant un peu de complaisance :

Vendages de Malapeire, (1624-1702) fondateur avec Pélisson de la Société des *Lanternistes*, et auteur de sept cents sonnets à la vierge.

D'Aiguebère (1692-1755), auteur des *Trois spectacles*, pièce de théâtre renfermant une tragédie, une comédie et un opéra, et représentée avec succès à la Comédie-Française.

Arrêtons-nous, car nous ne rangerons jamais au rang des poëtes ces lauréats des Jeux floraux, dont les noms figurent à toutes les pages de la *Biographie toulousaine*. Le triomphe de l'églantine, le triomphe de la violette, le triomphe du souci ne sont pas des titres suffisants aux lettres de grande naturalisation dans le corps des poëtes. Qui se souvient aujourd'hui de Lombard, couronné douze fois dans les concours de la gaie science; de Cléric, son contemporain, couronné huit fois; de Galaut, advocat au Parlement de Toulouse, auteur de la *Destinée d'une robe et d'un cotillon de satin blanc?* Qui aura la patience de lire le poëme de *Jonas* ou *Ninive pénitente*, par le toulousain Coras, que Boileau a écrasé avec ce seul vers : « Le Jonas inconnu sèche dans la poussière? » Qui a souci de tous ces poëtes d'almanachs, renommés en leur temps et dont les œuvres sont complétement oubliées?

Ce serait cependant manquer aux convenances, si nous omettions dans cette nomenclature quelques femmes qui se sont fait un nom dans les lettres :

Mme de Calages (1610-1665), auteur d'un poëme de *Judith*, auquel Racine aurait, dit-on, emprunté plusieurs vers;

Mme de Monlaur, plus connue sous le nom de Mme la présidente de Druilhet (1656-1730), femme d'infiniment d'esprit et de grâces, auteur d'un grand nombre de pièces de vers, dont la plus célèbre est un sonnet sur des bouts rimés, adressé à Louis XIV, sonnet souvent cité, sonnet étrange, qui vous laisse ébahi quand on sait qu'il est d'une femme, dont le mari était président à mortier au Parlement de Toulouse :

Je vous adorerois n'eussiez-vous que le..... Buste,
Fussiez-vous tout pétri de neige et de..... Glaçons;
Ne pussiez-vous cueillir d'amoureuses..... Moissons,
Je vous sacrifierois l'amant le plus..... Robuste.

Eussé-je à mes genoux le roi le plus..... Auguste,
Par ma fidélité je ferois des..... Leçons
Aux beautés qui traitant leurs serments de..... Chansons,
Pensent qu'un changement, s'il est heureux, est... Juste.

De mon sexe pour vous j'ai dépouillé..... L'Orgueil,
Je veux bien l'avouer, un rebutant..... Accueil
Seroit même à mes feux une inutile..... Digue.

Ne pussiez-vous d'amour faire agir les..... Ressorts,
Mon cœur en sentiment, en tendresse..... ... Prodigue,
Du seul plaisir d'aimer soutiendroit les..... Transports.

Mme de Catellan (1662-1745), surnommée la moderne Corinne, et qui fut la première femme à qui aient été délivrées des lettres de *maîtresse ès Jeux floraux*, à la suite de plusieurs succès obtenus dans les concours;

Mme de Montégut (1709-1752), maîtresse ès Jeux floraux, et qui a laissé son nom au bourg de Montégut-Ségla, à 4 kilomètres de Muret. — Notre collaborateur, M. Ernest Rochach, a consacré, dans *Foix et Comminges* (1), un chapitre plein d'intérêt à cette femme poëte.

II.

Veut-on un exemple du mauvais goût qui régnait encore au dix-septième siècle? En voici un entre cent que rapporte la *Biographie toulousaine :*

Un religieux minime du couvent de Toulouse, le P. Hourdel, avait publié chez Jean et Pierre Colomiez, imprimeurs, un livre singulier, intitulé : *Leçons catholiques, expliquant sommairement toute la sapience chrétienne*, etc. Il l'avait dédié à J. Daffis, évêque de Lombez et prévôt de l'Eglise métropolitaine de Toulouse. Voici les termes mêmes de cette dédicace :

« Monseigneur, désirant de donner voile et faire voir le jour à un petit » abrégé de sapience chrétienne, fait en faveur des petits enfants et au- » tres simpliciens, afin de le faire voler jusqu'aux frontières, où il a » commencé à prendre sa naissance, et que sa navigation puisse être » sans bris et sans naufrage, j'ai eu advis de vous choisir pour pilote du » navire, estimant qu'étant en la sauve-garde d'un si illustre et si si- » gnalé prélat, sa seule réputation luy servira de passe-port pour aller » par-tout, et aura honneur devant ceux qui, à raison de son style trop » bas et enfantin, le mépriseroient. Chabrias, capitaine athénien, disoit

(1) *Foix et Comminges*, itinéraire des chemins de fer pyrénéens (ligne de Toulouse à Montréjeau et de Toulouse à Foix), un vol. in-12 de 500 pages, orné de dessins et vignettes. Paris, Hachette; Toulouse, A. Chauvin, éditeur, rue Mirepoix, 3. Prix : 3 f. 50.

» qu'une armée de cerfs, conduite par un lion, estoit bien plus fu-
» rieuse qu'une armée de lions conduite par un cerf. Je dis de même
» que la flotte navale des petites leçons de ce sommaire de la sapience
» chrétienne (bien que de bas alloy) sera mieux venue avec un tel pon-
» tife pour chef qu'une autre plus enflée et plus relevée, conduite par un
» personnage de basse estoffe. »

Voici maintenant le chef-d'œuvre du genre. Un frère minime du même couvent, le religieux Jacques Bremant, adressa à l'auteur du livre précité une épître congratulatoire, sous ce titre : *Apostrophe à* Cupidon *sur les leçons catholiques*. On nous saura gré d'en donner les premiers vers :

O divin Cupidon, de Cypris les délices,
Qui allett'aux humains l'ambre gris des amours,
Estends tes aslerons, quitte du ciel les lices,
On te pare ça bas des gracieux séjours.
Que ta douillette main, teinte de vermillon,
Que ta mère, d'amour percée en Adonis,
En courant aux attraits fit saillir du talon,
N'empoigne plus l'archet de sang par trop vertuis.
. . . . . .

Que si le lecteur se scandalisait de trouver une *Invocation à Cupidon* en tête d'un livre sur des *leçons catholiques*, qu'il se rassure. L'auteur entendait par *Cupidon* un jeune chrétien, et, par *Vénus*, l'Eglise. Ces sortes d'allégorie étaient fort de mode alors, et les poëtes qui concouraient aux Jeux floraux, ne devaient traiter que des sujets pieux, et couverts, comme ici, d'un voile mystique.

Puisque ces bons religieux nous ont mis en belle humeur, continuons :

Nicolas Péchantré, né à Toulouse vers la fin du dix-septième siècle, avait été couronné plusieurs fois aux Jeux floraux, d'où lui était venue l'idée toute naturelle que sa vocation était celle de poëte dramatique. En conséquence, il composa trois tragédies : *Géta*, *Néron* et *Jugurtha*. Mais « quel chien de style ! » aurait dit Mme de Sévigné. Une de ces pièces a donné lieu à une plaisante aventure dont le théâtre s'est emparé plus tard.

Péchantré avait établi son Parnasse dans les cabarets. Il oublia un jour sur une table d'auberge un papier sur lequel il avait tracé le plan d'une de ses tragédies. On lisait à un endroit : « Ici le roi sera tué. » L'aubergiste ayant jeté par hasard les yeux sur ce manuscrit, fut épouvanté, et courut le déposer entre les mains du commissaire de son quartier. Quel ne fut pas l'étonnement du bonhomme Péchantré, à son retour, de se

trouver environné de gens armés qui se disposaient à lui faire un mauvais parti ! Mais apercevant entre les mains du commissaire le papier accusateur, il entra dans des explications qu'il parvint, non sans peine, à faire accepter, et on lui rendit la liberté.

Péchantré, d'un caractère très-affable et très-liant, était ami de Campistron. Il portait d'habitude à son doigt une bague d'un grand prix, dont il eut un jour l'intention de se défaire. — Les poëtes sont souvent réduits à ces extrémités. — Il en parla à Campistron qui lui dit d'attendre quelques jours. « On va jouer ma tragédie, ajouta-t-il, et nous ferons affaire ensemble. » Péchantré, dans l'intervalle, trouva une occasion favorable, et ne jugeant pas à propos d'attendre le succès sur lequel comptait son ami, il vendit sa bague. A quelque temps de là, eut lieu la première représentation de la tragédie de Campistron. Péchantré y assistait. Le parterre faisait mauvais accueil à la pièce. Apercevant l'auteur qui s'effaçait derrière un pilier, Péchantré s'approcha de lui et lui dit : « Veux-tu ma bague ? Je l'ai gardée. »

Un auteur qui a servi de point de mire aux brocards de Boileau et de bien d'autres critiques, Lasserre de Toulouse, fut un de ces écrivains sans idée et sans style qui réussissent on ne sait comment à se faire un public.

En 1642, il fit jouer une tragédie intitulée *Thomas Morus*, « chef-d'œuvre de barbarie et de mauvais goût, » dit son biographe, que nous croyons sur parole. Quatre portiers furent étouffés à la porte. « Je ne » le céderai à Corneille, dit-il alors, que si j'apprends qu'il y en a eu » cinq d'étouffés à l'une de ses pièces. »

Il ne faut pas conclure delà que Lasserre se crût un grand génie. Non. Mais il mesurait le mérite d'un ouvrage au profit qu'on en tire. Il faisait fi de la gloire dont raffolent les poètes, et n'aspirait qu'à celle qui s'escompte en beaux écus comptants. « J'aime mieux, disait-il, que mes ouvrages « me fassent vivre que de faire vivre mes ouvrages. » Et il eut, en effet, le talent de vendre fort cher des écrits fort médiocres. « Il serait étrange, » disait-il, qu'après ma mort on dît du mal de mes livres qui m'ont valu » de si bonnes rentes pendant ma vie. » Il ne s'en croyait pas pour cela ; il se rendait souvent justice, au contraire. « Je vous ai bien de l'obliga- » tion, disait-il à un plat écrivain de son temps ; sans vous je serais le » dernier des auteurs. » Un jour, après une conférence sur *l'éloquence*, à laquelle il avait assisté, il s'approcha de l'orateur et l'embrassa en lui disant : « Ah ! monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai débité bien » du galimatias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je » n'en ai écrit en toute ma vie. » On lui prête encore cet aveu naïf : « Je

» n'ai jamais cherché qu'à faire vîte. J'ai laissé aux autres le soin de bien » écrire ; je n'ai pour moi songé qu'à écrire beaucoup. Dans un temps où » j'ai vu que l'on vendoit si bien les méchants livres, j'aurois eu tort, ce » me semble, d'en faire de bons. J'avois une imagination si vive, que » je composois en une soirée un livre auquel je n'avais même pas songé » deux heures auparavant. Ma plume, toujours volante, ne pouvoit sui- » vre la rapidité de ma pensée, et souvent j'ai fait des ouvrages entiers » sur le dos de mon imprimeur. »

Voici une autre aventure, dont l'issue ne prête point à rire. Le héros est encore un toulousain, né dans les premières années du dix-huitième siècle. Son nom est Banières. Après avoir été successivement moine, avocat, géomètre et soldat, il finit par se faire comédien et poëte dramatique. — Aujourd'hui, grâce à son Conservatoire de musique, Toulouse fournit des sujets aux principales scènes lyriques de Paris et de la province. Fort goûtés quand ils chantent, les artistes du Midi ont de la peine à se faire supporter quand ils parlent. Banières en sut quelque chose. — Les gascons ont un *assent* de tous les diables. — Engagé, en dernier lieu, dans un régiment de dragons, Banières mit à profit le loisir que lui laissait la vie de garnison, composa une tragédie intitulée *la Mort de César*, la fit représenter à Toulouse, et y joua lui-même le principal rôle. Il ne réussit pas trop mal comme auteur et comme acteur, et se fit comédien de profession. Il s'essaya quelque temps dans les sociétés bourgeoises, puis, quand il se crut mûr pour la scène, il sollicita auprès des gentilshommes de la Chambre du roi un ordre de début qui lui fut accordé, et il parut pour la première fois à la Comédie-Française, le 9 juin 1729, dans le rôle de *Mithridate*. Mais ce n'était plus à des oreilles toulousaines qu'il avait affaire. Fidèle au caractère de son pays, dit son biographe, il fit appeler le souffleur avant le lever de la toile, et il lui dit avec un ton imperturbable : « Je vous préviens, monsieur, que je n'ai nul besoin de votre » secours. Je suis sûr de ma mémoire ; ainsi je vous prie de ne pas me » souffler, quand même je manquerais. » — « Suffit, » répondit le souffleur, et la toile se leva.

Ici nous laissons parler le biographe :

« Banières n'avait pas oublié les études qu'il avait faites dans le temps où il aspirait aux succès de l'orateur. Il s'avança sur le bord de la scène, rassembla toute sa rhétorique, et adressa au parterre un discours fort bien tourné dans lequel il sollicita toute l'indulgence dont il avait besoin, et où il fit entrer adroitement l'éloge de Baron qu'il se proposait pour modèle. Ce discours fut très-applaudi et disposa favorablement le public. Mais à peine le débutant eut-il récité dix vers de son rôle, qu'oubliant

absolument la mesure nécessaire, il mit dans son jeu et dans sa déclamation, outre la vivacité de son pays, tant d'emportement, et une fureur si bourgeoise et si peu convenable à la majesté de la tragédie, que les spectateurs, loin d'être attendris ou frappés de terreur, ne purent s'empêcher de rire aux éclats pendant toute la pièce. Banières ne se déconcerta pas. Il continua son rôle dans le même sens jusqu'au dernier vers, sans se décourager; et quand il eut fini, il harangua de nouveau le public en ces termes : « Messieurs, quelque humiliante que soit la » leçon que je viens de recevoir dans une première représentation, je » vous invite à samedi pour voir si j'aurai su en profiter. » Ces mots, prononcés avec hardiesse et confiance, redoublèrent les éclats de rire ; ils furent couverts d'applaudissements parmi lesquels sans doute il y en eut beaucoup d'ironiques ; mais ils firent juger que si le nouvel acteur était capable des écarts les plus extraordinaires, du moins il était homme d'esprit et de résolution. Le bruit de ce qui venait de se passer à la Comédie-Française, des emportements et de l'assurance de l'acteur toulousain, se répandit bientôt dans Paris. On ne parlait que de Banières dans toutes les sociétés, et l'affluence fut grande le samedi où, suivant sa promesse, il joua le rôle d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*. Ceux des spectateurs qui l'avaient vu le jeudi, ceux même auxquels on avait raconté ses fureurs déréglées, s'attendant à rire du débutant, et à se divertir autant pour le moins qu'à la farce la plus plaisante, furent tous également trompés. Banières avait si bien profité des leçons du public, qu'il était parvenu à changer entièrement son jeu, à le régler et à le réduire dans des bornes convenables. Au lieu d'exciter les éclats de rire, il s'attira des applaudissements unanimes, et les connaisseurs les plus sévères convinrent qu'il les méritait. On lui trouva beaucoup de qualités avantageuses et qui furent justement appréciées. Il était grand, bien fait, avait la figure mâle, les cheveux noirs, la jambe belle et la contenance fière. Quant au moral, on lui reconnut de l'intelligence, des *entrailles* et un organe admirable. Il joua ensuite le marquis gascon des *Ménechmes*, de la manière la plus originale, et y fut fort applaudi, de même que dans Pyrrhus de la tragédie d'*Andromaque*, de Joad dans *Athalie* et de *Cinna*, qui servirent à la continuation de ses débuts. Jusque-là tout allait bien pour Banières. On lui trouvait un talent réel, et il paraissait probable qu'il serait reçu.

Un incident terrible vint tout briser.

Nous avons dit que Banières s'était engagé dans un régiment de dragons. Son colonel apprit qu'il jouait la tragédie à Paris, au lieu de faire l'exercice dans sa garnison. Il le fit arrêter et traduire devant un conseil de guerre. Beaucoup de personnes, les comédiens de la Comédie-Fran-

çaise surtout, s'intéressèrent à lui, et firent toutes les démarches possibles pour le sauver. Rien ne put fléchir la rigueur des lois militaires qui prononçaient alors la peine capitale contre les déserteurs ; Bannières fut condamné à mort et fusillé. »

Nous n'avons pas eu la prétention, en écrivant cet article, de composer une étude sur les poëtes toulousains. Cette histoire est à faire; et, tout ingrate qu'elle est, elle se fera peut-être un jour. Ce ne sont ici que de simples notes, recueillies un peu à la hâte, pour les besoins de la réponse que nous voulions faire à la lettre de notre correspondant. Quoiqu'elles ne présentent que le côté anecdotique de la question, elles font suffisamment voir que Toulouse n'est pas riche en poëtes. C'était tout ce que nous voulions démontrer.

F. Lacointa.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 10 juillet 1862 : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

Au nom d'une commission composée de MM. Filhol, Noulet et Lavocat, ce dernier membre fait un rapport favorable sur deux mémoires imprimés adressés à l'Académie par M. Musset, l'un sur l'*hétérogénie*, l'autre sur les *oscillaires*. La commission propose de remercier l'auteur de ces travaux et de les inscrire au nombre de ceux qui doivent concourir pour les récompenses. — Adopté.

M. le docteur J. Becker, de Francfort, est un des hommes de notre temps qui s'occupent avec le plus de savoir et de succès de l'épigraphie proprement dite et de l'histoire des religions primitives, que nous n'atteignons guère aujourd'hui que par l'épigraphie. A l'occasion d'un travail récemment publié par M. Becker sous le titre d'*Hercules Andossus*, dans un des recueils les plus estimés de l'Allemagne occidentale, le *Rheinisches Museum*, M. Barry a soumis à un nouvel examen ce mot *Andossus* qui paraît particulier à l'ancienne Aquitaine, car on ne le retrouve ni dans la Gaule proprement dite, ni dans l'Ibérie transpyrénéenne, à une seule exception près.

En étudiant successivement les divers textes où ce mot figure comme surnom divin (ils se réduisent à quatre, exactement lus) et en s'autorisant des inductions de divers genres que l'étude de ces textes lui suggère, il essaie d'établir que le mot *Andossus* n'est ni une épithète topique comme

l'admettaient les épigraphistes français qui se sont occupés les premiers de ce petit problème philologique, ni un surnom ethnique, c'est-à-dire un nom propre de peuple, que M. Becker croit pouvoir rattacher au nom des Andossini, une obscure et petite tribu de la Tarraconnaise.

Au risque de compromettre la divinité aquitanique du dieu *Andossus*, acceptée un peu de confiance et à la première vue, M. Barry incline à croire que le mot Andossus n'était qu'une de ces épithètes honorifiques et sacramentelles que les populations de la Celtique et de l'Aquitaine continuaient, après la conquête, à ajouter aux noms de leurs dieux, transformés déjà par le polythéisme romain, celtique d'origine, suivant toute apparence, comme ces épithètes en *rix*, qui accompagnent si souvent au premier siècle de l'empire les noms de dieux gallo-romains (*Apollo Toutiorix*, *Mars Caturix*, *Mars Albiorix*, etc.), comme l'adjectif *trigaranus* qui nous explique sur un des bas-reliefs de Notre-Dame, l'image du taureau divin aux trois grues, comme l'épithète *Nimidus* (saint, sacré) qu'il a retrouvée récemment sur une belle inscription des Pyrénées, associée au nom des montagnes déifiées (Deo Silvano et Montibus Nimidis, etc.). Le mot Andossus répondrait par le sens aux adjectifs latins *fortis*, *pollens*, *invictus*, dont on le trouve rapproché à deux reprises, de sorte que l'*Hercules Andossus* ne serait autre chose que l'*Hercules Victor* ou *invictus* des Romains, dont l'épithète un peu banale se trouverait traduite ici dans un des idiomes nationaux de l'Aquitaine.

Dans une autre lecture, M. Barry étudiera le mot Andosseus comme nom propre d'homme, en parcourant et en rectifiant les textes assez nombreux où ce nom propre figure.

Le Secrétaire adjoint, D. Clos.

Séance du 17 juillet : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. Daguin lit un mémoire sur le transport des éléments aux électrodes, dans les décompositions par les courants électriques. Après avoir rappelé les principales expériences de Davy, dans le cas de plusieurs dissolutions placées les unes à la suite des autres, il adopte la théorie de Grotthus, au moyen de laquelle les phénomènes ont été expliqués dans le cas des composés binaires, ou des composés qui se comportent comme ces derniers. Partant ensuite de cette théorie, M. Daguin rend compte des mouvements moléculaires qui se produisent dans la décomposition des sels qui déposent leur métal isolé au pôle négatif, et il explique le transport réel qui se fait à travers les dissolutions, dans le cas plus compliqué de plusieurs liquides placés les uns à la suite des autres, questions sur les-

quelles on s'était contenté de ne donner jusque-là que des indications générales.

M. Leymerie annonce que la Société géologique de France doit se réunir le 14 septembre prochain à St-Gaudens pour y tenir des séances et aller explorer les environs. Il demande que l'Académie donne une marque de sympathie à cette Société, en se faisant représenter au sein de ce congrès. Cette proposition étant adoptée, M. le Président désigne MM. Leymerie, Noulet, Joly et ceux des membres qui pourraient se joindre à eux, pour représenter officiellement l'Académie. Un extrait de la présente délibération leur sera remis pour constater le mandat qui leur est confié.

M. Astre lit, au nom de M. Lagrèze-Fossat, correspondant, la deuxième partie des études historiques sur Moissac. La fin de cette lecture est renvoyée à l'une des plus prochaines séances.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain VITRY.

Séance du 24 juillet : Présidence de M. Gatien-Arnould.

M. le docteur Delore, correspondant à Lyon, envoie deux plâtres moulés sur nature représentant un pied-bot avant et après guérison. — Renvoyé à l'examen de MM Joly et Larrey.

M. Devals donne lecture d'une notice sur la voie romaine de Castres à Moissac. Cette voie se divisait en deux branches passant, l'une par Lacourt-Saint-Pierre, Lavilledieu, les Barthes et Sainte-Livrade, dite *chemin de l'estrade et cami peyrat ;* l'autre par Verthaguet, Montbeton et Toulvieu, dite *chemin moissaguais* et *chemin de l'étape.*

L'auteur entre dans les plus grands détails sur ces deux tracés qu'il justifie par des documents authentiques puisés dans les archives du département de Tarn-et-Garonne et dans celles de la ville de Montauban. Une carte du département sous l'administration romaine et des voies antiques qui le sillonnent, a été dressée par M. Devals pour l'intelligence des études sur les limites des anciens peuples qui habitaient le département de Tarn-et-Garonne et sur les voies antiques de ce même département, d'où a été extraite la notice sur la voie castraise qui fait l'objet de cette communication.

Après quelques observations de M. Barry, auxquelles M. Devals répond, M. le Président, au nom de l'Académie, adresse des remercîments à l'auteur.

M. Baudouin fait, au nom d'une commission, un rapport sur les travaux archéologiques de M. Lafforgue, d'Auch, auquel il propose de décer-

ner le titre de correspondant. Conformément au règlement, il sera statué sur cette proposition dans la prochaine séance, après convocation spéciale et motivée.

M. Astre achève la lecture des Etudes historiques sur Moissac, par M. Lagrèze-Fossat. — Ce mémoire est renvoyé au comité d'impression.

Dans la troisième et dernière partie de son travail sur le mot *Andossus*, M. Barry a réuni et étudié attentivement tous les textes publiés ou inédits où ce mot figure, à titre de nom propre cette fois.

Il ressort pour lui de cet examen que ce nom propre, très-usité dans l'ancienne Aquitaine (l'auteur en cite dix ou douze exemples), s'écrivait et se prononçait absolument de la même manière que le surnom divin auquel il était peut-être emprunté, et qu'il se modifiait plus librement encore, à l'aide de suffixes et de préfixes, probablement significatives.

La provenance de ces marbres inscrits, dont il restitue, chemin faisant, les textes plus ou moins défigurés, semblerait indiquer que ce nom propre était surtout répandu sur le cours et sur les affluents supérieurs de la Garonne (l'ancien haut Comminges) où les populations de race celtique paraissent avoir recouvert à plus larges flots les populations ibériennes qui les y avaient devancées, suivant toute apparence. — Quant au rôle et au sens probable du mot lui-même, l'étude de cette nouvelle série de mots confirme à beaucoup d'égards et sur beaucoup de points les inductions philologiques qu'il avait cru pouvoir tirer de la première. Les affixes dont le primitif est successivement affublé dans ces divers exemples (ANDOS-TENN, ANDOS-ION, CON-ANDOSSUS ? PI-ANDOSSONIVS) ajoutaient évidemment un sens nouveau ou une nouvelle nuance de sens au radical *Andossus*, significatif lui-même, à l'origine au moins; et M. Barry remarque en terminant qu'il n'y a point de pays en France, dans la France romane elle-même, où les noms propres, immobilisés partout, aient conservé d'aussi vives et aussi libres allures, grâce à des suffixes délicates et variées, qui nuancent à l'infini, non-seulement le dialecte de chaque grande vallée, mais l'instinct, le sentiment affectueux ou ironique, quelquefois le pur caprice de celui qui parle ce dialecte.

Séance du 31 juillet : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. Caradec, médecin à Brest, sollicite le titre de correspondant; il adresse, à l'appui de sa demande, une topographie médico-hygiénique du Finistère. — Renvoyé à l'examen de MM. Gaussail, Timbal et Brassinne.

M. Larrey fait un rapport sur un mémoire envoyé à l'Académie par M. le docteur Delore, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité à Lyon,

et qui a pour titre : *Du traitement du pied-bot varus équin dans les cas difficiles.* Ce travail n'est pas seulement remarquable par l'observation très-curieuse qui y est consignée, mais encore par la description détaillée des divers appareils successivement inventés et tout récemment perfectionnés par M. Blanc, de Lyon.

Ce mémoire ayant déjà été imprimé dans le Bulletin général de thérapeutique, nous ne suivrons pas le rapporteur dans l'exposé qu'il en a fait ; nous nous bornerons à mentionner les conclusions prises par M. Larrey et approuvées par l'Académie, tendant à ce qu'il soit écrit une lettre de remercîment à M. le docteur Delore, et que les deux pièces moulées en plâtre qui accompagnaient le travail de ce chirurgien soient conservées dans les galeries de l'Ecole de médecine.

Conformément à la présentation faite dans la dernière séance, M. Lafforgue, d'Auch, est élu associé correspondant dans la classe des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Brassinne lit une note sur le calcul des moyennes. Entre plusieurs observations, il rappelle les principes suivis par les géomètres et notamment la formule de Laplace. L'auteur se propose d'examiner les cas où il est utile de faire usage des moyennes arithmétiques ou géométriques.

M. Hamel fait un rapport sur deux ouvrages de grammaire, présentés par Mlle Delpech. Tout en rendant justice aux efforts que Mlle Delpech a faits pour arriver à une réforme de la grammaire, et aux qualités diverses de son esprit, l'Académie désirerait que ses idées fussent exposées dans une forme plus simple, plus claire et plus méthodique. Elle l'engage particulièrement à supprimer ou tout au moins à revoir toute la partie étymologique.

M. Filhol lit une notice nécrologique sur M. le docteur Augustin Dassier, ancien membre résidant de l'Académie.

M. Daguin fait hommage à l'Académie des deux derniers volumes de la seconde édition de son Traité de physique.

Le Secrétaire perpétuel, Urbain Vitry.

ENSEIGNEMENT.

—

Sujets donnés en composition aux examens du baccalauréat.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES SCINDÉ (1re partie).

Toulouse, 8 août 1862. 14 candidats : 13 admis à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

Décrire les principaux effets chimiques des courants électriques, et faire connaître les applications à la galvanoplastie.

Du 9 août. 12 candidats : 10 admis à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

1° En quoi consiste la loi de Mariotte ? Comment la démontre-t-on expérimentalement pour l'air, dans le cas des pressions moindres que la pression atmosphérique ?

2° Mesure du poids spécifique d'un liquide par la méthode du flacon.

Du 11 août. 13 candidats : 5 admis à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

1° Exposer la théorie du siphon.

2° Décrire l'expérience de la congélation de l'eau dans le vide au moyen de l'évaporation.

Rodez, le 18 août. 8 candidats : 7 admis à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

1° Décrire la machine électrique à plateau de verre et en donner la théorie.

2° Maximum de densité de l'eau. — Comment en prouve-t-on l'existence.

Cahors, le 21 août. 8 candidats : tous admis à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

1° Exposer la théorie de l'électrisation par influence. — Pourquoi la décomposition est-elle limitée ?

2° Comment mesure-t-on la densité d'un corps solide au moyen de l'aréomètre de Nickolson ?

Tarbes, le 27 août. 7 candidats : 5 admis à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

1° Faire connaître les phénomènes et les lois que l'on remarque lors du passage des corps de l'état solide à l'état liquide, et réciproquement.

2° Description d'un télégraphe électrique.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET, *en une épreuve.*

Cahors, le 22 août 1862. 12 candidats : 7 ajournés, 5 admis.

Composition scientifique.

1° Trouver la formule qui donne la surface d'un triangle en fonction de ses trois côtés.

2° Etant données les projections de deux points de l'espace sur un plan horizontal et sur un plan vertical, construire la longueur de la droite qui joint ces deux points, ainsi que les angles qu'elle fait avec les plans de projection.

Physique.

1° Exposer les expériences par lesquelles on établit les lois des actions mutuelles des courants.

2° Quelle est, en poids, la pression du mercure qui remplit un vase, sur le fond de ce vase, la hauteur du liquide étant 0 mètre 24, et la surface du fond étant de 5 décimètres carrés ?

Version latine.

Jeunesse de Jugurtha.

Masinissa, rex Numidarum, in amicitiam receptus à P. Scipione, cui posteà Africano cognomen ex virtute fuit, multa et præclara rei militaris facinora fecerat; ob quæ, Carthaginiensibus, et capto Syphace, cujus in Africâ magnum atquè latè imperium valuit, populus romanus quascumque urbes et agros manu ceperat, regi dono dedit. Igitur amicitia Masinissæ bona atque honesta nobis permansit; sed imperii vitæque ejus finis idem fuit. Dein Micipsa filius regnum solus obtinuit, Manastabale et Gulussâ fratribus morbo absumptis. Is Adherbalem et Hiempsalem ex sese genuit; Jugurthamque, filium Manastabalis fratris, quem Masinissa, quòd ortus ex concubinâ erat, privatum

reliquerat, eodem cultu quo liberos suos, domi habuit. Qui, ubi primùm adolevit, pollens viribus, decorâ facie, sed multò maximè ingenio validus, non se luxu neque inertiæ corrumpendum dedit; sed, uti mos gentis illius est, equitare, jaculari, cursu cum æqualibus certare; et, cùm omnes gloriâ anteiret, omnibus tamen carus esse; ad hoc, pleraque tempora in venando agere; leonem atque alias feras primus aut in primis ferire; plurimùm facere, et minimùm ipse de se loqui.

Salluste, *Bel. Jug.*, §§ 5 et 6.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 13 août. 23 candidats : 12 ajournés, 11 admis.

Composition latine.

Dionysius junior, cùm fuisset solo ejectus, tunc illi quidam : « Quid nunc tibi Plato, omnisque ejus doctrina proficiunt? » « Ut istam, inquit, fortunæ meæ mutationem patientiùs feram. »

Vix necesse est, credo, ut dicam patere ex hoc responso quamdam inesse vim philosophiæ quæ adversis afflictisque rebus remedium afferat. — Quod tibi, in hâc scribendi materiâ, demonstrandum præcipuè incumbit.

Version latine.

Opus aggredior opimum casibus, atrox præliis, discors seditionibus, ipsâ etiàm pace sævum. Quatuor principes ferro interrumpti. Trina bella civilia, plura externa, ac plerumquè permixta. Prosperæ in oriente, adversæ in occidente res. Turbatum Illyricum; Galliæ nutantes; perdomita Britannia et statim missa; coortæ in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes; nobilitatus cladibus mutuis Dacus; mota propè etiam Parthorum arma, falsi Neronis ludibrio. Jàm verò Italia novis cladibus vel post longam sæculorum seriem repetitis afflicta. Haustæ aut obruptæ urbes fecundissimâ Campaniæ orâ; et Urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso. Pollutæ ceremoniæ; magna adulteria; plenum exsiliis mare, infecti cædibus scopuli. Atrociùs in Urbe sævitum. Nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine, et ob virtutes certissimum exitium; nec minùs præmia delatorum invisa quàm scelera.

Tacite, *Histoires*, lib. I, cap. 2.

Cahors, le 22 août. 48 candidats : 23 ajournés, 25 admis.

Composition latine.

Moses, postquàm mare Rubrum transiit, Deum magnificat et exultat qui factus est illi in salutem.

Cujus cùm flavit spiritus, congregatæ sunt aquæ in medio mari et steterunt, donec pertransiret populus quem Dominus possedit;

Qui reduxit eas super inimicos, equum et ascensorem dejecit in mare, currus et equites abysso operuit;

Qui posthàc introducet filios Israël et plantabit in monte hæreditatis suæ, firmissimo habitaculo quod operatus est, in sanctuario quod firmaverunt manus ejus.

Version latine.

S'affranchir du joug des passions.

Si corpus perduci exercitatione ad hanc patientiam potest, quâ et pugnos pariter et calces non unius hominis ferat, quâ solem ardentissimum in ferventissimo pulvere, et sanguine suo madens diem ducat, quantò faciliùs animus corroborari possit, ut fortunæ ictus invictus excipiat, ut projectus, ut conculcatus exsurgat? Corpus enim multis eget rebus ut valeat; animus ex se crescit, se ipse alit, se exercet. Illi multo cibo, multâ potione opus est, multo oleo, longâ denique operâ: tibi continget virtus sinè apparatu, sinè impensâ. Quidquid facere te potest bonum, tecum est. Quid tibi opus est ut sis bonus? Velle. Quid autem melius potes velle, quàm eripere te huic servituti quæ omnes premit, quam mancipia quoque conditionis extremæ, et in his sordibus nata, omni modo exuere conantur? Peculium suum, quod comparaverunt ventre fraudato, pro capite numerant: tu non concupices quantìcumque ad libertatem pervenire, qui te putas in illâ natum?

Sénèque, *Epist.* 80.

CHRONIQUE.

—

La mort de M. Dumège, de M. de Mac-Carthy et de M. Jules de Rességuier a laissé trois places libres à l'Académie des Jeux floraux. Sans doute, à la reprise de ses travaux qui ne peut tarder, les vacances touchant à leur fin, le premier soin de l'Académie sera de pourvoir au remplacement des membres qu'elle a perdus. Dans les élections académiques, le choix se règle presque toujours, — et cela doit être ainsi, — sur les rapports d'affinité. Il ne faut pas qu'il existe une disparate trop frappante entre le genre de talent, le tour d'esprit, la nature des travaux du membre qui n'est plus et de celui qui s'offre à lui succéder. On doit même tenir compte de la position sociale de l'un et de l'autre. C'est une question de convenance à laquelle il n'est pas toujours facile de se conformer, dans une Académie de province surtout, où l'on ne trouve pas aisément les moyens de choisir; on doit, du reste, s'en écarter le moins possible. — Ainsi, quoique M. Dumège ait laissé partout ici des traces de son passage pendant ces cinquante dernières années, il était, avant tout, un savant, et, à ce titre, il relevait plus directement, par la nature de ses travaux, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de la Société d'Archéologie; — quoique M. de Mac-Carthy ait fait des vers, on ne peut pas dire précisément qu'il fût poëte; nous croyons donc, sans vouloir rien dire de blessant pour la mémoire de ces deux honorables académiciens, qu'il ne se présentera pas de difficulté sérieuse pour le choix de leurs successeurs. En sera-t-il de même du membre à élire à la place de M. Jules de Rességuier? Nous présumons qu'il y aura là un véritable embarras, et nous ne serions pas surpris que ce ne fût déjà un grand sujet de sollicitude pour la plupart des membres de l'Académie. On s'en préoccupe aussi au dehors;

nous avons entendu plusieurs fois déjà poser la question ? « Qui l'Académie va-t-elle nommer à la place de M. de Rességuier ? » Nous ne voulons rien préjuger de ses intentions, mais nous sommes persuadé que, dans la détermination de son choix, l'Académie n'oubliera ni ce qu'elle doit à la mémoire chère et honorée de son poëte, ni ce qu'elle se doit à elle-même, ni enfin ce qu'elle doit à l'opinion publique. L'Académie compte dans son sein peu de membres qui cultivent la poésie ; il ne faudrait pas qu'on en vît encore diminuer le nombre. Un corps qui a pour principale et unique attribution de décerner des récompenses aux poëtes, ne devrait, à la rigueur, se recruter que parmi les poëtes. C'est un devoir pour l'Académie en cette occasion. Il n'y a qu'un poëte qui puisse être appelé à succéder à M. de Rességuier. Heureuse l'Académie si elle réussit à trouver l'équivalent de celui qu'elle a perdu !

*
* *

Il est mort, depuis quelque temps, dans le rayon de Toulouse, plusieurs notabilités importantes dans les sciences, les lettres et les arts. Nous citerons, dans les sciences, M. Nérée Boubée, géologue très-distingué, né à Toulouse en 1806, mort à Luchon le 3 août dernier. Les sciences naturelles furent le premier objet de ses études. Bien jeune encore, il recueillit les principaux produits de nos Pyrénées, et en fit une collection qu'il offrit plus tard en don à Luchon, sa ville adoptive. Il porta ensuite son ardeur vers la géologie, que nul en France n'aurait connue pratiquement mieux que lui. C'est le jugement que M. le docteur Fontan a exprimé sur sa tombe. Il a rappelé à l'appui de son assertion que toutes les fois que la commission administrative du Jardin des plantes de Paris voulait mettre de l'ordre dans ses collections géologiques, elle faisait appel aux lumières de M. Boubée pour en établir la classification et pour reconnaître les échantillons nouvellement acquis. — M. Boubée a publié un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs ont acquis une si juste célébrité qu'ils sont devenus classiques : *Manuel de géologie populaire.* — *Echo du monde savant.* — *Bulletin d'histoire naturelle française.* — *La Géologie dans ses rapports avec l'agriculture et l'économie politique.* — *Tableau de l'état du globe.* — *Tableau de la structure du globe.* — *Tableau des coupes et fossiles.* — *Ensemble des matériaux dont le globe est formé.* — *Cours de géologie pratique.* — *Les Chemins de fer et les amendements des terres.* — *Bains et courses de Luchon.* — *Réforme agricole.* — M. Boubée était aussi modeste que savant. « Il savait s'effacer pour faire valoir ses amis, a dit » M. le docteur Fontan, et sa modestie le plaçait au second rang, quand son » mérite et ses travaux auraient dû le placer au premier. »

*
* *

Un écrivain, que la *Revue* a eu l'honneur de compter au nombre de ses rédacteurs, M. le baron Chaudruc de Crazannes, membre correspondant de

l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), membre de plusieurs sociétés savantes de France et de l'étranger, Inspecteur des monuments historiques, officier de la Légion-d'Honneur, est mort à Castelsarrasin, le 15 août dernier, à l'âge de quatre-vingts ans. M. de Crazannes était entré de bonne heure dans l'administration. En 1804, il avait fait partie de la députation envoyée par la ville d'Auch au couronnement de l'Empereur. Successivement secrétaire général du département du Loiret, maître des requêtes au Conseil d'Etat, député du Gers pendant les Cent-jours, sous-préfet de Figeac en 1824, de Castelsarrasin en 1841, M. de Crazannes apporta partout « cet esprit conciliant, cette aménité et cette obligeance qu'il montrait dans » ses relations privées. Il sut faire aimer l'administration au lieu de la faire » craindre. » Ce jugement a été porté par l'auteur d'une notice pleine d'intérêt qui a paru dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne*. Mais les devoirs de ses fonctions administratives ne l'absorbèrent pas tout entier. Passionné pour les études historiques, archéologiques et numismatiques, il y consacrait avec ardeur les heures de loisir que lui laissaient les affaires. Indépendamment des nombreux articles qu'il a publiés dans les mémoires de la *Société des antiquaires de France*, dans le *Bulletin monumental*, la *Revue d'Aquitaine*, la *Revue de Toulouse*, et bien d'autres recueils, M. de Crazannes a fait paraître plusieurs ouvrages, dont nous citerons seulement les principaux : *Mémoires sur les antiquités de la ville d'Agen. — Essai sur l'histoire du Quercy. — Notice historique et descriptive sur l'ancienne cathédrale de Montauban. — Lettres à M. de Caumont, sur le cloître de Moissac. — Notices sur l'église Saint-Sauveur, de Castelsarrasin, — sur Notre-Dame d'Alem, — sur les deux tours ou portes de ville de Castelsarrasin, — sur la voie antique de Toulouse à Agen*, etc., etc.

M. Chaudruc de Crazannes est mort au milieu de ses livres, ces fidèles amis qui consolent des injustices des hommes et des caprices de la fortune.

*
* *

Le jeudi, 2 octobre 1862, est mort à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, M. Sudre, inventeur de la langue musicale et de la téléphonie. M. Sudre était né à Albi. Avant de se fixer dans la capitale, il avait été maître de musique à l'Ecole de Sorèze et à Toulouse. Depuis plus de trente ans, il luttait pour faire appliquer le système qu'il avait inventé et qu'il croyait de nature à rendre de grands services aux armées de terre et de mer. Ce système, sur lequel ont été faits un grand nombre de rapports favorables, n'a jamais été employé. Le jury de Londres avait décerné, à la dernière exposition, une médaille à M. Sudre, et, en 1855, le gouvernement français, voulant reconnaître les efforts de l'artiste, lui avait donné une récompense nationale de 10,000 fr.

M. J. Janin a consacré à cet artiste les lignes suivantes dans le *Journal des Débats* du 13 octobre 1862 :

« Ne laissons pas mourir sans un regret mérité, une louange suprême, un homme intelligent, patient, malheureux, M. Sudre. Il est mort à la façon des plus grands artistes, sans récompense : il avait trouvé à lui seul une langue admirable que personne avant lui n'avait parlée, ignorée du monde entier, et la seule qui eût échappé au savant cardinal Mezzofante. Par une certaine façon de battre un tambour, de frapper sur un disque ou de souffler dans une trompette, avec les cordes obéissantes de son violon, M. Sudre avait le talent de porter au loin les nouvelles de la paix, les commandements de la guerre ; il eût raconté, dans les nuits printanières,

Aux silences charmants de la lune éclatante,

les douces paroles de Juliette à Roméo. C'était un inventeur, un enchanteur. Il acceptait volontiers toutes les épreuves que les plus savants imposaient à sa méthode. Une fois, — c'était au Mont-Dore, — Berlioz, poëte, et musicien grand esprit par-dessus le marché, et qui ne hait pas un peu de malice et de belle humeur, voyant que M. Sudre avait réponse à toute chose, écrivit sur un tableau le vers que voici :

Tous les *gendres* sont bons, hors le *gendre* ennuyeux.

Jugez si l'assemblée était contente ; eh bien ! sans sourciller, M. Sudre, avec son archet, traduisit et transmit au loin à sa digne interprète ces deux *gendres* si mal placés. A l'instant même apparut Mme Sudre : elle était au bout du jardin, elle avait entendu la traduction de son mari, et souriante, elle dit : « Si j'ai bien entendu, Messieurs, le jeune homme à qui nous devons cette bourde aurait encore grand besoin d'aller à l'école. » Ici des rires, et chacun de regarder Berlioz pour lui apprendre à ne pas plaisanter avec le vers si connu :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

*
* *

Concours d'admission aux Ecoles du gouvernement dans la circonscription de Toulouse :

Ecole polytechnique : n° 121, M. Carsalade du Pont, élève du lycée impérial de Toulouse.

Ecole centrale : MM. Fallon, Raffit et Jolibert, élèves de l'institution Musset.

Ecole navale : MM. Douville, n° 3 ; Forestier, 59 ; Escribe, 60 ; Dumas, 69, élèves du lycée impérial de Toulouse ; Delpech, 81, élève de l'institution Assiot ; Berry (liste supplémentaire), élève du collége de Castres.

Ecole de Saint-Cyr : MM. Cauvet, nº 48, élève du lycée de Toulouse; Gary, 75, du lycée de Carcassonne; Lucantis, 93, de l'institution Faget; Delatour, 113, du lycée de Toulouse; Broussignac, 122, id.; Azéma, 138, de l'institution Ventre; de Marliave, 168, id.; O'Gormann, 183, de l'institution Musset; Darolles, 187, du lycée de Toulouse; D'Hombres, 211, de l'institution Ventre; Désanges de Bibal, 224, de l'institution Faget; Moulines, 225, id.; Dodds, 243, du lycée de Carcassonne; Faivret, 244, de l'institution Musset; Barrère, 245, du collége de Perpignan. Total, 15.

Ecole préparatoire de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Toulouse :

Pharmaciens de 2e classe : candidats inscrits, 22 : 4 ajournés, 18 admis.

Officiers de santé : candidats inscrits, 18 : 9 ajournés, 9 admis.

Sages-femmes : aspirantes, 29 : 5 ajournées, 24 admises.

*
* *

Son Ex. M. de Forcade la Roquette, ministre des finances, vient de décider que le buste en marbre du comte de Villèle, ancien ministre des finances sous la Restauration, serait placé dans la galerie du ministère, où figurent déjà les bustes de Colbert, de Gaudin, du duc de Gaëte, du baron Louis, du comte Roy, de Mollien et de Humann. L'exécution en a été confiée à M. Alexandre Oliva, qui s'est déjà fait connaître par les bustes du docteur Cazalas, de l'abbé Deguerry, de Mgr Gerbet, du P. Ventura et du général Bizot, exposés successivement au Salon depuis quelques années.

*
* *

L'Espagne est loin d'être aussi généreuse que la France pour honorer par des monuments le souvenir de ses plus illustres enfants. C'est ainsi que Christophe Colomb, Isabelle-la-Catholique, Ximenès, Gonzalve de Cordoue, Charles III, le restaurateur des arts et des lettres, Calderon, Lope de Vega, Velasquez, et tant d'autres, attendent encore leur statue.

Cependant la municipalité de Madrid vient de décider qu'un monument serait élevé à Christophe Colomb. La statue de l'homme célèbre qui a découvert le Nouveau-Monde est confiée au sculpteur Piguer, qui en a déjà exécuté une, mais dans des proportions moins grandes, pour Santiago de Cuba.

*
* *

M. Rodière, docteur en droit, ancien avoué près le tribunal de première instance d'Albi, a légué, par une clause de son testament, une somme dont les intérêts doivent, tous les cinq ans, être consacrés à l'acquisition d'une médaille d'honneur destinée à l'auteur du meilleur mémoire sur *les avantages, l'amour et l'utilité du travail.* La Société littéraire de Castres a été instituée

juge du concours. Aucun des mémoires ne lui a paru répondre, cette année, aux intentions du donataire, et le concours reste ouvert pour l'année prochaine. La Société avait proposé une médaille d'argent pour une épître en vers français sur un sujet laissé au choix des concurrents. Le concours a été d'une telle faiblesse que la Société a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner une récompense. La poésie patoise a donné de meilleurs résultats ; néanmoins la Société a cru devoir encore réserver le prix. L'éloge d'un castrais, Rapin de Thoyras, neveu de Pélisson, sujet mis au concours, a été un dédommagement pour l'Académie. Elle a reçu de M. de Varax une étude fort remarquable, qu'elle a jugée un digne pendant de l'éloge de Pélisson du même auteur qu'elle avait couronné dans un de ses précédents concours, et elle lui a adjugé pour la seconde fois le prix proposé. Le rapport sur les divers concours, fait par M. Canet, secrétaire de la Société, a été regardé comme une fort belle page de critique et de style.

*
* *

Les débuts de la troupe d'opéra ne se sont pas faits sans laisser de victimes. Le premier fort ténor, le ténor léger et le baryton sont restés sur le champ de bataille. M. Berlioz disait, dans son dernier feuilleton : « Les directeurs s'agitent ; les ténors les mènent tambour battant. » Le public se charge de la vengeance des directeurs, car il secoue rudement les grands chanteurs. Il semble leur dire : « Vous prétendez à être payés plus cher qu'un maréchal de France, alors ayez du talent. » M. Berlioz regrette le temps où les ténors se résignaient à accepter des appointements de 80,000 fr., où quelques-uns même se contentaient de 60,000 fr., le temps où les syllabes de Duprez ne coûtaient que 3 fr. » Mais que répondrait M. Berlioz à celui de ces messieurs qui viendrait lui dire : « Monsieur, au métier que je fais, j'en » ai pour quatre ou cinq ans. Passé ce terme, je serai épuisé, usé. Trouvez » bon que je gagne, quand je le puis, de quoi vivre quand je ne serai plus » bon à rien. D'ailleurs, une marchandise rare et qui est indispensable n'a » pas de prix. Le sucre que vous payez 15 sous, nos pères l'ont payé jusqu'à » 25 fr. Ainsi je ne puis rien rabattre de ce que vous appelez mes prétentions ; » c'est à prendre ou à laisser. » Et comme l'opéra ne peut se passer de chanteurs, M. Berlioz serait bien forcé de courber le front sous les fourches caudines des ténors. C'est fâcheux pour l'art et pour tout le monde ; mais c'est ainsi, et il paraît difficile qu'il en soit autrement. — Deux artistes toulousains, MM. Tapiau et Roudil, se sont offerts à remplacer le fort ténor et le baryton. Le premier a été reçu après quelque opposition ; le second le sera, selon toute apparence. Nous attendrons, pour juger la troupe, de l'avoir au complet.

*
* *

Bibliographie.

Le bagage littéraire d'un jeune homme, à sa sortie des écoles, est d'ordinaire fort léger. Il se résume dans quelques noms d'auteurs, dont l'élève serait souvent embarrassé de fixer l'époque et le lieu de la naissance; dans quelques titres d'ouvrages, qu'il n'a pas lus ou dont il ne connaît que des morceaux détachés; mais rien de précis dans la mémoire, rien de bien arrêté dans l'esprit, rien de ce premier travail méthodique qui prépare à l'étude approfondie des lettres françaises. Aussi l'histoire des examens pour les grades universitaires abonde-t-elle en faits réjouissants sur le compte des candidats. Il faut accuser de ces traits d'ignorance moins les élèves et les maîtres que la pénurie de bons livres élémentaires. M. Eugène Géruzez, qui a été pendant quinze ans le suppléant de M. Villemain dans la chaire de littérature française à la Faculté des Lettres de Paris, vient de rendre un véritable service à la jeunesse en publiant chez le libraire Delalain un livre, sommaire et substantiel à la fois, — un de ces bons livres comme en font seuls les hommes passés maîtres dans l'enseignement, — sur l'*histoire de la littérature française*. Aucune confusion, aucune bévue grossière ne sont plus à craindre des candidats qui l'étudieront. Ils trouveront beaucoup de charme et d'agrément dans la lecture de l'ouvrage, et nous serions fort surpris si elle n'inspirait pas des goûts littéraires aux moins délicats sur les choses de l'esprit. Voici les dix premières lignes de l'avertissement que l'auteur a mis en tête de son ouvrage, et qui en expliquent parfaitement le but :

« L'opuscule que j'offre aujourd'hui à la jeunesse est un inventaire, selon l'ordre des temps et par genres, des principales richesses littéraires de la France. Je le conduis jusqu'à la Révolution, et je l'y arrête, parce qu'au delà de cette limite tout paraît encore litigieux, les hommes et les choses. Après l'avoir lu, nos élèves connaîtront les écrivains et les ouvrages dont il n'est pas permis d'ignorer les noms et la valeur en quittant le collége. Cet inventaire, je l'ai dressé non pour satisfaire, mais pour stimuler la curiosité des jeunes intelligences, auxquelles rien n'est plus salutaire que de vivre d'abord dans la familiarité des maîtres de la pensée et du langage. »

F. Lacointa.

1er novembre 1862.

POÉSIE.

—

On ne rit plus.

Le monde en vieillissant est devenu morose ;
On ne rit plus en vers, on ne rit plus en prose ;
La Chanson ne sait plus égayer son refrain,
La Comédie est triste et le Roman chagrin ;
L'Opéra tout en pleurs a chaussé le cothurne ;
Frontin vole à Lisette un baiser taciturne ;
On dirait qu'Arlequin suit un enterrement,
Et Paillasse, rêveur, saute lugubrement.

Protecteurs des pinsons qui fuyaient la Bastille,
Aimant le vin qui jase et l'esprit qui pétille,
Les financiers jadis vivaient joyeux dans l'or,
Et de tout on glosait, on riait chez Mondor.
On riait d'un robin épousant sa Toinette,
D'un marquis, sous un as, tombé, la bourse nette,
D'une altesse camarde éprise de Carlin,
Du frondeur Arouet, courtisan à Berlin,
Et de Mondor lui-même, et le plaisant apôtre,
Quand on riait de lui, riait plus fort qu'un autre.

L'or n'a pas aujourd'hui le don de l'enjoûment ;
Il semble qu'un remords le poursuit constamment.
L'or a tous les dégoûts pour escorte ordinaire,
Et nul n'est soucieux comme un millionnaire.
Vient-il prendre sa part d'un plantureux festin,
Va-t-il dans le vallon, quand les feux du matin
Transforment en rubis les gouttes de rosée,
Une œuvre d'art est-elle à ses yeux exposée,
Traverse-t-il d'un bal le chaud trémoussement,
On reconnait Crésus à son long bâillement.

. . . . . .

Rire fou, qui soudain pars d'un cœur réjoui,
Comme avec le bouchon part la mousse d'Aï,
Rire expansif, qui mets les poitrines à l'aise,
Rire de nos aïeux, vieille gaité française,
Puisque, n'y trouvant plus Molière ni Picard,
Du théâtre aujourd'hui tu te tiens à l'écart ;
Puisque, dans les salons que Plutus inaugure,
C'est l'ennui qui, lui seul, nous montre sa figure ;
. . . . . .
Peut-être que, fuyant le luxe et l'étiquette,
La folie a suivi le peuple à la guinguette,
Et que le rire éclate, éparpillant son feu,
Entre la contredanse et le broc de vin bleu ?

Faux espoir ! La gaité qui, retroussant sa manche,
Allait aux Porcherons s'attabler le dimanche,
La gaité laissa choir son flageolet grivois,
Quand Désaugiers chanta pour la dernière fois.
Sans doute, au cabaret toujours le peuple abonde,
Et, tandis qu'aux tonneaux on arrache la bonde,
L'archet attire à lui les filles des faubourgs.
Oui, l'on danse toujours aux barrières ; toujours
Le peuple dans l'étain boit à large rasade ;
Mais sa danse est fiévreuse et son vin est maussade.

A Béranger donnant un démenti, les gueux
Ont eux-mêmes fini d'être les gens heureux.

Au feu de la gaîté nul cerveau ne s'allume.
Si, par exception, une maligne plume
Décoche un trait plaisant, c'est un trait émoussé,
Dans Le Sage ou Scarron au hasard ramassé.
L'art d'amuser n'est plus maintenant l'art d'écrire.
Est-ce que le pinceau provoquerait le rire?
Les deux Teniers sont morts, et depuis bien longtemps
Lui-même, le crayon, l'arme des mécontents,
Le crayon qui badine et fustige et se moque,
Le crayon pourrait-il dérider notre époque?
Non; la caricature a perdu son grelot;
Cham est mélancolique à côté de Callot.

J'interroge un penseur, j'interroge un touriste;
Que me répondent-ils tous les deux? « L'homme est triste! »
C'est que l'homme a perdu cette foi des vieux temps
Qui lui faisait narguer les destins inconstants;
C'est que de son bonheur l'homme a tari la source,
Quand, tirant Dieu du ciel, il l'a mis dans sa bourse.
Possesseur inquiet d'un dieu métallisé,
A se le voir ravir l'homme s'est exposé.
L'argent est devenu la suprême espérance;
Plus d'argent dans la bourse, et plus de providence!
L'homme dont le regard s'est détaché des cieux
Marche vers l'avenir, la frayeur dans les yeux.
Pauvre, il est en secret dévoré par l'envie;
Riche, en vain la fortune à jouir le convie;
Au sein du plaisir même, il s'assombrit, il sent
La peur du lendemain qui lui glace le sang!
Voilà pourquoi le monde est frappé de marasme,
Voilà pourquoi les cœurs n'ont plus d'enthousiasme,
Pourquoi l'esprit s'épuise en efforts superflus,
Pourquoi, cupide et vain, le monde ne rit plus!

Ah! du moins riez, vous, enfants, chère jeunesse!

Que le rire gaulois sur vos lèvres renaisse !
Que votre cœur bondisse et prête à la gaîté
Les ailes de l'espoir et de la liberté !
Rire, c'est nous sauver ! Enfants, vous qui, dans l'âme,
De la foi conservez la fécondante flamme,
Vous qu'un orgueil mortel, vous que l'amour de l'or,
De leur souffle empesté n'ont point touchés encor,
Riez, enfants, riez !..... Au vaniteux tapage
D'une sotte richesse, au pompeux équipage
D'un rustre devenu haut et fier citadin,
Envoyez en passant le rire du dédain.

. . . . . .

Riez ; que votre rire un jour soit votre gloire !
Le rire et les chansons mènent à la victoire ;
Le rire unit les cœurs comme il confond les rangs :
Riez, vous serez forts ; riez, vous serez grands !

Hippolyte Minier.

14 octobre 1862.

DISCOURS

Prononcé par M. Rocher, conseiller honoraire à la Cour de cassation, recteur de l'Académie,

A la séance solennelle de rentrée des Facultés, le 20 novembre 1862.

JEUNES ÉTUDIANTS,

Cette imposante solennité, en vous ramenant sous l'œil de vos maîtres, vous offre, dans la réunion d'élite jalouse d'inaugurer la reprise de vos travaux, de nobles exemples, des souvenirs de gloire, les services affirmés par les récompenses, nos diverses carrières sociales, représentées par des hommes qui, parvenus, à l'aide de généreux efforts, au faîte de chacune d'elles, leur communiquent un lustre égal à celui qu'ils en reçoivent : premier enseignement propre à faire porter aux autres tous leurs fruits ; muette leçon qui a aussi son éloquence !

En voyant ainsi rapprochés sous ces voûtes un passé plein d'éclat et un avenir plein de promesses, ce que le pays a obtenu d'un côté, ce qu'il est fondé à attendre de l'autre, je me dis : la jeunesse sur laquelle il se repose du soin de maintenir et d'accroître son vieux patrimoine d'honneur, cette jeunesse dont une portion née sous son plus beau ciel est là qui m'écoute, sera demain la France.

A la lueur de cette pensée, je me sens amené par la sollicitude amie qu'elle éveille en moi à aller au devant de la mission que vous réserve la volonté divine et à sonder dans ses profondeurs, pour diriger votre passage à travers la vie, la sphère inconnue où cette mission doit s'accomplir.

L'expérience des siècles nous a appris une vérité de nature à exciter parmi ceux à qui la rend applicable le périlleux bénéfice de l'âge une émulation mêlée de crainte, à savoir : que partout où la civilisation étend son empire, les facultés de l'intelligence cultivées et agrandies par l'étude assurent à une partie de la famille humaine sa domination sur l'autre ; domination à laquelle tendent par degrés ces jeunes privilégiés de la nature et de l'éducation qui, légataires en espérance de la fortune des peuples, font un pas de plus chaque jour vers la possession de leur héritage.

De là des conséquences d'une incalculable portée :

Si je les précède en idée dans la voie ascendante où ils sont engagés, un fait universel, immense, que laisse se développer inaperçu une attention distraite par le choc des intérêts et le bruit des événements, m'apparaît comme s'il sortait tout à coup de la demi-obscurité qui le couvre encore, avec le caractère tout spécial de gravité qu'il emprunte à l'époque de transition où nous sommes.

Ce fait, Messieurs, c'est l'avénement, à un moment qui est proche, d'une société nouvelle que personnifient ces générations nourries d'une forte substance, douées de tout ce qui peut concentrer en elles une influence bienfaisante ou funeste, et qui, placées sur le seuil d'une autre ère, sont appelées à assumer à leur tour le poids des destinées publiques.

Quand sur tous les points que le soleil éclaire on les suit du regard, s'avançant avec une insoucieuse confiance vers ces destinées qu'elles ignorent, on se demande si la responsabilité qui leur est imposée se présente à leurs yeux dans toute son étendue, et si elles s'inquiètent de savoir où les conduit la main d'en haut qui rajeunit par elles la face du monde. Sécurité imprudente ou coupable ! Ne la partagez pas !

Dans ce travail de transformation qui, de toutes parts se poursuit insensiblement mais sans relâche, il y a pour chacun de vous, mes amis, la matière de sérieuses méditations et une révélation saisissante des exigences de votre dette d'homme et de citoyen.

A cet âge avancé des sociétés, les tendances contraires qui se disputaient l'empire des esprits ont à peu près épuisé ce qu'elles avaient d'activité, de séve et de puissance. La situation à la fois pleine de désordre et de grandeur que trois quarts de siècle nous ont créée, fait peser sur vous des obligations que ne connaissaient pas vos pères, et qui résultent de ce qu'ont ajouté à celles dont ils étaient eux-mêmes tenus l'imperfection comme le mérite de leurs œuvres.

Vous avez à vous acquitter vous et vos pareils sur cette terre, d'une double tâche : mettre obstacle aux écarts de la civilisation, vivifier ses progrès.

L'eau du fleuve emporté vers les mers réfléchit indifféremment la lumière du ciel et les nuages qui la voilent. Il n'en saurait être ainsi du courant qui vous entraîne. Qu'il ne reproduise que les splendeurs de cette civilisation entremêlée d'orages, et qu'aucune trace ne s'y laisse voir des phases ténébreuses qu'elle a traversées !

Les devoirs qu'une semblable prédestination met à votre charge sont de deux sortes : généraux, en tant qu'ils vous obligent tous ; particuliers, comme afférents aux principales carrières dont vos études vous ouvrent l'entrée.

Les retracer à grands traits sous l'un et l'autre de ces deux aspects, les envisager successivement dans leur rapport avec nos institutions nouvelles, ce sera, si je ne m'abuse, jeter sur l'espace que vous avez à parcourir un jour utile. A ce qui en ressortira nul de vous n'est étranger. Chacun en ce qui le concerne, a besoin de savoir ce que la patrie réclame de son dévouement. Il y va d'un intérêt actuel, pressant, qui ne peut attendre. Cette société à asseoir sur d'inébranlables bases, elle sera faite de votre chair et de votre sang ; impérieuse alternative ! De la direction que vous allez prendre dépend son perfectionnement ou sa dégénération. Enfants de cette France sur laquelle tous les yeux sont ouverts, choisissez !

Les devoirs généraux s'expliquent par les conditions de l'organisation sociale dans tous les temps, et par celles que cette organisation a subies dans le nôtre sous l'influence des changements nés du mouvement des idées.

Un grand fait la domine : l'inégalité établie par un décret de Dieu parmi les hommes comme une conséquence de leur existence

en commun ; inégalité plus apparente que réelle, mais qui n'en a pas moins suscité à diverses reprises, ici des murmures, là des révoltes, partout un secret malaise.

Si le grand nombre mécontent de son partage a ainsi méconnu le sens caché des desseins éternels qui ont voulu que dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique il y eût des monts et des vallées, jamais cette loi de la création n'avait été l'objet de plus ardentes attaques qu'au sortir de nos derniers troubles. Un long ébranlement a, vous le savez, succédé au cataclysme qui a englouti nos anciennes institutions. Vous étiez à peine nés, le sol tremblait encore. C'est à la faveur de la sourde agitation entretenue par l'amertume des regrets, l'immodération des désirs, le mécompte des espérances, que nous avons vu se produire au grand jour avec une effrayante audace ces convoitises érigées en systèmes, mettant au service de leurs calculs ou de leurs illusions le sophisme, avant-coureur de la violence.

Là est, ne l'oublions pas, la plaie mal fermée qu'il importe d'empêcher à jamais de se rouvrir.

A d'inquiètes susceptibilités toujours en éveil, toujours menaçantes, le pacte fondamental a opposé tout ce qui était en son pouvoir pour rapprocher les distances créées par le sort : en premier lieu, le libre accès de tous les citoyens aux emplois et aux honneurs publics ; en second lieu, le niveau étendu par la loi sur les justiciables de toutes les classes ; image de ce tribunal invisible duquel ressortissent tous les autres ; satisfaction donnée au droit résultant d'une commune origine et d'une fin commune, ayant eu pour effet d'assimiler le sanctuaire de nos prétoires à ces temples ouverts aux mêmes invocations et aux mêmes espérances, où, devant la majesté d'une justice égale pour tous, s'inclinent les têtes les plus hautes comme les plus humbles.

Le législateur a, en ce qui dépendait de lui, accompli son œuvre. Où finit la sienne, la vôtre commence. Parler à la raison ne suffit pas ; il faut en outre pénétrer au fond des âmes. Il n'y a de vraiment irrésistible que la douce autorité d'un sentiment venu du ciel, dont le nom, s'il s'effaçait de la mémoire des hommes, se retrouverait dans la prière du pauvre aux bords des chemins ; de ce sentiment que nous signalait naguères une voix éloquente, comme ayant puisé dans le souffle divin qui lui a donné naissance l'essor

et la fécondité du génie (1) ; dévouement sympathique à toutes les misères et à toutes les douleurs, qui, dans son élan vers ceux qui pleurent, nous porte à devancer la plainte près de monter du cœur aux lèvres, à consoler en même temps qu'il soulage, à anoblir la main qui reçoit en la pressant dans la main qui donne, maintenant l'équilibre général par sa tutélaire influence plus sûrement que la justice elle-même ; car il est le bouclier, si elle est le glaive !

Ainsi l'avait compris la France d'autrefois, ainsi l'a compris la France de nos jours. Adaptant à un état de choses qu'il s'agissait d'affermir la tradition chrétienne, elle a, sous les divers régimes qui se sont succédé, et grâce en dernier lieu à une impulsion toute puissante, développé, étendu, multiplié les touchantes institutions si propres à resserrer les anneaux de la chaîne sociale.

Quel tableau nous présente cet ensemble d'entreprises chères à l'humanité, ajoutées depuis le retour de l'ordre à l'héritage pieux des siècles !

L'enfance encore au berceau ou à peine sortie de ses langes se réfugiant sous l'aile d'une seconde maternité ;

L'apprenti naissant à sa vie de labeur par l'entreprise d'un généreux patronage ;

L'orphelin retrouvant dans l'Etat une famille ;

L'être voué au vice par l'abandon, et à l'expiation par le vice, se régénérant dans une adoption quasi-paternelle, heureuse de l'arracher à la fois au dénuement, à l'oisiveté, à la honte :

Notre éducation nationale dirigée par une main habile et ferme qui, prédestinée, ce semble, à seconder dans la partie la plus importante de sa tâche le génie providentiel de la France, pourvoit avec une libéralité progressive, d'un côté, aux besoins de l'enseignement dans ses aspirations les plus élevées ; de l'autre, à la modeste culture consacrée, soit à adoucir sous le toit de chaume et au sein de l'atelier la rudesse des habitudes, soit à y sanctionner les notions du devoir ;

Le prêt au travail confié à de jeunes mandataires d'une pensée de bien général qui, pour attirer à elle tous les cœurs, a revêtu la forme la plus gracieuse comme la plus auguste ;

(1) Voir l'admirable Rapport de Son Exc. M. Rouher à S. M. l'Impératrice en date du 23 avril dernier.

Les sueurs de la semaine converties en épargnes placées sous la garde de l'autorité publique ;

L'humble liste civile de la vieillesse lui prêtant une infaillible assistance à l'heure du repos ;

Le bienfait de l'association appliqué aux infirmités, à la maladie, à la mort elle-même assurée, quand une juste part a été faite aux nécessités inexorables de l'art de guérir, du religieux respect dû à la dépouille des vivants.

Voilà, mes amis, ce qui a été fait ; vous aurez à rechercher ce qui reste à faire.

Mais à cette prévoyante sollicitude pour tout ce qui souffre ne se bornent pas les devoirs que prescrit aux sociétés modernes le soin de leur conservation. Il en est d'autres qui tiennent aux règles établies par leur constitution politique. Pour ceux-ci, il ne faut rien moins qu'un patriotisme revenu des témérités de l'inexpérience, inaccessible à la séduction des utopies, acclimaté en quelque sorte dans la région des idées saines et positives. Nous touchons là, je le sais, à des questions brûlantes. Mais sur les hauteurs où nous sommes, rien de ce qui passionne la foule ne peut arriver jusqu'à nous. Quand la conscience parle à la conscience, je ne sais quoi d'austère et de sacré se mêle à ses épanchements ; elle n'admet pas mieux les timidités de la pensée que les imprudences du langage, et la vérité dont elle s'inspire participe, si j'ose m'exprimer ainsi, du privilége qu'a la salamandre de passer au travers du feu sans en être atteinte.

Plaçons-nous donc, puisque la force des choses le veut ainsi, sur le terrain des réalités présentes. La jeune milice à laquelle vous appartenez ne saurait se jeter en aveugle au milieu des hasards. Ne faut-il pas qu'au moment où un appel aux armes lui est adressé, elle apprenne à connaître les conditions du combat ?

Les innovations ont fait leur temps. Il s'agit maintenant de concilier deux principes qui, réunis, se fortifient l'un par l'autre, et séparés, s'entre-détruisent : la liberté, élément de vie ; l'ordre, gage de durée.

Depuis que la parole a été donnée aux peuples, un grand problème est posé dans le monde :

Sans elle aucun gouvernement n'est possible.

Par elle tout gouvernement est exposé à périr.

Attribution précieuse ou fatale qui, suivant la manière dont elle s'exerce, protége ou nuit, rapproche ou divise, dirige ou égare.

Que n'ont pas tenté successivement les pouvoirs, gardiens de la paix publique, pour empêcher qu'une nécessité d'existence ne devînt une cause de ruine ? Systèmes, pénalités, juridictions, tout a été diversement mis en usage. Dans ce passé plein de vicissitudes, qu'avons-nous vu ? L'arme de la répression blessant souvent la main qui s'en servait ; des victoires équivalant à des défaites ; les sévérités de la loi atteignant sans peine ces ardeurs de la discussion qui s'expient, si elles ne se rachètent, par leur excès même, mais n'opposant, en dépit de toute prévoyance, qu'une faible barrière à l'infiltration dans les veines de la société des doctrines dissolvantes qui la minent.

N'y aurait-il pas, indépendamment de l'intervention du législateur et du juge, une force de préservation capable, non-seulement de la compléter, mais encore de la suppléer au besoin ? Serait-il interdit d'espérer que ce mal auquel peut être substitué tant de bien trouvât en lui son remède ?

Ce remède, mes amis, qui réside non dans les institutions mais dans les mœurs, et dont l'application devenue facile à d'autres contrées par suite de prédispositions locales se concilierait moins bien peut-être avec l'ombrageuse susceptibilité de notre caractère, voici en quoi il consiste :

C'est qu'un jour venant, il se forme en faveur des vérités fondamentales sur lesquelles toute société repose, une sorte d'esprit public qui ne relève de personne et de qui tout relève ;

C'est que nous en soyons venus, après tant d'épreuves, à un degré de sagesse pratique où ces vérités tenues pour inviolables soient mises à part de toute controverse sous le sceau de la conscience universelle ;

C'est qu'une polémique fatalement entraînée sur la pente des intérêts de parti et obéissant, presque à son insu, à de fébriles irritations qu'il ne dépend pas toujours d'elle de maîtriser, rencontre un obstacle moins aisé à franchir que la crainte des rigueurs pénales : l'indifférence ! une indifférence fièrement résignée qui s'élève au-dessus de l'indignation et désarme par son attitude seule les passions étonnées de se voir réduites à la modération par l'impuissance.

Qui sait, en effet, si ces passions, moins profondes, en réalité, qu'ardentes et irréfléchies, et qu'encouragent aujourd'hui les contradictions qu'elles soulèvent, ne se tairaient pas quand le silence se ferait autour d'elles? Plus heureux que nous, vous verriez alors la pensée humaine, affranchie de ses propres entraînements, remplir son ministère civilisateur, éclairer sans consumer et ne plus offrir du moins ce phénomène étrange du feu qui s'attise par les moyens employés à l'éteindre.

Si des conséquences plus ou moins dommageables de l'émancipation plus ou moins restreinte de cette pensée, nous nous reportons aux autres aspects du régime fondé par notre droit public, un champ sans limites s'ouvre sous nos yeux à cet empire de l'intelligence sur les masses, plutôt subi qu'accepté, et soumettant par une impulsion invisible au petit nombre qui sait où il va le grand nombre qui cherche sa voie.

Considérée dans l'ensemble de ses effets, cette impulsion, quand elle est dirigée vers le bien, semble tenir de l'infaillibilité divine.

Voyez, en ce qui concerne les sciences, les lettres et les arts, avec quelle sûreté et quelle promptitude elle rectifie les appréciations entachées ou d'un enthousiasme déréglé ou d'une partialité malveillante. Il arrive souvent que la médiocrité parvient à accréditer de fausses théories, c'est ainsi qu'elle invente ; d'injustes préventions contre le mérite, c'est ainsi qu'elle se venge.

Rassurez-vous contre le succès de ses tentatives ; ne comptez pas ceux qu'elle entraîne. Majorité d'un jour qui n'a pas de lendemain, ils n'empêcheront pas, quoi qu'ils fassent, que ce qui doit périr tombe de soi-même pour ne laisser debout que ce qui doit durer.

Quels sont donc les secrets ministres de cette puissance à laquelle rien ne résiste, qu'on ne saurait ni tromper, ni séduire, ni corrompre, qui se retrouve avec ces divers caractères dans tous les lieux et à toutes les époques ; ici, relevant d'un oubli injurieux les sublimes inventions d'un Bacon et d'un Descartes ; là, faisant renaître à l'espérance le Camoëns sur le lit de douleur où la pitié publique a recueilli sa misère ;

Ailleurs, répétant tout haut, après Galilée, ce qu'en présence de ses juges il avait murmuré tout bas : *E pur si muove.*

Ces agents d'une réaction assurée de son triomphe ne sont autres, jeunes étudiants, le croiriez-vous? que quelques voix éparses venant

d'où vous venez, empruntant leur autorité à un discernement instinctif, développé et mûri dans les veilles laborieuses de l'Ecole ; voix inspirées qui, sans accord préalable entre elles, renversent à petit bruit les tentatives présomptueuses, les réputations usurpées, restituent à la gloire ceux pour qui la gloire est faite, assignent à chacun sa part : aux hommes de bruit, le silence expiatoire de la tombe ; aux esprits de lumière, le culte de la postérité jusqu'à la fin des âges.

C'est que ces voix sont l'expression du vrai, de ce vrai qui a un écho au dedans de nous, dont les droits souverains ne se prescrivent pas, et qui est le dernier mot de toutes choses.

Ceci, jeunes étudiants, nous amène à comprendre tout ce que peut avoir de valeur et d'efficacité l'immixtion de l'intelligence dans des intérêts d'un autre ordre et d'une importance encore plus vitale. Allons plus loin : s'il est démontré que le gouvernement des sociétés lui appartient, il y a lieu d'en conclure qu'elle est comptable, non-seulement de ses propres actes, mais encore des actes d'autrui.

Elle a charge d'âmes !

Sous le régime de l'élection appliquée au renouvellement des pouvoirs publics, l'essor donné au libre arbitre des populations a agrandi son domaine. Devant cette loi du suffrage qui fait dépendre de chacun le sort de tous, quelle n'est pas, en dehors des crises suprêmes dont nul ne peut méconnaître la signification et la portée, l'utilité permanente de son action !

Cette loi n'a pas entendu assurément livrer à la merci d'une mêlée confuse d'opinions la vie d'un peuple. Elle s'est reposée sur les volontés d'élite du soin de frayer la route à la volonté générale.

Ainsi du cas où le simple citoyen est constitué juge de la fortune, de l'existence, de l'honneur de ses semblables. Que deviendrait le dépôt confié à cette juridiction de famille, si, quand elle délibère sur ses graves intérêts, la conscience éloquente de l'homme de bien ne faisait parfois entendre, dans le silence des convictions mal affermies, le cri victorieux des convictions qui s'imposent ?

C'est par là que les institutions se maintiennent. Il n'y a pas d'attaque qui les perde plus inévitablement que l'abus qu'en peut faire l'ignorance abandonnée à elle-même ; il n'y a pas d'apologie qui les serve mieux que l'ascendant approprié à leur usage d'une raison, droite et éclairée.

Dans cet ascendant est plus que jamais le salut des nations ; et c'est, sans doute, en se reportant à la délégation qu'a reçue l'intelligence de celui de qui elle émane, en faisant remonter l'inspiration à sa source, l'effet à sa cause, qu'on a pu dire avec fondement : *L'homme s'agite et Dieu le mène.*

Après les devoirs généraux, viennent les devoirs particuliers à chaque carrière. Un coup d'œil rapide jeté sur celles de ces carrières que vous avez choisies, vous fera connaître à quoi cette préférence vous engage.

La science des lois s'est enrichie de deux institutions qui mettent en plein relief les prérogatives, le pouvoir, la capacité du magistrat :

La présidence des assises, le ministère public organisé sur d'autres bases.

Majestueuse incarnation de cette justice qui se tient à égale distance de la faiblesse prompte à céder, de la force qui se venge, du doute qui frappe dans l'ombre, le président des assises est par excellence l'homme de la vérité ; il la recherche sans passion comme sans tiédeur, reste impassible au milieu des agitations qui entourent son siége et n'y atteignent pas, protége l'accusé contre lui-même, subvient aux défaillances ou aux témérités de sa défense, se rend maître de la conscience des témoins, tant par la persuasion que par l'autorité, jamais à l'aide d'une habileté captieuse ou d'une pression violente ; maintient le barreau dans ses vieilles franchises tout en veillant avec autant de mesure que de fermeté à ce qu'il n'en dépasse pas la limite.

Son langage est empreint, suivant les convenances de la cause, ou d'une distinction exempte d'apprêt, ou d'une simplicité qui n'a rien de vulgaire.

Et quand tout a été dit pour ou contre l'accusation, qu'il reste seul en présence du jury, il rétablit les faits dans leur exactitude, expose les principes qui s'y rapportent, remet en présence les deux systèmes qui se combattent, habile à réveiller une attention épuisée, soit en suppléant par l'énergie ou la fécondité de l'expression aux développements dont il est forcé de s'abstenir, soit en complétant, par l'intérêt qu'il sait répandre dans cette reproduction non moins animée que substantielle des débats, le mérite et le bénéfice de sa fidélité.

Tel est, mes amis, le sacerdoce auquel vous pourrez être appelés. A d'autres fonctions suffit une aptitude spéciale ; pour celle-là, rien n'est de trop, rien n'est assez : raison supérieure, rigoureuse impartialité, dignité de caractère, sagacité pénétrante, art de bien dire, elle demande tout l'homme !

La seconde institution, sortie de même du sein des tempêtes, a de même aussi grandi dans le calme. Le ministère public tel qu'il a été reconstitué, enveloppe la société de sa protection, attentif à prévenir ce qui la trouble, vigilant à le rechercher, inexorable à le poursuivre. Il couvre de son égide tout ce qui a besoin d'appui : l'absent, la femme, le mineur, l'être privé de raison. Son austère éloquence s'attache principalement aux considérations d'utilité générale, ne s'émeut que ce qu'il faut pour convaincre, ne sert que ces trois causes : l'ordre, l'équité, le droit. Les bons la réclament comme une première justice ; les méchants la redoutent comme une première expiation.

Que ceux d'entre vous qui y aspirent mesurent de l'œil la sphère où elle domine. Aucun but n'est plus digne de leurs efforts. Ce beau ministère, c'est le soutien-né de tous les intérêts légitimes ; c'est la force du faible, c'est la loi vivante !

La magistrature française, cette magistrature que l'Europe nous envie, se maintient à tous ses degrés grande et honorée. Elle ne le cède à son illustre devancière ni en zèle, ni en science, ni en dignité. Jeune, elle a déjà des aïeux. Dans les Henrion de Pensey et les Portalis, elle a trouvé ses l'Hôpital et ses Lamoignon. La disparité résultant de l'inégale répartition entre ses membres de cette inamovibilité, gage accordé aux justiciables, disparaît et s'efface dans un sentiment commun du bien, ayant pour effet, aux yeux de l'opinion, de convaincre d'inutilité la prévoyance de la loi, en faisant planer indistinctement au-dessus d'elle la règle d'action puisée dans les inspirations libres de la conscience.

Des professions qui se rattachent aux études juridiques, il en est une qui a toujours été unie à la magistrature par le lien de la plus étroite affinité. Une publicité plus large a ouvert au talent de l'avocat de nouveaux horizons. Le contrôle de la foule, en environnant de plus d'éclat l'apostolat de la défense, l'a soumis aux règles d'un goût plus sévère. Que sont devenues ces traditions surannées sous le règne desquelles Patru, avant d'entrer dans le vif de son argu-

mentation, dressait sur le piédestal d'un interminable exorde des phrases qui retentissaient dans le vide? Nous en avons fini avec les pompeuses hyperboles, la vanité des citations, les évocations mythologiques. Nous laissons l'antiquité grecque et latine, après nous être nourris de sa substance, se rendormir dans son linceul, et le moins expert de nos prétendants aux palmes oratoires n'est plus tenté d'enfler de ses souvenirs de collége les bulles diaprées de sa parole.

Là, comme ailleurs, on est pressé d'arriver. A peine éclose, la pensée a des ailes. L'improvisation est devenue une nécessité des temps ; faculté puissante qui, quoi qu'on en dise, s'acquiert moins par l'exercice que par l'étude. Une forte préparation, mes amis, peut seule vous en faciliter l'usage. C'est de loin que vous apprendrez à la rendre un jour abondante et sobre, colorée et précise, simple et élevée. La richesse du fond fait l'ampleur de la forme ; le secret de bien parler est avant tout de beaucoup savoir.

Ainsi prédisposés à l'inspiration par le travail, vous aborderez avec moins de crainte cette barre, théâtre de pacifiques victoires, dont la conscience est la première à recueillir le prix ; arène ouverte aux blessés des autres luttes ; région lumineuse où se révèlent à la patrie les jurisconsultes qui l'éclairent, les orateurs qu'elle aime, les utiles citoyens qu'elle se plaît à appeler sur les sommités de la vie publique pour leur confier, se faisant leur cliente à son tour, le soin de ses plus grandes affaires.

Vous vous rendrez dignes, jeunes étudiants, d'appartenir à un ordre où les facultés les plus éminentes trouvent leur emploi comme les plus généreux sentiments leur satisfaction, en y apportant ce respect de soi qui répugne aux emportements de la passion, à l'injure acérée, au patronage de l'astuce et de la mauvaise foi ; en y faisant éclater à tous les yeux le désintéressement, ce luxe des nobles âmes ; une déférence digne et sans effort pour les représentants de la puissance publique ; le culte de l'humanité ne s'arrêtant qu'aux limites de la loi ; une fidélité au malheur que rien ne rebute et ne décourage, pas même la certitude qu'il est mérité ; car, indépendamment de ce que la répression a ses degrés comme le crime, et de ce qu'en regard de toute accusation, il y a un rôle pour la défense, n'est-ce pas être assez à plaindre que d'avoir failli? Et l'avocat n'a-t-il pas à remplir jusqu'à l'heure suprême de la sen-

tence le mandat dont le prêtre est investi, quand elle est portée, de venir le dernier en aide à celui que tout abandonne?

Aux divers auxiliaires de la justice, l'unité de notre procédure offre un ensemble de règles propres à assurer leur marche. Sentinelles placées aux abords du temple pour en favoriser ou en interdire l'entrée, ils peuvent ajouter à l'importance de leurs charges par l'autorité de leurs conseils, sans sortir, ainsi qu'on l'a vu à une époque peu éloignée de nous, de ces attributions jalouses qui, pour être exercées avec fruit et avec honneur, ne comportent ni diversion ni partage.

A plusieurs d'entre vous, une Ecole qui a les proportions d'une Faculté, dispense dans la plus complète mesure un enseignement que secondent les révélations de la nature aux prises avec la souffrance, ou de la mort livrant à la science qui l'interroge les secrets de la vie.

Que votre culte, jeunes étudiants, pour cet art libérateur s'accroisse des admirables ressources que lui a récemment apportées le génie des découvertes; génie rival de la création; rayon détaché du front de Dieu!

Combien de perfectionnements ou de merveilles n'a-t-il pas enfantés en peu d'années!

Le sang humain infusé dans des veines taries rappelant au sein du corps étranger qui le recueille le dernier souffle prêt à s'en exhaler;

La douleur désarmée de son aiguillon et transformée sous les coups redoublés du scalpel en un sommeil peuplé d'heureux songes;

L'électricité mettant à nu les mystérieuses fonctions de l'organisme;

Des os brisés par le fer ou à moitié consumés par le feu, recouvrant en entier la portion de substance qu'ils ont perdue, si au vide qu'a creusé la blessure est adapté le plus léger fragment de la membrane nourricière qui leur servait d'enveloppe;

Enfin et plus que tout cela, les ténèbres d'une raison malade éclaircies, à la voix des Pinel et des Esquirol, par l'emploi mieux approprié aux instincts éternels de l'humanité de procédés nouveaux auxquels pourrait s'appliquer cette grande parole de la Genèse : *Que la lumière se fasse! et la lumière se fit.*

Il y a sur cette terre des vérités indestructibles comme il y a

sur nos têtes des clartés qui ne s'altèrent jamais. Aux commencements du siècle se sont rencontrés des hommes d'une incontestable valeur, mais qui, abusés par les illusions des sens, ont confondu la matière périssable et l'âme immortelle. Erreur d'un moment! La vie a repris ses droits sur la mort; il n'est plus permis de méconnaître de quelle pure essence est formé le souffle captif qui nous anime, et de calomnier le Créateur en abaissant la créature.

Faites la garde, mes amis, autour de cette doctrine à laquelle vous a initiés dès l'enfance un sentiment prophétique en rapport avec l'unanime témoignage du genre humain; et qu'on ne voie plus la science, ce signe éclatant d'une grandeur hors des atteintes du néant, nier ce qu'elle manifeste, dégrader ce qu'elle glorifie, éteindre dans la poussière de la tombe l'étincelle où elle allume son flambeau.

Je m'arrêterais là si je n'apercevais dans cette assemblée de jeunes représentants de notre enseignement classique. Il en est parmi eux qui se préparent à cette carrière, honorable entre toutes, dont un auteur espagnol a dit : *Dans les autres positions sociales, on donne à son pays ses facultés, ses veilles, son dévouement; le soldat seul lui donne sa vie.*

Quelle amélioration comporte dans notre France ce brillant métier des armes? La coupe de la Gloire est pleine jusqu'aux bords; l'art des batailles a vu reculer ses limites; des inventions vulgarisées dès qu'elles apparaissent ont communiqué à ces bouches de feu qui foudroient une puissance jusque-là inconnue.

Est-ce là tout? N'avons-nous de progrès à attendre d'une civilisation parvenue à son entier développement que le perfectionnement des instruments de mort? N'y a-t-il d'autre moyen d'abréger les guerres que de les rendre plus sanglantes? Si cette ardeur de destruction, qui depuis la naissance du monde ne s'est pas lassée un seul moment, est une fatalité inhérente à notre nature, ne peut-elle être sinon conjurée, du moins adoucie?

Les circonstances semblent aider à cet apaisement. La rapidité croissante des voies de communication, en abaissant toutes les barrières, a solidarisé tous les intérêts, et fait (ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire) de toutes les parties du globe comme un empire sans frontières. Les préventions de peuple à peuple se dissipent; on s'est vu devant le feu sous de fraternelles

bannières; l'industrie a ouvert ses tournois; l'art a eu ses solennités universelles; il s'est trouvé de l'honneur pour tous; et les satisfactions réciproques d'un légitime orgueil ont rendu facile une mutuelle estime. Et puis les mœurs se tempèrent, les passions extrêmes s'isolent par leur violence; de même que l'expansion des idées dégage le vrai du faux, elle dégage le bien du mal. N'entendez-vous pas l'indignation publique protester avec un redoublement d'énergie contre les luttes fratricides, le fanatisme de race, les cruautés sans merci? Quel est celui de nous qui, en se reportant aux fastes récents de notre histoire, n'a pas reconnu quelle étroite parenté existe entre la valeur qui enfante l'héroïsme et l'humanité qui le sanctifie?

Un même culte leur est dû. S'il est beau, au retour du combat, de suspendre des lambeaux d'étendards aux voûtes de la coupole de Louis le Grand, et de demander à l'airain vaincu des colonnes et des statues, il y a peut-être quelque chose de plus beau encore, c'est la générosité dans la lutte, c'est la clémence dans le triomphe, c'est le soldat de Solférino, un genou en terre, soutenant d'une main la tête d'un ennemi désarmé, étanchant de l'autre le sang qui coule de la blessure qu'il lui a faite. Le drapeau national s'est ainsi assuré les respects de l'univers. Sachez les lui maintenir. Les conquêtes du sabre durent peu; les conquêtes de l'opinion leur survivent, et la bonne renommée d'une nation est la plus sûre garantie de son indépendance.

Ainsi, mes amis, quelque direction que prenne l'activité de l'homme, en quelque lieu qu'elle se déploie, une magnifique mission est assignée aux générations qui s'élèvent. L'époque est mûre pour l'avancement de l'humanité. Dans votre part de concours à cette grande œuvre, vous vous rendrez propre l'expérience que votre patrie a payée de son sang et de ses larmes. Purs de nos fautes, vous en ferez disparaître la trace; riches des avantages qui nous ont coûté si cher, vous appliquerez vos efforts à leur imprimer le double caractère de la fécondité et de la durée.

Riant ou sombre, l'avenir est dans vos mains. Perspective redoutable, non pour les volontés maîtresses d'elles-mêmes, mais pour celles qu'une liberté tyrannique a exposées à ces égarements auxquels on ne résiste guère plus quand on leur a cédé une fois. A ces nobles natures détournées de leur chemin et mal à l'aise

dans la dissipation et dans le bruit, je dirai : Assez d'aspirations sans but, de remords qui n'ont de pouvoir que pour faire souffrir, de belles années jetées au vent! Vous êtes nés pour une condition meilleure, et ce que vous endurez en secret vous apprend que vous mentez à votre sort. Trêve à ce loisir qui tue! Le travail est la loi commune. Principe de tout progrès, il achève ce que Dieu a commencé; les cœurs troublés trouvent en lui un refuge; il fortifie comme la vertu, il apaise comme la prière!

Les moments vous sont comptés; n'attendez pas, pour donner à cette vie si courte sa véritable signification, qu'elle se heurte et se brise contre l'éternité où la nôtre va se perdre. Les voiles qui dérobent à nos yeux la prochaine transfiguration du monde amenée par l'ordre des temps tombent et s'effacent par degrés. Comme dans l'enchaînement de nos heures fugitives, la nuit qui enveloppe vos destinées fera bientôt place à la lumière. Rêves enivrants et stériles du jeune âge, sommeil agité de l'âme, dissipez-vous; voici le jour qui se lève!

HISTOIRE ANECDOTIQUE

De la colonisation française aux Antilles.

HANSEN.

En 1855, le choléra s'était déclaré tout d'un coup à Saint-Thomas.

Dans ce milieu agité et si souvent renouvelé, où les navires vont et viennent sans cesse, où la population flottante monte et descend chaque jour, comme le flux et le reflux de la mer, il était difficile de savoir par quelle voie et de quelle direction était venu le fléau.

On parlait bien d'un bâtiment d'immigrants trouvé en détresse, ramené dans le port par un vapeur de commerce français, et dont l'équipage et les passagers étaient malades. Mais on ne savait pas au juste si c'était la fièvre jaune qui régnait à bord de ce navire ou si c'était à lui qu'on devait attribuer l'importation du fléau asiatique, inconnu jusqu'alors aux Antilles.

Aussitôt que la nouvelle en fut connue à Puerto-Rico, l'autorité prit des mesures pour que tous les ports fussent fermés aux bâtiments venant de Saint-Thomas.

Aussi les goëlettes françaises se gardèrent-elles bien de toucher au port suspect en allant faire leurs chargements de bœufs, et il arriva cependant plus d'une fois que, par surcroît de prudence, on les soumit à des quarantaines d'observation, quoique les *Patentes*

de santé, scellées et paraphées par les conseils de santé des îles françaises, fussent parfaitement *nettes*.

On craignait qu'elles n'eussent touché au port danois, sans prendre le soin de présenter leur patente au visa du *King's physician*, ce qui, il faut bien le dire, n'eût pas été tout à fait impossible. La prudence espagnole n'était donc pas exagérée.

Cela n'empêcha pourtant pas le fléau de trouver une brèche pour pénétrer dans cette île si bien gardée, et il le fit avec tant d'habileté, qu'on ne put savoir par où il avait fait son entrée; car il se manifesta simultanément dans plusieurs quartiers très-éloignés les uns des autres.

Son allure eut cette marche inconstante qui a été remarquée dans toutes ses invasions. Il eut des préférences et des antipathies inexplicables. Tel quartier de l'île se trouvait dévasté, ravagé, dépeuplé, au milieu de plusieurs autres qui l'entouraient, sans qu'un seul fût atteint. Tel autre, cerné de tous côtés par la maladie, conservait sa population saine, bien portante, et sauvait même ceux qui avaient l'esprit de lui demander asile.

Aucun avant-coureur du mal ne s'était encore montré à Naguabo. Tout le monde s'y portait à merveille. Seulement, on était très-inquiet et on en causait beaucoup. On faisait provision des spécifiques anti-cholériques dont les spéculateurs américains avaient déjà empoisonné le pays.

Le port, *los ucares*, était gardé soigneusement par les *carabineros*, postés en vedette jusqu'au rocher le plus avancé de la *Punta de la lima*, cherchant à découvrir toutes les voiles qui paraissaient avoir le cap dans cette direction, afin de leur faire voir du plus loin possible le signal de la quarantaine.

Le 9 novembre 1855, lorsqu'on était sous l'impression de ces craintes, un charpentier, el maestro Schlüter, nègre libre, originaire d'une île anglaise ou suédoise, donnait une fête à ses amis à l'occasion du baptême d'un jeune enfant.

Les conviés semblaient avoir oublié la menace terrible qui grondait sur leurs têtes depuis plusieurs jours.

Ils se livrèrent à une joie sans mélange d'inquiétude, et il ne vint à la pensée de personne qu'une violation des lois de la tempérance pourrait bien accélérer la venue du fléau.

On se sépara le soir après avoir consommé une quantité tout à

fait inaccoutumée de vin *dit* de Bordeaux, de Pajarete et de Brandy. On avait la tête un peu chaude; mais on ne baptise pas tous les jours le fils d'un compadre ou d'un ami. Et comme le père était un maestro aisé, il avait bien fait les choses.

Cependant il arriva que l'un des convives se trouva pris la nuit même de crampes, de douleurs d'estomac, de vomissements, et qu'il était mort avant que le jour fût levé.

Dans la matinée, deux autres furent attaqués à leur tour, et avant midi la moitié des membres de la réunion avait disparu.

La veille, ils étaient dix à table, qui s'étaient séparés à minuit joyeux, heureux de vivre et bien portants. Il s'était à peine écoulé douze heures, qu'il en manquait cinq.

La terreur fut grande. On crut à un empoisonnement. Puis, comme les victimes et les survivants étaient presque tous des nègres ou des mulâtres anglais, soupçonnés, bien qu'ils allassent régulièrement à l'église, soupçonnés de protestantisme, on voulut voir dans toutes ces morts la main de Dieu frappant des hérétiques, qui avaient osé se réjouir dans un moment où les bons chrétiens ne pensaient qu'à prier et à faire brûler des cierges.

Mais les idées prirent un autre cours, lorsque successivement arrivèrent les nouvelles que deux, trois, puis dix, puis vingt personnes étaient attaquées à la *playa*, dans les maisons éloignées du groupe et isolées à la campagne, au bourg même, qui était à plus de 3 kilomètres. Il fallait bien se rendre à l'évidence, le choléra avait fait son invasion.

Le soir on comptait déjà plus de trente décès.

Les jours suivants ils allèrent en augmentant.

Les autorités perdirent la tête. Les prêtres ne se trouvaient plus pour administrer les mourants et jeter l'eau bénite sur la terre qui recouvrait les morts.

Dans ce pays, où le *campo santo* jouit du privilége exclusif de recevoir les morts, on donna l'autorisation générale d'enterrer partout où l'on voudrait, et des cimetières partiels s'établirent de tous côtés, sans qu'aucune surveillance présidât au creusement des fosses, à l'inhumation des cadavres.

Des bruits sinistres circulaient. On parlait d'enterrements précipités, de prétendus morts qui avaient protesté, soit en écartant des

mains la terre dont on les couvrait, soit par des plaintes auxquelles on se serait montré sourd.

Au sinistre se mêlaient des scènes tristement burlesques. On parlait de gens qui avaient lutté au bord de la fosse jusqu'à y jeter leurs porteurs.

Maldonado, cabo de carabineros, qui vivait à l'embouchure du rio de Santiago, se croyait préservé par son isolement. Se sentant pris de douleurs qu'il pensa être les précurseurs du fléau, il se crut frappé de mort.

Ne s'abandonnant pas au désespoir, mais voulant mourir comme il aurait aimé à vivre, c'est-à-dire en se livrant à son péché mignon, qui était un amour immodéré pour le brandy, il court à *los ucares*. Il achète dans une *tienda* une bouteille du précieux liquide, une livre de sucre, rentre chez lui, et là, égoïstement, sans en faire part à sa femme, qui balançait ses inquiétudes dans un hamac, il absorbe sa bouteille, où il n'avait mis d'eau que juste ce qu'il en fallait pour dissoudre le sucre, mais dûment aromatisée de citron, de cannelle et de muscade.

Après cela, il s'enveloppe dans une couverture de laine, s'étend à l'ombre des grands raisiniers qui le préservaient du soleil et de la brise, sur un sable doux comme le plus moelleux duvet, et il se laisse aller au sommeil auquel l'invitent les libations qui ont calmé ses douleurs et lui promettent de doux rêves avant d'expirer. Il se couche donc, mais la tête un peu lourde, persuadé que le mal suit son cours et qu'il se réveillera..... mort.

Il n'en fut pas ainsi ; il se réveilla bien portant, après huit ou dix heures d'un sommeil profond, sans autre indisposition qu'un léger mal de tête que dissipa bientôt la brise fraîche de l'est.

Or, il arriva que sa femme Incarnacion se trouva prise à son tour des crampes, des douleurs d'intestins, avant-coureurs du mal dont les inquiétudes et les appréhensions devaient accélérer le résultat fatal.

Croyant devoir au hasard le secret d'un spécifique contre l'infection régnante, Maldonado se hâta de courir à *los ucares*, d'y acheter une autre bouteille de brandy et une seconde livre de sucre. Il prépara un élixir anti-cholérique, dans les mêmes proportions que celui qu'il s'était administré à lui-même, et exigea que sa compagne l'absorbât dans les mêmes conditions que lui, c'est-à-dire jusqu'à

la dernière goutte. Il faut des mesures exactes pour qu'un bon remède opère.

La pauvre femme, qui ne buvait jamais d'alcooliques, était aux trois quarts ivre quand elle eut vidé le vase qui contenait la boisson libératrice.

Maldonado l'enveloppa comme il l'avait fait pour lui-même, dans une couverture bien chaude, la coucha à l'ombre sur le sable fin et attendit. Sept, huit, neuf heures se passèrent, et la malade paraissait dormir toujours. Enfin, comme ce sommeil se prolongeait outre mesure, il se hasarda à lever un coin de la couverture de laine et à la toucher. Elle ne bougeait pas ; il la remua pour la réveiller. Elle ne se réveilla pas ; elle était morte.

L'autorité, craignant la contagion, voulut concentrer le mal dans les foyers où il s'était déclaré. Elle établit des cordons sanitaires pour interdire toute communication entre ces quartiers et les quartiers avoisinants.

Naguabo reçut les premières troupes, qui furent échelonnées à des distances très-rapprochées, dans les endroits où le passage était praticable. On se fia à la nature pour ceux où il y avait des rivières non guéables et des forêts assez profondes pour rendre les communications impossibles.

Les soldats qui composaient le cordon étaient des Européens de la garnison de Saint-Jean. Ils étaient rangés sur une ligne assez serrée pour que personne ne pût se glisser entre eux. Des postes étaient établis de distance en distance. Les armes étaient chargées ; ils avaient reçu la consigne de tirer impitoyablement sur quiconque essaierait de forcer le passage.

Il y avait alors à Naguabo un pilote nommé Hansen. C'était un Danois naturalisé Espagnol. Etabli depuis longtemps dans le pays, il y avait épousé une hivara.

Quoiqu'il fût fait entièrement aux habitudes de Puerto-Rico, qu'il y eût ses affections, qu'il eût rompu entièrement avec l'Europe, il avait conservé, comme tous les gens nés sous les mêmes latitudes que lui, une marque indélébile de son origine, un quelque chose de général mais de très-appréciable, qui le faisait reconnaître ou premier coup d'œil pour un étranger, et un étranger du Nord.

Il avait la froideur caractéristique de tous les Septentrionaux, une gaieté silencieuse, ce rire froid qui cependant ne laisse pas

d'être sympathique, car il éclaire presque toujours une physionomie dont la bonté et la bienveillance forment le caractère principal.

Maître Hansen était un homme de mœurs douces, aimé de tout le monde, et qui, bien qu'étranger, avait eu le bonheur énorme et bien rare d'occuper un emploi public sans exciter la jalousie des Espagnols. Et cependant il y avait de quoi la soulever, car son emploi était presque une sinécure, et un pilote au port de Naguabo, dont l'entrée est si facile, ne pouvait être là que pour la forme. On prélevait, cependant, tant sur chaque bâtiment entrant dans le port, suivant le tonnage, qu'il l'eût ou ne l'eût pas piloté, ce qui lui constituait un revenu suffisant pour vivre aussi bien qu'on peut le faire à la *playa* de Naguabo. Il joignait à cela le bénéfice que lui rapportaient deux canots de pêche ayant chacun son *chinchorro* et un bon approvisionnement de lignes et de haims, et ce qu'on lui commandait de travaux de voilerie, qu'il exécutait très-habilement.

Sa femme était une véritable Espagnole puertoricaine, ayant tous les vices, tous les défauts, toutes les qualités de sa race. C'était une franche hivara, qui avait été jolie et gracieuse dans sa jeunesse, mais que la paresse, l'oisiveté et l'oubli de tous soins avaient promptement déformée.

S'il avait eu pour elle de l'amour dans un autre temps, il paraissait n'en avoir conservé qu'une affection très-raisonnable, maintenue par l'habitude et le sentiment des convenances.

Il avait un fils qui participait en tout de la ligne maternelle. C'était un hivaro pur sang, ne rêvant que chevaux et coqs. Hansen avait vainement essayé de le faire immatriculer dans la marine, afin de lui assurer la survivance de son emploi. Il n'avait pu le diriger dans ce sens, et par une tolérance peut-être coupable, il lui laissait faire ce qu'il voulait, ne lui refusant ni le toit, ni la nourriture, ni un réal ou une peceta de temps en temps.

Mais ce qui réjouissait les yeux et le cœur du pilote, c'était sa fille, sa fille Frederika, à laquelle il avait donné un nom de son pays, parce qu'elle lui rappelait son pays et qu'elle éveillait dans sa mémoire ces souvenirs d'enfance qui sommeillent quelquefois, mais ne s'éteignent jamais, en quelque endroit qu'on soit condamné à traîner sa vie.

C'était une grande fille blonde et blanche, dont les couleurs ro-

sées contrastaient avec les teints jaunes ou blanc mat des filles espagnoles.

De grands yeux bleus intelligents, assez vifs, quoique très-doux, animaient sa physionomie, d'une expression de bienveillance sympathique.

Les Espagnols l'aimaient beaucoup, et les hivaros de la campagne, parents de sa mère, l'appelaient *la niña blanca*, la jeune fille blanche.

Elle était dans l'âge de transition de l'enfance à l'adolescence. Ses formes n'avaient pas encore les proportions et la rondeur qu'elles promettaient d'avoir plus tard ; mais elle avait la grâce ingénue et un peu gauche peut-être de la jeune fille qui laisse deviner pour l'avenir la grâce complète de la femme.

Elle avait, chose rare à Puerto-Rico, de magnifiques cheveux blonds, réunis ordinairement en une natte énorme lui tombant dans le dos, suivant la coutume espagnole, et la rose dont elle les fleurissait chaque matin n'était pas plus fraîche que ses joues, dont le soleil n'avait pas encore dévoré les couleurs.

Hansen, qui était un homme silencieux, passait des soirées entières, des demi-journées en contemplation devant sa fille. Il parlait rarement ; mais son silence était si expressif et ses yeux disaient tant de choses, que les moins intelligents qui le surprenaient dans cette adoration paternelle ne se seraient jamais avisés de le trouver ridicule.

Or, il arriva que lorsque le choléra fit son invasion à Naguabo, Hansen se trouvait à Guayama, où il était allé pour je ne sais quelle affaire de navire naufragé dont la vente avait rendu nécessaire une commission de pilotes. Il s'empressa de se mettre en route à la première mauvaise nouvelle, et quand il passa à Humacao, son cheval était tellement fatigué, qu'il dut s'arrêter pour lui donner un peu de repos avant sa dernière étape.

Comme nous nous connaissions depuis longtemps, il me demanda l'hospitalité d'une heure et se renseigna sur l'état des choses.

Je ne lui cachai rien et lui racontai tout au long ce que je savais des nouvelles de Naguabo qui avaient pu franchir le cordon sanitaire. J'écartai cependant de mon récit tout ce qui me parut par trop exagéré. Ce qui était vraisemblable suffisait de reste pour alarmer un père qui avait là sa femme et ses enfants.

Quand il partit, je voulus l'accompagner jusqu'à la frontière qu'on avait donnée à notre quartier.

On avait établi un poste sur le pont de la rivière, auprès de l'embouchure désignée sous le nom de *Boca prieta*.

Les gens de Naguabo et ceux d'Humacao pouvaient venir sur ce pont et communiquer, mais à distance assez grande pour être obligés de parler très-fort.

Les correspondances ne pouvaient franchir cet obstacle qu'après les formalités les plus compliquées, et les lettres, trempées et retrempées dans le vinaigre, exposées à toutes sortes de fumigations soi-disant désinfectantes, arrivaient généralement à destination à peu près ou complétement illisibles.

Arrivés au point de séparation des deux quartiers, Hansen me serra la main et continua sa route.

Les soldats l'arrêtèrent, pour l'avertir que s'il franchissait le cordon, il ne pourrait, sans s'exposer à être tué, revenir sur ses pas.

Il ne répondit pas et continua. Il mit son cheval au galop, et je le vis bientôt courant comme un désespéré sur le sable blanc du rivage. Il semblait que son ardeur et son impatience s'augmentassent à mesure qu'il s'approchait du lieu où il allait.

Et ce qu'il voyait était bien fait pour accroître ses inquiétudes. Les ranchos semés sur la route, et où résonnait toujours quelque guitare en temps ordinaire, étaient muets et déserts. Il crut bien pourtant entendre sortir une plainte de l'un d'eux; mais comme il était pressé, il ne s'arrêta pas.

Il fut obligé de passer la *boca* de Naguabo à la lame.

La passerelle était immobile au milieu du courant.

Le passeur était mort.

Plus il allait, plus ses plaintes s'accroissaient. La campagne était déserte. On n'y voyait pas un nègre. Il semblait que les animaux mêmes prissent part au silence général. Tout était muet, et la mer brisait lourdement ses lames sur le sable blanc, que les pieds du cheval du pilote soulevaient autour de lui.

En avant du pont de la *boca* de Santiago, il vit un cimetière nouvellement créé. Il n'était parti que depuis quelques jours, une semaine au plus, et la nécropole naissante paraissait regorger de population.

Tout lui semblait sinistre. Il se trouva enfin au sommet du

morne qui domine *los úcares*, le descendit au galop et arriva à sa case.

Il n'avait rencontré personne ; les maisons étaient fermées ; pas un canot, sauf celui de la douane, à l'arrière duquel flottait le pavillon jaune et rouge, ne se balançait sur la lame. Ils étaient tous échoués sur le rivage. Pas un bâtiment n'était mouillé dans le port.

Arrivé devant sa demeure, il sauta à terre et trouva son fils assis sur une pièce de bois servant de marche d'escalier.

Il était tranquillement occupé à *tailler* un magnifique coq de combat.

— A donde està ta madre ? — Où est ta mère ? lui dit-il précipitamment.

— Ahi, muriendose. — Là, où elle se meurt, répondit froidement le hivaro.

— Y ta hermana ? — Et ta sœur ?

— Ahi está tambien. — Elle est là aussi.

Et il continuait à pomponner son volatile.

Hansen le repoussa brusquement et entra dans la case.

Sa femme était étendue sans mouvement. Ses bras raides, déjà bleuâtres, sortaient du hamac. La natte épaisse de ses longs cheveux noirs pendait jusqu'à terre, où avait roulé, presque fraîche encore, la dernière rose dont elle les avait fleuris. Les mouches remplissaient déjà les cavités de ses yeux et couvraient son visage, marbré de taches livides.

Hansen leva les mains au ciel par un geste de désespoir ; mais, il faut le dire, ses yeux ne s'arrêtèrent qu'un moment sur ce spectacle funèbre. Ses regards cherchaient ailleurs.

Enfin, il aperçut dans un coin, aux pieds d'une petite figure de vierge en plâtre, devant laquelle brûlait une bougie, une femme accroupie. Il courut à elle : c'était Frederika. Elle était immobile et froide. Il mit la main sur son cœur ; elle vivait. Quand elle reconnut la voix de son père, elle poussa un cri, se serra contre lui, comme si elle eût voulu se réfugier dans son sein, et lui dit :

— Oh ! mon père, mon père, sauvez-moi, je vais mourir.

Le pauvre homme n'eut pas un mot à répondre à ce cri d'un suprême désespoir, causé par une suprême terreur. Il prit sa fille dans ses bras et lui mit une main sur le visage quand ils passèrent devant le cadavre de la mère.

Il repoussa de nouveau son fils, qui avait repris sa place sur le seuil et qui continuait à s'occuper philosophiquement de la toilette de son coq.

Frederika parut reprendre ses sens au grand air ; elle jetait autour d'elle un regard effrayé, elle portait fréquemment sa main à son front pour essuyer de grosses gouttes de sueur qui y perlaient. Elle regardait autour d'elle, et le silence morne qui régnait dans toute la *playa* l'effrayait.

Hansen la fit asseoir doucement sur la croupe de son cheval, et sautant lui-même sur les banastres, il dirigea sur la route d'Humacao la pauvre bête, qui croyait sans doute être arrivée au but de son voyage.

Il fit un détour pour éviter à Frederika la vue du cimetière ; il repassa à la lame la *boca* de Naguabo, et arrivé aux environs de la *boca prieta*, s'arrêta dans un fourré de mangles.

Là, il fit descendre Frederika, sous prétexte de la laisser reposer un moment. Ils ne s'étaient pas dit un mot depuis leur départ de *los úcares*, et le cheval, excité par les talons du malheureux père, avait parcouru la route avec rapidité, malgré la fatigue de sa marche précédente.

Frederika était épuisée ; mais la terreur la surexcitait, et elle suppliait son père de se remettre en route. Du lieu où ils s'étaient arrêtés, elle pouvait voir l'hémicycle de la *playa* de Naguabo, et elle voulait s'enfuir au plus vite loin de ce lieu sinistre. Elle était tellement dominée par la frayeur, que maintenant qu'elle était avec son père, sa seule affection, la protection la plus efficace qui lui fût assurée, elle oubliait tout et n'avait pas un souvenir pour sa mère morte, pour son frère qu'elle savait exposé au fléau.

Hansen jetait de temps en temps les yeux vers le pont, qui était gardé avec le plus grand soin. Deux ou trois voyageurs se présentèrent de l'autre côté ; mais à l'observation que leur faisait le chef du poste, ils se hâtaient de rebrousser chemin.

Il comprit qu'il fallait intéresser les soldats à son sort ou forcer le passage, deux tentatives également difficiles.

Enfin, il prit une résolution, fit remonter Frederika, monta lui-même à cheval et se remit en route.

Quand il fut à une vingtaine de pas du poste qui occupait la tête du pont, on lui cria de s'arrêter.

Mais il avançait sans paraître entendre. On réitéra l'ordre avec menace.

Comme il marchait toujours en avant, le sergent qui commandait ordonna de le coucher en joue et lui intima formellement de s'arrêter, s'il ne voulait pas que l'on tirât.

Frederika tremblait et se serrait contre son père.

— Faudra-t-il donc retourner là-bas? disait la pauvre fille.

Hansen s'arrêta, mais il demanda à parler au sergent. Celui-ci fit quelques pas, et quand il fut à 2 mètres environ du pauvre père, il lui demanda ce qu'il voulait.

— Je suis arrivé ici il n'y a pas une demi-heure, dit le malheureux d'une voix tremblante; vous devez vous en souvenir, car c'est vous qui m'avez parlé. Je venais de Guayama; j'ai passé par Patillas, par Maunabo, par Yabucoa, par Humacao, où il n'y a pas un seul cas de choléra. Voici ma pauvre fille, qui n'est pas malade. Je viens vous demander de me laisser passer pour la tirer de ce foyer d'infection où elle ne peut manquer de périr.

Le sergent se mit à rire :

— Vous avez été prévenu, vous n'avez pas à vous plaindre; vous ne passerez pas.

— Mais quand je vous dis que ma fille n'a rien et que moi-même je ne puis rien avoir, puisque j'arrive.

— C'est la consigne, on ne passe pas.

— Mais, par pitié! — Vous ne voyez donc pas que c'est pour y mourir que vous nous renvoyez là-bas?

— C'est la consigne; retirez-vous.

— Je vous en conjure, sergent; vous ne pouvez pas être sans pitié comme cela.

Et le pauvre diable donna un coup de talon à son cheval, qui fit un mouvement.

— N'avancez pas, dit le sergent en armant son fusil. Attention, vous autres, ajouta-t-il en s'adressant aux soldats, dont il alla rejoindre le groupe; tirez sur lui, s'il fait un pas en avant.

Le malheureux fit encore une tentative; mais les fusils s'abaissèrent, et il recula.

Il retourna à l'endroit où il s'était déjà reposé avec sa fille, la fit descendre de nouveau et l'aida à s'asseoir sur l'herbe.

Il y eut un moment de silence terrible entre ces deux êtres égale-

ment malheureux. La porte du salut leur était fermée. Rentrer à *los úcares*, c'était aller chercher la mort. Au moins, pour eux, était-ce une conséquence inévitable du retour au lieu infecté dont ils sortaient.

Hansen serrait sa fille dans ses bras ; et comme la course qu'elle venait de faire au grand air, l'émotion qu'elle avait subie ramenaient les couleurs sur ses joues et lui donnaient au moins l'apparence de la plus luxuriante santé, il lui disait :

— Mais c'est de l'inhumanité que de nous forcer à retourner dans ce tombeau de *los úcares*, lorsqu'il serait si facile de nous laisser vivre. Nous nous portons bien tous deux, ma pauvre enfant. Tu ne souffres de rien, n'est-ce pas? Tu as eu peur seulement. Et moi, je ne puis rien avoir. Oh! ces misérables soldats!

Et le père désolé s'arrachait les cheveux, et il courait jusqu'à l'entrée du sentier d'où on voyait la *Boca prieta*. Le poste était toujours sous les armes.

Frederika n'était pas résignée ; elle sentait le besoin de vivre et ne voulait pas retourner à *los úcares*.

Elle attendait que son père prît une résolution, disposée à s'y soumettre, pourvu que ce ne fût pas celle de retourner au lieu qu'ils avaient fui.

Enfin, le père lui dit :

— Te sens-tu la force de me suivre où j'irai?

— Partout, mon père, excepté là-bas.

Et elle lui montrait avec un geste de terreur les maisons de la *playa* de Naguabo, dont un soleil éclatant illuminait les façades et faisait ressortir la solitude funèbre.

Il parut prendre un parti décisif et dit à sa fille :

— Eh bien! allons. Nous passerons malgré eux, et nous pourrons arriver chez des amis qui ne refuseront pas de nous accueillir.

Ils remontèrent à cheval, et Hansen tourna bride, comme s'il eût voulu retourner à *los úcares*. Et comme Frederika s'inquiétait de cela :

— Ne crains rien, ma chère enfant, lui dit-il; tu ne vois pas que c'est pour échapper à leur surveillance et leur faire croire que j'accepte leur arrêt.

Et il montrait les soldats qui le suivaient du regard.

Ils firent ainsi une centaine de pas le long des grands raisiniers,

et lorsqu'il fut certain que la disposition du rivage les dérobait aux regards de ceux qui les surveillaient, Hansen pénétra à gauche, dans un sentier étroit, serré, où ils ne cheminaient que difficilement, obligés de lutter contre les branches qui leur barraient le chemin et menaçaient de leur déchirer le visage.

Ils étaient revenus sur le bord du *Rio prieto*, mais assez haut pour ne pas pouvoir être vus du pont, que la sinuosité de la rivière empêchait de voir de cet endroit.

Là, le rivage était garni de mangles aux longues racines entrelacées, et l'eau immobile, dormante et sombre, comme son nom l'indique, passait pour avoir une grande profondeur.

Hansen dit à sa fille :

— Tu n'auras pas peur, n'est-ce pas, mon enfant? — Nous allons descendre dans l'eau ; il ne doit pas y avoir de soldats par ici, car on doit croire qu'il n'y a pas moyen de passer. Mais moi j'y ai passé bien des fois, allant à la chasse ou à la pêche, et je sais un endroit où notre cheval ne perdra pied que pendant quatre ou cinq pas. Il est solide, et quoique fatigué, il peut encore nous sauver. Seulement, n'aie pas peur, et quoi qu'il arrive, accroche-toi à moi, à mes mains ou à mes habits ; je te sauverai, moi !

Les mangles étaient assez élevés et couverts d'un feuillage assez abondant pour que, en supposant qu'il y eût quelqu'un, on ne pût les apercevoir de l'autre côté de la rivière.

Le cheval, habitué à cheminer dans les casse-cous qu'on rencontre à chaque pas à Puerto-Rico, avançait avec précaution entre les grandes racines qui lui faisaient obstacle. Il posait avec précaution ses pieds sur la boue à moitié liquide, cherchant son point d'appui sur l'entrelacis des petites racines. Il s'arrêtait et changeait de direction, quand il sentait que le sol devenait trop mobile. Enfin, après avoir franchi les obstacles, avec cette intelligence d'instinct qui caractérise à un si haut degré les chevaux de Puerto-Rico, il arriva sur le bord de la rivière. Il s'arrêta entre deux énormes mangliers, dont les troncs inclinés horizontalement, avant d'élever vers le ciel leurs branches feuillues, formaient une sorte de plancher.

Au-dessous était l'eau, dont l'immobilité avait quelque chose de sinistre. Elle reflétait en vert foncé le beau vert clair du feuillage des mangliers ; mais elle ne laissait rien deviner de ce qu'elle ren-

fermait et ne montrait aucune transparence. Il était impossible de juger de sa profondeur et de dire si c'était un gué ou un abîme.

Hansen hésita un moment. Il descendit sur le plancher mobile qui les portait, regarda de tous côtés avec précaution, sonda l'eau avec une branche et parut hésiter.

Enfin, il remonta à cheval et dit à sa fille :

— Je crois bien que c'est ici que nous passions quand nous allions à la chasse aux yaguazas. Je me trompe peut-être, mais l'endroit paraît bon. Te sens-tu la force de tenter le passage?

— Tout, mon père, plutôt que de retourner sur nos pas.

Et le pauvre père se tourna vers sa fille, écarta les longs cheveux blonds qui s'étaient détachés de la natte et lui couvraient le visage, et l'embrassa tendrement. Puis, donnant à son cheval un double coup de talon et l'excitant de la bride :

— Allons, Galgo, mon vieux, lui dit-il, un dernier service.

Le cheval sauta ; l'eau s'ouvrit, et ils furent engloutis au milieu des cercles qui s'arrondirent autour d'eux. Mais presque aussitôt ils reparurent, Hansen se soutenant d'une main, pendant que de l'autre il replaçait sa fille sur le cheval, qui nageait rapidement vers le rivage opposé.

Le bruit de leur chute n'avait pas seulement éveillé les échos du *Rio prieto*. Il n'avait pas échappé à une surveillance, hélas! trop vigilante.

Deux ou trois têtes de soldats s'étaient presque aussitôt montrées entre les feuilles des mangliers.

Ils se réunirent sur le point du rivage vers lequel le cheval se dirigeait.

— Retournez, crièrent-ils; on ne passe pas par ici.

— Oh ! je vous en prie, criait Hansen à bout d'efforts, encourageant cependant sa pauvre fille, soutenant le cheval, dont il aidait la tête à se tenir hors de l'eau.

— Retournez, répétèrent les soldats.

Et comme le malheureux avançait toujours, une triple détonation retentit et fut répétée par les échos du *Rio prieto*. Des oiseaux de rivage se levèrent de tous côtés et s'envolèrent en poussant des cris aigus.

Le cheval, épouvanté, échappa à la main de son maître, tourna bride et se mit à nager vers le rivage d'où il était parti. Hansen prit

Frederika sur son épaule et suivit la même direction. Mais il s'aperçut bientôt que l'eau était toute rouge autour de lui et que la pauvre fille ne remuait plus. Elle était morte.

Hansen put arriver au rivage, où il déposa le corps de sa fille, et il resta jusqu'à la nuit, assis sur une racine de manglier, en contemplation devant les restes de sa Frederika.

Les soldats restèrent de l'autre côté du rivage et ne le perdirent pas de vue un instant.

Le lendemain il n'était plus là, et, du reste, on ne s'en inquiéta guère et on ne s'occupa pas de ce qu'il faisait pendant que le choléra continuait ses ravages.

Pourtant, il n'était pas mort.

Mais si jamais le hasard vous conduit à Puerto-Rico, remontez pendant une demi-heure le cours du *Rio prieto*, sur la rive gauche, et suivez un sentier parallèle au rivage. Vous arriverez à un mauvais petit rancho, posé sur six poteaux, palissadé de quelques *yaguas* déchirées, et ayant un hamac délabré pour tout ameublement.

Vous verrez là un homme à barbe grise, qui ne répond à aucune question et n'en adresse aucune, qui vit grâce à une charité assez ingénieuse pour avoir su le trouver là, un homme dont les yeux égarés indiquent une tête vide de raison.

Cet homme est Hansen le pilote.

Son fils croit être le seul de sa famille qui ait échappé au choléra. Il a fait vendre les barques de son père, passe pour un garçon aisé, est très-considéré à la *Gallera*, et possède au moins trente coqs des meilleures races du pays.

Mathieu Guesde.

Pointe-à-Pitre, avril 1862.

ETUDE

Sur les maximes morales de La Rochefoucault.

J'avais des préventions contre La Rochefoucault avant de commencer une sérieuse étude de son livre, et je partageais les sentiments de ceux qui l'ont attaqué. Je n'ai pas tardé à modifier mes idées, lorsque je me suis placé pour le juger au véritable point de vue. Je vais essayer d'expliquer ma pensée, et de justifier cette modification de mon opinion.

La Rochefoucault a été grand seigneur, homme de cour et d'intrigues, ligueur, brave guerrier. Il avait de la générosité dans l'esprit et dans le caractère, était ami chaud et amant passionné. Dans plusieurs circonstances, il rendit d'éminents et périlleux services à la reine et puis au cardinal Mazarin. Ils en furent peu reconnaissants quand le danger fut passé, et ne tinrent point les promesses faites. C'est à cela que font peut-être allusion ces deux maximes, vraies d'ailleurs :

« XXXVIII. Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes.

» XIV. Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures ; ils haïssent même ceux qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal leur paraît une servitude à laquelle ils ont peine à se soumettre. »

On a dit avec raison, je crois, que la maxime CCCXLII était aussi à l'adresse de Mazarin :

« L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage. »

En amour, La Rochefoucault avait la morale relâchée de son temps. Cependant, il fut pris d'une violente jalousie lorsque la célèbre duchesse de Longueville, pour qui il avait tant fait, l'oublia, et se donna à d'autres comme elle s'était donnée à lui. Ce sentiment de jalousie est très-profond; il cherche à l'analyser et à le justifier.

« XXVIII. La jalousie est, en quelque manière, juste et raisonnable, dit-il, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir : au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres. »

« CCCXLVIII. Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus. »

« XXXII. La jalousie se nourrit de doutes, et elle devient fureur ou elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude. »

« CCCLXI. La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui. »

« CCCLIX. Les infidélités devraient éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux quand on a sujet de l'être. Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles. »

Quand Louis XIV eut pris les rênes de son gouvernement, il témoigna une grande sympathie à La Rochefoucault, qui fut toujours très-bien vu à sa cour.

Je crois que la première partie si agitée de la vie de La Rochefoucault jette quelque jour sur le livre des *Maximes*. On y retrouve, comme il arrive pour toutes les compositions de ce genre, la trace des impressions, des passions, des illusions perdues, des trahisons éprouvées par leur auteur.

Lorsque La Rochefoucault le composa, il se préoccupa peut-être bien peu du titre qu'il lui donnerait, ou, s'il le lui donna d'abord, son plan primitif se modifia et il n'y fut pas absolument fidèle.

Quoi qu'il en soit, il y a deux objets distincts, quoique confondus, dans ce livre. Il devrait être intitulé *Maximes morales et réflexions critiques sur les mœurs*. S'il en était ainsi, on le comprendrait mieux. Tandis que ce titre : *Réflexions* (1), *sentences et maximes morales*, semble annoncer qu'il y est traité seulement des *principes généraux* de la morale, ce qui n'a pas été certainement l'intention de La Rochefoucault. Cependant, c'est parce qu'on prend le livre selon son titre qu'on le trouve faux, et qu'une partie des aperçus, vrais au point de vue spécial ou critique de l'auteur, paraissent inexacts et même contraires à la saine morale.

(1) Il suffirait peut-être d'ajouter ici le mot *critiques*.

Je ne partage donc pas les critiques un peu vives dont il a été l'objet. Je trouve qu'elles portent presque toujours à faux, parce qu'on n'a pas fait cette équitable distinction. En un mot, si l'on accepte ma manière de voir, tout a un sens net, précis, vrai, tout s'explique facilement dans ce beau livre; tandis qu'avec le système des critiques, il serait contradictoire et ne se pourrait expliquer. L'on serait alors réduit à partager le jugement un peu précipité qu'en porta, après une première lecture *rapide*, Mme de Lafayette (1). Mais comme elle est revenue de son opinion et a honoré jusqu'à sa mort La Rochefoucault d'une affection particulière, cette lettre, qui m'avait impressionné d'abord, ne me préoccupe plus.

Une pensée générale domine le livre des *Réflexions et maximes* : c'est que, selon la judicieuse observation de M. Suard, « La Rochefoucault, » en démêlant, jusque dans les replis les plus cachés du cœur humain, » les ruses de l'intérêt personnel, a voulu, surtout, les mettre en con- » traste avec les motifs imposants sous lesquels elles se déguisent. » Or, considérées ainsi et interprétées par ce motif éminemment moral, toutes ses *réflexions critiques*, même celles qu'on a le plus attaquées, s'expliquent, sont éclairées d'une vive lumière qui les montre dans leur justesse et leur beauté.

Quant à ce que j'appellerai proprement les *maximes morales*, elles sont d'une grande vérité, même d'une profondeur remarquable, et toujours exprimées avec une netteté et une élégance rares.

Des extraits un peu étendus sont nécessaires pour justifier cette proposition.

HUMILITÉ.

« CCCLVIII. L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes : sans elle, nous conservons tous nos défauts, et ils sont couverts par l'orgueil qui les cache aux autres et souvent à nous-mêmes. »

« 3e Suppl., IV. L'humilité est l'autel sur lequel Dieu veut qu'on lui offre des sacrifices. »

« 3e Suppl., I. Force gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble. »

(1) A Madame Sablé. — « ..... Je viens d'arriver de Fresne où j'ay esté *deux jours* en solitude avec Mme Duplessis. Nous y avons lu les *Maximes* de M. de La Rochefoucault. Ha! madame! quelle corruption il faut avoir dans le cœur et dans l'esprit pour estre capable d'imaginer tout cela. J'en suis espouvantée..... » — Le sentiment du cardinal de Retz, qu'on oppose aussi, ne peut être d'aucune considération, à raison de sa constante inimitié contre La Rochefoucault.

AMOUR.

« 1er Suppl., X. L'amour est à l'âme de celui qui aime, ce que l'âme est au corps qu'elle anime. » (Ne dirait-on pas que cette pensée est de Fénelon?)

RECONNAISSANCE.

« CCXXIX. Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait. »

« CCCXIX. On ne saurait conserver longtemps les sentiments que l'on doit avoir pour ses amis et pour ses bienfaiteurs, si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs défauts. »

« 3e Suppl., XLVII. Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font (1). »

« CCCXVII. Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme » (2).

AMITIÉ.

« 3e Suppl., IX. Un véritable ami est le plus grand de tous les biens, et c'est celui de tous qu'on songe le moins à acquérir. »

« CCCCLXXIII. Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est moins que la véritable amitié. »

« LXXXIV. Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. »

« CCCLXXVI. L'envie est détruite par la véritable amitié, et la coquetterie par le véritable amour. »

« CCXCIV. Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons. »

« CCCCXXVII. La plupart des amis dégoûtent de l'amitié, et la plupart des dévots dégoûtent de la dévotion » (3).

HONNEUR.

« CCLXX. L'honneur acquis est la caution de celui qu'on doit acquérir. »

MÉRITE.

« CCXCI. Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que ses fruits. »

(1) « 3e Suppl., IX. Les grands de la terre ne pouvant donner la santé du corps ni le repos de l'esprit, on achète toujours trop cher tout le bien qu'ils peuvent faire. »

(2) Voy. les maximes 398 et 399 sur le même sujet.

(3) Voy. 85, 86, 87.

« CCCC. Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'élévation sans quelque mérite. »

« CCCCI. L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. »

SAGESSE.

« 3e Suppl., VIII. La sagesse est à l'âme ce que la santé est pour e corps. »

« CCXXXI. C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul. »

JUGEMENT.

« CCCCLVI. On est quelquefois un sot avec de l'esprit, on ne l'est jamais avec du jugement. »

PASSIONS.

« VI. La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles. »

« VIII. Les passions font les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles ; et l'homme le plus simple, qui a de la passion, persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point (1). »

INTÉRÊT.

« XXXIX. L'intérêt parle toute sorte de langues, joue toute sorte de personnages, même celui de désintéressé. »

« XL. L'intérêt qui aveugle les uns fait la lumière des autres. »

« CLXXI. Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer. »

FAIBLESSE.

« CCCCXLV. La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice. »

« CCCXVI. Les personnes faibles ne peuvent être sincères. »

ORGUEIL.

« XXXIII. L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien, lors même qu'il renonce à la vanité. »

(1) « X. Il y a dans le cœur une génération perpétuelle de passions ; en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre. »

« XII. Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles. »

« CCCCL. Notre orgueil s'augmente de ce que nous retranchons de nos autres défauts. »

VANITÉ.

« CCCLXXXVIII. Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes. »

« CCCCXLIII. Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du relâche ; mais la vanité nous agite toujours. »

AMOUR-PROPRE.

« II. L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs. »

« IV. L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde. »

ENVIE.

« CCCXXVIII. L'envie est plus irréconciliable que la haine. »

« CCCCXXXIII. La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie. »

FLATTERIE.

« CLVIII. La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité. »

« CLII. Si nous ne nous flattions pas nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire. »

« CCCXX. Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures. »

AVARICE.

« CLXVII. L'avarice est plus opposée à l'économie que la libéralité » (1).

REPENTIR.

« CLXXX. Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver. »

DÉFAUTS.

« CXCIV. Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps ; quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elle est à tout moment en danger de se rouvrir. »

« CCII. Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts

(1) Voy. 491, 492.

aux autres et à eux-mêmes ; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent. »

SECRET.

« 1er Suppl., XVI. Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pas su le garder nous-mêmes ? »

TRAVAIL.

« 3e Suppl., II. Le travail du corps délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux » (1).

Il n'y a certes rien à reprendre à cela, et ces principes sont ceux d'une morale certaine. Il faudrait interpréter les autres maximes par celles-là, si l'on voulait en porter un jugement équitable.

Je conviendrai volontiers que beaucoup de maximes qui, probablement, ont eu un sens limité dans l'esprit de La Rochefoucault, ont été exprimées d'une manière trop générale (2). Mais je ne trouve guère, parmi toutes celles qu'on a attaquées, que ces trois qu'on doive rejeter :

« V. La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie. »

« XLIV. La force et la faiblesse de l'esprit sont mal nommées ; elles ne sont, en effet, que la bonne ou mauvaise disposition des organes du corps. » (Id., maxime 177.)

« CLXXXII. Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie. »

J'avouerai même que je ne condamne dans ces trois maximes que leur *apparence mauvaise*, et cela doit, en effet, suffire pour les faire rejeter. Je dis l'*apparence mauvaise*, parce que je ne crois pas, quant à la première, que La Rochefoucault ait voulu, comme on l'a dit, nier le libre

(1) On peut citer bien d'autres maximes ; par exemple : — « Le soleil et la mort ne se peuvent regarder fixement » (26). (Il est à remarquer ici que La Rochefoucault a été l'un des hommes les plus braves de son temps.) — « C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté » (245). — « Notre défiance justifie la tromperie d'autrui » (86). — « La simplicité affectée est une imposture délicate » (289). — « Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous » (196). — « Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres, etc., etc. »

(2) Voy. maximes 18, 20, 22, 35, 55, 81, 83, 93, 200, 223, 284, 396, 435, etc.

arbitre, mais bien indiquer ce principe éminemment religieux et vrai, que nous ne pouvons pas, *avec nos seules forces*, nous délivrer de nos passions.

Quant à la deuxième, je ne crois pas non plus que La Rochefoucault ait voulu dire, comme on le prétend, que le vice et la vertu dépendent purement de nos organes corporels. Je pense qu'il a voulu exprimer que la disposition de notre organisation physique pouvait rendre la vertu plus ou moins difficile à pratiquer, ce qui est vrai.

Enfin, quant à la troisième, La Rochefoucault n'en était pas à ne pas savoir que nos vertus ne sont pas composées avec des vices. Mais dans l'état de dégradation de l'homme, nos vices s'agencent avec nos vertus, ou même entre eux, et nous font des vertus sociales et mondaines secondaires et factices. C'est là certainement ce qu'il a voulu dire.

L'on a beaucoup attaqué la maxime LXV, qui est ainsi conçue : — « Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ; cependant, elle » ne saurait nous assurer du moindre événement. » On a prétendu qu'il en faudrait conclure que la prudence est inutile, et s'abandonner à la fortune. Je ne suis pas de cet avis. Je trouve, au contraire, cette maxime très-belle. Je ne sais si elle était fondée, dans l'esprit de son auteur, sur le respect de la Providence divine, mais du moins elle est tout à fait en harmonie avec ce respect. — C'est précisément parce qu'il en coûte à l'homme de ne pas trop présumer de sa *propre prudence*, qu'il est important de lui en montrer le néant. — Je trouve donc que cette maxime est fondée sur l'*humilité*, qui est un sentiment excellent et tient en peu d'estime la propre prudence. Cette maxime s'appuie d'ailleurs sur une vérité de fait qui est évidente pour tout esprit non prévenu.

Maintenant que j'ai établi que les critiques par trop sévères qu'on a faites du livre de La Rochefoucault portent à faux pour la plupart, resterait à déterminer le caractère de sa morale et quels sont les principes généraux qu'on en peut induire. Or, j'ai dit que les maximes de La Rochefoucault étaient une œuvre critique des mœurs de son époque. Ainsi, nous n'y pouvons trouver guère que les principes d'une morale purement mondaine et sociale, et c'est pour cela que je le range, malgré de belles maximes sur l'humilité, parmi les auteurs qui ont traité de la morale sans la rapporter exclusivement au principe religieux, et il conserve là un rang très-distingué.

Je dois encore ici, pour n'être pas injuste envers lui, convenir que les maximes de La Rochefoucault, si elles ne sont pas toujours fondées précisément sur les idées religieuses, ne leur sont jamais contraires, bien s'en faut. Plusieurs même sont très-explicites à cet égard. Son sys-

tème n'est donc en rien opposé aux idées religieuses et peut se coordonner parfaitement avec elles.

Revenons au jugement de M. Suard, que nous apprécierons peut-être mieux maintenant : « La Rochefoucault, dit-il, en démêlant jusque dans les replis du cœur humain les ruses de l'intérêt personnel, a voulu, surtout, les mettre en contraste avec les motifs imposants sous lesquels elles se déguisent. » Il ajoute : « La Bruyère, *avec des vues moins approfondies* peut-être, mais plus étendues et plus précises, *a peint l'homme et l'effet qu'il produit dans le monde;* Montaigne, *les impressions qu'il en reçoit;* et Vauvenargues, *les dispositions qu'il y apporte.* »

Ainsi, M. Suard trouve, avec raison, une grande profondeur dans le livre de La Rochefoucault. La majeure partie de ce livre renferme aussi des beautés du premier ordre. J'ai donc pensé qu'il était bon de présenter un jugement favorable à cet auteur éminent, lorsque tant d'autres lui ont été si contraires. Quoi qu'on dise, La Rochefoucault est une de nos *gloires nationales* comme écrivain et comme moraliste !

BLANCHET,
Sous-Préfet en retraite.

MADAME DE MONTÉGUT

(1709-1752)

Maîtresse ès Jeux floraux.

« Le domaine de Montégut-Ségla, à 4 kilomètres de Muret, obtint, pendant le dix-huitième siècle, une sorte d'illustration littéraire. La jeune et spirituelle châtelaine qui l'habitait à cette époque, et qui lui a laissé son nom, fut dans la province la personnification la plus vraie de cette élégante société cosmopolite, à la fois savante et frivole, lisant les philosophes et les physiciens, rimant de petits vers mythologiques et faisant profession d'aimer la nature.

» Chaque année, à la belle saison, Mme de Montégut, dont le mari était trésorier de France en la généralité de Toulouse, se retirait en son riant manoir de Ségla, y chantait ses vieux arbres, ses allées ombreuses qu'elle peuplait, selon l'usage, de Nymphes et des Sylvains, y traduisait, au gré de son caprice, Pope ou Théocrite, Horace ou Sainte-Thérèse, et s'y entourait d'une compagnie lettrée.

O rivages chéris ! ô vallons de Ségla !
Sous vos ombrages frais le destin recéla
Les biens qu'on possédait aux premiers jours du monde,
L'allégresse du cœur, fruit d'une paix profonde,
La liberté d'esprit, le doux calme des sens,
La franchise, la joie et les ris caressants,

Les savants entretiens, où les heures légères,
Coulent rapidement, où les avis contraires,
Loin de s'entrechoquer, se prêtent des attraits,
Où le vrai seul préside et dicte ses arrêts (1).

» L'abbé de Latour, archidiacre de Toulouse, M. Lecomte, avocat général au Parlement, dom Cazalas, prieur des Bénédictins de la Daurade, et quelques autres gens d'esprit étaient les hôtes les plus assidus de cette retraite charmante, où l'on oubliait les ennuis et les servitudes de la ville. L'abbé devenait Damon, l'avocat général devenait Alcandre ou Tircis, les belles présidentes et conseillères s'appelaient Ismène, Iris ou Célimène; on dissertait à propos de M. de Voltaire, on écrivait des idylles ou des élégies, et comme l'a dit quelque part la reine de ces lieux, on perdait le temps de la plus adorable façon:

« Nous mélancolisons paisiblement, mon fils et moi, écrit-elle un jour à l'un de ses amis les plus dévoués; nous nous promenons dans notre isle verte, en parlant de vous..... Lorsque le soleil commence à être chaud, nous nous enfonçons dans les broussailles touffues: nous nous faisons un plaisir d'y marcher sans trouver de sentier, parmi la mousse et les petits ruisseaux qui nous mouillent le pied, le moins que nous y pensons..... Après le dîner, nous causons, nous lisons, nous écrivons. Je travaille à ma broderie avec beaucoup de paresse; le soir, nous recommençons à rôder sous les arbres, dans les prés au bord de la rivière..... On va s'assoir sur de la paille fraîche ou sur un sofa de gazon qui se trouve au milieu du bois. La noirceur de l'ombre me fait peur, je recule, je ne veux pas entrer; on me pousse, on m'entraîne. Nous voilà tous assis: nous ne voyons goutte, nous écoutons le murmure de l'eau, le bruit des feuilles, et les cris d'un vilain hibou. Peu à peu la lune éclaire au travers des rameaux; nous nous entrevoyons; le hibou se tait. J... joue de la flûte, je chante; le calme de la nuit et les échos nous favorisent; un vent doux et agréable nous rafraîchit; nous nous oublierions, si les approches du sommeil, qui se font sentir à mon fils, ne nous avertissoient qu'il est temps de se retirer. »

» Le bois de Ségla, étalé sur les pentes fraîches qui se déroulent jusqu'à la Garonne, fut coupé quelques années avant la mort de la châtelaine. Mme de Montégut lui consacra toute une longue élégie,

Hauts chênes, vieux ormeaux vainement vénérés,

appelant à pleurer avec elle tous les contingents de dryades et d'hama-

(1) *Œuvres mêlées* de Mme de Montégut, maîtresse ès Jeux floraux, recueillies par M. de Montégut, son fils. 2 vol. Paris, 1768.

dryades que l'on n'oubliait jamais d'inviter alors à pareille cérémonie. Elle en parle même en prose dans ses lettres, ce qui est plus grave :

« J'ai retrouvé ici mes chiens, mes chats, mes coffres, mes femmes, mais non pas le bois. Ah ! que je le regrette ! Je n'aurois jamais pu me faire une idée de la tristesse que produit ce vuide sauvage. Plus d'ombre, plus de fraîcheur, plus d'allées, plus de promenades ; tout est rempli de broussailles et de chardons. Je ne veux plus sortir de la maison du côté du jardin, mais de celui des fumiers et des écuries : c'est à présent le beau côté. »

» Mme de Montégut mourut à quarante-deux ans, le 17 juin 1752, emportée par une épidémie.

» Elle avait obtenu l'amarante d'or et deux soucis d'argent à l'Académie des Jeux Floraux, et s'était appris elle-même, dans les livres, l'italien, l'espagnol, l'anglais et le latin.

« C'est de Ségla qu'elle a daté la plus grande partie de ses lettres, publiées plus tard par M. de Montégut, à la suite des œuvres poétiques de sa mère, lecture charmante où l'on s'attarde sans peine, en y devinant, sous un léger badinage d'esprit, une sensibilité sympathique et presque toujours douloureuse (1).

Ernest Roschach.

(1) Extrait de *Foix et Comminges*, itinéraire des chemins de fer pyrénéens.

BIBLIOGRAPHIE.

Les saints Evangiles de Jésus-Christ, traduits en vers français par Adrien Brun.

Traduire en vers un ouvrage en vers, faire passer un poëme d'un idiome dans un autre, et rendre en un langage rhythmé non-seulement les idées et les images de l'original, mais encore le reproduire dans la séduisante variété de ses expressions, dans sa richesse et sa grâce, dans ses caprices et ses grandeurs; c'est là, certes, une tâche difficile, et plus d'une intelligence d'une réelle valeur en a été accablée. L'on peut cependant découvrir parmi les innombrables tentatives de ce genre qui ont été faites, quelques traductions en vers qui, sans avoir le prix de l'œuvre créée, — c'est impossible, — possèdent pourtant un mérite vrai et se font lire avec plaisir. — Mais que dire de la traduction en vers d'un ouvrage dont l'original est en prose? — Un semblable travail pourrait paraître le résultat d'une gageure ou la déplorable aberration d'un cerveau malade, si l'on oubliait que l'un de nos plus puissants poëtes, l'auteur immortel de *Polyeucte* et de *Cinna* ne dédaigna point de recouvrir du manteau de son éclatante poésie les mystiques et consolantes maximes du moine de Sainte-Agnès.

Le grand Corneille mettant en vers l'*Imitation* nous offre un exemple qui est de force à faire tomber d'avance toute raillerie, toute critique maligne devant la nouvelle *traduction en vers des saints Evangiles*. — Une étude incessante de l'esprit et de la lettre de la loi nouvelle, de longues veilles consacrées à rendre poétiquement chaque chapitre, que dis-je?

chaque verset du texte sacré, c'est là un labeur qui, loin de prêter à rire, doit bien plutôt inspirer une sympathie respectueuse pour l'esprit distingué qui l'a entrepris.

C'est d'ailleurs dans un but éminemment utile et louable que M. Adrien Brun a conçu sa traduction : « Répandre, dit-il dans sa préface, répandre et rendre attrayante, sous une forme nouvelle la lecture du livre par excellence, tel est le but que nous avons cherché à atteindre. Le rhythme a l'avantage de captiver l'oreille par le charme de l'harmonie, et surtout de venir en aide à la mémoire pour lui faire acquérir des richesses plus durables. »

Quant aux difficultés presque insurmontables que présentait une tentative si fort en dehors de nos habitudes littéraires, le traducteur élégant et correct du *Don Carlos* de Schiller n'a pas craint de les aborder de front.

La grande habitude qu'il possède dans le maniement de l'alexandrin, la flexibilité de sa manière, et, pour tout dire, la rare patience qu'il met à l'irréprochable achèvement de ses travaux nous étaient une garantie plus que suffisante d'une réussite peu commune. Pourtant, le charme que nous avons éprouvé à la lecture de sa poétique version a dépassé notre attente. D'un travail éminemment utile et en tout temps opportun, M. A. Brun a su tirer une œuvre pleine d'attraits, et attacher, par une forme nouvelle, un intérêt en quelque sorte nouveau au livre le plus connu de toute personne élevée dans la foi chrétienne.

C'est en restant longtemps plongé dans cette méditation sereine à laquelle nous convie depuis dix-huit siècles Celui qui ne trompe pas, que M. Brun a acquis les forces suffisantes pour achever sa tâche. Et quiconque aime encore à isoler son âme dans l'étude de la divine Parole, trouvera dans la nouvelle traduction des Evangiles un charme puissant et un plaisir inattendu.

J. C.

PHYSIOLOGIE.

La voix sombrée.

Il est un fait qu'on ne peut nier, c'est que de tout temps les divers artistes qui se sont succédé sur la scène de l'Académie impériale de musique n'aient exercé une influence directe sur leurs confrères de la province, et que ceux-ci, à leur tour, n'aient agi de même, dans les villes où ils chantaient, sur les dilettanti ou les jeunes gens qui se destinaient à la carrière théâtrale. Cette sorte de pression s'est manifestée à toutes les époques; nous en trouvons la preuve dans le *Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau :

« Le goût du chant, dit-il, consiste aussi beaucoup à donner artificiellement à la voix du chanteur le timbre, bon ou mauvais, de quelque acteur ou actrice à la mode ; tantôt il consiste à nasillonner, tantôt à canarder, tantôt à chevrotter, tantôt à glapir ; mais tout cela sont des grâces passagères qui changent avec leurs auteurs. »

D'après ces principes, il est évident qu'à l'époque où Lainé était premier sujet de l'Opéra, la génération chantante d'alors devait *nasillonner*, pour nous servir de l'expression de Rousseau ; car les mémoires du temps rapportent qu'un provincial nouvellement arrivé à Paris, entendant Lainé pour la première fois, cria du fond du parterre :

— Dieu ! voilà un nez qui a une bien belle voix !

Plus tard, en 1835, qui était la belle époque de Nourrit, nous voyons que presque tous les artistes chantaient en voix blanche, tandis que deux ans après, à l'arrivée de Duprez, chacun, à son exemple, s'efforçait à l'envi de chanter en voix sombrée. Ce fut une révolution radicale.

« Et tout ce mal, dit M. Stéphen de la Madelaine, n'a pas été le résultat d'un certain nombre d'années, mais de quelques mois, de quelques semaines. D'une saison à l'autre, la France compta cinquante Duprez au petit pied, qui sombraient à qui mieux mieux et qui s'égosillaient à l'avenant..... »

En effet, il surgit tout à coup une nuée de ténors, astres nouveaux qui ne brillèrent qu'un jour, et qui, loin d'imiter Duprez dans ce que sa méthode avait de remarquablement beau, se mirent à le copier servilement dans ce que son système d'émission de la voix avait de dangereux pour quiconque n'avait pas, comme lui, étudié en Italie.

Les Italiens chantent et parlent en timbre sombre ; les Français en timbre clair, qui est le timbre normal ; les Anglais et les Allemands en timbre guttural. Chez ces derniers, dès qu'ils articulent une syllabe ou un son, le larynx accomplit un mouvement ascensionnel ; chez les Français, il conserve sa position naturelle ; chez les Italiens, au contraire, il accomplit un mouvement descendant et vient se fixer aussi bas que possible, d'où il résulte que chez ceux-ci et chez ceux-là le larynx se meut en sens inverse.

En suivant les recommandations de MM. Pétrequin et Diday, rien n'est plus facile que de constater la réalité de ce fait, et l'on peut aisément en faire l'expérience sur soi-même. Il suffit pour cela de reconnaître d'abord la position du cartilage thyroïde (pomme d'Adam), et de suivre ensuite ses mouvements avec le doigt.

Or, pendant son séjour en Italie, Duprez ayant contracté l'habitude de chanter en timbre sombre, fit d'autant plus de sensation à Paris, que jusqu'alors tous les artistes français, à l'exemple de Nourrit, avaient chanté en timbre clair. Appuyant la voix sur le larynx, Nourrit était obligé, pour faciliter l'émission des sons élevés, de renverser sa tête un peu en arrière. Duprez, au contraire, appuyant la voix sur la poitrine, baissait le menton et ne laissait voir que la partie inférieure de son cou. L'on attribua d'abord à des circonstances bizarres et exceptionnelles la cause de la révolution vocale qui s'était opérée chez l'illustre chanteur, qui, de *ténorino* qu'il était primitivement, s'était transformé en ténor à la voix énergique et éminemment dramatique. La vérité ne tarda pas à se faire jour, et tous les chanteurs savent maintenant à quoi s'en tenir à cet égard, la plupart d'entre eux ayant adopté aujourd'hui le système de la voix sombrée, qui consiste, nous venons de le dire, à fixer le larynx aussi bas que possible, à la manière italienne. Malheureusement, tandis que les chanteurs italiens n'ont qu'à ouvrir la bouche pour donner un son, et que leur organe se distingue par une incroyable facilité d'émission, qui est le signe caractéristique des belles voix, les artistes français, malgré leur désaffection envers l'ancien système, ne possèdent pas, à beaucoup près, les prérogatives vocales dont jouissent leurs compétiteurs. Le *sotto-voce*, par exemple, est inconnu chez nous, tandis que les Italiens

en tirent leurs plus grands effets. Nous passons bien du *forte* au *mezza-voce*, mais du *forte* au *sotto-voce* (sous la voix), ce qui est bien différent, impossible !

Pourquoi l'insuccès chez nous et le succès chez nos voisins? Cela s'explique et se comprend parfaitement.

La plupart des artistes français ont adopté, il est vrai, le système de la voix sombrée; mais étant obligés de parler en timbre clair, il en résulte que les progrès qu'ils accomplissent au point de vue vocal sont aussitôt annihilés par l'usage anti-musical de notre idiome.

Voici, dans leur ordre hiérarchique, les langues qui se prêtent plus ou moins au développement de la phonation :

1° la langue italienne.
2° — turque.
3° — russe.
4° — espagnole.
5° — portugaise.
6° — allemande.
7° — française.
8° — anglaise.

Obligé d'accommoder son système d'émission aux exigences de la langue et de la prosodie françaises, Duprez ne parvint que difficilement à donner de beaux sons avec l'émission normale de l'A. En revanche, les voyelles I, U, et le monosyllabe OU, si difficiles à émettre pour tous les chanteurs français dans le registre élevé de la voix, étaient on ne peut plus propres à faire valoir son accentuation magistrale, d'où nous concluons que l'influence climatérique, comme on le supposa d'abord, ne fut pour rien dans la révolution qui s'était opérée chez Duprez, et que c'est au contraire à sa robuste constitution, à son profond savoir musical, et surtout à l'idiome italien, qu'il faut attribuer la miraculeuse métamorphose en question.

« La langue italienne, dit le docteur Second, fourmille de mots qui ne peuvent se bien prononcer qu'avec la voix sombrée, c'est-à-dire avec un tuyau allongé. La voyelle *u* (*ou*), qu'on y rencontre si fréquemment, détermine un développement complet du tuyau. D'après Kempelen, la longueur du canal oral étant égale à 1 pour la prononciation de l'*i*, devient égale à 5 pour celle de l'*ou*.

» L'emploi exclusif du timbre sombre est défavorable à la prononciation de notre langue, et il a fallu tout l'art d'un grand artiste pour qu'il ait pu s'introduire dans une école moderne de chant français. L'empressement qu'on a mis à l'adopter s'explique par le goût spécial de notre nation pour la musique

dramatique. Ce timbre, convenablement produit, donne précisément à la mélopée une couleur dramatique des mieux caractérisées. »

Duprez connaissait à fond toutes les ressources de son art, toutes les *ficelles* du métier, pour nous servir d'une expression en usage au théâtre, et pour ne parler que d'un artifice dont il usait souvent, il excellait à lancer une note élevée à l'aide d'une consonne explosible, comme dans *père, mère*, et leurs similaires, qu'il prononçait comme si ces mots eussent été écrits ainsi : *ppère*, *mmère*, etc.

Disons-le, ce procédé avait bien un inconvénient, et si cette manière d'articuler paraissait admirable lorsqu'on était placé au fond du parterre, en revanche, elle était réellement défectueuse lorsqu'on était assis aux stalles d'orchestre. Ainsi, dans le quatrième acte de *Guillaume Tell*, lorsque Duprez chantait l'air suivant, l'on entendait positivement :

Asile héréditaire,
Où mes yeux s'*oufrirent* au *chour*,
Hier encor ton abri tutélaire
Offrait un père à mon amour.
Ch'appelle en *fain* (en vain), *touleur* amère !
Ch'appelle, il n'entend plus ma *foix !*
Murs chéris, qu'*hapitait* mon père,
Che fiens fous foir pour la *ternière* fois !

Ce n'était pas sans intention, il est vrai, que Duprez prononçait ainsi. Il agissait à la manière du peintre décorateur qui écrase son pinceau sur la toile pour produire une fleur : de près, c'est un pâté de couleur ; de loin, l'illusion est complète : c'est un œillet, une rose, etc.

A cette même époque, Michelot, professeur de déclamation spéciale au Conservatoire de musique, renchérit à un autre point de vue sur Duprez, et il tenta sérieusement, mais en vain, une révolution lyrico-grammaticale. Il voulait qu'on passât sous silence la terminaison des rimes féminines, prétendant qu'il était illogique qu'on prononçât d'une manière en chantant et d'une autre en parlant. Nous nous souvenons encore, comme si c'était hier, du succès négatif qu'un de ses élèves obtint au Conservatoire à la répétition générale du *Comte Ory*, à l'occasion d'un exercice trimestriel. Il chanta, au grand ébahissement d'Habenech, qui ne revenait pas de sa surprise :

Que les destins prospèr..
Accueillent vos prièr..
La paix du ciel mes frèr..
Soit toujours avec vous.

Malheureusement, l'initiative de la révolution que Michelot rêvait ne pou-

vait être prise par les chanteurs, ceux-ci étant forcés, sous peine des critiques les plus sévères, de rendre textuellement ce qui est écrit; aussi ces perfectionnements ne seront-ils praticables que lorsque les auteurs et les compositeurs en comprendront tous les avantages et qu'ils voudront bien rédiger leurs œuvres en conséquence. Jusque-là, toute tentative serait dangereuse, pour ne pas dire impossible. Voici pourquoi :

Tandis que dans la poésie la terminaison des rimes féminines est muette, dans le chant, au contraire, toutes les syllabes, selon l'usage, doivent être sonores, d'où il résulte que lorsqu'un compositeur met en musique un alexandrin, il faut ou qu'il emploie treize notes, ou qu'il mutile le vers en supprimant un anapeste s'il tient à ne pas entraver l'essor de la mesure et le rhythme de sa mélodie (1).

Cette difficulté de faire marcher exactement ensemble la poésie et la musique, mettaient Michelot hors de lui : Il sentait alors, il avait deviné ce que Castil-Blaze a si bien expliqué depuis dans son opuscule *sur l'Opéra français*. Pour nous mieux faire comprendre, nous empruntons à ce dernier l'exemple suivant et les réflexions qui l'accompagnent :

« Les cru | els Mexi | cains ferment | tous les pas | sa-
ges ces | tristes ri | vages ne | présentent | plus,
Ne nous | présentent | plus que les | fers ou la | mort.

» Tel est l'argot qu'on chante à l'Opéra.

» Pour établir un rhythme énergique et rapide, il faut d'abord se débarrasser de nos pluriels féminins : ils donneraient quatre syllabes à la musique lorsqu'elle ne pourrait en employer que trois. Cette quatrième, superflue, féconde en ressauts, ira s'éteindre alors par l'élision à propos ménagée, et vous chanterez vivement, librement, avec toute la confiance, la sonorité, l'aplomb, la vigueur des Italiens et des Allemands :

Les cru | els Mexi | cains ont fer | mé le pas | sa-
ge : O mal | heur, c'en est | fait! ce fu | neste ri | va-
ge, A nos | yeux n'offre | plus que les | fers ou la | mort.

» Faites vibrer, tonner ces vers dans *Fernand Cortez*, vous triplerez l'effet

(1) Dans ses *Soirées de l'orchestre*, p. 131, M. Berlioz fait précisément allusion à cet état de choses, lorsque, faisant parler le ministre, celui-ci dit à la musique :

« Dites-moi où vous avez appris, triple sotte, qu'il vous fût loisible de hacher une mélodie et de faire des vers de quatorze pieds en supprimant les élisions pour respirer plus souvent. Quelle langue parlez-vous ? Est-ce l'auvergnat ou le bas-breton ? Les gens de Clermont et de Quimper s'en défendent. »

vocal de nos excellents choristes, et l'assistance entière saura ce qu'ils auront dit. Ils chanteront alors; au lieu de perdre leur souffle et leur peine à triturer des mots raboteux, portant à faux, brisés, pilés de telle sorte qu'ils deviennent inintelligibles. C'est l'accent qui fait briller, sonner les mots, qui met au grand jour leur physionomie. »

Voici qui est encore plus clair et infiniment plus concluant :

« Quant à la prévention contre les vers alexandrins, prévention que beaucoup de compositeurs partagent, elle est d'autant plus étrange, que ni poëtes ni musiciens ne manifestent d'aversion pour les vers de six pieds. Or, qu'est-ce qu'un vers alexandrin coupé en deux par l'hémistiche, sinon deux vers de six pieds qui ne riment pas? Et que fait la rime, je vous prie, au développement d'une période mélodique?..... Bien plus, il arrive souvent que ces poëtes, compteurs si vigoureux de syllabes, croyant faire deux vers de six pieds, font un abominable vers de treize pieds, faute de tenir compte de la non-élision de la fin du premier vers avec le commencement du second. Telle fut la maladresse commise par l'auteur des paroles du *Pré-aux-Clercs*, quand Hérold lui demanda des vers rhythmiques (il en fallait là) de six pieds pour un de ses plus jolis morceaux :

C'en est fait, le ciel même
A reçu leurs serments,
Sa puissance suprême
VIENT d'unir deux amants.

» L'ensemble des deux premiers vers, grâce à l'élision qui les unit, fait bien douze syllabes pour le musicien, mais l'ensemble des deux autres en forme évidemment treize, l'élision ne pouvant avoir lieu entre *suprême* et *vient*, et il résulte de cette syllabe surnuméraire l'obligation d'ajouter dans la musique une note qui dérange l'ordonnance de la phrase et produit un petit soubresaut des plus disgracieux. Voilà de la barbarie (1). »

Un mot encore. Dans le courant de l'année 1840, Poultier, élève de Ponchard pour le chant, et de Michelot pour la déclamation, ayant débuté à l'opéra, dans *Guillaume Tell*, provoqua un mouvement de surprise dans l'auditoire, lorsque, dans le duo du second acte, il prononça :

Ma présence pour vous est peut-être UN outrage?

Le même professeur faisait prononcer :

UN ange, une femme inconnue.....
D'un père, d'UN époux, respecte la souffrance!
Etc., etc....

(1) Berlioz, *les Grotesques de la musique*, p. 221.

Enfin, une autre anomalie, non moins étrange, c'est que quelques années auparavant, alors que Michelot était encore au théâtre, le mot DÉSIR se prononçait de quatre manières différentes sur scène de la comédie française, qui d'ordinaire fait loi en matière de prosodie. Ligier prononçait le *désir*, Mlle Mars le *desir*, Mme Desmousseaux le *d'sir*, et Michelot le *désir* et le *desir* alternativement. Exemple :

Le *désir* de chanter.....
Le *desir* d'éviter.....

Michelot aurait fait une horrible grimace si quelqu'un eût dit devant lui : « *Le desir de devenir.....* » Cette succession d'*e* muets eût considérablement blessé la susceptibilité de son oreille.

Nous voilà bel et bien sur le terrain de la déclamation..... Le chant et la déclamation sont unis par des liens si intimes qu'il est impossible de parler de l'un sans parler de l'autre, d'où il résulte, pour peu qu'on cède à l'entraînement de ses souvenirs, qu'au lieu d'aller droit au but, on subordonne le principal à l'accessoire sans s'en apercevoir; c'est ce qui a failli nous arriver. Revenons à la voix sombrée.

D'après MM. Pétrequin et Diday, Second, Stéphen de la Madelaine, et plusieurs autres physiologistes distingués, la voix sombrée est d'une immense ressource pour le chant, mais sujette à s'érailler et à disparaître dans un temps plus ou moins limité. Citons d'abord les théories de MM. Pétrequin et Didier à cet égard :

« Si les chanteurs trouvent souvent dans le sombrer un utile auxiliaire, l'hygiène nous apprend qu'il peut aussi produire des effets désavantageux soit sur la voix elle-même, soit sur l'état fonctionnel de l'artiste qui en fait usage.

» Les conditions d'où résulte le changement des timbres s'accomplissent dans le sombrer avec plus de force; mais comme la force n'augmente qu'aux dépens de l'agilité, on peut, *à priori*, s'assurer que ces deux qualités seront toujours développées en raison inverse l'une de l'autre. En effet, tandis que les phrases les plus rapides, les traits de vocalisation les plus épineux s'exécutent d'une voix blanche avec une précision remarquable, le sombrer réunit à plus de force une certaine pesanteur qui ajoute à son caractère majestueux, mais le prive, par compensation, de cette souplesse si nécessaire dans quelques passages. Ce n'est pas qu'on ne puisse à la longue et par un travail assidu, diminuer ces imperfections; mais nous le répétons, c'est toute une éducation à refaire, et l'art ne réussit jamais à donner à cette espèce de chant toute la légèreté de la voix blanche.

» Au point de vue de l'hygiène, le sombrer va nous offrir des inconvénients plus sérieux. Si l'on examine un acteur qui l'emploie et surtout à la

suite d'un passage où le chant a été soutenu, ou bien à l'occasion d'une note suraiguë qu'il a fallu *enlever*, on verra la coloration du visage, le gonflement des jugulaires, les gestes les plus violents témoigner de la puissance qu'il a dû déployer pour atteindre le but; c'est qu'en effet la voix sombrée et l'effort ont dans leur mécanisme la plus frappante analogie. Accumuler beaucoup d'air dans la poitrine, le chasser avec force et sans interruption vers une ouverture rétrécie et oblitérée, voilà en deux mots la théorie de ces deux actes si semblables. Mais ces deux conditions ne peuvent être remplies sans que les poumons ne soient distendus par l'air qui s'y trouve retenu en plus grande quantité que dans la respiration naturelle. De là retard dans le renouvellement de ce fluide, langueur de l'hématose, obstacle au cours du chant, etc. On conçoit toute la fatigue qui doit en résulter pour le chanteur : fatigue telle que, comme plusieurs l'ont avoué, le théâtre est pour eux un véritable champ de bataille. Ce qu'il est aussi aisé de prévoir, c'est l'influence que ces efforts répétés et soutenus exercent sur les principales fonctions par la gêne qu'ils apportent à la circulation veineuse, et l'engorgement de tous les systèmes capillaires qui s'ensuit infailliblement. Aussi cet exercice trop prolongé peut-il devenir la cause de troubles divers, de lésions viscérales plus ou moins profondes.

» Mais ce qu'il nous importe surtout de constater ici, c'est l'altération de la voix elle-même qui en est l'inévitable conséquence. Après un excès de travail en ce genre, on éprouve une chaleur brûlante derrière le sternum, un resserrement pénible à la gorge; et ces symptômes, qui s'exaspèrent si l'on continue, rendent l'exécution vocale moins facile et plus fatigante. Persiste-t-on? l'impuissance suit bientôt la fatigue. En vain l'artiste voudrait-il redoubler ses efforts, la douleur qu'ils éveillent l'arrête malgré lui; et si cette lutte entre l'instinct conservateur et la passion du chant est prolongée par l'ignorance ou l'amour-propre, elle se termine tôt ou tard au détriment de la voix, par l'épuisement des organes qui, suivant une expression vulgaire, refusent à la fin le service.

» Cette conclusion est une conséquence rigoureuse de tout ce qui a été dit sur le mode de production de la voix sombrée; aussi dès que nos idées furent fixées sur son mécanisme, nous nous crûmes en droit d'établir cette proposition importante : *La voix sombrée souvent exercée et donnée sans mélange n'a qu'une durée très-limitée.* Cette proposition, dont un grand exemple n'a pas tardé à démontrer la justesse, recevra encore, nous osons le prédire, plus d'une confirmation nouvelle.

» Ce qu'il y a de curieux à observer, c'est que malgré tout l'artifice dont les chanteurs usent pour dissimuler le dépérissement de leur voix, la circonstance où il commence à paraître est précisément celle où la théorie nous a enseigné que se trouvent les plus grands obstacles à vaincre, c'est-à-dire

lorsqu'on veut affaiblir les sons aigus. Et en écoutant tout récemment un célèbre ténor, c'est dans la difficulté qu'il éprouve à filer les notes hautes que nous avons vu le premier signe et de la vérité de nos assertions et de la perte inévitable de sa voix sombrée. »

Voici maintenant, sur le même sujet, l'opinion de M. le docteur Second : elle apporte un argument nouveau en faveur des théories de MM. Pétrequin et Diday, et corrobore en tous points leurs assertions.

« Beaucoup de dilettanti enthousiasmés par les prodigieux effets qu'un artiste de l'Académie royale a pu produire avec la voix sombrée, ont érigé cette émission en principe, et s'obstinent à vouloir tout chanter en timbre sombre. Ces personnes ont un premier désavantage, c'est de ne chanter avec vérité que certains morceaux, tandis que leur expression est fausse dans beaucoup d'autres : ils en ont un second bien plus affligeant, c'est que leur organe s'altère promptement.

» L'observation la plus grossière démontre que la production du timbre sombre sollicite de la part de l'organisme un grand déploiement de forces. Le larynx, tenu immobile à la partie inférieure du cou, lutte contre les forces qui tendent à l'élever pendant la production des notes aiguës de la voix de poitrine; de plus, la disposition du tuyau vocal, en augmentant le volume du son, nuit à son éclat, et ce n'est que par une poussée vigoureuse et une grande dépense d'air que les sons émis de cette manière acquièrent toutes leurs qualités. Il faut que les respirations soient amples et fréquentes; aussi la fatigue est-elle prompte, et les personnes qui abusent de cette émission paraissent-elles plutôt crier que chanter. Mais il n'est pas douteux que, dans certains cas, cette manière de timbrer la voix offre au chanteur de très-grandes ressources : l'important est d'en faire une sage application. Son usage est surtout indiqué pour produire avec ampleur les dernières notes de la voix de poitrine. »

Nous engageons vivement les chanteurs à se bien pénétrer des grandes vérités contenues dans les extraits qui précèdent, et à bien réfléchir sur les conséquences qui résultent de l'emploi exclusif de la voix sombrée, dont le moindre inconvénient est d'alourdir l'organe et de le rendre impropre à faire le trait. Or, la vocalisation, en d'autres termes le mécanisme, étant la base fondamentale de la vocale, tout artiste qui ne vocalise pas, chantât-il comme Garat chantait jadis la musique de Gluck ou de Sacchini, sera toujours considéré comme un virtuose incomplet.

MM. Pétrequin et Diday pensent que le système de la voix sombrée est une découverte toute récente importée en France par Duprez, tandis que M. Stéphen de la Madelaine affirme que cette émission est aussi ancienne que le déluge, mais qu'en la mettant à la mode, Duprez *a fait plus de tort à l'art français que l'invasion des Barbares n'en a fait jamais aux splendeurs*

énervées du Bas-Empire. Toutefois, parce que l'imitation a été fatale aux chanteurs qui ont voulu procéder à la manière de Duprez, s'ensuit-il qu'il faille renoncer à l'usage du timbre sombre? Nullement, et à cet égard nous sommes de l'avis de MM. Pétrequin et Diday, Second et Stéphen de la Madelaine, qui conseillent aux chanteurs « *de ne point renoncer aux ressources que présente la voix sombrée, mais de les employer avec celle de la voix claire,* » et d'en mélanger les qualités réciproques.

En agissant ainsi, les chanteurs s'épargneront bien des déboires, peut-être même la perte de leur voix, et ils n'auront plus à redouter de *sombrer* sur les écueils escarpés de l'*urlomanie.*

— Qu'entendez-vous par l'*urlomanie?* nous dira-t-on.

La réponse est facile. L'*urlomanie* est une affection chronique, provenant de la dépravation du sens auditif. Elle n'existait d'abord qu'à l'état latent, mais depuis quelque temps elle s'est manifestée avec des symptômes effrayants, et les rapports officiels, puisés aux meilleures sources, constatent qu'elle a envahi toutes les classes de la société. C'est une véritable épidémie, et les individus qui en sont atteints éprouvent un besoin incessant d'entendre un chant pavé d'*ut* de poitrine. L'engouement des chanteurs et de la foule pour cette note est poussé à un tel point que, si cela continue, il faudra songer sérieusement à classer cette prédilection enthousiaste dans l'étiologie de cette nouvelle maladie.

Auguste LAGET,

Artiste du théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

ENSEIGNEMENT.

—

Sujets donnés en composition aux examens de la Licence et du Baccalauréat ès lettres, à la session de novembre 1862.

LICENCE ÈS LETTRES.

Dissertation française : Discuter et confirmer par l'histoire littéraire, cette pensée de Pascal sur l'éloquence et le style : « Il faut de l'agréable et du réel ; mais il faut que cet agréable soit lui-même près du vrai. »

Dissertation latine : Quî mens Cartesiana philosophos in Galliâ, sæculo decimo octavo, agitaverit et non agitaverit ?

Vers latins : Omnia ordinatim expones quæ nascenti Minervæ adjuncta sunt.

Thème grec : La terre, si elle était bien cultivée, nourrirait cent fois plus d'hommes qu'elle n'en nourrit. L'inégalité même des terroirs, qui paraît d'abord un défaut, se tourne en ornement et en utilité. Les montagnes se sont élevées, et les vallons sont descendus en la place que le Seigneur leur a marquée. Ces diverses terres, suivant les divers aspects du soleil, ont leurs avantages. Dans ces profondes vallées, on voit croître l'herbe fraîche pour nourrir les troupeaux. Auprès d'elles s'ouvrent de vastes campagnes revêtues de riches moissons. Ici, des coteaux s'élèvent comme en amphithéâtre, et sont couronnés de vignobles et d'arbres fruitiers ; là, de hautes montagnes vont porter leur front glacé jusque dans les nues, et les torrents qui en

tombent sont la source des rivières. Cette variété fait le charme des paysages, et en même temps elle satisfait aux divers besoins des peuples.

(Fénelon, de l'*Existence de Dieu.*)

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

Compositions latines.

Toulouse, 5 novembre 1862. 14 candidats : 7 ajournés, 7 admis.

« Quî fit, Mæcenas, ut nemo, quam sibi sortem
» Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illâ
» Contentus vivat, laudet diversa sequentes. »

Loco Mæcenatis responsum ipse dabis.

6 Novembre. 13 candidats : 4 ajournés, 9 admis.
Dices quibus de causis urbs antiqua tibi venerabilis et quasi sacra videatur.

7 Novembre. 14 candidats : 9 ajournés, 5 admis.
Dices quibus de causis et quali morte Cleopatra vim vitæ suæ ipsa intulerit.

8 Novembre. 14 candidats : 10 ajournés, 4 admis.
Cæsar, dùm Africam victor petit, obvios habuit et invisit *campos ubi Troja fuit*, et prout heroum tumulos calcat qui illic olim ceciderunt, et ipsas etiam ruinas periisse animadvertit, in secretum pectoris sui redit, et quid valeant, quorsùm recidant belli gloria et fortuna secum reputat.

10 Novembre. 14 candidats : 7 ajournés, 7 admis.
Adulatoris speciem et formam adumbrabis. Dices quo gestu, quibus verbis, quo risu, quibus lacrymis, quo etiam silentio ei blandiatur atque assentiat quem vult suum facere atque occupare.

11 Novembre. 11 candidats : 4 ajournés, 7 admis.
Præclarum exstat Marii responsum : « Ei referes qui te misit Marium te vidisse dirutæ Carthagini assidentem. » Egregia hæc verba quâ sensûs altitudine emineant manifestum facies.

12 Novembre. 15 candidats : 9 ajournés, 6 admis.
Latinè vertes Fontanii fabulam quæ inscribitur : « Mus qui à vulgo in solitudinem recessit. »

13 Novembre. 14 candidats : 10 ajournés, 4 admis.
Materiam habes vulgatum illud carmen gallicum :

Il n'est point de héros pour son valet de chambre.

Quod sic explanabis : Heroem in vitâ interiore evanescere, personam eripi, hominem manere.

14 Novembre. 13 candidats : 3 ajournés, 10 admis.

Jovem ferunt, cùm caput ejus, acri dolore affectum, Vulcanus malleo percussisset, Minervam indè peperisse, omni artium apparatu instructam atque ornatam. — Sensum elicies atque expones quem in hoc mytho seu allegoriâ latere existimabis.

15 Novembre. 15 candidats : 10 ajournés, 5 admis.

Quid sibi ea quæ præ se fert insignia, filius Veneris, Cupido, si quandò pingitur : sagittæ, fax et pennæ.

17 Novembre. 12 candidats : 8 ajournés, 4 admis.

Asini indolem, ex Fontanii fabulis, postquàm descripseris, quos sic homines, te judice, voluerit obumbrare, ostendes.

21 Novembre. 20 candidats : 9 ajournés, 11 admis.

Matri, sororibus, vitæ rusticæ, sancto præsertim sacello, puella aurelianensis ad bellum, Dei impulsu, jam profectura, valedicit.

22 Novembre. 10 candidats : 7 ajournés, 3 admis.

Vulpis indolem, ex Fontanii fabulis, postquàm descripseris, quos sic homines, te judice, voluerit adumbrare fabularum ille celeberrimus artifex, ostendes.

CHRONIQUE.

—

Rentrée de la Cour. — Rentrée des Facultés.

La Cour impériale et les Facultés ont tenu leur séance solennelle de rentrée le 4 et le 20 novembre. Il s'y est dit de fort beaux discours, ce qui ne surprendra personne. De qui pourrait-on mieux attendre sous ce rapport que des chefs de la Magistrature et de l'Enseignement? A la séance de la Cour, le discours de rentrée a été prononcé par M. de Vaulx, avocat général. — Le passé a un singulier attrait pour les hommes d'aujourd'hui. Ils se plaisent à le fouiller et ils voudraient en déchiffrer tous les secrets. Les magistrats y cherchent volontiers le sujet de leurs Mercuriales, et l'histoire des Parlements est pour eux une mine inépuisable. Elle leur offre, aux époques agitées de nos annales, à côté de personnages corrompus, violents ou pusillanimes, de grandes et de nobles figures qui se détachent en traits de feu du fond du tableau. Ils se passionnent pour l'une d'elles, l'étudient sous toutes ses faces et la présentent ensuite sur un piédestal à l'admiration de leur compagnie. Il peut bien arriver que ces portraits ne soient pas toujours frappants de vérité; le panégyriste exagère parfois les qualités de son héros, atténue ses fautes, glisse sur ses faiblesses, et le grand homme de l'histoire se trouve un peu surfait, à la façon des Romains de Corneille.

M. de Vaulx n'a pas fait une œuvre entachée de ce défaut. Comme il n'a pas trouvé tout à louer chez le magistrat dont il voulait tirer de graves enseignements, il ne s'est pas fait le panégyriste complaisant de tous les actes de sa vie. « J'ai choisi pour texte de ce discours, a-t-il dit en commen- » çant, la vie de Bernard La Roche-Flavin, le célèbre président *des requêtes*

» *du Palais*, le savant auteur des *Treize livres des Parlements de France*. Il » y a eu dans l'ancienne magistrature de Toulouse de plus éclatantes des- » tinées, de plus imposantes figures ; mais il serait peut-être difficile de » trouver une existence plus variée, plus agitée, plus noblement remplie, » malgré quelques fautes, et dont le récit, — n'était l'insuffisance du narra- » teur, — fût plus propre à nous représenter le magistrat du seizième siècle avec » son indomptable courage et ses passions ; sa science incomparable et ses » préjugés ; son caractère religieux, élevé, indépendant, mais quelquefois » ferme jusqu'à la rudesse, j'allais presque dire, jusqu'à la cruauté. »

Ce n'est pas la première fois que ce sujet était traité en public. Déjà, dans une séance, tenue le 3 août 1856, par l'Académie de législation, à propos de la fête de Cujas, M. Albert, avocat à la Cour impériale, avait raconté « avec une verve charmante, » tous les incidents de la vie de ce grand magistrat (1); et dans une des séances particulières de la même Académie, M. Astre avait lu une étude pleine d'intérêt sur un de ses meilleurs ouvrages, intitulé : *Recueil des arrêts notables du Parlement de Toulouse*.

Au reste, le jour se fait insensiblement sur ce seizième siècle, si troublé, si agité. Il a donné lieu, dans ces dernières années, à plusieurs travaux importants, dont quelques-uns ont figuré dans la *Revue* (2). Bientôt tous ses côtés noyés encore dans l'obscurité seront mis en lumière par les patientes recherches des hommes curieux et érudits.

La civilisation des peuples résulte de l'adoucissement des mœurs et de l'interprétation plus vraie de la morale religieuse qui, passant dans les institutions, garantit aux citoyens le libre exercice de leurs droits naturels et sociaux. Au seizième siècle, ces droits étaient méconnus. Dans ce siècle de guerres et de persécutions religieuses, La Roche-Flavin se fit le champion de la liberté de conscience. Dès son enfance il avait vu monter sur le bûcher, comme fauteurs d'hérésie, cinq conseillers, dont un était membre de sa famille, et soit souvenir de l'impression que ce spectacle lui avait laissée, soit sentiment exact et juste de la morale évangélique, il se fit remarquer, au milieu des partis acharnés à se détruire, par son esprit de tolérance. Trois passions remplirent sa vie, a dit M. l'avocat général : Dieu, la magistrature et les lettres. Il comprit la religion comme la comprenait L'Hôpital, comme la comprit aussi Pierre du Faur de St-Jory, son collègue

(1) V. t. III de la *Revue de Toulouse*, p. 96.

(2) V. t. II, p. 97 et 193, à la Galerie des illustrations du midi :

Guy du Faur, seigneur de Pibrac, par M. Théophile Huc, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse ; et t. VIII, p. 257, Pierre du Faur de Saint-Jory, premier président du Parlement de Toulouse, par M. Caze, président de chambre à la Cour impériale.

au Parlement de Toulouse, qui avait pris pour règle de conduite la belle maxime du grand Chancelier de France : « Faut être modéré » ; et, pendant cinquante-trois ans qu'il porta la robe du magistrat, il fit servir son crédit, son autorité, toutes les ardeurs de son âme, sincèrement religieuse, à calmer les passions, à arrêter l'effusion du sang, et à ramener les esprits égarés. Il s'éleva avec énergie contre les supplices infligés aux hérétiques : « La » guerre, le feu, le meurtre, disait-il, ne sont pas le remède propre pour » guérir cette maladie d'hérésie, ni pour extirper les erreurs, mais c'est la » paix, la douceur, la tranquillité, la prédication, l'exemple et la bonne » vie des pasteurs. »

L'amour du devoir est inséparable de l'amour de Dieu. M. l'avocat général a fait voir en La Roche-Flavin un magistrat au cœur droit, puisant une énergie incroyable dans la pensée du devoir et de l'intérêt public ; un magistrat resté intègre en des temps d'injustice et de corruption; d'une vertu rigide plutôt qu'austère ; ne transigeant jamais avec sa conscience ; rêvant pour son ordre la splendeur de l'ancienne magistrature et travaillant sans cesse à la rétablir; vivant dans des habitudes d'une rare simplicité; s'attristant de ce qu'à « la mule économique qui portait gravement le conseiller au Parlement avait succédé le cheval plus élégant et plus rapide, qui lui-même avait été remplacé par de somptueux carrosses. »

Les remontrances qu'il se permettait dans ses mercuriales, comme président des requêtes, La Roche-Flavin crut pouvoir se les permettre dans un livre, avec une plus grande liberté de langage, avec une verve impitoyable, et en attaquant jusqu'aux actes de la vie privée. C'est ce qu'il fit avec trop peu de mesure dans les *Treize livres des Parlements de France*. Il sut bientôt ce qu'il en coûte de dire aux hommes la vérité. A peine l'ouvrage a-t-il paru, qu'un orage terrible éclate sur la tête de l'auteur : on crie de tous côtés au scandale, l'ouvrage est dénoncé comme « plein de médisances, de faussetés, de diffamations contre messieurs de la Cour, d'inepties et de choses indignes d'être sues. » La Roche-Flavin est mandé devant la Cour, et son livre est condamné à être rompu et lacéré par le greffier. M. Albert et M. l'avocat général ont rapporté les incidents de ce procès célèbre. Dans les motifs qu'ils ont donnés pour expliquer la rigueur de l'arrêt de condamnation, nous penchons plus volontiers pour les raisons de M. l'avocat général. M. Albert l'explique par les regrettables emportements auxquels La Roche-Flavin s'était laissé aller en présentant sa défense. C'est possible ; mais que le Parlement ait gardé rancune à La Roche-Flavin d'être entré de vive force dans le sanctuaire de la justice, par le crédit d'un favori du roi, le duc d'Epernon, et qu'il eût songé à l'en punir; qu'il lui en voulût encore d'avoir, dans les questions de préséance, blessé les susceptibilités des doyens de la Cour; et enfin, que ces vieux parlementaires aient été alarmés en se voyant

en face d'une puissance inconnue, née la veille, et qui allait tout transformer autour d'eux, l'imprimerie ; nous croyons, avec M. l'avocat général, qu'il y a dans le procès lui-même assez de motifs plausibles sans être obligé d'en chercher en dehors; que les magistrats n'ont pu voir sans émotion les actes les plus secrets de leur vie, leurs fautes, leurs faiblesses et leurs ridicules livrés à la curiosité maligne du public, et qu'ils ont dû naturellement s'indigner contre celui de leurs collègues qui, par ces révélations indiscrètes, les signalait à la risée et à la malveillance d'un public frondeur et irrespectueux. Cette raison, tirée de l'étude du cœur humain, nous paraît suffisante. M. l'avocat général est encore porté à croire que le Parlement, en frappant le livre, a voulu flétrir de graves erreurs de morale, fruits des passions du temps et d'une admiration exagérée de l'antiquité classique. « Mais les rigueurs de » la justice s'apaisèrent, dit l'orateur, et les *Treize livres* reparurent avec » toute la popularité que donnent trop souvent des poursuites intempestives » et exagérées. »

La troisième passion de La Roche-Flavin, fut la passion des lettres. Dans notre siècle de feuilletons, nous ne comprenons guère la vie sérieuse et occupée de ces magistrats, qui partageaient leur temps entre les devoirs de leur profession et l'étude profonde de l'antiquité grecque et romaine. Toulouse renfermait alors des écoles très-fréquentées, où la jeunesse s'appliquait sous une sévère discipline à ces études classiques qui, n'étant alors aidées ni par l'exactitude, ni par la facilité des méthodes, avaient, dit M. Villemain, *toute la lenteur laborieuse de l'érudition* (1). L'Hôpital, qui avait suivi les leçons de Cujas, comme Etienne Pasquier, comme Antoine Loisel, a raconté ainsi leur plan d'études : « Dès quatre heures du matin, en hiver, on se levait pour » la prière; puis on allait aux écoles jusqu'à onze ; on en revenait ensuite » pour discuter les textes, vérifier les passages, et, pour toute récréation, lire » Aristophane, les tragiques grecs, Plaute et Cicéron. » Que nous sommes loin de ces temps ! Ces hommes éminents puisaient dans ces études sévères « une sorte de fierté rigide qui semblait échappée des républiques anciennes. » La Roche-Flavin en avait rapporté un goût prononcé pour les lettres, et pas une heure de la journée ne se passait pour lui en frivoles amusements. Tous les jours, en été comme en hiver, il était au Palais à six heures du matin pour « ouyr et assister à la messe célébrée par le chapelain de la Cour. Il » entrait ensuite à sa chambre qu'il présidait jusqu'à dix heures. Si l'audience » de relevée ne le rappelait pas au Palais, il pouvait consacrer le reste de la » journée à la rédaction des arrêts et à ses études favorites : la jurisprudence, » la littérature et l'histoire. Il y trouvait les seuls délassements qu'il croyait » pouvoir se permettre. »

(1) Vie de L'Hôpital.

Tels étaient ces grands magistrats, et, en particulier, celui dont M. l'avocat général a retracé la vie. « Ce qui nous reste d'eux, a dit l'orateur en se » résumant, ce sont leurs nobles exemples et leurs graves enseignements. » Sachons nous en pénétrer et les mettre à profit. » Cette réflexion a dû venir à l'esprit de toutes les personnes qui ont entendu ou lu le discours si sagement pensé et si fermement écrit de M. l'avocat général. En ce qui nous concerne, nous déclarons n'en point connaître qui provoque un retour plus salutaire sur soi, qui apprenne mieux comment on pratique le devoir, et comment on arrive à remplir utilement pour soi et pour son pays les heures si courtes et si précieuses dont se compose la vie d'un homme. — A la fin de son discours, M. l'avocat général a payé un tribut de regrets aux magistrats que la mort ou l'heure de la retraite légale a retranchés des rangs de la Cour pendant l'année qui vient de finir. L'assemblée a prouvé par ses applaudissements qu'elle partageait les sentiments exprimés par l'orateur.

*
* *

Passer de la séance de la Cour à la séance de rentrée des Facultés, ce n'est pas faire diversion, c'est quitter un magistrat pour aller en entendre un autre. L'honorable chef de l'Académie, ancien conseiller à la Cour de cassation, ne perd aucune occasion d'adresser de sages conseils à la jeunesse, et sa parole, grave et imposante, est toujours écoutée dans un pieux recueillement. Le discours prononcé à l'ouverture de la séance du 20 novembre, est encore un enseignement utile à la jeunesse. Préoccupé de la pensée que l'intelligence dirige le monde, et voyant, d'un côté, dans l'auditoire d'élite qui se pressait autour de lui, un passé plein d'éclat, et dans le concours des étudiants qui garnissaient les bancs de l'amphithéâtre, un avenir plein de promesses, — « ce que le pays a obtenu et ce qu'il est fondé à attendre, » — M. le Recteur a voulu sonder dans ses profondeurs la voie inconnue où va s'engager, pour y accomplir sa mystérieuse mission, la génération d'aujourd'hui qui sera la France de demain. Il est frappé d'abord d'un fait immense dont la jeunesse insoucieuse ne saisit peut-être pas toute la gravité, c'est que nous assistons à une époque de transformation, et dans la situation à la fois pleine de désordre et de grandeur que trois quarts de siècle nous ont faite, la tâche assignée, dit-il, à ceux qui arrivent sur la scène du monde, c'est de mettre obstacle aux écarts de la civilisation et de vivifier le progrès. En d'autres termes, la civilisation est trouble; et c'est à la génération nouvelle d'en dégager le limon qui gêne son cours et en souille la limpidité.

Pour cela, les devoirs sont de deux sortes, généraux et particuliers. Ainsi, le plus grand ébranlement qu'ait éprouvé la société a été produit par une fausse interprétation du mot *égalité*. Ce mot a provoqué des désirs immodérés et d'ardentes convoitises. Le législateur a fait ce qui dépendait de lui, il a rendu

les emplois et les honneurs accessibles à tous ; il a fait tous les citoyens égaux devant la loi. Cela ne suffit pas à beaucoup de mécontents qui se refusent encore à reconnaître que l'égalité absolue, telle qu'ils la demandent, est chimérique ; et le moyen pour arriver à désarmer les colères est, selon M. le Recteur, de déployer un dévouement sympathique à toutes les misères et à toutes les douleurs, et il a rappelé alors combien d'institutions et d'établissements de bienfaisance ont été fondés dans ce but depuis douze ans. A propos d'une liberté dont nous n'avons jamais su qu'abuser, la liberté de la presse, sans laquelle, a-t-il dit, aucun gouvernement n'est possible, et par laquelle aussi tout gouvernement est exposé à périr, M. le Recteur voudrait qu'il se formât un jour, en faveur des vérités fondamentales sur lesquelles toute société repose, « une sorte d'esprit public qui ne relève de personne et de qui tout relève. » Il espère que nous en viendrons, après tant d'épreuves, « à un degré de sagesse pratique où ces vérités tenues pour inviolables seront mises à part de toute controverse, sous le sceau de la conscience universelle. »

Ce résultat, M. le Recteur l'attend de la génération qui nous suit ; il l'attend de l'empire de l'intelligence, s'immisçant dans les actes de la vie civile pour adoucir les mœurs, dans les actes de la vie politique pour désabuser les esprits, leur faire voir l'inanité d'une foule de systèmes et d'utopies, et répandre partout à leur place des idées saines et positives. C'est ainsi qu'on parviendra, dit-il, à concilier deux principes, qui, réunis, se fortifient l'un l'autre, et, séparés, s'entre-détruisent : la liberté, élément de vie ; l'ordre, gage de durée.

Arrivé aux devoirs particuliers, M. le Recteur a passé en revue les principales carrières auxquelles les jeunes gens se destinent, et leur a fait connaître en quoi les engageait le choix qu'ils allaient faire. Il a tracé, aux yeux des étudiants en droit, le portrait du président des assises, « par excellence l'homme de la vérité, » du ministère public, « la loi vivante, le soutien-né de tous les intérêts légitimes, » de l'avocat chargé de « l'apostolat de la défense. » Aux étudiants en médecine, il a parlé des perfectionnements et des découvertes faites dans ces dernières années, et leur a recommandé de se tenir en garde contre la fausse doctrine qui confond la matière périssable et l'âme immortelle. « Qu'on ne voie plus la science nier ce qu'elle manifeste, dégrader ce qu'elle glorifie, éteindre dans la poussière de la tombe l'étincelle où elle allume son flambeau ! » Et pour n'oublier personne, s'adressant aux jeunes gens qui se destinent à la carrière militaire, il leur a prêché la cause de l'humanité : « S'il est beau, leur a-t-il dit, au retour du combat, de suspendre des lambeaux d'étendard aux voûtes de la coupole de Louis le Grand, et de demander à l'airain vaincu des colonnes et des statues, il y a peut-être quelque chose de plus beau encore, c'est la générosité dans la lutte et la clémence dans le triomphe, c'est le soldat de Solférino, un genou en terre,

soutenant d'une main la tête d'un ennemi désarmé, étanchant de l'autre le sang qui coule de la blessure qu'il lui a faite. »

Telle est l'idée sommaire de ce discours, qui a été religieusement écouté, et que nous avons eu tort peut-être de chercher à analyser, puisqu'il figure en tête de cette livraison de la *Revue*. La forme en est aussi belle que la morale en est pure et juste dans son application. Puisse-t-il porter ses fruits !

On a entendu ensuite les rapports de MM. les Doyens sur les travaux de l'année et les comptes-rendus des professeurs sur les divers concours : ce sera le sujet d'un autre article.

*
* *

Lorsque, de toutes parts, les villes, animées d'une généreuse émulation, élèvent des monuments à leurs grands hommes, en reconnaissance de l'honneur qu'ils ont répandu sur elles, Toulouse se montre assez indifférente pour les siens. Il y a quelques mois, la ville de Lyon érigeait, à peu de jours d'intervalle, deux monuments funèbres; l'un à Bonnefond, le regrettable directeur de son Ecole des Beaux-Arts; l'autre au docteur Amédée Bonnet, le dernier chirurgien illustre de l'Ecole de Lyon. Elle parle, en ce moment, d'en élever un à Ampère. Il est heureux pour Toulouse que d'autres se chargent de payer sa dette de reconnaissance. Nous annoncions, le mois dernier, que le ministre des finances avait décidé que le buste de M. de Villèle serait placé dans la galerie du ministère, à côté du buste de Colbert; aujourd'hui les journaux nous apportent les détails de l'inauguration, dans la maison impériale de Charenton, de la statue du célèbre aliéniste Esquirol, né à Toulouse le 4 janvier 1772, mort à Paris le 12 décembre 1840.

La solennité était présidée par le docteur Parchappe, inspecteur général des aliénés, ayant à ses côtés des professeurs de la Faculté, des membres de l'Académie de médecine et des médecins aliénistes : MM. Rayer, Jules Cloquet, Bouchardat, Tardieu, Bouillaud, Larrey, Béclard, Falret, Voisin, Baillarger, et bien d'autres dont les noms prendraient trop de place. Derrière, se tenait la foule des invités.

A un signal donné par le président, la toile qui couvrait la statue est tombée. Esquirol, assis dans une espèce de chaise curule, dans l'attitude de la méditation, tient dans sa main droite un poinçon, et semble écrire sur ses tablettes les observations que lui fournit l'examen d'un enfant idiot, couché à ses pieds, et qu'il caresse et protége en même temps de la main gauche.

Les orateurs étaient en nombre.

C'est à Esquirol et à son maître Pinel que revient la gloire d'avoir ouvert, les premiers, la voie de l'observation sérieuse des maladies mentales, par leurs écrits, et adouci par leur active bienfaisance le sort des malheureux aliénés. Avant eux, les fous pourrissaient sur la paille infecte des cabanons,

enchaînés comme des malfaiteurs, traités comme des bêtes féroces, livrés à la brutalité des gardiens, doublement dégradés par l'affection pathologique et par l'horrible traitement dont ils étaient les victimes. C'est Pinel d'abord qui dénonça ces barbaries dignes des plus mauvais temps du moyen-âge, et obtint les réformes les plus urgentes. Esquirol, associé de bonne heure aux travaux de son maître, consacra quarante années de sa vie à poursuivre cette noble entreprise. La vraie gloire d'Esquirol est dans la fondation de ces asiles, qui ont fait entrer les pauvres aliénés dans la charité hospitalière, et de ces maisons privées qui s'ouvrent aux gens riches ou aisés quand la folie les atteint. Pinel et Esquirol, dit M. Guardia (1), à qui nous empruntons les principaux traits de cette notice, sont au nombre des serviteurs les plus utiles de l'humanité, pour avoir travaillé de toutes leurs forces au soulagement et à la réhabilitation de la nature humaine dans la plus humiliante de ses infirmités. *Deus est mortali juvare mortalem, et hæc ad æternam gloriam via*, a parfaitement dit un ancien ; et il est certain que dans nos idées de civilisation moderne, il n'y a point de vertu plus glorieuse que la bienfaisance.

L'attention générale, voisine du recueillement, n'a pas faibli un instant durant le cours d'une cérémonie qui n'a pas précisément été courte. Ni la rigueur de la température, ni la distance n'ont ralenti le zèle des assistants, qui étaient venus rendre hommage à la mémoire d'un savant médecin et d'un grand bienfaiteur.

***

Rien de bon à dire de nos deux théâtres. La discorde y règne, et avec ce trouble-fête tout va mal. Les habitués se plaignent de la direction qui mettrait trop peu d'empressement à pourvoir aux emplois vacants dans les deux troupes. L'autorité a pris fait et cause pour eux, et a promis qu'il serait fait droit à leurs justes réclamations. Deux ténors, MM. Tapiau et Puget, sont l'objet d'une sorte d'antagonisme, et, à leur occasion, le public s'est divisé en deux camps. Lorsque M. Tapiau chante, des chuts obstinés couvrent sa voix, tandis que, d'autre part, on l'applaudit à outrance. Le lendemain, lorsque M. Puget est en scène, les rôles changent : ceux qui sifflaient la veille applaudissent, et ceux qui applaudissaient sifflent à leur tour. On sent ce qu'une pareille situation doit jeter d'embarras sur les représentations. Les chanteurs sont émus ; leur trouble gagne les acteurs qui sont en scène ; il n'y a plus d'ensemble possible, et c'est un désarroi général. Le moment nous a paru mal choisi pour publier l'article sur les débuts que nous avait remis celui de nos collaborateurs qui s'est chargé de la *revue théâtrale*. Nous attendrons que le calme se soit rétabli. On ne juge bien qu'alors, parce que les artistes sont maîtres d'eux-mêmes et dans la plénitude de leurs moyens.

(1) *Revue de l'Instruction publique* du 27 novembre 1862.

Résultats des examens de la licence et du baccalauréat à la session de novembre.

Faculté des lettres :

Licence : 5 candidats, tous ajournés pour insuffisance des épreuves écrites.

Baccalauréat : 179 candidats (19 de plus qu'à la session correspondante de l'année dernière), 63 éliminés à l'épreuve écrite, 34 ajournés après l'examen oral, 82 admis avec les mentions suivantes : 2 *bien*, 6 *assez-bien*, 74 *passablement*. Sur 2 candidats déjà bacheliers ès sciences, 1 admis, 1 ajourné.

Ont été admis avec la mention *bien* :

MM. Cardonnel (Paul-Albert) études domestique;

Caubet (Alexis-Joseph-Cyrille-Amans), élève du lycée de Toulouse et de l'institution Faget.

Faculté des sciences :

Licence ès sciences mathématiques : 2 candidats, 2 ajournés.

Licence ès sciences physiques : 2 candidats, 2 ajournés.

Baccalauréat ès sciences complet, *en une épreuve* : 60 candidats (15 de moins qu'à la session correspondante de l'année dernière), 35 éliminés à l'épreuve écrite, 4 ajournés après l'épreuve orale, 21 admis avec les mentions suivantes : 1 *bien*, 6 *assez-bien*, 14 *passablement*. Sur 11 candidats déjà bacheliers ès lettres, 3 ajournés, 8 admis.

Admis avec la mention *bien* :

M. Dor (Bertrand), élève de l'institution Assiot.

Baccalauréat ès sciences scindé (2e partie) : 18 candidats (5 de moins que l'année dernière), 3 éliminés à l'épreuve écrite, 2 ajournés après l'épreuve orale, 13 admis avec les mentions suivantes : 1 *très-bien*, 12 *passablement*.

Admis avec la mention *très-bien* .

M. Camouilly (Aimé-Charles), élève du lycée d'Auch.

Baccalauréat ès-sciences scindé (1re partie) : 7 candidats (1 de moins que l'année dernière), 4 éliminés aux compositions, 3 déclarés aptes à subir la deuxième partie de l'examen.

Baccalauréat ès sciences restreint : 12 candidats (le même nombre que l'année dernière), 5 éliminés à l'épreuve écrite, 7 admis avec les mentions suivantes : 1 *bien*, 3 *assez-bien*, 3 *passablement*.

Admis avec la mention *bien :*

M. Foch (Jean-François), élève de l'institution Musset.

Complément du baccalauréat ès-sciences *restreint* : 2 candidats, 2 admis avec la mention *bien* et *assez bien*.

Admis avec la même mention *bien :*

M. Laporte (Gustave-Marie-Etienne), élève de l'institution Assiot.

*
* *

Mme la duchesse de Dino, dont nous avons cité plusieurs lettres dans la correspondance du prince Talleyrand et de la princesse Adélaïde d'Orléans, sœur du roi Louis-Philippe, vient de mourir dans le duché de Sagan, en Prusse. Elle était née, le 21 août 1795, de Pierre, dernier duc de Courlande, et de Dorothée, comtesse de Médem. Son père était fils de Jean, duc de Courlande, qui avait été le ministre et le favori de l'Impératrice Anne. Elle avait épousé à l'âge de quinze ans, le 22 avril 1810, le neveu du prince Talleyrand, Edmond, comte de Périgord. En renonçant à la principauté de Bénévent, M. de Talleyrand avait reçu le duché de Dino, en Calabre. Il en donna le titre à son neveu, et sa nièce porta désormais le titre du duchesse de Dino. Belle, élégante, spirituelle, non pas d'un esprit frivole et léger, mais sérieux et cultivé, elle fut toute sa vie le centre d'une société distinguée. M. de Talleyrand, plus sensible que personne aux charmes d'une conversation spirituelle et d'un jugement sensé, prit de plus en plus confiance et plaisir dans la société de sa jeune nièce. Elle l'accompagna au congrès de Vienne, et son nom est resté attaché à ce grand acte politique. Elle le suivit également à son ambassade à Londres en 1830. La duchesse s'y montra ce qu'elle avait été à Vienne. Elle y obtint le même succès, et encore, cette fois, la conversation aida la diplomatie pour le règlement du trône de Belgique. Les lecteurs de la *Revue* n'ont probablement pas oublié sa lettre à la princesse Adélaïde à la nouvelle de l'élection du duc de Nemours. La mort de M. de Talleyrand fut pour elle une vive et profonde douleur. Elle reporta son activité sur les intérêts de ses enfants ; ce qui la conduisit en Allemagne où le soin de sa fortune la réclamait, et où elle vient de mourir à l'âge de soixante-sept ans.

*
* *

Le numéro du *Correspondant* qui vient de paraître contient d'admirables lettres spirituelles du P. Lacordaire, communiquées à ce recueil par M. l'abbé Perreyve, disciple et ami de l'illustre Dominicain. L'union de la religion et de la liberté en est la thèse fondamentale, et elles respirent un attachement sincère et profond pour les principes que le monde moderne cherche douloureusement, mais obstinément, à concilier.

Tout le programme politique et religieux du P. Lacordaire se trouve résumé dans ces mots qu'il adressait aux jeunes gens du Cercle-Catholique, le soir même de sa réception à l'Académie française, et que le *Correspondant* rappelle : « J'entends vivre et mourir en catholique pénitent et en libéral impénitent. »

F. LACOINTA.

1er décembre 1862.

TABLE DES MATIÈRES.

Livraison de juillet 1862.

Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles : une relâche, par M. Mathieu Guesde (de la Guadeloupe). 5
Poésie : 1° La locomotive ; 2° Croquis : treizième siècle. Un soleil couchant, par M. A. V. 26
Beaux-Arts : De la Sculpture et de l'Architecture, par M. Eugène Boilly. . . 32
Archives historiques : Histoire des événements qui se sont passés à Toulouse, le 17 mai 1562 : 1° Relation catholique ; 2° relation protestante. 42
Bibliographie : Revue de l'année, religieuse, politique, philosophique et littéraire, par une Société d'écrivains ecclésiastiques et laïques, sous la direction de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, docteur en théologie (deuxième année) ; compte-rendu, par M. F. Lacointa. 51
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : séances des 10 avril, 1er et 8 mai 1862. 63
Enseignement : Sujets donnés en composition par la Faculté des Sciences et la Faculté des Lettres, à la session d'avril 1862. 71
Chronique : 1° Séances publiques annuelles de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne, de la Société des Sciences, Agriculture et Beaux-Arts de Montauban ; 2° Notice nécrologique sur M. Dumège ; 3° Nomination de M. Ernest Roschach à la place d'Inspecteur des antiquités du Musée de Toulouse ; 4° Correspondance parisienne ; 5° Les Iambes, par Hip. Philibert ; 6° Le journal des Pyrénées ; 7° Nouvelles et faits divers. 75

Livraison d'août.

Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles : Saint-Christophe (1re partie), par M. Mathieu Guesde (de la Guadeloupe). 81
Histoire : Le sénat et le sénateur romain, par M. Léon Clos, ancien magistrat. 111
Poésie : L'Anti-Rolla, par M. Ed. Sauvinet. 119
Archives historiques : Lettres inédites adressées à S. A. R. Madame la princesse Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, par le prince Talleyrand, ambassadeur de France et ministre plénipotentiaire au Congrès de Londres, en 1830 et 1831, pour le règlement du nouveau royaume de Belgique. 124
Bibliographie : 1° Thèses sur la Génération spontanée et sur les Oscillaires, par M. Musset, Docteur ès Sciences naturelles; compte-rendu, par M. A. Lavocat, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. 131
2° Enfants et femmes, par Prosper Delamare; compte-rendu par M. Félix Frézières. 137
3° Les Iambes d'aujourd'hui, par Hip. Philibert; compte-rendu par M. F. Lacointa. 139
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : séances des 15, 22 et 28 mai 1862. 144
Correspondance : Lettre à M. le directeur de la Revue, à propos du compte-rendu de l'Exposition. 149
Revue musicale : par M. J. Bibent. 152
Sommaire : Concours du conservatoire. — Sonatines de M. J. Conte. — Pianos de M. Martin. — Mort d'Eller.
Chronique : Une lettre de M. Laborie. — Mort de M. le vicomte de Mac-Carthy, membre de l'Académie des Jeux Floraux. — Concours de sculpture, distribution des prix à l'Ecole des Beaux-Arts, etc. 157

Livraison de septembre.

Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles : Saint-Christophe (2e partie), par M. Mathieu Guesde (de la Guadeloupe). 161
La Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle : Guillaume le Taciturne, par M. Ed. de Barthélemy. 191
Essai sur la littérature dramatique contemporaine, par M. Emile Vaïsse. . . . 203
Discours prononcés à la distribution des prix du Lycée et des Ecoles communales de Toulouse. 217
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : séances des 12, 19 et 26 juin 1862. 230

Enseignement : Baccalauréats ès Sciences et ès Lettres. Session de juillet et août; sujets de composition. 234
Chronique : 1° Nominations dans l'ordre de la Légion-d'Honneur ; 2° Nouvelles et faits divers. 239

Livraison d'octobre.

Poésies : I. A M. Reboul, de Nîmes; II. Une nuit d'hiver ; III. Une soirée ; IV. Ma chambre, par M. le comte Jules de Rességuier ; accompagnées d'une notice nécrologique sur l'auteur, par M. F. Lacointa. 245
Histoire locale : Notes pour servir à l'histoire de l'administration de la ville de Toulouse, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, d'après les documents inédits et originaux de l'époque, par M. Eugène Lapierre. 256
Archives historiques : Lettres inédites adressées à S. A. R. mademoiselle Adélaïde d'Orléans, sœur du roi Louis-Philippe, par M. le prince Talleyrand, ambassadeur de France et ministre plénipotentiaire au Congrès tenu à Londres, en 1830 et 1831, pour le règlement du nouveau royaume de Belgique. 283
Bibliographie : Le XXe et dernier volume de l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. A. Thiers ; compte-rendu par M. Emile Vaïsse. 304
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : séance du 3 juillet 1862. 310
Physiologie : La voix humaine, par M. Auguste Laget, artiste lyrique. . . . 312
Enseignement : Baccalauréats ès Sciences et ès Lettres, sujets donnés en composition. 315
Chronique théâtrale. 319

Livraison de novembre.

Notes sur la Céramique : Faïences et porcelaines, par M. Tournal, de Narbonne. 321
Traduction en vers français du premier acte de l'Héautontimorumenos de Térence, par M. André, étudiant en médecine. 342
Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles : Le Trésor, par M. Mathieu Guesde. 352
A propos des poëtes toulousains, par M. F. Lacointa (réponse à une lettre adressée au directeur de la *Revue*). 375
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : séances des 10, 17, 24 et 31 juillet 1862. 385
Chronique : Les places vacantes à l'Académie des Jeux Floraux. — Nécrologie : MM. Boubée, Chaudruc de Crazannes et Sudre. — Résultats des concours d'admission aux Ecoles du gouvernement dans la circonscription de Toulouse. — Les débuts de la troupe de l'Opéra. — Bibliographie : histoire abrégée de la littérature française, par M. Eugène Géruzez. 394

Livraison de décembre.

Poésie : On ne rit plus, par M. Hip. Minier. 401
Enseignement : Discours prononcé par M. le Recteur à la séance solennelle de rentrée des Facultés. 405
Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles : Hansen, nouvelle, par M. Mathieu Guesde. 421
Etude sur les Maximes morales de La Rochefoucault, par M. Blanchet, sous-préfet en retraite.. 436
Littérature : Mme Montégut (1709-1752), maîtresse ès Jeux Floraux, par M. Ernest Roschach. 445
Bibliographie : Les saints Evangiles de Jésus-Christ, traduits en vers français par M. Adrien Brun ; compte-rendu par M. Jules Carrière. 448
Physiologie : La voix sombrée, par M. Auguste Laget, artiste lyrique. . . . 450
Rentrée de la Cour impériale et des Facultés ; compte-rendu par M. F. Lacointa. 460
Chronique : Inauguration de la statue du Dr Esquirol ; théâtres ; etc. . . . 463
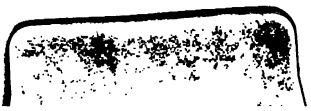
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.